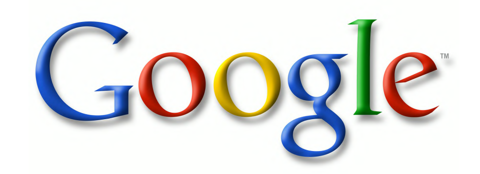





THE
PACIFIC-UNION
CLUB
SHELF NO. 81
SAN FRANCISCO
EX LIBRIS


Madame de Simiane.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MOEURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME DOUZIÈME.



A PARIS,
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.
M.DCCC.XXIII.

lo

NOTICE

SUR MADAME DE SIMIANE.

(ÉDITION DE 1806.)

On remarquera d'abord, sur la vie et la personne de madame de Simiane, le contraire de ce qu'on a dit à l'occasion de madame de Sévigné. Rien ne manque aux détails qui nous restent sur sa première jeunesse; on ne sait presque rien d'elle depuis son entrée dans le monde et après son mariage. Née en 1674, Pauline de Grignan, au sortir de l'enfance, nous présente, sous la plume de son aïeule, un ensemble de grâces piquantes, d'esprit cultivé et d'imagination féconde, qui faisoit les délices de la famille la plus ingénieuse et de nombre d'amis aussi respectables qu'intéressants.

A vingt-un ans, elle épousa le marquis de Simiane [1], qui suivoit la carrière militaire, et qui obtint un régiment peu de temps après, par les bons offices de madame de Maintenon. Il faut croire qu'il n'avoit pas une ambition proportionnée à sa naissance et à sa fortune, ou bien il partagea la défaveur qui semble avoir été attachée à la famille de sa femme, malgré les divers genres de mérite dont elle brilloit: car on ne le voit dans ces temps revêtu d'aucun des grands emplois de

[1] Louis de Simiane de Claret, marquis d'Esparon, qui l'épousa le 29 novembre de l'année 1695. La maison de Grignan n'étaloit plus qu'un luxe qui masquoit les débris d'une fortune dévorée, lorsqu'on songea à l'établissement de Pauline; et ce n'est pas sans peine qu'on parvint à lui former une dot assez mince. (*Voyez* sa dot sous la date du 20 septembre 1695.) *G. D. S. G.*

la guerre, de la cour, ou du gouvernement. Cependant peu d'années après son mariage, il se fixa à Paris, sans doute pour complaire à son épouse qu'il aimoit beaucoup. Il y a quelque apparence que ce fut contre l'avis de madame de Grignan. Ses lettres, et surtout celles que lui écrit madame de Coulanges, laissent encore entrevoir que son improbation s'étendoit à d'autres circonstances. Sans prétendre donner le tort à sa fille, il faut pourtant avouer qu'on lui reprochoit *quelque inégalité dans l'humeur*[1], à quoi se rapporte probablement ce qu'écrivoit madame de Maintenon que madame de Simiane *ne seroit jamais heureuse*. On ne peut guère savoir jusqu'à quel point ce jugement étoit fondé, soit pour le fait, soit pour les conséquences[2]. Tout ce que nous avons de madame de Simiane montre plutôt son tour d'esprit que son caractère. Si ses lettres familières annoncent une humeur enjouée et le calme serein d'une personne qui n'a que des sentiments doux, il faut avouer aussi que, datant toutes d'un âge avancé, elles ne prouvent rien pour le temps des passions et le cours d'une vie passée dans le grand monde.

Telle fut en effet celle de madame de Simiane dans les vingt dernières années du règne de Louis XIV, et long-temps après sa mort. Il est certain, par exemple, qu'elle avoit pris

[1] C'est ce que dit dans une courte note sur madame de Simiane le chevalier de Perrin.

[2] Un passage de la lettre du 30 novembre 1732 confirme la prédiction de madame de Maintenon. *A. G.* Ce passage le voilà : « J'ai passé par toutes sortes de peines, d'indigences, de tribula- « tions : tout m'a secouée, mais rien ne m'a abattue, que ce qui « a attaqué mon cœur du côté de l'amitié. » Madame de Simiane fut une héritière malheureuse, si on en juge d'après le procès qu'elle eut à soutenir au parlement d'Aix contre les créanciers de son père. Plus bas dans la notice on découvre encore la cause des disgraces qui firent son tourment. *G. D. S. G.*

les couleurs les plus marquées d'un de ces partis théologiques qui agitoient alors la France, et donnoient aux esprits les plus solides, comme aux plus légers, une activité passionnée où il entroit, suivant l'usage, plus de cabale que de religion. Le sien étoit celui même que suivoit depuis long-temps sa famille maternelle, le jansénisme [1]. On croit aisément qu'elle avoit choisi sa société parmi les partisans de la même doctrine. Ce n'étoit pas du moins parmi les plus graves et les moins aimables d'entre les jansénistes, comme on peut l'induire de sa liaison intime avec cette aimable madame de Caylus, si connue par ses *Souvenirs*, par les jolis vers de Saint-Aulaire, et pour avoir été la nièce de madame de Maintenon. Celle-ci, que son bon esprit rendoit très-indulgente, ou peut-être même fort irrésolue sur tous ces dissentiments, avoit laissé cette nièce, son élève, et en quelque sorte sa fille, se prononcer en faveur du quiétisme proscrit. Avec la même tolérance, elle l'avoit vue ensuite passer dans le camp janséniste, et même alors que ce camp étoit en proie aux persécutions des jésuites, maîtres d'un monarque en déclin et d'une cour hypocrite; enfin la mort de Louis XIV et la politique du régent ayant fait prévaloir le jansénisme, ce fut le moment où madame de Caylus le quitta pour embrasser la cause disgraciée des constitutionnaires. D'après les termes d'une lettre de madame de Maintenon [2], ce changement dut brouiller sa nièce

[1] Madame de Simiane a traversé les désastres de la régence, la politique fallacieuse des jésuites, les mesures inquisitoriales d'une police sans frein, les inventions méticuleuses de l'hypocrisie, et au milieu de tous ces orages elle ne varia jamais de sentiment ni d'opinions sur les principes qu'elle tenoit de sa grand'mère; une de ses filles fut même victime de la fermeté de caractère qu'elle soutint jusqu'à la fin de ses jours, religieuse au couvent des Filles du Calvaire, quartier du Marais, à Paris, elle fut reléguée à Tours, où elle mourut. *G. D. S. G.*

[2] Lettre à madame de Caylus, 1716, tome VII.

avec madame de Simiane, qui apparemment avoit contribué à l'attirer dans ses propres sentiments, et n'étoit pas d'humeur à excuser sa désertion, même en faveur de son goût d'habitude pour les partis battus.

Ce fut vers cette même année 1716 que madame de Simiane perdit son mari [1]. Passé ce temps, on ne sait rien d'elle, si ce n'est le chagrin qu'elle montra des premières éditions furtives qui parurent en 1726 des *Lettres de madame de Sévigné* [2]. Ceux dont elle se plaignoit eurent la malice de publier dans un journal, qu'un détail peu favorable sur sa personne qui se trouvoit dans ces lettres, étoit la seule cause de sa mauvaise humeur. Si c'étoit ce motif qui l'eût déterminée à publier les autres, il faudroit nous réjouir de ce qui l'affligea. Il s'y trouve d'ailleurs tant de choses flatteuses pour elle, qu'elle ne pouvoit plus sûrement imposer silence aux malins. C'est là en effet que madame de Sévigné peignant l'extérieur agréable de la jeune Pauline, nous dit avec ce langage original qui lui est propre : « Il y a de l'as- « saisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux ». Là, son imagination vive et sa conception facile se montrent dans ce mot énergique de madame de Grignan : *son esprit dérobe tout*, disoit-elle ; et pourtant cette mère mérita quelquefois le reproche de trop de sévérité pour sa fille [3].

[1] Le *Recueil des Lettres de Maintenon*, tome VII, me fournit cette date.

[2] *Voyez* ce qui en a été dit dans le *Sommaire Bibliographique*, tome I, de cette édition.

[3] Toutefois ce reproche n'est pas sans fondement : pour en nier la justesse il faudroit déchirer plus de trente lettres intéressantes de madame de Sévigné dont nous exposons sous les yeux du lecteur quelques fragments pour lui éviter de trop longues recherches. Madame de Sévigné dans ses lettres à madame de Grignan répète souvent : « aimez, aimez Pauline....... Voilà une fort aimable enfant et fort aisée à aimer, elle vous adore; et

Il paroît que son visage rappeloit la physionomie charmante de madame de Sévigné. Elle lui ressembloit aussi par son genre d'esprit, et même par son talent épistolaire, qui sans doute nous sembleroit plus brillant, si les sujets traités dans les lettres qu'on va lire avoient eu plus d'intérêt. Il ne faut pas oublier dans son éloge qu'elle cultiva toujours les amis de madame de Sévigné. « Elle possédoit au souverain « degré le talent de bien parler et le don de plaire. Sa con- « versation étoit vive, enjouée et toujours décente..... Une « ame haute, généreuse, compatissante, un cœur droit, sen- « sible, ami du vrai, formoient essentiellement son carac- « tère [1]. » Enfin madame de Simiane a laissé, outre ses lettres,

au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié, une peine extrême. Pour moi je jouirois de cette jolie petite société....... N'oubliez pas ma chère Pauline, préparez-la à m'aimer; je vous conjure de la baiser tout à l'heure pour l'amour de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation........ Pauline n'est donc point parfaite; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir; menez-la doucement....... Parlez-moi de l'humeur de Pauline; si elle n'a pas été bien élevée, c'est à vous à raccommoder toute cette cire qui est encore molle, pour prendre la forme que vous voudrez..... Gardez-vous surtout de vous accoutumer à la gronder, à l'humilier, etc., etc., etc. » Il est évident que toutes ces pressantes recommandations tendoient à resserrer les liens que l'indifférence maternelle affoiblissoit. Fière, hautaine, infatuée de son nom chevaleresque, madame de Grignan n'envisageoit que les supériorités sociales du privilége pour suprême bonheur, et en perpétuer les illusions avec une fille lui paroissoit un problême. Il est aussi évident que l'influence de madame de Sévigné préserva Pauline du cloître ou de la misère, car il s'en est peu fallu qu'elle n'ait été victime des coutumes inhumaines et barbares du droit d'aînesse qui entraînoient l'exhérédation des filles de familles. *G. D. S. G.*

[1] Madame de Simiane habitoit alternativement la Provence et

quelques vers qui suffisent pour montrer qu'elle en avoit la facilité et même à un certain point le talent. Tous ceux que nous avons pu recueillir se trouvent à la suite des morceaux littéraires de M. de Sévigné et de madame de Grignan.

Madame de Simiane mourut le 2 juillet 1737.

Paris; elle mourut dans cette ville. Elle eut trois filles, l'une d'elles épousa M. de Villeneuve, marquis de Vence, l'autre épousa le marquis de Castellane - Esparron : on a vu plus haut le sort de celle qui fut religieuse.

N. B. C'est au chevalier de Perrin qu'on doit les particularités qui concernent madame de Simiane.

LETTRES
DE
MADAME DE SIMIANE.

LETTRE I.

DE MADAME DE SIMIANE AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN [1].

(*Date incertaine.*)

Ce n'est point ici une lettre, mon cher cousin, ne la lisez pas sur ce pied-là. A Dieu ne plaise que je m'avise de mêler une des miennes parmi celles que je vous envoie! Regardez plutôt ceci, si vous voulez, comme une préface; et comme

[1] C'est ici la place de cette lettre qu'on trouve dans l'édition de Grouvelle, parmi les éloges et les pièces préliminaires de son édition; elle est adressée au comte de Bussy, son cousin, évêque de Luçon, à qui madame de Simiane adressoit en même temps les lettres de sa mère et de sa grand'mère. C'est une espèce de préface ou d'avis sur l'intérêt que devoit inspirer une correspondance qui avoit occupé tous les gens du monde, et sur l'éclaircissement que nécessitoient les sous-entendus; et quoique cette lettre soit sans date, par celles des deux premières éditions des *Lettres de Madame de Sévigné*, on voit qu'elle doit y toucher de très-près.
G. D. S. G.

elles sont rarement bonnes, j'espère que vous aurez quelque indulgence pour celle-ci.

Il n'est pourtant point question *d'un auteur à genoux dans une humble préface.* Je ne m'attends qu'à des remerciements. Vous savez, mon cher cousin, ou si c'est à un lecteur indifférent à qui je parle, il saura que c'est ici une mère qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle l'a pensé, sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombassent en d'autres mains que les siennes. Son style négligé et sans liaisons est cependant si agréable et si naturel, que je ne puis croire qu'il ne plaise infiniment aux gens d'esprit et du monde qui en feront la lecture.

Un agrément qui seroit à désirer à ces lettres, c'est la clef de mille choses qui s'étoient dites ou passées entre elles, ou devant elles. Je ne l'ai point trouvée; cependant un lecteur intelligent et attentif remédie à tout cela et y trouve du sens de reste pour s'en contenter.

Comme ces lettres n'étoient écrites que pour ces deux aimables personnes, elles ne déguisoient par aucun chiffre, ni par aucun nom emprunté ce qu'elles vouloient s'apprendre; et comme elles ne trouvoient dans toutes les actions du roi que de la grandeur et de la justice, elles en parloient en toute liberté, sans craindre que leurs lettres fussent interceptées.

Quoique le style de ces lettres soit d'un tour aisé, naturel et simple en apparence, il ne laisse pas d'être assez figuré pour exiger du lecteur bien de l'attention. Ces lettres sont d'ailleurs remplies de préceptes et de raisonnements si justes et si sensés, avec tant d'art et d'agréments, que leur lecture ne peut être que très-utile aux jeunes personnes et même à tout le monde.

Tout ce qu'il ne m'est pas permis de vous envoyer, mon cher cousin, et qui doit rester sous le secret parce qu'il est trop mêlé d'affaires de famille, est pour le moins aussi beau que ce que je vous envoie, et j'y ai bien du regret. Cependant voici quelques lettres que je vous ai triées, et dont j'espère que la lecture vous donnera bien du plaisir; en ce cas je plaindrai si peu les veilles que j'y ai employées, que je continuerai à vous en chercher d'autres. Mais si j'étois assez heureuse pour y pouvoir joindre les réponses de ma mère, n'en seriez-vous pas bien content, mon cher cousin, et croyez-vous après cela qu'il y eût rien à désirer?

LETTRE II.

DE MADAME DE SIMIANE A MADAME D'ARDÈNE [1].

A La Garde (*vers* 1714) [2].

Je suis bien indigne, Madame, de la jolie lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et honteuse de ne pouvoir répondre que par une prose bien plate et très-mauvaise aux plus jolis vers du monde. Je croyois que les muses, ces doctes pucelles, ne commerçoient point avec les gens mariés, et que c'étoit pour cela qu'elles m'avoient abandonnée à La Garde, quand elles y avoient vu arriver mon mari. Mais puisqu'elles se familiarisent avec vous, je ne saurois plus douter qu'elles ne m'en veuillent personnellement, et que je ne sois absolument brouillée avec elles. J'ai fait ce qu'il m'a été possible pour les fléchir dans cette occasion; il n'y a pas eu moyen d'en venir à bout; ainsi, Madame, contentez-vous, s'il vous plaît, de mon admiration, de ma reconnoissance et de mes regrets de vous avoir quittée;

[1] Épouse d'Esprit-Jean de Rome, seigneur d'Ardène, poète médiocre. Cette famille étoit de Marseille. *G. D. S. G.*

[2] Sur le château de La Garde, *voyez* la lettre du mercredi 2 juillet 1689. *G. D. S. G.*

ils n'en sont pas moins sincères pour être exprimés plus grossièrement. Il ne tiendroit qu'à moi de vous dire que j'ai pleuré jusqu'à perdre la vue; mais comme je ne veux pas vous surfaire, je vous dirai tout naturellement que depuis que je suis en ce pays-ci, mes maux d'yeux m'ont repris, et me rendent la vie fort triste. C'est une grande consolation pour moi, dans le malheur de n'être plus à Marseille, de penser que j'y suis un peu regrettée, et surtout par vous, Madame. Le reversis est un petit ingrat que j'aime toujours malgré ses rigueurs; mais j'ai tant d'autres choses à regretter qu'il ne doit pas se flatter d'être au premier rang. Oserai-je vous prier de dire à monsieur le chevalier de Lévis, que rien n'est plus réel que mes sentiments pour lui et que ce ne sont plus des songes. Si vous saviez, Madame, la force de ce discours, vous ne vous en chargeriez pas; n'approfondissez rien, s'il vous plaît, c'est l'affaire de ma folie, et ma folie, vous le savez bien, c'est monsieur le chevalier de Lévis. Je vous recommande mon père, je l'ai laissé entre vos mains à tous, vous devez m'en répondre, et surtout me le renvoyer vite. Mille compliments, je vous prie, à madame votre mère et à monsieur votre époux, que j'ai un peu soupçonné d'avoir part à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Nous connoissons ses talents avant

de l'avoir vu, c'est à vous de les mettre tous en œuvre. S'il lui prend encore quelque envie de laisser échapper ceux de son esprit jusqu'à La Garde, il me fera beaucoup d'honneur et de plaisir. Conservez-moi quelque part dans votre amitié, Madame, puisque personne ne vous aime, ne vous honore plus que je fais; et ne sauroit être plus sincèrement votre très-humble et obéissante servante.

LETTRE III.

DE MADAME DE SIMIANE A MADAME D'ARDÈNE.

(*vers* 1714.)

La générosité, Madame, avec laquelle vous me rendez mon père tient un peu du quiétisme; prenez garde à vous, dans un temps où chacun est soupçonné de quelque secte : je serois au désespoir qu'il vous arrivât quelque désastre à mon occasion. Je vous rends cependant mille graces de m'avoir enfin renvoyé ce cher père après lequel je soupirois depuis long-temps. Il ne tiendra pas à moi que nous ne vous rejoignions bien vite. J'en ai une impatience dont vous ne devez pas douter, et qui est fort naturelle. Il me semble que je ne reverrai jamais ce beau soleil de Mar-

seille, et quand on parle du soleil tout est compris, les amis, les amies, les jeux, les plaisirs. Si je pouvois m'exprimer en vers, le sujet en vaudroit bien la peine; mais quoique j'habite les montagnes les plus élevées, il y a encore loin de chez moi au Parnasse, et je n'y puis atteindre. Je ne vois rien de plus joli ni de plus gracieux que vos lettres, Madame, et celles de M. d'Ardène; elles ont été ma consolation dans ma solitude, qui est devenue toute des plus grandes depuis le départ de M. de Simiane : je ne saurois assez vous remercier l'un et l'autre de vos aimables attentions. Cette réponse vous sera, s'il vous plaît, commune. C'est demain le jour de l'arrivée de mon père, je vais au-devant de lui à Boulène [1]. Toutes ces contrées vous sont inconnues, Madame, mais si M. d'Ardène avoit eu la bonté de ne vous communiquer que le talent de la versification, j'aurois employé et le vert et le sec pour vous attirer dans nos retraites. Tâchez d'être libre l'année prochaine afin que nous puissions jouir de vous à notre tour; ce seroit pour moi un plaisir infini. Oh! les belles parties de piquet et de reversis que nous ferions, l'eau m'en vient à la bouche. Est-il possible que pas un de ces ga-

[1] Boulène ou Bollène, petite ville située à peu de distance du Rhône, à deux lieues au nord d'Avignon. C'étoit le chemin de Grignan. *M.*

solation en une chose qui fait autant d'honneur à la mémoire de celui qu'on pleure[1]. Je vous en rends mille graces, Monsieur, et suis fort sensible au plaisir de n'être point oubliée de vous; je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus d'estime et de considération que je le suis, Monsieur, votre, etc.

LETTRE VI.

DE MADAME DE SIMIANE A M. DE CHAMPCARTIER, *seigneur* DU BURON.

A Paris, ce 17 mai 1718.

J'ai appris, Monsieur, par madame la marquise de Sévigné, que vous souhaitiez de moi la ratification d'un acte par lequel M. de Simiane[1] avoit transigé avec vous sur des contestations qui étoient entre vous et M. le marquis de Sévigné, sur certaines rentes foncières. Vous savez mieux que moi ce que c'est, et que ce n'est pas pour traiter le fonds de cette affaire que je vous écris aujourd'hui, mais seulement pour vous tirer d'inquiétude au sujet de la ratification qui vous est nécessaire et que je vous promets, voulant bien

[1] Le marquis de Simiane étoit mort le 2 février précédent.

que cette lettre vous en serve d'assurance; mais il faut que vous ayez la bonté de vous donner un peu de patience, par la raison qu'étant commune en biens avec M. de Simiane, je ne puis faire ni signer aucun acte, de quelque espèce qu'il soit, que je n'aie pris une qualité en acceptant ou en renonçant à la communauté; laquelle renonciation ou acceptation je ne puis faire qu'après la clôture de l'inventaire. Cela ne sera pas long, car il est déjà bien avancé, aussitôt que cela sera fini, je ratifierai votre acte et vous le ferai savoir. Je suis, Monsieur, très-parfaitement, votre très-humble et très-obéissante servante, GRIGNAN DE SIMIANE.

LETTRE VII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT[1].

A Aix, le 20 mars 1731.

Vous cherchez et vous attendez des prétextes pour me donner de vos nouvelles, Monsieur. Je

[1] M. d'Héricourt, intendant de la marine à Marseille, neveu de Jean-Baptiste du Trousset de Valincourt, successeur de Racine à l'Académie Françoise. M. d'Héricourt a été un des savans amateurs du dix-huitième siècle; les beaux-arts l'occupèrent une grande partie de sa vie; ses relations avec le célèbre Mariette, et la collection qu'il a laissée attestoient des connoissances acquises par des études longues et sérieuses et un goût sûr. (*Voir les trois siècles de la peinture en France*, page 320.) *G. D. S. G.*

ne sais pas si c'est là une politesse dans le pays que vous habitez; mais je vous déclare que chez moi c'est une offense, et que si vous avez la cour pour vous, j'ai pour moi la simplicité et la sincérité de l'amitié. Vous me deviez plus tôt une relation de votre voyage, et entrepris et commencé sous les auspices les plus glacés et les plus effrayants. Vous voilà donc arrivé en bonne santé: il falloit me le dire, et me tirer de la véritable inquiétude où j'ai été pour vous, et dont pourtant M. de Bandol eut la bonté de me tirer; car, ne vous en déplaise, vous lui avez donné toutes les préférences. Mais, Monsieur, d'où datez-vous votre lettre, et quel souvenir réveillez-vous en moi? Si vous n'étiez pas bien sûr d'être toujours bien reçu, il est certain que vous auriez trouvé un excellent moyen d'y parvenir. Je n'ai pu résister au désir de remercier moi-même M. le comte[1] de son précieux souvenir; la joie est babillarde, la mienne a été excessive, en apprenant que ce prince, pour lequel j'ai tant de respect et d'attachement, ne m'avoit point oubliée; faites-moi l'amitié de lui donner cette lettre, et vous lui donnerez le prix qu'elle n'a point.

Il court un bruit que vous ne reviendrez pas si tôt, Monsieur: et que deviendra Belombre? Je

[1] Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France.

n'ai point encore été à Marseille, l'ennui y augmente au point de me préparer des voies aisées à ce que j'ai dans l'esprit; le temps ne nous nuit pas, vous m'entendez. J'ai fait mes derniers efforts pour accommoder l'affaire de madame d'Ardène, ils ont été inutiles : elle est à Paris, cela est toujours gagné en attendant le reste. J'espère que vous voudrez bien nommer mon nom chez vous, Monsieur, et à madame d'O[1]. Rien n'égale le sincère attachement avec lequel je vous suis, Monsieur, au-delà de toute expression, votre, etc.

LETTRE VIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Aix, le 30 avril 1731.

Est-il possible, Monsieur, que vous vous soyez souvenu de la misérable petite breloque que j'avois pris la liberté de vous demander? J'en suis ravie, non pour elle, dont je ne me soucie, en vérité, point du tout, mais parce que cette attention de votre part me marque la continuation de l'honneur de votre amitié, qui me flatte et m'est extrêmement précieuse. Je vous remercie donc,

[1] Son mari étoit premier gentilhomme du comte de Toulouse.

et vous prie de ne plus penser à cette boîte. Nous sommes gens qui donnons dans la mode, et qui ne voulons point de vieilleries : c'est bien assez d'être soi-même une antique, sans en orner ses poches.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, une lettre charmante de notre prince *(le comte de Toulouse)*. Je ne devrois pas en souhaiter souvent de pareilles : elles réveillent tous mes regrets. J'ai besoin d'oublier et d'être oubliée; le dernier est un ouvrage aisé : cependant je ne puis m'empêcher de vous supplier de faire ma cour à ce grand prince quand vous en aurez l'occasion.

Vous ne me dites rien de madame d'O; je compte pourtant que vous avez la bonté de parler quelquefois de moi avec elle, et de lui rendre de bons témoignages de mes sentiments.

Je n'ai jamais eu trop bonne opinion de l'affaire de madame d'Ardène, malgré sa grande confiance; il faut voir ce que cela deviendra.

Vous me surprenez, Monsieur, en m'annonçant un certain oncle; je croyois les projets de de ce côté-là bien éloignés, et d'un autre côté le frère n'a pas besoin de secours, ni de conseil de famille. Je vous rendrai compte de tout cela dans peu : voici le temps de Bélombre qui s'approche, dont je suis ravie.

J'arrive d'Avignon, où j'ai été faire une petite

course. Je suis dans les horreurs de ma maison de ville, les ouvriers me font enrager. Revenez, Monsieur, ce sera à la grande satisfaction de vos amis, et surtout de moi qui vous honore, et qui suis avec un très-sincère attachement, etc.

LETTRE IX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Belombre, le 18 juillet 1731.

Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis que je suis à Belombre, Monsieur, ce n'est pas assurément que je n'aie bien pensé à vous, tout m'y rappelle vos bontés et votre aimable société; mais ce sont des souvenirs bien amers quand on en est privé. J'aurois pu vous parler des ouvrages du frère Côme, que la sécheresse a presque anéantis : voilà d'abord un sujet triste. Nous sommes brûlés par la plus violente canicule: autre affliction. Et je n'avois rien à vous dire de tout ce que vous auriez cherché dans ma lettre : voilà le sujet de mon silence. Bien des circonstances m'en ont imposé un, qu'il n'est pas à propos ni prudent de rompre. J'ai souffert de cette contrainte : mon zèle a pensé s'échapper;

mais la réflexion qu'il pourroit nuire l'a arrêté : voilà tout ce que je puis vous dire. Il n'y a rien de galant à tout ce qui m'est revenu; beaucoup de sagesse et de soumission, c'est ce qui me déterminera, et c'est tout ce qui paroît. Vous serez mieux instruit quand ce chaos sera débrouillé, car il faudra bien que quelque chose transpire; mais pour le moment présent il n'y a rien du tout à dire ni à faire.

Vous retardez bien votre retour, Monsieur; vous avez pris goût à marcher l'hiver : il falloit nous revenir dans le beau mois de septembre.

Je suis bien touchée du souvenir de madame d'O et de madame d'Armentières [1]; ayez la bonté de leur bien parler de toute ma reconnoissance et de mon attachement pour elles. Je ne sais si je n'aimerois pas mieux ignorer les marques si touchantes de leur amitié, que de les savoir pour m'en attendrir au point que je le fais. Il s'élève des regrets dans mon cœur que les réflexions ont bien de la peine à calmer; je suis beaucoup moins sensible aux promesses de me faire faire des miracles.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, le plus joli

[1] Veuve de Michel de Conflans, marquis d'Armentières. Il ne faut pas la confondre avec mademoiselle d'Armentières (Henriette de Conflans), qui mourut en 1712 sans avoir été mariée. (*Voyez* la *Lettre de madame de Sévigné*, 18 mai 1671.) *G. D. S. G.*

livre que l'on puisse lire, et dans le goût le plus neuf. Je comprends que les auteurs rigoureux y trouvent des défauts; mais les femmes, accoutumées aux négligences de l'écriture, n'en sont point choquées, et sont charmées des traits d'esprit dont cette histoire pétille partout. Madame d'Orves qui est ici et qui l'a lue avec grand plaisir, me prie de vous faire cent mille compliments de sa part. J'ai envoyé ce livre à M. Olivier; mais avec votre permission, je l'ai prié de me le renvoyer bien vite, car je le garde pour moi, et vous supplie instamment, dès que la suite paroîtra, de me l'envoyer par la même voie. J'attends cette galanterie de votre part, et vous rends un million de graces de vous être souvenu de moi dans cette occasion.

Je crois que vous ne manquez pas de gens à Marseille qui vous disent toutes les nouvelles du pays, ainsi je ne tomberai point dans la répétition, que pour vous dire mille et mille fois que personne ne vous honore, Monsieur, et n'est avec un plus sincère attachement, etc.

LETTRE X.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

20 août 1731.

Vous m'inquiétez beaucoup, Monsieur, avec votre fluxion sur la poitrine : vous dites cela comme si vous ne disiez rien : donnez-moi de vos nouvelles, je vous en conjure; je n'ai pu savoir celles que vous mandez à d'Orves : il est à Toulon, et moi toujours à Marseille, où j'achève ce terrible mois d'août, jusqu'au 27 que d'Orves doit arriver à Belombre, mais pour peu de jours. Je lui enverrai demain votre lettre, et il me mandera ce qu'elle contient. Tout le monde vous donne l'intendance de Toulon, et moi, si elle vous plaît, je vous la donne aussi. Ce qui me réjouit et me fait rire, c'est que l'on commence ici à vous regretter, et moi je leur ris au nez, et je leur dis que c'est bien fait, et qu'ils ne vous méritent pas; les hommes sont étranges. Sineti part, il va vous joindre.

Si par hasard les bruits d'intendance sont fondés, et que vous n'ayez point établi le pauvre Boismortier[1], tout nous échappera : pensez-y un

[1] Boismortier étoit un chirurgien auquel madame de Simiane portoit de l'intérêt.

peu, Monsieur, une survivance assure tout; enfin il est sous votre protection. M. de La Tour a eu deux accès de fièvre, ce n'est plus rien; mais qui n'a pas été malade? qui a pu résister à cette canicule? Pour moi je l'ai eue tout entière dans les *boyaux;* quatre gouttes de pluie ont un peu rafraîchi l'air et les *entrailles* de Madame[1]. Madame de Bonneval[2] se porte bien; la belle madame de *Beaurecueil* a la petite vérole, à Sistéron. *Pouponne*[3] est à l'engrais, chez Villemont : elle est précisément comme vos jolis poulets. Les chevaliers vous saluent très-humblement, et moi, sans tant de façon, je vous aime de tout mon cœur, Monsieur. Et madame d'O, que je suis aise qu'elle ne change point! Ayez la bonté de lui dire mille choses pour moi, Monsieur.

[1] Allusion à la première scène du premier acte du *Malade imaginaire.* M.

[2] Julie-Adélaïde de Forbin d'Oppède, femme de Roux de Bonneval, conseiller au parlement de Provence. *M.*

[3] Petite-fille de madame de Simiane, et fille de Thérèse de Simiane, mariée en 1725 à Jean-Baptiste, marquis de Castellane-Esparron. *M.*

LETTRE XI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 11 décembre 1731.

J'ai grand regret, Monsieur, à tous les pas précipités et inutiles que vous avez faits, et qui nous ont dérobé les moments que vous nous aviez destinés. Votre courte apparition n'a fait qu'augmenter le désir que nous avions déjà d'avoir l'honneur de vous voir; il a fallu contraindre nos empressements, ravaler toutes nos questions, réprimer notre curiosité sur cent mille choses, et vous en laisser ignorer aussi un grand nombre. J'aurois bien sérieusement souhaité de pouvoir vous entretenir un peu avant votre arrivée à Marseille, parce que je sens que personne n'est plus véritablement votre amie que moi. Ce prince (*le comte de Toulouse*) a tout dérangé, et, en vérité, ce n'étoit pas trop la peine de s'en faire une si grande fête. Il méprise tout, il ne se soucie de rien, les honneurs le fatiguent, et il ne lui vient pas dans l'esprit, encore moins dans le cœur, de savoir le moindre gré aux gens qui se tourmentent le plus pour lui. Si cette fierté étoit soutenue d'un cortége et d'une représenta-

tion respectables, ce seroit une consolation: mais si vous voyiez ce train et ces figures, vous ne leur donneriez pas le moindre asile; et si vous leur donniez quelque chose, ce seroit l'aumône. Notre ville d'Aix, et surtout le cours, étoient cependant le plus beau spectacle que l'on puisse imaginer. Je sais bien que Marseille en avoit encore eu de plus magnifiques à présenter; mais il n'en auroit pas été ému davantage : ainsi je vous conseille de prendre patience, et de nous venir voir. Je suis chargée, Monsieur, de vous faire cent mille compliments de la part de M. le comte de Coëtlogon, syndic des états de Bretagne, et de vous supplier de sa part de vouloir bien vous charger du soin de faire embarquer par un bâtiment sûr et connu de vous, des provisions d'huile, d'olives, et autres raretés de Provence qu'il m'a demandées, et que je vous adresserai à Marseille, selon qu'il m'en a priée. Il vous demande surtout de bien recommander cet envoi, et de prendre toutes les précautions que vous saurez mieux que nous pour que tout arrive à bon port à Nantes, à l'adresse de M. de Laurencin, négociant à Nantes, pour faire tenir à M. le comte de Coëtlogon, procureur et syndic des états de Bretagne. Il me mande qu'étant votre ami, il est persuadé que vous vous ferez un plaisir de lui rendre ce petit service, et de vous

charger de cette commission. J'attends votre réponse, Monsieur, pour lui faire la mienne, et l'on travaille à préparer la voiture qui arrivera chez vous bien conditionnée.

J'ai bien des remerciements à vous faire de toutes les amitiés de M. Garanaques et du zèle de tous les ouvriers du parc qui ont suivi en tout cela vos ordres; j'espère que vos bontés ne seront pas imparfaites; vous entendez, Monsieur, et, en vérité, j'ai grand besoin de quelque douceur, dans les dépenses immenses que j'ai faites. J'ai compté beaucoup sur vous, et je suis bien assurée de ne m'être pas trompée.

Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, de ma sincère reconnoissance, et que ce n'est pas un discours ordinaire, mais les véritables sentiments d'un cœur qui vous aime et vous honore parfaitement.

J'ai l'honneur d'être au-delà de toute expression, Monsieur, etc.

LETTRE XII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Aix, le 24 décembre 1731.

Je ne pourrois en quatre pages d'écriture répondre aux quatre lignes que je reçois de vous, Monsieur : je n'ai jamais rien vu de si joli, de si galant : comment faites-vous pour rendre si agréable un compliment si commun, si trivial, si répété? Dites-le-moi, je vous en prie, car je suis désespérée de ces lettres de bonne année; il me prend envie de souhaiter toutes sortes de guignons à ceux à qui j'écris, afin de varier un peu la phrase. Je n'ai pas la force de commencer par vous; ainsi, Monsieur, apprenez que je vous souhaite de bonnes années sans nombre, tous les bonheurs que vous méritez, et que je suis avec un attachement très-parfait, etc.

On ne parle que de votre passion pour frère Côme, et de la sienne pour vous; je vous en félicite, Monsieur.

LETTRE XIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 16 mars 1732.

J'ai reçu, Monsieur, tous les dessins que vous avez eu la bonté de m'envoyer : nous allons les exécuter : vous êtes le maître de la salle à manger de Belombre, faites-y tout ce qu'il vous plaira, mais dans le plus simple. Il me prend des inquiétudes terribles, que tant de délicatesse dans les ornements n'en requière dans les mets qui seront servis dans toutes les salles à manger. J'ai peur qu'il ne m'arrive quelque confusion, dont vous serez le premier spectateur, s'il plaît à Dieu.

M. de Bandol est arrivé en bonne santé à Paris, non sans encombre. Sa chaise s'est cassée à Nevers; il a été obligé d'y en acheter une. Mon Dieu! qu'un petit gentilhomme à lièvre est heureux dans sa gentilhommière! Rien ne le trouble, il n'espère rien, il ne craint rien, ses jours coulent dans l'innocence; il est sans passion et sans ennui; il n'a besoin que de ses guêtres, elles font tout son équipage; quand elles se rompent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que

les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans. Il me semble que je le vois d'ici, tant mon imagination se remplit vivement de cette idée. Qu'il y a loin de lui à M. le grand prieur[1]. Je vous prie de lui faire valoir que, malgré mon goût et ma subite inclination pour ce paisible *forestier*, je l'aime encore davantage dans ce moment : c'est tout ce que je puis dire de plus fort. Adieu, Monsieur : honorez toujours de votre amitié la personne du monde qui vous est le plus sincèrement dévouée.

LETTRE XIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 30 mars 1732.

Cela est tout simple; vu le temps présent; on arrive à Paris, chaise rompue, brancards brisés : on n'est pas plus tôt arrivé, qu'on a ordre de ne point paroître à la cour et de rester à Paris, et le lendemain lettre de cachet pour revenir à Aix. Grande exactitude à obéir, et pour cela chaise neuve qui coûte bien de l'argent, mais qui est

[1] Fils naturel de Philippe d'Orléans, régent du royaume et nommé grand prieur de France en 1719. On conçoit que madame de Simiane n'approuvoit pas ce scandale. *G. D. S. G.*

magnifique. On revient à tire d'aile : on conte son aventure à tout le monde : on apprend en arrivant que M. le premier président part le lendemain pour Paris. On y va dès le matin, visite à l'ordinaire; on parle des chemins, de la pluie et du beau temps, et le jour d'après on siége et on préside à la Grand'Chambre, où l'on est actuellement, et voilà tout; il n'y a ni plus ni moins à cette aventure. On a rapporté pour cinq cents écus de jolis bijoux, sans compter la chaise de poste, et on se porte à merveille.

Si les ouvriers s'endorment ainsi, jamais nous ne pourrons habiter Belombre. Au nom de Dieu, Monsieur, ayez la bonté de vous mettre un peu en colère et de me recommander à M. de Garanaques, tant pour cela que pour mes pieds de table et pour le marbrier qui ne m'apporte point ces *benoîtes* tables. J'ai un sort pour que rien ne finisse chez moi.

Je suis ravie des bonnes nouvelles des galères et de la gratification de mon pauvre Ligondès. J'ai eu des nouvelles de La Varenne : on s'y porte bien et on y pleure amèrement.

Je vous suis tendrement acquise, Monsieur.

LETTRE XV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 8 avril 1732.

Vous approuvez bien, Monsieur, que l'on aime ses domestiques; vous voulez bien qu'on leur rende tous les services que l'on peut; vous convenez bien que vous êtes en place pour acquitter vos amis de ce devoir : enfin, vous permettez bien que je m'adresse à vous avec toute sorte de confiance pour vous demander une grace : la voici, Monsieur, dans ce petit mémoire; elle intéresse un de mes gens, elle fait sa fortune, elle fera le motif de ma très-vive et très-sincère reconnoissance.

Comment vous portez-vous, Monsieur? Savez-vous toutes nos lettres de cachet et nos exils laïques et ecclésiastiques? J'en reviens à mon gentilhomme du Vivarais [1], et vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes à la façon du pays.

[1] *Voyez* la lettre du 16 mars précédent.

LETTRE XVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 25 juin 1732.

On me dit hier au soir que vous aviez une place de conseiller d'honneur dans le parlement[1]. Je vous en fais mon compliment, Monsieur. C'est à vous à y mettre une juste valeur, et à la proportionner à cet objet. Il me semble que cette place vous étoit due de droit, et que cet événement est des plus simples; mais je veux bien que vous sachiez que, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes choses, tout ce qui vous regarde me touche et m'intéresse infiniment. Les grandes nouvelles de Paris ôtent la parole[2]; c'est

[1] M. d'Héricourt fut nommé conseiller d'honneur au parlement de Provence, en 1732.

[2] La bulle *Unigenitus* agitoit l'Église, troubloit la robe et bouleversoit la France. Un mandement de M. de Vintimille, archevêque de Paris, vint mettre le comble aux persécutions organisées par le fanatisme. Le parlement, alors conservateur des lois, ne put voir un pareil mandement sans sévir contre. Il le supprima par arrêt; mais le conseil en rendit aussitôt un autre qui déclara nul et comme non avenu l'arrêt de cette compagnie, et lui ôta la connoissance des appels comme d'abus sur les matières ecclésiastiques. Le parlement, se voyant enlever un droit qui faisoit l'essence de son ins-

à cela que j'attribue votre long silence. C'est aujourd'hui, ce matin, que l'on juge ces malheureux, Lescale et Barlet. Vous savez ce que c'est. Vous aurez dimanche la *case* Bandol. J'ai fait ce que j'ai pu pour que madame de Bandol voulût voir Belombre; c'est l'affaire d'une heure. Il me paroît qu'elle en auroit envie, mais que le temps lui manquera. C'est votre affaire, Monsieur, vous êtes intéressé à l'honneur de Belombre.

Vous avez un bon cœur, Monsieur; vous avez des entrailles; vous savez ce que c'est qu'un vieux et ancien domestique d'un père et d'une mère tendrement aimés. Voilà un pauvre vieillard affligé que je vous présente, Monsieur; il n'étoit pas domestique, mais excellent sculpteur, qui a travaillé toute sa vie aux châteaux de Grignan et de La Garde: c'est un ouvrier qui a été admirable, et de pair avec les plus fameux. Il travaille encore à quatre-vingts ans qu'il possède; au surplus, bon et honnête homme. Ce misérable père

titution, s'en plaignit, cessa ses fonctions ordinaires. Jean-Baptiste-Maximilien Titon, conseiller de la grand'chambre, recommandable par sa profonde érudition et sa solide piété, l'abbé Pucelle, neveu de Catinat, magistrat intègre, presque octogénaire, furent arrêtés, et transférés dans la tour de Ham, de là on ne sait où. Toutes les réponses aux réclamations, aux sollicitations se terminoient par de nouvelles arrestations. Voilà ce que madame de Simiane sous-entend dans ce passage, où elle retient son indignation, par prudence, contre l'arbitraire, la violation des lois et la sûreté individuelle. *G. D. S. G.*

a un fils qui le soulageroit dans sa vieillesse; il s'est avisé de donner un soufflet à son sergent, le voilà aux galères pour la vie. Il est venu à moi tout en larmes, je lui ai dit toute l'impossibilité de ravoir ce fils; il le sait; il m'a montré cette lettre que je vous envoie de l'abbé de Suze, aumônier du roi. Je vous conjure, Monsieur, de vouloir accueillir charitablement et cordialement ce pauvre homme, cela le consolera : dites-lui que vous lui accordez votre protection; et puis dans la suite nous verrons s'il y auroit quelque moyen de le servir réellement. Il sera content de cela, et vous me ferez un sensible plaisir. Quand je vois un vieux bonhomme que j'ai vu toute ma vie chez mon père, que je le vois fondre en larmes à la vue de son portrait, je vous avoue que s'il me demandoit mon bien, je crois que je le lui donnerois, et je vous annonce que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de ce fils galérien; prenez courage et armez-vous de patience.

Ce ne sera plus que le 7 que j'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur; je vous en dirai les raisons; elles sont trop longues pour une lettre qui l'est déjà beaucoup, mais que je ne finirai pas sans vous dire que M. le chevalier de Castellane, d'accord avec M. Verdun, mon traître de valet-de-chambre, après m'avoir empêchée d'entrer dans ma nouvelle maison pendant huit jours, sous pré-

texte de la couleur que l'on mettoit au plancher, m'y menèrent il y a deux jours, et que je trouvai la maison meublée depuis la cave jusqu'au grenier, sans qu'il y manque un clou, toutes les fenêtres et cheminées du rez-de-chaussée posées; enfin, affaire de *fées ;* voyez si cela se peut souffrir, c'est un enchantement de toutes les façons; et Belombre m'est un peu obligé cette année.

Adieu, Monsieur : j'ai un extrême désir d'avoir l'honneur de vous embrasser. Ayez la bonté de rendre la lettre de l'abbé de Suze à *Mesangeau*, c'est le nom de ce bonhomme.

LETTRE XVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 28 juillet 1732.

Monsieur l'intendant revient donc de son rocher; s'il est aussi brûlant que les nôtres, je le plains beaucoup. Sait-il bien, cet aimable intendant, qu'il y a long-temps que nous ne l'avons vu, et qu'il ne faut pas mettre les gens en goût, et puis les planter là ? On a cent choses à lui dire, encore plus à entendre. Sait-il bien encore qu'il est attendu vendredi à Belombre, et que les draps sont déjà dans son lit ? ce sont mes nouvelles, j'ai cru devoir les lui communiquer.

LETTRE XVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 22 août 1732.

Les timides nymphes de l'Euvone ne répondent pas à des chants si doux et si séduisants. Si on les agace trop, j'ai peur qu'elles ne se gâtent. C'est le temps des complots, il s'en forme un tout le long de la côte pour leur faire perdre cette belle simplicité, qui est tout leur ornement. Déjà les voilà tristes à mourir d'avoir vu échouer une partie sur la mer, dont elles s'étoient flattées; venez demain pour les consoler, amenez M. de Rochegude, on le désire, et on veut bien qu'il le sache. Mais ne sont-ils pas deux? Faites sur cela ce que vous jugerez à propos; mais surtout faites des vers, Monsieur; car en vérité, vous les faites bien jolis; vous le savez bien, et vous n'avez que faire de ma fade louange.

LETTRE XIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 10 septembre 1732.

Mille et mille graces soient rendues à qui m'a envoyé un vent si aimable, si favorable, si délectable, si guérissable, et toutes choses en *able*. Il est sept heures, et l'estomac n'a rien dit; nous avons eu grand monde, tout est reparti. Les chevaliers, ignorant l'intention qu'on avoit sur eux, se sont fatigués à la chasse, et feroient mauvaise figure ce soir auprès des dames : ils font leurs très-humbles excuses. J'aurois de la gaieté aujourd'hui, si je ne regrettois la soirée d'hier, dont je profitai si mal; ainsi va le monde.

Je suis pénétrée de vos bontés et de vos attentions, Monsieur. Être enchanté auprès d'Armide, et se souvenir de ses amis, c'est une très-belle action. Bon soir, belle Armide.

LETTRE XX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 26 octobre 1732.

Est-ce de Maroc que vous m'avez envoyé une si belle peau, Monsieur? Hélas! je n'en doute pas; je ne vous vois plus, je n'ai plus l'espérance de jour à autre de vous voir arriver, tantôt à dîner, tantôt à souper. Le *chancelier Olivier* ne vous annonce plus, ni vous, ni vos volontés: enfin, c'est un changement auquel je ne m'accoutume pas, et dont toutes les gentillesses de mon petit palais ne me consolent point. Je me suis jetée dans une retraite totale; les orages, les éclairs, les tonnerres, sont ma seule compagnie, et ont si bien rompu tout commerce avec le reste du monde, que voilà trois ou quatre courriers qui ne passent point: ainsi pas la moindre petite nouvelle. M. d'Orves nous a quittés, le chevalier de Ligondès est à Saint-Marc, et celui de Castellane chez ses parents. Je suis avec *Pouponne*[1] et mes pensées, tant bonnes que mauvaises. Vous êtes l'objet des premières : ne m'oubliez pas, je vous prie, Monsieur.

[1] Castellane.

A votre retour à Marseille, M. de Villemont aura soin de vous payer la peau. J'attends la console, sans quoi la pendule sera long-temps sur la cheminée. Oserois-je vous prier de me mander de quelle largeur il faut que soit la bordure dorée de la tapisserie de cuir vert du salon à manger? faut-il toute la bordure, ou bien un galon seulement? Prononcez, je vous prie, et ne doutez jamais de tout ce que je vous suis. Vous direz bien quelque petite chose de moi aux dames de Vence, s'il vous plaît, Monsieur.

LETTRE XXI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 21 novembre 1732.

Je suis au désespoir, Sineti n'est point ici : je lui envoie dans l'instant un porteur exprès à Apt, il sera ici demain au soir sans faute. Conservez-lui votre bonne volonté et votre précieuse amitié : vous êtes un ami du premier ordre. Je suis dans l'enchantement de la bonté de votre cœur; vous ne sauriez rien faire qui me fasse plus de plaisir assurément que de placer ce pauvre garçon. Je vous conjure de l'attendre, je voudrois le tenir; mais enfin, il sera sûrement vendredi

à Marseille avec tout le secret et les précautions nécessaires. Carcassonne est bien indigne de l'honneur de votre protection. Voudriez-vous, pour que je profite de son peu de sens et de vos bontés, m'accorder une place d'écrivain du roi, pour un ami de Verdun, nommé Bardon, honnête garçon, écrivant comme les anges. Le pauvre Verdun se met à vos genoux, pour vous demander cette grace.

Mille remerciements de la charpente. Je suis au milieu de cent mille voix qui m'étourdissent; je ne sais ce que je dis; mais je sais que je vous aime de tout mon cœur. Je n'ai pas le temps de vous dire cela plus poliment.

LETTRE XXII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 22 novembre 1732.

Si les choses inanimées ne vous apprennent rien de moi, Monsieur, il ne faut pas que vous espériez d'avoir jamais de mes nouvelles, avec le divorce que j'ai été faire avec tous les mortels. Mais voyez de quoi je me suis allée aviser; si j'avois prévu l'embarras où cela me mettoit, par

rapport à vous, je serois demeurée parmi les hommes, et à portée qu'il n'en parût aucun devant vous qui ne vous parlât de moi. Je ne vois plus de remède à ce mal que de venir vous-même : vous me l'avez promis, et j'entends encore le françois. Venez donc en propre personne, Monsieur; venez triompher de toutes mes résolutions, et les voir céder au foible que j'ai pour vous, et dont ce babillard de Ligondès vous a parlé, si je ne me trompe, dans une de ses lettres. J'ai cependant une grande quantité de choses à vous dire; je ne sais par où commencer. Je crois qu'il faut capter d'abord la bienveillance de mon lecteur, en lui disant que j'ai vu la beauté Beaurecueil. J'ai dîné avec elle chez madame de Bandol; je l'ai contemplée tout à mon aise : cela est beau certainement; cela est pâle; cela est maigre; cela est changé; mais j'ai démêlé tout cela, je la vois telle qu'elle est naturellement, et telle que vous l'avez vue. Je l'ai admirée, hélas! en femme qui n'a plus de raison de lui trouver des défauts. J'en suis enchantée. Le premier article vous a-t-il mis de belle humeur. J'espère que vous n'êtes pas fâché des nouvelles du premier sénat; les réponses ont été bien gracieuses; le retour des exilés ne vous déplaît pas. Je vous en fais mon compliment, Monsieur; mais je ne vous félicite pas plus du retour que du départ :

la belle action de celui-ci appartient au voyageur. Il y a encore de la curiosité à avoir pour le premier décembre : à chaque jour suffit sa curiosité comme son mal; ainsi laissons cela et marions mademoiselle Ranchet. Vos bontés pour elle en font pour moi un événement intéressant, et je suis bien satisfaite d'ailleurs de la bonne acquisition que nous faisons à Aix. La maison de madame de Bandol devient brillante; elle se trouve bien de ce nouveau genre de vie, et ses amis, c'est-à-dire la très-bonne compagnie, s'y rassemble avec grand plaisir. Le président va et vient de son appartement, selon que le jeu lui plaît. Rien n'est plus décent, plus convenable, ni mieux arrangé.

Ligondès, pénétré de votre amitié et de vos vues pour lui, vouloit partir ce matin. Je l'arrête encore quelques jours sur la phrase de votre lettre, qui lui donne congé jusqu'à la revue. J'ai de sérieuses raisons pour le garder ce peu de temps. Le marquis d'Antin [1] doit passer à Aix; je serai bien aise de le voir, et il me faut mon grand-maître de cérémonies : vous le voulez bien, j'en suis sûre. Je ne sais plus ce qu'est devenu mon gendre Castellane; son frère est revenu de ses montagnes, la ville se remplit, voilà

[1] Vice-amiral de France, lieutenant-général au gouvernement d'Alsace.

à peu près toutes mes nouvelles. Ma pendule attend sa console, et sa console, à ce que je comprends, attend son ouvrier, et moi je vous attends avec une impatience proportionnée à tous mes sentiments pour vous, Monsieur; vous les connoissez, mais non encore tels qu'ils sont.

LETTRE XXIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 30 novembre 1732.

Je n'ai point vu le pauvre Sineti, Monsieur; il ne me trouva point chez moi, et quand j'envoyai chez lui en rentrant, il étoit malade et prêt à se coucher. Je suis véritablement en peine de lui : son père n'est point trop mal; mais je crois qu'une petite absence et un peu de repos lui étoient absolument nécessaires. Son département et ses fonctions me semblent pénibles; l'air contagieux d'un hôpital n'est pas sain; vous avez de la bonté pour lui, vous voulez le conserver, vous en avez trouvé le seul moyen, je vous en remercie.

Que vous dirois-je de notre cher Ligondès, sinon que nous l'aimons tendrement, que nous le regrettons au-delà de toute expression, et que



premier mouvement m'y portoit, la réflexion m'a arrêtée, et n'ayant fait aucune visite dans la ville, celle-là auroit paru singulière. La petite femme sera heureuse comme la reine, avec un très-honnête homme et dans une belle ville.

Je vous renvoie la lettre de notre ami *Mairan* [1]; Monsieur, elle est écrite à merveille. J'y aperçois des sentiments pour vous que je comprends mieux que personne, et je l'en aime davantage. Quand il vous viendra quelque lettre de la petite Angloise, faites-m'en part, je vous en prie, mais surtout de ce qui se sera passé le 2 de ce mois. Comptez sur ma discrétion, comme je compte ne pouvoir savoir rien de bien sûr, que ce que vous recevrez.

J'ai bien envie d'avoir l'honneur de vous voir; il me semble qu'il faudroit se rassembler pour écouter les nouvelles de ce moment présent.

[1] Jean-Jacques d'Ortous Mairan, savant astronome-géomètre, dont nous avons un excellent *Traité de l'Aurore boréale*, et aussi un *Traité de la Glace*. Il mourut en 1771, à 93 ans. *G. D. S. G.*

LETTRE XXV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 29 décembre 1732.

J'ai si peur que vous ne me souhaitiez la bonne année le premier, que je me dépêche de faire mon compliment : le voici : Bon jour et bon an, Monsieur, et tout ce qui s'en suit : voilà mon affaire faite, et très-bien faite, je le soutiens ; car trois mots qui viennent d'un cœur bien sincère et bien à vous, valent un trésor. Divertissez-vous à présent à tourner joliment votre réponse et vos souhaits ; cela ne m'embarrassera point et me fera grand plaisir. Je vous pillerai, et ferai mon profit de ce que vous me direz. Vous vous retrouverez en plein Paris, en pleine cour. Et pourquoi non ? vous pillez bien mon salon, mes corniches, etc. Il est vrai que le vol n'est pas égal ; mais il y a de grands et de petits voleurs.

Adieu, Monsieur. Que je vous plains ces jours-ci !

LETTRE XXVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 1er février 1733.

Oh dame! c'est que je suis la plus raisonnable et la plus juste personne qui soit sur terre : vous allez voir. Je veux bien vous oublier, mais je ne veux pas que vous m'oubliiez ; je n'entendrois aucune raillerie, et je gronderai dès qu'il y aura un intervalle un peu considérable. Voilà, Monsieur, sur quoi il faut que vous comptiez, s'il vous plaît : et ne venez point tenir de mauvais propos; que c'est par discrétion que vous ne voulez pas interrompre ma retraite; mauvaises raisons non reçues. Quant aux miennes, pour un marché qui paroît inégal, avec un peu de méditation, que vous y trouverez de choses flatteuses! Je vous y renvoie, Monsieur. Je voudrois bien vous voir ici, je soupire après Belombre, je veux que vous vouliez y venir souvent passer des soirées avec nous; vous savez parler toutes sortes de langues ; vous savez vous accommoder à tous les esprits; vous savez permettre que l'on tienne son imagination un peu enchaînée et

dans le solide et le sérieux : n'êtes-vous pas charmant ? moyennant quoi ne renoncez point à moi, et soyez persuadé que je vous suis sincèrement et tendrement attachée, Monsieur, et pour la vie. Permettez que je vous adresse ce billet pour M. Garanaques.

Messieurs de Castellane et de La Boulie vous font des millions de très-humbles compliments.

LETTRE XXVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 17 février 1733.

Quand je ne vous serois venue dans l'esprit que le mercredi des cendres, c'était bien assez, Monsieur, pour exciter ma reconnoissance ; mais vous ressouvenir de moi au milieu du bal et des plaisirs les plus vifs du carnaval, il y a de quoi me faire tourner la tête. Vous excusez mieux que moi le marché que je vous ai proposé : je ne saurois parvenir à vous oublier ; c'est une chose étrange que mon foible pour vous : je prends le parti de ne plus combattre ce penchant, de vous aimer de tout mon cœur, et de penser à vous bien tendrement et bien solidement ; car mes pensées ne sont point frivoles : je vais au fait. Je

vous enrichis, je vous établis, je vous marie, je vous fais le sort du monde le plus joli et le plus heureux; je me place à portée de voir tout cela, je vous possède à Belombre. Enfin, que ne fais-je point! je défie l'imagination vive et jeune de votre Angloise d'aller plus loin. Cette lettre de rencontre est en effet un portrait, on voit cette personne. Il y a dans mes châteaux en Espagne de la voir à Marseille à la suite de madame votre mère, à qui je fais vous rendre une visite, et voir la Provence. Si vous ne trouvez pas que je m'occupe assez de vous, vous n'avez qu'à dire. Ne grondez point madame d'Héricourt de vous avoir négligemment envoyé cette lettre; au contraire, dites-lui de vous en envoyer tant qu'elle pourra : elles sont vives et jolies. Nous savons ici toutes vos fêtes; savez-vous les nôtres? et la résurrection de l'ordre de Méduse! J'ai reçu des descriptions de la cour et de Paris, qui donneroient envie de s'en éloigner, si nous n'étions pas déjà au bout du monde. Mais y sommes-nous mieux? non : concluons qu'il faut se faire une habitation au-dedans de soi, y admettre bien peu de gens, la décorer d'ornements solides et agréables, avoir un monsieur Lainé qui donne de beaux dessins, les bien exécuter soi-même, et s'y renfermer. M'entendez-vous, Monsieur? vous ferez fort bien; car pour moi, je ne m'entends

presque plus, je sens que j'extravague. Adieu, etc.

LETTRE XXVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 17 mars 1733.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de faire espérer l'honneur de votre protection au sieur Ferrand, qui se présente à vous aujourd'hui : Il a une grosse famille, de jeunes, jolies et sages filles; tout cela demande un peu de bien, et il n'en a point : un petit emploi pourvoiroit à tout; je vous le demande pour lui, et je joins mes prières à celles de M. le président de Bandol. C'est la mouche du coche; mais n'importe, ma reconnoissance n'en perdra rien de sa force, non plus que tous les sentiments que vous me connoissez pour vous, Monsieur, et que je vous ai voués pour toute ma vie.

La bastidane[1] *de* BELOMBRE.

[1] *Voyez* le mot *Bastide* sous la date du 7 juillet ci-après.

LETTRE XXIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 28 avril 1733.

Il m'est revenu que M. de Bandol compte que vous souperez chez lui le jour que vous arriverez à Aix, Monsieur, et moi je compte sur cet honneur-là aussi, et j'ai invité et prévenu le président de Ricard, qui s'y attend. Évitez une querelle qui deviendroit sérieuse entre M. de Bandol et moi, d'autant plus que les esprits sont aigris de part et d'autre par plusieurs poissons d'avril qui ne sont pas encore digérés. Sérieusement, ayez la bonté d'écrire un mot au président pour lui apprendre votre engagement avec moi, et instruisez-moi de votre marche; elle me seroit bien agréable, si elle ne m'annonçoit pas une absence longue et insupportable.

LETTRE XXX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 25 mai 1733.

Je fais tout le cas que je dois de votre aimable attention pour moi, Monsieur ; rien n'est perdu avec une personne qui en connoît tout le prix. Je vous remercie donc de tout mon cœur de m'avoir appris votre arrivée à Paris. Je m'étois avisée d'être inquiète de vous, au hasard que l'on se moquât de moi d'être en peine de quelqu'un qui est jeune, qui se porte bien, et qui voyage dans le mois de mai. Votre lettre a tout rassuré, et m'a fait un grand plaisir; il n'y a que la date qui m'en déplaît. Quand je vous vois à deux cents lieues de nous, quand je pense que Belombre sera sans vous cet été, je m'afflige et je suis toute découragée. Mais de quoi vous vais-je parler! vous avez bien d'autres idées. Nous voilà dans les grandes mers ; vous avez trouvé monsieur votre père encore foible et infirme, je le sais par le président de Ricard; madame votre mère en bonne santé : vous leur avez nommé mon nom, j'en suis persuadée : vous avez trouvé madame d'O toujours la même, et se souvenant de ses

anciennes amies : mon Dieu, que cela est beau et rare! Je suis effrayée de tous ces enfants uniques qui ont péri ou qui vont périr, et des maisons sans ressource : beau sujet de réflexion pour les personnes qui ont le temps d'en faire. Que deviendront les affaires du parlement [1]? J'en suis bien agitée; j'ai le malheur de n'entrevoir pas ordinairement les objets dans un point de vue agréable; tant mieux si je me trompe. Nous n'avons rien en ce pays-ci digne de vous être mandé; des missions, des sermons, Aix en est farci [2].

[1] Le mandement de l'archevêque d'Arles avec les notes est un monument théologi-comique, dans lequel ce prélat fait gloire de braver la jurisprudence des magistrats, l'autorité des ministres, la majesté même du roi qu'il ne respecte et ne reconnoît qu'autant que le monarque est favorable à la bulle. Le parlement d'Aix fit brûler ce mandement, et le prélat fut exilé. *G. D. S. G.*

[2] Ce passage paroîtroit peu convenant si on ignoroit que madame de Simiane pensoit comme madame de Sévigné, sa grand'mère, sur les guerres théocratiques soufflées par l'esprit jésuitique, et sur ses doctrines absurdes et scandaleuses du pouvoir et de la domination pour faire des dévots de méthode et de mesure ou des conversions éventuelles. Les extravagances de Henry-François-Xavier de Belzunce, évêque de Marseille, de l'archevêque d'Arles et tout ce qui se passoit à Aix et dans la Provence à cette époque n'offre qu'un tissu de pieuses folies. Jamais on ne vit tant de processions ou d'oraisons ambulatoires, tant de croix plantées, tant d'assemblées nocturnes, tant de sermons comiques, tant d'indulgences et si peu de conversions. Nous avons sous les yeux les nouvelles du temps : les scandales qu'elles déroulent seroient pour un peuple chrétien un nouveau scandale que nous épargnons à la morale, à la religion et au respect que l'on doit à l'autorité.
G. D. S. G.

M. de Bandol est allé faire une course légère à Brindes jusqu'à mercredi. Dites-moi des nouvelles de mademoiselle de Poirier (dis-je son nom?) *Pouponne* est très-étonnée de se voir respectée; elle vous fait ses petits compliments, et tout ce qui m'environne vous respecte, vous honore, et me charge de vous le dire. Pour moi, Monsieur, je n'y fais pas tant de façon, je vous regrette et vous aime de tout mon cœur.

LETTRE XXXI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 12 juin 1733.

C'est un tableau que tout ce que vous dites du pays où vous êtes, Monsieur; il me semble que j'y suis: gens affairés de riens; gens parlant beaucoup et ne disant rien; gens affectueux qui ne sentent rien; gens écoutants qui n'entendent rien; gens enfin fort aimables qu'il ne faut point aimer; gens sociables qu'il faut, s'il vous plaît, quitter bientôt pour venir commercer avec gens simples, rustres, brutaux, si vous voulez, mais francs et sincères, et qui désirent beaucoup votre retour. Ma lettre, Monsieur, est donc allée tout de suite à P.... J'aime mieux qu'elle y soit lue

qu'à Versailles. Je n'ai point été surprise de la bonne réception qu'on a faite dans la rue Saint-Augustin à celle que vous avez eu la bonté d'y porter; c'étoit déjà une grande avance d'être présentée par vous: mais d'ailleurs le cœur de cet ami n'est pas équivoque; il est de la bonne et vieille roche, et des meilleurs. Je ferai peut-être bientôt usage de son habileté et de son autorité; peut-être aussi que M. Perrin [1] finira tout: c'est un autre ami à qui j'ai des obligations sans nombre; il semble qu'il ne soit à Paris que pour mes affaires. Celles qui me tourmentent à présent sont effrayantes; car il s'agit d'une vieille tante [2] qui veut former opposition au paiement du prix d'une terre que j'ai vendue en Bretagne de son gré, de son consentement, et je craindrois quelque confiscation de la part des acquéreurs; ce qui n'avanceroit pas les affaires de cette tante, et gâteroit fort les miennes; vous savez ce que c'est que les consignations. Tout ceci est une terreur qui sera peut-être vaine: il ne faut point en parler, s'il vous plaît, pour ne pas réveiller le chat qui dort. Je vous remercie, Monsieur,

[1] Denis-Marius de Perrin, l'éditeur des *Lettres de madame de Sévigné*.

[2] Monsieur de Monmerqué croit que cette vieille tante ne peut être que la marquise de Sévigné, veuve de M. de Sévigné le fils; elle devoit avoir environ 70 ans.

de ce que vous m'avez envoyé en dernier lieu; je suis ravie que tout se soit passé tranquillement. Mais que sortira-t-il de ce sacré collége qui s'assemble journellement[1]? On dit que c'est pour trouver un nom à la bulle; si elle avoit certains parrains, cela seroit bientôt fini.

Le marquis d'Antin a passé ici; il y arriva à huit heures du matin, il a dîné, soupé et couché chez moi, et repartit le lendemain pour Marseille, et tout de suite à Toulon, où il est.

J'ai été charmée de la pension de notre pauvre comtesse; je m'imagine que vous n'y avez pas nui; car vous êtes un bon ami, Monsieur, sans faire semblant de rien, *vous ai destapat :* entendez-vous ces paroles? Vous ne me dites rien de mademoiselle votre sœur; je ne veux savoir que ce qu'il vous plaira, pourvu que vous sachiez que je m'intéresse sincèrement à tout ce qui vous regarde.

Il n'y a rien de nouveau en ce pays. Missions, processions, confessions, restitutions, réconciliations; voilà ce qui nous occupe, et voici bientôt le temps de Belombre, qui m'occuperoit bien agréablement, s'il ne m'y manquoit rien. Mais, hélas!.... hélas!.... Adieu, Monsieur; regrettez-

[1] Il s'agit du collége de Clermont, depuis collége de Louis-le-Grand à Paris, dont les jésuites étoient encore en possession. C'est là où se traitoient les plans de campagne de l'armée de Loyola.

nous la centième partie de ce que nous vous regrettons; je suis chargée de vous en assurer de la part de toute la société. Ne me laissez oublier, je vous prie, ni de M. votre père, ni de madame votre mère, ni de madame d'O.

LETTRE XXXII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 17 juin 1733.

Monsieur le chevalier de Crenay me rendit bien fidèlement votre lettre à sept heures du matin, Monsieur : elle me fit grand plaisir. Il me faudroit un chevalier de Crenay pour vous porter ma réponse : mais comme le vôtre n'a pas voulu retourner à Paris, me voilà fort embarrassée, et obligée de tout ravaler et de tout garder pour une allée de Belombre, ou pour le coin de mon feu à Aix. Ce que je puis bien dire tout haut, c'est la joie que j'ai qu'un grand personnage m'honore toujours de son amitié, et que les nuages que je craignois, et auxquels je donnois des causes extraordinaires, ne soient qu'un effet tout naturel. Avec cette certitude, je souffrirai tous les silences et les apparences d'oubli, et l'oubli lui-même; n'est-il pas bien dû aux

pauvres absents! Il y a long-temps que l'on sait qu'ils ont tort. Mais revenons à notre affaire. Quand on ne peut rien dire, que dit-on? je vous le demande. Je n'ai pas assez d'esprit pour fournir à une conversation forcée; quand mon cœur ne s'ouvre pas, mon esprit se bouche. Des nouvelles? hélas! la ville d'Aix n'en fournit point; la mission est finie, la comédie lui succède demain[1]; nous partons tous pour nos campagnes. La pauvre petite Castellane[2] a eu la fièvre scarlatine et a été bien malade; elle est hors d'affaire. M. de Bonneval a la fièvre double-tierce, et mademoiselle de Suffren[3] épouse M. de Niblet; c'est comme si le père Girard épousoit mademoiselle Cadière[4]. Voilà pourquoi c'est une nouvelle. Et voici une commission: car vous croyez peut-être, Monsieur, que vous serez tranquillement à Paris sans être chargé de rien pour moi; ne vous en flattez pas.

[1] On ne voyoit à Aix et à Toulon que lettres de cachet, exils et prison au sujet des missions; bals et comédies sans relâche pour les exécuteurs. *G. D. S. G.*

[2] *Pouponne* dans plusieurs lettres.

[3] Sœur du bailli de Suffren, qui a laissé un nom célèbre dans l'histoire des armées navales de France.

[4] L'affaire du père Girard étoit devenue une affaire de jansénisme, et la matière d'un procès criminel qui occupoit tous les esprits. L'allusion de madame de Simiane porte sur cet objet. Quoique les crimes de ce jésuite fussent avérés, il fut enjoint aux juges de le sauver à quelque prix que ce fût, et ses confrères firent son apologie. *G. D. S. G.*

Vous saurez donc que dans un certain petit cabinet de ma maison d'Aix, cabinet où l'on va de ma chambre, cabinet soi-disant mon oratoire, il y a une petite tablette en encoignure, à plate-terre, qui me sert de bibliothèque, elle a trois pans et demi de hauteur : je voudrois une jolie serrure et une jolie clef angloise où façon d'Angleterre; je vous supplie de m'en apporter une avec toutes ses appartenances. Cette encoignure est cintrée et fort jolie; vous vous en souviendrez peut-être. Je suis fort pressée de cette serrure, et je ne la veux que de votre main : voyez ce que tout cela veut dire. Que je vais vous regretter à Belombre; Monsieur! cela ne se peut décrire.

LETTRE XXXIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 28 juin 1733.

Je vous réitère tous mes compliments, Monsieur, sur le mariage de mademoiselle votre sœur. Mais mon Dieu! dans quelle situation vous trouvera-t-il ce compliment? L'état où est monsieur votre père ne laisse presque pas d'espérance pour lui; ainsi je m'afflige avec vous plus encore que

je ne me réjouis. La douleur se fait plus sentir que la joie, celle de votre noce aura été bien troublée : peut-être aussi que mon imagination va trop loin, et avance des malheurs qui seront éloignés, s'il plaît à Dieu. Je le souhaite bien sérieusement, Monsieur, car je partage vos peines avec beaucoup de tendresse. Je vous supplie de vouloir nommer mon nom à madame votre mère, et à madame votre sœur, dans tous les cas fâcheux et agréables.

Vous m'avez attiré une lettre, Monsieur, qui m'embarrasse infiniment. Quand j'admirois celles de mademoiselle de Poirier, je ne croyois pas avoir un jour à y répondre, et cette commission me paroissoit bien entre vos mains. J'ai un style tout dégingandé qui lui paroîtra tout-à-fait ridicule. Je vais tâcher de le réduire au sens commun : en tout cas, vous corrigerez, s'il vous plaît, et vous la donnerez vous-même, ce qui lui servira d'excellent passe-port.

Rien n'est si solitaire que Belombre; il semble que tous mes amis se sont accordés cette année pour avoir affaire ailleurs. Le chevalier de Castellane et moi allons être tête à tête. Ligondès va à Bandol, M. de La Boulie reçoit madame de Montauban ; Dantelmy est à Aix, celui-là reviendra. *Je ne veux pas me dire qu'on s'ennuie à Belombre ; je veux, au contraire, me persuader*

que l'on est au désespoir de n'y pas être. Adieu, Monsieur, vraiment j'ai bien d'autres affaires que de babiller avec vous; je vais faire ma lettre, et suis votre servante très-humble.

LETTRE XXXIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 1er juillet 1733.

Qu'est-ce donc que vous avez, Monsieur? vous êtes dans votre lit, vous avez mal à la jambe; êtes-vous tombé? vous êtes-vous cogné? Je suis fort occupée de tout cela, et vous comprendrez aisément que c'est l'article qui me touche principalement, puisque je le fais passer avant celui de mes félicitations.

Voilà donc enfin mademoiselle votre sœur, madame de La Fare[1]! Je crois que je dois vous remercier de m'avoir laissé ignorer toutes les altercations qui ont précédé; elles m'auroient inquiétée, impatientée; il faut les regarder comme non avenues, et ne penser qu'au plaisir et à la douceur que vous aurez d'avoir cette chère sœur

[1] Mademoiselle d'Héricourt venoit d'épouser Hilarion de Roux, seigneur de La Fare, capitaine garde-côtes à Marseille.

sous vos yeux, et mariée dans une famille où tout ce qui la compose est fait pour la rendre heureuse : mais elle leur rendra bien un avantage si précieux; j'en juge par tout ce que j'entends dire d'elle, et encore plus par le sang qui coule dans ses veines. Je ne veux rien dire de monsieur son frère en particulier, les louanges en face sont trop grossières; il suffit qu'il soit dans mon cœur tel qu'il doit y être; mais je veux qu'il soit en bonne santé; j'en reviens toujours là : il ne faut point troubler la fête, s'il vous plaît, Monsieur, par un article si considérable.

Oserois-je vous prier de présenter tous mes compliments, félicitations, vœux, souhaits, à tout ce qui vous appartient? Faites, je vous prie, souvenir M. et madame d'Héricourt de la façon dont je les honore. Madame votre mère ne viendra-t-elle jamais voir ses chers enfants? la Provence devient désormais son pays. Il faut y mener cette aimable Angloise; sa présence dédommagera bien de la privation de ses lettres.

Tout est parti ou part, les vaisseaux sont à mille lieues de nous. Les Bandol, les La Boulie, tout est déjà décampé; votre petite servante part lundi, et va vous attendre, Monsieur, avec une grande tristesse de ne vous point trouver, et avec une grande impatience de votre retour.

On vous a mandé les hauts faits de M. de Bon-

nivet; le pauvre M. de Roanès en est affligé à mourir.

LETTRE XXXV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR DE LA PORTE [1].

A Belombre, ce 7 juillet 1733.

Je ne me souviens pas, Monsieur, d'avoir eu de surprise plus agréable que celle que j'eus hier au soir, en arrivant à Marseille, d'entendre dire que M. votre fils y étoit; je le fis chercher partout, et j'eus le plaisir de savoir qu'il me cherchoit aussi avec empressement. La joie, les marques de souvenir et d'amitié de ce cher enfant m'attendrirent si fort, que je ne pus retenir

[1] Seigneur de Meslay, près de Vendôme. Son fils, dont il est parlé ci-après, étoit conseiller au parlement de Paris; son petit-fils étoit encore intendant de Lorraine en 1786. J'apporte d'autant plus d'intérêt à rappeler cette famille, qu'elle a laissé des souvenirs très-honorables, notamment M. de La Porte, l'intendant, que j'ai beaucoup connu, ainsi que son épouse qui a été mon élève. Il a été singulièrement regretté en Lorraine et je connois encore plusieurs élèves du chapitre noble des dames du Saint-Sacrement, fondation du roi de Pologne, qui se ressouviennent de sa bienveillance et du zèle désintéressé qu'il apportoit dans toutes les parties de son administration. *G. D. S. G.*

mes larmes en l'embrassant; il tient bien tout ce que son enfance nous promettoit, et je ne puis vous exprimer, mon cher Monsieur, l'extrême satisfaction que j'ai de celle que vous donne et que vous donnera un fils si aimable. Je ne le vis qu'un instant; mais j'obtins aisément de lui de me venir voir aujourd'hui à ma guinguette[1]. Je l'attends donc dans une heure ou deux; il se promènera dans mes bois, il soupera avec moi, et s'en retournera après souper: c'est tout ce que j'ai pu obtenir d'un fils occupé de ses devoirs, et surtout de l'impatience de revoir son cher père. Dieu sait comme nous allons parler de ce papa, et boire à sa santé. Le petit garçon, Monsieur, qui étoit un petit prodige, qui dansoit si bien, qui avoit tant d'esprit, le voilà un conseiller au parlement, et sans doute dans peu un illustre magistrat. Tous ses titres ne m'ont pas empêchée et ne m'empêcheront point de bien l'embrasser, et de le bien appeler notre cher enfant. Il n'y a point d'occasion où je ne sente vivement tout mon attachement pour vous, mon cher Monsieur; mais celle-ci est bien assurément des plus touchantes, et indépendamment de vous, le moyen de n'être pas charmée de voir que cet

[1] La bastide de Belombre. *Bastide* est le nom qu'on donne à Marseille et dans les environs aux maisons de plaisance.

G. D. S. G.

enfant n'a rien oublié, et conserve avec une reconnoissance, beaucoup au-dessus de ce que cela vaut, les petites attentions que j'ai eues pour lui dans son enfance; j'en suis pénétrée, et je ne finirois point cet article. Je vous prie de le bien remercier de tout cela. Je ne fermerai cette lettre que quand j'aurai passé ma soirée avec lui. Je vous quitte pour le recevoir.

C'est après l'avoir vu et entretenu que j'achève cette lettre, et que je vous assure, mon cher Monsieur, que je n'ai rien vu de si aimable, de si raisonnable que ce cher enfant. J'ai voulu savoir la suite de toute sa vie, depuis que je ne l'avois vu; il m'a tout conté; il a une tendresse, une soumission, une reconnoissance pour vous qui marque un fonds excellent; il a une confiance en vous qui le rend l'homme du monde le plus tranquille sur sa destinée. Si elle répond à ce qu'il mérite, et à mes vœux, vous n'aurez assurément l'un et l'autre rien à désirer dans le monde. N'êtes-vous pas bien content d'avoir tout sacrifié à cet aimable enfant? Dieu vous le conserve! Je lui laisse le soin de vous parler de ma guinguette et des sentiments que je conserve pour vous, mon cher Monsieur, et avec lesquels je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

LETTRE XXXVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 17 juillet 1733.

Je voudrois, Monsieur, que vous vissiez Belombre sans vous : le chevalier de Castellane, qui est un épilogueur, dit que cela n'est pas possible. Pour moi, que le miracle de saint Denis baisant sa tête n'a jamais pu étonner, je trouverois tout simple que vous fissiez la triste expérience de voir la mélancolie d'un lieu où vous n'êtes point. Tout vous y redemande, tout crie après vous, il n'y a pas une feuille de mes arbres qui ne se plaigne de votre absence; le fleuve en murmure. Mais ceci est trop commun, et j'ai vu le murmure des fleuves dans je ne sais combien de livres, à la différence que c'étoient des fictions, et que pour nous cela est très-vrai. Je voudrois bien que ce chevalier, avec sa physique, me vînt dire que, dans une telle occasion, les choses inanimées ne sentent rien. Comme il lui plaira; mais pour les choses animées, je réponds de leur sensibilité et de leur malaise. Mais, Monsieur, à votre absence se joignent les aventures les plus sinistres

et les plus affligeantes. Vous n'ignorez pas la mort funeste de ce pauvre Gensolens, assassiné à table au milieu de son repas et de ses amis. Cette catastrophe a mis la consternation dans tout le pays. La Boulie, qui prend des eaux à Eygulude, en est désespéré. Pour moi, je n'en reviens point; je regrette mon ami, mon conseil, l'homme du monde le plus vertueux et le plus aimable. Vous comprenez bien qu'avec quelques dispositions aux réflexions, ceci les augmente infiniment, et détache bien de la vie.

Nous sommes ici les solitaires de la Thébaïde : j'ai quelque peine de temps en temps d'imaginer que ma jeunesse s'ennuie peut-être; mais je pense tout d'un coup que l'amitié, dans les cœurs bien faits, tient lieu des grands plaisirs, quand ce n'est pas pour toujours que l'on habite des déserts. Le mois de septembre ramènera les voisins, et alors je serai moins inquiète de mes chevaliers et de Dantelmy, c'est la seule compagnie que j'aie eue, et on m'a fait le plaisir à Marseille de me servir à ma mode. La Boulie me fait espérer de venir dans la semaine prochaine. Les grandes compagnies iront à Bandol, Ligondès y est furieusement invité, et ne sauroit résister, la tentation est trop forte. Nous ne faisons donc rien pour le pauvre garçon, Monsieur? Sûrement ce n'est pas votre faute, mais une étoile

maligne sur laquelle il a marché, comme dit fort bien je ne sais pas qui.

Le président de Ricard viendra aussi au mois de septembre passer ses huit jours, si vos ordres ne l'arrêtent. Hé bien! Monsieur, tout est-il fait? dites-moi un peu des nouvelles de votre noce. Je ne sais rien, je n'entends rien dire; je le veux bien, pour beaucoup de choses, mais non pas pour ce qui vous regarde : vous, oui vous, Monsieur, que j'honore, que j'estime, et que j'aime tendrement, puisqu'il faut le dire.

Tout Belombre vous salue très-humblement, et même *Pouponne*. Hé mon Dieu! pourquoi ne vous dis-je pas que je reçus hier ma serrure, ma clef? grand merci, Monsieur; elle ne peut être d'aucun usage; mais cela ne fait rien; peut-être trouvera-t-elle sa place, quand on y pensera le moins.

LETTRE XXXVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 22 juillet 1733.

Mon fils Ligondès, tout éloquent qu'il est, ne peut pas atteindre à tout ce qu'il faudroit dire pour vous exprimer nos regrets, Monsieur. En-

fin Belombre est laid, jugez de tout le reste; j'y arrivai hier au soir munie d'une de vos lettres que je reçus à Aix : je n'y répondrai, s'il vous plaît, que dans la lettre de mon fils; une dame de château a mille occupations : il faut distribuer mon lard, ma chandelle, mon huile, prendre bien garde à tout; mais avec toute ma bonne conduite, je vais être ruinée. Savez-vous à quoi, Monsieur? en glace. Je suis outrée de colère contre la ville de Marseille, d'être si grande et si petite.

Je vous ai fait tous mes compliments, Monsieur, sur le mariage de madame votre sœur[1]; plus j'y pense, et plus je le trouve joli. Vous me dites à cette occasion des choses si jolies et si flatteuses, que je ne saurois y répondre; mais je sais ce que je sais, et Ligondès vous l'a dit. Il faudra donc, Monsieur, se passer de nouvelles, et se contenter de savoir les gentillesses des jeunes gens de Paris[2]: vous apprendrez que nous avons

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du premier juillet et la note.

[2] Les affaires de la bulle ou de la constitution, comme on disoit dans le temps, firent soulever le peuple dans Paris. Les jeunes gens se portoient en foule à l'archevêché, au palais, autour des églises où l'on voyoit autant d'archers, d'exempts que de fidèles. Les brocards, les épigrammes n'étoient point épargnés contre les pères Tournemine, Berruyer et Lallemant, jésuites, que l'on savoit être auteurs du mandement de l'archevêque Vintimille, lequel avoit été signé à Auteuil, chez une femme Galpin, d'assez mauvaise renommée, dont le nom est devenu célèbre par la fameuse ban-

aussi nos histoires, et que l'amiral de Bonnivet est tout-à-fait du bel air. Nous allons être ici très-solitaires : vous pouvez nous mettre en chanson si vous voulez, nous sommes so...., nous sommes so.... (*solitaires.*)

Il n'y a point de délicatesse que vous ne receviez de notre part : point de plaisir, point d'esprit, point de joie, un ennui mortel, tant que votre absence durera. Mais, Monsieur, pourquoi s'il vous plaît, *cette serrure et cette clef immense?* J'ai ouï dire que quand on ne trouvoit point ce que l'on cherchoit, il ne falloit *rien mettre à la place :* c'est ainsi qu'on en usera pour vous à Belombre. La Boulie est chez lui assez infirme; je dînai hier avec lui en passant.

Le chevalier de Castellane vous rend mille et mille graces au sujet de son peintre.

On se prépare avec grande satisfaction à recevoir madame votre sœur, à Bonneval.

Je vous remercie, Monsieur, de tout mon cœur et de toute mon ame, de vos bontés pour ces

queroute de son neveu. Tel étoit l'état des choses sous l'empire des énergumènes du fanatisme; les amis du trône et de l'ordre les combattoient sans succès ; tous les efforts du chancelier et des curés de Paris pour empêcher le trouble furent inutiles. Les jésuites règnoient à la cour et en Sorbonne. Madame de Simiane, dans un mot, réveille toutes ces folies du siècle, et n'entre à cet égard dans aucun détail, parce qu'elle fuyoit toutes les coteries politiques. *G. D. S. G.*

pauvres Ferrand. J'ai encore cent mille choses à vous dire, ce sera pour une autre fois.

LETTRE XXXVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 13 septembre 1733[1].

Oserois-je me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien faire quelque attention à la prière instante que j'ai l'honneur de vous faire en faveur d'un homme auquel je m'intéresse très-particulièrement? c'est le pauvre Boismortier, qui est connu de vous, Monsieur; et vous savez que c'est un bon sujet de toute façon. Vous avez eu même la bonté de lui accorder et de lui promettre votre protection. Je vous la demande de tout mon cœur aujourd'hui pour lui. Je prends la liberté de vous envoyer un mémoire; je vous supplie de vouloir bien le lire, et nous accorder ce qu'il contient; je vous en aurai, en mon particulier, une très-essentielle obligation. Je suis bien mortifiée, Monsieur, d'avoir passé près d'un mois aux environs de Marseille pendant

[1] L'original de cette lettre appartient à M. Pougens, membre de l'académie françoise. *M.*

que vous êtes à Paris. Je souhaite au moins que votre santé s'y rétablisse parfaitement. Je vous demande mille très-humbles compliments, Monsieur, pour M. et madame d'Héricourt, et M. votre oncle. Je veux espérer qu'ils ne m'ont pas tout-à-fait oubliée, non plus que madame d'O, à qui je vous demande en grace de vouloir dire mille choses pour moi.

Personne ne vous honore, et n'est plus que moi, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

LETTRE XXXIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 18 septembre 1733.

J'ai une si grande quantité de choses à vous dire, Monsieur, que je ne sais pas comment en sortir, et j'ai pris le parti du silence, comme le seul moyen de me tirer d'affaire; mais il n'est pas trop soulageant, et j'y renonce. Je commence par le plus pressé : c'est la santé de M. votre père. Mon Dieu! Monsieur, par quel miracle est-il revenu de l'agonie où nous l'avons vu, et à

son âge? Il faut convenir que nos machines sont quelquefois bien parfaitement construites, et capables de résister à tout. Je souhaite que vous jouissiez encore long-temps d'une vie qui vous est si chère. Votre absence et votre retour seront mon second article; il est considérable, Monsieur, pour qui vous attend avec impatience, et s'est accoutumé à vivre quelquefois avec vous. Votre départ dépendoit de monsieur votre père; le voilà mieux : il me semble que rien à présent ne doit vous arrêter, ni changer le projet de venir le mois prochain, et de nous amener madame votre sœur, qui appartient à la Provence présentement. Madame sa belle-mère (*madame de Bonneval*) a passé un mois à Marseille, elle est retournée à Aix : venez donc, Monsieur.

Me voici à la promotion; elle est très-satisfaisante pour moi, *Mon fils*, mon cousin, je me trouve entourée de bonnes fortunes, je suis véritablement aise de Ligondès. Que ne vous doit-il pas, Monsieur! je vous réponds bien de son cœur et de sa reconnoissance; je la partage avec lui, et vous remercie mille fois de tout mon cœur d'avoir si bien conduit cette affaire. Ce traître enfant est à Bandol devant être à Belombre, selon nos arrangements; mais le drôle s'amuse à Bandol, et je ne lui présente rien qui en approche. Il faut prendre son parti, et s'exé-

cuter de bonne grace. Je ne lui ai point écrit, parce que je le compte ici à tous les moments. Belombre est aujourd'hui dans son plus fort pour la compagnie; j'y possède M. de La Boulie, M. le président de Ricard, et M. G..., qui n'a peut-être pas l'honneur d'être connu de vous. Tout cela me quittera dans quatre jours, et je retomberai dans une parfaite solitude. J'ai été accablée d'une fluxion épouvantable; il m'en a coûté une dent que l'on a soupçonnée être la cause du mal, et cette opération a été faite par un forçat qui vient d'avoir sa liberté. Si on pouvoit placer le mot délicieux en pareil cas, je vous dirois que véritablement c'est une chose délicieuse que de se faire arracher des dents par cet homme. Ma fluxion est passée, et me voilà comme une autre.

Je crois, Monsieur, que vous ne manquez pas de gazettes de Marseille; ainsi je ne m'aviserai pas de vous dire des nouvelles, ni les petites tracasseries de votre académie; mais je vous dirai que le poëte Gros a fait une pièce charmante pour Belombre: il faut que ce soit le chevalier de *Castellane* qui vous la lise sans quoi je vous l'aurois envoyée. Ce chevalier a été enchanté de l'honneur de votre souvenir; imaginez-vous tout ce qu'il vous répond, et combien de compliments de tendresse et de respect. Mes deux magistrats vous

disent aussi mille belles choses. Voilà à peu près ce qui étoit accumulé; mais voici une affaire sérieuse que je prends la liberté de vous confier, Monsieur. Je vous supplie de vouloir vous y employer, avec toutes les circonstances que j'aurai l'honneur d'ajouter à ma prière. Vous saurez que je ne puis absolument refuser à une personne de mes amis, de lui accorder mon impuissante protection. C'est véritablement dans une affaire où toute la justice et l'accablement est d'un côté, et la vexation et la mauvaise foi de l'autre. Je ne connois point M. de Maurepas [1], je ne puis m'adresser à lui en droiture : je m'adresse à vous, Monsieur ; voyez si vous pourriez me faire ce sensible plaisir, et rendre ce service essentiel à une pauvre infortunée, qui m'est extrêmement recommandée; mais je vous supplie de ne point me nommer; j'ai des raisons pour n'être point citée ni connue : je vous les expliquerai un jour. Il est donc question de gens qui ont manqué aux ordonnances du roi : il est certain que ce placet doit être bien reçu, et que le ministre doit donner des ordres pour faire revenir ce fugitif. Il est certain encore que les faits sont exactement vrais. Vous ferez une très-grande œuvre de charité de remettre les choses dans le point de la

[1] C'est le même ministre qui fut exilé et rappelé par Louis XVI lors de son avènement à la couronne. *G. D. S. G.*

justice. Ayez la bonté, Monsieur, de me mander ce que vous aurez bien voulu accepter de cette commission. Si vous voulez bien vous y prêter, faites-moi la grace de me le mander d'une façon que je puisse montrer votre lettre, soit que l'on refuse, soit que l'on accorde. Comme il est tout simple que les Marseillois malheureux s'adressent à vous, il me paroît que rien dans cette prière que je vous fais, ne doit vous faire de la peine. J'en serois bien fâchée, mais bien redevable, si vous voulez bien vous charger de cette bonne œuvre, et le secret, s'il vous plaît, sur toutes choses, et que je ne sois point nommée en rien. Vous voyez avec quelle confiance je vous parle et les libertés que je prends. Pardonnez tout, Monsieur, et aimez toujours la personne du monde qui vous est le plus tendrement attachée.

LETTRE XL.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 12 octobre 1733, *le pied à l'étrier.*

Je quitte Belombre, Monsieur, mais hélas! *j'ai beau changer de lieux, mon soin est inutile* (c'est une vieille chanson.) Je ne vous rencontre

nulle part, les bruits de guerre[1] ne vous émeuvent pas: je crains bien qu'un motif plus pressant ne vous retienne à Paris; la santé chancelante d'un père, dont l'âge et les infirmités tiennent dans une inquiétude continuelle, nous annonce une prolongation d'absence d'autant plus affligeante pour nous, qu'elle l'est infiniment pour vous. Je demande de vos nouvelles à tous ceux qui peuvent m'en donner, hors à vous, que je n'ose interroger, vous sachant bien occupé. J'ai cependant eu l'honneur de vous écrire pour deux petites affaires; mais sans me formaliser le moindre brin de n'avoir pas de réponse; persuadée que ce n'est ni par oubli, ni par indifférence. Aujourd'hui, par exemple, me voici à la tête de tous les Castellane du monde, commandeurs, chevaliers et autres pour vous apprendre la mort du pauvre Serre[2], peintre, et vous demander en grace d'em-

[1] Vers 1733, la mort d'Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, replongea l'Europe dans les malheurs de la guerre. Stanislas Leczinsky, élu deux fois roi de Pologne, fut deux fois détrôné. Tous les efforts de la France en sa faveur furent sans succès. Ce prince, devenu beau-père de Louis XV, s'est montré digne de gouverner une nation; en Lorraine, chaque pas retrace un monument de sa bienfaisance, et pas un Lorrain ne cite son nom sans bénir sa mémoire. C'est à son goût pour les arts que la ville de Nancy doit l'avantage d'être une des plus belles de l'Europe.

G. D.S. G.

[2] Michel Serre, ou Serra, né en Catalogne vers 1653, fit très-jeune le voyage d'Italie et se fixa à Marseille, où il est mort le 10

ployer tout crédit, et le vert et le sec, pour placer notre petit peintre Bernard, dont l'habileté, l'esprit, le caractère, la sagesse vous charmeront, quand il aura l'honneur d'être connu de vous. Qu'il vous doive son établissement, je vous en conjure : c'est une bonne et très-bonne acquisition que vous ferez; et sans vouloir nous faire valoir, il est heureux que sa famille, le climat et bien des petites circonstances le fixent à Marseille [1]. Il vous devra son bonheur, Monsieur ; n'en est-ce pas un que de faire du bien? il n'y a pas un moment à perdre, cette place va être demandée avec empressement; il faut gagner du terrain : c'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux. Je quitte le plus beau temps du monde : il semble qu'il le fasse exprès, après avoir été sauvage et froid pendant huit jours ; mais enfin je pars : je crois que l'envie de voir passer toute une armée

octobre 1733. Parmi les tableaux dont il a orné plusieurs églises de cette ville on remarque celui qui représente le martyre de Saint-Pierre ; ce bon tableau lui a valu l'honneur d'être reçu membre de l'académie royale de peinture à Paris et ses grands talents une belle fortune qu'il a employée sans réserve au secours des malheureux pendant la peste de Marseille en 1721. Victime de son humanité il mourut fort près de l'indigence. Nos biographes citent à peine cet excellent artiste dont la mémoire mérite d'être conservée.

G. D. S. G.

[1] J'ai vu dans le midi de la France quelques vieux portraits qui portent la signature de Bernard, et qui sont d'une grande médiocrité. *G. D. S. G.*

à Aix me détermine. Cette ville est ordinairement si languissante, que je crois que le mouvement leur siéra bien. Ligondès arriva hier au soir du château Renard ; c'est le séjour des plaisirs : le maître, la maîtresse et leur fille y sont avec mesdames de Bandol, de Montauban, et des hommes tout plein. Adieu, Monsieur, souvenez-vous que vous avez au bout du monde une amie tendre et fidèle ; et souvenez-vous aussi, s'il vous plaît, de l'intérêt qu'elle prend au petit peintre.

LETTRE XLI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Aix, le 13 décembre 1733.

J'ai deux ou trois petits griefs contre vous, Monsieur, je n'ai pas la force de vous les dire, encore moins d'être fâchée ; je trouve toutes vos excuses au fond de mon cœur, peut-être plus que vous ne les trouverez vous-même : il faut pourtant me soulager, et ne pas garder plus long-temps rancune. Premièrement mon petit peintre (*Bernard*), que messieurs de Castellane et moi avions mis sous votre protection avec tant d'instance, et la confiance parfaite qu'il étoit là en toute sûreté, son mémoire est perdu ; et j'ap-

prends d'ailleurs que madame de Bonneval vous ayant écrit pour un autre, vous lui avez demandé le mémoire de cet autre. Si nous avions prévu le cas, nous aurions empêché qu'il ne vous vînt aucune sollicitation de cette part, ni de celle de vos amis, et nous aurions tâché de les intéresser pour nous; en voilà un. L'autre est que vous m'avez oubliée au sujet d'une place d'écrivain. Vous me faites l'honneur de me mander que je m'intéresse pour le nommé Reinaud, fils d'un notaire que je ne connois en aucune façon du monde. Le mien s'appelle Varages, et je vous ai envoyé une lettre qui contient toute ma demande, et de plus le crédit immense que l'on vous assure que j'ai sur vous, Monsieur. Voilà mes deux sujets de fâcherie, à quoi je me réponds qu'avec tous les embarras, afflictions, angoisses que vous avez eus, il n'est pas étonnant que vous ayez confondu dans votre esprit des affaires étrangères, et peu intéressantes, et que très-assurément vous me conservez votre amitié au travers de ces légers oublis. Voici donc ce que j'ai fait au sujet du peintre; j'ai écrit moi-même au ministre, j'ai envoyé ma lettre à Marseille, au sieur Bernard qui est le peintre; je lui ai dit d'y joindre un nouveau mémoire; voilà tout ce que j'y ai su, et de vous supplier encore de vous ressouvenir des prières de tous les Castellane, à

ce sujet; et je vous répète, Monsieur, que vous n'en pouvez jamais trouver de plus digne de l'emploi vacant; s'il étoit connu de vous, il n'auroit besoin de personne assurément. Votre absence est insupportable; c'est de cela que je veux me fâcher. Revenez donc, Monsieur, nous aider à supporter les tristesses de la guerre dont nous ne savons seulement pas raisonner; vous nous remettrez dans la voie, et vous nous apprendrez à penser juste[1]. Apportez-nous donc les idées que nous devons avoir, et honorez toujours de votre amitié la personne du monde qui en fait le plus de cas, et qui vous est le plus attachée.

LETTRE XLII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 25 janvier 1734.

Voilà notre petit peintre, Monsieur; je vous présente tour-à-tour tout mon monde : je vous le recommande de tout mon cœur, je le mets sous votre protection, et je crois que je n'ai rien à

[1] *Voyez* la lettre précédente et la note. On voit par ce que dit ici madame de Simiane que les dissidences d'opinion sur cette guerre troubloient toutes les têtes.

ajouter à tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire ici sur cet article.

M. de La Fare[1] est arrivé galamment, et a surpris mère, femme, grand'mère, et surpris bien agréablement. On dîne aujourd'hui chez le président de Ricard; j'y vois tout cela dans le lointain qui convient à mon âge et à mon humeur sauvage. Mais, Monsieur, vous savez ce que vous savez, et que mon cœur est près de vous, et de tout ce qui vous appartient, avec une grande sincérité, et à toutes les épreuves dont je pourrois être capable. *Dixi.*

Je voudrois bien savoir par vous-même des nouvelles de ce pauvre Olivier, si vous l'avez vu, et comment cela s'est passé.

LETTRE XLIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 7 février 1734.

J'ai su de vos nouvelles, Monsieur, sans oser vous en demander. J'ai cru qu'il y auroit de l'indiscrétion, dans l'accablement où vous êtes dans les premiers jours de votre arrivée à Marseille,

[1] *Voyez* la note sous la date du premier juillet 1733.

et celle de madame votre sœur, de vous fatiguer d'une de mes lettres; vous me faites rompre le silence que je m'étois imposé, mais d'une façon cruelle; oserai-je vous le dire, j'ai lu et relu trente fois l'article de votre lettre à M. de Ricard, qui me regarde, et je ne puis comprendre par quel malheur il a pu arriver qu'un homme à qui vous avez paru accorder une protection sûre et actuelle, dont l'écriture nous a paru bonne, dont M. de Sineti m'a annoncé l'établissement, que cet homme devienne aujourd'hui la chose difficile à placer avec cinq ou six places vacantes. Je vous avoue que je suis tombée de mon haut, et que je sens jusqu'au fond du cœur cette mortification et cette espèce d'humiliation; l'intérêt que je prends à cet homme est grand et sincère; mais, Monsieur, combien de choses affligeantes se présenteront à moi s'il est renvoyé? Je vous supplie de m'épargner la douleur de vous le dire; faites vous-même toutes mes réflexions, et croyez que mon amitié et mon attachement pour vous mettent bien de l'amertume dans cette aventure. Je n'ai pas l'honneur de vous en dire davantage. J'ai appris avec beaucoup de joie combien madame votre sœur[1] a réussi à Marseille, tous les talents que l'on a pour plaire ne sont pas quelquefois des raisons pour plaire partout : ainsi il

[1] Madame de La Fare.

faut s'applaudir à mesure que les difficultés sont plus grandes. Je vous en félicite donc l'un et l'autre, et je suis toujours, Monsieur, tout ce que vous me connoissez pour vous.

LETTRE XLIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 25 février 1734.

Je voudrois bien trouver quelque façon de vous témoigner ma reconnoissance, Monsieur, qui convînt et qui fût assortie à toute celle que j'ai dans le cœur pour le bien que vous venez de faire au pauvre petit Bernard; vous en serez content, c'est un bon sujet, il répondra par son zèle à toutes vos bontés. Voilà qui nous acquittera un peu tous. Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, que vous n'obligez pas une ingrate, et que vos bienfaits me pénètrent à un point qui vous acquiert mon *moi* tout entier. Si avec cela Varages est écrivain, je ne sais plus où donner de la tête. Ma grand'mère disoit en pareil cas, que quand on étoit obligé à quelqu'un à un certain point, il n'y avoit que l'ingratitude qui pût tirer d'affaire[1].

[1] *Voyez* la lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, du 9 mars 1672.

Je ne sens point encore cette façon de penser à votre égard, Monsieur.

Il faut cependant vous dire que voulant croire, puisque vous l'ordonniez, que cette affaire ne dépendoit pas tout-à-fait de vous, et M. de Sineti m'ayant mandé que votre liste étoit partie, j'ai recommandé mon pauvre Varages à M. de Maurepas, dans la confiance qu'il étoit sur cette liste. Vous me faites l'honneur de me dire qu'elle n'est pas partie : j'ai donc fait peut-être une étourderie; mais elle ne peut pas faire grand mal en tous cas. Peut-être aussi ai-je cru lire que cette liste étoit partie, et me suis-je trompée. Quoi qu'il en soit, j'ai cette affaire fort à cœur : vous n'en doutez pas, Monsieur, et m'étant flattée du succès, je ne vois qu'avec douleur et inquiétude, qu'elle ne soit point finie. J'espère en vous, et je continue à vous demander votre protection : quoi que vous puissiez dire, j'y ai grande foi.

Madame votre sœur est jolie, gentille, aimable au dernier point; elle se conduit très-bien, elle a bien des devoirs à remplir, elle s'en acquitte, c'est beaucoup; car tout cela n'est pas toujours ce qui plairoit à son age. Soyez content, Monsieur, et jugez bien d'une petite ame, dont les fonctions sont raisonnables; elle me fait l'honneur de venir quelquefois passer les soirées

avec moi, et il ne paroît pas alors qu'elle désire d'être mieux; l'esprit de couvent s'efface, le sien paroît : elle en a; et pourquoi n'en auroit-elle pas? le monde, la bonne compagnie perfectionneront tout : elle est en bonnes mains; elle est fort aimée dans sa famille, et je dirois trop, si elle avoit quelque petite chose sujette à correction; car on ne l'apercevroit pas, et ce seroit alors un malheur. En tout, c'est une fort jolie femme, et le temps manifestera les qualités solides dont je la crois pourvue; sans aucune flatterie vous savez combien je suis à elle et à vous, je le lui ai déjà bien témoigné, et je le ferai encore : il n'y a pas lieu à la confiance si tôt, et il est même du bon esprit de ne la donner qu'à propos. Soyez content encore une fois. J'entends murmurer d'un second voyage à Paris, Monsieur, cela est-il vrai? Quoi! Belombre seroit encore abandonné cette année! quelle inhumanité? si vous ne pouvez pas venir nous voir jusqu'au départ des galères, j'irai vous rendre une visite, et par occasion à mes lilas.

Adieu, Monsieur : aimez-moi toujours, vous le devez un peu, c'est moi qui vous en réponds.

Du même jour.

Le chevalier m'accable : il est si aise, si content, si reconnoissant, qu'il ne sait où il en est; il

parlerai à M. le marquis de Villars[1]: je vous assure même que ce sera ce que j'aurai de meilleur à lui dire; il n'ignorera ni votre zèle, ni vos empressements, ni tout ce que vous avez fait pour contribuer à le faire bien recevoir à Marseille; et si tout cela ne perd pas de son prix en passant par moi, il vous en saura tout le gré qu'il doit. Il arrive aujourd'hui à deux heures à Aix; nous serons aux fenêtres de M. de la Boulie, non pour voir passer un gouverneur de province, mais pour considérer des magistrats à cheval en robe, chose qui sera curieuse. Messieurs les procureurs du pays sont revenus d'Orgon, charmés de ce gouverneur, de ses bonnes façons, de ses politesses, dont l'une a été entre autres de demander par écrit la harangue de l'assesseur, pour la porter à monsieur son père. Il faut convenir que ce père fait beau jeu aux harangueurs : *Pouponne* s'en tireroit.

Vous arrivez donc de Toulon, Monsieur; vous avez dansé et soupé, vous quarantième, chez monsieur Mithon : vous avez un corps de fer; on ne peut pas vous tenir tête. Si nous étions assez heureux pour que vous eussiez quelque petite plaie, quelque petit ulcère, quelque char-

[1] Honoré-Armand de Villars, gouverneur-général des pays et comté de Provence et de la ville de Marseille, duc après la mort du maréchal de Villars son père, arrivée à Turin le 17 juin 1734.

bon, quelque bagatelle de cette espèce, nous serions bien contents, et nous avons bien nos raisons pour cela ; car voici le sieur Boismortier avec tous ses bistouris, qui se présente à vous plein de zèle et de transport [1].

En voilà assez : voici une lettre immense ; j'ai plus de regret à la lecture qu'à l'écriture. Pardon, Monsieur, si j'ai réussi; il faudra que je mange les joues à madame de Bonneval. L'abbé d'Oppède est arrivé, le savez-vous? Pour moi, il y a huit jours que je suis enfermée dans mon couvent. Je ne sais que le *miserere*, que j'ai dit pour ces quarante libertins qui s'enivroient à Toulon : il y en a un que j'aime bien ; devinez-le, Monsieur.

LETTRE XLVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 30 mars 1734.

Tout est surprenant, Monsieur, dans l'affaire du sieur Varages, hors vos bontés pour moi; je les reçois avec une extrême reconnoissance, et je vous remercie de toute l'étendue de mon

[1] Il étoit chirurgien protégé de madame de Simiane.

cœur ; de la dernière marque que vous venez de m'en donner. Voilà deux grandes affaires finies, il ne reste plus que le pauvre Boismortier ; je vous le recommande de plus en plus, Monsieur. Je savois la promotion du sieur Varages, par une lettre de M. de Maurepas [1], la plus honnête et la plus jolie qu'on puisse imaginer. Cette circonstance doit être mise dans le nombre des surprises ; car ordinairement ou point de réponse, ou papier et style de ministre ; ici c'est billet tout-à-fait doux : enfin, la grace est bien assaisonnée et complète. Je fis hier votre commission auprès du chevalier de Majastres : il est parti ce matin pour Marseille. Grand merci, Monsieur, grand merci, une fois, deux fois, mille fois. Pour l'amour de Dieu ne parlez plus de votre tracasserie : il n'en est plus question chez M. de Bandol, et si la ville en parle, c'est que rien de plus nouveau n'est encore venu effacer cette histoire. Il faut que chacun fasse son métier ; c'en est un beau que le silence : c'est le seul moyen de faire casser le nez aux tracasseries.

Il y a quelques jours que je n'ai vu madame votre sœur, mais c'est ma faute, et non la sienne. J'ai eu bien des petites affaires ces derniers temps-

[1] Jean-Frédéric Phelypeaux, comte de Maurepas, petit-fils de M. de Pontchartrain, chancelier de France. Il étoit alors ministre de la marine.

ci : vous allez en avoir de plus sérieuses, Monsieur : l'arrivée des généraux, l'armement, le départ des galères. Si vous avez quelques moments à donner aux réflexions, convenez qu'un solitaire philosophe, si vous ne le voulez pas mieux, est bien heureux; qu'il s'épargne, par une totale séparation des hommes, la vue d'une grande quantité de sottises et d'inutilités; mais il faut non seulement s'en séparer, mais s'en éloigner; le mauvais air pénètre les portes et les fenêtres les mieux calfeutrées. J'ai une grande envie d'être dans le bois de Belombre, nous y raisonnerons, Monsieur; et en attendant je vous suis et serai toujours tendrement attachée, n'en doutez jamais. *Pouponne* (Castellane), après une longue contestation, où on l'accusoit de quelque chose qu'elle assuroit n'avoir pas fait, finit la conversation, d'un petit ton décisif, et dit : « je « ne l'ai pas fait, je vous en donne ma parole *finale.* » Et tout cela avec les petites graces que vous connoissez : vous l'auriez mangée. Et moi grand'maman, je n'ai pu résister à vous le dire, pour bien faire ma charge de grand'mère.

LETTRE XLVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 13 mai 1734.

Dieu soit loué, et M. l'intendant bien remercié de toutes les faveurs et marques d'amitié qu'il donne à sa très-humble servante, remplie de reconnoissance, d'amitié, d'attachement et de tous les sentiments les plus sincères et les plus tendres pour lui. Reposez-vous, conservez-vous, Monsieur : je meurs d'envie d'avoir l'honneur de vous voir.

J'espère que Boismortier [1] se rendra digne de vos bontés; il en est transporté.

[1] Il avoit la parole de M. d'Héricourt pour être reçu chirurgien dans la marine royale. (*Voyez* ci-dessus la lettre du 11 mars, et la note.) *G. D. S. G.*

LETTRE XLIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 4 juin 1734.

Jamais, au grand jamais, on n'a vu un oubli et un silence si complet ; j'ai voulu voir jusqu'où cela iroit, et si quelque remords ne surviendroit point. Si j'avois trouvé une rime en *elle*, j'aurois parodié une jolie chanson, et j'aurois dit :

Vole, tendre amitié, vole . . . .
Et ramène avec toi l'infidèle. . . . . . .

Enfin, les approches de Belombre ont dégourdi le cœur, l'esprit, les doigts : on me craint, si on ne m'aime, et sûrement j'appesantirai bien ma main sur les *oublieux*. Il faut pourtant avouer ma foiblesse. La nouvelle de venir habiter le château Montgrand m'a furieusement désarmée, et sans un vilain *si*, c'en étoit fait; mais si ce *si* a lieu, je reprends toute ma colère, et je la mets en croupe pour vous suivre et accompagner à Paris, où sa fonction sera de troubler tous vos plaisirs, et de vous faire vivre de remords. J'ai été bien malade pendant cinq ou six semaines, je vous conterai tous mes maux. Les Bandol sont à Bandol, où l'on croyoit vous voir. La Boulie est à Eygulude. Tout

le monde part, et moi aussi dans huit jours; j'attends ma fille, elle attend la santé de son mari, qui est déplorable depuis quelque temps; mais enfin tout s'est déterminé à un gros rhume appelé *coqueluche*, qui a son cours, et dont on entrevoit la fin. Je serai charmée de voir mesdames de Vence Toulonnoises, mais il faudra s'arranger; car vous savez que Belombre est comme Marly : nous parlerons de cette affaire à fond. Vous gardez bien long-temps madame votre sœur; vous avez grande raison et elle aussi; quelque aimable qu'elle soit, elle gagne auprès de vous: c'est mon sincère avis. Mais qu'elle ne me fasse pas le mauvais tour de revenir à Aix quand j'en partirai : en attendant, je lui fais ma très-humble révérence. Adieu, Monsieur, j'ai plus d'envie d'avoir l'honneur de vous voir et de vous embrasser, que je ne veux vous le dire.

Et les grandes nouvelles, et les grandes morts[1],

[1] Mademoiselle de Beaujolois et le trop fameux duc de Villeroi. C'est de cet heureux du siècle, dont Saint-Simon fait un héros de bal, qu'un grand poète de nos jours a dit :

> Au héros de Marsaille, éloigné par son roi,
> On voyoit dans les camps succéder Villeroi,
> Favori de Louis plus que de la victoire,
> Et grand à l'œil-de-bœuf, mais petit dans l'histoire.
>
> Chénier, *Epître à Voltaire.*

N. B. Voyez sur Villeroi les notes sous les dates du 12 août 1695 et du 4 avril 1702. *G. D. S. G.*

qu'en avez-vous dit? que de pâture pour les allées de Belombre.

LETTRE L.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 8 juin 1734.

Mon Dieu! Monsieur, dans quelle situation devez-vous être, et mesdames de Bonneval? Il n'y en a jamais eu de si cruelle. Je la partage de tout mon cœur, et je vous assure que cette nouvelle m'a jetée dans une tristesse dont je ne reviens point. Quelle espèce de victoire où tout le monde périt! On est ici dans une peine mortelle; il n'y a point de famille qui ne soit intéressée à cet événement, et ceux qui savent leur sort sont presque moins à plaindre que les autres. Le courrier d'aujourd'hui nous apprendra ces funestes détails. On attend des horreurs aussi du côté de l'Allemagne; et le tout pour un roi pris, perdu, et dont on n'espère pas l'installation. *Pourquoi donc tant de sang répandu ailleurs?* Il n'est pas possible que je vous parle d'autre chose. Je ne verrai pas tout-à-fait sitôt les bords de l'Euvonne; je ne pourrai guère partir que vers la fin du mois, je regagnerai ce temps en octobre.

Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai grande envie de vous voir; soyez-le aussi de la part que je prends à vos inquiétudes; assurez-en, je vous prie, mesdames de Bonneval. Dieu veuille que nous ayons tous de bonnes nouvelles.

LETTRE LI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 11 juin 1734.

Je vous félicite, Monsieur, je vous félicite, Mesdames; convenez que vous êtes bien heureux, au milieu d'un carnage et d'une tuerie sans exemple, de ne voir pas une égratignure à votre cher enfant, à votre cher mari, à votre cher beau-frère. J'ai bien partagé toutes vos inquiétudes, je partage bien sincèrement votre joie. La pauvre madame d'Oppède étoit mourante, elle est enchantée. Mais quel combat, quelle espèce de victoire! auroit-on le courage de chanter un *Te Deum*? il faut au moins que ce soit sur l'air du *De profundis*. Dès qu'on demande des nouvelles de quelqu'un : il est mort, voilà la réponse. Je suis en peine du petit Jarente; donnez-m'en, je

vous prie, des nouvelles : et ce pauvre Cujes, ô mon Dieu, et tant d'autres, et M. de Milon, voilà qui est effroyable ! Vous serez bien généreux de donner une larme aux malheureux, ayant par devers vous une si grande fortune. Nous n'avons pas laissé ici de donner un grand bal la même nuit de cette nouvelle, et sous les fenêtres des affligés[1]. Nous sommes tout héroïques, et nous ne nous soumettons pas aux foiblesses humaines. Adieu, Monsieur, adieu, Mesdames; jouissez tranquillement de vos prospérités et d'une bonne santé : je vous fais à tous ma très-humble révé-

[1] Cette lettre et la précédente seroient sans intérêt pour le lecteur, s'il ignoroit que la cause de tant de désastres et de regrets porte sur l'élection, pour la deuxième fois, de Stanislas Leczinski à la couronne de Pologne. Ce prince s'étant rendu à Dantzick pour soutenir son élection avec quinze cents François, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes commandée par un général qui avoit mis sa tête à prix : ce n'est qu'à l'aide d'un déguisement en matelot qu'il s'échappa à travers les plus grands dangers. Cette pointe coûta la vie au comte de Plelo, ambassadeur de France auprès du roi de Suède. Enfin on vit renouveler dans cette circonstance ce qui étoit arrivé au prince de Conti lorsqu'il fut élu roi de Pologne, en 1697. La France, de concert avec la Sardaigne et l'Espagne, se vengea sur l'Allemagne, qui lui fit payer cher la Lorraine. Tel fut le résultat de ce drame politique, qui auroit échoué en naissant, si l'opinion publique avoit joui des avantages de la presse avec cette latitude que les souverains devroient toujours envisager comme la sauvegarde du trône et des nations. (*Voyez* ci-dessus la note sous la date du 12 octobre 1733.

G. D. S. G.

rence; j'ai bien envie d'être à Belombre. Au nom de Dieu, dites-moi la vérité de tout ce que l'on conte des galères et de tous ces combats.

LETTRE LII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 25 juillet 1734.

Le précurseur Verdun suivra de près cette lettre, Monsieur; il vous porte un exemplaire de celles de madame de Sévigné[1], que je vous prie de recevoir comme un petit amusement que je vous présente pour les moments de loisir que vous aurez au bord du fleuve Euvonne. Je n'ai cet ouvrage que depuis quatre jours, et je n'ai trouvé personne pour vous porter mon présent. Verdun va balayer, nettoyer, meubler et m'annoncer: son retour à Aix décidera de mon départ; mais, à vue de pays, je crois pouvoir assurer que ce sera pour lundi 2 d'août. Je mène ma fille, et son mari suivra de près; je mène La Boulie, d'Antelmi, et le chevalier. Jetez un coup d'œil

[1] C'est l'édition des *Lettres de madame de Sévigné* publiée en 1734 (4 vol. in-12) par le chevalier de Perrin, l'ami de madame de Simiane. (*Voyez* la préface de cette édition dans les pièces préliminaires, tome I.) *G. D. S. G.*

sur le château de Belombre, et voyez, Monsieur, si je puis recevoir mesdames de Vence et de la Varenne. Il y a une impossibilité morale, j'en suis au désespoir. Mais puisque vous disposez du palais Montgrand, ce seroit bien là une bonne ressource. Enfin, réglez et arrangez le voyage; je serois bien fâchée qu'il échouât; mais je n'y puis contribuer que de mes désirs et de mon petit ordinaire. Je donnerai de tout hors des lits que je n'ai point, pas même de place : vous le voyez. On dit que madame de Bonneval arrive demain : est-ce au pluriel ou au singulier? et ne trouverois-je plus l'aimable sœur madame de La Fare? cela seroit barbare! Mon Dieu! Monsieur, pensez-vous bien à la quantité de choses que nous avons à dire? j'en suis étouffée et pressée. Je compte les jours et les heures et les moments; et celui où j'aurai l'honneur de vous embrasser me sera assurément bien agréable.

LETTRE LIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du mardi au soir 4 août 1734.

Comment vous appelez-vous ?
D'où venez-vous ?
Quel cheval montez-vous ?
Quelle rivière avez-vous passée ?
Où êtes-vous arrivé ? Que portiez-vous ?
Qui avez-vous rencontré ?
A quelle enseigne avez-vous logé ?
Qu'avez-vous mangé ?
Dans quel lit avez-vous couché ?

Addition.

Quelles femmes avez-vous vues à Eygulude ?
Qu'y a-t-on fait ?
Qu'y a-t-on dit ?
A-t-on songé à Belombre ?
N'y reviendrez-vous plus ?

Or, cela étant dit, voici du sérieux. M. l'abbé Calibeau, mon très-cher ami, homme d'esprit et de mérite, se présente à vous, Monsieur. Je vous prie de le recevoir dans la grande perfection; il

s'en va à Gênes trouver la princesse de Modène, ayez la bonté de lui donner bon et sage conseil sur ce voyage. Ira-t-il s'embarquer à Antibes, ou s'embarquera-t-il à Marseille? y auroit-il quelque bon bâtiment tout prêt à partir? Enfin, je mets cet abbé sous votre conduite, ayez-en bien soin, il vous donnera un écrit admirable que je vous supplie de m'envoyer sur-le-champ par un de vos gens, bien enveloppé et cacheté, c'est-à-dire, le papier : car si vous alliez cacheter le porteur, cela ne seroit pas chrétien. Je n'ai qu'un jour pour lire cet écrit, ainsi il ne faut pas perdre un moment, s'il vous plaît. Je prendrai la liberté de vous l'adresser quand je le renverrai, et vous aurez la bonté de le faire remettre à l'abbé. Tout ceci est un peu difficile à comprendre; mais avec de l'esprit on en vient à bout. Hélas! Monsieur, ce pauvre Belombre, vous en souvenez-vous? c'étoit un bon temps que celui-là; que de choses se sont passées depuis! Le chevalier de Castellane est fort vieilli; l'abbé Poulle s'est morfondu sur les livres, il est devenu asthmatique. Pouponne (Castellane) est mariée : cette petite fille que vous avez laissée faisant des poupées; elle a épousé un seigneur napolitain, qui a cinq cent mille écus de rente; il est bossu, mais d'ailleurs très-bien fait. Ce beau parc de Belombre est mort de vieillesse : c'est à l'heure qu'il est une grande prairie

où paissent des moutons, des vaches. Il y avoit un certain endroit qu'on appeloit Belle-Isle [1] : eh bien! c'est à présent un beau collége de Jésuites : voilà le changement que produisent les années. Bonsoir, Monsieur. On soupe, je n'ai pas là un intendant pour me tenir compagnie, et je vous écris ne sachant que faire.

LETTRE LIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 24 septembre 1734.

Je date mes regrets de plus loin que Marseille, Monsieur; j'ai quelque envie même de n'y pas comprendre le temps de dissipation, de tumulte, d'embarras d'esprit et de corps, et de transporter tout à Belle-Isle et à Belombre, séjours de la paix et de la tranquillité, et à qui appartiennent de droit les chagrins de la séparation. Tout ce qui s'est passé depuis n'a fait que fortifier en moi le goût de la retraite, de l'aimable et petite société, des mœurs douces, et de l'amitié pure et sincère.

[1] C'étoit une maison de campagne qui appartenoit à M. d'Héricourt, et qui étoit tout auprès de Belombre. *M.*

Je suis persuadée que vous pensez tout de même; et c'est ce qui m'attache encore plus à vous, Monsieur. N'appelez point cela mes bontés, je vous en prie, vous m'obligeriez à parler des vôtres; nous ne finirions plus, et nous tomberions dans les compliments : langage que le cœur n'entend point. Vous connoissez le mien pour vous, au moins je m'en flatte; ainsi recevez-en toutes les marques qu'il peut vous en donner, qui sont bien bornées quant aux effets, mais bien étendues par la bonne volonté. Je suis très-fâchée, sans être étonnée, des dernières folies du pauvre Cardinio; je l'ai toujours cru hors de son bon sens. Je crois qu'il faut songer bien sérieusement à mettre son adversaire en sûreté; tôt ou tard ce misérable périroit. Ce sera donc jeudi que nous aurons l'honneur de vous voir, Monsieur; il y aura un petit dîner chez moi, vous en userez comme il vous plaira, et M. le duc de Damville[1] aussi. Je n'ai pas bien compris s'il va à Bonneval ou si vous y allez tout seul. La nouvelle de la princesse est tout établie aussi. Il y a même des lettres de Paris qui disent, comme chose certaine, qu'elle trouvera des ordres en chemin. Il faudra qu'ils soient bien précis pour l'arrêter. On disoit aussi que notre courrier étoit arrivé, vous me l'auriez

[1] C'étoit un des titres du comte de Toulouse, grand-amiral de France.

dit. Tout est en mouvement ici, vous n'en doutez pas, et que tous les esprits ne soient bien agités dans l'attente de ce qui sera réglé et arrangé. Nous en dirons davantage jeudi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de Ferrand, et continuellement de nous, mère, fille et cousin. La fille souffre toujours. Cette lettre écrite dès ce matin, je reçois à midi la vôtre, Monsieur, par un garde qui va à Bonneval. Me voilà éclaircie sur le fait de M. de Damville. Je vous attends mercredi de pied ferme depuis la première aube du jour jusqu'à la dernière. Pouvez-vous croire, Monsieur, qu'il y ait quelque heure du jour ou de nuit où ma porte ne vous soit ouverte?

LETTRE LV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 13 janvier 1735.

Verdun, que je gronde toujours de faire tout ce que j'ordonne, m'obéit quelquefois trop tôt. Il vous envoya hier, Monsieur, un panier contenant des citrons de Vence, d'une figure singulière, sans avis et sans lettre de ma part. C'est à M. du Hamel que j'adresse cette galanterie, je

suis bien aise de vous en avertir, il aime les fruits rares [1] : en voilà, au moins par la figure. Mais ce qui seroit digne de sa curiosité, c'est cette plante qui a empoisonné tous les solitaires de Notre-Dame des Anges et dont l'effet a été si singulier : on dit qu'on l'a envoyée à l'académie des sciences. Nous possédons un des plus illustres membres de ce corps fameux. Il devroit donc se faire apporter de ce légume, dont il y a quantité dans le jardin de ces Pères, et en faire l'anatomie.

On m'a dit que madame votre sœur avoit des maux de reins, qu'elle gardoit son lit, et que madame de La Tour la garderoit aujourd'hui. Pour moi je suis dans les vapeurs, dans les souffrances, et bonne à rien. Je vous écris par un matelot qui ne me donne pas seulement le temps de finir. Adieu, Monsieur.

[1] C'est le savant du Hamel du Monceau, mathématicien, botaniste, dont nous avons un *Traité des arbres fruitiers*, un *Traité des arbres et arbustes*, et un *Traité de la culture des terres*. M. du Hamel, qui m'a souvent honoré de ses conseils dans la carrière des sciences et des arts, étoit inspecteur de la marine et membre de l'Académie des sciences. Il est mort en 1782. Françoise-Magdeleine Basseporte, qui a excellé dans l'imitation des plantes et des fruits, lui devoit son talent et son logement au Jardin des Plantes, où elle a fini ses jours. *G. D. S. G.*

LETTRE LVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 17 janvier 1735.

Vous avez fait bien de l'honneur à nos monstres-citrons, Monsieur; leur ambition ne passoit pas Marseille; nous les exposions à la curiosité de M. du Hamel[1]; voilà tout; et les voilà eux-mêmes à la cour. Ils seront bien étonnés. Mais puisque vous aimez ces choses-là, vous n'en manquerez pas, ma fille m'en envoya il y a un an de bien plus extraordinaires. Il y en avoit deux, j'en ai perdu un, l'autre est mutilé, mais je vous l'enverrai: c'étoit une main parfaite[2]; le pouce est perdu. Je l'aurois mis dans cette lettre, sans qu'il se seroit brisé. Je le donnerai à un homme qui part aujourd'hui; vous verrez comme la nature se joue. J'ai deux petites graces à vous demander, Monsieur; toutes deux me sont demandées, l'une par M. de Caumont, l'autre par M. de Rousset. Celui-ci voudroit savoir le détail

[1] *Voyez* la note sous la lettre précédente.

[2] Les Chinois appellent ces citrons *mains de Dieu;* c'étoit sans doute l'espèce connue en Chine que l'on avoit cultivée en France. *M.*

de la mort du pauvre Bailli, dont il ne sait pas un mot; quelle étoit sa maladie; combien elle a duré; qui l'a vu, traité; quels remèdes on lui a faits; s'il a été confessé; en un mot, tout ce qui appartient à cet événement. Le pasteur ou Boismortier vous instruiront, et je vous demande bientôt cet éclaircissement.

Le Caumont voudroit le rapport du chirurgien qui a traité les empoisonnés. Il est de Marseille; ainsi il peut vous être aisé de me donner de quoi satisfaire cette curiosité. Je vous en prie, et bientôt : ne m'allez pas oublier, moi qui suis tout le jour avec vous dans ma Thébaïde, dont je parcours les landes avec vous. Madame de La Tour vint passer la soirée dimanche avec moi. Son médecin et son confesseur lui ont ordonné ce régime de temps en temps : *repos*, dit l'un; *ennui*, dit l'autre : moyennant quoi, vie heureuse en ce monde et en l'autre. Savez-vous que le chevalier de Tuets a la lieutenance de roi, ou commandement de Landau? Madame de Bonneval est saignée et garde sa chambre, j'aurai l'honneur de la voir; elle me fit celui de venir chez moi. Je trouvai en elle un changement très-considérable : elle est toute posée, toute considérée, ses discours ont totalement perdu l'air du couvent, et le ton aussi. On écoute les autres; on répond juste; on ne bat point la campagne; on ne parle point con-

tinuellement *nippes*. Je m'aperçois qu'en vous disant tout ce qu'on ne dit et ne fait plus, c'est vous dire ce qu'on disoit et faisoit; mais il n'y a qu'honneur quand tout est corrigé. On jette de petits propos sur le bonheur unique de bien vivre avec un mari : on veut partager son temps entre une grand'mère où l'on s'ennuie, et avec une tante où l'on se divertira modérément; car on veut conserver et ménager beaucoup sa grossesse : enfin, Monsieur, je fus charmée : on ajoute des choses tendres et polies pour sa belle-mère. Je vous félicite de tout cela; mais je vous gronde de ne me l'avoir pas annoncé, car vous vous en étiez bien aperçu. Je crois que vous aurez bientôt cette sœur, dont vous avez l'idée comme de la femme qui ne se trouve point; quand je dis que vous l'aurez; vous entendez bien figuré, elle *existera ;* je ne crois pas que vous l'ayez avec madame de...; nous voulons vous aimer infiniment.

Voilà ce que ma fille vient de me mander sur les citrons. On dit, Monsieur, que vous avez été à Aix; je n'en sais rien, je ne vous ai ni vu, ni parlé, vous le voyez bien par cette lettre.

LETTRE LVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 19 janvier 1735.

Ceci est pour vous dire, Monsieur, que vous recevrez une de mes lettres bien belle, bien conditionnée en faveur d'un Monsieur qui m'a été recommandé. Vous entendez ce jargon, et vous avez le contre-coup de tout l'ennui qu'on me donne : c'est un plaisir qui satisfait ma malice. Bonjour, Monsieur, citrons, oranges, monstres, mère, grand'mère, Pouponne, tout est à vous.

Grand merci de la relation, elle partira demain.

LETTRE LVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 3 février 1735.

Il me semble, Monsieur, que vous me devez une réponse, et moi des tabatières de bergamote. Je m'acquitte pour huit; il en viendra d'autres,

et pour des monstres[1] il en arrive sans nombre; jamais la terre n'en avoit tant produit; c'est apparemment pour vous plaire. Dès que je les aurai, je les ferai partir pour Marseille. Mais vous devriez bien en faire un petit brin ma cour à M. de Maurepas; je vous tiens quitte des autres. Je vous félicite de la bonne compagnie qui vous arrive: je vous permets bien à présent de m'oublier; mais auparavant vous me devez assurément une lettre.

J'attends à tous les instants le marquis d'Antin. S'il faisoit beau, vous devriez mener votre compagnie à Belombre; M. Pène[2] a les clefs d'en-bas.

Adieu, Monsieur : j'ai bien encore des choses à vous dire, mais vous n'avez pas le temps de les entendre.

[1] Citrons énormes.

[2] Il faut écrire *Pesne*. Il étoit neveu d'Antoine Pesne, premier peintre du roi de Prusse, et parent de Jean Pesne, le célèbre graveur. Il exerçoit l'architecture et le décor. (*Voyez* la lettre du 8 octobre 1736.) *G. D. S. G.*

LETTRE LIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du jeudi-gras, 7 février 1735.

Monsieur l'intendant veut-il bien me donner un petit moment d'audience? sans quoi plus de monstres, plus de boîtes, plus de greffes, et ma disgrace par-dessus le marché : or, écoutez donc, s'il vous plaît. Ce Belombre me tient en cervelle cruellement, et le silence profond de M. Pène me désespère, il n'y a que vous, Monsieur, qui puissiez redonner un peu de mouvement à son esprit, à ses doigts, et à sa langue. Vous savez ou vous ne savez pas, et vous le saurez quand il vous plaira, qu'il y a de grands projets de bâtiments pour le Belombre, bâtiments si absolument nécessaires *à ma vie, à ma vie,* remarquez bien *à ma vie*, que s'ils ne se font point, il faut renoncer à la campagne cette année. J'ai prié, crié, supplié que l'on commençât cet ouvrage, afin qu'il pût être sec, et en état d'en pouvoir jouir. Un maçon malade; ceci, cela; en un mot, je n'entends parler de rien. Pour l'amour de Dieu, envoyez quérir notre cher Pène, et ayez la bonté de mettre un peu toute cette besogne en train; mais ne l'oubliez

pas, et faites-moi un quart de réponse. Je ne parle plus de chemin, c'est l'affaire de madame la première présidente, et si elle ne s'en tire pas bien, elle aura affaire à moi. Je vous prie de lui dire de ma part que tout languit ici en son absence, jusqu'à moi qui n'en jouis point, mais qui l'aime et la respecte de tout mon cœur, et monsieur le premier président aussi; pour lui, je vous assure que Madame est bien heureuse de ma caducité. Monsieur d'Antin arriva à midi avec le déluge; il ne sortit point de l'arche, il dîna et soupa bien, joua avec les poupées de Pouponne; et hier à six heures du matin, onze chevaux de poste lui portèrent le rameau d'olive qui le fit partir, mais je le crois actuellement dans quelque bourbier. Vous avez des fêtes, vous avez des bals, vous avez des plaisirs, et vous avez mon très-fidèle attachement, Monsieur.

Gabriel Blancard est sur votre liste pour être infirmier. On dit qu'il y a des places vacantes : s'il est digne d'en remplir une, je vous la demande, Monsieur.

LETTRE LX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 12 février 1735.

Mon Dieu! Monsieur, que j'ai été inquiète de madame de Bonneval! Sa maladie a été annoncée ici d'une façon terrible. Je suis charmée que vous en ayez été quitte pour la peur : elle est grosse apparemment; il faut bien ménager les premières grossesses; je lui fais cent mille compliments avec votre permission. Me voilà inquiète de vous à présent, vous n'êtes point fait pour être garde-malade; votre délicatesse ne doit point suivre les mouvements de votre bon cœur : conservez-vous, au nom de Dieu, car, malgré toutes mes fureurs, je vous aime tendrement : cela ne vous fait pas grand bien, dont je suis bien fâchée.

Je souhaite de tout mon cœur que vos affaires s'arrangent de façon à ne partir que quand vos parents seront arrivés. Si nous gagnons le mois de mai, je vais me planter chez vous pour quinze bons jours, pour aller tous les matins en donner un aux lilas de Belombre. Je m'en

fais un grand plaisir; mais vous m'échapperez, et alors je renonce aux lilas.

Adieu, Monsieur; Boismortier est comblé de vos bontés, et moi aussi. Je ferai usage de votre réponse pour mes deux requêtes, c'est tout ce que j'en veux.

LETTRE LXI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 21 février 1735.

Ne faites faute, Monsieur, cette lettre reçue, de donner une place d'écrivain du roi à celui dont voilà le mémoire. Le nom est effacé, mais cela n'y fait rien : ne laissez pas d'accorder la demande : c'est pour le plus joli garçon du monde. Je ne l'ai jamais ni vu, ni connu; il m'est recommandé par une personne que je n'ai jamais ni vue, ni connue, et le tout m'a été donné par l'abbé de Saint-Andiol [1], mon cousin germain; et à cause du cousinage, je vous prie de m'écrire en sérieux que ce que je vous demande est impossible, afin que je puisse montrer et lui lire votre lettre. Ce n'est pas tout, Monsieur, voilà le chevalier de Castellane qui vous prie de le faire archer de la marine; il

[1] Neveu de M. de Grignan.

s'acquittera fort bien de cet emploi, ou, si vous voulez, il en fera exercer les fonctions par un de ses amis, nommé Musel, grand, beau, bien fait, qui a servi dans la maréchaussée. M. Dumont, qui vous rendra ceci, est, comme vous savez, rempli de talents et de mérite; il veut que je vous le recommande; mais je l'assure qu'il est tout recommandé auprès de vous, qui l'honorez de votre estime et de votre amitié : continuez-lui donc vos bontés.

Pourquoi ne voulez-vous point me répondre sur deux articles considérables; l'un qui regardoit vos affaires, et ce qu'il falloit que je répondisse; l'autre sur la prière que je vous avois faite de voir un peu ce pauvre Castellane Adhémar, et de vous faire instruire de sa triste situation; et pourquoi elle étoit telle qu'il me l'a dépeinte? Enfin, je ne puis pas tirer un mot de vous, Monsieur, sur tout cela; j'en suis en colère un petit brin. Est-ce que vous ne m'aimez plus? est-ce que je ne suis plus de vos secrets la grande dépositaire? je suis toujours pourtant bien à vous.

LETTRE LXII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 23 février 1735.

Le pauvre Boismortier, surchargé de sa respectueuse reconnoissance envers vous, Monsieur, désire que je lui aide à vous la témoigner, et je le fais de tout mon cœur, et d'autant plus volontiers que je m'intéresse réellement à la fortune de ce garçon. Il a du mérite tout plein, et est très-habile. Madame de Vence[1] en sait des nouvelles, et criera comme un aigle à vos oreilles, soit pour demander, soit pour remercier. Voilà donc la mère et la fille dans les remerciements; et celle-ci n'étant à autre fin, je vous souhaite, Monsieur, mille tendres bonjours.

[1] Fille de madame de Simiane, épouse de M. de Villeneuve, marquis de Vence, aïeul de M. de Vence, pair de France.

LETTRE LXIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 15 mars 1735.

Monsieur de La Boulie se porte à merveille, Monsieur, et il est fort en état de lire les nouvelles de sa mort. Il étoit il n'y a que trois jours à Eygulude; il faut apparemment que ce soit une mort subite, si bien répandue à Marseille, qu'un de ses citoyens étant venu ici hier matin, et ayant rencontré ce prétendu mort, il fit un cri épouvantable, comme d'un revenant. Je ne comprends rien à ce funeste et faux bruit. Il est, au reste, très-sensible à votre sensibilité, et m'a priée de vous en bien témoigner sa reconnoissance.

Je souhaite passionnément que Majastres perde son procès contre le marquis de Lévis. Il fait bien de le solliciter, et moi bien de désirer qu'il perde. Il n'est pas en état de s'embarquer assurément, et cette commission ne paroît pas exiger une sorte d'empressement qui aille jusqu'à hasarder sa vie : c'est là mon idée. J'ai eu l'honneur de voir madame de Bonneval, elle est

très-bien, mais elle est grosse : c'est une maladie à part qui doit avoir son cours. Voilà donc mademoiselle Bouquet congédiée ; il n'y a de mal à cela, selon moi, que d'avoir trop tardé à faire cette expédition. La petite sœur est, en vérité, pleine de douceur et de raison. Vos affaires traînent en longueur : d'où viennent-elles donc, Monsieur ? de traînerie en traînerie, pourrions-nous gagner les lilas ? si nous y parvenons, je cours, je vole. Mais il y a un préliminaire dont je vous confie et le secret et la conduite : c'est qu'il faut que M. de Villemont ne se fâche pas : amenez donc d'un peu loin ce voyage et cette visite que vous exigez de moi : et que nous ayons toute sorte de permission et d'approbation. Le Valentin est extrêmement délicat en fait d'amitié. Je vous abandonne cette affaire ; traitez-la, je vous en prie, avec lui, de façon que je n'aie nul embarras de vous aller voir et de loger chez vous. Je m'en fais un délice, à condition que vous serez bien persuadé qu'en m'ayant vous n'avez personne ; il faut de plus que je sois avertie des premiers lilas. Enfin, Monsieur, conduisez-moi, et aimez-moi toujours, et cela parce que je vous suis fidèlement attachée. Quand vous saurez quelque chose de nos vice-rois, dites-le moi, s'il vous plaît.

Si vous pouvez faire perdre le procès de Ma-

jastres, faites-le, Monsieur. Solicoffre est jugé; mais on ne sait pas son sort.

LETTRE LXIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 27 mars 1735.

Revoilà M. Boismortier, Monsieur : il n'étoit pas question de cors, au moins aux pieds, mais de quelque chose de plus considérable. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir envoyé ledit sieur, et je trouve que vous avez très-bien pensé d'apprendre son art. Je me présenterai pour la première expérience, après laquelle il faudra peut-être me couper les deux jambes; mais c'est une bagatelle [1].

Diantre! comme vous allez vous goberger à ce Bandol! quelle chienne de vie! n'y oubliez pas tout-à-fait les pauvres solitaires d'Aix. Embrassez pour moi ce pauvre d'Orves, je vous en prie; je

[1] On voit, par cette lettre et la suivante, que madame de Simiane étoit alors affligée d'un rhumatisme universel. Il paroît aussi qu'elle envisageoit avec une force d'ame au-dessus de son sexe les suites d'une pareille position; mais cette force l'abandonnoit au bruit du tonnerre. (*Voyez* la lettre du 14 novembre suivant.) *G. D. S. G.*

vous le rendrai ici; mais peut-être ne serez vous pas touché de cette restitution : vous aimeriez mieux celle de Solicoffre; je vous la souhaite, Monsieur.

LETTRE LXV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 14 avril 1735.

Ne vous fâchez point, ne me grondez point, ne me jugez point, ne me condamnez point; je n'irai pas voir les lilas, la chose est devenue impossible; la Providence en ordonne autrement. J'ai des affaires momentanées que je ne puis abandonner d'un clin-d'œil; j'ai tout plein d'infirmes autour de moi et d'infirmités en moi; il me faut la pleine canicule; je veux espérer que nous serons comme l'année passée. Donnez-moi de vos nouvelles, et de vos affaires : n'accablez pas de vos regrets quelqu'un qui en est farci. Il ne faut plus faire de projets agréables. Si vous ne me rendez pas justice, vous serez dans le comble de l'ingratitude. Je n'ose lever les yeux sur ces campagnes. Voilà un temps à souhait : tout contribue à me désespérer; et de tout ce

que je perds, rien ne me touche tant que la niche jaune : croyez-le bien, Monsieur.

Madame de La Tour a fait une mention de moi, très-honorable et très-aimable, dans une lettre à madame de Bonneval; je vous prie de l'en remercier quand vous lui écrirez.

Permettez-moi de mettre ce billet pour Boismortier; et permettez-lui de faire un petit tour à Aix. Adieu, Monsieur.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir dire tous mes chagrins à M. Pène; j'avois trop de plaisir de voir ses ouvrages [1].

LETTRE LXVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 28 avril 1735.

Vous m'accablez, Monsieur, vous n'avez point de charité et fort peu d'équité : pouvez-vous douter du plaisir que je m'étois fait de vous aller voir; d'être chez vous en toute liberté; de jouir de toutes vos bontés, de votre belle maison, de cette jolie niche jaune; de causer avec vous aux heures que vous auriez eues libres; d'être sûre

[1] *Voyez* la note sous la date du 7 février précédent.

que je suis avec un ami à qui je puis tout dire, et de qui j'aime à tout écouter? Hélas! Monsieur, c'est là le seul bonheur de ma vie. Je ne vous parle plus de mes lilas, ils n'étoient que le prétexte. Et qu'est-ce que je préfère à tout cela? de vilaines affaires qui sont à Paris, qui sont dans leurs crises, pour lesquelles il faut d'un courrier à l'autre être alerte pour ne pas perdre l'instant de la conclusion. D'ailleurs, le sieur Boismortier vous dira dans quel état il m'a trouvée; un accès de goutte et de rhumatisme; il n'y a point de moine plus chargé de chemises de laine que je ne le suis; je suis flanelle de la tête aux pieds, les doigts en souffrance. Enfin, c'est un état déplorable, mais c'est la moindre de mes raisons. Boismortier a mis mes pieds en état de marcher; c'est quelque chose; il n'y a pas moyen de nommer ce pauvre garçon sans vous le recommander, Monsieur. Il vient de perdre sa femme qu'il adoroit; il a sept petits enfants, rien ne peut le consoler, ni adoucir tant de peines, que l'honneur de votre protection; il en a besoin plus que jamais; il est pénétré de vos bontés, et j'y ai pour lui une entière confiance; mais je me satisfais en vous le recommandant tout de nouveau. Les injustices que vous éprouvez sont d'une espèce si douloureuse, que je comprends toute votre sensibilité. Par exemple, je ne dirai

pas sur cet article comme sur bien d'autres: je n'ai même jamais trouvé de bien sérieux que celui-là. Tout est attaqué, le cœur et la bourse : malgré cela, je persiste à croire qu'il faut attendre madame de La Tour; mais voilà qui est bien long. La petite vérole a pris à l'aîné des enfants de madame Lebret, en arrivant à Paris. Peut-être sera-ce encore un inconvénient et une allonge. Vos affaires me serrent le cœur et m'occupent totalement; mais vos amis de ce pays n'y peuvent rien. Le seul nom de M. de Maurepas a fini mes affaires à Paris; ne pourriez-vous point vous en aider? Madame votre mère est-elle inaccessible à toute sorte de raison et de gens respectables? Cela est incompréhensible. Il me prend envie de lui écrire : le voudriez-vous? elle me faisoit l'honneur de m'aimer assez autrefois; que sait-on? C'est comme de ces personnes en léthargie, qu'une voix étrangère réveille, quand toutes les autres ne font point d'effet. Enfin, je suis à vous depuis la tête jusqu'aux pieds. Avez-vous vu, à Toulon, l'ami d'Orves? La Boulie arriva hier, se portant à merveille; mais le palais va encore le tourmenter. Je crois M. de Bandol arrivé.

Convenez, Monsieur, qu'il y a bien loin de M. de Marseille à M. de Saint-Papoul, et que ce seroit un beau miracle de les rapprocher. Dieu

sait qui a raison. Les hommes se partagent, la vérité est dans le fond de son puits, et nous aurions grand besoin qu'elle parût, et qu'elle vînt nous éclairer. Appliquez, Monsieur, ce que nous en connoissons, et ce que nous pouvons en avoir en nous, aux sentiments tendres et fidèles que je vous ai voués. Le chevalier, Pouponne, madame de Vence, vous disent des choses infinies.

LETTRE LXVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 3 juin 1735.

Comment vous portez-vous, Monsieur?
Comment croyez-vous vous porter?

Deux questions distinctes et séparées, sur les quelles je vous supplie de satisfaire ma tendre curiosité.

J'ai vu mesdemoiselles Chandenier et Chauchefoin très-peu contentes de notre procession, et chargées de regrets des pas qu'elle leur a coûtés [1].

[1] Il est très-probable que c'est de la procession d'Aix dont elle parle, car elle demeuroit souvent dans cette ville. Les processions d'Arles et de Marseille n'excelloient pas moins en ridicules. Les nouvelles du temps les comparent à des sérails

Si votre santé, Monsieur, si vos affaires, si vos plaisirs, si vos distractions même vous permettent de jeter un coup d'œil de votre cabinet sur Belombre, oserois-je vous demander votre avis, et tout de suite votre secours pour l'exécution du projet que j'ai formé pour mon nouveau salon, qui ne vous plaît pas, dont je suis *moult* attristée? Le voici; puisqu'il ne mérite pas votre approbation, il ne mérite pas de meubles; d'ailleurs, je ne veux point en faire davantage. J'ai donc imaginé un lambris, une peinture, tout ce qu'il vous plaira, dans le goût de votre petit arrière-appartement, un peu plus orné, et différent de ma salle à manger. Je crois que cela vaudra mieux que tout blanc. Vous voudriez peut-être des moulures, des encadrures : vous avez raison; mais cela coûte trop; je suis dans une réforme étonnante; j'en ai assez fait. Ayez donc la bonté de parler un peu avec M. Pène de

ambulans, tant étoit nombreux le cortége des femmes et des filles. Le costume dont elles s'affubloient, les attributions que leur cédoit le clergé, et toutes les singularités bizarres de cette pompe, en s'adressant à l'imagination, forgeoient les armes du fanatisme. Ainsi le vouloit l'esprit jésuitique alors dominant. *Voyez* la procession d'Aix, dans notre tome II, page 109, note 1. Quant aux processions d'Arles et de Marseille, on en trouve les curieuses descriptions dans les notes d'un petit ouvrage assez rare, intitulé : *Les très-humbles et très-respectueuses remontrances des habitants du village de Sarcelles au roi* (in 12, Rotterdam, 1732) .*G. D. S. G.*

tout ceci, et si tout de suite cette besogne pouvoit être faite avant mon arrivée à Belombre, c'est-à-dire, avant le commencement de juillet, cela me seroit bien agréable, si vous vous en mêlez, Monsieur; oui, sans doute, sinon je prendrai patience. Pardon mille fois, pardon.

Avez-vous lu Pope[1]? avez-vous lu Hyacinthe? avez-vous la clef des portraits du marquis de Charost[2]? ne trouvez-vous pas cet ouvrage admirable d'un homme de vingt-deux ans? Nous avons tout cela ici, et un chevalier de La Tour, arrivé depuis deux jours, fort aimable, et que vous devriez venir voir. Mille bonjours.

Monsieur, permettez-moi de mettre ici ce billet pour M. Pène. Ne m'aimez-vous pas toujours un peu?

[1] *Essai sur l'homme*, par le célèbre poète anglois Pope, ouvrage qui fit grand bruit à Londres, et qui a été traduit en vers par l'abbé du Resnel, et en prose par de Silhouet. Il ne fit pas moins de sensation en France qu'en Angleterre, et donna lieu à beaucoup de dissidences d'opinion sur la conscience de son auteur.
G. D. S. G.

[2] On ne connoît point cet ouvrage du marquis de Charost. Le dernier éditeur pense que c'est le même indiqué par M. Barbier dans son *Dictionnaire des anonymes*, sous le n° 5949, ayant pour titre : *Réflexions de M. le marquis ...... sur l'esprit et le cœur*. Ce qui est très-possible; mais l'ouvrage dont parle ici madame de Simiane est certainement d'une autre main que celle du marquis, et paroît être le commentaire de ses *Réflexions*, etc., ou autrement il faut déclarer vicieux le sens de son expression. *G. D. S. G.*

LETTRE LXVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Juin 1735.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir été à Belombre, tout foible, tout infirme. Je suivrai vos avis de point en point, d'autant plus que tout m'annonce que je ne jouirai de rien cette année; mais ce ne sera pas la privation qui me sera la plus amère, et vous m'en préparez une bien plus touchante.

Mes deux ouvrages d'esprit courent la ville; il m'est impossible de les rattraper sitôt; mais Pope est ici (*à Aix*) chez nos libraires, sûrement il est à Marseille sous le nom d'*Essais de l'homme* ou *sur l'homme*. Dès que je rattraperai le marquis de Charost, je vous enverrai la clef; cherchez Pope à Marseille.

Répondez, je vous prie, aux questions suivantes :

Pourquoi avez-vous envoyé chercher, il y a environ quatre ou cinq mois, un lustre de cristal chez Perrin, où habite à présent M. de Saint-Pons?

Pourquoi n'en avez-vous rien dit à Perrin ? est-ce emplète ? est-ce emprunt ? est-ce essai ?.... Quelles sont vos intentions sur ce lustre ? Ayez la bonté de me parler sur cela avec clarté; celles du maître du lustre sont certainement de vous plaire ; mais il faut qu'il sache les vôtres. Ne parlez qu'à moi de tout cela, je vous prie, pour le présent.

Adieu, Monsieur; nourrissez-vous, mangez, promenez-vous, ôtez de votre tête tout ce qui la fatigue; aimez toujours une amie qui vous aime de tout son cœur. Vous devriez nous venir voir avant le départ de notre chevalier d'Orves, qui sera bientôt; par exemple, je dîne lundi chez madame de La Tour, je vous y prie.

LETTRE LXIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

R. Vendredi 1735.

Voici une journée qui me perce l'ame. M. Taissier commença hier au soir la blessure. Je vis tout d'un coup Belle-Isle, Belombre, nos pauvres petites soirées, nos innocents plaisirs, notre tranquillité, nos petites crèmes, notre lait, notre

vache. Et qui va succéder à tout cela de votre part? Paris, un tumulte, un fracas, des procès, ou quelque chose de pis, qui sera un dépouillement volontaire; les occupations domestiques, chamarrées de la cour, des ministres, de vos galères, du grand-prieur: vous voilà. Et moi, un pauvre malade que je ne puis ni voir, ni ne pas voir; mon cher voisin de Belombre à deux cents lieues au bout du monde. Je vous avoue que j'ai le cœur dans un serrement et une tristesse dont je ne vois point la fin. Laissons tout cela, parlons de cejourd'hui.

Je vous le consacre tout entier, non pour exiger que vous le passiez avec moi, mais pour ne pas perdre un instant de tous ceux que vous pourrez ou voudrez me donner.

Tout le jour à le voir, et le reste à l'attendre, dit fort bien *l'Europe galante*. Disposez donc de moi comme il vous plaira, et croyez-bien que tout ce que vous avez vu, voyez et verrez, ne vous aime pas tant que moi assurément.

LETTRE LXX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 28 juillet 1735.

Que vous importe, Monsieur, et que m'importe à moi-même quel pays j'habite, dès que nous sommes à deux cents lieues l'un de l'autre? Je suis toute perdue, tout isolée, toute seule; tous mes amis ou malades, ou mourants, ou absents. Je gèle, j'étouffe alternativement, et à deux ou trois heures l'une de l'autre : on dit que je suis à Aix; je n'en sais rien; je ne puis ni y demeurer, ni en sortir. Point de goût pour Belombre, parce que Belle-Isle est désert; point de gîte en passant à Marseille, point de compagnie à mener. Enfin, je ne sais où j'en suis : on m'annonce cependant que lundi, premier jour d'août, il y aura à ma porte une chaise de poste, que je m'y jetterai, et que j'irai où il lui plaira. Si c'étoit au marais, j'en serois fort aise; mais ce sera apparemment sur les bords de l'Euvonne.

Je suis affligée de voir que vos affaires soient si peu avancées. J'espérois que la présence remueroit les entrailles : si elle n'a pas produit cet

effet, vous allez avoir bien de la peine et du tourment, et tout ce que vous prendrez sur vous ne vous avancera guère; ce qui me fait vous exhorter et vous supplier d'être respectueusement et décemment ferme et courageux. Ne me laissez point ignorer la suite de vos affaires; je vous en conjure, et vous le devez à l'intérêt que j'y prends.

Je ne saurois vous dire autre chose de vos parents, Monsieur, sinon qu'ils sont adorés dans ce pays-ci, jusqu'au plus petit cadichon, et qu'ils font bien tout ce qu'il faut pour l'être, chacun dans leur district. Madame de La Tour est un prodige d'attention, de politesse, de bonté; elle connoît tout le monde dès la première fois; elle sait que dire à toutes les femmes; elle joue comme la reine doit jouer; elle fait beaucoup de dépense; une table qui ne désemplit point; une grace et une aisance à tout cela qui en augmente le prix. Pour moi, je ne la vois point; car vous comprenez bien que les talents qui attirent le monde me bannissent de chez elle. Nous nous complimentons de loin, nous faisons des projets de petites parties fines, quand tout ce tumulte sera passé : vous voyez où cela va. Madame votre sœur est l'enfant chéri de la maison : mais cela sera bien importun; car moyennant cette affiliation, nous ne pouvons pas aller faire notre récolte, semer nos grains, et habiter nos cam-

pagnes; mais nous irons à Toulon, nous reviendrons à la guinguette de madame la première présidente, et nous ne tâterons ni de Bonneval, ni de La Fare, où la belle-mère est déjà. Celle-ci a une autre espèce de rôle de faveur : ce sont les heures de la nuit ou du matin, les temps de maladies ou d'incommodités, point celles du grand monde. La cousine Montauroux se glisse aussi. En un mot, cela paroît prendre ce train-là, comme on l'avoit prévu; cela est naturel et très-bien, si le public l'agrée. Brûlez ceci, je vous en prie.

La Boulie est à la seconde résurrection; il étoit retombé, réenflé, révaporé; il est à sec à présent : on a changé de route; il prend du chocolat, des cordiaux, des spiritueux, et point de laitues. Nous tâtonnons un peu, et ne connoissons point le principe et le fond du mal. On se souvient donc encore de moi, Monsieur : j'en suis autant charmée qu'étonnée. J'espère bien que vous aurez répondu de mes sentiments pour mesdames de Villars et d'O. N'avez-vous point parlé à cette dernière de toutes vos affaires, et de la déraison des entrailles qui vous ont porté [1]? Je

[1] On sait que la coutume de Provence donnoit aux chefs de famille, pères et mères, des droits illimités sur les biens même acquis par les enfants. A cet égard, la puissance paternelle rendoit illusoire le bénéfice d'âge et d'émancipation; et il paroît que

suis persuadée qu'elle l'improuvera bien, et c'est toujours une consolation. Adieu, Monsieur : vous m'aimez un peu, vous faites très-bien ; car on ne peut assurément vous être plus fidèlement et plus tendrement attachée que je le suis. Les cousins et Pouponne voudroient bien vous dire combien ils vous respectent et vous regrettent.

LETTRE LXXI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 8 août 1735.

Il y a tout plein de choses dans la vie qui font plaisir et déplaisir en même temps. Tel est aujourd'hui, Monsieur, ce que vous m'annoncez pour Majastres. Il partit hier pour aller à Marseille faire la cour à nos parents : il est difficile qu'il ignore vos bontés, et ce qui se prépare ; mais il n'en fera pas d'autre usage que d'être bien reconnoissant et bien confiant, et ne se donnera aucun mouvement. Le secret sera d'ailleurs très-gardé. Je le perdrai, voilà ce qui m'af-

la mère de M. d'Héricourt n'entendoit pas se dessaisir du privilége établi par la coutume du pays dans les arrangements de famille. (*Voyez* la lettre suivante, et la note.) *G. D. S. G.*

flige, et surtout dans un temps où réellement je suis toute *fine seule.* L'amitié me retient ici; j'ai voulu voir ce que deviendroit La Boulie, et je n'ai pas voulu l'abandonner : il est à sa troisième résurrection; mais l'expérience du passé ne laisse pas pénétrer la joie et l'espérance dans nos cœurs.

Vous connoissez les soixante et douze petits malheurs qui arrivent tous les jours à chaque homme. En voici un, c'est d'écrire une page, de tourner le papier, et de trouver une demi-feuille; avec les honnêtes gens, on refait sa lettre.

Que vous me faites peur, Monsieur, avec vos trois petits vers! Comment donc? est-ce là l'allure que vous allez prendre pour votre retour! Plumé, boiteux : oh! cela est insupportable; vous avez fait quelque.... (j'ai pensé dire sottise, et je ne sais que mettre à la place) que vous ne me dites point. Je suis dans une inquiétude extraordinaire. *Père et mère honoreras* sans doute, mais *tout ton bien leur laisseras*, cela n'y est point et ne doit point y être[1]. Mon cher Monsieur, pour l'amour de Dieu, soutenez-vous; n'abandonnez pas tout; cherchez la paix, mais ne l'achetez pas trop cher. Vous ne me dites pas un

[1] Voilà ce qui confirme l'éclaircissement que nous donnons dans la note, sous la lettre précédente. *G. D. S. G.*

pauvre petit mot de vos autres affaires; comment vous avez été reçu des ministres, comment vous êtes avec le grand-prieur, s'il a été question du passé, et, enfin, toutes curiosités que mon infinie tendresse pour vous me donne, et qu'il faut satisfaire. Je sais, moi, que le *grandissime* a écrit ici à votre cousin, sur un ton fort aimable pour vous : ne faites pas semblant que je le sache. Vous aurez cent mille relations du voyage de M. et madame de La Tour à Toulon, à Bandol et à Marseille. Je n'en sais pas tant que vous; je crois qu'à la fin j'irai à Belombre, et ce sera Pouponne desséchée qui me fera marcher. Il faut aller au pressé; Aix est un vrai désert, le chevalier seul me reste, tout ce qui m'entoure est décampé, et je fais une vie très-mélancolique. Tout est tranquille ici; le premier président est un homme admirable; il conduit tout ceci avec une dextérité charmante. Voyons la fin, vous avez raison; mais il faut que le feu provençal agisse dans toute son activité. Que j'ai envie de vous revoir, Monsieur! elle est à un point que vous ne sauriez comprendre. J'ai besoin de mes amis, et quand je les ai, je n'en fais pas assez d'usage; ainsi est fait le monde. Les vaisseaux sont là, que deviendront-ils? de la rade au port, cela seroit bien joli. Aimez-moi, Monsieur; vous le devez, car assurément j'ai pour vous un at-

tachement bien solide, bien fidèle et bien tendre.

LETTRE LXXII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 13 août 1735.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur l'heureux accouchement de madame de Bonneval; un garçon est une circonstance de plus pour rendre la joie complète.

J'ai été me promener dans votre beau jardin; il est magnifique. Pouponne étoit transportée, et de votre maison et de la salle d'armes, et de tant de choses nouvelles pour elle; quant à moi, je trouvai tout cela bien triste sans vous. Ma santé est toujours pitoyable, coliques, vapeurs; j'attends la fin de l'été avec impatience. Je compte de n'aller à Belombre que le 1er de septembre, et si mes maux redoubloient, j'irois droit à Aix.

Vous allez avoir ou vous avez mon jardinier, Monsieur; mais il faut que vous me fassiez, s'il vous plaît, une grace qui me fera un vrai bien; c'est de lui donner un logement pour deux mois, car ils seront établis à Belombre tant que je n'y

serai pas, c'est-à-dire la femme et les enfants, moyennant quoi cela m'épargne 50 fr., et je lui donne 100 fr. pour les coups d'œil qu'il jettera à mon jardin, avec votre permission, lui ou son fils. Ne leur refusez pas cette petite douceur, je vous en prie; j'en parle ici à vos commissaires : Sineti est un rigoriste; mais si vous entendiez mes raisons, vous verriez qu'il n'y a point de règle sans exception. On parle beaucoup de vous pour Toulon; je désire tout ce qui peut vous rendre heureux, Monsieur, et que vous m'aimiez toujours.

LETTRE LXXIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du samedi 10 septembre, pour lundi 12, 1735.

Je voudrois savoir tous les jours de vos nouvelles, Monsieur; à quoi vous en êtes de vos affaires; si vous finirez; si vous êtes bon; si vous êtes méchant; si vous lâchez tout; si vous vous soutenez. Enfin, l'intérêt que je prends à vous ne sauroit être ni plus vif, ni plus sincère; et de là arrive que l'ignorance où je suis m'afflige, et cependant j'élève mes mains au ciel,

souvent; mais que faire? c'est le malheur de la place où vous êtes d'avoir une madame de Simiane à vos trousses, et qui veut ce qu'elle veut. Je n'affectionne pas tout de même, vous sentez bien quand le cœur parle; il est ici, par rapport aux personnes qui se sont adressées à moi. Faites-moi donc cette grace, je vous en conjure, et que l'article de votre réponse se puisse détacher de la lettre que j'espère que vous m'écrirez, afin que je la montre. Si elle donne de l'espérance, j'en aurai joie et reconnoissance. Adieu, Monsieur; portez-vous bien; aimez-moi toujours. Les cousins et Pouponne vous font la révérence très-humble : et moi, que n'aurois-je point à vous dire? vous savez ce que je vous suis, Monsieur, et combien tendrement.

La Boulie est toujours très-mal, il est aux abois, il n'attend plus que le dernier moment. Je vais dans ce moment à la ville : que n'y êtes-vous, Monsieur!

LETTRE LXXIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Belombre, ce 25 septembre 1735.

Que je suis aise, Monsieur! que je suis aise! que je suis contente! vous voilà en paix; vous voilà avec la terre du Boulay [1]. On vous a cassé bras et jambes, eh bien, ils reviendront; à qui voulez-vous que l'on donne ces membres dispersés? Il faudra bien qu'ils se rejoignent au corps; ce sera l'affaire de la partie la plus noble de vos individus, à l'un et à l'autre : je vous félicite de tout mon cœur; venez, Monsieur, venez; vous ne me trouverez plus à Belombre, mais je suis sur votre passage, et saurai vous arrêter en chemin : j'aurois beaucoup de choses à vous dire, mais je pars dans l'instant pour aller dîner à Marseille, où je reconduis M. le président de Ricard, qui a passé ici quinze jours sans le savoir.

Le voilà qui vous félicite de tout son cœur, et moi je vous embrasse bien tendrement. La

[1] M. d'Héricourt obtint l'érection de sa terre du Boulay en marquisat vers 1749.

Boulie est toujours très-mal, je ne croyois pas le revoir, mais ce spectacle affreux m'est réservé. Je vous recommande le pauvre Boismortier, Monsieur; au nom de Dieu, ne revenez pas sans répandre sur lui les faveurs d'en haut.

Je pars le 2 d'octobre pour Marseille; j'y serai trois ou quatre jours, et de là à Aix.

LETTRE LXXV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 17 octobre 1735.

La date de votre lettre me met du baume dans mon sang, Monsieur : nous voilà donc au Boulay, terre aimable, terre désirée, mais non *terre promise*, et pourtant cédée; jouissez-en longues années. Je vous rends mille graces pour le pauvre Boismortier : c'est votre ouvrage, Monsieur; il faut le finir, s'il vous plaît.

Vous renvoyez bien loin votre retour, je voudrois fixer le soleil qui me brûle dans ce moment pour vous recevoir; vous ne serez, en nul lieu du monde, vu et embrassé avec autant de sincérité et de tendresse que dans ce petit cabinet, soyez-en bien persuadé. La *Pauline* qui

court les cheminées d'autour de Paris, ne ressemble guère à celle qui vous attend; et pardessus bien des années, et les changements qu'elles apportent, il m'en survient tous les jours depuis quinze jours que je suis de retour de Belombre, par une petite chose tierce qu'on ne veut pas honorer du nom de fièvre, mais vapeurs qui me tracassent, qui me minent, et occupent ma pauvre tête au point de n'en pouvoir rien tirer. La Boulie est un cadavre tout pourri qui n'a plus que la voix; mais elle est si forte que l'on croit qu'elle ira encore loin. Adieu, Monsieur. Pouponne, le chevalier, tout cela vous respecte et vous aime: et moi je finis, car je n'en puis plus, ayant encore cent mille choses à vous dire.

Je n'ai pu encore aller au pavillon rendre mes devoirs à madame de La Tour; elle vint l'autre jour me voir, mon beau salon, mon beau soleil. Nous étions trois: aimable conversation: elle y fut deux heures, et quand elle voulut partir, je l'arrêtai, et je lui dis: Demeurez, Madame; peut-être que de plus d'un an vous ne serez si bien, ni en si bonne compagnie. Que dites-vous de mon effronterie? Et cela étoit vrai. Ils sont toujours bien aimables vos chers parents. M. Perrin vous donnera peut-être quelque chose pour moi; vous voudrez bien vous en charger. Ne

lui laissez pas ignorer votre départ, s'il vous plaît.

LETTRE LXXVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 14 novembre 1735.

Vous avez bien raison, Monsieur, de me croire extrêmement affligée de la mort du pauvre La Boulie. Si vous saviez ce que je perds, vous en connoîtriez toute l'étendue: les fonctions de son amitié ne ressembloient point à celles des autres. On peut trouver un ami tendre, solide, secret (celui-là est plus rare); mais véridique jusqu'à la brutalité, ne vous passant rien, prévoyant tout, grondant toujours, et cependant ne mettant jamais d'humeur dans ses gronderies, ni de soupçon du principe dont elles viennent; où trouve-t-on tout cela? Je crois à présent faire autant de sottises que de pas. Mais vous, Monsieur, vous perdez aussi plus que vous ne pensez. Cet homme vous étoit infiniment attaché; je puisois dans sa bonne tête les petits avis que je prenois la liberté de vous donner quelquefois.

Enfin, nous n'aurons qu'à nous bien tenir tous. Au surplus, la dose de mon attachement pour vous, mon cher Monsieur, n'a pas besoin de renfort, qui nous coûte tant; mais je suis bien sensible à la pensée qui vous est venue de vouloir remplir ce vide. Je l'accepte de tout mon cœur; mais grondez-moi quand le cas y écherra; je ne vaux rien que battue. Dieu écarte bien de moi tous les soutiens humains : vous voilà à deux cents lieues, d'Orves à mille, et celui-ci avec un nouvel emploi, dont je suis bien aise assurément, mais qui me l'ôte totalement, car il voudra exactement résider à Toulon, et c'est pour moi comme s'il étoit à Cadix. Enfin, il faut faire comme on peut, et s'attacher à ce qui est immuable. J'entends votre logogryphe, mais point du tout les raisons qui ont écarté l'aimable Angloise, dont je suis bien fâchée. Vous me direz tout cela quelque jour, et moi je vous garde bien des choses; aussi je suis dénuée du secours pour l'écriture. Le chevalier est chez son père; Dantelmy est à Caderousse; reste *Pouponne* (Castellane), qui est bien touchée de l'honneur de votre souvenir, mais qui ne peut encore me servir. Mes yeux sont foibles, *ergo* je vous quitte. Il n'est plus question de vapeurs; cette chose tierce étoit venue sans savoir pourquoi; elle est demeurée un mois sans se nommer, elle est partie

sans prendre congé, et on ne lui a opposé ni médecin, ni médecine; quelques bouillons de poulet ont fait l'affaire. Et savez-vous ce que c'étoit (je vais vous dire bien du mal de moi)? Les grandes frayeurs du tonnerre qu'il n'a point fait, m'avoient gâté le sang à Belombre; de façon que par ordre des médecins, on me fait une cache actuellement[1], et bien d'autres petites affaires qui vous surprendront; et, pour le coup, je suis à vous au mois de mai prochain. M. de La Tour tient l'assemblée : Madame n'y est point, et je dîne avec elle aujourd'hui chez les Bandol. Madame votre sœur est à sa campagne, et moi à vous, Monsieur, avec une fidélité et une tendresse inexplicable et bien vraie.

[1] La fièvre nervale s'emparoit de madame de Simiane aux approches du tonnerre, et cette terreur contribuoit encore à l'affoiblissement de sa santé, déjà fort altérée par d'autres maux incurables. (*Voyez* la lettre du 27 mars précédent.)

G. D. S. G.

LETTRE LXXVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 9 décembre 1735.

Voici une distraction, si je ne me trompe; un paquet contresigné Maurepas[1], et une lettre qui dit : *Ce n'est pas lui; mais c'est de sa part.* Ne faudroit-il pas croire que c'est M. de Maurepas qui me fait des compliments, et point du tout, c'est M. le comte (*de Toulouse*)[2]; ils ne m'en sont pas moins chers assurément, et je n'y mets pas même de comparaison, mais j'ai voulu relever la distraction. Au fait, je suis charmée des amitiés que vous avez reçues de ce prince; eh bien, Monsieur, vous le voyez, comme toutes les tristes chimères que nous nous faisons s'évanouissent! combien la crainte nous éloigne du vrai! combien notre imagination nous grossit et défigure même les objets. Pour moi, je me sais bon gré d'avoir tout vu dans un juste point de vue, c'est que j'ai regardé à travers votre cœur, et la candeur de

[1] Ministre d'état. (*Voyez* la note sous la date du 18 septembre 1733.)

[2] Amiral de France.

votre ame ; ainsi toutes mes idées sont à votre profit. Venez donc, Monsieur, aise, content, tranquille, et persuadé de la joie que j'aurai de vous embrasser. Venez me consoler de tout ce que j'ai perdu ; veuillez le remplacer, j'en ferai de bon cœur les avances. Je suis affligée de la mort de madame la chancelière [1] ; elle avoit de la bonté pour moi. Mon Dieu ! combien j'ai aimé cette maison ! combien M. le chancelier a dédaigné mon attachement ! tout est pour le prieur ; ainsi je ne me plains pas. J'écrirai à M. le comte pour le remercier de son souvenir, et encore plus de ce qu'il vous aime. Je vous remercie de tout ce que vous voulez bien m'apporter ; j'espère au moins que ce ne sera pas la clef de ma maison. Je ne sais si cette lettre arrivera à temps pour vous trouver encore. Je souhaite bien que non, et je vous présente le respect du chevalier et la redevance de *Pouponne*.

[1] Anne Lefèvre d'Ormesson, femme du chancelier d'Aguesseau, morte le 1er décembre 1735.

LETTRE LXXVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 16 janvier 1736.

Voici, Monsieur, une grande affaire, mais affaire des plus sérieuses qui aient passé par vos mains, et sur laquelle il faut, s'il vous plaît, ne me point éconduire : écoutez bien.

Voici une lettre de l'abbé Poulle[1], qui est bien jolie; elle est déjà ancienne, dont je suis honteuse. Je n'y ai point répondu; cela est trop fort pour moi : j'avois chargé le marquis de Vence de ce service, et de me faire une jolie épître : il ne laisse pas de versifier assez bien; mais soit paresse, soit que mon style soit trop relevé, et qu'il n'ait pas

Fait les Muses à son badinage,

il a planté là cet ouvrage. On crie cependant à Avignon, où j'ai annoncé une réponse, et dit

[1] Natif d'Avignon, abbé commandataire de Nogent, où il mourut en 1781. Il fut un des bons orateurs de la chaire dans le dix-huitième siècle, et prédicateur du roi. Il reste de lui deux volumes de *Sermons*, in-12, 1778. *G. D. S. G.*

qu'on se donnât patience. Mais qui la fera cette réponse ? Ce sera M. d'Héricourt, oui, lui-même. Il connoît les acteurs, il sait l'aventure du pont Saint-Giniès, contée par M. de Ricard; de belles *bastidanes*[1] qui en passant firent de grands éclats de rire en voyant lui et La Boulie qui se redressoit, qui se campoit sur sa canne, qui rajustoit sa perruque.

L'aventure de Dantelmy est que passant un jour maigre à dîner au moulin du Vernègue, on lui offrit du gras aussi-bien qu'à toute la compagnie, qui le refusa; et alors la maîtresse du logis en colère, leur dit : Messieurs, vous faites bien des façons; il y a là-haut un P. C. qui n'en fait pas tant, et qui mange, à lui tout seul, une bonne perdrix et une bécasse. Or, ledit révérend avoit la face large comme la lune, et vous le connoissez bien.

Pour Pouponne, cela s'entend; le baron, le chevalier et mon estomac, vous entendez tout cela.

Il faut donc, et je vous en supplie, nous tirer de ce mauvais pas; souhaiter une bonne année dans son goût à cet abbé, de la part de tous les nommés, et surtout ne rien faire de trop beau, car il ne nous faut qu'un badinage, et celui qui

[1] Propriétaires de bastide, ou maison de campagne. (*Voyez Bastide.*)

a mis l'Euvonne dans un seau, est seul capable de répondre à cette lettre. Mais il nous la faut bientôt; et comme cet ouvrage doit être celui d'une imagination vive et prompte, les premiers traits font notre affaire. Ne dites pas *non*, pour l'amour de Dieu. On ne vous déclarera point si vous voulez, et je m'engage d'avance à adopter l'ouvrage. Adieu, Monsieur; ne craignez point les négligences : c'est moi qui parle, et vous savez nos priviléges [1].

Renvoyez-moi la lettre de l'abbé, je vous en prie : personne ne sait tout ceci.

LETTRE LXXIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 25 janvier 1736.

Oh, Monsieur! quel présent! le beau présent! le magnifique présent! le rare présent! Dieu vous le rende. Je ne m'attendois pas ni à la

[1] Il paroît que madame de Simiane empruntoit quelquefois l'esprit de M. d'Héricourt, et pour un abbé que ne faisoit-on pas alors! Madame de Simiane, qui n'ignoroit pas l'importance des secrets mignons renfermés dans cette lettre, n'auroit certainement pas consenti à sa publication. *G. D. S. G.*

promptitude, ni à la perfection de cette faveur. J'en fais de toute façon et en tout sens le cas que je dois, et vous en remercie de toute l'étendue de mon cœur.

Vous avez défendu à Majastres de passer Aix, mais non pas de revirer de bord. Le diable le bat un peu, il va à Marseille, où tout est, dit-on, en mouvement, pour être employé à une expédition. Je souhaite que mon cousin le soit, puisqu'il le désire avec tant d'ardeur. Le voilà, il vous dira lui-même ses pensées. Voici une prière que je ne puis pas me dispenser de vous faire, Monsieur. Ce pauvre Denis qui a été en prison, qui est ruiné de fond en comble pour toutes ces misérables affaires. *Cadières*, qui avoit fait une petite fortune, en épousant la sœur de la Lecouvreur, et qui négocioit à Marseille son pauvre petit bien, quand on l'a enfermé, et sa femme aussi; ce Denis donc, réduit aujourd'hui à la misère, m'est venu prier de vous demander une place de contrôleur au parc, qui vient de vaquer, à ce qu'il dit. Jugez s'il l'aura ; mais enfin il faut que je vous le demande. Majastres vous dira le reste; il est bien vrai que si je pouvois faire plaisir à ces pauvres misérables, ce seroit grande charité, et je le ferois de bon cœur; mais ceci ne me paroît pas demandable, quoique demandé.

Voilà donc le pauvre Olivier perdu [1]? C'est grand dommage assurément, et je sens cette perte pour vous, Monsieur, qui l'aimiez et qui faisiez usage de son aimable et bel esprit.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir me donner un éclaircissement sur une chose que je ne sais que depuis peu, et encore fort imparfaitement. Mais permettez que je soulage mes yeux.

De la main de MONSIEUR DE MAJASTRES.

Je ne sais si vous vous souvenez que l'ouvrage de M. Gros, sur Belombre, n'est pas original, que c'est une traduction d'une lettre en vers, très-jolie, dont je n'ai jamais pu savoir l'auteur; que j'eus pour objet de le découvrir, quand j'en fis faire la traduction; rien n'ayant pu réussir, ni me faire parvenir à cette découverte, il a bien fallu prendre patience. Mais voici ce qui m'a été dit depuis peu, c'est qu'à l'impression des

[1] Claude-Matthieu Olivier, né à Marseille en 1701, avocat au parlement d'Aix, breveté écrivain du roi sur les galères, mort en 1735. Il a laissé plusieurs ouvrages sur l'histoire ancienne et moderne. On estime son *Histoire de Philippe, roi de Macédoine, et père d'Alexandre-le-Grand.* On a aussi son Épître en vers à Racine, fils du célèbre poète tragique. Un de ses proches parents a été peintre du roi d'Espagne et membre de l'académie royale de peinture en France. Son nom est Barthélemi Olivier. Il est mort entre mes bras le 15 juin 1784. *G. D. S. G.*

ouvrages de Gros, l'auteur de l'original françois s'est enfin montré; qu'il alla trouver le libraire ou l'imprimeur; qu'il lui fit de grands reproches du vol qu'on lui avoit fait, et qu'il a exigé que M. Gros déclareroit le vrai de cette histoire, lequel seroit inséré dans quelque mercure ou journal, et qu'enfin cet auteur est M. Garanaques. Or, Monsieur, c'est un ouvrage parfait et charmant que le sien, et ce qui fait que je vous en parle aujourd'hui, c'est que j'en ai la tête toute remplie, l'ayant lu hier avec tout ce qu'il y a de plus connoisseurs, qui l'ont admiré, relu dix fois et trouvé charmant. Si tout ceci est vrai, premièrement vous le saurez, et puis vous saurez encore pourquoi M. Garanaques s'est caché si long-temps, et pourquoi il a fatigué mon admiration, mes éloges et ma reconnoissance à chercher dans tous les pays l'auteur d'un si joli ouvrage. Dès que vous aurez eu la bonté de me donner un éclaircissement là-dessus, je rappellerai bien aisément des idées que le temps avoit un peu assoupies, et je ferai mon devoir.

Me revoici pour vous donner mille tendres bonjours. Je crois qu'il est inutile de vous recommander mon cousin, et de vous prier de lui rendre dans l'occasion présente vos bons et utiles services. Vous savez, Monsieur, qu'il mérite un

peu vos bontés, et vous n'ignorez pas l'intérêt que j'y prends.

LETTRE LXXX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 26 février 1736.

Voilà des monstres[1], Monsieur! j'en ai gardé un petit brin pour envoyer au marquis d'Antin, qui se mit à mes genoux pour en avoir. Mais je ne vous ai point fait de tort, et ce sera la dernière friponnerie; vous aurez dorénavant tous les monstres du pays *Vençois*. Madame de Vence se flatte que l'âge, la maladie et les austérités, la mettront bientôt au rang des monstres qui vous sont destinés.

Je vous pardonne, Monsieur, de ne pas écrire, dès que vous promettez de venir parler vous-même; venez donc, et ne nous traitez pas plus mal que Toulon, où vous avez fait un séjour fort honnête.

Dans la quantité des graces que je vous demande, vous sentez bien le degré de part que

[1] C'est l'épithète ordinaire de madame de Simiane, en parlant des énormes citrons de la Provence.

j'y prends : ordinairement c'est point du tout[1]; mais par-ci, par-là, il y a des choses qui me tiennent au cœur, et qui en partent. Il y en a une de cette espèce, mais je ne veux pas vous la dire tout-à-fait; je veux seulement vous prier de me mander loyalement, cordialement et sincèrement, si vous avez quelque vue et quelque engagement pour la place de Gerbier. Je sais que le révérend père de Pézenas lorgne cette place, qu'il a des protections, sa robe n'en laisse pas douter. Mais peut-être ne voudra-t-on pas revêtir d'un emploi le membre d'un corps qui s'attribue tout, et qui tient bien ce qu'il tient une fois ; raison qui devroit éloigner ce père dans cette occasion[2]. Mais tant y a, est-ce là votre choix, votre goût, votre penchant? dites-le-moi vrai, et selon votre réponse, je parlerai ou me tairai; et cependant je

[1] Un tel aveu s'échappe ordinairement à froid des gens du monde; mais il arrive rarement d'en voir les traces de leurs mains sur le papier. De pareils aveux, sous la plume de la petite-fille de madame de Sévigné, donneroient volontiers raison à madame du Deffand, qui, dans un jugement peut-être trop sévère, ne concevoit pas comment on n'avoit pas jeté au feu les lettres de madame de Simiane, à mesure qu'on les recevoit.

G. D. S. G.

[2] On se doute, par l'ambition et l'avidité décrites à dessein dans cette tirade, qu'il est question du P. Pézenas ou Pezenal, jésuite, traducteur de *l'Optique* de Smith, et du *Microscope* de Baker. Nous avons déjà fait connoître que madame de Simiane n'aimoit pas les gens de sa robe. *G. D. S. G.*

vous prie de me garder le secret de tout ceci.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur le beau mariage de mademoiselle Dupré. Je vaque à un gros rhume qui m'a empêchée d'aller rendre mes devoirs à l'intendance; mais on y est bien persuadé, du moins je m'en flatte, de ma sensibilité pour tout ce qui les touche.

Et vous, Monsieur, ne savez-vous pas bien que personne ne vous est plus attaché que moi?

Madame de Vence vous remercie de son portier. Si je voulois, je me plaindrois bien, mais c'est à M. de Sineti que je dois mon mécontentement.

Et nos chemins de Belombre, Monsieur? y travaille-t-on? Il ne faut pas rendre inutiles les bontés de madame de La Tour; vous y êtes intéressé pour Belle-Isle.

LETTRE LXXXI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 28 février 1736.

Il est vrai que ces monstres n'étoient pas assez monstres, et d'ailleurs trop desséchés. J'ai

pensé ne pas envoyer les cinq ou six que je vous ai volés pour le marquis d'Antin; il n'en sera point content. Enfin, que faire? n'est pas monstre qui veut; mais aussi vous aurez par la première occasion douze tabatières odoriférantes. Je les ai eues; les voilà.

Mon secret, le voici. Il y a un M. Gérard, dont la physionomie plaît, c'est tout ce que mon ignorance peut connoître; mais on dit que c'est un sujet excellent, et d'une habileté infinie dans le génie. C'est celui-là que je voudrois mettre sous votre aile; voudriez-vous le voir? voudriez-vous le tâter? voudriez-vous le prendre sous votre protection? voudriez-vous le faire causer en tiers entre vous et M. du Hamel? En un mot, voudriez-vous qu'il rivalisât et concourût avec le révérend père? je ne vais qu'en tâtonnant quand il s'agit des gens de cette robe. Mais ce que vous me dites à ce sujet me donne le courage de suivre la conversation. Je m'intéresse à ce Gérard, mais je soumets tout à votre inclination, à vos lumières et à vos projets. Je suis enchantée du beau mariage qui se célèbre à Fresne[1]. Madame de La Tour en est transportée; elle a raison. Je crains bien que nous ne nous voyions

[1] Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau, fils du chancelier, épousa, le 1er mars 1736, Anne-Louise-Françoise Dupré, dame de La Grange-Bleneau. *M.*

pas ici, si vous faites dépendre votre voyage du sien à Marseille. Pour le mien, je n'avois pas compté de prendre le carême si haut. Il fait un temps affreux.

Ne pourrois-je point savoir, Monsieur, à quoi en est Belombre? car chemin faisant je serai bien aise de voir mes bâtiments; je vous conjure de m'en faire donner quelques nouvelles.

LETTRE LXXXII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 1 mars 1736.

Voici de beaux monstres tout nouveaux et tout frais, Monsieur[1]; je les confie à un Monsieur qui promet de vous les rendre ce soir. Dites-moi, s'il vous plaît, s'il l'aura fait, et si vous avez été content de ceux-ci.

J'ai bien envie de m'adresser à vous, Monsieur, pour une commission : certaine bastide meublée au bord de la mer me fait prendre cette liberté, parce que j'y ai vu ce qu'il me semble qu'il me faudroit : ce sont des rideaux de fenêtre bien

[1] D'énormes citrons.

gros, bien vilains, bien chauds, bien à bon marché, pour une chambre au franc et froid nord, qui n'est destinée que pour des cousins sans façon, ou des gens d'affaires. Il ne s'agit que d'être couché et de ne pas transir de froid. Je ne veux donc rien au-dessus de quatre ou cinq sous le pan, mais chaud, bon, grossier, etc. vous m'entendez. Elles sont deux ces fenêtres, et j'irai peut-être jusqu'à la portière, si vous en usez bien avec moi. Avant que de cacheter ceci, mon tapissier me donnera la largeur et hauteur des fenêtres et porte. Je suis un peu honteuse de vous donner pareille commission; mais le Tasse dit de Renaud : *Alte non teme, humili non sdegna.*

Je m'enfuis, je ne saurois soutenir ma confusion.

LETTRE LXXXIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 8 juillet 1736.

Je crois, Monsieur, que si vous pensez à moi parfois, vous pensez bien que je pense beaucoup à vous dans la conjoncture présente. Mon Dieu!

quelle aventure! ce sont des occasions où il faudroit être ensemble et parler continuellement. On s'intéresse de toutes parts, on souffre, on craint, on ne sait où l'on en est, on ne s'arrête pas en chemin, on perce dans l'avenir, on rencontre ses amis partout, et M. l'intendant à chaque pas; Dieu soit loué. Je vous assure que cette vie est pénible à passer. Je ne sais plus où j'en suis de mon départ. J'attends, je ne sais pas quoi, ni qui; mais enfin, j'attends quelques jours. Je suis déroutée sur votre départ aussi; il m'étoit important de vous voir dans Marseille même, je ne vois plus qu'un étang.

Cependant, Monsieur, j'ai une grace à vous demander : c'est une réitération, vous me ferez réellement plaisir de me l'accorder. Madame de Vence se vante que vous ne lui refusez rien; et moi glorieuse, je ne veux pas m'aider d'elle.

La voilà cette grace dans ce petit mémoire [1] que je vous prie de lire. Je ne croyois pas, la première fois que j'eus l'honneur de vous en parler, m'y intéresser autant que je le fais aujourd'hui. Je vous donne mille bons et tendres bonjours, Monsieur. Je dîne demain avec M. et madame de La Tour; j'ai beau vous y inviter, vous ne m'écoutez pas.

[1] Ce mémoire contenoit la demande d'une place d'infirmier à l'hôpital des forçats, pour le sieur Blancard.

LETTRE LXXXIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 8 août 1736, en plein Marseille.

Je vous remercie, Monsieur, de m'avoir donné de vos nouvelles. J'en savois; mais c'est tout autre chose d'en savoir par vous-même, et d'apprendre que vous vous portez bien, et que vous m'aimez toujours. Je trouve que cela allant bien, tout va bien. Il n'en est pas de même des pauvres habitants de Belombre, pour la santé, s'entend : toutes sortes de guignons sont tombés sur cette malheureuse guinguette, en même temps que la brûlante canicule; le léger bâtiment n'a pu résister aux flammes qui le dévoroient, et nous avons été obligés d'en sortir avec des insomnies, des dégoûts, des coliques; bref, je pris mon parti un beau matin, je remis Pouponne au Valentin-Villemont, et je vins me réfugier chez madame de Gessant, qui, avec une amitié extrême, m'a reçue dans son bel appartement frais. J'y ai dormi; mais l'impression du chaud que j'ai souffert m'a laissé des coliques et des vapeurs fatigantes. Je ne mange point, et bref,

je crois que je m'en vais m'en retourner bientôt à Aix, pour être chez moi. Boismortier est mon unique Esculape, et me tâte bien le pouls : c'est tout ce que je veux de la médecine. Ce pauvre garçon, Monsieur, se recommande toujours à vos bontés, et je vous les demande bien sincèrement pour lui [1]. Il a des ennemis si diables, que, ne sachant plus que lui faire, ils lui donnèrent une petite intrigue avec sa servante qu'ils assuroient épousée. Ils ont été bien penauds quands ils l'ont vue mariée convenablement à son état, et bien éloignée de son maître, qui est la sagesse même : les hommes sont par trop méchants. La lettre du roi à sa maman est charmante, et je vous suis bien obligée de me l'avoir envoyée; le cœur, le sentiment, tout est là comme dans un honnête particulier, cela est rare. Le marquis d'Antin me mande toutes les alarmes qu'on a eues sur M. de Penthièvre [2]; il a reçu ses tabatières. J'écrirai à monsieur le comte de Toulouse quand je pourrai. Je compte que vous

[1] *Voyez* la note sous la date du 13 mai 1734.

[2] Fils du comte de Toulouse et son successeur dans la charge de grand-amiral de France, beau-père du défunt duc d'Orléans. Ce prince mourut en 1793, dans son château près de Vernon, anciennement les écuries du comte de Belle-Isle Fouquet. On remarquoit comme une petitesse du comte de Penthièvre de faire tirer trois coups de canon des batteries de la place de Vernon lorsqu'il se rendoit chez lui. *G. D. S. G.*

aurez eu la bonté de me nommer à votre général. Permettez-moi de vous faire souvenir du nommé François Fabre, pour lequel j'ai eu l'honneur de vous parler plusieurs fois, pour une place d'archer de la marine au parc. Vous nous avez donné des espérances pour cette grace; effectuez-les, Monsieur, je vous en conjure et vous suis tendrement attachée *usque in finem*. Je porte avec vous les détresses domestiques; mais, Monsieur, armez-vous de courage, et même d'une décente indifférence, je vous en conjure.

LETTRE LXXXV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Belombre, le 25 août 1736.

M'y voilà, Monsieur; mais, hélas! où sont mes voisins? on nous promet un beau mois de septembre. Ce n'est point un compliment; je ne m'accoutume point à votre absence; votre lettre m'afflige et me console, j'y vois de tout. J'espère en M. Lenormant: un arbitre nommé par le conseil sera regardé un peu plus sérieusement. Vous êtes content du côté des ministres et de vos anciens amis. Le grand-prieur vous fait bien des ami-

tiés. Vous voyez bien que tout se dissipe. Les affaires domestiques s'arrangeront aussi. Calmez-vous, tranquillisez-vous, au nom de Dieu, et revenez nous voir. Je dînai lundi à Bouc avec M. et madame de La Tour : il y eut grand jeu, qui a duré bien avant dans la nuit ; pour moi j'arrivai, je dînai et je repartis. J'ai séjourné à Marseille pour aller voir notre pauvre malade, qui est pis que jamais. Les vapeurs se sont tournées en frénésie, en rage, en hurlements, le tout sans perdre raison et connoissance. On ne sauroit soutenir ce spectacle. Il me fit dire de m'en aller après avoir été deux minutes avec lui d'un cri à l'autre ; si on se présentoit à contre-temps, il vous étrangleroit. Cette pauvre famille est complétement désolée. Je revins tout de suite à Belombre trempée de larmes. Je ne crois pas que ce pauvre homme puisse aller loin. M. du Moulin pouvoit se dispenser de le faire tant crier pour nous renvoyer à Joannis, qui avoue n'y entendre rien. Votre amitié, dans cette occasion, est ce qu'il y a de plus essentiel. Le pauvre Rancher se meurt : j'ai vu l'Aubespin, qui me paroît mourir aussi, ou peu s'en faut ; il a bien du courage assurément : il me parla de votre apparition au Mollard, et de vos grosses bottes, qui lui firent croire qu'il lui arrivoit un courrier de cabinet. Il vous aime fort, et nous par-

Valière. Je crois cela, par exemple, et j'attendrai encore quelque temps pour tout le reste. Vos tracasseries domestiques sont croyables aussi et j'en suis bien fâchée; mais si vous n'y avez nulle part, si vous y portez un cœur franc et net, c'est-à-dire, le vôtre; si vous voulez bien faire usage de votre bel et bon esprit, si vous voulez bien défendre votre imagination de vous tourmenter et de vous présenter toujours les objets du côté triste, très-assurément, Monsieur, vous surmonterez tout, et vous deviendrez le maître de votre destinée. Mais prenez garde qu'il n'y ait quelque ver solitaire qui ronge ce pauvre cœur; je vous avoue que je l'ai toujours un peu soupçonné : je vous le dis de loin hardiment, ce que je n'osois pas trop faire de près; mais tant y a, arrachez-moi ce ver, s'il vous plaît, par la tête, par la queue, jetez-moi tout cela, et qu'il n'en soit plus question.

Vous ne voulez pas que j'effraie Boismortier; mais savez-vous, Monsieur, qu'il falloit me ménager aussi, et que son affaire est totalement la mienne. Je vous avoue que je ne résisterois pas à le voir chasser d'une place qu'il mérite seul et si bien; à moins que vous n'envoyiez La Peyronie[1] ou gens de cette classe, je vous défie d'a-

[1] François de La Peyronnie, premier chirurgien du roi Louis XV, mort en mai 1747, âgé de soixante-dix ans, et un des

voir rien de mieux. Je comprends que quelques créatures du ministre ou du général concourent; mais en vérité, ne faut-il pas aller au bien du corps? Ce garçon vient récemment de faire la plus belle cure qu'on puisse imaginer; vous en entendrez parler: il a été chercher un foie, lui a ôté son abcès, l'a nettoyé comme on nettoie un cabinet, et voilà l'homme en santé [1]. Que voulez-vous de plus? Faut-il que des talents de cette espèce cèdent à la faveur de quelque *frater* qui estropiera tout le monde? Cela est-il raisonnable? criez, Monsieur, faites bien du bruit et ne permettez pas une telle injustice. Si vous quittez, nous sommes perdus. Le ministre a une grande confiance en vous; dites, représentez, en un mot, assurez votre état. Vous voyez bien que pour aujourd'hui il n'y a que moi qui parle; je me suis bien gardée de communiquer les quatre lignes effrayantes de votre lettre. Je suis persuadée que Chabert s'exécuteroit, s'il voyoit

bienfaiteurs de l'académie royale de chirurgie. La compagnie des chirurgiens fit placer son buste, sculpté par Lemoine, dans l'amphithéâtre situé rue des Cordeliers, aujourd'hui l'école royale de dessin. *G. D. S. G.*

[1] Madame de Simiane, en recommandant son protégé sur de pareilles sornettes, comptoit bien sans doute sur l'amitié, sur l'indulgence de son ami M. d'Héricourt, qui, d'ailleurs, n'étoit pas étranger aux gasconnades provençales, non moins saillantes que celles des bords de la Garonne. *G. D. S. G.*

du danger pour Boismortier. Cette affaire m'occupe, me chagrine plus que je ne puis vous le dire. Au nom de Dieu, Monsieur, menez-la à bien. Adieu, Monsieur; j'aurois encore bien des choses à vous dire; mais cette lettre est déjà ridicule par son immensité. Vous savez tout ce que je vous suis et le fidèle attachement que je vous ai voué.

LETTRE LXXXVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 5 septembre 1736.

Vous n'avez fait tout cela que pour en venir à votre ami le lait; c'est votre foible; c'est votre fort; c'est votre endroit sensible; c'est un baume qui adoucira tous les aigres, qui calmera le sang quelquefois agité; mais c'est quelque chose aussi qui ôte, je crois, un peu de l'extrême vigueur du corps. N'en usez donc que quand vous aurez courageusement embrassé le célibat, ou n'en usez pas trop si vous en devez sortir : voilà mon avis. Je suis à Belombre, Monsieur, et actuellement il est survenu une pluie abondante sans tonnerre; j'y suis avec notre cher d'Orves; nous

parlons beaucoup de vous : à cela on répond, *je suis en bonnes mains ;* cela est vrai ; mais aussi ne vous flattez pas qu'on ne dise pas quelque mal de vous. Ces mains ne seroient plus si bonnes, ni amies, si elles ne semoient que des fleurs. Ce qui doit vous faire plaisir, c'est que vos belles, grandes et solides qualités se présentent toujours, et que les petits défauts se font chercher et trouver avec peine : moyennant quoi nous vous aimons et nous vous estimons beaucoup, et vous devez nous aimer et nous compter au nombre de vos fidèles amis. . . .

Je m'associe pour raison avec mon ami d'Orves. J'ai tout plein de mérite et de vertu quand je suis là. Votre jardinier est en faction chez vous, Monsieur ; lui et son fils donneront quelque coup d'œil au jardin de Belombre ; ce sera pour récréer votre vue autant que la mienne, et je ne laisse pas de vous être bien obligée de toutes les facilités et permissions que vous nous donnerez sur cela.

J'ai reçu dans une boîte remplie de toutes sortes de nippes masculines, les deux plus jolies petites serrures d'Angleterre qui en soient jamais venues, il y manque deux vis et les écussons ; mais nous tâcherons d'imiter messieurs les Anglois.

Il est arrivé un accident à mes pauvres petits

livres que vous avez eu la bonté de donner à M. Vial, aumônier des galères. On lui a saisi à la douane de Lyon, et les siens et les miens, par des ordres, tout frais moulés, d'examiner tout ce qui est imprimé. Tout est donc dans cette douane, il n'a pas eu le temps d'attendre. Il a recommandé cette affaire à un marchand de Lyon, dont il ne sait même pas le nom. Bref, j'ai écrit à M. Poultier, et je n'ai qu'une chose à craindre, c'est qu'il ne soit pas à Lyon; en ce cas, j'aurai recours à vous, Monsieur. Ces petits livres sont rares, chers et précieux, et destinés à *Pouponne.* Voilà de grandes raisons de vouloir les retrouver.

Vous ne savez donc rien encore de votre destinée, Monsieur? Mais, mon Dieu! que vous parlez bien sur tout cela, et sur les hommes, et sur la confiance en la pureté de la conscience et des intentions! Comment la délicatesse et la sensibilité peuvent-elles pénétrer dans une ame munie de principes si justes et si vrais! Mettez-les donc en usage, s'il vous plaît; les remèdes à tous nos maux sont en nous. Quand irez-vous à votre charmante maison, ou, pour mieux dire, château? Je le désire pour vous, et que tous les bonheurs du monde vous arrivent, mais surtout celui de penser quelquefois que ceux de ce bas monde ne sont pas les véritables; et je vous laisse

avec ce petit trait de morale, Monsieur, et vous embrasse sans façon de tout mon cœur.

Tous les habitants de Belombre vous font la très-humble révérence.

LETTRE LXXXVIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Belombre, ce 14 septembre 1736.

Sineti a perdu son père; j'ai toujours peur d'apprendre la première ces sortes de tristes nouvelles. Permettez-moi donc, Monsieur, pour éviter tout inconvénient, de vous adresser mon compliment, dont vous ferez l'usage qu'il conviendra; et pardon.

M. Vial, aumônier de vos galères, est, au respect de son caractère, un grand imbécile. Je ne puis pas retrouver mes livres. M. Poultier m'a mandé qu'ils n'étoient point à la douane, et me demande d'autres signalements. Sur cela j'écris à ce bon prêtre : il me répond qu'ils (*les livres*) n'ont point été saisis à la douane, mais par des gens préposés pour examiner les livres. Mais qui sont-ils ces gens ? à qui avez-vous parlé ? recommandé ? Point de réponse ; il ne sait seulement

pas le nom de celui à qui il a recommandé ces livres, et il est parti tout de suite. J'ai récrit à M. Poultier, et je le prie de deviner.

Accordez-moi, Monsieur, une grace, je vous la demande à genoux; elle intéresse des personnes que vous honorez de votre estime. Ce sont les pauvres Gros, mes voisins de Belombre: donnez-moi une place pour un garçon qui est de bonne famille sans beaucoup de bien; *élève*, enfin, *élève* ne se refuse pas; il parviendra, s'il le mérite: c'est une autre affaire, et ce sera la sienne. Vous ferez une œuvre admirable; ce sera peut-être la fortune de qui n'en peut espérer d'ailleurs, et peut-être établirons-nous cette pauvre *Nanon*, qui le seroit sans doute, si la vertu, la sagesse et le mérite étoient comptés; mais ce n'est pas la mode. Il arrive cependant que par des coups de hasard et de fortune, quelqu'un venant à désirer de certaines places, les acquiert par faveur, et la partage avec les personnes qui l'ont obtenue. Or, voyez, Monsieur, le grand bien que vous feriez, et quelle obligation, moi qui vous parle, je vous en aurois. Je vous demande un grand secret, je vous en conjure; mais un petit mot de réponse; vous n'en faites guère aux articles de mes lettres. Je vous avois parlé du nommé Fabre, qui vous a été recommandé par M. de Villemont et par moi, pour une place

d'archer chez vous, Monsieur; vous l'avez fait espérer, et puis plus rien.

Et Boismortier, le pauvre Boismortier, je n'ose plus vous en parler; je n'en pense pas moins, et vous savez ce que je pense et ce que je désire.

Après ma litanie, je vous quitte, et mon cher d'Orves me quitte aussi, dont je suis bien attristée. Je le suivrai de près, et le premier d'octobre je regagne mon Aix. Que voulez-vous que je fasse à Belombre sans vous, Monsieur? Je jure et je promets de n'y revenir que quand vous serez à portée d'y être, et j'ajoute à mon serment un que je tiendrai encore mieux, qui est de vous être tendrement et fidèlement attachée tout le reste de mes jours.

Notre homme s'appelle Beranger de Bersac, est de très-bonne famille et riche; vous en jugez bien par tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire.

LETTRE LXXXIX.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

A Aix, le 5 octobre 1736.

Que vous êtes gai! que vous êtes gaillard! que vous vous portez bien dans ce Boulay! que vous êtes content d'y être! que vous adoucissez bien là votre sang! Vous y faites passer bien plus de lait qu'il n'y a d'eau dans nos fleuves. Vous vous nourrissez comme les bergers du Lignon : il me semble que je vous vois la houlette, la panetière, etc. Mais Astrée, Philis, Diane, où sont-elles? je n'en entends pas parler. Avez-vous le druide Adamas? Le ver solitaire et tous ses camarades sont bien assoupis, pour le coup; mais comme vous dites fort bien, Monsieur, ils vous attendent sur le chemin. Par quel privilége, s'il vous plaît, seriez-vous l'unique mortel heureux? Tout au plus nous vous laisserons le temps du Boulay. Profitez-en bien, et puis revenez vous rejeter dans le mouvement et dans l'agitation de la cour et de la ville, et ensuite dans les brasiers de Provence. Nous avalons du feu au lieu

de lait, et il n'y a rien qui n'y paroisse. J'ai trouvé à Aix des tracasseries sans nombre, de toutes les espèces, dans tous les états et étages, et la ville est pourtant déserte, jugez ce qu'elle sera quand elle sera remplie. L'histoire du jour est la grandissime séparation et brouillerie de M. et madame de Bandol avec madame de Montauban; cela s'est fait à Bandol et continue ici. Le sujet ne se dit pas; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que ce ménage qui étoit l'enfer, est devenu le paradis; l'amitié, l'union, la confiance, y sont dans leur perfection, de façon qu'on ne souhaite point que les étrangers s'introduisent davantage dans cette maison, à titre de tant d'amitié. M. et madame de La Tour sont établis dans leur magnifique palais, qui se perfectionne tous les jours; ils se portent tous deux très-bien. Madame votre sœur n'est point à Aix : voilà tout ce qui se peut écrire. D'Orves est chez sa nièce d'Étienne, à une bastide à deux lieues d'ici; il a été vingt jours à Belombre : plus on le voit, plus on veut le voir. J'imaginai donc d'aller me promener à cette bastide; deux petites lieues, un chemin comme la main; l'exercice m'est nécessaire : j'emprunte le carrosse à six chevaux de M. le premier président; je m'embarque, Dantelmy, le chevalier, mademoiselle Gros et moi, après un léger repas à onze heures, et nous partons à midi. Monsieur,

ces deux petites lieues en sont trois mortelles; ce chemin comme la main est tout ce qu'il y a de plus horrible : bêtes et gens nous n'en pouvions plus, il fallut enrayer six fois; enfin, nous arrivons, et à peine sommes-nous là, que le soleil nous annonce qu'il faut repartir. Nous revoilà sur le beau chemin, et tout de suite dans nos lits, brisés, roués : voilà notre aventure.

Enfin donc, Monsieur, il est écrit que vous me refuserez tout : une place d'élève, une place d'archer, une misérable porte au parc; le bon Dieu vous bénisse! Je veux vous aimer sans intérêt. Mais pour Boismortier, je n'entendrois nulle raillerie : vous direz tout ce qu'il vous plaira, cette affaire dépend de vous absolument, et si vous ne la finissez pas avant votre départ, vous exposez ce pauvre garçon à tous les ennemis dont vous-même m'avez parlé. Le secret, le fin du fin de tout ceci, je le vois bien, c'est Chabert. Eh bien! croyez-vous qu'en lui donnant un petit viatique il ne céderoit pas sa place? Je crois que c'est là tout ce qu'il faudroit. Au nom de Dieu, mettez ce garçon à l'abri des intrigues: je vous jure que ce n'est point ici un effet de son inquiétude; il ne me parle plus de rien. Si vous saviez les soins qu'il a eus de moi à Marseille, et que vous m'aimiez un petit brin, je vous assure que vous mettriez tout en mouve-

ment pour l'établir enfin solidement. Je vous dis, de la meilleure foi du monde, que je n'aurai ni paix, ni repos que cela ne soit fait.

Je viens de perdre la marquise de Grignan [1], ma belle-sœur, que j'aimois tendrement. C'étoit une sainte, ignorée du monde; elle m'a toujours aimée, et m'en a donné, en mourant, des marques très-aimables. Elle m'a fait présent de toute sa bibliothèque, qui est une chose parfaite par le choix des livres et par les reliures recherchées: c'étoit là tout son plaisir et son amusement; elle a ajouté à cela le portrait de feu mon frère en bracelet avec de beaux diamants.

La pauvre mademoiselle Gros a été bien mortifiée de l'impossibilité qu'elle a vue dans votre lettre pour son élève : je crois, entre nous, que c'étoit un mari en herbe, et la pauvre créature, sans bien, sans ressource, auroit trouvé là un établissement. Je ne le sais pas, mais je m'en doute. Le bon Dieu ne le veut pas, il aura soin d'elle : elle a bien du mérite, et tout ce qu'il faudroit pour être désirée, hors du bien, qui est à présent tout ce qu'on veut.

Adieu, Monsieur : les cousins, *Pouponne*,

[1] Anne-Marguerite de Saint-Amand, veuve du marquis de Grignan, qui eut beaucoup à souffrir de la morgue de sa belle-mère madame de Grignan, et de la famille Sévigné.

G. D. S. G.

tout cela vous est acquis, et moi plus que tout, et bien fidèlement, et bien tendrement.

LETTRE XC.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 8 octobre 1736.

Peut-être que les paroles de ce Valentin, dont vous faites l'éloge en le comparant à vos beaux arbres, auront plus de force que les miennes. Voilà ses complaintes sur notre pauvre cher Pène. Et n'a-t-il pas raison? peut-on oublier un tel homme, dévoué à vous, qui a tant de mérite, de capacité, qui est fils de son père, qui a bâti Belombre, qui a mis ma tête à l'abri des orages, enfin, que vous aimez, que vous estimez, et nous aussi, si parfaitement [1]? Si vous traitez ainsi J. C..... Oh! Monsieur, il faut réparer cela, s'il vous plaît: c'est un oubli assurément, ce ne peut pas être autre chose, mais un oubli qui afflige, qui va au cœur, qui laisse dans un état qui approche de la misère. Je réclame toute votre générosité, amitié, et j'espère que tout sera réparé: en tout cas, je vous livre à Villemont.

[1] *Voyez* Pesne, note sous la date du 3 février 1735.

LETTRE XCI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 24 octobre 1736.

Ce n'est point une tante que j'ai perdue, Monsieur, c'est ma belle-sœur, veuve de mon frère, que j'aimois bien, et avec raison; mais cette méprise ne m'empêche pas de recevoir avec tendre reconnoissance les marques de votre sensibilité pour tout ce qui me regarde.

Je vous fais aussi mon compliment sur la mort de M. votre oncle; je suis édifiée de vos regrets, mais ils ne peuvent être fondés que sur le genre de sa mort; car du reste, selon que j'en puis juger, et humainement parlant, n'est-ce pas une grande épine hors du pied, que le départ d'un homme que vous soupçonniez de mettre le désordre chez vous, et de vous aliéner le cœur de madame votre mère? Enfin, quoi qu'il en soit, j'ai vos sentiments et point d'autres; ainsi, réglez-les comme il vous plaira.

Vous apportez du Boulay un sang si doux, des réflexions si sages, que ce seroit bien dommage de gâter tout cela. J'ai envie de faire pu-

blier à son de trompe que le premier qui aigrira votre sang, et qui interrompra votre tranquillité, de quelque façon que ce soit, sera puni sévèrement.

Je voudrois pourtant vous agiter un petit moment au sujet des livres confiés à votre aumônier des galères, et égarés; n'êtes-vous point un petit brin obligé de me les faire retrouver? Nous avons eu des événements tragiques. M. Ginieis, employé ici, et commis de la cause de Villemont, dévot janséniste, mais en dernier lieu fanatique *vaillantiste*[1], a été arrêté et mené au fort Saint-Nicolas à Marseille : c'étoit notre ami, et nous déplorons sa folie et ses tristes suites.

[1] Nom d'un certain Vaillant, grand sectateur du fantôme jansénien, aussi fanatique, aussi ignorant que son ami Pâris, et qui, comme toute la secte des foux convulsionnaires, gâtoit la cause des sages. Ce Vaillant, soustrait de la société, finit ses jours au château-fort de Vincennes. Les fameuses convulsions faisoient alors grand bruit dans Paris. A cette époque, l'illustre Languet, curé de Saint-Sulpice, donna une leçon à l'autorité, qui ne fut pas infructueuse : une convulsioniste faisant des contorsions épouvantables dans une des chapelles de son église, et ayant rassemblé autour d'elle un grand concours de peuple, il abrégea aussitôt son prône, puis étant accouru au bruit vers la convulsioniste, et voyant que ses remontrances ne la touchoient point, il fit apporter le bénitier de la paroisse, et lui renversa toute l'eau bénite sur la tête, en lui disant : *Comme ainsi soit, ma chère fille, que le démon qui vous possède est un esprit d'orgueil, je vous commande, au nom de Dieu, d'aller tout à l'heure à la Salpétrière, pour y recevoir les humiliations et les correc-*

Dans le moment on m'apporte mes petits livres de Lyon, je n'ai pas le plus petit mot à dire. Je vous recommande Boismortier, et je vous fais la révérence, car voilà que l'on m'interrompt. Adieu, Monsieur; aimez-moi toujours, et revenez vite, afin que je vous dise aussi combien je vous aime.

LETTRE XCII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 3 décembre 1736.

Il est vrai, Monsieur, que c'est du plus loin qu'il me souvienne d'avoir reçu de vos nouvelles et d'avoir eu l'honneur de vous écrire : ce n'est pas que je ne le dusse faire pour mon soulagement, car vous savez que je suis accablée sous le poids de la reconnoissance de toute une famille qui m'en a chargée, comme du soin de leur aider à vous faire leurs très-humbles remerciements. Vous voyez d'ici tous les Leguay, les

tions, qui sont le seul remède à votre maladie, sans quoi je vous y ferai renfermer. A ces mots, la convulsioniste se sauva et ne parut plus. Ce trait, et quelques autres non moins piquants, firent disparoître tous les convulsionnaires de sa paroisse.

G. D. S. G.

Chartonnets, et sans doute les Ginieis, si le prophète Élie ne lui avoit pas tourné la tête, et qu'il ne fût pas au fort Saint-Nicolas. Donc, Monsieur, ayez la bonté de vous tenir pour bien remercié, et croyez que vous obligez des cœurs bien sensibles, bien bons, bien reconnoissants et bien attachés à vous, et le mien brochant sur le tout. Il s'est en effet passé bien des événements depuis notre dernière conversation; nous ne les savons jamais qu'à demi, attendu cette phrase de tous ceux qui écrivent, *Vous savez sans doute*, moyennant laquelle on ne sait rien : je pensois être la seule à qui ce malheur arrivoit. J'ai trouvé madame de La Tour en colère véritablement pour le même sujet. Nous savons les morts de M. d'Antin, de M. de Luçon, de madame de Verrue[1],

[1] Le premier étoit fils de madame de Montespan, et le second évêque de Luçon, fils du fameux comte de Bussy-Rabutin. Quant à la comtesse de Verrue, dont le mari fut tué en 1704, à la bataille de Hochstet (si funeste pour les François, et si glorieuse pour le prince Eugène et Marlborough), elle s'étoit fait une grande réputation en Savoie, en régnant sur le cœur de Victor-Amédée, réputation qu'elle soutint en France par son goût pour la volupté. Et pour que la postérité n'ignore point son système, durant son passage dans ce monde, elle se composa l'épitaphe suivante :

Ci gît, dans une paix profonde,
Cette dame de volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde.

et des fragments de leurs dernières dispositions, et toujours par la supposition que nous savons tout, tant y a que nous n'en savons que trop, et quand on sait leur vie, on ne se dit que trop les circonstances de leur mort, à moins de ces graces finales de bon larron, qui sont si rares qu'on ne doit pas y compter : il faut pourtant paroître tous à ce grand tribunal; et que feront ceux qui n'y apportent que des actions du Mississipi [1] ? Je tremble de plus en plus, mon cher Monsieur : je tremble pour moi, *primo ;* je tremble pour mes amis, pour les morts, pour les vivants, pour vous en particulier ; je voudrois vous voir un

Il faut encore ajouter aux jouissances de la comtesse de Verrue, ou cette *dame de volupté*, comme on la désignoit dans les cercles, sa riche collection de tableaux de toutes les écoles, notamment des écoles belgique et batave, la première et la plus nombreuse en productions de Philippe Wouvermans. Cette fameuse collection a passé dans celles de Crozat, de madame de Pompadour, d'Aved, le peintre du roi, du baron de Thiers, du prince de Conti, de Gaignat, du duc de Tallard, du prince de Carignan, et du marquis d'Héricourt, le même à qui madame de Simiane adresse la plupart de ses lettres. *G. D. S. G.*

[1] Il est question ici d'un codicile de Roger Rabutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, mort le 3 novembre précédent, et par lequel il lègue à plusieurs personnes cent actions sur le Missisipi, reste impur des spéculations déplorables et absurdes du trop fameux Law, et de la politique immorale du cardinal Dubois: triste présent flétri par une banqueroute ! Que de réflexions viennent dans l'esprit sur un prélat qui signe de pareilles dispositions en entrant dans la tombe !.... *G. D. S. G.*

saint. Le tourbillon d'affaires, de devoirs, de cour, d'intendance : ah, mon Dieu ! que d'obstacles ! Je pleure ce pauvre abbé de Bussy; car je ne connoissois guère M. de Luçon, et on ne le connoissoit pas dans son diocèse [1]. Je ne connois rien à ce codicile, et j'éloigne ma pensée de

[1] Elle ne connoît pas l'abbé de Bussy, son parent ! on ne connoissoit pas ce prélat dans son diocèse ! Madame de Simiane tonne comme sa grand'mère contre les évêques qui ne remplissoient pas les obligations de la résidence. Nous invoquons à ce sujet un témoin irrécusable, aussi célèbre par son éloquence que par sa piété, et qui s'exprimoit ainsi sur le désordre des chefs de l'Église :

« Dans le sanctuaire? hélas ! ce devroit être là sans doute « l'asile de la paix; mais l'ambition est entrée dans le lieu saint : « on y cherche plus à s'élever qu'à se rendre utile à ses frères ; « les dignités saintes de l'église deviennent, comme celles du siècle, « le prix des intrigues et des empressements : la religieuse cir- « conspection du prince ne peut arrêter les sollicitations et les « pratiques secrètes : on y voit la même vivacité, les mêmes con- « currences, la même tristesse dans l'oubli où on nous laisse, la « même jalousie envers ceux qu'on nous préfère. Un ministère « qu'on ne devroit accepter qu'en tremblant, on le brigue avec « audace; on s'assied dans le temple de Dieu sans y avoir été « placé de sa main ; on est à la tête du troupeau sans l'agrément « de celui à qui il appartient, et sans qu'il nous ait dit, comme à « Pierre : *Paissez mes brebis ;* et comme on en a pris le soin sans « vocation et sans talent, on le conduit sans édification et sans « fruit, hélas ! et souvent avec scandale.... » (MASSILLON, *Sermon pour le jour de Noël.*)

En invoquant ce témoignage, c'est autant pour justifier notre tâche sur les mœurs du temps, que pour nous garantir du reproche d'en aborder une qui ne nous appartient pas.

G. D. S. G.

tout ce qu'il présente à l'esprit. Votre lettre, Monsieur, remplie de toutes ces morts, a été cause d'une chose qui vous fâchera peut-être, et dont je vous demande pardon : je vous avoue ingénument que, saisie d'effroi, j'ai mal reçu la pièce de M. Voltaire, annoncée comme peu chaste et peu chrétienne : je ne l'ai non-seulement pas lue, mais sur-le-champ je l'ai jetée au feu; ainsi elle n'a point été vue ni envoyée selon vos intentions. Je crois que vous ne me prendrez plus pour votre correspondante en pareilles matières. Je suis à votre service pour tout le reste; vous savez que je vous suis fidèlement et tendrement dévouée; mais s'il y a de la foiblesse, de la petitesse à ce que j'ai fait, ne faut-il pas se pardonner quelque chose? Je ne lis plus aucune sorte de bagatelle, et je n'en ai même nulle curiosité. Pardon encore, Monsieur, pardon. Je n'ai pas commencé ni imaginé le mariage de M. d'Arcussie avec mademoiselle de Sabran; mais comme j'ai l'honneur d'appartenir à ceux-ci, et que j'ai fort connu madame de Sabran [1], elle s'adressa à moi pour les instructions dont on est curieux en pareil cas. Je n'avois rien à dire que de bon, je

[1] Louise-Charlotte de Foix, comtesse de Sabran, qui avoit été maîtresse de Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV. (*Voyez* le portrait de cette comtesse dans les *OEuvres de Saint-Simon.*)

le dis, et tout de suite je me trouvai chargée de la confiance des uns et des autres, et la continuation de cette besogne qui n'a point trouvé d'obstacle, et qui étoit si aisée que *Pouponne* l'auroit faite. A propos de cette *Pouponne*, vraiment nous sommes dans un beau mouvement: on joue *Athalie* dans son couvent; elle en fait le rôle, et nous aurions grand besoin de votre secours, Monsieur. Imaginez-vous que nous ne savons (parce que je l'ai oublié) comment elle est habillée, quand il faut qu'elle soit assise ou debout, en colère, ou douce, ou hypocrite: tout cela nous embarrasse. J'ai demandé une poupée à Sineti pour modèle; il l'oubliera, et je serai fâchée. Ne pourriez-vous pas, en remettant cette tragédie sous vos yeux à quelque moment perdu, nous marquer nos différentes situations? vous me feriez grand plaisir. On se porte bien à l'intendance; madame de La Tour a eu pourtant quelques accès de sa colique, et M. le premier président un gros rhume; mais tout est passé. Je n'ai point de cousins autour de moi; ils courent les champs depuis un mois, je les attends ces jours-ci. On dit tout bas que M. votre frère l'abbé vient en Provence avec vous. Vous ne sauriez mieux faire l'un et l'autre, et à vos amis plus de plaisir. Mais venez donc, Monsieur; voilà un temps admirable, profitez-en. Je compte que

Sineti nous dira beaucoup de vos nouvelles, je compte aussi que vous savez toutes celles de Provence, et quand on est à Paris, on ne s'en soucie guère.

J'aurois encore une infinité de choses à vous dire ; mais huit pages c'est bien assez ; la discrétion s'empare de moi. Je vous souhaite bien de la santé, bien de la tranquillité, et tous les bonheurs ensemble, et je vous dis bien vrai, Monsieur, et sur cela, et sur mon tendre attachement pour vous.

LETTRE XCIII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 19 décembre 1736.

Quant à moi, qui n'aime pas qu'on se marie, je suis bien contente de la femme que vous amenez, Monsieur, mais tout le monde en ce pays-ci en attendoit une autre. Ce que je crois fermement, c'est que si vous ne la cherchez pas dans le pays où vous êtes, je ne pense pas qu'il y ait rien en Provence digne de vous[1]. Peut-être que

[1] M. d'Héricourt épousa, le 9 octobre 1741, Louise-Antoinette-Marie Duché, fille du premier avocat-général de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier. *M.*

vous allez faire quelque découverte à Rome; il seroit beau de nous amener une dame romaine, pourvu qu'elle ait les vertus et les inclinations des premières de cette maîtresse du monde, les Lucrèces, les Émilies, les Fulvies, etc. Parlons d'*Athalie*, pour ne pas quitter la rime.

Vous m'avez dit, Monsieur, précisément tout ce que je voulois savoir. Me voilà bien en vous attendant; car, si vous me tenez parole, vous serez à temps de nous faire répéter notre leçon. Le fort de *Pouponne*, c'est le sentiment, d'où il arrive que ce qu'elle déclame selon son petit goût et son intelligence, vaut cent fois mieux que ce que nous lui apprenons, je viens de l'éprouver à cette dernière scène, qui commence: *Te voilà, séducteur....?*

Je ne croyois pas qu'elle la sût, elle la dit mieux que tout le reste. Les choses qu'elle dit le moins bien, ce sont les simples, et où il ne faut pas de déclamation : c'étoit le triomphe de la Le Couvreur[1]. Pour Pouponne, il lui faut de la fureur; c'est une petite Duclos[2]. Pour l'habit,

[1] Adrienne Le Couvreur, fameuse actrice du Théâtre françois, maîtresse du maréchal de Saxe; elle mourut en 1730. On a un très-beau portrait d'elle, gravé par Drevet fils, d'après Charles Coypel. La Le Couvreur excelloit dans le rôle de Cornélie (*Mort de Pompée*); c'est dans ce rôle qu'elle est représentée.
G. D. S. G.

[2] Actrice des François qui a laissé un nom célèbre dans les

madame de La Tour veut l'habiller elle-même; j'ai toujours demandé une poupée sur l'usage des diadèmes : nous ne l'avons point à Aix, le croiriez-vous bien? Au reste, nous vous attendons par bien des raisons, Monsieur; mais entre autres comme un soleil qui doit pénétrer et dissoudre des nuages sous lesquels sont cachées une infinité de choses, que l'on ne nous dit de Paris qu'en style d'oracle, et qui sont cependant bien curieuses. Venez donc, mais venez avec la clef de tout, sans quoi vous ne serez pas bien reçu. Puisque madame de La Tour a de vos nouvelles, c'est à elle à vous dire des nôtres. Madame de Bonneval est encore à la campagne; elle devient dame romaine insensiblement. Et moi, je suis toujours, Monsieur, dame qui vous honore, et qui vous est bien tendrement attachée. A propos, je vous souhaite la bonne année en bref.

rôles qui exigent des poumons fameux, une voix sonore et des attitudes nerveuses. Louis Desplaces a gravé son portrait d'après Largillière. *G. D. S. G.*

LETTRE XCIV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 19 février 1737.

Une longue lettre du milieu de Versailles me paroît une faveur moins grande que quatre lignes de votre tourbillon, Monsieur ; je vous en remercie donc. *Pouponne* vous attend le lundi-gras, mais ne lui manquez pas de parole ; elle est toute neuve sur les manques, elle n'entendroit pas raillerie : avec le temps elle s'accoutumera au jargon, et le parlera peut-être elle-même ; hélas ! que sait-on ? Mesdames de Verrue, de Bournonville et de Cessac[1] avoient été élevées à Port-Royal, et le jour qu'on les mena à l'Opéra pour la première fois, elles ne tournèrent jamais les yeux sur le spectacle.

Que de monde, Monsieur, que de monde va vous arriver ! Envoyez-nous des journaux, sans quoi nous aurons peur des esprits. J'ai envoyé à madame de Saint-Marc l'extrait de votre lettre qui parle de sa fille, elle en a été comblée de joie.

[1] Ces trois dames étoient filles du duc de Luynes. (*Voyez* la comtesse de Verrue, sous la date du 3 décembre dernier.)

Le tonnerre ne tombe donc pas encore? mais y a-t-il tant de fumée sans un peu de feu? le temps nous apprendra tout. Vous faites bien voir Marseille en beau à M. l'abbé, cela n'est pas mal fin : nous vous sommes très-obligés de lui donner si bonne opinion de notre patrie. Ne le mènerez-vous point à Belombre? pensez-vous à votre grand voyage? Si vous devez le faire, dépêchez-vous pour l'amour de Dieu, car je vous déclare que plus de Belombre pour moi, sans vous, Monsieur, que j'honore, que j'aime bien tendrement, en vérité. Faites recevoir mes très-humbles compliments, je vous en prie, par frère et sœur.

LETTRE XCV.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 19 février 1737.

Comment vous trouvez-vous de notre cher Leguay? pour lui il est dans l'enthousiasme et dans la parfaite reconnoissance, et moi je la partage. Il a bien envie de vous plaire et de mériter vos bonnes graces. Il est heureux, mais vous l'êtes aussi : vous avez auprès de vous le plus

honnête homme du monde et le plus digne de votre confiance en tout point; car vous pouvez dormir en repos quand il sera une fois au fait, et il le sera sûrement bientôt. Vous l'avez admis à votre table, c'est un bénéfice pour lui; si j'osois, je vous le dirois, et vous conseillerois, et vous prierois de n'en point faire un *en attendant*, mais une chose permanente. Les matins, je vous en aurois écrit; mais dans le nombre des faveurs qu'il solennise, j'y ai trouvé celle-là: continuez-la, Monsieur, je suis de moitié de tout. J'entends bourdonner à mes oreilles des choses qui m'affligent; je ne veux savoir de mes amis et de leurs affaires, que ce qu'ils veulent bien que j'en sache. Je réponds, il faut entendre les deux parties. Vous entendez ce jargon, et qu'il regarde les Bonneval. Ne dites point que je vous en aie écrit, dites-moi seulement mes réponses: mon cœur a déjà fait celles que l'amitié suggère, le reste ne peut être qu'au-dessous. Bonjour, Monsieur.

LETTRE XCVI.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 26 février 1737.

Je suis touchée au-delà de tout ce que je puis vous dire, Monsieur, de l'étrange événement qui enlève au monde madame de Fresnes [1]. Quelle douleur pour M. son père, pour MM. d'Aguesseau, pour madame de La Tour; on ne sauroit s'intéresser à tous autant que je le fais, sans frémir d'une si affreuse catastrophe. J'écris quatre lignes à madame de La Tour; je vous les adresse, afin que, s'il ne falloit pas qu'elles parussent, vous les jetassiez au feu. Recevez mon compliment particulier, Monsieur, et M. l'abbé aussi, et madame de Bonneval, sur cette affligeante aventure. Voilà la vie de l'homme! voilà à quoi nous sommes exposés continuellement! on va chez vous; la maison des plaisirs devient en un clin-d'œil une maison de douleur et de larmes! quand est-ce que nous nous assurerons des plai-

[1] La jeune dame d'Aguesseau de Fresnes étoit morte en couches le 13 février précédent. La fille dont la naissance lui coûta la vie épousa le comte d'Ayen le 4 février 1755.

sirs solides? Quand Dieu voudra assurément; je vous les souhaite, Monsieur, et toutes les consolations du ciel.

Que ferez-vous à présent? Madame de La Tour reviendra-t-elle demain avec M. le premier président? Suivrez-vous votre projet pour les trois jours? tout me paroît dérangé; j'en serois bien fâchée. M. l'abbé sait apparemment ces grandes tracasseries de son parlement; nous saurons la suite aujourd'hui. Le marquis de Caylus[1] a passé, et dit des choses affreuses du pays d'où il vient; elles ne se peuvent écrire: je vous les dirai si j'ai l'honneur de vous voir. La chute du garde-des-sceaux paroît sûre et sans retour, si tout ce que dit ce nouveau venu est vrai[2]. Adieu, Monsieur; vous savez ce que je vous suis.

[1] C'est le comte de Caylus, fils de la marquise de Caylus, nièce de madame de Maintenon.

[2] Le chancelier Chauvelin étoit en effet exilé à Bourges dès le mois de février de cette même année. Cette époque est marquée par des désastres inouis dans l'ordre judiciaire; elle trace tout ce que l'idéal de l'absolu et de l'arbitraire déroulent d'accablant. Les précautions du ministère pour empêcher que le roi ne soit pleinement instruit des affaires qui agitoient le royaume, le parlement traité de factieux et ses remontrances tournées en ridicule, indignoient. *Hé! que ne les écoute-t-on?* dit le maréchal de Villars. *On fait venir tous les jours ces Messieurs en cour, pour ne leur faire que des menaces, et on leur ferme la bouche lorsqu'ils veulent l'ouvrir pour remontrer la justice de leurs démarches. Peut-on juger sainement une affaire, lorsqu'on ne veut écouter qu'une des parties?*

LETTRE XCVII.

DE MADAME DE SIMIANE A MONSIEUR D'HÉRICOURT.

Du 27 mars 1737.

Adieu, Monsieur; je vous souhaite un bon et heureux voyage. Je suis toujours misérable, me voici au lait d'ânesse; il passe bien : on me promet des merveilles; mais je souffre toujours peu ou prou. Je ne verrai madame d'Ancezune qu'à son retour; faites-lui bien aimer la Provence, vous en êtes bien capable, et moi de vous honorer et aimer bien tendrement jusqu'à ma fin.

Mille compliments à M. l'abbé, et bon voyage. Nous venons d'apprendre la mort du chevalier de Castellane, colonel d'Orléans, en deux jours de temps. Quelle mort!

N. B. Madame de Simiane mourut à Paris, le 2 juillet 1737.

Cette liberté martiale pensa le perdre; mais les jésuites virent sa disgrace peu favorable à leur influence, et c'est ce qui le sauva.

G. D. S. G.

OPUSCULES

DE

MADAME DE SIMIANE,

DE SES PARENTS ET DE SES AMIS.

N. B. Les morceaux qui suivent sont tirés des sixième, neuvième et dixième tomes des *Amusements du Cœur et de l'Esprit.* Paris, 1741.

VERS DE MADAME D'USSE,

A MADAME LA MARQUISE DE SIMIANE,

en lui envoyant du tabac.

Je n'ai point oublié que vous m'avez choisie
Pour satisfaire un de vos sens;
C'est un des plus indifférents
Pour les plaisirs de cette vie.
Aussi, malgré les bruits que de vous on publie,
Si vous eussiez formé l'envie
De les rendre tous bien contents,
Je crois que votre cœur, dans cette fantaisie,
Eût, sans balancer plus long-temps,
Envisagé d'autres talents
Que ceux d'une chétive amie;
Mais vous n'avez que de petits besoins,
Et le seul odorat est chez vous en souffrance :
Vous imaginez-vous que mes yeux souffrent moins,

Éloignés de votre présence?
Je ne puis cependant vous voir en pénitence;
Je vais vous soulager. Pour toute récompense
De mon tabac et de mes soins,
J'exigerai de vous, trop aimable cousine,
Que votre belle main quelquefois se destine
A me marquer de tendres sentiments,
Tous vos plaisirs, tous vos amusements,
Dussé-je y voir dépeints Satan et sa malice;
Car, dans l'oisiveté des champs,
Il faut permettre un peu de vice.

RÉPONSE

DE MADAME LA MARQUISE DE SIMIANE.

Donner de bon tabac, et faire encore entendre
Les doux accents de votre voix,
N'est-ce pas là vouloir surprendre
Deux de mes sens tout à la fois?
Et quand je me souviens combien votre présence
A souvent enchanté mes yeux,
Je vois que de cinq sens je n'en ai plus que deux
Qui soient hors de votre puissance.
Je les emporte donc aux champs,
Sans en vouloir faire d'usage;
Car j'ai résolu d'être sage.
Ne suis-je pas bientôt en âge
De faire de pareils serments?
Mais de tous ceux que je puis faire,
J'en atteste aujourd'hui les dieux,
Celui de vous aimer, et celui de vous plaire
Ce seront ceux, Iris, que je tiendrai le mieux.

LETTRE

DE MONSIEUR LE CHEVALIER DE L'AUBEPIN A MADAME DE SIMIANE.

MADAME,

Dussiez-vous me traiter de visionnaire, je ne saurois m'empêcher de vous faire part de ce que je viens d'entendre dans cette contrée, et qui fait depuis dix ou douze jours le sujet de mes réflexions. D. P. regarde ma lettre comme son apologie, car il m'a assuré que vous et M. le marquis de Simiane le traitâtes de fou un jour qu'il vous fit un récit pareil à celui que je vais avoir l'*honneur* de vous faire.

Au-dessous de la montagne sur le penchant de laquelle ce lieu est situé, et de quelques maisons bâties au plus bas, on entend toutes les nuits des coups étonnants qui semblent partir du centre de la terre, et qui donnent un mouvement de trépidation à sa surface. Ils sont réitérés jusqu'à dix ou douze fois, et dans les intervalles, on s'aperçoit d'un bruit semblable à celui d'un écoulement ou de quelque chose qu'on traîne. Les plus anciens habitans de ce village

m'ont assuré, non-seulement qu'ils l'ont toujours entendu, mais encore leurs pères, qui souvent se sont servis des choses saintes pour tâcher de le faire finir, mais en vain; enfin, Madame, on s'y est si bien accoutumé, qu'on ne s'en alarme plus, quoique la plupart soient persuadés que c'est quelque diable, qu'ils appellent *le Frapeur*, qui fait ce tintamarre.

Naturellement fort incrédule sur certaines choses, Madame, je ne saurois douter de celle-ci, et j'en cherche la cause. Je sais que sous toutes les montagnes il y a des concavités, et quelquefois des abîmes. Il seroit très-plausible de croire que des rochers intérieurs, en se détachant, peuvent causer par leur chute ce bruit qui fait aujourd'hui ma surprise, après l'avoir fait de tant d'autres depuis un si long temps, et produire les effets que je viens de remarquer, rencontrant d'autres rochers par intervalle; mais je reconnois la fausseté de ce raisonnement dans le terme périodique qui le détermine; car, Madame, c'est toujours entre dix et onze heures du soir que cela arrive, et c'est ici l'heure de la retraite.

Quoique cette montagne soit fertile en sources très-considérables, presque depuis le sommet jusqu'au pied, on ne sauroit attribuer ce bruit à la chute des eaux, parce qu'il seroit plus fré-

quent, et qu'il ne sauroit être si violent que l'est celui que l'on entend.

Je me représente quelquefois la punition de ces géants orgueilleux que Jupiter ensevelit sous des montagnes, et dont le sang produisit d'autres géants, encore plus méchants qu'eux, qui pourroient bien faire ce vacarme. La différence des lieux n'y fait rien, et cela peut aussi bien être arrivé en France qu'en Thessalie; l'orgueil ne règne pas moins ici que là. Ne seroit-ce point aussi le lieu où Sisyphe fait rouler sa pierre?

Pour moi je ne sais plus qu'en croire,
Et cet étrange événement
Me fait mêler ici la fable avec l'histoire.
Ce qu'on dit de ces malheureux
Sont des contes pleins d'imposture;
Mais ce que je vous dis ici n'est point douteux,
C'est la vérité toute pure.

Si j'ajoutois foi au retour des esprits, je vous assurerois, Madame, à cor et à cri, que c'en est un; mais, très-hérétique sur l'article, j'ai dit à ceux qui le pensent de même, qu'il y a de la foiblesse à le croire.

Les esprits, en sortant des corps,
Suivent de leur destin l'arrêt irrévocable;
Et soit que du Seigneur la haine les accable,
Ou qu'il leur fasse part de ses riches trésors,
Ils ne reviennent plus de l'empire des morts.

Il y en a qui se sont imaginés que ce pourroit

bien être quelqu'un de la compagnie de Lucifer, qui, errant et vagabond parmi le monde, a été condamné d'attendre là le grand jour du jugement; mais l'Écriture nous apprend qu'ils furent tous précipités en enfer après leur désobéissance. D'ailleurs, pour nous convaincre de leur existence, les démons n'ont pas besoin de venir si près de nous : ils ne cherchent point à nous faire peur, mais à nous séduire.

Ainsi par le secours d'une figure aimable,
Ou par d'autres objets propres à nous tenter,
Sous leur empire redoutable,
Ils ont l'art de nous arrêter.

Mais, Madame, si ce n'est rien de tout ce que je viens de vous dire, que sera-ce donc? car il est très-sûr que c'est quelque chose.

Vous qui reçutes en partage
Un esprit éclairé des plus vives clartés,
De ces sombres obscurités
Dissipez le nuage.

Je change de sujet, Madame, et sans m'éloigner de cette montagne, j'y trouverai une matière plus gracieuse à vous entretenir. J'ai eu déjà l'honneur de vous dire que de toutes parts il en sortoit des sources; mais il y en a une entr'autres qui est véritablement digne d'admiration.

Vainement l'art ingénieux
Veut imiter la nature ingénue;

Il n'offre rien à notre vue
Qui vaille mieux.
Partout où je la considère,
J'admire tout ce qu'elle fait;
Et je préfère
Son ombrage le moins parfait
A tout ce que l'art pourroit faire.

Ici ce sont trois ou quatre rochers entassés les uns sur les autres, situés à mi-côté, et dans un lieu où la montagne semble s'être séparée exprès pour donner passage à la belle source qui en sort, d'une eau très-claire et très-pure. Aussi, jalouse de sa beauté, et craignant de la perdre en coulant sur la terre, *elle* a pris soin de se faire un lit du plus beau vert du monde. *Cette* verdure, Madame, est une mousse aussi éclatante que celle qui orne le palais du fleuve Achéloüs.

Sur ce lit plus mollet
Que le plus fin duvet
Le soleil son amant tous les matins la baise,
Et comme toute autre beauté,
Unie avec la Volupté,
Elle s'y dorlote à son aise.

Cependant *comme* la situation lui en fait craindre les eaux bourbeuses qui coulent de la montagne, en fontaine très-prévoyante *elle* a su se faire à droite et à gauche, pour s'en garantir, une digue de la même couleur, mais non pas toute de la même matière; car *elle* n'auroit pas été assez solide pour la mettre à couvert de cette

insulte; *cette* digue, Madame, est une véritable pierre de tuf qui se forme par le mélange de cette mousse et des parties les plus terrestres de *cette* eau, qui s'y arrêtent dessus, et que le soleil endurcit. C'est le fruit de leur amour; de sorte que, renfermée *comme* dans un canal, *elle* conserve toute sa pureté.

Diane fort souvent, revenant de la chasse,
Lave son chaste corps dans ce bain argenté.
Sous une ombre à l'abri des chaleurs de l'été,
J'ai d'abord reconnu sa place.

Attentif à examiner toutes ses actions et tous ses mouvements, je me suis déterminé à croire qu'*elle* pourroit bien être la sœur de Narcisse; car, Madame, au lieu de suivre le penchant qui lui paroît le plus propre, à dix pas de sa source, elle se précipite par trois cascades de l'une à l'autre: à la vérité, c'est où elle brille avec tous ses attraits. Dans la première, elle transforme toutes ses gouttes en perles les plus belles que l'on puisse voir; dans la seconde, en diamants que le plus habile lapidaire ne sauroit imiter; et dans la troisième, en une rosée semblable à *celle* dont le doux printemps se sert pour arroser les fleurs naissantes; et il y a de l'apparence que ce qu'elle en fait n'est que pour s'applaudir de ses propres charmes.

Elle tombe de haut en bas
Pour contempler tous ses appas;

Pour se représenter une image fidelle
De ces traits différents qui la rendent si belle,
Et qu'elle prend plaisir de voir;
Elle même se sert de glace et de miroir.

Je croirois qu'Apollon a été curieux de voir cette fontaine; car j'ai remarqué, Madame, au côté gauche de la dernière cascade, un amphithéâtre de verdure qui semble être fait exprès pour lui et pour les Muses.

Je ne vous donne pas la chose pour certaine;
Mais s'il n'y fut jamais, il devroit y venir
Pour annoncer aux siècles à venir
Les beautés de cette fontaine.

Après tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, se pourroit-il, Madame, que la fille d'un dieu voulût demeurer sous un même toit avec un diable! Je n'en croirai jamais rien; la chose est impossible. Mais il est temps de finir, et de vous dire, avec toute la sincérité la plus grande, que je suis, votre, etc.

RÉPONSE

DE MADAME LA MARQUISE DE SIMIANE

à la lettre précédente.

Il est juste, Monsieur, que, pour répondre à l'obligeante idée que vous avez de ma pénétration, je prenne quelque peine, et que je vous détaille, le plus au long qu'il me sera possible, mes conjectures sur ces coups étonnants qu'on entend frapper au *pied* de votre montagne, et sur le terme périodique qui les détermine.

Il faut d'abord poser pour principe, Monsieur, que le Créateur, dans le débrouillement du chaos..... Attendez, il me vient dans l'esprit quelque chose qui vaudra mieux que ce début de système, ou du moins qui nous épargnera bien de mauvais raisonnements. Ouvrez vite un *Don Quichotte*, consultez son écuyer Pança. S'il m'en souvient bien, il entendit, non sans trembler, quoiqu'en compagnie d'un Amadis en chair et en os, un bruit parfaitement semblable à celui sur qui vous épuisez vos réflexions, et cela à peu près dans la même heure de la nuit. Il va vous répondre que tout cet effrayant et mesuré

tintamarre n'est rien autre chose que des foulons à drap. Respirez, Monsieur, et croyez-le sur sa parole. Je vous le conseille; car

Aimez-vous mieux ajouter foi
Au bruit qui court ici, que, non loin d'où vous êtes,
Par gens qui n'ont qu'un œil, Amour fait en cachette
Frapper dans des grottes secrètes
Des écus de très-bas aloi
Qu'il fait passer par les coquettes,
Et dont les deux côtés sont marqués, ce dit-on,
D'un visage de Cupidon.

Il faut opter, Monsieur, ou vous résoudre à passer pour un incrédule fieffé. A propos, je crois que vous ne l'êtes pas mal, incrédule; car, pour peu que vous eussiez de foi, ne vous seroit-il pas le plus aisé du monde de transporter la montagne pour un moment, et voir ce qui se passe dessous? Quant à moi, qui crois en avoir une dose tant soit peu raisonnable, je m'imagine découvrir dans l'intérieur de votre montagne quelque chose qui sent fort son enfer, c'est-à-dire, quantité de minières de soufre et de bitume, dont l'ébullition, réglée par la chaleur qui se concentre à l'entrée de la nuit, fait détacher des masses de rochers, qui sont les diables que vos habitants appellent les *frappeurs*.

Venons à la seconde partie de votre lettre; on ne peut rien voir de plus aimable que la peinture que vous y faites.

Mais lorsqu'avec tant d'art vous parlez contre l'art,
En faveur des beautés de votre solitude,
Où la nature seule a part,
N'êtes-vous pas coupable un peu d'ingratitude?

Je ne puis vous exprimer la satisfaction que j'ai d'apprendre par d'aussi jolies preuves que celles que vous me donnez, la parenté de votre fontaine avec Narcisse; vous ajoutez que sur ses bords

Vous avez de Diane à coup sûr vu les traces.
N'avez-vous point aussi vu celles de Cypris?
Car il paroît, par vos écrits,
Que vous y trouvâtes les Grâces.

Je gagerois aussi que vous y avez reconnu le frère des neuf doctes sœurs, bien que vous veuillez nous en faire mystère. Avouez la dette, Monsieur :

Apollon, quittant l'Hypocrène,
Vint rêver au doux bruit que fait votre fontaine,
Et le long de ces *bords* si riants, si fleuris,
Il composa, sur sa divine lyre,
Les vers que vous m'avez fait lire;
Vous ne les avez que transcrits.

Je voudrois vous apprendre des curiosités équivalentes à celles dont vous m'avez fait part; mais les montagnes de ce pays-ci sont plus pacifiques que celles de ce pays-là; et les fontaines, qui chez vous contiennent des naïades et mille autres aimables divinités, ne contiennent ici que de l'eau claire.

J'ai cependant quelque chose à vous mander d'aussi simple, et aussi dépourvu de fard que votre séjour champêtre, et c'est, Monsieur, que je suis, votre, etc.

MADAME DE SIMIANE

A SES JUGES,

LORS DE SON PROCÈS CONTRE LES CRÉANCIERS DE LA MAISON DE GRIGNAN.

Lorsque j'étois encor cette jeune Pauline,
J'écrivois, dit-on, joliment;
Et sans me piquer d'être une beauté divine,
Je ne manquois pas d'agrément.
Mais depuis que les destinées
M'ont transformée en pilier de palais,
Que le cours de plusieurs années
A fait insulte à mes attraits,
C'en est fait, à peine je pense;
Et quand, par un heureux succès,
Je gagnerois tout en Provence,
J'ai toujours perdu mon procès [1].

[1] *N. B.* On a déjà vu qu'elle soutenoit ce procès au parlement d'Aix.

LE CŒUR DE LOULOU.

LETTRE I.

DE MADAME DE SIMIANE A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BANDOL.

Il faut, ma chère cousine, que je vous conte une aventure qui m'arriva hier. Je me promenois aux *Nymphes ;* il faisoit un temps délicieux. La tranquillité de cette aimable solitude, le murmure des fontaines, l'agrément des prairies arrosées des plus belles eaux du monde, le chant de mille rossignols; tout me promettoit des moments plus heureux qu'il ne m'est permis d'en espérer, éloignée de ma chère cousine. Vous savez ou vous ne savez pas que parmi ces nymphes il y en a une qui s'appelle la nymphe Corinne; elle est retirée du monde, et séparée de ses compagnes. Lorsque M. de La Garde les mit en réputation, celle-ci se cacha, et ce ne fut qu'après bien du temps et de la peine qu'elle fut

connue. J'en fis ma favorite; elle prit mon nom[1], et nous nous sommes toujours aimées depuis. Hier donc je m'approchai d'elle; je la trouve triste, elle pleuroit, ses larmes m'attendrirent et m'inquiétèrent. Je lui en demandai le sujet; elle est franche. Ma tendresse pour vous, me dit-elle, me donne la tristesse que vous voyez; j'ai perdu votre cœur; vous l'avez donné à une personne plus aimable que moi : c'est moins pour me voir, que pour songer à elle, que vous venez ici. Cette préférence seule me donneroit de la douleur; mais l'intérêt de votre gloire et de votre nouvelle passion est ce qui me touche le plus. Nous autres nymphes, nous avons des connoissances sur le passé et sur l'avenir, que les mortels n'ont point. Vous serez malheureuse, vous n'êtes point aimée comme vous le pensez, bientôt vous ne le serez plus du tout, et je vais vous en dire la raison.

J'écoutois cette nymphe avec attention. Quand *Loulou* vint au monde, me dit-elle, les dieux voulurent en faire une personne extraordinaire, digne autant qu'eux-mêmes du culte des mortels. Ils voulurent tous présider à sa naissance, et la rendre le plus parfait ouvrage qui fût encore sorti de leurs mains. Ils douèrent son ame

[1] *Corinne*, c'est le nom que madame d'Ussé donne à madame de Simiane. (*Voyez* ci-dessus la lettre en vers de madame d'Ussé.)

de toutes les qualités qui la pouvoient rendre leur véritable image. Pour son esprit, ils se trouvèrent embarrassés ; ils le firent d'abord solide, pénétrant, vif, susceptible de toutes les sciences, mais dénué de tout ce qui peut plaire : il falloit avoir recours aux Graces. Celles-ci rioient, et se moquoient entre elles des soins inutiles que se donnoient tant d'habiles dieux ; elles savoient bien qu'ils ne feroient rien sans elles, et pour leur faire sentir le besoin qu'ils en ont toujours, elles épuisèrent ce jour-là tout ce qu'elles avoient de charmes et d'agréments sur cet esprit. Il fallut ensuite songer à la figure. Vénus s'offrit pour modèle ; mais quelques-uns des dieux en colère contre elle, je ne sais pourquoi : Cette déesse est trop orgueilleuse, dirent-ils ; ne sauroit-on rien faire d'aimable qu'elle ne s'en mêle ? Croit-elle que pour être adorée il faille lui ressembler trait pour trait ? Faisons une mortelle à qui elle puisse porter envie, et que l'on brûle plus d'encens sur ses autels qu'on n'en brûla jamais à Cythère, ni à Amathonte.

Telle parut *Louloü*, le chef-d'œuvre des dieux; mais il ne fut pas plus tôt sorti de leurs mains, qu'ils s'avisèrent que cette personne qu'ils croyoient si parfaite n'avoit point de cœur. Étonnés, et confus d'une telle bévue, ils pensèrent la reprendre. L'Amour, qui avoit ses des-

seins, en détourna un si funeste au monde; et pria qu'on lui laissât le soin de perfectionner cet ouvrage. Il fut mieux reçu que sa mère. Que n'espéroit-on point d'un cœur formé par l'Amour? Cependant, ce petit dieu qui entreprend toujours plus d'affaires qu'il n'en peut finir, et qui étoit fort occupé dans ce temps-là, oublia de quoi il étoit chargé, et *Loulou,* parvenue à cet âge aimable où les passions se font sentir, fut adorée de tout le monde, et ne fut touchée de rien. Les hommes, surpris et affligés d'un tel mépris, portèrent leurs plaintes à l'Amour; et lui, honteux et craignant une réprimande des autres dieux, promit d'exaucer les vœux qu'on lui faisoit; mais comme il vouloit donner à *Loulou* un cœur plus parfait et plus tendre qu'aucun qu'on ait encore vu, et qu'il lui falloit du temps, pour apaiser cependant le murmure qui se faisoit sur la terre, il lui en donna un autre en attendant, sur lequel il essaya, sans réflexion et sans dessein, une de ses flèches qui ne blessa *Loulou* qu'autant qu'il falloit pour lui faire aimer une personne de son sexe. Vous arrivâtes en ce temps-là, vous aimâtes l'aimable *Loulou* à la folie, et elle vous donna ce cœur postiche, qu'elle, ni vous, ne devez pas garder long-temps. Celui qui lui est destiné, et qui est fait avec tant de soin, est tout prêt. Vous n'y

trouverez point de place, à moins que vous ne preniez vos mesures avec l'Amour.

Voilà le sujet de ma douleur, voilà ce qui m'inquiète. Que ne souffrirez-vous point? Que vous êtes malheureux, vous autres mortels, de faire des projets, de former des désirs, pendant que les dieux s'en moquent, et font vos destinées comme bon leur semble.

La nymphe finit là son discours. Et moi, plus étonnée, plus alarmée que je ne puis vous le dire, je la quittai brusquement pour aller songer à ses dernières paroles, et aux moyens de mettre l'Amour dans mes intérêts. J'appris qu'il avait un temple assez près d'ici, où je vais tâcher de le fléchir. Il n'y a que vous, ma chère cousine, qui puissiez éclaircir ma destinée, et si je suis exaucée, apprenez-le-moi promptement.

LETTRE II.

DE MADAME DE SIMIANE A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BANDOL.

Il faut être dans la solitude pour avoir de jolies aventures. Celles que j'ai ici quelquefois me paroissent d'autant plus aimables, qu'elles ont presque toutes rapport à vous, ma chère cou-

sine. Écoutez ce qui m'arriva encore ces jours passés.

J'étois dans ces mêmes *nymphes* que vous connoissez, et je rêvois à quelque chose d'assez sérieux, que m'avoit dit ma petite amie. Je portois mes pas indifféremment partout. Je me trouvai sans m'en apercevoir auprès d'un cabinet de verdure entouré de rochers; j'entendis une voix comme de quelqu'un qui soupiroit. J'entrai dans le cabinet, et je vis le plus beau et le plus charmant de tous les hommes, d'environ vingt ans, une taille et des cheveux admirables, un air noble, doux, mais fort triste. Je vous avoue que ma surprise fut extrême, et je sentis une émotion que l'on n'a point quand on voit, par exemple, M. F... ou M. de R....

Fort curieuse de savoir par quel miracle un tel homme étoit dans ces contrées, je m'en approchai. Bel étranger, lui dis-je, quelle aventure vous amène ici? Savez-vous bien où vous êtes? Peut-on vous y offrir ses services?

Mon discours le tira de la profonde rêverie où il étoit, et il me répondit avec toute la politesse et la grace possibles : Je dirois, Madame, que mes malheurs m'y ont conduit, si le sort ne m'y faisoit pas rencontrer une personne telle que vous; je ne saurois plus me plaindre du mien. Comme il me parloit, je vis courir de toute sa

force vers nous une furie (car je crois que c'est ainsi qu'elles sont faites), une femme échevelée, vieille, laide, tout en feu, qui vint se jeter aux pieds de ce jeune homme. Hélas, Madame, me dit-il, venez, s'il vous plaît, à mon secours. Vous voilà témoin d'une partie de mes maux; vous serez instruite des autres quand il vous plaira. Délivrez-moi par pitié de cette femme qui s'obstine à me suivre, et dont la présence m'est insupportable. Barbare, s'écria alors cette vieille folle, de quoi te plains-tu? Tu me fais cent fois plus de mal que tu n'en peux souffrir. Donne-moi la mort, et tu me rendras plus de service qu'à toi, mais tu me refuses jusqu'à la cruelle satisfaction de m'ôter la vie. Jugez, ma chère cousine, de l'étonnement où j'étais de tout ce que je voyois. Cependant l'intérêt que je commençois de prendre à cet étranger me donnoit une extrême envie de savoir son aventure. Il falloit pour cela se débarrasser de cette maudite femme; je n'y sus pas d'autres moyens que de la mener à quelques pas de là. Je lui dis que je voyois bien à peu près de quoi il étoit question, mais que ce ne seroit pas par des fureurs et des violences qu'elle viendroit à bout de ses desseins, qu'elle me laissât faire, que j'allais entretenir cet étranger, et que je lui promettois de le lui ramener doux comme un mouton. Elle donna dans

le piége. Un rayon d'espérance s'empara d'elle, et je vis bien alors que c'est la dernière chose qui abandonne les malheureux, car je ne crois pas que personne au monde en dût moins concevoir que cette vieille guenon. Je la laissai courir dans ces rochers, qu'elle grimpa comme une chèvre, et je revins à mon jeune étranger qui me remercia mille fois d'avoir éloigné de nous cette vilaine femme. Il n'est pas difficile, lui dis-je, de deviner pourquoi vous la haïssez; il est encore plus aisé de comprendre ses sentiments pour vous. Vous n'avez qu'une foible idée de mes malheurs, me répondit-il. Ils seroient légers, si la haine seule m'agitoit; mais j'aime, Madame, encore plus que je ne hais. Je vois sans cesse ce que je hais, et je ne verrai jamais ce que j'aime. Voilà ce qui me jette dans un désespoir auquel je ne vois d'autre remède que la mort. Il est inutile de vous dire qui je suis, mon pays et mille autres circonstances qui sentent le roman. Je vous apprendrai seulement, Madame, puisque vous daignez le souhaiter, qu'étant parvenu à l'âge où je suis sans avoir connu l'amour, qu'autant qu'il en faut pour le trouver agréable, m'étant un jour endormi sous un arbre, après une chasse qui m'avoit fort fatigué, je crus voir dans les airs une divinité qui me perçoit le cœur d'une flèche. Ce songe fit une si forte impression dans mon esprit, que

je me réveillai, et, par un mouvement naturel, je portai la main où je crus être blessé, et je trouvai sur ma poitrine un portrait. Je ne l'eus pas plus tôt regardé que je devins comme un feu; je brûlai tout d'un coup de toutes les flammes de l'amour, et je fus plus amoureux dans un instant que tous les amants ensemble. Je ne sais qui j'aime; je n'ai jamais vu l'objet de ma passion; je ne sais où le chercher : cependant cette passion bizarre, ridicule, me rend le plus malheureux de tous les hommes, et je ne saurois plus goûter aucun plaisir sur la terre.

En finissant ce discours, l'étranger tira de sa poche ce portrait. Mais quelle fut ma surprise, ma chère cousine, quand je vis que c'étoit le vôtre! Je vous avoue que, quelque prévenue que je sois pour vous, je trouvai si extraordinaire que votre figure, dénuée des graces et des charmes de votre esprit, fît un effet si prodigieux, que je ne pus m'empêcher de croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans cette aventure, et je mè réservai de m'en éclaircir avec ma petite nymphe. Je ne fis pas semblant de vous connoître. Je dis à ce malheureux amant que j'étois bien touchée de ses peines; je le priai d'accepter ma retraite à quelques pas du lieu où nous étions, et que peut-être il ne seroit pas impossible de trouver du remède à ses maux. Il me parut qu'il

prenoit quelque confiance en mes paroles. Il me suivit dans le château, où je le laissai pour retourner promptement conter cette aventure à ma nymphe. Elle se mit à rire et me dit qu'elle la savoit mieux que moi. Pourquoi me l'avez-vous cachée ? lui dis-je. C'est que j'ai voulu, me dit-elle, vous laisser le plaisir de la surprise. Vous serez bien plus étonnée quand je vous aurai expliqué ce mystère.

Sachez donc, continua-t-elle, que, lorsque l'Amour eut perfectionné son ouvrage, et fini le cœur de *Loulou*, il voulut qu'elle reçût de ses mains un si divin présent. Il ordonna une fête galante et magnifique dans un temple qui lui est consacré. Les amours furent mandés de toutes les parties du monde pour s'y rendre; les dieux mêmes promirent d'honorer de leur présence cette brillante journée. Six amours devoient enlever *Loulou* pendant qu'elle dormiroit, et la conduire dans le temple ; six autres amours étoient chargés d'escorter ce cœur. L'un d'eux devoit porter un carquois et des flèches préparées par l'Amour même, dont l'une étoit destinée à *Loulou*, l'autre devoit blesser l'aimable Hippolyte, c'est ainsi que se nomme cet étranger ; et, la cérémonie achevée, ils devoient sentir l'un pour l'autre la plus tendre et la plus violente passion dont deux cœurs aient pu être

capables jusqu'ici. Jamais amants ne devoient faire tant d'honneur à l'Amour, et ne lui auroient été si dévoués et si fidèles : mais de si charmants projets furent déconcertés par une aventure tragique. Vénus, toujours jalouse et attentive aux actions de son fils, courant le monde ce jour-là, rencontra malheureusement les amours qui portoient en triomphe le cœur de *Loulou*. Que portez-vous là? dit-elle au plus apparent de la troupe. Le pauvre enfant tout interdit lui conta l'affaire. La déesse indignée au-delà de toute expression : Voilà, dit-elle, les tours ordinaires de mon fils; il sait ce qu'il lui en a coûté pour m'avoir déja mise en colère une fois, et de quelle façon je traitai sa Psyché. Il n'ignore pas ce qui s'est passé à la naissance de *Loulou*, et l'affront que je reçus ce jour-là. Au lieu de me venger, il prépare une superbe fête pour elle! Vénus n'en a jamais eu de pareille! Il me la paiera. Allez, poursuivit la déesse, donnez-moi ce cœur et ces flèches. Dites à l'Amour que vous m'avez rencontrée en chemin, et ne vous chargez jamais de semblables commissions.

Alors la mère de l'Amour, contente au dernier point d'avoir en ses mains ce trésor, le donna à une des Graces qui sont toujours à sa suite, et lui commanda de l'enfermer, et de lui

en répondre. Ensuite la déesse voulant se divertir, et faire quelque chose qui déplût infiniment à son fils, elle prit ces flèches, et, trouvant l'aimable Hippolyte endormi, comme il vous l'a dit, elle le blessa d'un trait mortel, le rendit amoureux de *Loulou* à la folie, et lui donna en même temps son portrait; et de la flèche destinée à *Loulou* elle perça le cœur de la vieille Célinde, qui, depuis ce temps-là, est devenue furieuse, et court sans cesse après Hippolyte à qui elle est insupportable. Pour lui, il languit, et porte son inquiétude dans tous les pays du monde, cherchant partout sa divine *Loulou*; sans savoir où porter ses pas; et il seroit encore plus malheureux s'il la trouvoit. Ainsi, continua la nymphe, il ne faut pas lui rendre le funeste service de lui faire connoître l'objet de sa passion. Mais, lui dis-je, seroit-il possible que *Loulou* pût voir Hippolyte sans l'aimer? Eh! comment aimeroit-elle, reprit la nymphe, tant qu'elle n'aura point de cœur ? Mais n'y a-t-il donc aucune ressource pour ce misérable amant, m'écriai-je, car je vous avoue qu'il me fait la plus grande pitié du monde? — Il faut fléchir la déesse, il n'y a que ce seul moyen. Peut-être qu'à force de vœux et de sacrifices elle se rendra traitable.

Voilà, ma chère cousine, ce qui m'est arrivé, et que j'ai cru être obligée de vous apprendre,

Vous avez un intérêt très-sérieux à apaiser la déesse. Qui le peut mieux faire que des gens aussi dévoués à son service que le sont le philosophe et le baron! Ne négligez pas cette affaire; c'est la plus grande de votre vie. La plus noble partie de vous n'est point en votre puissance; vous ne sauriez vous en passer : ce n'est pas vivre que ce que vous faites, c'est languir, c'est mourir. Enfin, ma chère cousine, employez tous vos amis à fléchir la mère de l'Amour.

LETTRE III.

DE MONSIEUR DE BAINVILLE[1] A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BANDOL.

Madame,

Voici les nouvelles que j'ai à vous mander de votre cœur. Elles vous seront infailliblement agréables, si j'ai le bonheur de vous les débiter à peu près sur le ton de l'incomparable marquise (*de Simiane*) que vous aimez. Je ne suis pas habile à faire des préambules. Je commence donc par vous dire que j'étois dans un endroit

[1] Charles Bainville, peintre, et auteur de quelques poésies; il étoit parent de Despréaux. Il mourut à Paris en 1754. M.

où la Sorgue[1] va porter le tribut de ses eaux dans le Rhône; le bruit de l'eau, la solitude, et surtout ma tristesse (on n'en manque jamais en votre absence) me tenoient dans une profonde rêverie. Elle fut interrompue par quelques voix que j'entendis : je regardai de tous côtés, mais je ne vis rien, ce qui m'obligea d'avancer quelques pas. Ce fut justement du côté d'où les voix étoient parties, et je reconnus alors que c'étoit d'entre les arbrisseaux, qui sont en très-grand nombre dans le fossé. J'eus la curiosité de descendre, et je me glissai assez heureusement entre les broussailles jusques au bord de cette petite rivière. Je la trouvai beaucoup plus basse qu'elle ne me l'avoit paru; son rivage me sembla aussi très-spacieux, et les arbres et le gazon d'un vert extraordinairement éclatant. Comme je me crus assez près des voix que je désirois reconnoître, je me baissai un peu pour être mieux caché,

Et, regardant de tous mes yeux,
Je vis, en écartant devant moi le feuillage,
Sous un berceau délicieux,
Pour qui chaque arbrisseau, l'un de l'autre envieux,
Offrait ses plus épais branchages,
Un trône de cristal, où régnoit à l'entour
Une mousse vive et naissante :
Une nymphe y brilloit plus belle que le jour,
Mais moins que vous éblouissante.

[1] Rivière formée par la Fontaine de Vaucluse, et célèbre par le séjour que Pétrarque et la belle Glaude ont fait sur ses bords. G. D. S. G.

Une gaze d'argent faisoit tout son atour,
Et quatre autres beautés d'une grace approchante,
En composoient l'aimable cour.

Cette horreur que l'on dit qu'on ressent à la vue des divinités ne manqua pas de me saisir; je n'hésitai pourtant pas un seul moment à reconnoître cette belle nymphe pour la divinité de la Sorgue, et je jugeai que les autres étoient ses naïades ou ses voisines. J'étois assez près pour les entendre, et je compris qu'elles parloient alors de la prompte retraite des eaux du Rhône dans leur lit. Ce fleuve qui, de son naturel est fort violent, sur des nouvelles que quelques torrents lui avoient apportées, et qui lui avoient déplu, inonda dans sa mauvaise humeur toutes les campagnes voisines. Il se radoucit cependant dès le lendemain; ce fut à la prière de Vénus qui voyoit ses autels submergés dans une petite île qui lui est chère. Pendant que j'étois attentif à leurs discours, la Sorgue détourna par hasard la tête, et me regardant d'un air assez sérieux : Mortel, vous êtes bien hardi, me dit-elle, ne craignez-vous point le sort d'Actéon? Je lui répondis que le plaisir de voir tant de charmes ne me permettoit pas de faire cette réflexion, et que d'ailleurs ce n'étoit pas la première fois que j'avois vu des immortelles, puisque j'avois eu le bonheur de passer

l'automne à Grignan. Ce mot me rendit la nymphe tout-à-fait favorable; et, loin de me faire un crime de ma curiosité, elle me commanda de passer sous le même berceau où elles étoient, et me fit asseoir sur un lit émaillé de fleurs, à côté de ses belles naïades. On me fit diverses questions, tant sur votre chapitre que sur celui de madame la marquise (*de Simiane*), de son illustre père [1], et de sa belle et riante cour. Je tâchai de répondre à tout d'une manière qui pût les satisfaire; et la Sorgue, voulant me donner une preuve qu'elle étoit contente de mon récit, dit à la nymphe qui étoit auprès de moi, qu'il falloit m'initier dans le mystère du cœur de *Loulou*. Je leur avois déjà fait connoître que je n'ignorois pas une aventure si curieuse et si extraordinaire.

De vous exprimer, Madame, l'envie et le plaisir que j'eus d'en apprendre la suite, c'est une chose que je ne veux pas entreprendre : je vous le laisse imaginer.

J'avois les yeux fixés sur cette nymphe qui devoit me parler. Elle me parut étrangère, tant par les civilités que les autres lui faisoient, que parce qu'elle en différoit par un air plus vif, et par sa coiffure qui étoit de feuille de lierre, au lieu que les autres étoient de jonc et de branches de saule. Elle me tira de peine en me déclarant

[1] Le comte de Grignan.

qu'elle étoit la fontaine de La Garde, qu'elle étoit venue visiter la nymphe de la Sorgue pour quelques raisons qu'elle passoit sous silence; qu'elle étoit intime amie de la nymphe Corinne; et qu'elles avoient toutes également le secret des dieux.

Enfin, s'écria-t-elle, l'aimable Hippolyte n'est plus sur la terre, et il ne s'en est fallu de rien que tous les soins que le dieu d'amour a pris pour faire voir à l'univers une passion parfaite ne se soient trouvés inutiles. Les dieux mêmes ne savoient comment s'en tirer avec honneur. Le bon philosophe Pythagore leur a fourni un expédient dont ils ont été ravis de se servir.

L'état violent où se trouvoit Hippolyte le faisoit gémir et les jours et les nuits. Il couroit le monde en véritable désespéré, ne pouvant rencontrer l'objet de son amour, ni se défaire de celui de sa haine. Plusieurs ruisseaux qu'il avoit grossis de ses larmes, quelques fleuves mêmes qui étoient témoins de ce qu'il enduroit, en murmurèrent si tristement dans l'empire de Thétis qu'il vint de la part de cette reine des mers un ordre positif au dieu du Rhône de l'envelopper de ses ondes. Cela fut exécuté il y a quelques jours, et le bel Hippolyte est présentement du nombre des divinités des eaux. Vous voyez en quel danger le cœur le plus tendre et

le mieux fait du monde a dû être exposé par cet accident; mais, comme je vous ai déja dit, par le conseil de Pythagore, les dieux ont pris le cœur d'Hippolyte, et en ont favorisé une personne de votre connoissance, une nuit où Morphée avoit eu ordre d'en redoubler l'assoupissement. Cette personne aura donc deux cœurs? dis-je alors, en interrompant la nymphe. Je vois bien, me dit-elle, que vous n'entendez ceci qu'à moitié, et il faut que je vous apprenne, pour vous en donner une pleine intelligence, que les dieux ne font jamais aucun cœur, de quelque petite conséquence qu'il puisse être, sans en ordonner en même temps un semblable à la Sympathie, à qui l'on donne pour cela un poids égal de tendresse et de constance. On garde ensuite ce cœur dans le trésor du Destin, qui le fait porter, quand il lui plaît, et quelquefois tout d'un coup, à la personne qu'il a en vue. Le cœur de *Loulou*, que l'Amour, comme vous savez, a travaillé avec une application et une délicatesse extraordinaire, avoit été copié avant la fâcheuse rencontre de la mère de l'Amour. Hippolyte l'avoit reçu. Vous n'ignorez pas que ce fut pour son malheur. Hélas! m'écriai-je en l'interrompant encore; celui qui a présentement ce cœur, et que vous m'assurez être de ma connoissance, sera apparemment bientôt du nombre

des divinités humides; car tant que l'aimable *Loulou* n'aura pas l'autre cœur, la Sympathie aura travaillé vainement. Il est juste, reprit la nymphe, que vous sachiez une chose qui doit faire le dénoûment de cette aventure. Le cœur de *Loulou* est en meilleures mains que l'on ne pense; ce sont les Grâces qui le tiennent, et les Graces sont beaucoup plus dévouées à *Loulou* qu'à la déesse Vénus. Il ne reste plus qu'à prier *Loulou* d'en faire la demande à une de ces trois déesses, et nous croyons qu'elle doit s'y résoudre, ne fût-ce que pour la curiosité d'essayer si nous sommes bien instruites du secret de son cœur, et pour reconnoître celui qui est destiné à l'aimer d'une ardeur et d'une fidélité inouïe.

J'entendis alors frapper à ma porte, je me réveillai, et je reconnus que tout ce que j'avois cru voir n'étoit qu'un songe. Vous l'aurez bien jugé ainsi, quoique je ne l'aie pas déclaré d'abord. J'ai cru que le récit ne vous en déplairoit pas; mais il me souvient que j'y ai mis au commencement une clause impossible,

De ce qui nous occupe, et de nos espérances
Les songes sont des ressemblances.
Le superbe, en dormant, reçoit de tous côtés
Des hommages, des dignités.
L'avare, dans son héritage,
Détourne le Pactole, ou fait couler le Tage.
Le buveur boit du vin exquis, délicieux,
Ou chante un air à boire à la table des dieux.

L'amant reçoit de sa maîtresse
Des billets remplis de tendresse,
Ou quelque plus chère faveur.
Toujours en songeant le joueur
Est fidèle aux cartes qu'il aime;
Et le chasseur, durant la nuit,
Atteint du plomb mortel la biche qu'il poursuit,
En dépit des ténèbres même.
Pour moi, philosophe nouveau,
Moi qui fais consister le vrai bien dans le beau,
D'images douces, agréables,
Et d'objets désirés, aimables,
Je remplis mon petit cerveau.
Enfin, je songe à vous, Iris, lorsque je veille;
J'y songe aussi quand je sommeille.

LETTRE IV.

DE MONSIEUR DE BAINVILLE A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BANDOL.

Madame,

Vous savez que quelques jours après la vision dont les nymphes me favorisèrent, je me trouvai en me promenant hors des murailles de cette ville, dans un endroit à peu près semblable à celui que j'ai décrit dans ma première lettre, que j'y avois reconnu ces belles nymphes, et qu'elles m'avoient plus particulièrement instruit du secret des destinées de votre cœur. J'ai l'honneur

de vous écrire les éclaircissements que j'en reçus. Ce fut la Sorgue elle-même qui me parla.

Ce que nous vous avons déjà déclaré, me dit-elle, dans un songe, des cœurs que les dieux font copier à la Sympathie, nous vous l'assurons de nouveau présentement que vous veillez. C'est un mystère qui n'avoit été révélé à aucun mortel avant vous. Je prétends vous l'éclaircir d'une manière à ne vous plus laisser aucun doute, et je compte sur votre mémoire pour communiquer tout ce que je vous aurai dit à l'aimable *Loulou*, et à son incomparable cousine. Je ne vous le déguise point; ce sont ces personnes admirables que vous devez remercier de nos soins, et de la grace que nous vous faisons en vous admettant à la connoissance des secrets réservés aux immortels.

Sachez, continua-t-elle, que les dieux veulent bien prendre eux-mêmes la peine de former vos cœurs; c'est votre plus noble partie. Elle seule donne du prix à l'encens que vous nous offrez; c'est l'unique source de l'amour, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus excellent; et de l'usage que vous en faites dépend absolument votre bonheur ou votre infortune. Aussi les dieux y donnent une attention toute particulière. Dès qu'ils en ont fait un, de quelque petite conséquence qu'il puisse être, ils le remettent à la Sympathie, avec

ordre de le copier dans la dernière exactitude. Cette copie est ensuite portée dans le trésor du destin; c'est ce souverain de tous les dieux qui se réserve le pouvoir de les distribuer. L'Amour est le ministre qui les porte.

Il est bon que je vous avertisse en cet endroit que ce petit dieu a le pouvoir particulier de faire naître de petites tendresses; c'est un enfant qu'il faut amuser. On lui laisse un carquois avec des flèches, dont il blesse qui il lui plaît; mais ces blessures se guérissent par le changement des lieux, et par le temps; et les affections qui en naissent sont passagères.

Il n'en est pas de même de celles qui proviennent de la volonté du Destin. Quand il nous envoie la copie d'un cœur, nous ne pouvons plus trouver de repos que par l'union de cette copie à son original. Enfin, c'est cette copie qui imprime dans nos cœurs ces sentiments sympathiques auxquels il n'est pas permis de résister. Cette dernière affection reçoit une force et une vivacité au-delà de tout ce qui se peut exprimer, quand le caprice de l'amour se conforme à la volonté du destin.

C'est ce qui alloit se rencontrer dans la personne d'Hippolyte et celle de l'aimable *Loulou*. L'Amour avoit ordre du Destin de porter au bel Hippolyte la copie du cœur qu'il a si fort tra-

vaillé, et dont il devoit en même temps porter l'original à *Loulou*. Vous savez toute la malice de Vénus; mais vous ignorez apparemment que le portrait qu'Hippolyte trouva à son réveil sur sa poitrine, renfermoit la mystérieuse copie du cœur de *Loulou*.

J'admire et je crois tout ce que vous dites, belle nymphe, ai-je dit en l'interrompant. Agréez cependant que je vous fasse une demande. Est-il possible qu'une même personne ait en sa vie deux passions parfaites? Je m'imagine que le Destin ne révoque jamais ses arrêts.

Vous avez raison, m'a-t-elle répondu, les arrêts du Destin sont immuables; vous l'éprouverez quelque jour par vous-même; et alors je vous cautionne que quand vous vivriez les ans de Nestor, vous ne pourrez plus donner que votre estime et votre amitié; ou, si l'amour se fait sentir chez vous, ce ne sera qu'un oiseau de passage.

Mais, ai-je repris, le cœur copié de *Loulou* vient d'être donné à une autre.

Je vois bien, s'écria-t-elle, que vos lumières ne s'étendent pas loin. Qui vous a dit que quand le Destin envoya par l'Amour cette copie à Hippolyte, il n'avoit pas secrètement en vue d'en rendre heureux possesseur celui qui vient de lui être substitué? Ne seroit-ce pas mieux d'admirer

les ressorts extraordinaires dont se sert ce même Destin pour accomplir ses volontés? Car, n'en doutez point, ce n'est que lui qui a fait parler Pythagore, et qui a fourni par la bouche de ce philosophe la nouvelle invention de *métempsycoser* les cœurs.

C'est donc le substitut d'Hippolyte qui doit aimer parfaitement la charmante *Loulou?* Ah! belle nymphe, ai-je dit, si la chose est ainsi, la destinée d'Hippolyte est bien au-dessous de la sienne, puisque son plus grand bonheur consiste en l'immortalité. Vous m'avez, ce me semble, assuré qu'elle lui avoit été accordée. N'avez-vous plus rien à m'apprendre sur son sujet? Je suis trompé, ou *Loulou* a quelque curiosité là-dessus.

Voici des vers, m'a répondu la nymphe, que vous pourrez lui lire; ils ont été faits pour cet amant infortuné.

J'eus, ainsi que Pallas, la plus haute origine.
Jupiter la conçut jadis dans son cerveau,
Et moi je fus conçu dans celui de Corinne [1].
Les mortels ni les dieux n'ont rien vu de plus beau.

Le dieu puissant qui fait qu'on aime
Fondoit sur moi sa gloire; et pour l'objet charmant
Dont je devois être l'heureux amant,
Il fit exprès un cœur lui-même.
Le dieu d'amour pourtant, avec tout son pouvoir,
A ce divin objet n'a pu me rendre aimable.
Une divinité, qui l'eût pu concevoir?
Tout-à-coup trompa notre espoir,

[1] Madame de Simiane.

Par un jaloux caprice, et par un vol blâmable.
Ma peine en cette extrémité
N'est pas une chose exprimable.
Je dirai seulement que le cours déplorable
En fut interrompu par l'immortalité.
Les dieux m'ont accordé cette faveur insigne.
De ma naissance c'est le fruit.
Tout ce que Corinne produit
De l'immortalité, disent-ils, est très-digne.

Après avoir mis ces vers dans ma mémoire, j'ai voulu savoir des nouvelles de Célinte. Cette furieuse amante, à ce que m'a dit la nymphe, ne pouvant perdre l'amour en perdant l'espérance, vient de perdre la vie.

Ne vous imaginez pas, Madame, que je tue les gens quand je ne sais plus qu'en faire. Une divinité est mon garant dans tout ce que je vous avance; et il y en aura plus d'une qui vous répondra de ce que je vais ajouter touchant le substitut d'Hippolyte.

Je n'ai rien oublié auprès de la nymphe pour apprendre le nom de ce tendre amant, mais elle s'est obstinée à me le cacher. Tout ce qu'elle m'en a appris, c'est que son cœur est un chef-d'œuvre de l'Amour; elle le sait de l'Amour lui-même. Il est pétri de la plus solide constance, d'une discrétion à toute épreuve, et il renferme le feu le plus ardent et le plus vif. Les vers suivants, qui sont de sa façon, serviront à le caractériser. Il les murmuroit ces jours passés sur les

bords d'un ruisseau qui les a redits à la nymphe de qui je les tiens.

Tel qu'un ruisseau roulant son onde précieuse
Dans un tranquille mouvement,
A l'abri du chaud et du vent,
Sous une ombre délicieuse;
Coulez, coulez, mes heureux jours,
Continuez votre tranquille cours.

Ne prenez jamais pour vos guides
Ni torrents, ni fleuves rapides.
Si vous faites moins de fracas,
De tout ce qui les trouble au moins vous serez vides.
Comme les uns vous ne sécherez pas;
On ne vous verra point, en forçant vos rivages,
Par d'affreux et bruyants ravages,
Comme les autres contre vous
Exciter un juste courroux.

Que je trouve un plaisir extrême
A voir ce beau ruisseau qui se fend en deux bras
Près de cette prairie aux odorants appas!
Il peut faire de ce qu'il aime,
Au gré de ses tendres désirs,
Et le bonheur et les plaisirs.
Que ne le puis-je aussi moi-même!

C'est à vous, Madame, de débrouiller tout cela. Il est probable que vous y réussirez, même sans beaucoup d'attention; car comment se cacheroit-on avec tant d'amour?

Il me reste à vous parler de ce qui vous intéresse si fort, et qui vous a fait faire en ma faveur le plus obligeant de tous les souhaits, je veux dire celui de m'attirer auprès de vous avec une chanson, à peu près comme Amphion attiroit autrefois les pierres.

La nymphe, après m'avoir regardé quelques moments sans parler, reprit son discours de la sorte.

Je lis dans vos yeux l'impatience que vous avez d'apprendre la destinée du précieux cœur de *Loulou*. Je n'ignore pas que vous avez fait tout ce qui a dépendu de vous pour en apprendre des nouvelles.

Depuis la vision dont vous avez été favorisé, il y a quelques jours, j'ai fait un voyage chez les Graces. Je voulois savoir d'elles si la colère de Vénus duroit encore, et si le précieux trésor qu'elle leur avoit confié étoit toujours entre leurs mains. Elles ne m'apprirent autre chose, sinon que le cœur de *Loulou* n'étoit plus en leur pouvoir. Je persistai à vouloir en apprendre d'elles davantage sur cet article : mais je fus refusée à leur façon, c'est-à-dire, d'une manière si obligeante, que j'eus lieu de tenir leur refus pour une faveur.

J'ai fait plus, continua la nymphe. Ayant quelque soupçon que Vénus avoit fait porter ce cœur à Proserpine, afin d'ôter à son fils le moyen de se satisfaire, j'ai instruit et dépêché la plus insinuante de mes naïades. Elle s'est glissée adroitement par les veines de la terre jusqu'à son centre. Elle s'est présentée devant la déesse qui règne dans ces sombres lieux; mais, pour toute nouvelle, ma naïade m'a rapporté qu'on con-

noissoit *Loulou* dans l'empire de Pluton, et qu'après sa demande, la fille de Cérès avoit poussé de grands soupirs, s'écriant qu'elle ne verroit jamais chez elle un objet si parfait; que tôt ou tard les dieux du ciel l'attireroient au-dessus des astres, et que, comme eux, elle verroit un jour sous ses pieds et les astres et l'univers. Enfin Proserpine n'a point en sa puissance le cœur que nous cherchons.

A ces mots je ne pus retenir mes larmes; je me jetai aux pieds de la nymphe qui me parloit; je la conjurai de trouver le moyen de me faire traverser vivant le redoutable Styx, car je ne pouvois m'imaginer que la conjecture de la Sorgue ne fût bien fondée, et que son soupçon ne fût véritable. Vous voyez, Madame, que mon extrême zèle a forcé mon naturel, puisque je suis devenu tout d'un coup si hardi et si entreprenant.

La nymphe fut attendrie de mes larmes; et, pour en faire cesser le cours, elle se hâta de me dire qu'elle s'étoit avisée d'un très-heureux expédient, qu'elle étoit descendue dans la mer, qu'elle y avoit cherché la grotte du divin Protée, qu'elle l'avoit trouvée, et y avoit si bien lié ce pasteur d'Amphitrite, qu'il n'avoit pu s'empêcher de lui rendre cette réponse.

De l'aimable *Loulou* ne cherchez plus le cœur,
Aux yeux les plus perçants il est impénétrable;
Et l'on ne peut, sans se rendre coupable
De la plus barbare fureur,
Le tirer à présent du lieu de sa demeure,
Puisque *Loulou* mourroit sur l'heure.

Cette énigme ne fut pas pour moi fort obscure, ajouta la nymphe; je partis sur-le-champ pour les cieux, résolue d'aller apprendre de l'Amour lui-même la fin de cette aventure. Une muse de la connoissance de *Loulou* et de la mienne, que je rencontrai par hasard, voulut m'accompagner dans ce voyage.

J'abordai ce dieu, et je n'eus pas plus tôt ouvert la bouche, que, comprenant ce qui m'amenoit, ne demandant pas mieux que de raconter une aventure qui tourne tout-à-fait à sa gloire, il me parla de la sorte :

Ma jalouse maman est obligée tôt ou tard d'en passer par où je veux. Vous n'ignorez pas tout ce qu'elle fit contre ma chère Psyché, et vous savez qu'elle assista enfin à notre noce. Elle me vola depuis peu mon plus précieux ouvrage, le cœur de *Loulou*. Je l'ai payée de la même monnoie. Je suis entré secrètement dans le cabinet des Graces; ce n'est pas pour rien que j'ai des ailes : j'ai fouillé partout. Je trouvai d'abord des billets que j'avois dictés moi-même, car les Graces sont plus aimées que la beauté.

Enfin dans une magnifique cassette j'ai trouvé le cœur qui m'a tant coûté de peine, et qui, depuis quelques jours, me coûtoit bien des pleurs. Content au dernier point, je ne l'ai point voulu confier à qui que ce soit. Je l'ai toujours tenu dans mes mains, jusqu'au moment, qu'en présence de tous les dieux, que j'avois avertis et invités, je l'ai mis dans le sein de la charmante *Loulou*.

Ce fut dans un de mes temples que se termina cette aventure, dont je reçois encore plus de plaisir que de gloire. Zéphir, mon cher ami, et le Jeu, mon frère, escortés de trente mille amours bien armés, enlevèrent et transportèrent heureusement *Loulou* endormie. Aucun des dieux ne manqua au rendez-vous; j'y reconnus même ma mère à qui je m'étois bien gardé d'en parler; mais par curiosité elle voulut être spectatrice de la fête à demi *incognito*.

Les Graces firent l'ouverture du bal. Il n'y eut pas jusqu'au bonhomme Saturne qui ne dansât après elles.

Par la générosité de Jupiter il y eut des fontaines de nectar. Apollon prêta tous ses rayons pour illuminer le temple. Il chanta les plus beaux vers du monde; je chantai moi-même après lui avec la jeune Hébé; Amphion que l'on fit venir nous accompagna de la lyre.

Les dieux voulurent aussi amener Pythagore en faveur de l'avis qu'il nous avoit donné. Jupiter en fit l'éloge de sa propre bouche, et en mon particulier je lui ai accordé mon amitié.

Enivré de joie beaucoup plus que de nectar, je décochai toutes mes flèches, et toutes celles de mes compagnons contre le cœur du nouvel amant de *Loulou*. Je n'en réservai pas une seule pour elle, et je suis réduit à l'attaquer avec les fleurs que vous me voyez. Vulcain m'a promis pourtant de faire incessamment travailler pour moi à Lipare.

A peine l'Amour eut achevé de parler, que la petite sœur d'Apollon, dans un enthousiasme que la présence de ce dieu venoit apparemment de faire naître en elle, récita des vers que je vais vous redire. Ils doivent vous intéresser, et vous les retiendrez sans doute, puisqu'ils s'adressent à *Loulou*.

Oui, j'ai vu cet enfant qu'on dit si redoutable;
Je l'ai vu, cet Amour; des dieux c'est le plus doux,
Le plus riant, le plus aimable.
C'est ainsi qu'il paroît; du moins auprès de vous.

On dit qu'il a des traits dont les pointes cruelles
Donnent la mort aux tendres cœurs.
C'est à tort qu'on le dit; ses mains n'ont que des fleurs,
Et les fleurs ne font pas des blessures mortelles.

Il est vrai que son dos est couvert de deux ailes :
Ce n'est point pour changer et fuir légèrement;
Loulou, c'est pour vous suivre en tous lieux constamment.
Tendre enfant comme il est, le pourroit-il sans elles?

On dit que d'un bandeau ses deux yeux sont fermés,
Sur le passé sans doute l'on se fonde.
Auprès de vous mes yeux charmés
Ont vu briller leur clarté sans seconde.

Pourquoi t'es-tu défait de ce voile odieux?
Est-ce pour voir toujours cet objet gracieux,
Amour? ou la fille de l'onde
Le retient-elle pour ses yeux,
Depuis qu'ils ne sont plus les plus beaux yeux du monde?

C'est par là que la nymphe finit son récit, et elle disparut dans le moment. J'étois si charmé de tout ce que j'entendois, que je ne m'en aperçus pas. Étant sorti de ma rêverie, je m'en retournai songeant profondément à tout ce qu'on venoit de m'apprendre. Enfin, Madame, je ne doute plus que vous ne viviez; et je crois aussi fermement que vous possédez votre cœur, comme je crois être avec le zèle le plus véritable,

Madame,

Votre, etc.

FIN DES OPUSCULES.

FRAGMENTS

LITTÉRAIRES

DE M. DE SÉVIGNÉ ET DE MADAME DE GRIGNAN.

DISSERTATION CRITIQUE

SUR L'ART POÉTIQUE D'HORACE,

PAR M. DE SÉVIGNÉ.

AVERTISSEMENT.

On sait que M. de Sévigné cultivoit la littérature ancienne ; la poésie latine surtout faisoit ses délices. La lecture de Virgile et d'Horace, dont la vie des camps et celle de la cour n'avoient pu le distraire, lui servoit d'une agréable distraction au milieu de la vie solitaire des Rochers, et au sein de la dévotion contemplative, dans laquelle une épouse chérie auroit voulu le plonger avec elle. Le savant Dacier, duquel

[1] Publiée en un volume in-16. Paris, Barthélemy Girin, 1618, au lieu de 1698, sans noms d'auteurs. Grouvelle ne donne ici que le *factum*, le second et le troisième contredit du marquis de Sévigné.

d'ailleurs il partageoit les sentiments à l'égard des anciens, ayant expliqué un passage important de *l'Art Poétique* d'une manière qui paroissoit étrange, M. de Sévigné le combattit. Il s'agit du vers 128, ainsi conçu :

Difficile est propriè communia dicere.

La dispute, à ce qu'il paroît, s'étoit élevée, vers l'an 1697, chez le président de Lamoignon (Chrétien-François), fils de celui auquel Boileau avoit adressé une de ses belles épîtres, qui, comme son père, avoit fait de sa maison le rendez-vous des vrais savants et des gens du monde qui aimoient le savoir. M. de Sévigné donnoit à ce passage un sens différent. Il adressa à M. de Lamoignon, qui avoit été pris pour juge de cet intéressant procès, sa première dissertation, à laquelle il donna le nom de *factum*. La réponse qu'y fit Dacier lui donna lieu de répliquer par une requête nouvelle, qu'il appela *contredit;* et celui-ci ayant été encore réfuté par son adversaire, M. de Sévigné ferma en quelque sorte la discussion par son second et dernier *contredit*. Ce sont ces trois plaidoyers littéraires qu'on va lire. Il ne paroît pas que la cause ait été formellement jugée; du moins la sentence de M. de Lamoignon ne nous est-elle pas parvenue. On sait seulement, si l'on peut s'en fier au *Bolæana,* quel étoit le sentiment de l'oracle de cette société.

Cependant, et la chose est bien remarquable, aucune de ces diverses interprétations ne paroît être la véritable. Le lumineux Dumarsais vint cinquante ans après dissiper tous les nuages et concilier tous les dissentiments [1]. On avoit trop isolé le vers mis en question; il sut l'expliquer par les vers qui le précèdent et par ceux qui le suivent.

Nous laisserons M. de Sévigné expliquer sa pensée; celle

[1] *Voyez* ci-après la lettre de Dumarsais à M. Durand.

de M. Dacier en différoit surtout par le sens forcé qu'il donnoit au mot *communia*. Suivant lui ce mot signifioit des « nouveaux *et* inconnus; ceux que tout le monde a droit « d'inventer, mais qui ne sont encore que dans les espaces « imaginaires, jusqu'à ce qu'un premier occupant s'en em- « pare. »

L'idée de Boileau étoit plus simple. « Il est difficile, disoit- « il, de traiter des sujets qui sont à la portée de tout le « monde, d'une manière qui vous les rende propres; ce qui « s'appelle s'approprier un sujet par le tour qu'on y donne. » Ce même sens a été suivi par Sanadon.

Si la longueur de la dissertation de Dumarsais ne permet pas de faire connoître les raisonnements dont il appuyoit sa nouvelle explication, on pourra du moins en juger par la traduction de Batteux : quoique peu élégante, et même négligée, elle suit ce même sens et le rend avec exactitude.

Voici d'abord les vers d'Horace, copiés avec les deux parenthèses conjonctives que Dumarsais y a insérées pour les lier et les éclaircir.

Si quid inexpertum scenæ committis et audes
Personam formare novam, servetur ad imum,
Qualis ab incæpto processerit et sibi constet :
(*Verùm*) difficile est propriè communia dicere : *tuque*
Rectius Iliacum carmen deducis in actus
Quàm si proferres ignota indictaque primus :
(*Et tunc illa*) *Publica materies privati juris erit, si*
Nec circa vilem patulumque moraberis orbem,
Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres : Nec desilies imitator in arctum
Undè pedem proferre pudor vetet aut operis lex.

TRADUCTION DE BATTEUX.

« Si vous osez donner à la scène un caractère entièrement « neuf, qu'il soit à la fin tel que vous l'avez montré au com- « mencement, et qu'il ne se démente nulle part. Mais il est « bien difficile de *donner* des traits propres et individuels « aux êtres purement possibles; il est plus sûr de tirer un « sujet de l'Iliade, que de *donner* des choses inconnues don « personne n'aït jamais parlé. Cette matière, déjà *donnée* au « public, deviendra votre bien propre, si vous ne vous at- « tachez pas trop à la lettre, ni à rendre trait pour trait, et « que vous n'alliez point, par une imitation scrupuleuse, vous « mettre dans des entraves de manière que vous ne puissiez « ni avancer sans blesser les règles, ni reculer sans rougir. »

PREMIER FACTUM.

Il est question de la véritable intelligence d'un passage d'un auteur célèbre. Le nom seul des parties qui plaident pourroit faire décider le procès ; mais on espère de l'équité de M. de Lamoignon qu'il jugera sans avoir égard aux personnes. On le prie de considérer qu'il arrive quelquefois que les plus grands hommes sont éblouis par trop de lumières et de connoissances. Ce malheur ne regarde point la partie adverse de M. Dacier.

Horace donne des règles pour faire de bonnes pièces de théâtre. Les tragédies doivent non-seulement instruire, elles doivent plaire aussi. Je conclus de là qu'Horace a voulu apprendre ce qui pouvoit le plus toucher et intéresser les

spectateurs, et donner aux poètes le moyen de parvenir au point de la perfection.

Dans cette pensée, il leur ordonne d'observer exactement ce qui convient aux mœurs, aux coutumes, aux climats des personnages qu'ils introduisent sur la scène. Il veut que l'on conserve à chacun son propre caractère, et que l'on ne change point les idées que les anciens ont données des héros. Il faut qu'Achille soit violent, Médée cruelle, etc.

Il continue ce même précepte dans les vers qui suivent immédiatement après, et il ajoute que si un auteur entreprend de faire une tragédie dont le sujet et les acteurs soient entièrement inconnus, il doit avoir une attention particulière au caractère qu'il aura donné à chacun d'eux : il faut qu'il le soutienne depuis le commencement jusqu'à la fin, sans se démentir en la moindre chose. Voilà ce qui est nécessaire pour faire de bonnes pièces de théâtre; mais Horace n'en demeure pas là ; il veut apprendre comment on peut atteindre à la perfection; il exhorte à surmonter les difficultés qu'on y peut rencontrer, en montrant aux poètes ce qui est excellent, après leur avoir enseigné ce qui étoit bon. On ne peut douter que ce ne soit-là son intention.

Peut-il la mieux marquer qu'en déclarant qu'à la vérité il est difficile de dire d'une manière nouvelle et particulière des choses connues de tout le monde, et si communes que presque personne ne les ignore ; mais que cependant on fera bien mieux de mettre sur la scène quelque action de la guerre de Troye, que d'aller chercher des noms inconnus, peut-être inventés, et des événements purement imaginaires?

Quelle contradiction et quelle absurdité peut-on trouver dans cette interprétation? Dès qu'Horace a montré comment il faut éviter les défauts qui rendent une tragédie insupportable et ridicule, il enseigne ce qui peut la rendre parfaite. Un poète qui aura inventé son sujet, fera une bonne tragé-

die, pourvu qu'il observe bien les caractères de ses personnages; mais il en fera une bien meilleure s'il choisit pour son sujet quelque action éclatante de la guerre de Troye.

Horace préfère ces sujets connus et communs à ceux qui sont de l'invention du poète; il les oppose les uns aux autres, et il décide en faveur des premiers. Pourquoi donner au mot *communia* une signification qu'il n'a jamais eue, et qu'il ne peut jamais avoir? A-t-on jamais dit qu'une chose qu'on n'a jamais entendue soit commune, parce qu'elle pouvoit être trouvée par tous les hommes du monde? Les bons mots de madame Cornuel sont-ils communs, parce que personne ne les avoit jamais dits, et parce que tout le monde les pouvoit dire? N'est-ce pas plutôt leur nouveauté qui fait qu'on ne les oubliera jamais? S'il est permis de traduire ainsi, on ne sait plus ce que les termes les plus ordinaires peuvent signifier. La beauté du précepte d'Horace subsiste dans toute son étendue, en donnant à ses vers le sens que je leur donne, et je suis persuadé qu'il expliqueroit ainsi lui-même le passage sur quoi nous disputons.

Gardez-vous bien, poètes qui m'écoutez, de rien changer aux idées que j'ai de Médée, d'Achille, d'Ixion, d'Oreste, etc.; je ne les reconnoîtrois plus. Si vous voulez introduire des personnages inconnus, et former des caractères nouveaux, vous le pouvez, pourvu que vous les souteniez bien depuis le premier vers de votre pièce jusques au dernier. Je sais que vous pourrez être tentés par le plaisir de faire une tragédie toute de votre invention, et trouver du dégoût à traiter un sujet rebattu, par la difficulté qu'il y a à y réussir. J'avoue qu'il est difficile de traiter ce sujet commun et rebattu d'une manière nouvelle, qui donne de la curiosité et de l'attention aux spectateurs; mais c'est le but où vous devez aspirer. Vous me toucherez et m'intéresserez infiniment davantage, en me faisant paroître sur le théâtre Achille,

Agamemnon, Iphigénie, que si vous donnez à vos acteurs des noms inconnus et purement de votre invention. L'action même de votre tragédie, qui doit me plaire et m'instruire, fera bien plus d'impression sur moi si elle est consacrée par l'antiquité, ou si elle est fondée dans quelque histoire célèbre, que si elle n'est qu'un jeu de votre imagination.

Ce discours est-il absurde? y a-t-il de la contradiction? diminue-t-il la beauté du précepte d'Horace? et a-t-on besoin d'exemples pour l'autoriser? J'en donnerai quelques-uns, si on le juge nécessaire, et je demanderai si on n'a pas plus d'attention pour Mithridate, pour Britannicus, pour Porus et Oreste, que pour Astrate, dont un seul auteur a dit *Astratus vixit*, et pour le grand Sésostrius, dont l'abbé de Pure est le père.

Je prévois qu'on me dira qu'il n'est pas juste de comparer Quinault et l'abbé de Pure à Racine, et que la différence des pièces vient de la différence des auteurs qui les ont composées; mais je soutiens que quand Racine lui-même, tout Racine qu'il est, inventeroit le plus beau sujet du monde, et qu'il le traiteroit dans toutes les règles de l'art, s'il donne à ses personnages des noms chimériques, les spectateurs n'en seront pas aussi touchés qu'ils l'ont été des admirables tragédies qui l'ont rendu immortel à la postérité.

SECOND CONTREDIT.

Quelque jugement que vous prononciez, Monsieur, sur le procès dont vous êtes l'arbitre souverain, votre suppliant trouve déjà qu'il a gagné sa cause. C'est assez pour un homme qui a passé les quinze premières années de sa jeunesse en qualité de courtisan ignorant, et qui depuis dix autres années est de-

venu provincial, d'avoir trouvé de fameux défenseurs de son opinion, et d'avoir partagé tous les beaux esprits. M. l'abbé de La Fayette, après avoir entendu mes raisons il y a quelques jours, et s'être déclaré de mon avis, m'appliqua ces vers de la comédie, en parlant de M. Dacier :

Mais un roi l'attendoit au bout de l'univers,
Par qui le monde entier a vu briser ses fers.

J'ai moins connu le péril qu'il y a à attaquer M. Dacier, que je n'ai été flatté du plaisir de faire connoître qu'on pouvoit donner à Horace un sens différent de celui de son traducteur, sans lui faire dire des absurdités, et sans faire à ses paroles une aussi grande violence que celle de rendre le mot *communia* par des choses inventées, et qui n'ont jamais été dites ni trouvées par personne.

Il semble déjà que la difficulté diminue à mesure que la dispute s'augmente. Nous convenons tous qu'il faut préférer les sujets connus aux sujets inventés : Horace l'a décidé. Il s'agit donc uniquement de savoir s'il ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troye, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre, plutôt que d'inventer un sujet nouveau, à cause de la peine qu'on aura à y réussir. Voilà un des points dont il s'agit.

Je prends pour moi un des passages que ma partie a cités :

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

Je soutiens que ce vers tout entier regarde les sujets connus. Il est certain que si un poète veut introduire Achille sur le théâtre, il faut qu'il soit tel qu'Homère l'a dépeint, et qu'il lui fasse faire les actions que la renommée lui attribue, ou qu'il en invente qui conviennent au caractère de violent et d'injuste qu'Homère lui a donné. Si la seconde partie de ce vers vouloit dire que : *Si l'on forme des caractères*

nouveaux, il faut faire en sorte que toutes leurs parties s'accordent, et qu'elles aient entr'elles de la convenance et du rapport, comme M. Dacier l'a paraphrasé plutôt qu'il ne l'a traduit, Horace n'auroit pas suivi lui-même les règles qu'il donne aux autres, et il n'auroit pas soutenu son propre caractère. M. Dacier dit, dans ses Remarques sur la première Satire, que jamais poète n'a su si bien ménager le temps, et moins perdre ses paroles. Si Horace avoit voulu dire ce que M. Dacier a voulu exprimer dans sa paraphrase, les trois vers qui commencent par ces mots : *Si quid inexpertum, etc.* seroient une répétition inutile de ce qu'il auroit déjà dit. Il n'est pas à croire qu'Horace ait employé trois vers pour donner un précepte qui étoit déjà parfaitement expliqué dans la moitié d'un seul vers. Je ne puis penser qu'il exhortât les Pisons, et en leurs personnes tous les poètes, à feindre des mœurs et des actions qui convinssent à un personnage inventé. On ne peut inventer un personnage, qu'on ne lui donne en même temps des mœurs et un caractère. Toutes sortes de mœurs et de caractères lui conviennent, et dépendent de la fantaisie du poète. En un mot, tout convient à un acteur chimérique dont on peut faire à son gré un héros ou un scélérat; et ces raisons me persuadent que, si cette moitié de vers signifioit ce que M. Dacier lui fait dire, ou il n'auroit point de sens, ou il auroit été inutile de faire trois autres vers pour dire la même chose. Notre juge est très-humblement supplié de se souvenir de cette remarque.

M. Dacier prétend que le mot *audes*, qui est dans le premier vers du passage que nous expliquons, fait pour lui; et je prétends encore qu'il est pour moi. M. Dacier dit qu'Horace a voulu marquer, par ce terme, combien c'est une entreprise grande et difficile d'inventer le sujet d'une tragédie; et moi je soutiens qu'il a seulement voulu dire que : *Si l'on est assez hardi pour hasarder de mettre un sujet inventé sur*

le théâtre, il faut observer, etc. Or, cette hardiesse est très-périlleuse, et elle l'étoit encore d'avantage du temps d'Horace, où je pense que le peuple étoit accoutumé à ne voir représenter que des sujets connus. Il fait donc voir aux Pisons combien cette hardiesse est grande, non pour les encourager, mais pour les en détourner, en leur montrant combien elle est dangereuse.

A l'égard de la difficulté qui s'y rencontre, elle ne consiste pas à soutenir un caractère inventé, mais à plaire en inventant un caractère : ce n'est pas là aussi ce qu'Horace a appelé difficile. Dès qu'on voudra donner l'essor à son imagination, on inventera et on soutiendra aisément tels caractères qu'on voudra. La peine sera incomparablement plus grande à bien imiter les mœurs et les caractères d'Achille, d'Agamemnon, etc., et à les faire agir et parler comme ils auroient dû faire, selon les idées que nous en avons.

Il est vrai que l'Art poétique est dédié aux Pisons, jeunes Romains adonnés à la poésie; mais Horace n'a pas prétendu ne parler qu'à eux. Son intention n'est pas d'enseigner à faire des tragédies aisées, il veut apprendre à en faire de parfaites. S'il eût été mieux d'en inventer les sujets que d'en choisir de connus, il l'auroit ordonné, malgré la difficulté qu'on y auroit pu trouver. Il est toujours très-difficile, dans tous les arts, d'atteindre à la perfection. Cela n'empêche pas ceux qui en donnent les préceptes, d'exhorter à y parvenir. Je conclus de là que le difficile d'Horace est un difficile où il faut tendre, et non pas un difficile qu'il faille éviter.

Je viens enfin au mot *communia :* je reçois toutes les définitions de M. Dacier : *Les choses communes sont des choses qui sont exposées à tout le monde, et qui sont au premier occupant. Le cerf et le cheval étoient dans des herbes communes, et qui leur appartenoient également à tous deux.*

J'embrasse de tout mon cœur cette définition, et je l'applique à notre dispute. Écoutons parler Horace :

Difficile est propriè communia dicere.

Voici la traduction de M. Dacier : *Il est difficile de traiter convenablement ces caractères que tout le monde peut inventer.* Je lui demande, si ces caractères ne sont pas encore inventés, comment sont-ils à l'usage de tout le monde, et au premier occupant ? Le pré où le cerf et le cheval se battoient, et qui leur étoit commun, existoit avant qu'ils y vinssent. Une chose ne peut être commune avant que d'être. Le néant n'a point de propriété. Combien inventera-t-on de choses d'ici à deux cents ans ? M. Dacier auroit-il bien le courage de les appeler *communes ?* Elles ne sont pas encore dans la nature ; elles seront pourtant imaginées et trouvées par des hommes comme nous, et nous pourrions nous-mêmes les trouver et les imaginer. Sont-elles *communes* pour cela ? M. Dacier s'offenseroit assurément si on lui attribuoit une telle pensée. Je le supplie de ne pas faire cette injustice à Horace. Il lui a rendu de si grands services en faisant connoître toutes ses beautés, qu'il ne doit pas gâter lui-même ses propres bienfaits, en donnant à un mot une interprétation forcée, contre la définition qu'il en donne lui-même. Le sens de ces trois vers qui partagent maintenant les plus beaux esprits de l'Académie, sera donc *qu'il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, etc., les sujets connus, et que cependant on fera beaucoup mieux de les choisir, que d'en inventer de chimériques.* Il ne faut pas dire qu'il n'est pas question dans cet endroit de l'action des tragédies, mais des caractères seuls. Toutes les tragédies sont composées de caractères ; et pour preuve qu'Horace a confondu dans ces vers l'action de la tragédie avec les caractères qui la composent, c'est qu'il exhorte à prendre l'Iliade pour sujet. Or, l'Iliade ne s'appelle

pas un caractère. Il ne veut pas non plus qu'on fasse une tragédie de toute la guerre de Troye; il veut donc qu'on choisisse une action de la guerre de Troye, et qu'on fasse parler les héros qui y entreront, d'une manière convenable et digne d'eux. J'ajoute encore, puisque le mot *proprié* peut recevoir cette signification, qu'il faut que ce soit d'une manière nouvelle et particulière au poète, afin qu'on ne puisse pas l'accuser d'être le copiste ou le traducteur de ceux qui l'ont précédé. A l'égard de ce que M. Dacier dit, qu'il faut que la fable, c'est-à-dire le plan d'une tragédie soit inventé, j'en tombe d'accord; mais je n'avoue pas pour cela qu'il soit nécessaire que le sujet d'une tragédie soit purement imaginaire, et n'ait aucun fondement dans l'antiquité. Nous savons qu'il y a des actions véritables dont les récits sont des fables. Un auteur célèbre de ce temps l'a démontré admirablement; mais pour ne me point embarquer dans une érudition qui est au-dessus de ma portée, je me contenterai d'en rapporter quelques exemples. La clémence d'Auguste envers Cinna et Maxime est très-vraie; cependant la manière dont elle est exposée sur le théâtre est une fable. La mort de Phocas et le couronnement d'Héraclius sont très-vrais; la manière dont on les a traités dans la comédie est une fable : ainsi des autres. Enfin il est certain que l'esprit qui règne dans tout le poème de l'Art poétique d'Horace, c'est d'exhorter les poètes à se servir de sujets connus, non pas parce qu'ils sont plus aisés à traiter que les autres, mais parce que les ouvrages en sont plus parfaits. Cette question est décidée par un auteur qui ne sera pas suspect à notre juge, et qui n'est pas inconnu à M. Dacier. C'est Horace lui-même qui parle ainsi au 243e vers de ce même livre :

Tantum de medio sumptis accedit honoris.

M. Dacier l'a rendu ainsi :

Tant les sujets connus sont susceptibles de beautés et de grâces.

Je prie notre juste et équitable arbitre d'avoir égard à mon bon droit et à toutes mes raisons; et s'il me fait gagner mon procès, comme il ne peut s'en dispenser en conscience, je lui demande avec empressement, contre M. Dacier, les mêmes dépens que M. Dacier demande contre moi. Et ferez justice.

TROISIÈME CONTREDIT.

Voici, Monsieur, la dernière réponse que vous aurez de moi. Dès que j'aurai répondu au second écrit de M. Dacier, j'abandonne le champ de bataille, et j'irai attendre votre arrêt. Je prie mes illustres défenseurs de prendre en main la cause d'Horace, et d'empêcher qu'on ne lui attribue un sens bizarre, contraire aux mots dont il s'est servi pour s'expliquer, contraire aux instructions qu'il donne dans tout son Art poétique, et, si je l'ose dire, contraire à l'idée qu'on doit avoir d'un auteur si sage, et si net dans ses expressions.

M. Dacier dit que je ne réponds rien à tout ce qu'il a mis dans ses écrits. Je l'avoue, bien des raisons m'en empêchent: je n'ai jamais lu aucun des auteurs dont il parle, et, quand je les saurois aussi bien que lui, je n'aurois garde de les rapporter : ils ne font rien à notre question. J'ai toujours ouï dire que le seul moyen d'avoir une dispute bien réglée, c'est de ne point perdre de vue son objet, et de ne faire nulle attention à ce qui lui est étranger. Nous cherchons la véritable signification du mot *communia.* Ce n'a jamais été là un point de droit, ni un point de philosophie. D'où vient donc que M. Dacier m'accable de citations de jurisconsultes et de phi-

losophes? Veut-il que je fasse un cours en droit, et que j'aille une seconde fois étudier la métaphysique? Est-il besoin de tant d'érudition pour savoir que le mot *communia*, dans l'endroit dont nous parlons, ne signifie autre chose que *ce qui est commun, ce qui est connu de tout le monde, ce qui est entre les mains du peuple?*

Je déclare donc à M. Dacier que je reconnois Démocrite, Platon, Quintilien, Cujas, Bartole, et tous ceux qu'il lui plaira encore de citer, pour fort honnêtes gens; mais, comme je n'ai pas ouï dire qu'ils aient commenté l'Art poétique, je ne fais nul cas de leur autorité dans le fait dont il s'agit. Je ne citerai jamais qu'Horace. Si M. Dacier appelle cela ne lui point répondre, il peut s'assurer que je ne lui répondrai jamais.

Ce qui m'afflige le plus dans la querelle que j'ai à soutenir, c'est la nouvelle que j'ai apprise, qu'une dame dont on ne sauroit trop respecter le mérite, l'esprit et la personne, s'est laissé éblouir à l'éloquence vive et impétueuse de mon ennemi, et qu'elle se déclare pour lui. Ses décisions font beaucoup plus d'effet sur moi que tous les auteurs grecs et latins dont on veut m'épouvanter. Je la prie de se joindre à notre illustre arbitre pour juger ce procès. Je proteste de me soumettre avec joie à ce qu'elle voudra prononcer.

M. Dacier est si persuadé que sa cause est sans difficulté, que c'est seulement par générosité et par honnêteté qu'il veut bien, dans son dernier écrit, me dire à chaque page qu'il n'y a que des absurdités et des erreurs dans tout ce que je dis.

Que feroit-il, hélas! si quelqu'audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux?

S'il avoit été caché derrière une tapisserie quand on lut sa production devant une compagnie de gens dont il ne sauroit mépriser l'esprit ni la science, qu'il seroit étonné de voir

combien ses raisonnements furent trouvés extraordinaires et captieux ! combien l'on fut surpris de ce qu'il faisoit parler Horace, tantôt comme un avocat, tantôt comme auroit fait Scott; et de ce qu'il passoit, au gré de ses désirs, des termes du barreau à ceux de la plus subtile métaphysique! Il ne diroit assurément pas que mes défenseurs sont réduits au nombre de trois ou quatre. Si je suis dans l'erreur et dans l'hérésie, mon opinion pourroit bien avoir le succès de celle de Luther et de Calvin, et trouver un nombre prodigieux de sectateurs. Venons au fait; je vais suivre la méthode de M. Dacier; elle est courte et énergique.

M. Dacier. J'ai prouvé si fortement que *communia* signifie *ce qui n'a jamais été dit ni trouvé par personne,* aussi naturellement que *collegium* signifie *collége;* d'où vient que M. de Sévigné n'y a pas répondu? Est-ce à lui à régler l'usage des mots latins?

Réponse. Ce début si gracieux fait espérer une suite bien aimable. Non, ce n'est point à moi à régler l'usage des mots latins; je dois seulement tâcher de les entendre. Le mot *communia* est fort aisé à traduire et à entendre. Il n'y a pas d'écolier de cinquième qui ne lui donne sa véritable signification. Qu'a donc prouvé si fortement M. Dacier? Il a prouvé, par un jurisconsulte, que les terres, les biens dont la propriété n'est à personne, sont au premier occupant, et sont appelés *communs.* Il applique cette décision au précepte d'Horace dans l'Art poétique : c'est justement comme si l'on vouloit prouver, par le livre du chevalier de Clerville, qui traite de l'art militaire, que M. Godeau, dans son Histoire de l'Église, s'est servi du mot *canon* pour signifier une machine de guerre, et non pas un décret des conciles.

M. Dacier me fait dire qu'Horace ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troye, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre. Je ré-

ponds à M. Dacier que, si j'avois dit cela, j'aurois dit une grande sottise. Puisqu'on m'attribue cette pensée, j'en puis parler comme il me plaira : nous verrons tantôt à qui elle appartient. Je suis bien malheureux que M. Dacier ne daigne pas seulement lire ce que j'écris. Je veux, dans ma réponse à son premier écrit, établir nettement la question, afin d'empêcher, s'il se peut, que M. Dacier ne me donne le change, comme il fait presque toujours. Voici mes propres paroles : *Il s'agit donc uniquement de savoir si Horace ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troye, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre, plutôt que d'inventer un sujet nouveau, à cause de la peine qu'on aura à y réussir.* Est-ce là décider qu'Horace ordonne de choisir la guerre de Troye, parce qu'il est aisé d'en faire une bonne tragédie? J'ai, au contraire, toujours soutenu, et je soutiens encore, qu'il est bien plus difficile de faire une bonne pièce de théâtre d'un sujet connu que d'un sujet inventé et chimérique. J'en dirai les raisons en peu de mots, et par-là je répondrai à beaucoup de choses du dernier écrit, que je ne crois pas devoir traiter en particulier: ce seroit voler le papillon.

Horace ordonne généralement aux poètes de soutenir tous les caractères qu'ils mettront sur la scène, soit connus, soit inventés. Cette règle est commune à tous, et il n'est pas permis de s'en écarter sans se rendre ridicule. Cette vérité étant supposée, je dis qu'il est aisé de représenter sur le théâtre un guerrier ambitieux, à qui on donnera, par exemple, le nom d'Alcidor; et que, pourvu qu'il soutienne son caractère de guerrier et d'ambitieux, depuis le premier vers jusqu'au dernier, on aura entièrement satisfait au précepte d'Horace. Il y a très-peu de poètes qui ne le puissent faire; ceux qui ne le font pas ne méritent pas ce nom. Je ne dirai pas la même chose, si le poète donne à ce guerrier le nom

d'Alexandre : non-seulement il faut qu'il le soutienne aussi bien que le personnage inventé; mais il faut de plus qu'il remplisse l'idée que les spectateurs ont d'Alexandre, qu'il le fasse parler d'une manière digne d'Alexandre, et comme Alexandre auroit dû parler lui-même. C'est ce qui est très-difficile, et à quoi Horace exhorte pourtant tous les poètes en la personne des Pisons.

M. Dacier dit: *Rien n'est plus aisé, car on a un guide* [1]. Je prie M. Dacier de me dire quel est ce guide. En a-t-on d'autre que la nature? Ce guide est commun aux poètes qui inventent, et aux poètes qui font parler Alexandre. A quoi leur peuvent servir Quinte-Curce et tous les auteurs qui ont écrit de lui? Horace défend qu'on les suive scrupuleusement: ce seroit être copiste, traducteur, et non pas poète. Trois ou quatre traits que l'on a laissés d'Alexandre ne peuvent pas composer un rôle de tragédie. Il faut donc faire dire à Alexandre des choses qu'il n'a jamais dites, mais telles pourtant qu'elles pussent être avouées par Alexandre, s'il étoit au monde. M. Dacier trouve-t-il cette entreprise fort aisée, et dira-t-il encore qu'on a un guide?

M. Dacier. Le dessein de M. de Sévigné n'a été sans doute que de me contester l'explication que je donne à *si audes*, que j'explique, *si vous osez* : et il veut qu'il signifie, *si vous êtes assez hardi*. Véritablement je n'y vois pas de différence, et je lui en donne le choix.

Réponse. Je veux fort bien recevoir l'explication de *si audes*, par *si vous osez*, pourvu qu'on l'entende d'une manière équivoque, et qu'on ne dise pas qu'Horace s'est servi de ce mot pour marquer qu'il admiroit la beauté de cette

[1] Notre arbitre remarquera, s'il lui plaît, que c'est mon adversaire qui trouve qu'il y a très-peu de difficulté à traiter des sujets connus.

entreprise. Je veux, au contraire, que *si audes* signifie *si vous hasardez, si vous êtes assez hardi pour hasarder.* Peut-être M. Dacier trouvera-t-il quelque différence entre ces deux sens; et, puisqu'il m'en donne le choix, je prends celui par lequel je crois qu'Horace a voulu détourner les poètes d'inventer des sujets, non par la difficulté qu'il y a d'inventer, mais parce qu'il est presque assuré qu'on ne plaira pas autant aux spectateurs en leur représentant des imaginations, que les actions véritables ou feintes d'un héros qu'ils respectent.

J'ai ouï dire que Castel Vetro (que, par parenthèse, je n'ai jamais lu) dit sur ce sujet : *Dove manca la fè, manca l'affetto.* Cela est décisif en ma faveur; et l'étonnement d'Aristote sur la comédie d'Agathon est encore d'un plus grand poids. Après avoir ordonné qu'on prît des fables connues pour sujet des tragédies, il dit : *Nous avons pourtant vu la comédie d'Agathon, nommée la Fleur, où tout est inventé, les noms aussi bien que la fable : elle n'a pas laissé de plaire.* On voit assez par-là que le dessein d'Agathon n'étoit pas sensé, et qu'il se faut bien garder de l'imiter, quoique le succès de sa pièce ait été plus favorable qu'il n'auroit dû l'espérer en prenant une route si extraordinaire.

M. Dacier. Horace veut détourner les Pisons d'inventer des sujets, parce qu'il présume avec raison que des gens qui commencent ne sont pas assez forts pour voler de leurs propres ailes; car, s'il les croyoit assez forts, il leur conseilleroit de mettre sur la scène des caractères nouveaux comme des caractères connus; ils ne touchent pas moins que les autres. Cela a été prouvé.

Réponse. C'est donc, selon M. Dacier, un coup de maître, que d'exposer sur la scène des caractères inventés; et c'est l'entreprise d'un écolier de bien représenter des personnages connus. M. Dacier dit qu'il l'a prouvé. Cela me fait souvenir de cet évêque qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit

trente-deux hérésies dans le livre de la *Fréquente communion*. Au commencement de son ouvrage, il disoit : *Comme nous le prouverons ci-dessous;* et à la fin, il disoit: *Comme nous l'avons prouvé ci-dessus;* sans que, ni ci-dessous, ni ci-dessus, il y eût la moindre chose démontrée ni prouvée. Je prie, à mon tour, M. Dacier de se souvenir qu'il n'y a rien de moins prouvé que ce qu'il dit en cet endroit. S'il s'engage à le prouver, il trouvera des athlètes dignes de lui, qui me succéderont.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

J'avois dit: La peine sera incomparablement plus grande de bien imiter les mœurs et les caractères d'Achille, d'Agamemnon, etc., que d'en inventer de nouveaux. Voici la réponse décisive de M. Dacier.

M. Dacier. Cela ne peut être soutenu avec aucune apparence de raison. Toutes les choses où l'on a des guides sont plus faciles, ou moins difficiles que celles où l'on n'en a point.

Réponse. Voici encore les guides de M. Dacier: s'il vouloit bien les supprimer dans le tems où nous sommes, il feroit une épargne considérable. Voudra-t-il toujours faire semblant d'ignorer que ces guides, dont il parle tant, sont de pures chimères, et que les poètes qui inventent, et ceux qui imitent, n'ont tous que le même guide qui est la nature ? Il ne se plaindra pas, pour aujourd'hui, que je n'aie pas répondu à cette objection dont il se sait si bon gré; et j'espère qu'il ne parlera plus de ces guides merveilleux, qui ne sont autres effectivement que la nature qui doit guider tous les poètes. M. Dacier oublie qu'il a écrit, dans ses Remarques sur le chapitre IX d'Aristote : *Que, quand Homère représente les actions d'Achille, il n'a pas dessein de nous peindre un seul homme qui ait eu ce nom. Il veut nous*

mettre devant les yeux ce que la violence et la colère peuvent faire dire à tous les hommes de ce caractère. Achille est là une personne universelle, générale, allégorique. Il en est de même des héros de la tragédie. Il n'y a donc plus de guides, puisque tous les héros des tragédies sont des personnes universelles, générales et allégoriques. M. Dacier est contraire à lui-même : apparemment il a voulu, en cette occasion, établir son jugement aux dépens de sa mémoire.

M. Dacier. Les tragédies sur des sujets connus peuvent être très-parfaites ; et, comme elles sont en même tems moins difficiles que celles dont les caractères sont inventés, il les conseille préférablement à ces dernières. Cela a été assez prouvé.

Réponse. C'est là proprement supposer ce qui est en question; et c'est ce que M. Dacier appelle prouver. On le prie de consulter les poètes tragiques qui sont vivants, il saura d'eux de quel côté tombe la difficulté : eux seuls peuvent décider la question ; il apprendra du plus illustre d'entre eux, que les personnages de Mithridate et de Burrhus, qui sont fondés dans l'histoire, lui ont bien plus coûté que ceux de Xipharès et d'Acomat, qui sont inventés.

M. Dacier. Ceux qui donnent des règles exhortent à atteindre à la perfection. Horace ne prétend pas défendre aux poètes les caractères, les sujets nouveaux; mais, comme ils sont plus difficiles que les autres, il veut qu'ils n'aient l'audace de l'entreprendre que lorsqu'ils se sentiront assez forts.

Réponse. M. Dacier continue dans sa louable manière de raisonner, c'est de supposer toujours ce qui est en question; et c'est, encore une fois, ce qu'il appelle prouver. Son dictionnaire est d'une espèce toute particulière : *commun*, c'est-à-dire *inconnu, nouveau, ce qui est sans exister; supposer*, c'est-à-dire *prouver.* Il n'y a qu'à s'entendre : faute de savoir

ces définitions *communes*, c'est-à-dire *nouvelles*, on tombe dans de grands inconvénients.

M. Dacier. J'emprunterai ici une comparaison fort naturelle qu'Horace me fournit, et qui renverse tout le raisonnement de M. de Sévigné. Un peintre veut conduire ses disciples à la perfection ; mais conseillera-t-il à celui qui ne sait qu'imiter un cyprès de peindre un homme échappé du naufrage ?

Fortasse cupressum
Scis simulare, etc.

Réponse. S'il y a jamais eu un exemple d'une étrange méprise, celui-ci doit être mis au premier rang. Horace, dans l'endroit que cite M. Dacier, conseille aux poètes de bien étudier leur génie, et à quoi ils sont portés. Il ne veut pas que pour savoir faire des vers, et pour réussir en un certain genre de poésie, comme, par exemple, à faire des épigrammes, on se croie capable de toutes sortes d'ouvrages. Il compare ceux qui auroient cette folie à un peintre qui ne sauroit faire que des cyprès, et qui voudroit représenter un naufrage. Cette citation n'est-elle pas bien juste sur notre sujet? Je dirai, en passant, que ce n'est pas tout de citer, il faut citer à propos.

J'avois demandé à M. Dacier comment des caractères qui ne sont pas encore inventés peuvent être à l'usage de tout le monde. Cette question paroissoit à bien des gens mériter quelque attention; M. Dacier y répond ainsi :

M. Dacier. Je ne m'attendois pas à cette demande. Je l'avoue, ces caractères *communs* sont au premier occupant, parce qu'ils ne sont pas encore inventés.

Réponse. M. Dacier est encore, en cet endroit, dans les maximes des jurisconsultes, et il veut toujours qu'un caractère, un personnage de comédie, soit au premier occupant, comme

M. Dacier. M. de Sévigné confond être avec exister. Une chose peut être sans exister, et elle ne peut exister sans être. Le triangle étoit avant qu'aucun homme du monde se fût avisé de faire un triangle. Deux et deux faisoient quatre avant qu'on sût compter, et qu'on eût aucune connoissance de l'arithmétique. Il en est de même de tous les caractères imaginables : ils n'existent pas, mais ils n'en sont pas moins.

Réponse. Grâces à Dieu, nous voilà heureusement transportés du barreau sur les bancs de l'école, et cela au sujet du mot *communia*. Qui l'eût jamais cru ? Puisqu'il faut donc parler une langue toute nouvelle, je dirai qu'il est vrai que toutes choses sont dans les trésors de la nature, comme dit M. Dacier : *Potentialiter, concedo ; materialiter, nego.* Quand Horace parle à son livre et aux Pisons, il n'a nullement en vue des êtres de raison; il parle de choses ordinaires, et qui sont connues de tout le monde. Dans l'Art poétique, il enseigne des poètes, et non pas des disciples de Scott : il ne fait, dans ce discours, aucune des abstractions qu'on fait dans les classes; il veut être entendu de tout le monde. M. Dacier seul pouvoit renfermer dans le mot *communia* des maximes de droit et la plus fine métaphysique. Je le prie de me dire si, quand Horace adresse ces mots à son livre : *Paucis ostendi gemis, et communia laudas ;* il vouloit dire : *Tu es fâché de n'être montré qu'à peu de gens ; tu loues les choses qui sont dans les trésors de la nature, et qui sont sans exister.* J'espère que M. Dacier ne dira plus désormais si affirmativement qu'il a prouvé aussi fortement que *communia* veut dire *inconnu, et ce qui n'existe pas*, que *collegium* veut dire *collége :* il seroit le premier homme du monde qui eût trouvé l'invention de prouver une chimère.

Mais pour entrer un peu dans la question de métaphysique, je dirai à M. Dacier que j'ai l'esprit si grossier, que je ne puis croire que ce soit sérieusement qu'il ait pu dire que *le*

triangle étoit avant qu'aucun homme du monde se fût avisé de faire un triangle. Il me semble qu'il y a aussi peu de raison à dire qu'il y avoit un triangle avant qu'il y eût un triangle, que si l'on vouloit soutenir qu'il y avoit de la lumière avant que le Seigneur eût dit : *Fiat lux.* J'ai peur que M. Dacier n'ait honte de disputer contre un si stupide adversaire : pour le consoler, je lui dirai que je comprends fort bien que les hommes ne font pas les vérités mathématiques, et qu'ils ne font seulement que les découvrir ; elles subsistent toutes, indépendamment d'eux, dans leur premier principe, qui n'est autre que Dieu même : et c'est, pour ainsi dire, dans le sein de la Divinité même qu'il faut les aller chercher. Il y en a encore beaucoup qui ne sont pas découvertes. Par exemple, il est certain qu'on peut trouver la raison qu'il y a entre une ligne courbe et une ligne droite, quoique personne n'ait pu encore y parvenir. Pour revenir à notre question, en quittant des matières si sublimes, je demande à M. Dacier si ces vérités mathématiques, qui sont encore à découvrir, sont *communes*, ou si elles ne le sont pas. Si M. Dacier étoit parvenu à connoître la raison qu'il y a entre une ligne courbe et une ligne droite, et par ce moyen qu'il eût connu parfaitement la quadrature du cercle, se trouveroit-il dignement loué, si celui qui porteroit la parole pour tout le corps des mathématiciens, lui disoit : Nous venons, Monsieur, vous rendre mille grâces de ce que vous avez été plus loin qu'Archimède, et de ce que vous nous avez fait connoître une vérité *commune*, sur laquelle on avoit toujours travaillé inutilement. Elle étoit *commune* cette vérité, mais vous seul avez eu l'honneur de la pénétrer ; et, de *commune* qu'elle étoit, vous l'avez rendue publique. Je suis sûr que M. Dacier trouveroit que celui qui lui parleroit ainsi diroit une sottise. Pourquoi donc la veut-il faire dire à Horace ? Voudroit-il bien soutenir que la quadrature du cercle est *commune* aujourd'hui, parce

qu'elle est dans les trésors de la nature? N'y a-t-il pas bien plus de bon sens à croire qu'elle ne sera jamais *commune* qu'après que M. Dacier l'aura trouvée?

J'ai eu peine à comprendre comment ce qui sera inventé dans deux cents ans pouvoit être *commun* aujourd'hui; et j'avois demandé à M. Dacier s'il auroit bien le courage d'appeler *communes* des choses qui ne sont pas encore. Mais cela ne l'embarrasse pas, et surtout dans l'Art poétique, où il veut toujours qu'Horace ait parlé comme le Père Malebranche. Voici sa réponse.

M. Dacier. J'aurois ce courage assurément, et je croirois très-bien parler de les appeler *communia*, *communes*, si j'écrivois en grec ou en latin; car tout ce qui sera inventé dans deux mille ans est aujourd'hui dans la nature.

Réponse. Il en faut toujours revenir à dire comme Thomas Diafoirus : *Potentialiter, concedo ; materialiter, nego*. Si jamais M. Dacier ose, *audet*, mettre le mot *communia* à cet usage, je lui conseille, avec toute la sincérité d'un homme qui veut être de ses amis, de n'écrire ni en grec ni en latin; mais en chaldéen, en syriaque, ou en quelque autre langue encore moins connue, afin d'avoir moins de lecteurs; autrement.

Romani tollent equites peditesque cachinnum.

J'ai traduit en ces termes les trois vers qui sont en dispute: *Il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, particulière, les sujets connus ; cependant vous ferez bien mieux de choisir dans l'Iliade les sujets de vos tragédies, que d'en inventer de nouveaux.*

M. Dacier. Ce ne sera jamais là le sens de ces trois vers: il est trop absurde. M. de Sévigné dispute toujours, et ne prouve rien; ou bien il prouve contre lui-même.

Réponse. Cela est net, court, décisif: le maître l'a dit. Voilà

pour la troisième fois ce que M. Dacier appelle prouver, et par où il prétend démontrer qu'un homme de la cour d'Auguste, et qui parle à ses amis, appelle *communia* ce qui ne sera que dans deux mille ans. Il a pourtant cité tous les philosophes et tous les jurisconsultes les uns après les autres. Hippocrate même a déjà commencé à paroître sur la scène : si la dispute eût duré plus long-temps, il y a espérance qu'il y auroit fait venir aussi les apothicaires, et qu'il auroit prouvé fortement qu'avec le secours des simples bien préparés, *communia*, *ignota*, *indicta*, *inexperta* sont termes synonymes, et qu'on peut s'en servir indifféremment toutes les fois qu'il en prend envie.

Si je n'étois pas si prêt à partir, et que j'eusse moins d'embarras, je me divertirois à faire un dialogue entre un disciple de M. Dacier et une belle et jeune personne à marier. Le disciple diroit, dans les transports d'admiration que la beauté et l'esprit de sa maîtresse lui causeroient : Oui, Mademoiselle, je soutiendrai jusqu'au dernier soupir que vous êtes la personne la plus *commune* qui ait jamais été. La personne aimée lui répondrait en souriant : J'aurois cru, Monsieur, que pour me dire une douceur, il auroit fallu me dire qu'on n'a jamais rien vu comme moi. C'est ce que je veux dire, Mademoiselle, reprendroit le savant. Un des premiers hommes de ce siècle l'a prouvé fortement ces jours passés contre un étourdi qui soutenoit que *commun* vouloit dire *commun*, et non pas *nouveau ;* mais il l'a bien bourré, et il écrira bientôt en grec contre lui. Il y a encore une raison, Mademoiselle, par où je démontrerai clairement que vous êtes *commune*, *c'est que vous êtes au premier occupant*. Quand vous serez mariée, vous serez publique ; mais tant que vous serez vierge, vous serez *commune*, parce que *vous serez au premier occupant :* c'est une affaire décidée. Il est vrai, Monsieur, répondroit la demoiselle, que je suis prête à me donner au pre-

mier que mon père et ma mère me choisiront pour mari; mais je ne croyois pas pour cela devoir être appelée *commune*. J'ai tous les jurisconsultes pour moi, Mademoiselle, s'écrieroit le disciple de M. Dacier : Laissons-les au palais, répondroit cette jeune personne, ils ne valent rien dans notre conversation.

Et moi je dis qu'ils sont cités encore plus mal à propos au sujet de l'Art poétique.

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

LETTRE

DE DUMARSAIS A M. DURAND[1]

Sur ce passage de l'Art poétique d'Horace, vers 128 :

Difficile est propriè communia dicere.

Monsieur,

Dans l'interprétation interlinéaire que je vous envoie de l'*Art Poétique* d'Horace à l'usage de messieurs vos fils, je n'ai suivi ni M. Dacier, ni le P. Tarteron, ni le P. Sanadon, dans l'interprétation de ce passage *difficile est propriè communia dicere*. Je désire fort que vous trouviez que j'ai eu raison, car je fais grand cas de votre suffrage.

Pour bien entendre le sens de ces paroles, il ne fout point les séparer de ce qui les précède ni de ce qui les suit. Voici

[1] Mercure de France, janvier 1740, et OEuvres de Dumarsais, tome III, page 283, Paris, 1797.

toute la suite du discours, dans lequel se trouve la phrase ou la difficulté.

Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
Personam formare novam, servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit, et sibi constet :
(*Verùm*) Difficile est propriè communia dicere : *tuque*
Rectius Iliacum carmen deducis in actus
Quàm si proferres ignota indictaque primus :
(*Et tunc illa*) *Publica materies privati juris erit, si*
Nec circà vilem patulumque moraberis orbem,
Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
Interpres; nec desilies imitator in arctum
Undè pedem referre pudor vetet, aut operis lex.

Ces vers me paroissent ne former qu'un sens total, une seule et même période, dont les membres sont liés par des conjonctions sous-entendues, que j'ai pris la liberté de mettre ici entre deux crochets.

Horace, qui est concis, a supprimé ces conjonctions ou transitions. La suppression des prépositions et des conjonctions rend le discours plus vif, mais moins clair. Auguste ne faisoit pas difficulté de les exprimer, et même de les répéter pour se rendre intelligible [1].

Mais revenons à Horace; voici une paraphrase qui me paroît faire entendre le sens de ses vers : « Si vous osez mettre « sur la scène un sujet nouveau, un caractère qui n'ait point

[1] Genus loquendi secutus est elegans et temperatum, vitatis sententiarum ineptis..... præcipuamque curam duxit sensum animi quàm apertissimè exprimere : quod quò facilius efficeret aut nec ubi lectorem vel auditorem obturbaret ac moraretur, neque præpositiones verbis addere, neque conjonctiones sæpius iterare dubitavit, quæ detractæ afferunt aliquid obscuritatis, et si gratiam augent.
SUETON. *August.* c. 86.

« encore été traité, *inexpertum*, et que pour peindre ce ca-
« ractère vous inventiez un personnage jusqu'alors inconnu
« au théâtre, *personam novam;* que ce personnage conserve
« toujours son caractère; qu'il ne se démente point, et que
« jusqu'à la fin de la pièce il soit tel qu'il aura paru au com-
« mencement. Mais prenez-y garde; mesurez vos forces : il
« est bien difficile d'imaginer et de soutenir ce nouveau per-
« sonnage, de le créer, pour ainsi dire, tel qu'il doit être,
« *propriè;* pour peindre quelqu'un de ces caractères, dont
« on n'a encore qu'une idée générale, *communia*, on n'a au-
« cun modèle devant soi, point d'auteur qui ait traité le même
« sujet; on n'a pour guide que la nature.

« C'est ainsi que Molière, en prenant l'*Avare* pour sujet
« d'une comédie, nous a peint un caractère général, *com-*
« *munia;* et que par la conduite de sa pièce, et par tout ce
« qu'il fait dire et faire à son Arpagon, personnage nouveau,
« il a traité ce sujet *propriè;* il a appliqué convenablement à
« ce nouveau personnage le caractère général d'avare.

« Le *Joueur*, de Régnard, était aussi un sujet commun;
« c'est-à-dire, général, indéterminé, dont avant lui on n'avait
« fait aucune application particulière au théâtre; mais Ré-
« gnard a particularisé ce caractère dans la personne de Va-
« lère, personnage nouveau et inventé exprès, *inexpertum*
« *personam novam;* et il a donné à ce personnage tous les
« traits qui peignent le joueur, qui le caractérisent, qui le
« font reconnoître *propriè*.

« Mais, jeune poëte pour qui j'écris (vous n'êtes ni Mo-
« lière ni Régnard), vous n'êtes ni Aristophane ni Mé-
« nandre, vous n'êtes ni Sophocle ni Euripide : ne volez pas
« d'abord de vos propres ailes; croyez-moi; prenez plutôt un
« sujet, un caractère et un personnage déjà connus dans le pu-
« blic, *publica materies :* le vaillant Achille, la barbare Médée,
« le perfide Ixion, le triste et furieux Oreste, la tendre et

« infortunée Didon. Tirez vos sujets et vos personnages « d'Homère, de Virgile, et même de quelque historien cé- « lèbre. Ces sujets et ces personnages que tout le monde con- « noît déjà, *publica materies*, vous deviendront propres, *pri- « vati juris erit*, si vous en usez comme de votre propre bien, « sans vous asservir en commentateur littéral à la conduite ni « aux pensées connues de votre original. Ne croyez pas que, « parce que vous tirez le fond de votre ouvrage d'un auteur, « il ne vous soit plus permis de retrancher, d'ajouter, de chan- « ger ni de donner l'essor à votre imagination : vous devez « traiter votre matière avec la même liberté que si vous en « étiez vous-même le premier auteur. »

Il me semble, Monsieur, que cette paraphrase rend le véritable sens d'Horace, et ne lui fait pas donner à *propriè* et à *communia* des sens forcés que ces mots n'ont nulle part.

Je crois donc que *propriè* signifie *d'une manière propre*, *adaptée, déterminée* au personnage particulier par lequel on peint le caractère qu'on veut traiter.

Communia veut dire *général, vague, indéterminé.* C'est dans ce sens que les grammairiens divisent les noms substantifs en noms *communs* ou appellatifs, et en noms propres. *Commun* est donc ici un de ces termes que les logiciens appellent *universaux*, qui signifient, disent-ils, les *idées communes*, c'est-à-dire, *générales*. Tels sont les noms qui conviennent aux individus de même espèce. C'est ainsi que *héros* est un nom *commun, général, appellatif*, c'est-à-dire un nom qui convient à Achille, à Alexandre, à César, à Henri IV, à Louis XV, au roi de Prusse, au prince de Conti, au comte de Saxe, et à tous ces grands hommes qui se sont distingués ou qui se distinguent par l'héroïsme, et que l'admiration des peuples consacre à l'immortalité.

Achille, Alexandre, César, sont des noms propres, c'est-

à-dire les noms des individus particuliers de l'espèce ou nom commun.

Ainsi, selon Horace, il est difficile d'inventer une fable particulière dans laquelle on peigne, pour la première fois, par un personnage singulier, par un nom propre, *propriè*, quelqu'un de ces caractères généraux qui font une espèce particulière d'hommes, soit parmi les grands, soit dans le peuple, *communia*.

Hypocrite, faux dévot qui cache toutes sortes de vices sous le manteau de la dévotion, *communia*, est un caractère qui n'est que trop commun. Molière a si bien peint ce caractère dans la personne de Tartufe, et a rendu ce caractère tellement propre à Tartufe, *propriè*, que notre langue s'est trouvée enrichie de ce mot, et que *Tartufe*, nom propre, est devenu par figure un nom commun; de sorte que l'on dit aujourd'hui d'un hypocrite et d'un faux dévot, *c'est un tartufe*.

Ainsi, *propriè communia dicere*, c'est adapter si bien un caractère à un personnage particulier, que tout ce qu'on fait dire ou faire à ce personnage, réponde parfaitement à l'idée abstraite et générale qu'on a du caractère.

Communia, c'est le caractère en lui-même dans le sens abstrait, général et métaphysique.

Propriè, c'est le caractère appliqué à un personnage particulier et inventé pour être le tableau du caractère. Les mœurs d'un hypocrite, *communia*, ce sont les mœurs de Tartufe, *propriè*.

Au reste, Monsieur, je dois le fond de cette remarque à la note [1] que M. Piat a faite sur ce passage dans le petit Horace

[1] Hìc *communia* sunt mores generatìm et in universum spectati, nullâ ratione habitâ hujus aut hujus hominis. *Propriè dicere*, est mores illos, sive naturas, alicui homini adscribere et illius proprias facere.

Cùm persona aliqua ex historiâ desumitur, habet jam mores suos,

qu'il fit imprimer en 1730, chez Brocas; note qu'il ne doit à aucun autre commentateur : mais que ne trouve-t-on pas dans le fond d'un esprit judicieux? C'est l'instrument et le commentaire universel.

Deux passages, l'un de Cicéron, l'autre de Quintilien, m'ont fait entrer dans la pensée de M. Piat, et m'ont fait entendre que *communia* voulait dire ici les caractères généraux, communs à plusieurs, et que *propriè* désignoit l'application du caractère à un personnage particulier.

Cicéron, à la fin de son oraison pour le poëte Archias, dit: *quæ* COMMUNITER *de ipsius studio locutus sum*, « ce que j'ai « dit, EN GÉNÉRAL, de la poésie, talent et étude d'Archias. » C'est ainsi que tout le monde entend ce passage, et c'est un des sens que nos dictionnaires donnent à *communiter;* c'est ainsi que je l'ai traduit dans l'interprétation interlinéaire que je vous ai envoyée de cette oraison de Cicéron.

Quintilien est plus précis [1] : *Non dissimile huic est illud præceptum ut à* communibus *ad* propria *veniamus. Ferè enim* communia *generalia sunt.* Commune *est, tyrannum occidit;* proprium, *Viriatum tyrannum occidit.*

« C'est encore un autre précepte approchant de celui dont « nous venons de parler, qu'il faut passer des propositions « communes aux propres; par *communes*, dit-il, on entend « presque toujours *générales*. Il a tué un tyran, voilà une « proposition *commune*, c'est-à-dire *vague, indéterminée.*

suam indolem, suam naturam propriam ac peculiarem : nec alius poetæ labor incumbit, nisi ut naturam eam, jam factam et cognitam sequatur. At si nova persona effingitur, adiri necesse est naturas illas generales atque communes, atque ex iis hauriri undè hujusce personæ indolem propriam conficias : quod esse difficile Horatius dicit, ideòque suadet personas jam cognitas adhiberi.

[1] QUINT. inst. Or. l. VII. cap. I.

« Il a tué Viriate, voilà une proposition *propre*, c'est-à-dire « *singulière*, *déterminée*.

Vers la fin du siècle passé, le sens de ces paroles d'Horace partagea l'académie, et donna lieu à un procès par écrit, entre M. Dacier et M. le marquis de Sévigné, fils de l'illustre dame dont nous admirons les lettres. Je dis *un procès*, parce que ces messieurs trouvèrent à propos d'intituler leurs écrits *Factum*, *contredits*. Ces écrits furent imprimés à Paris, chez Girin, en 1698, sous le titre de *Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace*. On ne trouve aujourd'hui cette dissertation que dans le cabinet de quelques curieux. C'est cette dissertation que M. Dacier a en vue, lorsque dans ses notes sur le passage en question, après avoir traité d'*absurde* le sentiment différent du sien, il ajoute : *Comme je l'ai prouvé ailleurs*.

Voici, Monsieur, en peu de mots, le sentiment de chacune des deux parties.

La plupart des commentateurs font dire, comme nous, à Horace : *Il est difficile de faire telle chose*, DIFFICILE EST; *ainsi ne la faites pas; vous ferez mieux de faire autrement*, TUQUE RECTIUS; mais M. de Sévigné, qui avoit des sentiments héroïques, lui fait dire : *Il est difficile de faire telle chose*, *ainsi faites-là*; surmontez, bravez les difficultés.

« Un poëte qui aura inventé son sujet, fera une bonne tra- « gédie, dit M. de Sévigné, pourvu qu'il observe bien les « caractères; mais il en fera une meilleure s'il choisit un sujet « *connu*, *commun*, et si *commun* que presque personne ne « l'ignore; par exemple, quelque action éclatante de la guerre « de Troie.

« J'avoue qu'il est difficile de traiter ce sujet commun et « rebattu, *communia*, d'une manière nouvelle qui donne de « la curiosité et de l'attention aux spectateurs, *propriè;* mais « c'est le but où vous devez aspirer. »

Voilà, Monsieur, le sentiment de M. de Sévigné, où vous voyez que par *communia* il entend *connu, ce que personne n'ignore.*

Selon M. Dacier, *communia* ne veut pas dire *connu*, au contraire, il veut dire *inconnu, nouveau, que tout le monde a droit d'inventer, mais qui n'est encore que dans les espaces imaginaires, jusqu'à ce qu'un premier occupant s'en empare.*

« Ces caractères nouveaux, *communia*, sont difficiles, dit « M. Dacier; il faut donc les éviter, et avoir recours aux ca- « ractères connus, et par conséquent vous ferez mieux de les « prendre dans Homère.

M. Dacier me paroît abuser de l'autorité des jurisconsultes, quand il dit, dans ses *contredits*, que *les jurisconsultes ne donnent point d'autre sens que lui à* communia. Mais ce que les jurisconsultes appellent *res communes*, telles que *l'air, l'eau des rivières, la mer, le rivage de la mer*, ne sont point des choses nouvelles, ni des êtres de raison que chacun peut inventer; ce sont des êtres très-anciens, très-réels et très-connus, qui sont à l'usage de tout le monde. Je retrouve là l'idée que j'ai de *commun*, que *commun* signifie *inconnu, nouveau, nouvellement inventé ou qui peut l'être.* J'avoue que cette interprétation, quoique presque généralement suivie, m'a paru bien forcée et bien étrange; je n'ose dire *absurde*, quoique M. Dacier appelle ainsi le sentiment contraire au sien.

Le P. Sanadon traduit : « Il n'est pas aisé de traiter d'une « manière peu commune des sujets communs, et que tout le « monde peut tirer de son fonds; vous ferez mieux d'en prendre « dans l'Iliade que d'en imaginer qui n'aient été traités de « personne. »

Et dans la note, page 579, le P. Sanadon dit qu'*Horace appelle communs des sujets nouveaux, inventés et inconnus.* De sorte que, dans cette phrase, *il n'est pas aisé de traiter*

d'une manière peu commune des sujets communs : commune veut dire le contraire de *commun ;* car *une manière peu commune*, c'est une manière *peu ordinaire*, *peu usitée*, *peu connue*, *peu triviale ;* et *commun*, selon la note, signifie *nouveau*, *inventé*, *inconnu :* de sorte que si l'on donnoit à *commune* le même nom que la note donne à *commun*, et que l'on dit d'une *manière peu commune*, c'est-à-dire, *peu nouvelle*, *peu inconnue*, on feroit dire à l'auteur le contraire de ce qu'il a entendu par *commune*, quoique ce soit ce qu'il a entendu par *commun*.

Mais revenons à nos plaideurs. M. de Sévigné mit les rieurs de son côté par la légèreté de son style, et par le ridicule qu'il jeta sur M. Dacier par des traits dont je vous amuserois volontiers, si cette lettre n'étoit déjà trop longue : M. Dacier, de son côté, crut avoir accablé son adversaire de raisons et d'autorités, de sorte qu'il arriva dans cette occasion ce qui n'est que trop ordinaire, c'est qu'après avoir bien écrit et bien disputé, et cela de bonne foi de part et d'autre, chacun persista dans son sentiment, et crut avoir triomphé de son adversaire.

L'un et l'autre avoit assez d'esprit pour voir que le sentiment qu'il combattoit n'étoit pas le véritable. M. de Sévigné avoit raison quand il soutenoit que M. Dacier avoit tort, et M. Dacier prétendoit avec justice que M. de Sévigné n'avoit pas raison; mais ni l'un ni l'autre ne sentit qu'il n'avait pas lui-même saisi le vrai. Il est aisé de voir que les autres ont tort : il est plus rare, je ne dis pas de convenir, ce seroit peut-être trop exiger, mais du moins de sentir qu'on a tort aussi soi-même. On croit avoir raison, parce qu'on sent qu'on est persuadé. Peu de personnes ont assez d'étendue d'esprit pour aller au delà, et remonter, sans trouble et de bonne foi, au motif et à la cause de leur persuasion. La brute, le sauvage, qui voit un homme dans un miroir, est persuadé qu'il y a là

un homme; mais le philosophe n'y reconnoît que des rayons réfléchis.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments d'une estime très-sincère et d'une reconnoissance très-vive,

Monsieur, votre, etc.

DUMARSAIS.

A Paris, ce 8 *août* 1745.

FRAGMENT

PAR MADAME DE GRIGNAN.

AVERTISSEMENT.

Le fragment qui suit est une explication des idées de Fénélon sur l'amour de Dieu, contenues dans son livre célèbre des *Maximes des Saints,* qui fit éclater, de la part de Bossuet, un zèle trop ardent et trop amer pour n'être pas soupçonné de jalousie : les deux rivaux envoyèrent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision.

Pour l'intelligence de ce morceau, il faut savoir que Fénélon reconnoissoit cinq sortes d'amour de Dieu :

1° On peut aimer Dieu pour des biens distingués de lui, qu'il promettroit de procurer à ceux qui l'aimeroient. C'est ainsi que les Juifs aimoient Dieu pour des biens purement temporels; M. de Fénélon appelle cet amour un *amour servile.*

2° On peut aimer Dieu comme l'instrument de son bonheur. On sent qu'on ne peut être heureux qu'en possédant Dieu : ainsi on aime Dieu, non pour lui, mais pour soi : cet amour se nomme l'*amour de concupiscence.*

3° On aime Dieu pour soi; mais on y mêle un commencement d'amour de Dieu pour lui-même : cet amour mélangé est l'*amour d'espérance.*

4° On aime Dieu pour lui-même; mais il y reste encore un degré d'amour de Dieu pour soi, de façon cependant que

l'amour de Dieu pour lui-même est l'affection dominante de l'âme; c'est l'*amour de la charité.* Mais, pour le distinguer du parfait amour, M. de Fénélon lui donne le nom d'*amour intéressé.*

5° On aime Dieu uniquement pour lui-même, sans retour sur soi, sans penser qu'il fera notre bonheur, sans aucun motif de crainte ni d'espérance, c'est l'*amour désintéressé*, ou l'*amour pur.*

Le livre de Fénélon ayant paru en 1697, et ayant été condamné deux ans après, c'est entre ces deux époques qu'il faut placer la date de ce fragment.

RÉSUMÉ

DU SYSTÈME DE FÉNÉLON SUR L'AMOUR DE DIEU,

PAR MADAME DE GRIGNAN.

M. de Cambrai soutient très-bien les intérêts de Dieu; M. de Meaux soutient vivement ceux de la religion : il doit gagner son procès à Rome.

La grande question est donc de savoir la vraie définition du *cinquième amour* de M. de Cambrai : *c'est un pur amour, l'oraison passive consiste dans l'exercice de ce pur amour.* Tous les chrétiens ne sont pas appelés à cet état; donc *tous les chrétiens ne sont pas appelés à la perfection chrétienne*, qui consiste dans le *pur amour* tel que le définit l'École; ce qui est contre le précepte: *Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces.*

M. de Cambrai dit : *Tous sont appelés à la perfection;* mais ils ne sont pas *tous appelés aux mêmes exercices* et *aux mêmes pratiques particulières.* Cette réponse ne paroît pas assez forte ; il ajoute : *Tous les chrétiens sont appelés à la perfection de l'amour de Dieu : peu y parviennent ; on n'en doit exiger la pratique que quand les âmes y sont disposées.* On trouve de la contradiction dans cette réponse, puisqu'il a dit dans son Avertissement qu'*il ne faut pas même nommer le pur amour, qu'il n'en faut jamais parler que quand Dieu commence à ouvrir le cœur à cette parole ; qu'il ne faut pas exciter la curiosité sur cette matière ; qu'il n'en parle que parce qu'il y est forcé.*

M. de Meaux conclut : Donc, ce n'est pas le pur amour *ordonné, commandé* à tout chrétien ; car il ne faudroit pas en faire un *mystère ;* il n'en faut pas réprimer la *curiosité;* ni la regarder comme *une occasion de scandale et de trouble.* Ainsi, quand on met l'oraison passive dans le pur amour où consiste la perfection proposée à tout chrétien, on est contraint de dire que tout chrétien n'y est pas appelé.

Je crois que c'est conclure du particulier au général ; il me semble qu'on peut dire : *Tous sont appelés au pur amour, tous n'y sont pas appelés par la voie de l'oraison passive ; elle consiste dans le pur amour ; mais le pur amour peut être sans elle.*

Grand embarras sur l'amour de nous-mêmes, et l'intérêt propre! si ce terme est pris pour l'avantage qui nous revient de l'espérance, en ôtant l'intérêt propre, on retranche une vertu théologale ; ce qui est hérétique. Si l'intérêt propre veut dire un amour naturel et délibéré, il sera vrai qu'il sera motif et principe des actes surnaturels, et un moyen de détacher de la créature, et de s'attacher au Créateur ; ce qui est un vrai *pélagianisme*, selon M. de Meaux.

Il n'y a point d'objet plus réel, plus solide, plus palpable

à l'esprit que l'Être parfait, seul existant par lui, seul auteur de toute substance, de tout mouvement, immense, éternel. Il n'y a point de connoissance plus évidente et plus certaine que celle de nos propres sentiments; ils sont vrais, incontestables; rien ne peut nous faire révoquer en doute que nous sentons. Si c'est l'amour, nous savons que notre volonté nous porte vers son objet; nous unit à lui, nous fait regarder comme ne faisant qu'un tout avec lui, dont nous ne sommes qu'un atome. Si ces deux propositions sont vraies, il n'y a point de dispute moins subtile que celle de M. de Cambrai et de M. de Meaux. J'appelle subtile un sujet douteux, captieux, qui n'a pour base qu'une vraisemblance au lieu d'une vérité constante; c'est argumenter par des principes plus obscurs que l'obscurité qu'on veut éclaircir, et chercher la lumière avec les ténèbres.

Ce caractère de subtilité est celui de toutes les disputes de controverse; l'un des partis dit blanc, l'autre noir; ils font des multitudes d'écrits; ils raisonnent juste ou non selon la bonté de leur esprit; mais, au fond, quel est le fruit de la dispute, quel est le plaisir de celui qui l'écoute, si pour sujet et pour principe vous avez une opinion probable, au lieu d'une vérité incontestable; un préjugé, une prévention, l'opinion des autres, au lieu de votre propre connoissance, de votre propre sentiment, conscience, conviction intérieure? Quelle erreur de soutenir que cette fameuse controverse de de M. *Claude* et de M. *Arnaud* soit plus intelligible que celle de M. de Cambrai et de M. de Meaux! Il est aisé d'en voir la différence sur ce que je viens d'établir; et il doit demeurer pour constant que cette dernière dispute est la plus solide et la plus intelligible de toutes les disputes, celle qui est le plus à portée de l'esprit et du cœur humain, dont il est juge naturel, qui l'intéresse le plus; il y est question de ce qu'il sait faire essentiellement, connoître, aimer Dieu; c'est là tout

l'homme; c'est son essence et sa fin, son action nécessaire et naturelle : il est vrai qu'il y a des degrés de connoissance et des degrés d'amour; mais, si ce grand objet étoit souvent médité, il seroit plus connu, et par conséquent plus aimé; nous remplirions mieux les fonctions auxquelles nous sommes destinés, et nous conserverions la dignité de notre être; nous n'en perdrions pas une partie en nous avilissant dans une attache honteuse au néant de nous-mêmes.

C'est ce mélange d'amour de nous-mêmes, plus ou moins fort, qui fait la différence des cinq amours de M. de Cambrai; et quelle est la difficulté d'entendre le plus ou le moins, quand on entend une fois *Dieu, amour, néant?* Ces trois noms nous sont connus; la définition des deux premiers est faite; le néant qui n'a point de propriété n'a point de définition.

CHOIX

D'ÉLOGES ET DE NOTICES

SUR MADAME DE SÉVIGNÉ ET SUR SA FAMILLE.

NOTICE

SUR LA VIE ET SUR LA PERSONNE DE Mme DE SÉVIGNÉ;

PAR PH.-A. GROUVELLE.

Il n'est point de gloire plus contestée que celle des femmes, sans doute parce qu'on est trop peu d'accord sur l'excellence propre de ce sexe, sur sa vraie destination; et qu'à son égard, les hommes qui pensent forment comme deux partis opposés. Les uns voudroient que cette aimable moitié du genre humain renfermât dans l'ombre de la vie privée et domestique l'exercice de ses talents particuliers, et même cet esprit, si exquis et si actif qu'il soit, dont la nature l'a favorisée. Ils n'hésitent point à bannir les femmes de presque tout le domaine des arts et des sciences, et, comme si la gloire ne pouvoit que ternir la pudeur, ils renvoient durement au fuseau celles qui, bien ou mal, s'émancipent à manier la plume ou la lyre; espèce de philosophie que peut-être on n'eût point honorée de ce nom, si elle n'avoit eu pour oracle Rousseau,

le plus philosophe des orateurs, et le plus orateur des philosophes. Mais d'autres ont pensé que la femme n'étant pas seulement la femelle de l'homme, ou sa nourrice, ou sa servante, son esprit et son âme entrent dans la communauté aussi bien que ses charmes ou sa dextérité propre; et qu'ainsi, lorsqu'avec ses vertus elle apporte un surcroît de dot en talents et en lumières, l'époux seroit mal reçu à s'en plaindre, d'autant que ces biens ne périssent point avec elle, et deviennent pour ses enfants l'héritage le plus assuré. Toutes les femmes, dussent-elles (ce qui n'est pas) porter les noms d'épouse et de mère, la société entière est intéressée au développement complet de tous les êtres qui la composent; et si, jusqu'à présent, les femmes n'ont point enfanté de grands systèmes, produit une *Iliade*, conçu *Mérope* ou le *Tartufe*, élevé de superbes basiliques ou égalé le pinceau de Raphaël, encore ne sauroit-on nier que les arts ne leur doivent des progrès et des chefs-d'œuvre. Qu'importe même l'abus que quelques-unes auront fait de leur génie, ou les ridicules que d'autres se donneront? Foibles raisons pour empêcher tout un sexe de soutenir avec l'autre une concurrence de mérite qui remplit le vœu de la nature en faisant les délices de la société? Ainsi, de tous les temps, ont parlé les vrais sages, à commencer par Socrate, et à finir par Voltaire.

On aime à observer que madame de Sévigné, par un rare avantage, doit réunir en sa faveur les partisans de ces opinions contraires. Nous la louerons impunément et devant ceux qui proscrivent les talents des femmes, et devant ceux qui aiment leur esprit autant que leur beauté; devant les uns, parce qu'ils ne peuvent lui reprocher d'être une femme auteur, d'avoir écrit pour être lue par eux, et que, si elle est devenue célèbre, on peut, à la rigueur, dire que ce ne fut point sa faute; devant les autres, parce qu'elle nous a, soit volontairement, soit à son insu, laissé un livre, le modèle de

son genre, et que son triomphe est en même temps celui de son sexe et celui de leur doctrine libérale.

Qui donc pourroit nous blâmer d'accumuler ici tout ce qui paroît propre à faire valoir cette femme que toutes les littératures du monde envient à la nôtre?

D'ailleurs, la notice qu'on va lui consacrer ne sera ni un panégyrique ni une histoire. Le panégyrique se trouve déjà fait dans les divers morceaux qui suivront celui-ci : à l'égard d'une histoire, elle ne peut convenir pour des personnages qui ont influé sur de grands événements publics, ou du moins sur les progrès d'un art ou d'une science. Les détails biographiques tirent alors de l'utilité générale un intérêt qui fait agréer les soins, même minutieux, dont on satisfait la curiosité publique. Mais il n'en est pas ainsi de notre Sévigné. Quoique le hasard de la naissance l'eût placée dans les degrés supérieurs de la société, comme elle n'avoit point la fantaisie de gouverner ceux qui gouvernoient tous les autres, difficilement trouverions-nous à faire quelque excursion dans les circonstances politiques de son temps, ou même dans les aventures secrètes des cours; et pareillement, quoiqu'il s'agisse d'un écrivain vraiment original, on ne voit pas comment ses études, ses succès ou ses fautes fourniroient quelques hors-d'œuvre de rhétorique, de critique ou de grammaire. Il faudroit donc lui appliquer ce qu'on a dit des nations : heureuses celles qui prêtent peu à l'histoire! Et, sans doute, ici la stérilité du sujet n'est point à son désavantage [1].

En effet, la liaison est si étroite entre le talent de madame de Sévigné et son caractère, que sa personne nous intéresse autant que ses écrits mêmes. On voudroit savoir de son sort, de toutes ses relations, plus que n'en disent ses lettres; même

[1] Cette tirade est séduisante, mais elle n'est pas juste; j'en donne la preuve pages 65, 68, tome 1, Pièces préliminaires. *G. D. S. G.*

les particularités qui s'y trouvent éparses; on aimeroit à les voir comme resserrées dans un seul foyer. A cet égard, ce qu'on a publié remplit trop peu les désirs du lecteur [1]; et c'est en quoi pourtant l'art n'exige pas qu'on lui laisse quelque chose à désirer. Essayons de le satisfaire.

Marie de Rabutin-Chantal naquit le 5 février 1626, de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, de la branche aînée de la maison de Rabutin, et de Marie de Coulanges, d'une famille de robe qui n'étoit guère moins illustre. Elle n'avoit qu'un an et demi, lorsque les Anglais, pour secourir La Rochelle et les protestants de France, firent une descente dans l'île de Rhé. M. de Chantal s'y opposoit à la tête d'un corps de gentilshommes volontaires. L'artillerie de la flotte ennemie qui protégeoit le débarquement, foudroya les Français. Leur chef resta sur la place avec une grande partie des siens [2]. On a écrit qu'il fut tué de la main même de Cromwell [3]. Les historiens ont loué la vaillance de Chantal; mais ses exploits lui avoient valu plus de gloire que de faveur. Ce qu'on en lira dans les lettres de sa fille montre assez qu'il fut moins courtisan que guerrier, et que son langage fier et caustique n'avoit pu descendre au ton que les grands seigneurs français commençoient à prendre devant le terrible et habile Richelieu.

Il paroît que peu de temps après, mademoiselle de Rabutin perdit sa mère; car, dès l'année 1636, l'orpheline avoit pour tuteur son grand-père maternel, M. de Cou-

[1] Bayle a écrit dans ses *Lettres:* « Je voudrois bien savoir quelque « chose de cette dame, je la mettrois dans mon *Dictionnaire.* » Chauffepied a essayé d'y suppléer dans le sien; mais malgré les citations nombreuses qui la surchargent, sa notice est aussi incomplète qu'elle est sèche et peu intéressante.

[2] *Histoire de Louis XIII*, par Levassor, livre XXIV.

[3] *Gregorio Leti.*

langes [1] : il mourut dans cette même année. De ce moment, son oncle Christophe de Coulanges, abbé de Livry, lui servit de père; et on ne doute pas que ce ne fût un bonheur pour elle, lorsqu'on la voit, dans la suite, remettre d'elle-même son veuvage sous la protection de ce bon oncle, lorsqu'on l'entend en quelque sorte déplorer, cinquante ans après, sa mort, avec les expressions les plus filiales.

Le nom de Chantal rappelle une femme célèbre dans un genre très-différent; c'est celle que les papes ont placée sur les autels. La jeune Rabutin étoit petite-fille d'une sainte, d'une fondatrice, genre d'illustration qu'apparemment les moralistes n'interdisent point aux femmes. Mais la bienheureuse Chantal en avoit sans doute assez du rôle de mère de l'Église, et de mère de quelques centaines de visitandines [2]; car elle se dispensa complétement des devoirs d'aïeule. On ne voit pas qu'elle eût pris aucun souci de l'orpheline, enfant de son fils. Madame de Sévigné ne tint d'elle qu'une sorte de fraternité héréditaire avec les sœurs de Sainte-Marie, qu'on la voit visiter partout où elle s'arrête, à Paris, à Moulins, à Valence, en Bretagne, en Provence, etc. Le lecteur jugera s'il faut regretter qu'elle n'ait point reçu de cette grand'mère une éducation qui peut-être l'eût rendue plus dévote, mais qui n'eût pas, je crois, rendu ses lettres plus agréables.

L'enfance, ainsi que la première jeunesse de madame de Sévigné, ne sont point connues. Nous savons assez bien quels étoient ses principes sur l'éducation des jeunes filles: mais nous n'avons point de détails sur la sienne. Si on jugeoit de la manière dont les femmes de son ordre étoient alors

[1] *Mémoires de Bussy*, tome 1, page 16, édition in-4°; Paris, 1696.

[2] La baronne de Chantal, en 1610, sous la direction de saint François de Sales, avoit commencé à fonder l'institut des religieuses de la Visitation. (*Mémoires de d'Avrigny.*)

élevées, par l'influence qu'elles prirent sur les affaires et sur la société, il faudroit croire que rien ne manquoit à leur *bonne nourriture*, pour parler comme on faisoit alors. Mademoiselle de Rabutin quitta peu ses parents, et ceux-ci étoient des personnes instruites. Elle nous dit qu'elle fut élevée avec son cousin Coulanges; et ce cousin l'avoit été très-bien. Elle dit encore qu'elle avoit été élevée à la cour [1]; or cette cour étoit moins celle de Louis XIII que celle de Richelieu, qui, tout tyran qu'il étoit, avoit de l'esprit et aimoit à en trouver même chez les femmes. Je ne dirai point que les connoissances qui brillent dans ses lettres donnent la mesure de son éducation; car j'entrevois qu'elle sut la continuer elle-même, comme il arrive aux esprits bien faits. Ségrais nous apprend que madame de La Fayette s'étoit assez tard avisée d'étudier la langue latine : son amie apparemment ne s'y étoit pas prise plus tôt. Ce qu'elle dit de l'italien indique qu'elle l'apprit d'elle-même, aidée par Ménage ou par Chapelain, tous deux très-assidus chez elle. Sans doute ce fut assez tard qu'elle acquit plusieurs sortes d'instructions; car, s'il y eut une époque où l'enthousiasme du savoir s'étoit emparé des femmes, ce n'étoit pas le temps de son entrée dans le monde. Quoi qu'il en soit, son éducation soignée se voit par ses premières lettres; il y règne un goût de style qu'on n'atteint pas sans beaucoup d'exercice et de culture.

Un portrait exact de sa personne sentiroit le roman et seroit déplacé; mais pourtant on peut se représenter la jeune Rabutin comme une femme vraiment jolie, ayant plus de physionomie que de beauté, et des traits plus expressifs qu'imposants; une taille aisée, une stature plus grande que petite; une riche chevelure blonde, une santé brillante, une rare fraîcheur, un teint éclatant, des yeux dont la vivacité

[1] Lettre du 17 juin 1680, page 52 de notre tome VI. *G. D. S. G.*

animoit encore son langage et la prestesse de tous ses mouvements; une jolie voix, autant de musique qu'on en savoit alors; enfin, une danse brillante pour le temps. Voilà l'idée qu'en donnent ou ses portraits, ou ses amis, ou elle-même. Et sans doute son nez un peu carré, dont elle se moque, et ses paupières bigarrées, dont Bussy parle trop, ne pouvoient gâter un tel ensemble [1] autant que ses dix-huit ans l'embellissoient, lorsqu'en 1644 elle épousa Henri, Marquis de Sévigné, d'une ancienne maison de la Bretagne. Avec cet apanage de mérite et d'attraits, elle joignit une dot de cent mille écus, qui, à cette époque, ne valoient guère moins de sept cent mille francs [2]. M. de Sévigné, qui étoit riche aussi, tenoit de plus à la maison de Retz. L'archevêque et le coadjuteur de Paris étoient ses proches parents, tandis que sa femme étoit la nièce du grand-prieur du Temple, le commandeur de Rabutin, jouissant de plus de cent mille livres

[1] On diroit que ce portrait est le ressouvenir d'une bonne mémoire, quoique tracé par son auteur, qui n'en avoit jamais vu le modèle; mais il y règne une lueur de vérité fugitive empruntée de Mignard, Petitot, Bussy Rabutin, qui l'emporte sur les productions de l'art que nous consultons, ne pouvant mieux faire. En général, les meilleurs portraits du siècle de Louis XIV sont des monuments de flatterie qui semblent être moulés sur un type convenu, ou plutôt donné par Mignard, qui inventa une sorte de goût dans la distribution des yeux, une mode de petites bouches en cœur, en arc d'amour, couleur de cerise, et autres conventions dans le coloris, le technique, qui répandent sur tous les vieux portraits du sexe de cette époque un air de famille : ce qui rend fort suspect la ressemblance véritable, le sens historique des monuments faits pour transmettre aux générations les physionomies qui occupent leurs souvenirs. *G. D. S. G.*

[2] Le marc d'argent valoit alors 26 livres 10 sous; et l'on sait qu'outre cette différence, celle du prix des denrées doit y être en partie ajoutée.

de rente, dont il faisoit meilleure part au monde qu'à l'Église [1]. M. de Sévigné ou Sévigny (car il paroît qu'alors on prononçoit [2] ce nom ainsi), aimoit le plaisir et la dépense. Il avoit, sinon le goût et l'esprit qui distinguèrent son fils, du moins toute la gaieté, la légèreté et l'insouciance qui marquèrent la jeunesse de ce dernier. Bussy n'est pas seul à le peindre ainsi. Un pamphlet curieux du poëte Charleval nous le donne comme un rieur et un homme à quolibets [3]. On voit que la belle héritière bourguignone n'eut point à dissimuler son enjouement devant cet enjoué Breton, et qu'il ne tint qu'à elle d'avoir une maison très-agréable.

Dire que les premières années de ce mariage furent heureuses, ce n'est point abuser des conjectures, c'est seulement saisir l'esprit des premières lettres de ce recueil. Au surplus, les fruits en furent tardifs. Le premier fut un fils, Charles de Sévigné, né en mars 1647 [4]. Sa sœur le suivit de près. Il paroît que madame de Sévigné n'eut point d'autres enfants, et ne connut pas le chagrin d'une perte qu'elle eût sentie plus vivement que toute autre.

La parenté des Sévignés avec le fameux coadjuteur de Retz les lioit à la Fronde. Le marquis ne paroît pas pourtant y avoir joué un rôle aussi actif que son oncle Renaud, cheva-

[1] *Mémoires de Bussy*, in-4°.

[2] On le trouve écrit ainsi dans les *Mémoires de Joly*, dans les *Amours des Gaules*, dans le *Ménagiana*, le *Segraisiana*, etc. Ce n'étoit point erreur, comme l'a cru le premier éditeur; c'étoit usage ancien, ou façon de dire provinciale. C'est ainsi que madame de Maintenon signoit souvent d'*Aubigny*, et pourtant elle savoit bien son nom.

[3] Ce pamphlet a pour titre : *Retraite du duc de Longueville*. C'est une satire des frondeurs, où règne le meilleur goût de plaisanterie. On le trouve dans le recueil A.

[4] *Voyez* la première lettre de ce recueil.

lier de Sévigné. Quoique celui-ci soit mort en odeur de sainteté à Port-Royal, on le voit, en 1649, pendant le siége de Paris, négocier avec la cour, au nom du coadjuteur [1], et qui plus est, se faire battre à la tête d'un régiment levé aux frais du prélat, sous le nom de *Régiment de Corinthe*, mésaventure qui fut appelée, comme on sait, *la Première aux Corinthiens* [2].

Madame de Sévigné fut elle-même une frondeuse assez zélée, qui s'égayoit contre le Mazarin d'aussi bon cœur qu'un autre. Je l'infère d'un mot de Bussy, d'autant moins suspect qu'il s'adresse à elle-même [3]. L'esprit de parti germe aisément dans une imagination comme la sienne; et l'esprit de famille entraîne volontiers les personnes de son ordre. De plus, elle vivoit dans une grande intimité avec la duchesse de Châtillon [4] qui pleuroit alors son mari tué en combattant pour la Fronde [5]. Elle l'appeloit sa sœur; et comme souvent les femmes pleurent d'imitation, il n'est pas rare qu'elles se passionnent et haïssent de compagnie.

Mais elle-même alors ne manquoit pas de motifs personnels de mauvaise humeur. S'il est vrai, comme on le soutenoit dans ces thèses d'amour mises en vogue par la galanterie

[1] *Mémoires de Retz;* Amsterdam, 1718, tome 1, page 195. *Mémoires de Joly,* Rotterdam, 1718, tome 1, page 52.

[2] Le *Courrier burlesque de la guerre de Paris*, espèce de journal en vers, parle de cette retraite comme ayant été bien faite et bien entendue, devant une troupe supérieure en nombre.

[3] *Voyez* la Lettre du 26 mars 1649, tome 1. page 15.

[4] Depuis duchesse de Mecklenbourg. *V.* CHATILLON, dans la table.

[5] Combat de Charenton. Le grand Condé versa des larmes à la nouvelle de sa mort, ce qui n'empêchoit pas qu'il n'eût montré beaucoup de cruauté dans cette occasion. Dans un sonnet fait sur cette mort, la douleur de madame de Châtillon est comparée à celle d'*Artémise*.

pédantesque du cardinal de Richelieu, qu'une belle préfère voir celui qu'elle aime mort, à le voir infidèle, M. de Sévigné ne négligeoit rien pour mettre son épouse en état de disputer de douleurs avec madame de Châtillon [1]. C'est vers ce temps qu'après nombre d'infidélités obscures et passagères, il finit par la sacrifier avec plus d'éclat à une femme trop digne de cette rivalité par ses charmes, à la célèbre Ninon de l'Enclos, qui, née pour le bonheur de tout ce qu'il y avoit alors de plus aimable, sembla destinée à tourmenter la seule Sévigné pendant presque toute sa vie. Qu'à côté d'une épouse sacrifiée, il se trouve un séducteur qui l'excite aux représailles, rien de plus simple : il n'est pas si commun de la voir repousser ce genre de séduction. Mais la femme qui prend un amant par la seule raison qu'un mari la néglige, montre trop au premier le besoin qu'elle a de lui : elle n'offre qu'un dépit, et elle demande un secours; deux choses dont l'une est peu flatteuse pour l'amant, et l'autre humiliante pour la maîtresse. Madame de Sévigné vit tout cela, malgré sa jeunesse, et à travers ses ressentiments. L'esprit, quoi qu'on en dise, sert beaucoup à la vertu [2]. Bussy, son cousin, beau, brave, plein de talents, confident de son mari, s'étoit fait le sien; et c'étoit lui-même qui, en dénonçant l'injure, offroit la vengeance. Il fut écarté avec une fermeté calme et sans le fracas de la pruderie. De quelque agrément malin qu'il assaisonne son

[1] *Voyez* les *Amours des Gaules :* dans quelques éditions, le nom de *Sévigné*, ou *Sévigny* est déguisé sous celui de *Chenneville* ou *Senneville*.

[2] Quand madame de Sévigné, dans une de ses lettres, dit que Ninon avoit *gâté* son mari, elle confirme assez le récit des *Amours des Gaules*, ouvrage qui d'ailleurs contient des scandales plutôt que des faussetés, au moins dans tout ce qui n'est pas ajouté au libelle de Bussy. On n'a donc pas hésité à s'en servir.

récit, ses épigrammes ne nuisent pas plus à sa cousine, que ses vanteries ne le servent lui-même. Il a beau faire une plaisanterie de son double abus de confiance, de l'indiscrétion qui couronna sa manœuvre, et de toute la suite de cette aventure; ses malices sentent trop le dépit de la fatuité humiliée; le rôle de sa cousine est trop beau, le sien trop indélicat. Un mauvais procédé ne peut fournir un bon conte qu'entre personnages du même caractère.

Madame de Sévigné avoit alors vingt-quatre ans, car ceci se passa (la date est certaine) dans la première moitié de l'année 1650. Quelques mois après, elle fut mise à une épreuve bien plus pénible. Elle perdit son mari, et par une mort sanglante. Il fut tué dans un duel. La cause de ce combat est ignorée : nulle apparence que la jalousie [1] eût mis l'épée à la main de M. de Sévigné. Bussy n'eût pas manqué d'en parler. Un élève de Ninon avoit plutôt le défaut contraire, celui de l'indifférence, toujours douloureuse pour une femme sensible. Mais à quoi bon s'inquiéter des motifs d'un duel, dans ces temps-là? Souvent les combattants eux-mêmes pouvoient à peine le dire.

Quiconque a lu Madame de Sévigné croira sans peine ce qu'on rapporte de sa violente douleur. Mais, comme elle dit elle-même, en parlant de l'Abbé de Coulanges, *il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné*, on comprend qu'il lui fallut se priver bientôt du soulagement des larmes pour remplir ses devoirs nouveaux, celui de suivre l'éducation de deux enfants en bas âge, et celui de réparer

[1] Je ne sais où M. de Vauxcelles avoit pris cette supposition que tous les faits repoussent. Il est beaucoup plus probable que madame de Sévigné elle-même étoit jalouse. Nous pensons comme l'auteur de la notice. *Voyez* la lettre du mardi 6 août 1680, pages 151 et 155 de notre tome VII. *G. D. S. G.*

l'affreux délabrement de leur fortune. Le succès avec lequel cette veuve de vingt-cinq ans satisfit à cette double tâche se montre dans mille détails intéressants de ses Lettres.

Son bon sens, sa droiture naturelle et une fierté bien entendue lui donnoient le goût de l'économie : les conseils de son oncle lui en donnèrent l'intelligence. Son esprit, malgré l'habitude de sacrifier aux Grâces, ne répugnoit point aux affaires. Elle savoit fort bien vendre ou louer des terres, presser des fermiers, diriger des ouvriers, etc. Elle ne laissoit pas à sa beauté seule le soin de solliciter ses procès. Ménage raconte qu'un jour, tout en recommandant, avec beaucoup d'aisance, une affaire au président de Bellièvre, elle s'aperçut qu'elle s'embarrassoit dans les termes : *Au moins, Monsieur*, dit-elle, *je sais bien l'air, mais j'oublie les paroles.*

A l'égard de l'éducation, non-seulement le mérite de son fils et de sa fille, ainsi que leurs vertus, donnent la mesure de sa capacité en ce genre; mais il seroit facile de tirer de ses lettres une suite de maximes sur ce sujet, et l'on verroit que loin de tenir aux fausses méthodes accréditées dans son temps [1], elle avoit deviné plusieurs des perfectionnements dont le nôtre s'enorgueillit avec assez de justice.

Je ne vois guère d'autres indices de ce qu'elle devint durant les trois premières années de son veuvage. Mais, dans l'hiver de 1654, je la retrouve dans la plus brillante société de Paris et de la cour, avec tous les succès de l'esprit et de la beauté. Je la vois fréquenter assidûment les cercles de madame de Montausier. Depuis son mariage, celle-ci attiroit chez elle cette foule d'hommes à talents et de connoisseurs, ou au moins prétendant à ce renom, qui faisoient de l'hôtel de

[1] Elle regrette d'avoir mis sa fille au couvent suivant l'usage du temps. *Voyez* la lettre du 6 mai 1676, page 422, tome IV de notre édition. *G. D. S. G.*

Rambouillet une maison, à quelques ridicules près, très-agréable, et même très-utile, puisqu'on lui doit d'avoir appris aux gens du monde à estimer les lettres, tandis que les gens de lettres y puisoient la connoissance du monde, et cette partie du bon goût que la nature et la lecture même ne donnent pas.

C'est là que, parmi ceux qui prétendirent plaire à celle qui plaisoit à tous, on distingue le prince de Conti, frère du grand Condé [1]. Il avoit dans l'esprit les grâces insinuantes qui manquoient à son aîné. Il annonça un dessein prémédité d'attaquer le cœur de Madame de Sévigné; mais, sans doute, le mariage de ce prince, qui se fit l'hiver suivant, ne permit pas qu'il donnât suite à ses galants projets.

Dans ce même tems, une semblable entreprise fut tentée beaucoup plus sérieusement par un personnage qui n'étoit guère moins redoutable, le célèbre et malheureux Fouquet. Il y avoit à peine un an qu'il étoit surintendant des Finances, et ses galanteries moins publiques et moins multipliées qu'elles ne le furent par la suite, n'avoient rien encore de trop alarmant pour une femme délicate et jalouse de sa réputation. On sait de plus que l'esprit ne lui manquoit pas plus que le crédit et la magnificence pour réussir. Il échoua pourtant, non sans regret, ni faute de persévérance; car il lui fallut plus d'un an pour perdre l'espoir et se résigner à cette innocente amitié qui pouvoit seule plaire à la sage veuve. Rarement les refus finissent par-là avec un homme gâté par toutes les sortes de faveurs; l'ascendant de la vertu ne rend pas tout-à-fait raison de ce triomphe. On aimeroit à savoir les expédients mis en œuvre par madame de Sévigné pour consoler l'orgueil qu'elle avoit rebuté. Il semble que son grand art fut sa gaîté et sa candeur. Le peu d'importance

[1] Lettres de Bussy. *Voyez* la lettre du 16 juin 1654, tome 1.

qu'elle mettoit à ses rigueurs instruisit celui qui en souffroit à les traiter plus légèrement. Ne paroissant pas voir ses prétentions, elle les lui faisoit oublier. L'amour-propre est comme les enfants qui tombent sans pleurer, pourvu qu'on ne les regarde pas.

Au nombre de ses adorateurs, on remarqua encore un homme de lettres, un homme de Cour, et un autre homme qui étoit l'un et l'autre.

L'abbé Ménage est le premier. Ce n'étoit pas simple galanterie poétique, comme on pourroit le supposer, sur le madrigal italien qu'il composa pour elle. Ce qu'il répondit aux reproches qu'elle lui faisoit, de ne lui avoir point écrit, annonce un penchant sérieux. *J'avois fait une lettre*, dit-il, *mais je l'ai trouvée trop passionnée pour vous l'envoyer.* Il alla la voir en Bretagne. Il raconte lui-même que faisant ce voyage avec madame de Lavardin, il lui disoit des douceurs, et lui prenoit les mains pour les baiser, sur quoi cette dame lui dit : « Je vois bien que vous vous recordez pour madame de Sévigné. » Ménage souffroit impatiemment les badinages qu'elle se permettoit sur cette belle passion. Un jour qu'il faisoit quelques façons pour aller avec elle dans son carrosse, elle le menaça plaisamment de le reconduire jusque dans sa chambre. Il montra beaucoup d'humeur de se voir traité comme sans conséquence; et quand Bussy publia cette anecdote, il décocha contre lui une épigramme latine. Car, suivant le goût du temps, le bon Ménage aimoit à mordre en langue savante, comme à soupirer en langue étrangère.

Le courtisan auteur qui fut son rival est moins connu par ses écrits que par sa longue intimité avec madame de Maintenon, dont il avoit fait en quelque sorte l'éducation, et qu'il voulut épouser à deux époques bien différentes, celle de sa grande misère et celle de sa grande fortune; celle où elle devint veuve d'un poète nécessiteux et paralytique, et celle où un beau et puissant monarque lui offroit sa main. Cet

homme étoit le chevalier de Méré. Ménage, en lui dédiant un livre, parle ainsi de leur ancienne concurrence près de madame de Sévigné : « Je souffrois volontiers qu'elle vous « aimât plus que moi, parce que je vous aimois aussi plus « que moi-même. » Mais on sent bien ce qu'il faut rabattre de ce style de dédicace. De plus, le mélange de la galanterie chevaleresque avec le goût du bel-esprit avoit établi dans la société l'usage de certains amours avoués, dont quelques assiduités et beaucoup d'écritures faisoient tous les frais; commerce purement spirituel qui valoit mieux que le sigisbéat italien, mais qui lui ressembloit. Il ne faut pas voir autre chose dans la liaison de madame de Sévigné avec le chevalier de Méré. C'étoit d'ailleurs l'esprit le plus opposé au sien qu'elle eût pu rencontrer, même dans la société des *Précieuses*. Ce Méré a beaucoup écrit sur l'éloquence : on lui attribue l'invention du mot de *bonne compagnie*, dans le sens abusif qu'on lui donne si souvent. Mais sa prétention aux tournures et aux phrases du bel air ne lui inspire guère qu'un langage guindé et des affectations du plus mauvais goût. Madame de Sévigné ne le rappelle dans ses lettres qu'avec une sorte de rancune contre son *chien* de style; ce qui rend plus que douteux le succès des hommages qu'il lui avoit consacrés [1].

Enfin, le comte du Lude passa aussi pour lui avoir parlé d'amour. Mais avec toute l'envie qu'avoit Bussy de mettre sa

[1] Il s'appeloit *Georges Brossin*, d'une maison ancienne du Poitou. Il avoit bien servi dans la marine. Il mourut en 1690. Il étoit né au commencement du siècle, et avoit vingt ans plus que madame de Sévigné. Voici un exemple singulier de cette pédanterie qu'il prenoit pour du goût et de la délicatesse. Il prétend, dans un de ses traités, qu'Alexandre, en appelant la reine de Perse, sa captive, *ma mère*, avoit manqué à la politesse, parce que c'étoit lui rappeler qu'elle n'étoit plus jeune, chose qui déplaît fort aux dames.

cousine sur sa liste des femmes galantes, il ne trouve rien à dire sur cette liaison. Les lettres de madame de Sévigné ne montrent dans ce prétendu amant qu'un ami agréable et solide. On distingue que M. du Lude, homme d'esprit, cité pour ses bons mots, recherchoit avec empressement l'entretien d'une personne qui ne laissoit mourir aucune étincelle. On nous la peint, elle se représente elle-même amoureuse des propos ingénieux, prompte à saisir et enjoliver le premier texte qui s'offroit, s'embrasant à la moindre amorce, et rendant mille traits pour un à quiconque éveilloit son imagination. Elle portoit même à l'excès cette disposition charmante. Mais apparemment M. du Lude préféroit cet excès (et qui ne seroit pas de son goût ?) au défaut contraire, à la stérilité de certains esprits dédaigneux ou jaloux qui laissent tomber toute saillie, faute de savoir y répondre. Ces gens aimeroient mieux sécher d'ennui que de laisser croire qu'on a pu leur plaire. Ils font si bien que tous ceux qui pourroient se rendre aimables renoncent à en prendre l'inutile peine. Ainsi se perd l'habitude des conversations agréables, ce genre de plaisir où triomphe l'esprit français, et qu'on n'a guère trouvé qu'en France, au moins avec toutes ses variétés.

Madame de Sévigné, si étrangère à la coquetterie, ne connut-elle jamais l'amour ? Dans ces lettres, écrites avec tant d'abandon, et, comme elle le dit elle-même, d'*impétuosité*, ne laisse-t-elle rien échapper de l'histoire secrète de son cœur ? Voilà ce que demande un lecteur sentimental, tandis que le scrutateur malin des vertus des femmes voudra savoir à quel point la sienne eut à combattre, et si la nature n'en avoit pas tout l'honneur. Ces recherches ne seroient pas plus oiseuses que celles qui ont coûté tant de veilles à des biographes érudits. Mais laissons quelque chose à deviner au lecteur. Ce qu'il y a de constant, c'est que la médisance même n'a pu prêter la moindre foiblesse à madame de Sévigné, es-

pèce de phénomène dans ces temps de la régence et de la guerre civile, où tout étoit amour; où les illusions du cœur et la fougue des sens sembloient n'être que les moindres raisons d'aimer; où l'ambition, l'ardeur de briller, de primer, et l'esprit de faction, entraînoient les meilleures têtes et les âmes les plus timorées; où des intrigues très-peu nobles tenoient à des amours moins romanesques encore; où de belles femmes prenoient un amant pour leur parti, souvent plus que pour leur plaisir; enfin, où presque tous les acteurs de cette folle scène étoient les parents, les amis, les familiers de notre jeune veuve.

Mais, de même qu'il s'offrit des amants, des maris se proposèrent aussi pour madame de Sévigné; et ce fut en vain. Elle n'avoit pas été une épouse heureuse; elle étoit veuve, riche, et de plus mère passionnée : cultivant avec succès l'estime publique, son esprit, ses amis et ses enfants, elle ne voulut point d'autre bonheur. Le sien pourtant ne fut pas sans mélange : elle souffrit dans ses amitiés; elle vit sa réputation attaquée.

La prison, le bannissement, et généralement les disgrâces bien méritées du cardinal de Retz furent son premier chagrin. Elle ne vit jamais en lui que son génie, un homme très-aimable, qui l'apprécioit mieux que tout autre, et sur l'élévation duquel elle avoit fondé le sort d'une partie de sa famille et les espérances de l'autre. Les Mémoires du cardinal nous apprennent que son évasion du château de Nantes fut favorisée principalement par le chevalier de Sévigné. Elle rappelle, dans une de ses lettres, la situation pénible où la mirent ces événements, dans le cours de l'année 1653 et des suivantes.

Cependant un autre ami lui causa des peines plus sensibles. Les hommes les plus vains sont aussi les plus exigeants. Le refus de je ne sais quel service, qui sans doute ne dépen-

doit point d'elle, la brouilla tout à coup avec son cousin Bussy [1]. Souvent il lui avoit reproché de se trop *amuser après la vertu. Pourquoi*, disoit-il, *vous donner tant de peines pour une réputation qu'un médisant peut vous enlever?* Il fut lui-même ce dangereux médisant. Dans son ressentiment, il composa contre elle cet article dont on a parlé, où il ne respecte la vraisemblance que pour mieux nuire; où, à défaut de vices, il lui suppose des ridicules; où il fait de son caractère une sorte de paradoxe moral, prétendant qu'une conduite intacte ait caché un cœur assez impur, et qu'elle ait eu au moins le goût de toutes les sottises qu'elle n'a point faites. Quoique le faux de ce portrait perce dans ses contradictions, nul doute que, grâce à la malignité ordinaire du public, il n'ait fait alors plus d'impression qu'aujourd'hui, et qu'il n'ait cruellement blessé un cœur né pour aimer tout de la vertu, même la gloire qui la suit. La plaie saigna long-temps: les cœurs sensibles gardent l'impression du mal comme celle du bien; c'est le sens de ce mot ingénieux: *la vengeance est la reconnoissance des injures*. Madame de Sévigné ne se vengea point; elle pardonna même à Bussy, mais avec peine, et non peut-être sans restriction. De fréquentes réminiscences de l'injure s'échappent dans ce qu'elle lui écrit. Il y manque au moins cette fleur de confiance qu'on respire en quelque sorte dans tout ce qu'elle dit à ses autres amis, et c'est le seul côté

[1] Le service demandé par Bussy à sa cousine n'étoit pas un prêt, comme on seroit d'abord tenté de le croire; car il avoue lui-même que dans une autre occasion elle l'avoit aidé généreusement. Mais la partie des *Amours des Gaules* où il l'attaque, écrite en 1659, et une lettre d'août 1657, montrent que la rupture entre eux se fit entre ces deux époques. Or, c'est justement dans ce temps que M. Fouquet se montroit fort mécontent de lui; d'où je présume que le bon office que lui refusa sa cousine tenoit à quelque intrigue pour le faire rentrer en grâce près du surintendant.

par où cette partie de sa correspondance a pu paroître moins digne d'elle.

A cette affliction succéda le revers qui précipita l'infortuné Fouquet du faîte de la puissance dans une prison perpétuelle. Ici elle dépeint elle-même ses anxiétés dans ses lettres, où elle se place à côté de La Fontaine, par son cœur comme par son style. Que pourroit-on y ajouter? Cependant ces lettres ne parlent que du procès, et le procès ne commença que trois ans après que Fouquet eut été arrêté. La foudre qui le frappa avoit surpris ses amis, comme lui-même, dans toutes les illusions de sa fortune. Madame de Sévigné en fut presque atteinte, et elle eut sujet de craindre pour elle-même. Le surintendant ressembloit, par son caractère comme par ses talents, à un ministre que nous avons vu, de nos jours, aussi brillant, aussi prodigue, traiter légèrement toutes les affaires, et ne négliger aucun plaisir. L'aimable veuve s'étoit engagée dans une correspondance d'esprit et de badinage amical; confiance innocente et bien naturelle envers celui qui lui avoit donné la meilleure preuve d'une sorte d'estime que d'ordinaire l'homme puissant et libéral ne garde pas plus pour un sexe que pour l'autre. On sut bientôt que dans les papiers de Fouquet se trouvoient des lettres qui compromettoient beaucoup de femmes connues à la cour. Celles de madame de Sévigné ne pouvoient lui faire tort. Le sécrétaire d'état Le Tellier les avoit, dans ce même temps, déclarées *les plus honnêtes du monde;* mais il se pouvoit que sa franche gaieté eût traité, selon leur mérite, certaines choses et certaines personnes; et il y a des temps où des railleries passent pour des complots. Une lettre de Bussy fait voir que ses appréhensions furent assez fortes pour qu'elle crût devoir quelque temps se retirer dans une campagne éloignée [1]. La cabale

[1] *Mémoires de Bussy*, in-4°, tome II, page 207. C'est à lui-même

qui avoit renversé Fouquet vouloit qu'on le crût soutenu par un parti puissant. Dans ces cas-là on fait porter les premiers coups sur tout ce qui se présente : c'est la marche ordinaire des révolutions des cours, comme dans les autres. On y connoît également l'usage des vengeances particulières : deux réflexions qu'il faut mettre à côté des alarmes et des précautions de madame de Sévigné, pour expliquer ce qu'elles sembloient avoir d'excessif.

Il faut bien, en effet, qu'elle n'ait point été réellement compromise, puisque nous la voyons paroître avec éclat au milieu de cette cour, que Louis XIV commençoit à rendre si brillante. Les fêtes de Versailles, des années 1664 et 1665, ne périront point dans la mémoire des hommes, leur composition ingénieuse et leur élégante magnificence les ayant rendues dignes de ce pinceau historique dont Voltaire immortalise tout ce qu'il touche [1]. Madame de Sévigné, quoique faite pour orner ce grand théâtre de ses propres charmes, ne s'y produisoit plus que pour jouir des succès de sa fille, qui, dans la première fleur de sa beauté, pleine d'esprit et de talents, fut

que Le Tellier rendit ce témoignage favorable. *Voyez* dans le *Recueil de ses Lettres*, celle du 8 juin 1668. Il exagère ce qu'il avoit fait pour sa cousine, quoique brouillé avec elle, lors de la chute de Fouquet. Il ajoute : Véritablement vous n'étiez pas en prison, mais vous étiez en S..... Ce qui veut dire ou la terre de Sévigné, près de Rennes, ou peut-être Sully. Dans cette même lettre, on lira *Sucy* et non *Sully*. Grouvelle n'est pas le seul qui fait cette faute : *voyez* notre tome v, page 30, et la note page 31, qui motive cette correction. Madame de Sully, depuis duchesse de Verneuil, étoit amie de madame de Sévigné ; dans la lettre du 22, elle dit qu'elle avoit passé dans cette terre sa belle jeunesse, et voilà sans doute d'où vient l'erreur. *G. D. S. G.*

[1] *Siècle de Louis XIV*, chap. 25.

présentée en 1663. Mademoiselle de Sévigné eut un rôle dans ces ballets où le roi lui-même dansoit devant une cour nombreuse. Elle y représentoit une bergère. Voici les vers que fit pour elle Benserade « qui avoit (dit Voltaire) un talent singulier pour ces pièces galantes, dans lesquelles il faisoit « toujours des allusions délicates et piquantes aux caractères « des personnes, aux personnages de l'antiquité ou de la fable « qu'on représentoit, ou aux passions qui animoient la cour. »

Déjà cette beauté fait craindre sa puissance,
Et pour nous mettre en butte à d'extrêmes dangers,
Elle entre justement dans l'âge où l'on commence
A distinguer les loups d'avecque les bergers.

Dans le ballet de 1664, mademoiselle de Sévigné figuroit un amour déguisé en nymphe maritime, et le poète lui disoit :

Vous travestir ainsi, c'est bien être ingénu :
Amour, c'est comme si, pour n'être pas connu
Avec une innocence extrême
Vous vous déguisiez en vous-même.
Elle a vos traits, vos yeux, et votre air engageant ;
Et de même que vous, sourit en égorgeant ;
Enfin, qui fit l'un a fait l'autre,
Et jusques à sa mère, elle est comme la vôtre.

Enfin, sous le personnage d'Omphale, elle inspira ce madrigal, où sa mère est encore célébrée avec elle :

Blondins accoutumés à faire des conquêtes,
Devant ce jeune objet si charmant et si doux,
Tout grands héros que vous êtes,
Il ne faut pas laisser pourtant de filer doux.
L'ingrate foule aux pieds Hercule et sa massue.
Quelle que soit l'offrande, elle n'est point reçue.
Elle verroit mourir le plus fidèle amant,
Faute de l'assister d'un regard seulement ;

Injuste procédé, sotte façon de faire
Que la pucelle tient de madame sa mère,
Et que la bonne dame au courage inhumain,
Se lassant aussi peu d'être belle que sage,
Encore tous les jours applique à son usage,
Au détriment du genre humain.

Il n'est pas, je crois, superflu d'observer que c'est dans ce même temps que madame de Sévigné agissoit et s'intéressoit avec tant de chaleur pour Fouquet. L'air et les succès de la cour ne faisoient point sur elle leur ordinaire effet, celui d'inspirer l'oubli des malheureux.

Dans le même temps, d'autres amis en disgrâce éprouvoient aussi sa fidélité. Les jansénistes résistoient alors à la cour, au clergé, aux parlements, au pape même. Quelques lignes, condamnées par celui-ci, étoient-elles ou n'étoient-elles pas dans Jansénius? En les lui imputant, personne ne s'étoit avisé de citer l'endroit du livre. Voltaire s'en étonne, comme si cela seul eût tranché la question. Mais la bulle du pape étoit sous les yeux de tout le monde, et on n'en étoit pas plus d'accord sur cette autre question: Si la bulle faisoit Jansénius auteur de ces lignes. Apparemment Jansénius même n'en eût pas été cru. Madame de Sévigné ne s'intéressoit guère à ces choses qu'à cause des personnes. Mais ses rapports avec Port-Royal étoient intimes. C'est une particularité peu importante, il est vrai, mais encore moins connue, qu'elle avoit posé la première pierre d'une aile de cette maison, construite aux dépens de son oncle, le chevalier de Sévigné, qui s'y était retiré. Celui-ci fut sans doute tourmenté par les suites du formulaire. D'ailleurs, ce qu'il y avoit de plus illustre parmi ces illustres solitaires, la famille Arnauld, étoit alors en exil. On verra combien son amitié étoit affectée de leurs chagrins.

Bientôt l'établissement de ses enfants, et surtout le mariage

de sa fille, devinrent son unique sollicitude. Celle-ci avoit à peine vingt ans; et un événement qui devoit troubler son bonheur sembloit trop tardif à cette mère désintéressée. Elle même pourtant avoit refusé plus d'une occasion : elle voyoit bien peu de gendres pour une telle fille. Elle peint agréablement son industrie à faire naître les difficultés pour écarter tel aspirant dont elle auguroit mal. L'affaire très-avancée manqua deux fois. Deux Provençaux très-distingués, MM. de Caderousse et de Merinville, recherchèrent mademoiselle de Sévigné. Le mauvais succès du premier fut pour elle une bonne fortune, à juger par les mémoires du temps. Enfin, le 29 janvier 1669, elle fut mariée à un autre Provençal, au comte de Grignan. La suite des lettres fait assez connoître le caractère de cet époux et le succès de cette union.

Madame de Sévigné commença peu après l'établissement de son fils, en lui achetant une charge militaire. C'étoit pour elle deux grands sacrifices de fortune à la fois; mais elle paroît si peu s'en apercevoir, qu'on se feroit scrupule d'en relever le léger mérite.

« Madame de Sévigné s'étoit flattée qu'en faisant le mariage « de sa fille avec un homme de la cour, elle passeroit sa vie « avec elle. Mais à quelque temps de là, M. de Grignan, qui « étoit lieutenant général au gouvernement de Provence, « reçut l'ordre de s'y rendre; et, dans la suite, il y com- « manda presque toujours dans l'absence du duc de Ven- « dôme, qui en étoit gouverneur [1]. » Alors commença pour madame de Sévigné un second veuvage, plus pénible peut-être que le premier : je parle des absences de sa fille, auxquelles nous devons les lettres de la mère. Ces intervalles, qu'elle regardoit comme son mauvais temps, sont devenus les bons moments de la postérité. Nous jouissons de ses priva-

[1] Tiré de l'ancienne préface, par M. de Perrin.

tions, et dès qu'elle rentre en jouissance, nous sommes privés à notre tour : tellement qu'on se surprend à regretter que, pour nos plaisirs, elle n'ait pas été plus souvent et plus longtemps affligée par cette séparation [1].

Quoi qu'il en soit, depuis cette époque, la vie de madame de Sévigné est dans les lettres qu'on va lire. Quelques voyages, la perte de plusieurs amis, les campagnes, les dangers, les espérances, les légers écarts et le mariage de son fils, surtout les diverses fortunes de sa fille; enfin quelques accidents de sa propre santé, forment les seuls événements de sa vie. Aussi

[1] Voici ces alternatives de réunion et de séparation, dans leur suite chronologique.

1671. — *Février.* — Madame de Grignan va en Provence. Madame de Sévigné passe une partie de cette année en Bretagne.

1672.—*Juillet.* — Départ de la mère pour la Provence, où elle reste environ quinze mois.

1674. — *Mars.* — Madame de Grignan est à Paris, et y reste jusqu'en mai 1675.

1675 — 1676. — Ces deux dames restent séparées, madame de Sévigné se trouvant à Paris, en Bretagne, à Vichy ou à Livry.

1677. — Madame de Grignan passe quelques mois de cet hiver à Paris, et retourne en Provence au mois de juin. Sa mère va à Vichy. A la fin d'octobre, la mère et la fille se réunissent encore à Paris.

1678 — 1679. — Elles ne se séparent qu'en septembre.

1680.—Voyage de madame de Sévigné en Bretagne. En novembre, sa fille la rejoint à Paris, et y reste environ huit ans, jusqu'en octobre 1688. Madame de Sévigné passe treize mois des années 1684 et 1685 en Bretagne, et deux mois aux eaux de Bourbon. Le reste de ce temps, elles ne se quittent point.

1689 — 1690. — Après seize mois de séjour en Bretagne, madame de Sévigné part des Rochers pour se rendre directement à Grignan, où elle arrive en septembre. De ce moment, la mère et la fille ne se sont plus séparées.

pauvre de faits que riche de sentiments, elle ne fourniroit qu'un récit aride, au lieu que sa plume sait en vivifier les plus petits détails. Il me suffit d'avoir éclairé l'avant-scène jusqu'ici inconnue de ce drame intéressant; que l'héroïne parle désormais elle-même.

Il reste pourtant quelques particularités que ses lettres seules ne fournissent pas, ou qui ne s'y laissent qu'à peine deviner, par des rapprochements minutieux.

Le mariage de M. de Sévigné, en 1684, par les sacrifices que fit cette généreuse mère, la mit dans une sorte de gêne et de malaise. On entrevoit qu'alors, soit pour améliorer sa fortune, soit pour d'autres motifs, ses amis et sa fille même formèrent sur elle divers projets; qu'il fut question de lui procurer une place à la cour, et même qu'on lui parla de se remarier [1], ce qu'elle repoussa comme une folie peu attrayante.

Ce fut un de ses avantages de conserver très-tard ses agréments extérieurs. Lorsque Bussy lui appliquoit ces vers burlesques que Benserade adresse à la lune:

Et toujours fraîche et toujours blonde,
Vous vous maintenez par le monde;

elle avoit quarante-six ans, et plus de cinquante-deux quand madame de Scudéry écrivoit à ce même Bussy: « Je rencon-« trai l'autre jour madame de Sévigné que je trouvai encore « belle [2]. » De là ce nom de *Mère-beauté* que lui donnoit Cou-

[1] *Voir* les lettres du 8 juillet et du 1er août 1685, tome VIII de notre édition.

G. D. S. G.

[2] *Recueil des Lettres de Bussy* pour l'année 1678. *Voyez* dans le grand *Dictionnaire des Précieuses* par Saumaise, son portrait sous le nom de *Sophronie*.

langes. Sa constitution étoit saine, et elle la gouvernoit avec beaucoup de jugement. Pendant quelque temps on la crut menacée d'apoplexie [1], et on l'envoya aux eaux. Ces alarmes ne durèrent point. En trente ans, on ne lui voit d'autre maladie qu'un rhumatisme.

Elle sentit donc peu ce que la condition des femmes a de plus dur, ce passage brusque des jeunes années à l'âge contraire, dont la nature les avertit par des signes aussi douloureux que certains, et dont la société n'est guère propre à les consoler. Mais c'est pour celles qui ont fondé leur bonheur sur le succès de leurs charmes, pour les femmes galantes ou coquettes, que cette crise est le plus pénible. Heureuse toute sa vie par des affections naturelles et pures, madame de Sévigné s'aperçut moins des ravages du temps; et ce n'étoit point pour elle que son ami la Rochefoucault avoit dit que *l'enfer des femmes est la vieillesse*.

Quand la mort l'enleva, à l'âge de soixante-dix ans, sa maladie, fruit des inquiétudes et des fatigues que lui causoit depuis six mois celle de sa fille, la surprit, et ne s'étoit annoncée par aucun symptôme. Elle fut courte. Madame de Sévigné, dans ses derniers moments, montra une tête aussi forte que son cœur étoit irréprochable. Plusieurs lettres nous représentent la douleur de ses amis. On ne voit point, sans être ému, quelles furent l'amertume de leurs plaintes et la durée de leurs regrets. Madame de Sévigné eut sa sépulture dans l'église collégiale de Grignan. Il y a environ vingt-cinq ans que le maréchal du Muy, auquel appartenoit alors cette terre, avoit fait exhumer et déposer son cercueil dans un cénotaphe élevé au milieu de cette même église. C'est ce tombeau qui, comme on l'a écrit, fut violé à l'époque où la recherche des

[1] Lettre 512 de cette édition.

plombs, et généralement les besoins publics, ont servi de prétexte à bien d'autres attentats [1].

Sans prétendre empiéter sur le droit des panégyristes, toute observation capable de faire sentir ce qu'avoit de plus rare le mérite de madame de Sévigné semble appartenir à cette notice. J'insisterai d'abord sur cette remarque, qu'elle n'avoit reçu aucune teinte des travers de son temps ni de sa

[1] Les derniers éditeurs, beaucoup mieux informés, avancent, d'après des actes authentiques, que le maréchal du Muy n'érigea pas de cénotaphe à madame de Sévigné; qu'il fit tout simplement placer une tombe de marbre blanc sur sa sépulture, à l'entrée du chœur de l'ancienne église collégiale de la ville de Grignan (*voyez* la fin de ma notice, tome 1).

Il résulte encore des recherches de ces éditeurs, que les cendres de cette femme illustre n'ont point été troublées à l'époque de la violation des sépultures, ce qui entraîne à réfuter l'erreur consacrée dans le poëme de Legouvé, intitulé *la Sépulture*, et dans celui du poète Treneuil, intitulé *les Tombeaux de l'abbaye royale de Saint-Denis.*

Dans le premier on trouve ces deux vers contre les spoliateurs des tombeaux :

La beauté ne put même adoucir leur courroux;
Sévigné, dans la mort tu ressentis leurs coups!

et dans le second on aime à répéter l'erreur d'un fait qui commence un éloge sublime :

Là, je vois exhumer cette femme immortelle
Qui, seule dans son art, sans rivaux ni modèle,
Puisa tout son génie au foyer de son cœur;
Et qui dans ses écrits plutôt mère qu'auteur,
Consacrant à sa fille et ses jours et ses veilles,
Orna, sans y songer, le siècle des merveilles.

G. D. S. G.

société; à quoi se reconnoissent surtout un esprit juste et une âme ferme et délicate.

Pendant la minorité de Louis XIV, jetée au milieu des intrigues politiques de tant d'hommes et de femmes illustres, vous ne lui voyez pas une lueur de coquetterie, pas une velléité d'ambition.

Qu'importe qu'on l'inscrive au nombre des dames *précieuses*, que sa *ruelle* ait été l'une des plus vantées [1], qu'elle ait vécu parmi les beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet, qu'elle les ait admirés peut-être, elle n'eut garde de les imiter. Les romans des La Calprenède et des Scudéry l'avoient charmée; mais son style ne se ressent point de ce goût étrange. A tout âge, elle écrivit avec le même naturel. Plus instruite que la plupart des femmes de son cercle, aucune ne fut moins pédante; et, chose remarquable, quoique alors toute femme d'esprit ne manquât pas de s'essayer dans quelques compositions littéraires, madame de Sévigné n'a pas laissé une page qu'elle eût écrite à dessein, écrite pour le public, écrite par l'envie de bien écrire. Si elle parle des livres qu'elle veut faire sur l'*ingratitude* ou sur l'*amitié*, ce sont de purs badinages. Elle n'affecta rien; elle n'aima rien par imitation.

Port-Royal, ses docteurs et leurs partisans ont tous ses vœux; mais cette prédilection ne va jamais jusqu'à l'enthousiasme. Tout en plaignant ces pauvres frères persécutés, elle rioit la première de leurs préventions, de leurs contradictions, de leurs fraudes pieuses, et se montroit peu digne du sot honneur qu'on lui a fait de l'enregistrer dans le catalogue des auteurs jansénistes. Aussi, qu'avoit-elle adopté de leurs opinions? Rien que la partie philosophique : encore

[1] *Dictionnaire de Saumaise*. Il cite vingt de ces rendez-vous de conversation. La maison de madame de Sévigné est du nombre.

la suivoit-elle par sentiment plus que par choix. Leur morale austère, vrai stoïcisme, subjugue son esprit, au lieu que la doctrine équivoque et vacillante de leurs adversaires l'inquiète et la fatigue. Le libre arbitre et ces expédients subtils par lesquels on élude les difficultés qu'il fait naître, tourmentent son imagination. Trop pénétrante pour échapper aux doutes, trop sincère pour se les dissimuler, elle aime mieux se reposer dans le système simple et commode d'une Providence qui fait tout, qui nous fait tout faire, qui est le mobile et la limite de tout, qui fournit une réponse à tout, dont la volonté agit sans cesse pour un *mieux* connu ou inconnu. Ses incertitudes même en une matière à jamais incertaine, montrent la rectitude et l'indépendance de son jugement. Étrange jansénisme que le sien ! Voyez son regret plaisant de ne pouvoir devenir dévote [1]. Elle se moque de toutes les superstitions populaires. Les processions, les châsses, le chapelet, même les jours de jeûne lui fournissent des bons mots et de jolis contes. Elle ne semble pas trop convaincue de la nécessité de la confession ; l'éternité des peines lui répugne à croire. Elle met sur l'autel de sa chapelle l'inscription presque hérétique, SOLI DEO. Elle en dit tant, qu'un auteur calviniste paroît tenté de la placer sur la liste des siens [2].

Enfin à l'époque où la conversion de Louis XIV devint comme un signal pour quiconque avoit des rapports avec la cour, où les plus habiles, ainsi que les plus vertueux, se paroient uniformément des dehors de la bigoterie, on ne la vit pas suivre le train commun, ni son langage devenir moins libre; comme elle n'avoit point pris d'amant dans ses jeunes années, elle n'eut point de directeur dans sa

[1] Lettre du 3 juillet 1677.

[2] Chauffepied, *Dictionnaire*.

vieillesse. Sa gaieté de soixante ans est la même que celle de vingt-cinq. Sa vie, en effet, n'étoit pas de celles dont on fait pénitence. Elle avoit peu à regretter, et rien à expier.

C'est là, du moins en partie, ce que vouloit exprimer celui qui a si bien qualifié madame de Sévigné de *femme extraordinaire*. Son caractère, en effet, ne fut pas moins original que son talent; et l'accord de ces deux sortes de singularité en avoit fait le composé le plus rare.

Mais c'est pour cela même qu'en général elle a été mal jugée, et a trouvé plus de censeurs qu'on ne devroit le croire. Le premier tort de la plupart d'entre eux est celui qui fait tant de fausses réputations, le penchant à tirer de petits faits des conséquences graves, à juger d'une vie entière sur tel moment, à mettre sur le compte du caractère des traits qui ne sortent que de l'imagination. Une personne vive et spirituelle ne peint souvent dans ce qu'elle écrit que son impression passagère, tandis que le caractère se compose des habitudes de l'âme.

Par exemple, la concurrence du jeune Racine avec le vieux Corneille a-t-elle allumé une de ces petites guerres d'opinion dont l'effet ordinaire est que chacun outre son sentiment? Madame de Sévigné écrit dans la chaleur du démêlé : et voilà le premier jet de sa plume traduit en hérésie littéraire : voilà son goût à jamais décrié ! comme si un jugement hasardé prouvoit un défaut de jugement [1] !

Ailleurs on critique l'espèce d'enthousiasme qu'elle témoigne à son cousin Bussy, sur sa généalogie des Rabutins, sur les bons Mayeuls ses ancêtres, qui étoient déjà de grands seigneurs au douzième siècle. Mais lisez ce qu'elle écrit à sa

[1] Ceux qui liront ci-après un fragment de M. Suard, dans lequel il défend le goût de madame de Sévigné contre Voltaire même, approuveront ma brièveté sur cet article.

fille sur le même sujet [1]; vous n'y trouvez que le pur bon sens, réduisant à leur juste valeur les avantages d'une haute naissance. Peu de personnes alors raisonnoient aussi bien sur ce point. Mais un parent très-orgueilleux, un auteur très-vain lui consacre un bel article de son livre et le lui dédie; ne faut-il pas rendre compliment pour compliment! J'en dirois autant de ses fréquentes exclamations sur la beauté du nom de Grignan, sur ce *royal château*, sur la vieille grandeur des Adhémars. Ces passages alloient à l'adresse de son gendre, dont elle caressoit le foible par des motifs qui n'avoient rien que de pur. Tout cela n'empêche pas qu'elle n'écrive à sa fille, avec autant de précision que de justesse: *c'est une chose si peu noble que d'être glorieux!* et voilà ses véritables sentiments!

Ainsi, quand l'éloge de Louis XIV vient à tout propos sous sa plume, et pour des choses peu louables, ne voyez-vous pas que souvent ces phrases ne sont là que des précautions oratoires, et comme les passe-ports des lettres dont on savoit que le secret étoit peu respecté.

Le reproche qu'on lui fait d'un fol engouement pour la cour n'est pas moins irréfléchi. Madame de Sévigné arrive de Versailles; elle y a été accueillie, cajolée, ne fût-ce que parce qu'elle y vient rarement, et que le bon air de ce pays est d'agacer une femme spirituelle pour en tirer des saillies dont on saura se faire valoir en bon lieu. Elle-même revient contente de tout le monde, comme tout le monde est charmé d'elle. En ce moment elle écrit à sa fille; elle peint à la hâte sa première sensation. Sa plume, toujours teinte de poésie, exagère encore ce qu'elle a éprouvé. Eh bien! l'esprit froid qui la lit prend tout cela au sérieux. « Petitesse, dit-on, va-

[1] Lettre du 22 juillet 1685, page 84, tome VIII de notre édition.
G. D. S. G.

« nité bourgeoise! » Et, pourtant, qui a jamais mieux jugé les misères de la vie des cours? Vous tireriez de ses Lettres un très-beau supplément au chapitre de La Bruyère [1]. Quoi de plus fort que ce trait sur madame de Richelieu, cette aigle des dames d'honneur, si sublime dans les minuties de l'étiquette? « La recherche de la vérité n'épuise pas tant une « pauvre cervelle que tous les compliments et les riens dont « celle-là est remplie. »

Mais voici un grief plus sérieux. Quelques plaisanteries d'un ton leste, quelques mots trop crus semés dans de nombreux volumes ont effarouché certains connoisseurs, au point qu'ils doutent presque que madame de Sévigné eût été d'assez bonne compagnie pour eux. Il faut les rassurer.

Les langues s'épurent lentement. La société qui se forma dans les vingt premières années du règne de Louis XIV, admit encore long-temps des familiarités d'expression qu'elle a depuis proscrites. Comme il restoit plus d'originalité dans les caractères, le discours et surtout le badinage conservoient une franchise qui ne fuyoit pas le mot propre, autant que depuis on l'a évité. Le succès d'une plaisanterie dépendoit moins du choix des termes. Quand Molière mettoit sur la scène certains mots, aujourd'hui exclus de la langue polie, il ne sacrifioit pas tant qu'on l'a cru au goût du parterre; il y en avoit plus d'un pour les loges. Qu'on pense aux succès de Scarron, qu'on lise même l'ingénieux Voiture, et l'on jugera de ce qu'on appeloit alors délicatesse et bon ton. Que de saillies admirées, que de mots même de madame de Cornuel, si bien accueillis du grand monde, seroient trouvés malséants dans la bouche d'une femme comme elle! La plu-

[1] Lettres du 14 et du 19 août 1676, pages 75, 78, tome v de notre édition.

G. D. S. G.

part des chansons de Coulanges ne seroient plus d'une gaieté assez fine. Les premiers personnages du temps, soit en dignité, soit en élégance, se permettoient des badinages qui nous paroîtroient de mauvais goût.

Entre autres exemples, je citerai le mot *c*..... Pourquoi s'étonneroit-on de le rencontrer sous la plume amicale et confiante de madame de Sévigné, quand on le voit employé comme un mot ordinaire dans les Mémoires du cardinal de Retz, destinés à la postérité, et surtout lorsqu'on lit ce qui se passa au cercle même du roi, à l'occasion de madame Loiseau. C'était une bourgeoise riche, et connue par ses reparties originales. Le roi la voyant fort près de sa société, dit à la duchesse de.... de lui faire quelque question. Cette dame demande à la Loiseau quel oiseau est le plus sujet à être c...? Celle-ci répond : C'est un duc, Madame [1]. Il faut avouer que cette facétie réussiroit mal de nos jours, dans des coteries beaucoup moins imposantes, et que madame de Sévigné badine plus finement et plus décemment. [2]

S'il est un tort de sa plume qu'on ne puisse nier, c'est un

[1] *Ménagiana*, tome II. Madame Cornuel disoit d'un mari qui accusoit sa femme d'adultère : « Il ne prend pas garde que le parlement « ne croit pas plus aux c.... qu'aux sorciers. »

[2] Toutefois madame de Sévigné s'amusoit du mot comme les autres, et avec autant de gaieté de cœur et d'esprit. Elle raconte assez croustilleusement la chute d'une corniche, dans sa lettre du 8 juin 1668. Bussy y répond d'une manière libidineuse (*voyez* tome I, pages 172, 176, 177). Au besoin, on citeroit encore d'autres passages non moins croustilleux, qui ne sont plus de saison.

On a tout dit, et fait autant que possible avec les mots c.... et *la vache à Colas*, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIV. Henri IV, qui aimoit la raillerie et les bons mots, rioit beaucoup de *la vache à Colas*. Un jour, étant au Louvre avec ses courtisans, le duc de La Force, alors capitaine des gardes, entra dans la salle, et

peu de médisance. Et pourquoi le nieroit-on ? Elle nous confie elle-même que son confesseur lui refusoit l'absolution à cause de sa haine pour certain évêque. Elle s'applique gaiement le mot de Montaigne sur la cour : *Vengeons-nous à en médire*. Il est encore vrai qu'elle n'auroit pu, comme Fontenelle : se vanter à la fin de sa vie *de n'avoir jamais jeté le plus petit ridicule sur la plus petite vertu*. De très-bonnes

s'approcha du roi avec empressement. Le comte de Grammont, son ennemi capital, lui dit ces vers :

Voici venir La Force,
Qui vient à grande force
Voir la vache à Colas !

Henri IV prit plaisir à cette raillerie et la fit redire au duc de Grammont, et comme ce duc passoit à la cour pour c..., le duc de La Force lui répliqua cet impromptu :

Les cornes de la vache
Serviront de panache
A Grammont que voilà.

Ventre-saint-gris, dit le roi à Grammont, te voilà bien payé. Quant au mot de c.... on feroit un volume de toutes les facéties qu'il a fait naître sous le règne de Louis XIV. On sait quel parti en a tiré Molière. Encore une anecdote non moins étrange, quoique du temps le plus brillant du grand siècle : c'est madame de Coligny qui la mande à son père. « M. de Roquelaure raccommodant sa perruque devant « un miroir, dans la chambre de madame la dauphine, le duc de « La Ferté lui fit les cornes par derrière. Roquelaure s'en étant aperçu, vint à la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur, et lui dit que « M. le duc de La Ferté avoit eu l'insolence de montrer tout ce qu'il « portoit dans la chambre de la princesse, et devant ses filles d'hon« neur. La duchesse, fort en colère, alla savoir des filles comment « cela s'étoit passé. Elles lui dirent la chose ; et puis de rire. » Il ne faut donc point s'étonner si madame de Sévigné badine quelquefois sur le mot ; badinage de mauvais goût, comme l'observe très-bien

personnes, le serviable d'Hacqueville, par exemple, M. de La Garde, même le bon oncle Coulanges, avec sa régularité minutieuse, sont raillés par elle sans trop de scrupule. Mais quoi! qu'y a-t-il de commun entre Fontenelle et Sévigné? On sait bien qu'il étoit tout raison; elle au contraire fut presque tout instinct. Si ce n'est là un éloge, c'est au moins une excuse. Après tout, le monde qui aime tant la médisance ne donne que trop de raisons de médire. Voilà comment je la justifierois sur cet article, et je me garderois bien de supposer, comme l'a fait un critique trop raffiné, que cette mère aveugle ne se permettoit certaines malices que pour flatter la malignité de sa fille. Et pourquoi l'absoudre d'une partie du péché? A voir le plaisir qu'elle y prend, je trouve peu d'apparence qu'elle voulût en rien céder à autrui.

Mais si madame de Sévigné profite quelquefois des occasions de rire aux dépens du prochain, du moins elle ne les cherche pas; surtout à l'égard de ses amis, elle s'interdit ce genre de gaieté. Son imagination si prompte, sa plume si précipitée, ne l'entraînent jamais. Leur propre malice même n'éveille pas la sienne; elle ne les abandonne jamais les uns aux autres. Elle fait taire les turlupinades de Coulanges contre madame de Marbœuf. Elle soutient contre son fils madame de La Fayette. Sa fille même n'a pas le privilége de faire chanceler sa bienveillance contre qui que ce soit qu'elle ait trouvé

Grouvelle, et qu'on ne souffriroit plus dans nos mœurs bien plus civilisées que les mœurs du bon vieux temps, si regrettées des amateurs qui ne donnent de préférence qu'aux progrès rétrogrades.

Le *Supplément aux Œuvres de Bussy*, livre peu commun, où je trouve ce trait, en offre un autre du même temps, mais si vilain, quoique public et du fait de trois grandes dames, que je n'oserois le transcrire. Les curieux le chercheront à la page 199 du premier volume.

G. D. S. G.

selon son cœur. Aussi pendant cinquante ans ne la voit-on pas perdre un seul ami, si ce n'est par la mort; preuve bien rare d'un cœur aussi solide que délicat et sensible. Ses lettres n'ont rien d'un esprit caustique : ce n'est pas non plus le caractère des bons mots qu'on cite d'elle, et dont il faut rapporter ici quelques-uns.

La comtesse Colonne et la duchesse de Mazarin, fuyant toutes deux leurs maris, passèrent en Provence et vinrent à Grignan, portant avec elles leurs diamants, mais si négligées, que le soir madame de Sévigné crut devoir leur faire présent d'une douzaine de chemises, en leur disant : *Vous êtes comme des héroïnes de roman ; force pierreries, point de linge.*

Elle étoit à l'église, on chantoit le Credo : *Ah ! que cela est faux*, s'écria-t-elle ; et puis se reprenant : *Je parle de la voix et non de ce qu'elle chante.*

Ménage disant qu'il étoit enrhumé, madame de Sévigné répondit : « Je la suis aussi. » L'honnête grammairien se mit à lui prouver qu'il falloit dire *je le suis*. « Comme il vous plaira, « reprit-elle ; mais, pour moi, je croirois avoir de la barbe si « je parlois ainsi [1] » Aussi dans ses lettres manque-t-elle quel- « quefois à cette règle.

Quelqu'un lui exagéroit les belles qualités et l'esprit de Pé-

[1] Nous profitons de la leçon de Ménage pour y joindre un exemple. Une femme, dans le cas d'une question semblable, doit dire *je le suis ;* ce qui signifie la même chose que si elle disoit *je suis ce que vous dites*. Généralement parlant, l'éducation ne corrige point cette faute parmi les femmes ; plus d'une, pour la justifier, se croiroit en droit d'employer l'heureuse saillie de madame de Sévigné. Cette difficulté de la langue peut encore s'expliquer par d'autres exemples, dans le penchant naturel des femmes à dire *la* pour *le ;* mais ce n'est point ici la place de faire un cours de grammaire.

G. D. S. G.

« lisson. Elle dit : « Pour moi, je ne vois que sa laideur : qu'on me le dédouble donc. ».

Telle étoit la personne à qui nous devons ce livre qui s'est fait sans qu'on y pensât, ni elle ni d'autres, qui n'est devenu un livre que par une sorte de bonne fortune de la langue et de la nation française.

On a trouvé des rapports entre madame de Sévigné et Montaigne; et, en effet, on pourroit lui appliquer ce que j'ai lu, inscrit par une femme, sur la première page des *Essais :* « L'auteur qui sait le moins ce qu'il va dire, et qui sait le « mieux ce qu'il dit. »

On l'a comparée à Cicéron, dont les lettres sont les meilleures que l'antiquité nous ait laissées, et qui, de plus aimoit pasionnément sa fille. On auroit pu la comparer aussi à une dame romaine qui s'étoit rendue célèbre par le style de ses lettres autant que par sa chasteté et par son amour maternel, Cornélie, mère des Gracques.[1] Enfin, on trouve aussi quelques points de ressemblance entre La Fontaine et Sévigné. Mais ces parallèles la louent mieux qu'ils ne la représentent. Ce qu'ils prouvent, c'est que chacun se plaît à voir en elle la physionomie de l'auteur qu'il préfère.

Il est bon de remarquer encore, à l'honneur de ses contemporains, qu'encore qu'ils fussent loin de penser qu'elle dût devenir un auteur, ils ont pourtant apprécié son talent.

On lisoit ses lettres au milieu des cercles les plus renommés pour le bon goût. Madame de Coulanges les prêtoit à ces trois sœurs qui ont rendu célèbre l'esprit des Mortemars. L'abbé Têtu en faisoit sa cour à l'abbesse de Fontevrauld. Il s'en est perdu beaucoup dans cette circulation. Bussy-Rabutin en enrichissoit les Mémoires qu'il faisoit lire au roi,

[1] Cicéron, cité par Middleton.

des ennemis et des ridicules, elle l'éprouve de la postérité, plus injuste même que ses contemporains, car ceux-ci la connurent du moins; au lieu qu'on peut impunément s'inscrire en faux contre son mérite, aujourd'hui qu'on n'a presque rien d'elle-même qui la montre telle qu'elle fut. Il reste pourtant des points constants à son avantage; je me plais à les réunir.

Ses portraits donnent l'idée d'une beauté remarquable et surtout intéressante; et l'empressement de ses amis pour en tirer des copies, montre qu'ils n'étaïent point flattés. Des vers prouvent peu; mais ceux de Benserade, comme hommage public, sont un témoignage assez fort. *Cette beauté brûlera le monde:* ce fut, quand elle parut à la cour, l'expression du marquis de Tréville, si distingué par la justesse et l'énergie de son langage. « Rien de si aimable et de si assorti que son « esprit et sa personne : » c'étoit la louange exquise que lui donnoit madame Scarron; aussi voit-on qu'elle aima elle-même sa propre beauté au point de lui sacrifier une partie de sa santé; elle craignit un moment que trop d'embonpoint ne lui ôtât ces grâces sveltes qui en avoient fait une danseuse brillante : elle eut recours à des moyens peu salubres pour conserver sa taille aux dépens de sa poitrine [1].

Comme les lettres de sa mère sont semées de traits brillants, cités des siennes mêmes, on ne s'avisera pas de nier qu'elle fût très-spirituelle; mais on trouve du moins à mordre sur son genre d'esprit; car les billets qui restent d'elle, quoique d'un tour élégant et noble, étant adressés à des indifférents, ne peignent ni son esprit ni son caractère. Cependant, à juger par quelques-unes, et notamment par celle qui s'adresse à madame de Simiane, on sera forcé d'avouer que de toutes les

[1] Lettre du 3 juillet 1677, page 266, tome v de notre édition.
G. D. S. G.

plumes qui ont orné ce Recueil, la sienne est la plus digne de soutenir la comparaison avec celle de sa mère[1].

A l'égard de son instruction, peu de femmes en eurent une plus solide et plus variée. Mais c'est de ce mérite même qu'on lui fait un crime. Elle savoit un peu de latin; elle écrivoit et parloit bien la langue italienne; surtout elle avoit appris la philosophie de Descartes: tout ce qu'avoient d'inaccessible sa physique et sa métaphysique, alors nouvelles, avoit été franchi par sa pénétration : elle en comprenoit ce qui pouvoit se comprendre, et croyoit en saisir l'ensemble. De tout cela, on a conclu qu'elle devoit être pédante. Par sa position, par les lettres de sa mère, on voit clairement qu'elle ne fit du cartésianisme que l'amusement de quelques entretiens avec des amis qui l'étudioient aussi sans nulle prétention. Du reste, où trouveroit-on en elle les allures et l'affiche du bel-esprit? Ce n'est pas dans des bouts-rimés, des chansons de société, dans quelques vers imités de Pétrarque, dont on badine avec elle. Outre ses correspondances, plus multipliées encore que celles de sa mère, les devoirs de sa place, les soins domestiques, même certaines habitudes paresseuses,

[1] Il est très-difficile d'apprécier le mérite des lettres de madame de Grignan, par les raisons développées dans une des notes suivantes. Ce qui est plus que probable, c'est qu'elle eut un style fort étudié, qui coûtoit à son esprit de pénibles efforts. Nous puisons cette remarque dans les lettres mêmes de sa mère. Ce n'est pas sans dessein que madame de Sévigné lui écrit : « Si l'absence, jointe à un « plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos « galimatias, vous avez grande raison d'être tout essoufflée, de vous « essuyer, et de dire *houf* comme *M. de la Souche;* mais vous ne » seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenoit de vous « entendre. » L'espèce de correctif qui suit cette phrase ne détruit pas l'intention de son auteur. (*Voyez* la lettre du 23 novembre 1689, et la page 105 de notre tome x. *G. D. S. G.*

remplissoient toute sa vie : je ne lui vois guère le temps de jouer ce rôle de femme savante qu'on lui attribue, et je ne pense pas, quoi qu'on en dise, qu'elle ait fourni un seul trait à Molière.

Personne n'a nié qu'elle ne fût très-sage; il falloit dire plus : elle mérita le nom de femme vertueuse. M. de Grignan eut des torts avec elle. Il se ruinoit par ostentation, pour jouer en Provence le grand seigneur et le vice-roi. Son épouse déploya une force d'esprit et une habileté singulière à soutenir ses dépenses, à mettre un peu d'ordre dans ses excès, à retarder la chute de l'édifice qu'il ne cessoit d'ébranler, à fournir *aux fantaisies ruineuses qui,* comme le dit madame de Sévigné, *servoient chez lui par quartier;* elle s'immola pour lui, quand il eut consommé ses propres moyens; elle donnoit sa signature, et s'obligeoit partout, et cela contre l'avis de ses plus solides amis. Elle se condamna à la retraite et à toute sorte de privations pour réparer un mal qui ne venoit point d'elle; et pourtant cet époux n'étoit ni beau, ni jeune, ni très-aimable : il n'étoit pas même fidèle. On voit qu'il lui donna de fréquents motifs de jalousie, et qu'elle en souffrit d'autant plus qu'elle se cachoit à elle-même la cause de ses peines.

Parlons de son cœur. Nombre de personnes prétendues sentimentales n'y voient qu'indifférence, sécheresse, froideur. Mais tout ce qu'on en lit montre le contraire. *Elle seroit parfaite si elle n'étoit trop sensible :* ce sont les propres termes de madame de La Fayette, aussi éloignée de l'enthousiasme que de la flatterie. Elle se passionnoit, s'inquiétoit, se tourmentoit, se livroit à la mélancolie [1]. Il n'est bruit que des *dragons* dont elle s'environnoit. Sa mère revient sans cesse à lui prouver qu'elle n'est point malheureuse, à la réconcilier

[1] Lettre du 3 juillet 1677, page 266, tome v de notre édition.

avec la vie. Comme elle peint à cette mère le besoin qu'elle a de son amitié! « Vous êtes pour moi, comme la santé, le « plaisir des autres plaisirs, » expression dont madame de Sévigné auroit pu lui envier l'heureuse énergie. Comment reconnoître cette aridité de cœur qu'on lui suppose, dans la confiance sans bornes avec laquelle elle épanchoit tous ses soucis dans le sein maternel? « Voyez, lui dit son frère, « comme vous avez voulu agir pour moi, contre vos inté-« rêts. » Il y eut une époque où sa mère éprouva une sorte de pénurie : madame de Grignan fut la première à venir à son secours. Que lui manque-t-il donc pour rentrer en grâce avec ceux aux yeux desquels le mérite de la sensibilité tient lieu de tous les autres.

Quant au préjugé assez répandu, que ces deux femmes intéressantes ne pouvoient vivre ensemble, il faut d'abord répondre par un fait : c'est que sur les vingt-sept années qui s'écoulèrent du mariage de madame de Grignan à la mort de madame de Sévigné, elles ne furent séparées que pendant moins de sept ans : encore voit-on que d'un côté la vieillesse de l'abbé de Coulanges, et de l'autre les refus de M. de Grignan, empêchèrent plusieurs fois la mère et la fille de se réunir.

— Mais, dites-vous, il s'éleva des nuages dans cette amitié : madame de Sévigné souffrit, et se plaignit souvent. — Au lieu d'explications toujours contestables, je répondrai par des citations; je rapprocherai les passages qui montrent le mieux la différence des deux caractères, et les causes de ces désharmonies momentanées. Ces textes parlent; que le lecteur les commente.

Lettre du 9 février 1671. — Vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire....

Du 18. — Méchante, pourquoi me cachez-vous de si précieux

trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie. Mais ne craignez-vous pas aussi que je meure du déplaisir de croire voir le contraire?....

Du 11 *mars*. — Vous êtes bien plaisante de montrer mes lettres. Où est donc ce principe de cachoterie pour ce que vous aimez ?

Du 15 *avril*. — Je vous avoue une autre chose ; c'est que je crois que vous m'aimez ?

Du 26 *mai*.—N'allons point faire une séparation de votre aimable vue et de votre amitié ; il y auroit trop de cruauté à séparer ces deux choses, et je veux croire plutôt que le temps est venu qu'elles marcheront ensemble, que j'aurai le plaisir de vous voir sans mélange d'aucun nuage, et que je réparerai toutes mes injustices passées, puisque *vous voulez bien* les nommer ainsi....

Ailleurs. — Je vous prie, ne donnons point à l'absence l'honneur d'avoir rétabli une parfaite intelligence entre nous ; et, de mon côté la persuasion de votre tendresse pour moi....

Du 12 *juillet*. — Je songe au temps où je vous voyois à toute heure.... Je regrette de ne vous avoir pas assez vue, et d'avoir eu dans certains moments des *politiques* qui m'ont ôté ce plaisir....

Du 30 *octobre* 1673, *au retour de Grignan*. — Si mes délicatesses et les mesures injustes que je prends sur moi, ont donné quelques désagréments à mon amitié, je vous conjure de tout mon cœur, ma fille, de les excuser en faveur de leur cause....

Du 14 *juin* 1677. — Je saute aux nues quand on vient me dire, vous vous faites mourir toutes deux ; il faut vous séparer : vraiment, voilà un beau remède.... Je n'ai jamais vu tant d'injustices qu'on m'en a fait dans ces derniers temps : ce n'est pas pour vous ; au contraire, je ne suis que trop contente de votre cœur ; vous n'avez point caché votre amitié, comme vous le pensez....

Du 30 *juin* suivant. — Vous étiez disposée d'une manière si extraordinaire, que les mêmes pensées qui vous ont déterminée à partir, m'ont fait consentir à cette douleur. C'étoit un crime pour moi que d'être en peine de votre santé. Je vous voyois périr devant mes yeux, et il ne m'étoit pas permis de répandre une larme.... (et la suite.)

Du 18 *septembre* 1679. — Ah! ma très-chère, que voulez-vous

me dire de pénitence et de pardon? Je ne vois plus rien que tout ce que vous avez d'aimable; et mon cœur est fait d'une manière pour vous, qu'encore que je sois sensible jusqu'à l'excès à tout ce qui vient de vous, une douceur, un retour, une caresse, une tendresse, me désarme et me guérit en un moment..... Si votre cœur étoit un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste....

Janvier 1680. — Je vous prie de ne plus dire de mal de votre humeur; votre cœur et votre âme sont trop parfaits pour laisser voir ces légères ombres.

On citeroit bien d'autres passages semblables: ils nous montreroient ces deux belles âmes également empressées à s'accuser, et chacune animée du soin délicat d'atténuer les torts de l'autre en exagérant les siens propres. Ajoutons ici ce petit reproche de madame de La Fayette à son amie: « Vos « défiances composent votre unique défaut. » Nous voilà en état de prononcer sur cette amitié célèbre. Il est évident que le sentiment prenoit dans ces deux âmes des nuances différentes, soit de leurs qualités de mère et de fille, soit de leur caractère propre. Si l'une étoit trop peu expansive, l'autre, peut-être, l'étoit beaucoup trop. Les réticences de celle-là avoient l'air de la froideur, tandis que l'impétuosité ombrageuse et les empressements inquiets de celle-ci ressembloient quelquefois à une espèce de tyrannie [1]. Madame de Grignan devint malade; ce qu'il y avoit d'opposé entre son humeur et la passion de sa mère en parut plus sensible. Mais ces principes d'irritation se calmèrent; l'une perdit ses défiances, l'autre se montra plus confiante; en sorte que, dans les seize dernières années de la vie de madame de Sévigné, on n'aperçoit entre elles aucune trace des premiers malentendus. Après tout, ceux qui ont cru qu'elles ne s'aimoient pas, parce

[1] *Voyez* la lettre du 14 juillet 1680, page 98, tome VII de notre édition. *G. D. S. G.*

qu'elles se plaignoient quelquefois l'une de l'autre, ne connoissent rien en amour ni même en amitié.

Apparemment aussi les lettres de madame de Grignan à sa mère la justifieroient encore mieux ; par malheur, elles sont perdues, et, à ce qu'il paroît, sans retour. L'éditeur de 1754 nous apprend qu'elles furent brûlées en 1734, et sacrifiées à *un scrupule de dévotion.* Ces termes remarquables m'ont fait faire quelques recherches. Je trouve en effet des raisons de présumer qu'elle pensoit sur certaines matières plus librement qu'il n'étoit alors permis de le faire, ou d'usage de l'avouer. *Son père* Descartes lui avoit appris à douter, et à ne recevoir pour vrai que ce qu'elle avoit reconnu pour tel par un usage bien entendu de sa raison. Sa mère lui parle souvent de sa *conversion* comme d'une chose difficile et éloignée [1]. Elle lui écrit en 1680 : « Vous parlez si sagement des « plaisirs, que la philosophie chrétienne n'en sait pas davan« tage. » Il faut croire que l'autre philosophie dominoit dans sa correspondance. Les âmes timorées l'en regretteront

[1] Voir les lettres du 14 et du 26 août, pages 75 et 89, tome v de notre édition, et la lettre du 26 juin 1680, page 67, tome vii, idem. Dans cette dernière, madame de Sévigné reproche à sa fille de s'exprimer sur le libre arbitre et sur la grâce, comme les semi-pélagiens, et on sait que cette secte, sous une autre dénomination, accuse encore saint Augustin d'avoir, dans sa doctrine touchant la grâce, excédé et passé au delà des bornes justes et nécessaires. Madame de Sévigné, très-forte sur cette matière, en écrit toujours avec une plume hardie, et avec toutes les lumières d'un esprit très-versé dans la connoissance des nombreuses et solennelles autorités de l'Église. Elle se montroit à cet égard si franche et même si tranchante, qu'on est tenté de croire qu'elle dut à son amabilité, à sa supériorité et à son ascendant sur de nombreux amis à la cour, dans le ministère et dans le clergé, de n'avoir point été déclarée hérétique par la faction ignacienne. *G. D. S. G.*

moins; mais les bons esprits penseront qu'il est douteux qu'elle nous eût pervertis, et certain qu'elle nous intéresseroit beaucoup [1].

Madame de Grignan mourut le 13 août 1705, agée d'environ cinquante-sept ans, peut-être de douleur d'avoir perdu l'année précédente son fils, que la petite-vérole lui enleva, et en qui s'éteignit le nom et la maison de Grignan.

[1] Assez de monuments existent pour nous apprendre à mépriser l'esprit de controverse qui régnoit alors dans la société. Ce qui doit nous faire regretter, avec l'éditeur de cette notice, les lettres philosophiques de madame de Grignan, c'est l'enchaînement des particularités de conscience entre la mère et la fille, que nous ne saurons jamais, et c'est sans doute ce que vouloit madame de Simiane, qu'une dissidence d'opinion très-marquée éloignoit autant de sa mère qu'elle la rapprochoit de sa grand'mère. Ainsi la perte des lettres dont il est ici question seroit l'ouvrage de madame de Simiane. A l'appui de ces réflexions, nous ajoutons l'anecdote suivante : Le président Bouhier vit à Aix, en juillet 1733, les originaux des lettres de madame de Sévigné entre les mains de madame de Simiane, sa petite fille ; il y vit aussi celles de madame de Grignan, qu'il trouva boursoufflées : on ne voulut pas lui permettre d'en faire tirer une copie. (*Anecdote du président Bouhier. Annal. encycl. août.* 1818.)

G. D. S. G.

NOTICE

SUR MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Que *de chagrins on a quand on aime avec attention!* Ce n'étoit pas à sa fille seule que pensoit madame de Sévigné quand elle trouvoit cette expression heureuse. Elle fut aussi pour son fils une mère très-tendre, son cœur étoit fait pour suffire à tout; peut-être en est-ce une assez bonne preuve que l'amitié du frère pour sa sœur. Mais d'ailleurs quel signe plus certain que cette constante indulgence qu'elle eut pour sa jeunesse! Comme elle sent ses torts quand il est absent, et comme elle les oublie quand elle le voit! La légèreté de son caractère lui donna en effet plus d'un tort. Il étoit homme à offenser souvent une amitié délicate; mais sa mère se résignoit à le chérir tel qu'il étoit. « Il me montre (dit-elle) beau-« coup de tendresse à sa mode. » Et ailleurs : « Je crois son « amitié bonne, pourvu qu'on la connoisse pour ce qu'il en « sait. Peut-on lui en demander davantage? »

C'est une singularité de M. de Sévigné d'avoir réuni, autant que qui que ce fût, les diverses sortes de mérite et d'agrémens qui réussissent le plus dans le monde, et d'en avoir tiré moins de parti que personne. Il avoit une figure agréable; il étoit blond comme sa mère et sa sœur; il étoit très-vif et grand rieur. Ses lettres ayant tout l'air d'une conversation, on peut juger par elles de l'ingénieuse gaieté de ses discours. Il avoit un talent particulier pour bien lire, et surtout les pièces de théâtre; il cultivoit les lettres jusqu'à l'érudition: son goût étoit pur et sévère. Formé par Boileau et Racine, qui furent ses amis, il adoroit les anciens. On le voit se pas-

sionner pour Virgile. Il juge mieux que sa mère le style trop vanté des écrivains de Port-Royal; il ne veut point que l'on compare Nicole à Pascal; il reproche à sa sœur de s'être accoutumée aux *choses fines et distillées;* il la persiffle sur son habileté en métaphysique.

La société avoit complété son excellente éducation. Ce qu'elle ajoute de grâce et de politesse à une heureuse nature, il l'avoit trouvé chez Ninon de l'Enclos. A cinquante-six ans, elle séduisit celui dont elle avoit enflammé le père à trente-quatre, et c'est le moment de remarquer qu'on vit encore, vingt ans après, son amitié recherchée par le jeune marquis de Grignan : elle captiva ainsi les trois générations dans la même famille; ce qui paroissoit alors moins singulier qu'aujourd'hui, tant elle avoit conservé sa considération à l'égal de sa beauté. Ne jugeons point, en effet, cette rare personne par les préventions de madame de Sévigné; elles n'étoient partagées par aucun de ses amis. Ce n'est pas seulement les Coulanges, les La Sablière que nous voyons jusqu'à sa mort entretenir avec Ninon le commerce le plus intime; mais ce qu'en pensoit madame de Maintenon est frappant, et cela dans le temps même où elle commençoit à s'emparer, par les scrupules, d'un roi qui jusqu'alors n'avoit été subjugué que par les voluptés. Elle écrit à Ninon en 1679: « Continuez à donner de bons conseils à M. d'Aubigné (son « frère); il a bien besoin des leçons de Léontium. » Ce disciple en profita mal, à juger par le portrait qu'en a fait La Bruyère, sous le nom de Théodecte.

Comme homme de guerre, M. de Sévigné étoit aussi distingué que comme homme du monde. Il avoit fait ses premières armes contre les Turcs, s'étant joint à l'expédition que les ducs de Beaufort et de Navailles entreprirent pour secourir l'île de Candie : c'est peut-être la dernière fois que des guerriers français aient d'eux-mêmes quitté leur pays;

dans le seul dessein de tuer des infidèles. M. de Sévigné fut du petit nombre de ceux qui revinrent de cette espèce de croisade. Pendant les six années de la guerre contre la Hollande, il suivit l'armée du maréchal de Luxembourg; il échappa aux dangers de sa glorieuse retraite. Il étoit au sanglant combat de Senef, où sa troupe resta long-temps foudroyée par une artillerie formidable, ce que Bussy appeloit *passer par les armes*. Au siége d'Aire, en 1676, il fit des actions de bravoure très-périlleuses. Enfin son intrépidité avoit été singulièrement remarquée par le prince d'Orange dans l'attaque meurtrière que les Français repoussèrent avec tant de gloire, après la paix signée en 1678; et de toutes ces occasions M. de Sévigné étoit sorti sain et sauf.

Mais il ne fut heureux qu'à la guerre : sa valeur et son zèle ne lui obtinrent aucun avancement. Il eut beau s'établir à la cour, dépenser beaucoup de temps et d'argent en assiduités auprès du dauphin, jouer gros jeu sans plaisir, avoir sans l'aimer une grande dame, divertir tout le monde sans s'amuser lui-même, faire remarquer son amabilité comme il avoit signalé sa bravoure : il lui manquoit les premières qualités du courtisan, la patience des refus et la patience de l'ennui. Jamais il ne sut prendre ces habitudes de souplesse, et ces dehors de soumission dont beaucoup d'hommes estimables à d'autres égards lui donnoient l'exemple, et qu'un de ses amis appeloit *les lâchetés des gens de cœur*. Au surplus, quand on voit que cette famille, hommes ou femmes, resta presque toujours privée des récompenses et des places, on est tenté de croire que Louis XIV étoit prévenu contre elle. Les souvenirs de la fronde, la parenté et l'amitié du cardinal de Retz, les liaisons avec Fouquet, l'attachement au jansénisme surtout, nuisirent toujours au nom de Sévigné [1].

[1] Tous les cas prévus dans ce passage étoient bien suffisants pour

Quoi qu'il en soit, M. de Sévigné se rebuta promptement; il quitta la cour, il renonça au service militaire, il vendit sa charge; il prit une femme, et la choisit dans sa province pour s'y fixer irrévocablement. Dès ce moment, à peine aspira-t-il à augmenter sa considération du titre temporaire de député des états de Bretagne; c'étoit, comme on sait, une sorte de représentant qui, dans l'intervalle d'une session à l'autre, géroit les affaires de la province, et les suivoit à la cour. Cette ambition, si modérée qu'elle fût, ne lui réussit pas mieux que ses premières vues, mais par des circonstances toutes fortuites, et dont il ne pouvoit accuser ni lui-même,

éloigner des faveurs de la cour, non-seulement le marquis de Sévigné, et encore sa famille; mais le cas le plus grave étoit le dernier, parce qu'il avoit pour juges les jésuites, dont la politique consistoit à flétrir et repousser loin du trône leurs antagonistes, les hautes capacités, les consciences timorées, les esprits inflexibles dans la droiture. Telles étoient les expressions qu'on employoit, en écrivant contre cette société il y a plus de quatre-vingt-dix ans : *Partout on introduit des ignorants en Sorbonne et dans l'épiscopat. Le fait est si notoire, que la plupart des évêques ne s'en cachent point; aussi ne les regarde-t-on que comme les prête-noms de la société ignacienne* (Remontrances des habitants de Sarcelles au Roi; Rotterdam, 1732.) L'empire des jésuites à la cour et sur les consciences, depuis le fameux Daubenton, confesseur du roi d'Espagne, ne déroule véritablement que des desseins sinistres, soit qu'on en cherche l'influence dans les conseils d'état, soit dans l'enseignement, soit enfin dans les mémoires de famille. Les princes mêmes n'étoient point exempts de cette funeste influence; ils devoient s'y conformer ou mourir sans confession : nous n'en chercherons point d'exemples ailleurs que dans cette correspondance. Madame de Coulanges écrit à madame de Grignan, sous la date du 3 juillet 1700 (tome XI) : *Une grande nouvelle du monde, c'est que madame de Bourgogne changera de confesseurs aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il soit jésuite.* *G. D. S. G.*

ni personne; aussi, dès ce moment, convaincu que pour être bien, il ne falloit plus penser à être mieux, il se contenta de sa position.

L'épouse de M. de Sévigné étoit aimable et sage; ils vivoient très-unis; beaucoup d'aisance, des amis, et leurs esprits très-cultivés, sembloient suffire pour leur bonheur: mais ils n'eurent point d'enfants; faute de cette jouissance, il faut un autre aliment à certaines âmes. Madame de Sévigné dit quelque part qu'elle craint pour un de ses amis *la glu du faubourg Saint-Jacques*, quartier de Paris, où s'étoient réunies beaucoup de personnes livrées à la haute dévotion: ce fut son fils même qui se prit à cette glu. Son goût de sainteté commença dès la première année de son mariage. De retour à Paris, il voulut habiter une maison de ce faubourg [1]; mais c'étoit surtout par condescendance pour son épouse qu'il se jetoit dans cette retraite. Il paroît qu'il étoit loin de l'égaler en détachement des sentiments humains, en amour des choses célestes et des perfections théologiques. L'élève de Ninon ne fut qu'un demi-saint; et sans doute sa dévotion fut très-souvent distraite par les muses. On verra dans ce volume avec quel succès il soutint un débat littéraire très-intéressant.

M. de Sévigné mourut en 1713, au même âge que sa mère, à soixante-dix ans. Il paroît que ce nom, comme celui de Grignan, est éteint depuis long-temps.

[1] Lettre de madame de Grignan, 1703.

NOTICE

SUR MADAME DE LA FAYETTE.

La notice bien écrite qu'un nouvel éditeur a mise à la tête des *OEuvres de madame de La Fayette*, la fait assez connoître comme auteur; mais sur sa personne et sur l'amie de madame de Sévigné on a laissé à glaner des faits et des remarques qui ne paroissent pas privés d'intérêt.

La comtesse de La Fayette (Marie-Madeleine Pioche de La Vergne), étoit née en 1633; elle avoit donc sept à huit ans moins que son amie. Leur liaison datoit de fort loin; et ce qui méritoit d'être noté, il y avoit une sorte de parenté entre elles. Madame de La Vergne, sa mère, s'étoit mariée en secondes noces avec ce même chevalier de Sévigné dont il a été parlé ci-dessus, et qui étoit l'oncle de madame de Sévigné.

Le cardinal de Retz fait un portrait peu avantageux de madame de La Vergne, en racontant comment, pour lui complaire, elle se chargea de lui faciliter quelques entretiens avec une jeune beauté qui, depuis, se fit, sous le nom de la comtesse d'Olonne, un renom très-scandaleux; il est vrai qu'alors elle passoit pour sage, et que le prélat hypocrite couvroit ses vues des prétextes les plus édifiants; mais il étoit si bien connu, et surtout de cette dame, qu'il étoit difficile qu'elle y crût de bonne foi. Les mémoires de Retz nous apprennent aussi que madame d'Olonne étoit alors l'amie intime de mademoiselle de La Vergne. Ainsi, lorsque madame de La Fayette peignit avec tant de charmes des passions vertueuses et des amours purs, ce n'est pas dans les mœurs du temps, ni même de sa société, qu'elle en trouva les modèles : elle ne puisoit

que dans son cœur, ou du moins dans son imagination. Sa sagesse, en effet, fut irréprochable; il faut s'en rapporter à ce même cardinal de Retz qui tenta de la séduire, ou du moins d'éveiller sa coquetterie, et qui avoue qu'elle le dédaigna. A la vérité, comme s'il craignoit qu'on ne crût trop aisément à la vertu, il impute son mauvais succès aux justes préventions qu'avoient armées contre lui les parents de mademoiselle de La Vergne : elle étoit alors dans sa vingtième année, *fort jolie et fort aimable ;* ce sont les propres termes du cardinal.

Deux ans après, elle fut mariée à M. de La Fayette. Il faut croire qu'elle devint veuve peu d'années après; et apparemment c'est de son veuvage que date son goût pour l'étude et pour la littérature. On voit par une lettre de madame de Sévigné [1], que ce fut en 1659 que son amie, sous le nom d'un inconnu, lui adressa ce portrait ingénieux où l'ombre légère de quelques défauts donne aux louanges tant de relief, et les rend si persuasives. Ce petit morceau n'est pas d'une plume qui s'essaie.

Elle avoit été étroitement liée avec madame de Rambouillet, et *elle en avoit beaucoup appris;* c'est l'expression de Segrais. Mais d'après l'idée qu'il nous donne de cette dame, c'est dans la science du monde qu'elle pouvoit donner des leçons. Madame de La Fayette s'étoit aussi rendue habile en affaires; on ambitionnoit son suffrage, on craignoit son improbation [2]; elle avoit du crédit, et ses amis se trouvoient bien de la consulter sur leurs démarches les plus importantes. Les lettres de madame de Sévigné le témoignent assez.

[1] Lettre du dimanche 1er décembre 1675, pages 224, 228, tome IV de notre édition.

[2] Lettre du 25 septembre 1689. On y voit que l'archevêque d'Aix (*Cosnac*) avoit grand'peur de lui déplaire. C'étoit pourtant, d'après les *Mémoires de Choisy* et les notes qu'on trouvera plus loin, le personnage le moins facile à se laisser en imposer.

Pour son éducation littéraire, elle la dut à Segrais, à Ménage, au père Rapin, à Huet, et surtout au duc de La Rochefoucauld. M. Auger, dans la notice dont j'ai parlé, dit que leur amitié dura vingt-cinq ans. Je ne sais dans quelle source il a puisé une date si positive; mais elle a un inconvénient dont il ne s'est peut-être pas aperçu : c'est que La Rochefoucauld étant mort en 1680, sa liaison avec madame de La Fayette, suivant ce calcul, se trouveroit de la même époque que son mariage de l'an 1655; et comme cette amitié, entre une belle femme et un homme accoutumé du moins à se faire aimer, avoit très-probablement commencé par de l'amour, on sent que cette date contrarie un peu l'idée qu'on se fait de la délicatesse de madame de La Fayette. M. de La Rochefoucauld d'ailleurs n'étant rentré en France que vers la fin de 1653, ayant passé depuis plusieurs années dans ses terres, ne dut pas être à Paris en 1655. De plus, je le vois jusqu'en 1659, en liaison d'intrigues avec la duchesse de Châtillon, femme avare, audacieuse et perfide; et madame de La Fayette, n'eût-elle fait que le retirer de ce mauvais commerce, elle fut en droit de dire qu'elle avoit réformé son cœur.

C'est ce qu'elle disoit en effet de cet illustre ami : *Il m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur;* deux phrases qui veulent être expliquées. Par la première, j'entends que La Rochefoucauld lui apprit à se servir de son esprit, à l'appliquer au genre qui lui convenoit; et par la seconde, qu'elle l'amena à faire quelques exceptions au mépris que lui avoit inspiré pour les femmes, et pour la société entière, le jeu des factions, la vie des cours, tant de cabales, de complots et de trahisons dont il avoit été témoin, confident ou victime.

Au surplus, la cure qu'elle se flattoit d'avoir opérée sur ce cœur perverti n'étoit pas aussi complète qu'elle s'en flattoit. Je trouve dans les lettres de madame de Sévigné un

passage qui donne beaucoup à penser. Celle-ci va voir son amie quelques jours après la mort de La Rochefoucauld : « Elle étoit (dit-elle) tout en larmes. Il lui étoit tombé sous « la main de l'écriture de M. de La Rochefoucauld, dont elle « fut surprise et affligée. » Comment entendre ces deux derniers mots, si ce n'est d'une femme qui découvre que celui qu'elle regrette n'avoit pas pour elle tous les sentiments qu'elle étoit en droit d'en attendre ? Cependant, pour être un peu désabusée, elle n'en fut pas plus tôt consolée ; elle le regretta mort, comme elle l'eût aimé vivant, malgré ses injustices.

Tout le monde sait que cette façon de parler, *être vraie*, fut une louange créée exprès pour elle. La Rochefoucauld, économe de paroles en conversation, comme la plume à la main, avoit ainsi abrégé ces mots de Segrais, *qu'elle aimoit le vrai en toutes choses*. De l'aveu du même Segrais, cette bonne qualité lui faisoit souvent tort. Sa sincérité fit dire à quelqu'un qu'elle étoit *sèche;* peut-être ne se tenoit-elle pas assez en garde contre cet air exigeant et impérieux qu'une franchise peu ménagée nous donne vis-à-vis de nos amis. Une lettre de madame de Maintenon autorise ce soupçon [1] : il faut avouer qu'il est confirmé par les Mémoires de Gourville. Son récit, quoiqu'il porte une empreinte de ressentiment personnel, inspire quelque confiance par les détails qu'il donne. Il n'est pas moins remarquable que M. de Sévigné et madame de Grignan refusent à l'amie de leur mère les bonnes qualités qu'on lui attribuoit, même sa véracité tant célébrée. A la vérité, madame de Sévigné, invariable dans ses attachements, semble ignorer les préventions de ses enfants : mais pourtant il est telle de ses expressions qui jette, presque à son insu, quelque défaveur sur madame de La Fayette. Ainsi, quand

[1] Cette lettre est de l'année 1684.

elle dit, en parlant du *faubourg:* « Je suis aimée autant qu'on « y peut aimer, » on sent que l'une de ces âmes n'étoit pas au niveau de l'autre. Ici elle peint une femme qui, sous des prétextes futiles, évite de visiter une amie malade; ailleurs elle parle d'une personne qui cherche des raisons pour se dispenser de pleurer la mort d'une ancienne amie [1]; et, quoiqu'elle ne la nomme point, il est aisé de voir que ces traits portent sur madame de La Fayette; et ils sont même d'autant plus forts, que le reproche ne fait qu'y transpirer en quelque sorte, et part d'un chagrin qui se confie, plutôt que d'une malice qui se satisfait.

Ces remarques déplairont peut-être : on les trouvera bien opposées à ces tendresses généreuses, à ces caractères héroïques qui ornent les romans de madame de La Fayette. Mais quoi! elle-même n'affecta jamais rien de romanesque : on peut en juger par ses lettres, qui ressemblent si peu à ses livres. Soyons vrai comme elle; traitons-la en personnage historique qu'on représente et qu'on n'embellit pas.

Je noterai encore comme une singularité, que madame de Sévigné ne parle jamais du talent littéraire ni des ouvrages de son amie. On ne voit pas qu'elle ait été dans le secret de *Zaïde* ni de la *Princesse de Clèves*, ni consultée sur des sujets où son goût et son imagination pouvoient fournir des idées heureuses. Bien des gens sauront mauvais gré à madame de La Fayette de tant de réserve pour sa plus ancienne amie.

Le nouvel éditeur, qui a cité plusieurs de ses dits remarquables, en a oublié deux qui méritent d'être conservés. Voici le premier :

« Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit « qu'il ait, se met au-dessous de son esprit. » Il semble que

[1] La mort de madame de Guénégaud. Lettre du 10 août 1677, page 337, tome v de notre édition.

La Rochefoucanld lui ait cédé ce trait-là ; mais sans doute il lui en dut plus d'un semblable [1].

L'autre, plus piquant, est rapporté par Ménage. Madame de La Fayette étoit dans sa trentième année ; elle ne vouloit ni déclarer son âge, ni le cacher ; elle disoit : *Je compte encore par vingt.* Elle se donnoit ainsi la grâce de son sexe en feignant une dissimulation qui lui est ordinaire, et le mérite de la raison en indiquant ce qu'elle paroissoit dissimuler.

[1] Huet dit, en effet, qu'elle eut une bonne part aux *Maximes.* Cette pensée d'ailleurs ressemble à celle de Gracian : *Celui qui se vante médit du meilleur ami qu'il ait.*

NOTICE

SUR MONSIEUR ET MADAME DE COULANGES.

Philippe-Emmanuel de Coulanges, le proche parent et le plus ancien ami de madame de Sévigné, étoit né à Paris vers l'année 1631. Sa famille, illustre dans la robe, le destina à suivre la même carrière : il fut d'abord conseiller au parlement. Son naturel insouciant et jovial surmontoit la gravité de ses fonctions. Un trait comique montre de quel air il traitoit les procès remis à son examen : il rapportoit aux enquêtes du Palais l'affaire d'une mare d'eau que se disputoient deux paysans, dont l'un s'appeloit Grappin ; il s'aperçut qu'il s'embarrassoit, soit dans les détails du point de fait, soit dans les difficultés du point de droit, et qu'il confondoit tout ; le voilà qui interrompt brusquement son oraison, en disant : *Pardon, Messieurs, je me noie dans la mare à Grappin ; je suis votre serviteur.* Il en resta là, et l'on prétend que depuis il ne se chargea d'aucun rapport : apparemment M. de Coulanges ne mettoit pas plus de sérieux aux affaires publiques qu'à celles des particuliers. Il étoit entré aux enquêtes dans le temps où les jeunes frondeurs, qui peuploient ces chambres, signaloient leur effervescence. Sans doute il fit comme les autres ; mais il n'y joua aucun rôle, à moins que son talent pour les vaudevilles ne se soit exercé dès-lors dans les *Mazarinades*, dont le plus grand nombre est anonyme. Il est sûr qu'il s'annonça de très-bonne heure comme homme de plaisir, bon convive, chansonnier fécond et habile aux impromptu, conteur plaisant, connoisseur en bonne chère comme en bons

mots, égayant tout le monde, sans dessein, par sa seule gaieté, et n'amusant autrui qu'autant qu'il s'amusoit lui-même. Il eut de bonne heure le goût des livres, puisqu'on voit qu'il en prêtoit à madame Scarron, dont il avoit distingué le mérite sérieux, même à côté de son burlesque époux. Un voyage qu'il fit en Italie, à la suite du duc de Chaulnes, lors de sa première ambassade, lui avoit aussi donné le tact et l'amour des beaux-arts. Il avoit un cabinet de tableaux qui étoient bien choisis, s'il faut en croire l'admiration de sa cousine.

Plus propre à dépenser son bien qu'à l'augmenter, il s'étoit donné encore en se mariant un plus grand besoin de fortune; il est vrai que l'alliance qu'il fit sembloit lui en ouvrir les voies. Mademoiselle de Bagnols, fille d'un intendant de Lyon, et proche parente de deux ministres d'état, Le Tellier, depuis chancelier, et son fils Louvois. La charge de maître des requêtes, dont M. de Coulanges étoit pourvu, le rendoit susceptible de plusieurs sortes de places. Il étoit, ainsi que sa femme, connu et chéri de toute la cour; mais il avoit beau plaire à tout le monde, il ne réussit à rien. La cour n'eut pour lui que des caresses, et garda ses faveurs pour d'autres. Il sembloit que tant de grands personnages qui jouissoient de son enjouement, craignissent qu'en l'enrichissant, comme le savetier de la fable, on ne fît cesser ses chansons; et ne voulussent pas lui donner de quoi tenir table chez lui, de peur qu'il ne vînt plus souper chez eux. Lui-même renonça de bonne heure à toute espérance d'avancement. Il éprouva de la part du chancelier, son parent, une sorte de passe-droit; et dans son dépit, il vendit sa charge. Ce fut, à ce qu'il paroît, contre l'avis de tous ses amis; mais à leurs bonnes raisons il répondoit par d'autres qui n'étoient pas mauvaises. Le comte de Bussy-Rabutin étoit à la tête de ses censeurs. Ces débats lui firent faire une chanson en dialogue qui mérite dêtre rapportée.

AIR : *Or nous dites, Marie...*

BUSSY. Or nous dites, Coulanges,
Magistrat sans pareil,
Par quel destin étrange
Quittez-vous le conseil ?

COULANGES. Lisez, lisez l'histoire,
Vous verrez qu'avant nous,
Les héros, las de gloire,
Alloient planter des choux.

BUSSY. Le bel exemple à suivre
Que Dioclétien !
Est-ce ainsi qu'il faut vivre ?
Il n'étoit pas chrétien.

COULANGES. Charles-Quint, qu'on admire,
En a bien fait autant.
Quitta-t-il pas l'empire
Pour être plus content ?

BUSSY. Oui, mais dans la retraite
Savez-vous ce qu'il fit ?
Chagrin dans sa chambrette,
Souvent s'en repentit.

COULANGES. La savante Christine
Ne s'en repentit pas ;
Et de cette héroïne
Je veux suivre les pas.

BUSSY. Mais d'Azolin [1], dans Rome,
Ignorez-vous les bruits ;
Et que ce galant homme
Sut charmer ses ennuis ?

[1] Le cardinal Azolini, qui passoit aussi pour un homme galant : la reine Christine de Suède le fit son légataire universel en 1689. *G. D. S. G.*

Coulanges. Du feu roi de Pologne [1],
Monsieur, que dites-vous?
Tranquille et sans vergogne
Il vécut parmi nous.

Bussy. Oui, mais son inconstance,
Moine, roi, cardinal,
Le fit venir en France
Mourir à l'hôpital.

Coulanges. Le diable vous emporte,
Monsieur, et vos raisons,
Je vivrai de la sorte,
Et ferai des chansons.

Il en fit en effet, et plus qu'on n'eût dû en publier sans doute; mais quelques-unes sont restées dans la mémoire des gens de goût. Les plus mauvaises même ne le sont que par leur simplicité, et jamais par l'affectation. On aimoit mieux alors un manque de traits qu'un abus des pointes : c'étoit la mode du vrai, même dans le vaudeville. Tous les recueils ont conservé ce couplet, où la plus utile des vérités s'offre sous la plus simple des images, et que Coulanges avoit quelque mérite à faire retentir aux oreilles des fastueux courtisans de Louis XIV.

Air : *De Joconde.*

D'Adam nous sommes tous enfants,
La preuve en est connue;
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue :
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dînée.

[1] Jean Casimir V, fils de Sigismond III par sa seconde femme,

Un assez grand nombre de lettres de M. de Coulanges, semées dans cette collection, et que leur naturel et leur gaieté font lire avec plaisir, quoique moins ingénieuses et moins purement écrites que celles de sa cousine, nous le montrent passant sa vie hors de sa maison, chez des grands seigneurs qui lui faisoient, en échange de son enjouement, partager leur opulence; aussi disoit-il : *Je suis né pour le superflu, et jamais pour le nécessaire.* On aime à voir que sa gaieté naturelle ne l'empêchât point de sentir l'inconvénient de cette façon de vivre, et qu'il devoit son bonheur à une sorte de philosophie naturelle, plutôt qu'à cette apathie morale, à cette abnégation de soi-même, infirmité trop commune des hommes voluptueux. Le même sentiment se laisse voir dans cette chanson, faite pendant son second voyage de Rome, et qui finit par ces jolis vers :

Fortune tu m'as fait querelle,
Mais tu ne m'as point maltraité.

« Il n'est pas ordinaire, dit La Bruyère, que celui qui fait

Constance d'Autriche. Il se fit en effet jésuite, et Innocent X lui donna le chapeau de cardinal. Les Polonois le choisirent pour leur roi en 1648, après la mort de Ladislas-Sigismond, son frère. Ayant abdiqué la couronne en 1668, il vint en France, où Louis XIV le reçut très-bien : il mourut abbé de Saint-Germain-des-Prés, dans la ville de Nevers, en 1672. Son corps a été envoyé en Pologne, et son cœur repose dans l'abbaye de Saint-Germain. Le monument en marbre qui le renferme est du ciseau de Marsy. On voit le prince à genoux, revêtu de ses habits royaux, offrant à Dieu sa couronne et son sceptre. Il a été canonisé sous le nom de saint Casimir, et la chapelle où est érigé son tombeau porte son nom. Pour mériter une si sainte illustration, sans doute il avoit expié ses fréquentes visites chez Ninon de Lenclos. *G. D. S. G.*

« rire se fasse estimer [1]. » On ne peut pas dire que Coulanges fût dans le cas ordinaire; on voit au contraire qu'il obtint, comme il la mérita toujours, l'estime des honnêtes gens; mais au moins perdit-il cette partie de l'opinion qui fait qu'on croit un homme d'esprit susceptible de choses sérieuses. J'entrevois aussi qu'une autre circonstance lui fit quelque tort; c'étoit la petitesse de sa taille, trop bien d'accord avec le tour de son esprit. A quelles idées vagues tient la faveur ou la défaveur du monde, et que de sottise cachent la plupart de ses injustices!

L'insouciance, les sentiments doux et la bonne humeur de Coulanges le conduisirent jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans [2]. Il est douteux que les grands emplois, les honneurs et l'opulence lui eussent aussi bien réussi.

Ce petit homme si jovial avoit pourtant connu le chagrin: madame de Sévigné parle des *couleuvres* qu'il étoit obligé

[1] Coulanges en est un exemple frappant: voyez la note ci-après, sa lettre du 10 juin 1695, la note page 174, et l'aveu qu'il fait de son indigence, page 359, tome XI de notre édition. *G. D. S. G.*

[2] Il mourut en 1716, et fut inhumé dans l'église de la Visitation, rue Saint-Antoine. L'éloge de ce petit homme se réduiroit à peu de choses, ou plutôt on ne parleroit pas de lui, si son nom ne figuroit pas dans la correspondance de madame de Sévigné. S'il faut parler franchement, ce que nous avons acquis de connoissances sur sa personne nous le montre comme un franc parasite dont le refrain habituel étoit *la table, la bouteille*; enfin un vrai pourceau d'Épicure, digne des crayons de Grimauld de la Reynière (*voyez* sa chanson, lettre du 26 août 1705, tome XI); un bouffon de société, qui vécut pour ramper sous les pas de la dignité, de la fortune; *toujours de bonne humeur, jouissant d'une parfaite santé, et sans nul souci* (*Voyez* sa lettre du 7 juillet 1703, tome XI). Il ne manquoit ni d'éducation ni d'esprit, mais il manquoit de cœur comme tous les égoïstes. *G. D. S. G.*

d'*avaler;* et de la façon dont elle en parle, cet article devient une transition naturelle à celui de madame de Coulanges.

Lorsque, dans la correspondance de son amie, on la trouve désignée sous ces trois noms, *la Mouche, la Feuille, la Sylphide,* on est bien autorisé à se figurer un composé précieux de légèreté, de vivacité, de grâces, de coquetterie et de malice; et l'on ne risque pas de faire un portrait de fantaisie. A une époque, et dans une société qui offroit tant de femmes spirituelles, elle fut mise au premier rang des plus séduisantes. Il me semble qu'elle eut alors plus d'éclat et de réputation que madame de Sévigné, même pour le talent épistolaire; et j'ose penser que la plupart de ceux qui connoissoient l'une et l'autre ne se doutoient pas de la supériorité de la première. C'étoit l'agrément de la conversation de madame de Coulanges qui rehaussoit encore dans l'opinon tout ce qui sortoit de sa plume. La dauphine, avant même qu'on la lui eût présentée, la connoissoit par ses lettres. Madame de Maintenon surtout la mit en réputation à la cour. On la voit pendant quelque temps dans l'intimité et dans la confidence de la belle Fontanges. Aux représentations d'*Esther,* madame de Maintenon, déjà reine, veut avoir à côté d'elle cette ingénieuse admiratrice, cette amie si amusante. Quoique sans place, sans titre, sans existence en quelque sorte, elle étoit sans cesse appelée à la cour: on vouloit l'avoir à toutes les fêtes, dans tous les voyages de plaisir, dans tous les cercles d'élite. Au contraire de l'esprit de son mari, qui n'avoit fait que de le déconsidérer, le sien étoit une dignité. Expression d'autant plus juste, que cette dignité ne fut jamais une fortune pour elle.

Cet esprit étoit, à ce qu'il paroît, du genre le plus propre au grand monde; un esprit tourné à la saillie et à la finesse, toujours soigné et ajusté, quoique naturel; habillant, parant les moindres bagatelles; mais voilant et déguisant l'idée sous

sa parure même, aimant les équivoques, les sous-entendus, les contre-vérités, toutes les allures énigmatiques du discours, en sorte que la flatterie sembloit s'y envelopper d'épines, tandis que la malice y perçoit sous des figures douces. Entre autres traits, celui-ci peint bien sa manière : elle veut dire à madame de Grignan, qu'elle aspire à devenir son amie : « *Je* « *souhaite trop* (lui écrit-elle) *vos reproches pour les mériter.* »

Aussi l'abbé Gobelin, son directeur, disoit-il naïvement : *Chacun des péchés de cette dame est une épigramme.* Dans la joie de la voir convalescente d'une grande maladie, madame de Sévigné ajoute : *Les épigrammes commencent à poindre.* Cependant par ce mot il ne faut pas entendre seulement des sarcasmes; il se disoit alors de toute saillie, d'un trait piquant, d'une idée fine, encore aiguisée par le tour de phrase ou par la nouveauté des termes. Tels étoient ces bons mots que l'abbé Têtu alloit colportant dans tous les cercles, et que l'époux même de madame de Coulanges répétoit, dit-on, jusqu'à les faire trouver moins bons.

Comme elle n'étoit pas seulement spirituelle, et qu'elle méritoit aussi le nom de jolie femme, elle ne manqua point d'adorateurs. Parmi ceux qui s'empressèrent autour d'elle, on distinguoit le bizarre et distrait Brancas, cet abbé Têtu, dont on vient de parler, tourmenté de toutes les sortes de prétentions et d'une activité d'esprit plus remuante qu'efficace, le tendre et galant La Fare, et surtout un officier général très-estimé, son parent, le marquis de la Trousse, dont la liaison avec madame de Coulanges ne fut pas exempte de troubles et d'orages. En tout, il paroît qu'avec son caractère décidé, des manières vives et un peu volages, des railleries quelquefois acérées, ses meilleurs amis ne sortoient pas toujours contents d'auprès d'elle, et qu'à cet égard elle traitoit son époux tout-à-fait en ami.

Madame de Coulanges eut plus d'un point de ressemblance

avec madame de Sévigné; mais surtout celui-ci, que l'âge ne fit que renforcer sa raison et améliorer son cœur. La cour et ses vanités furent de plus en plus appréciées par elle. Elle suivit un moment cette mode de dévotion qui étoit l'air de la cour qu'elle fréquentoit encore; mais elle se garda de l'affectation générale. Son commerce avec madame de Maintenon cessa : son amitié pour Ninon fut plus durable. Des lettres de l'une et de l'autre, des années 1696 et 1698, montrent qu'elles se voyoient très-souvent. L'ingratitude de ses amis de cour, la médiocrité de sa fortune, la perte de sa beauté, une santé foible, des souffrances habituelles ne la rendirent ni triste ni méchante. Nous avons sa correspondance avec madame de Grignan, jusqu'à l'année 1704. Il y règne une gaieté simple, douce et moins assaisonnée de malice que celle de sa plus brillante saison. Plus elle se séparoit du monde, moins elle lui en vouloit. L'indulgence dans la vieillesse est le vrai caractère des bons esprits et des belles âmes [1].

[1] Madame de Coulanges survécut à son mari jusqu'en 1723.

NOTICE

SUR MONSIEUR DE BUSSY-RABUTIN.

Roger de Rabutin, comte de Bussy, connu par ses Mémoires et par ses Lettres, surtout par son *Histoire amoureuse des Gaules*, étoit né en 1622, et avoit quatre ans plus que sa cousine. Ses premières années n'offrent que des incidents très-ordinaires, du jeu, des dettes, des plaisirs peu choisis, des amours peu sérieuses, des duels fréquents, rien de meilleur ni de pire que ce que pratiquoit tout jeune homme de sa condition et de son temps. Destiné aux armes, il avoit paru dans les camps dès l'âge de douze ans. Son père qui, à dix-huit, l'avoit envoyé à la cour en lui cédant le régiment dont il étoit propriétaire, lui laissa peu de temps après, par sa mort, la lieutenance de roi du Nivernois. Enfin à vingt-un ans il étoit déjà marié avec une demoiselle de Toulongeon, sa cousine. Cet avancement rapide, ce prompt établissement et cette précoce indépendance, étoient très-propres à augmenter sa vanité naturelle.

Quelque temps avant la mort de son père, une lettre de cachet l'avoit tenu pendant cinq mois à la Bastille. Le mauvais état de son régiment ne fut, à l'en croire, que le prétexte d'une punition dont la haine de Desnoyers [1] contre son père étoit le vrai motif. On entrevoit pourtant que dès lors le cardinal de Richelieu avoit assez mauvaise opinion du jeune Bussy. Il connut dans la Bastille le vieux maréchal

[1] Secrétaire d'état et surintendant des bâtiments sous Louis XIII.

de Bassompierre [1]; il prit de lui, dès ce temps, l'idée d'écrire des mémoires : peut-être en prit-il aussi le goût de ces airs caustiques et fanfarons qu'il se donna trop souvent, au préjudice de sa fortune et de sa renommée.

Jusqu'à la paix des Pyrénées, la vie de Bussy fut celle d'un homme de guerre; mais de bonne heure il sut remplir, par le commerce des Muses, les intervalles oiseux de la profession militaire. Dans une lettre en prose et en vers, adressée à madame de Sévigné, il décrit la campagne de 1646, et surtout l'affaire de Mardick, où il avoit, pour la première fois, tiré l'épée devant le grand Condé. Il y mêle ainsi ses propres louanges à celle du héros :

Ce fut dans cette occasion
Qu'il fit lui-même une action
Digne d'éternelle mémoire,
Et que m'ayant d'honneur comblé
Il se déchargea de la gloire
Dont il se trouvoit accablé.

Heureux tant qu'il fit son plaisir de ce talent agréable; mais il voulut s'en faire une arme, et il s'en blessa lui-même.

Les troubles de la régence éclatèrent. Attaché au jeune vainqueur de Rocroi, comme guerrier, comme Bourguignon, et pour les bienfaits qu'il en avoit reçus, Bussy n'avoit garde de prendre parti dans la Fronde; au contraire, il servit très-activement dans cette foible armée avec laquelle, en 1649, Condé sut réduire une grande capitale. Nul doute qu'ensuite

[1] François de Bassompierre, descendant d'une famille lorraine, et maréchal de France, le même dont on a des mémoires et des remarques sur l'histoire de Louis XIII, composés par Dupleix. Il fut mis à la Bastille en 1631, dit-on, par ordre du roi, il seroit mieux de dire par ordre du cardinal de Richelieu, d'où il ne sortit qu'après la mort de ce ministre roi. *G. D. S. G.*

il ne jouât aussi son rôle dans cette faction de jeunes gens, qui, après avoir défendu la cour, voulut la dominer, et qu'on appela les *Petits-maîtres*. Enfin, quand les princes furent arrêtés, il fit la guerre au Roi dans le Berry, jusqu'à leur entière délivrance. Mais le grand Condé, libre, ayant recommencé cette guerre, Bussy ne différa de l'abandonner qu'autant qu'il le falloit pour faire valoir à la cour cette défection. Il y gagna en effet le grade de maréchal de camp, le commandement dans le Nivernois, et depuis la charge de mestre de camp général de la cavalerie; mais il y perdit l'amitié d'un héros.

Ce fut le malheur de Bussy, et la postérité lui en fait un tort, de s'être brouillé avec les deux plus grands capitaines du siècle. Turenne, sous lequel il servoit, eut lieu d'être offensé de l'arrogance avec laquelle il prétendit faire valoir les attributions de sa charge, qui le mettoit à la tête de la cavalerie. Aussi, quelque temps après, s'étant fait battre, par une manœuvre mal entendue, le bon maréchal parut s'amuser du mauvais succès de sa jactance. Bussy crut se venger par un couplet plus plat que méchant. Turenne, tout simple qu'il étoit, avoit aussi l'épigramme en main. Il usa de représailles, en disant au Roi que *M. de Bussy étoit le meilleur officier, pour les chansons, qu'il eût dans ses troupes.*

Présomptueux, irascible et malin, Bussy qui s'étoit fait à l'armée beaucoup d'ennemis, en grossit le nombre à la cour. Après avoir courtisé le surintendant Fouquet, il entra dans une cabale contre lui. La princesse Palatine eut sans doute à s'en plaindre, puisqu'elle le desservit aussi. Le cardinal Mazarin lui-même en étoit mécontent. Nul doute qu'un homme qui ménageoit peu les grands personnages, n'eût aliéné beaucoup d'inférieurs. Ces ressentiments commencèrent à éclater vers 1659, à l'occasion d'une partie de plaisir de quelques gens de cour, dont étoit Bussy. La voix publique en exagera

le scandale; il eut beau la démentir par le récit qu'il publia de cette aventure, la cour s'en prévalut pour l'exiler.

La partie de son *Histoire amoureuse*, où il place madame de Sévigné, date de cette même année. Revenu à la cour, il continua ses chroniques galantes. Il faut avouer qu'alors cette cour ne manquoit pas de beautés peu scrupuleuses. En même temps que les précieuses spiritualisoient l'amour au Marais et à la Place Royale, on le pratiquoit fort sensuellement au Louvre et aux Tuileries. Si les romans de mademoiselle de Scudéry représentoient les conversations des ruelles les plus célèbres, les historiettes de Bussy peignoient au naturel des intrigues et des scènes bien différentes. Quoiqu'on ait remarqué qu'il prête à l'une de ses héroïnes une lettre traduite de Pétrone, il n'en faut pas conclure qu'il eût inventé ce qu'il racontoit. Mieux on connoît les personnages et les anecdotes de ce temps, plus on se persuade que, pour être revêtu d'un style romanesque, le fonds n'en est pas moins historique, et que Bussy fût coupable de médisances plutôt que de calomnies.

Un conteur satyrique et suffisant ne se passe guère de confidents. Bussy lut ses histoires à quiconque parut faire cas de son esprit. Il en confia même le manuscrit à une femme qui le fit copier; il circula : on l'imprima en Hollande. Soit qu'on l'eût altéré, comme il le prétend, soit qu'il fût tel que nous l'avons, de toutes parts on se récria contre lui; on demanda même sa punition au Roi. On ne l'obtint pas : sa disgrâce eut une autre cause. Dans sa jeunesse, Louis laissoit le champ assez libre à la satire, pourvu que son nom fût épargné. Mais Bussy s'avisa de faire, sur les amours du Roi avec mademoiselle de La Vallière, ce couplet :

Que Deodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va..... alleluia !

Cette sottise lui valut un an de Bastille, seize d'exil, la perte de sa charge, et celle de tout ce qu'il y avoit de réel dans ses présomptueuses espérances.

En citant ceci comme le véritable crime de Bussy envers le Roi, on a pu le croire trop puni; mais c'est faute de connoître une circonstance peu répandue; savoir, que ces trois versiculets semblent avoir tenu à une grande intrigue. C'étoit le temps où plus d'une noirceur avoit été tramée contre cette modeste et tendre La Vallière, par une ligue de femmes jalouses et de courtisans ambitieux. Un fragment qui manque aux éditions ordinaires de ses mémoires, nous apprend que Bussy étoit des amis de cette Montalais, fille d'honneur de madame Henriette, l'âme de la cabale dont il s'agit [1]. Elle avoit, d'accord avec M. de Vardes, combiné une nouvelle machination fort étrange, dans laquelle on avoit besoin de quelqu'un qui jouât l'amoureux de la Reine-mère; et c'étoit Bussy qu'elle prétendoit charger de ce rôle. Quoiqu'il n'eût répondu que par un éclat de rire à cette proposition bizarre, celui qui reçoit de telles confidences est bien suspect d'en être digne; et il est probable que ces trames, toutes ténébreuses qu'elles étoient, ayant percé jusqu'au Roi, ce prince étoit fondé à juger M. de Bussy-Rabutin dangereux autrement que par sa langue et par sa plume.

La disgrâce de Bussy ne ruina pas seulement sa fortune, elle blessa son cœur. *Né pour la satire et pour l'amour*, comme il l'a dit lui-même, il avoit réussi dans l'un comme dans l'autre; il devint malheureux par tous les deux [2]. En

[1] *Voyez* les *Mémoires de La Fayette.*

[2] On aime quelquefois à voir Bussy devenir le jouet de sa vanité et de son amour-propre. A ce sujet, l'abbé Arnauld raconte qu'étant à Châlons avec le marquis de Mauny, fils de M. de La Ferté, ils projetèrent de se rendre chez une dame de cette ville, dont Bussy

même temps que son maître l'avoit puni, sa maîtresse l'avoit abandonné [1]. Aussi, du fond de la Bourgogne, décochoit-il contre la belle autant d'épigrammes qu'il adressoit au Roi de flatteries suppliantes. Quelques-unes de ces épigrammes sont ingénieuses. Il décora son portrait de cette légende ambiguë : « La plus belle femme de son temps, mais moins fameuse par « sa beauté que par l'usage qu'elle en fit. ». Ce n'est pas moi, disoit-il, c'est le lecteur qui fait l'épigramme. Il fit aussi peindre une balance, dont le côté vide emportoit l'autre, quoique chargé du buste de l'infidèle, avec ces mots, *levior aurâ*, plus légère que l'air.

Quant au Roi, on a dit avec raison que Bussy lui témoignoit un amour auquel personne ne pouvoit croire; je n'en juge pourtant pas ainsi par la plaisanterie assez juste qu'il fit à l'occasion de cette hyperbole de Boileau :

Je t'attends dans deux mois au bord de l'Hellespont.

Bussy écrivit au bout du vers, *Tarare-pompon*. On pouvoit bien trouver cela sans haïr le Roi. Mais il a laissé échapper

étoit amoureux et fort jaloux. En effet ils s'y rendirent ; ils y trouvèrent Bussy et la dame dans un grand embarras, fort confus tous deux de cette surprise. « Mais, dit l'abbé, Bussy, avec son esprit « adroit, s'en démêla galamment, et se tournant vers elle lui dit : « *Il y a apparence, madame, que vous attendiez ces messieurs, et j'au-* « *rois mauvaise grâce de vouloir entrer dans les secrets du fils de mon* « *général.* Il fit une grande révérence, et sans attendre de réponse il « sortit. La dame fut piquée au vif de cette mystification. » L'abbé témoigne du chagrin de s'être trouvé engagé à contribuer au déplaisir de deux personnes qui ne lui en avoient jamais fait. Toutefois il ajoute : « Qu'il y avoit peut-être quelque justice, qu'un homme « qui devoit déchirer la réputation de tout le monde par ses médi- « sances, ne fût pas exempt de celle des autres (*Mémoires de l'abbé Arnauld*, partie Ire). *G. D. S. G.*

[1] La marquise de Montglas, attachée à Mlle de Montpensier.

ses vrais sentiments dans plusieurs lettres écrites à des amis de sa province, et qui ne risquoient pas d'être ouvertes; lettres de mêmes dates que celles où il prodiguoit au Roi ses adorations outrées. Il y en a où il ne le désigne que par le sobriquet de *Sa Hautesse*. Ovide, auquel on a comparé Bussy, flattoit aussi Auguste du fond de son exil; mais il ne le déchiroit pas dans le même temps.

Bussy étoit de ceux que les revers enveniment loin de les adoucir. On ne doit pas s'en fier à ses lettres, qu'il écrivoit pour le public, et dont le recueil a été purgé après sa mort [1]. Nombre de faits, notoirement postérieurs à sa disgrâce, prouvent qu'une partie de son *Histoire amoureuse* est née dans les ennuis de son exil, et cette partie n'est pas la moins scandaleuse. Il fit dans ce même temps d'autres satires qu'on cite. Telle est une *Carte géographique de la Cour*. Il avoit pris pour devise, ces mots : *Sponte favos, ægrè spicula*. Mais c'étoit pour elle-même que cette abeille gardoit son miel; elle n'avoit guère qu'un aiguillon pour les autres.

On a dit qu'il eut le projet de faire une réponse aux *Lettres provinciales*. Ce ne fut sans doute qu'une bravade, ou peut-être une démonstration de zèle pour les jésuites qu'il courtisa, et qui le ménagèrent [2]. Rapin et Bouhours furent ses amis.

[1] Par sa fille et par le P. Bouhours, son éditeur. C'est des fragments qui en avoient été écartés, qu'a été formé, beaucoup plus tard, le *Supplément* que j'ai cité plusieurs fois.

[2] Ce passage se rattache à beaucoup de lettres de madame de Sévigné, et par cela même il mérite un éclaircissement. Les jésuites, terassés par les *Provinciales* de Pascal (sous le nom de Wendrok), ne sachant où donner de la tête, en étoient aux injures les plus grossières, dernières ressources d'un parti qui a tort, ou qui défend une mauvaise cause. Voici ce que dit à ce sujet Louis de Montalte : « On sait, mais de science certaine et d'original, on sait que les

Il faut compter pour rien ses vers foibles et négligés. Sa prose est jugée par ce mot de Voltaire : « Il écrivit avec pu-« reté. » Ses mémoires n'ont rien de curieux, si ce n'est quelques détails militaires; encore faut-il s'en défier, les faits y étant accommodés au gré des préventions de Louis XIV, qui devoit les lire. La justesse, la correction, les tours élégants et polis n'empêchent pas qu'on ne reproche à ses lettres une manière froide et gênée, et des sujets pauvres. Un petit

« jésuites ont fait tout ce qu'ils ont pu pour engager à réfuter sur « leurs mémoires les *Lettres provinciales*, un homme qui ne passoit « pas pour avoir la conscience aussi délicate que l'avoit M. Pascal : « c'étoit M. le comte de Bussy-Rabutin. S'il n'eut fallu pour y réus-« sir qu'une grande délicatesse d'esprit, une manière d'écrire fort « pure, polie, naturelle, agréable, on n'auroit pu mieux choisir. « La conjoncture étoit des plus favorables, car il étoit à la Bastille : « on sait pourquoi. Il avoit besoin de se faire des amis qui eussent « du crédit auprès du roi, et il n'en pouvoit avoir un plus puissant « que le R. P. confesseur. Il avoit lui-même un confesseur jésuite, « le P. Nouet, qui pouvoit beaucoup sur son esprit. Les jésuites, « voyant que les réponses qu'ils avoient voulu opposer aux *Lettres* « *provinciales* ne faisoient qu'en augmenter le prix et en relever « l'éclat, s'avisèrent de s'adresser à ce comte, le firent prier par « son confesseur de rendre ce service à la société, l'assurant qu'en « reconnoissance d'un bienfait si important, elle emploieroit tout « son crédit pour le tirer d'affaire, et au delà. La tentation n'étoit « pas petite; il ouvrit les oreilles à cette proposition, et s'y engagea. « On lui fournit d'amples mémoires; il se mit à travailler, et dé-« ploya toutes les forces de son esprit pour faire quelque chose « digne de sa réputation et de son sujet. Mais, après quelques es-« sais, il abandonna l'entreprise, avoua qu'il étoit impossible d'y « réussir, et pria le P. Nouet de le décharger de ce fardeau. Lui-« même l'a raconté sans façon à ses amis, et il y en a encore qui « peuvent en rendre témoignage. » (*Apologie des Lettres provinciales*, part. 1, page 29, édition de 1700.) *G. D. S. G.*

nombre offre des pensées ingénieuses bien rendues : ne cherchez l'éloquence dans aucune; n'y cherchez pas même le goût, qui n'est point une qualité négative, et qui ne sauroit compatir avec tant de sécheresse. Ceux qui l'ont appelé le *Pétrone françois*, ont eu en vue la licence de son style plutôt que ses grâces.

Ce qui manquoit surtout à Bussy, c'est l'instruction. Il dit en un endroit qu'il n'a rien lu d'Horace; et ailleurs, qu'il a lu tout Tacite. Je crois si bien le premier aveu, que je doute beaucoup du second.

Quoique son talent d'écrivain fût très-digne d'une place à l'académie, il semble pourtant qu'il craignit de n'y paroître admis qu'à titre d'homme de lettres. Car son discours de réception commençoit par cette phrase de capitan: *Si j'étois encore à la tête de la cavalerie*.... Il est à remarquer que ce début parut alors plus singulier que ridicule [1].

Rappelé à la cour en 1682, Bussy s'en éloigna bientôt de lui-même, s'apercevant, d'un côté, qu'il n'avoit plus les grâces propres à y réussir; et de l'autre, que le Roi ne le verroit jamais avec faveur. Le mariage de sa fille [2], qu'il voulut rompre, le procès odieux qu'il soutint ainsi qu'elle, et les

[1] A cette époque il y avoit en effet plus de singularité que de ridicule. On vouloit bien avoir de l'esprit, voire même écrire; mais passer pour écrivain de profession, il n'en falloit pas davantage pour déroger à la noblesse. On trouve dans Moréri, que le président de Ris, neveu de Charleval, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille. Nous ne voulons pas multiplier les exemples d'un préjugé de cette espèce, quoique nombreux, dans la crainte de faire passer les gens comme il faut pour être l'abjection du peuple, car rien n'est si méprisable que l'ignorance, ni si dangereux que ceux qui en invoquent les avantages. *G. D. S. G.*

[2] Louise de Rabutin, marquise de Coligny, depuis madame de

passions violentes qui l'agitèrent dans ce temps, empoisonnèrent sa vie, et peut-être en abrégèrent le cours. Il mourut en 1693, âgé de 71 ans.

Bussy-Rabutin fait tant de bruit de la noblesse de son origine, qu'il faut bien dire qu'en ce point comme en d'autres, il eut le malheur que personne ne voulût arriver à la hauteur de ses prétentions. Les cinq ou six siècles d'ancienneté qu'il donnoit à je ne sais quel Mayeul, premier auteur des Rabutins, n'ont pas paru suffisamment prouvés aux connoisseurs [1]. On lui reproche même d'avoir omis à dessein dans son Histoire généalogique, un certain François de Rabutin, dont tout le tort étoit de s'être mis aux gages d'un duc de Nevers. Il est vrai qu'en revanche, il a fait sonner très-haut l'illustration de son autre cousin, Jean-Louis de Bussy-Rabutin, celui qui, ayant été page de deux princesses, fut obligé de sortir de France pour avoir plu à l'une, finit par épouser l'autre [2], fut fait prince en Allemagne, se signala contre les Turcs, dans les armées de l'empereur, et dont les aventures ont fourni la matière d'un Roman intitulé l'*Heureux Page*. Au surplus, ce nom et cette maison paroissent éteints, comme ceux de Grignan et de Sévigné.

Tel étoit ce Bussy, dont la vie est très-propre à nous corriger de la vanité. Car la sienne ne lui valut que des chagrins et des humiliations.

La Rivière, femme pleine d'esprit, dont le talent épistolaire fut alors remarqué, et qui a écrit la Vie de saint François de Sales. *Voyez* sur ce procès les notes de la lettre 696 de cette collection.

[1] *Lettres de M. de La Rivière*, dont l'éditeur étoit un littérateur très-savant de Dijon. *Voyez* aussi *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

[2] La première étoit la princesse de Condé. (*Voyez* le *Supplément de Bussy*) ; la seconde étoit une princesse de Hohenzollern.

NOTICE

SUR MONSIEUR DE CORBINELLI.

De tous les amis de madame de Sévigné, aucun ne figure plus souvent dans ses lettres que son cher Corbinelli. Quand nous lisons les vives effusions de cette amitié, notre première pensée est d'envier cet homme; la seconde, de juger qu'il en est peu d'aussi intéressants. On voudroit le bien connoître. Quel étoit-il? étranger, sans emploi, sans fortune, sans illustration, même sans renommée, point intrigant, point flatteur, comment fut-il toujours estimé, toujours recherché des grands? Comment la société s'empressa-t-elle vers lui, à l'âge même où elle fuit d'ordinaire ceux qu'elle a le plus goûtés. Propre à tout, il n'obtint rien; studieux, riche d'idées et de connoissances, il n'écrivit que des compilations; avec une âme sensible, il paroît avoir eu peu de passions; nullement religieux, il s'occupoit beaucoup de religion; toujours plaint de ses amis, il n'en fut pas moins heureux; et souvent malade, il vécut un siècle.

On n'a point assez de détails sur sa vie pour expliquer cet assemblage, je ne dirai pas de contradictions, mais de circonstances opposées. Voici néanmoins plusieurs faits omis dans les biographies, où il a obtenu un court article. Ils résoudront peut-être une partie de ces problèmes.

Raphaël Corbinelli étoit petit-fils de l'un de ces Italiens qui vinrent en France lors du mariage de Henri II avec Catherine de Médicis, et qui, en y répandant le goût des beaux-arts et l'élégance des manières, réparèrent en partie les maux dont on accusa leur politique et leurs vices. Jacques Corbi-

nelli, son aïeul, avoit été précepteur du duc d'Anjou, depuis Henri III. On prétend qu'il rendit de grands services à Henri IV, pendant le siége de Paris. Quant à son père, il n'est connu que pour avoir été attaché au maréchal d'Ancre, et apparemment l'un de ces gentilshommes que ce favori, qui s'égaloit en tout aux plus grands seigneurs, soudoyoit pour l'escorter sans cesse, et qu'il appeloit, mêlant, suivant le goût de son pays, la bouffonnerie à l'ostentation, *i mei c..... ni di mila lire.*

Le maréchal ayant été assassiné par ordre du roi, en 1617, et notre Corbinelli étant né vers l'année 1615, on voit que sa ruine suivit de près sa naissance : il paroît que son éducation n'en fut pas moins soignée, mais qu'il fut destiné d'abord aux armes. Jeune encore, de hautes espérances l'avoient conduit à Rome : originaire de Florence, ainsi que les Barberins qui y gouvernoient l'Église et leur oncle le pape Urbain VIII, ceux-ci l'y avoient appelé comme un petit parent très-digne d'être avoué. Ce pontife, ami des lettres et bon poète, devoit le goûter; et la mort seule avoit pu l'empêcher de faire la fortune de Corbinelli. On ne trouve aucune autre trace de ce qu'il fit jusqu'à l'âge de trente-six ans, qu'il s'attacha au comte de Bussy-Rabutin. Ce dernier, commandant pour le roi dans le Nivernois, chargé d'y lever des troupes et d'y tenir en échec le parti des princes, envoya plusieurs fois Corbinelli, comme son agent, à la cour et près du cardinal Mazarin. Ses dépêches montrent la connoissance des affaires et des hommes, de la dextérité sans astuce, et de la souplesse sans abjection. Ce genre de services avança peu sa fortune : Bussy le fit commandant d'un petit fort, dignité dont il se moquoit : il eût voulu être commissaire des guerres, et n'y put réussir.

Il y a lieu de croire que c'est vers ce temps qu'il connut madame de Sévigné, et qu'il dut à Bussy même cette bonne

fortune. Voici ce qu'en dit le *Dictionnaire des Précieuses*, publié en 1661 : « *Corbulon* (c'est le nom qu'on lui donne) est « illustre pour avoir fait le portrait de *Sophronie* [1], où il a « parfaitement réussi, et pour être son lecteur.... Il a l'ésprit « fin et beaucoup de douceur ; il aime fort la musique, etc... » Quelques-uns, sans doute, seront tentés de soupçonner dans leur liaison plus que de l'amitié ; mais ce seroit une pure supposition qu'aucun fait n'autorise, que dément même la lecture la plus curieusement suivie de tout ce qui les touche l'une et l'autre dans cette grande collection.

Des mémoires secrets [2] nous apprennent qu'il fit, peu de temps après, une connoissance beaucoup moins heureuse ; c'étoit celle de l'intrigante Montalais, dont il a été parlé plus haut. L'amant de cette demoiselle, un M. de Malicorne, étoit lié d'amitié avec Corbinelli : dans cette société, remplie d'esprit et de malice, Corbinelli devint le confident de plus d'une intrigue, et particulièrement de celles auxquelles donna lieu le commerce de lettres où MADAME (*Henriette d'Angleterre*) s'étoit laissé engager avec le comte de Guiche. Comme je trouve que vers ce temps il avoit été un moment arrêté, et que peu après je le vois se rendre en Languedoc près du marquis de Vardes, que le roi y tenoit en exil [3], je ne sais si son

[1] On a vu que ce nom est celui sous lequel madame de Sévigné est désignée dans le *Dictionnaire* de Saumaise, suivant la clef qui s'y trouve jointe.

[2] Supplément aux *Œuvres de Bussy*, déjà cité.

[3] Vardes étoit l'amant de la comtesse de Soissons et une espèce de favori du roi, qu'il n'en avoit pas moins trompé. D'accord avec M. de Guiche, il avoit fabriqué une fausse lettre du roi d'Espagne à la reine de France, sa fille, pour l'instruire des infidélités de Louis ; et lorsque ce prince l'eut chargé lui-même de découvrir les auteurs de cette manœuvre, il s'étoit joué indignement de sa confiance. (*Siècle de Louis XIV*. — *Mémoires de La Fayette*.)

malheur date de l'expulsion de la Montalais, ou si l'amitié de Vardes les avoit mis tous deux en société de disgrâce.

Cette époque fatale pour sa fortune, il sut la tourner au profit de son esprit et de sa raison; il fortifia l'une, et enrichit l'autre par des études nouvelles et approfondies des belles-lettres et des sciences. Nous apprenons de Fontenelle que, dans ce même temps (1665), le savant Regis, élève de Rohaut, vint à Toulouse, et que M. de Vardes, ayant entendu ses leçons sur la philosophie de Descartes, prit chez lui et garda long-temps cet habile maître. Quoiqu'il fût très-capable de le bien entendre, sans doute Corbinelli en profita beaucoup mieux que lui; et lorsque, quelques années après, madame de Sévigné vint voir sa fille en Provence, elle la trouva s'amusant avec cet ami de son enfance, à démontrer comment le feu n'est point chaud, comment les couleurs ne sont pas dans les objets, et

Comment tout étant plein, tout a pu se mouvoir.

Corbinelli avoit, dans le même temps, fait avec M. de Vardes une étude suivie des auteurs latins [1]; il aimoit à méditer séparément leurs pensées. Il publia un livre intitulé *les Historiens réduits en Maximes;* il avoit fait un semblable travail sur tous les ouvrages de Cicéron; il avoit choisi cent des *Maximes de La Rochefoucauld* pour les commenter. Il relisoit surtout Horace; on le voit par plusieurs des lettres dont nous avons enrichi notre collection. Il se vit même, pour

Ce marquis de Vardes étoit fils d'un second lit de cette comtesse de Moret qui eut de Henri IV un bâtard de ce nom, dont les aventures sont curieuses. M. de Vardes avoit hérité des grands biens de la maréchale de Guébriant, laquelle s'étoit faite le partisan de sa province. Il étoit donc très-riche.

[1] Lettres de Bussy.

un passage de ce poète, en démêlé avec Boileau, comme M. de Sévigné le fut avec Dacier, et apparemment vers le même temps; car il étoit aussi l'un des habitués du cercle savant de M. de Lamoignon.

Il s'agissoit de ces vers de l'*Art poétique*,

Dixeris egregiè, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum — 47, 48.

Horace a-t-il voulu dire qu'une savante alliance des mots rend *connu* celui qui est *nouveau;* ou bien, qu'elle rend *nouvelle* une expression déjà *connue?* Corbinelli soutenoit ce dernier sentiment; Boileau défendoit l'autre, et Dacier l'a suivi. Il est certain qu'il ne faut pas juger des vers latins par notre poésie, qui ne reçoit guère les mots nouvellement créés: c'étoit le contraire chez les anciens. « Les poètes (dit « Cicéron) [1] prennent plus souvent que nous la liberté d'in« venter des mots [2]. » Peut-être Boileau et Dacier s'appuyoient de ce passage, mais néanmoins plus d'un interprète, et notamment Batteux, ont adopté la leçon de Corbinelli: et c'est beaucoup pour l'homme du monde d'avoir balancé l'autorité des maîtres.

On verra dans ses lettres qu'il se livra pendant quelque temps à l'étude des lois; mais que la méthode philosophique qu'il y portoit lui découvrit trop tôt les vices de la jurisprudence. Il la rejeta avec dégoût: cet esprit juste et pénétrant s'étoit lassé bientôt de recevoir tant de notions confuses et contradictoires: ce qu'on lui enseignoit ne servoit qu'à lui donner l'envie de refaire la science.

[1] *De Oratore.*

[2] La poésie angloise, et surtout la poésie allemande, ont le même privilége, duquel rien peut-être n'a plus contribué à nous priver que l'abus qu'en firent Ronsard et ses imitateurs. Ainsi, toujours la liberté périt par ses excès.

Il paroît qu'il avoit traité la religion comme les lois : en l'apprenant, il s'en étoit fait une pour lui-même ; c'est le droit, et de plus le penchant naturel de tout homme qui pense : aussi ses amis sont-ils embarrassés à expliquer ses singularités. Plongé dans l'étude des mystiques, enfermé dans un cercle de quiétistes, il ne veut pourtant pas qu'on le croie autre chose que philosophe. De ses deux amies, la mère convient qu'il n'y a rien de pris chez lui que *les dehors de la place ;* et la fille l'appelle *le mystique du diable.* Il faut avouer que dans un temps où dominoient les bigots et les persécuteurs, un philosophe ne pouvoit guère mieux se choisir un refuge que dans le quiétisme, genre de dévotion bien commode, s'il est vrai, comme le dit quelque part M. de Sévigné, que sa mysticité ne lui permettoit pas même d'aller à la messe.

Lors de la révocation de l'édit de Nantes, madame de Sévigné nous apprend que Corbinelli s'étoit mis à convertir des seigneurs huguenots qui l'avoient pris pour directeur ; il faut croire que c'étoit par des arguments autres que ceux de Bourdaloue, et qu'il ne perdoit pas son temps à décider entre Genève et Rome : mais apparemment il commençoit par leur montrer que Dieu est tout, et que le reste pourroit bien n'être qu'une pure forme, qui méritoit peu qu'on se ruinât pour la maintenir, plutôt que telle ou telle autre. Au surplus, cette sorte de conversion valoit toujours bien celles que faisoient alors les barbares dragonnades.

La situation peu aisée dans laquelle Corbinelli resta toute sa vie s'expliqueroit assez peut-être par son indifférence pour la fortune, que lui-même peint si vivement par ces mots : « Moi qui n'irois pas, à cheval, chercher une couronne « à une demi-lieue. » Cependant il y eut aussi de la faute du sort ; il en éprouva plus que qui ce soit les piquantes contrariétés : sans cesse à la veille du bien-être, il le vit toujours fuir devant lui. Le pape Urbain VIII, son parent, étoit mort

RÉFLEXIONS

SUR LES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ,

PAR L'ABBÉ DE VAUXCELLES.

Les lettres de madame de Sévigné furent célèbres dès son vivant, mais celles de quelques autres l'étoient aussi; par exemple, celles de sa cousine, madame de Coulanges [1]. Le vrai goût du style épistolaire s'étoit alors développé en France. Il faut avouer que les plus parfaits modèles en furent donnés par les femmes, et qu'elles laissèrent bien loin derrière elles les modèles qu'on leur avoit vantés, et Voiture et Balzac [2]. Ce genre surtout veut du naturel, et c'étoit à elles qu'il appartenoit de le perfectionner. Un homme, dans ce

[1] Lorsqu'on présenta madame de Coulanges à la dauphine: en 1680, cette princesse lui parla de l'agrément de ses lettres. Elle en avoit lu en Allemagne.

[2] Je ne perdrai pas le temps à parler de ces deux hommes : ils sont jugés partout, et les gens du monde ne les lisent plus. Mais les gens de lettres, qui doivent lire tout, et observer quels ont été les progrès de la perfection, peuvent remarquer que ces deux hommes ne furent ni sans influence, ni sans utilité. On se détrompa bientôt de l'enflure de Balzac, et l'on conserva sa noblesse. Le style des dépêches politiques acquit de la dignité. Ce mérite fut remarqué par Louis XIV dans Pompone (ami de madame de Sévigné), et c'est à quoi il dut son élévation. Quant à Voiture, il régna plus long-temps; les esprits les plus graves s'en occupèrent, et j'en ai vu un exemplaire chargé de notes du savant Huet. Son nom étoit de-

même temps parut y exceller; c'étoit encore un parent de madame de Sévigné, le fameux Bussy-Rabutin, écrivain très-pur en même temps qu'un médisant détestable, d'abord détracteur de sa cousine, puis son admirateur sincère. Il imprima le premier recueil où se trouvent des lettres de cette dame mêlées aux siennes : elles ont entre elles quelque air de famille. Bussy brille par cette aisance de tournures et cette pureté d'expression dont Bouhours l'a si constamment loué : mais il est vain, mais son orgueil y paroît écrasé, et non pas éteint par les humiliations qu'il s'étoit attirées. On est consolé de le voir si long-temps à genoux devant Louis XIV, et à peu près consolé de ce qu'il n'obtient point grâce. Sa cousine, au contraire, est bonne, naturelle; elle lui a pardonné. Mais je ne sais pourquoi on soupçonne qu'elle n'a pu oublier la vieille injure. Soit parce qu'il fut un méchant, soit parce qu'il est toujours bel-esprit et se pavane dans son langage d'*homme de la cour*, elle paroît moins parfaitement à l'aise avec lui. Ses lettres ne tombent point de sa tête toutes faites comme les autres, et elle ne peut pas dire de celles-là : *Mon papier, mon encre, ma plume, tout vole;* elle les fait et les compose,

venu une espèce de proverbe, et quand on vouloit louer un badinage ingénieux, on le comparoit à celui de Voiture. Son succès fut trop grand, et ce fut peut-être un bonheur, car sa chute en a été plus complète. On s'aperçut que l'esprit des Cotin, et le ton de l'hôtel de Rambouillet, qui avoit pensé tout perdre, n'étoit que l'imitation des défauts de cet écrivain; l'esprit naturel reprit ses droits. Il faut avouer que Molière aida puissamment à discréditer l'affectation et le faux goût. Mais les exemples du vrai style épistolaire furent donnés par des dames illustres dont on a conservé les lettres. Madame de Sévigné; madame de Coulanges, madame de Villars, madame de Maintenon, virent dans leur jeunesse régner dans les lettres la folie du bel-esprit; on ne voit dans les leurs qu'un langage plein de raison et d'élégance.

au moment qu'il commençoit à l'aimer, et se préparoit à le reconnoître. Allié pareillement de la maison de Gondi, qui étoit de la Toscane, son amabilité et son mauvais sort touchent le cardinal de Retz, qui se décide à lui faire une forte pension; mais il n'a que le temps d'en payer une année d'avance, et meurt six mois après. Le riche et magnifique marquis de Vardes, qui se prétend son ami, qui l'appelle son maître, dont il partage la disgrâce, soulage les chagrins et fait les affaires pendant vingt ans, vivant ne lui donne rien, et meurt encore sans lui laisser une obole. Madame de Thianges, sœur de la toute-puissante Montespan, se vantoit de l'aimer, et ne fait pas plus que les autres pour lui. *Son mérite lui porte malheur*, disoit madame de La Fayette: elle savoit bien aussi qu'il le rendoit heureux et aimable plus que n'eût fait la richesse.

On aime à reconnoître qu'un homme d'un esprit si liant et d'une société si douce eut un caractère ferme et courageux: aussi devons-nous rapporter ici, quoiqu'elle se trouve ailleurs, sa réponse au lieutenant de police d'Argenson. La cour eut le vent que, dans un souper clandestin, il avoit été tenu des propos satiriques et fait des plaisanteries très-irrévérentes contre le roi et madame de Maintenon: la duchesse de Bourbon, le prince de Conti et les ingénieux libertins du Temple s'étoient donné ce passe-temps: le roi voulut en savoir les détails; on crut pouvoir les tirer de Corbinelli, qui avoit été l'un des convives. Soit par égard pour ses infirmités, son grand âge et son mérite, soit pour mieux l'amadouer, d'Argenson lui fait une visite. — Où avez-vous soupé, lui dit-il, un tel jour? — Je ne crois pas m'en souvenir, répond le vieillard. — Connoissez-vous tels et tels princes? — Je l'ai oublié. — N'avez-vous pas soupé avec eux? — Je ne m'en souviens pas du tout. — Il me semble qu'un homme comme vous devroit se rappeler ces choses-là.... — Oui, Monsieur;

mais devant un homme comme vous, je ne suis pas un homme comme moi. Ce fut tout ce qu'on en put tirer.

Corbinelli mourut en 1716, âgé de plus de cent ans. A juger par un trait qu'on en a rapporté, il conserva jusqu'à la fin l'agrément d'esprit et l'égalité d'âme qui le distinguoient. Dans ses derniers jours, un de ses amis s'avisa de lui trouver mauvais visage : *Il est bien question*, reprit-il, *de mauvais visage ; c'est beaucoup à cent ans d'en avoir un.*

Entre plusieurs correspondances particulières de madame de Sévigné [1], dont les gens de goût déploreront toujours la perte, celle qu'elle eut pendant nombre d'années avec Corbinelli est la plus regrettable, puisqu'elle n'eut pour *aucun homme* autant de cette confiance, de cette sympathie de cœur et d'esprit qui font le charme d'un commerce épistolaire.

[1] Celles qu'elle avoit avec son fils, avec le cardinal de Retz, avec d'Hacqueville, avec madame de La Fayette, etc., paroissent tout-à-fait perdues.

RÉFLEXIONS

SUR LES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ,

PAR L'ABBÉ DE VAUXCELLES.

Les lettres de madame de Sévigné furent célèbres dès son vivant, mais celles de quelques autres l'étoient aussi; par exemple, celles de sa cousine, madame de Coulanges [1]. Le vrai goût du style épistolaire s'étoit alors développé en France. Il faut avouer que les plus parfaits modèles en furent donnés par les femmes, et qu'elles laissèrent bien loin derrière elles les modèles qu'on leur avoit vantés, et Voiture et Balzac [2]. Ce genre surtout veut du naturel, et c'étoit à elles qu'il appartenoit de le perfectionner. Un homme, dans ce

[1] Lorsqu'on présenta madame de Coulanges à la dauphine: en 1680, cette princesse lui parla de l'agrément de ses lettres. Elle en avoit lu en Allemagne.

[2] Je ne perdrai pas le temps à parler de ces deux hommes : ils sont jugés partout, et les gens du monde ne les lisent plus. Mais les gens de lettres, qui doivent lire tout, et observer quels ont été les progrès de la perfection, peuvent remarquer que ces deux hommes ne furent ni sans influence, ni sans utilité. On se détrompa bientôt de l'enflure de Balzac, et l'on conserva sa noblesse. Le style des dépêches politiques acquit de la dignité. Ce mérite fut remarqué par Louis XIV dans Pompone (ami de madame de Sévigné), et c'est à quoi il dut son élévation. Quant à Voiture, il régna plus long-temps; les esprits les plus graves s'en occupèrent, et j'en ai vu un exemplaire chargé de notes du savant Huet. Son nom étoit de-

même temps parut y exceller; c'étoit encore un parent de madame de Sévigné, le fameux Bussy-Rabutin, écrivain très-pur en même temps qu'un médisant détestable, d'abord détracteur de sa cousine, puis son admirateur sincère. Il imprima le premier recueil où se trouvent des lettres de cette dame mêlées aux siennes : elles ont entre elles quelque air de famille. Bussy brille par cette aisance de tournures et cette pureté d'expression dont Bouhours l'a si constamment loué : mais il est vain, mais son orgueil y paroît écrasé, et non pas éteint par les humiliations qu'il s'étoit attirées. On est consolé de le voir si long-temps à genoux devant Louis XIV, et à peu près consolé de ce qu'il n'obtient point grâce. Sa cousine, au contraire, est bonne, naturelle; elle lui a pardonné. Mais je ne sais pourquoi on soupçonne qu'elle n'a pu oublier la vieille injure. Soit parce qu'il fut un méchant, soit parce qu'il est toujours bel-esprit et se pavane dans son langage d'*homme de la cour*, elle paroît moins parfaitement à l'aise avec lui. Ses lettres ne tombent point de sa tête toutes faites comme les autres, et elle ne peut pas dire de celles-là : *Mon papier, mon encre, ma plume, tout vole;* elle les fait et les compose,

venu une espèce de proverbe, et quand on vouloit louer un badinage ingénieux, on le comparoit à celui de Voiture. Son succès fut trop grand, et ce fut peut-être un bonheur, car sa chute en a été plus complète. On s'aperçut que l'esprit des Cotin, et le ton de l'hôtel de Rambouillet, qui avoit pensé tout perdre, n'étoit que l'imitation des défauts de cet écrivain; l'esprit naturel reprit ses droits. Il faut avouer que Molière aida puissamment à discréditer l'affectation et le faux goût. Mais les exemples du vrai style épistolaire furent donnés par des dames illustres dont on a conservé les lettres. Madame de Sévigné; madame de Coulanges, madame de Villars, madame de Maintenon, virent dans leur jeunesse régner dans les lettres la folie du bel-esprit; on ne voit dans les leurs qu'un langage plein de raison et d'élégance.

cher que les oreilles, il est certain que le sien éblouissoit les yeux[1].

« Vous êtes sensible, lui disoit-elle aussi, à la gloire et à « l'ambition, et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs. Vous « paroissez née pour eux, la joie est le véritable état de votre « âme.... » Elle ajoute encore : « Il y a des gens qui vous « soupçonnent de ne pas montrer votre cœur tel qu'il est; « mais, au contraire, vous êtes si accoutumée à n'y rien sentir « qui ne vous soit honorable, que même vous y laissez voir « quelquefois ce que la prudence vous obligeroit de cacher. » On seroit fâché qu'elle eût supprimé ce trait du portrait de son amie; il accrédite les autres, et montre parfaitement ce qu'étoit madame de Sévigné au milieu de ces sociétés exquises qu'on peut appeler la fleur du siècle le plus brillant. Je me figure entre l'auteur des Maximes, et celui de Zaïde, et avec leurs amis les plus choisis, une personne qui ne se doute pas que la postérité recevra d'elle un livre non moins renommé que les leurs, et cent fois plus relu, mais qui ne sera un livre que parce qu'elle ne songera jamais à en faire un; un livre dans un genre où un seul homme de la plus haute éloquence parmi les anciens a excellé[2] (peut-être moins qu'elle)

[1] L'action de l'âme triomphe de l'irrégularité des traits, elle met de l'accord au milieu de la confusion, et de la vie où il n'y avoit que de l'immobilité, comme la lumière s'empare d'un nuage et le rend transparent et léger, la laideur de Pelisson disparoissoit quand il parloit; et Lekain, dans certains rôles, obtenoit ce cri des femmes : *Ah! qu'il est beau!* Mais cet effet provient tout entier de l'intelligence, de l'émotion intérieure, et non des efforts qu'on y substitue. Ce qui est de commande est toujours faux; ce que la nature donne est sûr de plaire, et la beauté même en est embellie. J'adopte donc la remarque de madame de La Fayette sur son amie, quoique je n'en approuve pas l'expression, qui est un peu hyperbolique et précieuse, ce qui ne lui est pas ordinaire.

[2] On se doute que je parle de Cicéron. Ses lettres sont sans con-

un livre qui fera le charme de tous les lecteurs et le désespoir d'aucun; le modèle le plus vanté et le plus attrayant dont ils désireront le plus d'approcher et dont ils n'approcheront que par un extrême bonheur, et jamais par effort. Voilà le livre inespéré, imprévu parmi toute cette société si spirituelle, qui en formera un jour les annales, et perpétuera les souvenirs de tant de dignité, de politesse et de grâce. L'auteur, dis-je, sera cette femme si paisible, et tout ensemble si vive, tour à tour recueillie dans son âme et y vivant de sa propre joie et de ses douces pensées maternelles, et en sortant au moindre mot qui l'invite, et se communiquant tout entière avec une fertilité d'imagination, une variété de grâces qui contrastent avec la finesse concise de La Rochefoucauld, et avec l'élégance réservée de madame de La Fayette. Ces personnes réunies forment un modèle presque idéal de la conversation la plus parfaite. Si quelque jour nous revenons à savoir jouir de notre esprit et des véritables délices de ce qui s'appeloit si justement alors la bonne compagnie, on ne les retrouvera que dans des assortiments semblables de plusieurs esprits raisonnables, divers entre eux, mais qui se plaisent et marient leurs pensées, comme d'habiles musiciens leurs dissonances et leurs accords. Tel est le souvenir qu'ont

tredit les premières entre celles des hommes d'état, des gens du monde, des hommes de lettres. Son âme s'y peint sans cesse tout entière, et très-diversement agitée par les événements de son siècle. C'est un très-grand homme au milieu d'une scène très-inquiétante. Madame de Sévigné, au contraire, est entourée de tout le bonheur d'un beau règne, et son âme s'épanche au milieu des félicités; mais cette âme n'est pas moins noble et moins sensible que celle de l'immortel consul : son partage est la grâce toujours diverse et toujours vraie, comme celui de Cicéron est l'urbanité romaine et la philosophie; sa lecture a moins d'intérêt pour les lecteurs instruits, et plus de charme pour tous, surtout pour les François.

laissé les sociétés de ce beau siècle, si riche en hommes supérieurs, si abondant en femmes aimables; et ce que l'on reconnoissoit alors pour l'esprit et le ton françois est celui que voudra imiter toute nation curieuse de la gloire et des plaisirs les plus nobles [1].

Il faut avouer que cette perfection d'agrément ne s'étoit pas encore répandue loin de la cour et de quelques sociétés de Paris; les trois quarts de cette capitale étoient condamnés à végéter avec le sobriquet de *bourgeois*, qu'on opposoit au titre de *cavalier*, à une distance énorme de celui d'*homme de la cour;* et l'on ne peut s'empêcher de rire de la compassion du jésuite Bouhours pour tout ce qui est *bourgeois*, et de sa vénération pour *les gens de qualité*. Le nom de *provincial*, bien pire encore, enveloppoit tout ce qui n'habitoit pas la capitale ou quelque *royal château* (comme disoit Coulanges de ceux qu'il fréquentoit), et désignoit inévitablement le mauvaisgoût et les manières ridicules. Or, si les gens de la cour se préservoient du commerce des bourgeois à Paris, il falloit bien qu'ils rencontrassent les provinciaux dans leurs terres. Malheur aux délicats : leurs yeux et leurs oreilles avoient beaucoup à souffrir. On s'aperçoit dans les lettres de

[1] La société se perfectionna alors beaucoup plus en France qu'elle n'avoit fait dans le midi de l'Europe, et nous laissâmes très-en arrière les Italiens et les Espagnols, de qui nous avions beaucoup emprunté. Quand le Nord voulut se polir, il nous imita. L'Angleterre en donna l'exemple sous Charles II, et continua jusque sous la reine Anne. Les plus beaux esprits d'Angleterre estimoient alors beaucoup les nôtres. L'Allemagne mêla l'idée des différents modèles, et voulut à la fois imiter les Anglois et nous ; mais Frédéric-le-Grand nous préféra toujours. Il est aisé de prouver que tous les pas que l'Europe a faits depuis cent ans vers la politesse des écrits et des mœurs ont été faits à la suite des sujets de Louis XIV, que quelques fous appellent ses esclaves.

madame de Sévigné que la province la tiroit de sa position naturelle et ordinaire, mais que sa gaieté et les obligations l'y soutenoient, et que sans se dérober, ni choquer, ni s'ennuyer ou se plaindre, elle se contentoit de rire toute seule et doucement *du prochain*. Car, disoit-elle : *Il est drôle quelquefois le prochain en Bretagne, surtout quand il a dîné.* Je ne vois pas positivement du mépris, mais seulement de la gaieté dans ce qu'elle raconte des passepieds bretons et du menuet qui brouilla mademoiselle de Kerborgne avec une autre demoiselle en *Ker*, et des carrossées de *madames* qui lui pleuvent, et des cavalcades de campagnards. Il n'y a que l'insupportable mademoiselle du Plessis que ses railleries poursuivent sans miséricorde, peut-être parce qu'elle est affectée et même hypocrite; peut-être aussi, et plus probablement encore, parce qu'elle déplaisoit à madame de Grignan, péché impardonnable auprès de madame de Sévigné. Les haines très-féminines de la fille passoient tout entières dans le cœur de la mère. De là quelques endroits dans ses lettres détonnent fortement avec la lecture assidue de Nicole, et *la charité*, et la générosité naturelle, et même la bonne grâce et l'usage du monde, qui veulent qu'on soit très-retenu dans ses aversions. Elle ne l'est pas toujours assez, je l'avoue; mais s'il faut en dire ma pensée : je m'en prends à madame de Grignan. Il me semble que c'est pour son compte, et pour la divertir, que ces traits de malice, un peu acérés, se trouvent sous la plume de sa mère, au milieu de tant d'amours et de grâces, parmi toutes ces effusions d'une âme *satisfaite* (pour me servir de l'heureuse expression de Gresset). Je ne sais pourquoi j'ai éprouvé, dès ma première jeunesse, dans cet âge où les jugements sont si purs parce qu'ils sont ceux de l'instinct, j'ai éprouvé, dis-je, cent fois qu'après avoir lu les lettres de madame de Sévigné je l'aimois beaucoup, et qu'au contraire j'aimois très-peu cette fille qu'elle adore et idolâtre. Je soup-

çonnois celle-ci d'être altière, guindée dans les hauteurs de son esprit cartésien, et dans les priviléges d'une commandante de Provence, abaissant sans pitié, et désirant qu'on n'épargne point tout ce qui a rencontré sa défaveur. C'est sous ces traits que s'offroit à moi madame de Grignan; et, j'en demande pardon à sa mère, cette idée n'a pu s'effacer entièrement de mon esprit, quoique d'une part je n'aie lu contre elle aucune accusation contemporaine et positive, et que de l'autre je voie de quels éloges sa mère l'a comblée pendant tant d'années. De tels éloges, donnés par une telle mère, dans plusieurs volumes de lettres, ne peuvent être ni une longue bêtise, ni une effronterie maladroite. Je consens qu'ils soient aussi mérités que sincères; je trouve même dans quelques lettres qui sont restées de cette dame un ton spirituel et noble. Mais enfin, quand je vois les innombrables lettres de sa mère, je remarque avec peine pour madame de Grignan qu'elle est la seule avec qui madame de Sévigné descende à se montrer médisante. Je me suis dit: elle l'est donc en sa faveur, et par une molle complaisance elle partage les passions de sa fille, comme elle partageoit les accidents de sa santé; et de même qu'elle disoit : *J'ai mal à la poitrine de ma fille*, elle auroit pu dire : la haine de ma fille m'envenime un peu souvent contre mademoiselle du Plessis, et contre madame de Marans, et contre l'évêque de Marseille, et contre quelques autres en petit nombre. Elle a quelquefois ailleurs des traits de malice, mais ceux-là peuvent s'appeler du badinage: ils lui échappent, elle ne les enfonce point. Par exemple, quand elle peint Roquette, l'évêque d'Autun, prononçant l'oraison funèbre de madame de Longueville *avec toute la grâce et toute l'habileté dont un homme puisse être capable*, elle ajoute : *Ce n'étoit point Tartufe, ce n'étoit point un patelin, c'étoit un prélat de conséquence....* Peut-on dire plus clairement et plus gaiement que ce n'étoit point là son habi-

tude, et qu'il passoit pour un patelin et un tartufe. Le souvenir de Tartufe lui fournit ailleurs une autre plaisanterie qui m'étonna plus quand je la retrouvai. C'est sur le grand Bossuet lui-même, quand on lui donna l'abbaye de Rebais; elle soupire et dit: *le pauvre homme!* comme M. Orgon quand il s'attendrit sur le bon souper qu'a fait Tartufe. Soupçonnoit-elle ce grand homme, qui tonnoit si haut contre les vanités, de ne pas dédaigner la vanité des bonnes abbayes? Je dirai ici, en laissant courir ma plume aussi librement et aussi vaguement que ces lettres, que Bossuet et madame de Sévigné naquirent à un an de distance, tous deux en Bourgogne. Cette province, fertile en grands hommes, s'honorera toujours principalement de ces deux mérites, qu'on ne peut appeler comparables et égaux, mais chacun unique et parfait en son genre. Qui mieux que l'un a déployé toute la force et la magnificence qui peut accompagner la parole? Mais voyez comme l'autre a donné à son style tous les mouvements qui peuvent exprimer la grâce. Je dirai plus: elle est quelquefois sublime; par exemple, au sujet de la mort de Louvois et dans les louanges de Turenne, comme Bossuet, en retraçant certains souvenirs de ses héros, est plein de tendresse et d'une parfaite élégance. Il me semble que quiconque est sensible à l'éloquence ne peut prononcer le nom de Bossuet qu'avec une sorte d'étonnement respectueux, mais que celui de Sévigné sera toujours répété avec charme.

Quand on l'a lue on la parcourt, et quand on l'a parcourue bien des fois, on se laisse aller à la relire tout entière. J'ai vu des personnes d'un goût exquis, qui, par méthode ou par attrait, ne laissoient passer aucune année sans se raviver par cette lecture: c'est qu'elle leur avoit donné chaque fois du plaisir et nulle peine. On aime à y revoir le mouvement d'un grand siècle pendant ses quarante plus belles années, et une foule de personnages mémorables; mais il me semble

que c'est surtout madame de Sévigné qu'on veut retrouver, parce qu'on s'est attaché à elle, et qu'on se plaît au milieu des objets ou des personnes qui l'occupent ou qui l'amusent. On la suit au milieu des grands, parmi ses amis, quelquefois dans la pratique des devoirs affectueux envers ses proches; de temps en temps au sein de la dévotion; au jubilé qu'elle voudroit faire faire à Corbinelli, mais celui-ci prétend qu'il *n'est pas assez préparé;* aux sermons de Bossuet, qui sont *des combats à outrance*, ou *en Bourdaloue,* qui est pour elle le premier des prédicateurs, *le grand pan;* ou, par complaisance, dans l'auditoire de quelque abbé de cour, qui a fait *le plus beau jeune sermon qu'on puisse entendre.* Cette dévotion ne laisse pas de tenir de la place parmi ses affections. Elle s'est surtout si bien pénétrée du dogme de la Providence, que *c'est son dogme, sa Providence*, qui n'empêche pas qu'elle ne soit fort touchée de ce qui contrarie la tendresse de son cœur, et provoque sa disposition aux larmes. « Avec toute ma belle Providence, que *je comprends si bien,* « je ne laisse pas d'être toujours affligée de ces arrangements, « au delà de toute raison. » N'importe, elle y revient sans cesse, et je plains celui qui l'en blâmeroit; car ce moyen réussit à calmer son âme et à la rasseoir, et la mène tout droit à un résultat que n'atteignent pas toujours les efforts de la philosophie. J'aime à voir *beaucoup de Providence* dans les pensées d'une âme sensible, et laisse la triste doctrine de la nécessité aux têtes orgueilleuses qui veulent faire les fières. Si on demande quelle est la pensée habituelle de madame de Sévigné, toutefois après sa fille, je dirai : C'est la Providence. Cette pensée *la tire d'affaire*, et lui fait *voir clair dans la vie*, sans prétendre y expliquer tant de choses inexplicables pour nous, qui, comme elle le dit, ne voyons point *le dessous des cartes.* Souvent elle s'en exprime dans les termes d'une adoration respectueuse : une fois elle s'écrie avec une apparence

de dépit plaisant : *Oh Providence! faites donc comme vous l'entendez ; vous êtes la maîtresse !* Elle voit bien que tout est réglé quoiqu'imprévu, et que les détails seront toujours des mystères, quoique le principe soit l'évidence même. Ainsi raisonna toute sa vie madame de Sévigné; et soit qu'en cela elle ait été excellemment philosophe, comme c'est mon avis; ou tout le contraire, comme il plaira à d'autres de le dire, j'affirme qu'elle en a été plus heureuse, et j'ajoute qu'elle en a été plus aimable. Tout homme sensé souhaitera que toute femme qui l'intéresse, puisant ainsi à la source des affections abondantes et réglées, mette son cœur plein d'émotions sous la protection de cette doctrine, qui subvient à tout dans la vie, et donne les conseils nécessaires à la prospérité, et de douces consolations au malheur. La sensibilité des femmes m'émerveille toujours, et je suis assez porté à croire avec nos pères les Gaulois, qu'il y a en elles *quelque chose de céleste.* Il leur sied donc d'entretenir une sorte de communication avec le ciel. Je le dis aux femmes, et je le dis à ceux qui ont eu quelque participation de leurs dons admirables, aux âmes tendres, aux imaginations que le beau enflamme, qui ne vivent que pour être émues, émouvoir et plaire, la pensée religieuse est si grande, si touchante, si vive, qu'elle leur convient excellemment, que leur talent en sera enrichi, et qu'elles laisseront bien en arrière les âmes sèches et dures qui la rejettent; qu'ils s'empressent donc de se pénétrer de ce sentiment, et se souviennent de ce bel adage des anciens : Muses, chantez d'abord Jupiter qui remplit tout de sa présence : *Ab Jove principium Musæ, Jovis omnia plena.*

Je dirai quelque chose d'une opinion qu'elle mêla à ses affections religieuses : elle auroit dû se borner au sentiment, personne ne fut plus heureux à l'exprimer, et on voit par quelques lettres où elle analyse à sa fille des traités dogmatiques de saint Augustin, que la discussion profonde n'étoit

point son fait. L'opinion dont je parle porte à la rigueur, mais elle ne rendit madame de Sévigné ni rigoureuse ni dure, et n'influa que sur ses discours. Il est vrai qu'elle y revient souvent et parle beaucoup des livres *de ces Messieurs;* c'est ainsi qu'elle appelle Port-Royal, et c'est pour cela qu'un jésuite l'a placée dans un *Dictionnaire des Livres jansénistes* [1], et que les jansénistes, de leur côté, ont fait un *Sévigniana*, ou recueil de tout ce qui leur plaît dans ses lettres, avec des notes qui sont le plus souvent un nécrologe de Port-Royal. Je suis fâché qu'elle ait eu la mauvaise fortune d'occuper si fort ces deux partis de théologiens; mais pourquoi célèbre-t-elle si souvent ce Port-Royal? je vais le dire.

Cette fameuse solitude étoit devenue le centre et la capitale d'une secte, mais il en sortoit avec des livres de parti d'autres qui ont perfectionné l'esprit humain; et parmi ces livres de parti même, il y en avoit un que Boileau préféroit *aux anciens et aux modernes:* ce sont les *Provinciales*. Ce jugement n'étoit au fond qu'une hyperbole plaisante par laquelle le satirique s'amusa, dans une conversation, à dérouter un jésuite. Mais enfin *les Provinciales* sont un chef-d'œuvre tel que n'en enfanta jamais le génie polémique; et ce chef-d'œuvre n'est pas le seul que la postérité doit à ces solitaires. Elle s'entretient tous les jours des obligations que leur a la langue françoise et l'art du raisonnement, et même la géométrie. Il faut se souvenir que presque tout ce qui a excellé dans ce beau siècle les appeloit ses maîtres. Ils avoient mis la gloire en commun; chacun pour son compte avoit renoncé au *je* et au *moi*, et quand il parloit de lui il se cachoit sous la modeste particule *on* [2]. C'est pour cela qu'en parlant de leurs ouvrages, on disoit les livres de *ces Messieurs*.

[1] Par Dominique de Colonia, savant jésuite mort en 1741.

[2] C'est chez eux qu'elle prit tant de faveur. *On* avoit l'air, par cet

Ces hommes habiles, et protégés par leurs talents et leur austérité, soulevoient fortement l'opinion, et plus d'un lecteur ne sait pas tout ce qu'ils auroient voulu remuer; mais il y a aujourd'hui tel homme aspirant à se faire chef d'un parti ecclésiastique qui ne l'ignore pas, et qui, dans un ouvrage récent [1], vante assez maladroitement leur conduite comme un modèle de révolte sourde et persévérante. Louis XIV en avoit précisément la même idée, et il regardoit la faveur publique qui réclamoit pour eux, comme un reste des tracasseries de la fronde. Il ne se trompoit peut-être pas entièrement, car l'esprit d'opposition qui s'étoit manifesté alors en France ne s'y étoit pas éteint, il n'étoit qu'endormi et enchanté par les merveilles du règne et la force du gouvernement. Mais cette force est impuissante à étouffer tout-à-fait les pensées, et

innocent artifice, de s'éclipser dans la foule, de se compter pour rien. Mais il y avoit dans cette humilité apparente une grande prudence, un calcul très-habile de l'amour-propre. *On* se sauvoit des inconvénients et de l'espèce de responsabilité qu'entraîne le pronom personnel. *On* échappoit au blâme de la vanité, et *on* espéroit bien retrouver son compte avec la gloire. De là ces déguisements de faux noms, sous lesquels *on* étoit toujours deviné. Le public apprenoit tôt ou tard qui étoit *le provincial*, *et Wandrock*, *et le prieur de Beuil*, *et le sieur de Royaumont*. Arnauld étoit presque le seul qui mît toujours son vrai nom à la tête de ses écrits (il ne craignoit pas d'en répondre). Les autres prenoient un masque, ou se tenoient derrière les rangs. Le public incertain pendant quelque temps, hésitoit pour s'expliquer; il craignoit que ce faux nom ne cachât par hasard un grand homme. Cet *on* pouvoit convenir à toute une foule, et chaque janséniste avoit derrière lui tout Port-Royal. Par ce moyen, *on* étoit respecté, et *ces Messieurs* acquéroient en toute humilité un grand renom.

[1] *Voyez* la brochure intitulée *les Ruines de Port-Royal*, en 1801, par Gr....

toutes les fois qu'elle s'exerçoit elle rencontroit l'improbation et le chagrin d'un grand nombre d'esprits. Ainsi l'infortune de Fouquet, condamné par des juges de cour, fut déplorée par des gens de lettres et par madame de Sévigné. Ainsi les rigueurs contre les partisans de Port-Royal furent désapprouvées par cette même madame de Sévigné et par une foule de gens de bien, qui ne voyoient dans ces solitaires que les adversaires des jésuites et les défenseurs de la saine morale. Ce monarque absolu échoua véritablement en déployant beaucoup de pouvoir, il encourut le blâme d'avoir persécuté, et ne parvint point à éteindre une hérésie. On lui soutenoit que cette hérésie étoit un fantôme. Que pouvoit-il de plus? Tout le siècle se portoit vers ces opinions accréditées par l'éloquence et par la plaisanterie (qui a encore plus de pouvoir sur les François). Le grand Louis étoit enveloppé, sans le savoir, par le jansénisme [1], comme ses successeurs, dans notre siècle, l'ont été par la philosophie; et l'opinion, après avoir éludé l'autorité, a fini par la vaincre.

Qu'on ne dise pas ici qu'à propos d'une femme, auteur de quelques lettres, je parle de toute la nation et me livre à une peinture vaste et tout-à-fait historique; outre que cette peinture a peut-être le mérite de l'instruction, le lecteur voudra bien se souvenir que nos lumières et nos erreurs étant presque toujours celles de notre temps, une personne n'est bien connue qu'autant qu'on fait connoître ses contemporains. Il faut donc dire que madame de Sévigné étoit entraînée par les siens, et que ceux-ci l'étoient par quelques hommes adroits, constants, parés de modestie, et désintéressés de

[1] *Voyez* dans Rulhière une foule de détails curieux sur l'adresse avec laquelle les jansénistes, dans l'affaire des protestants, firent prévaloir souvent leur avis, dans le conseil du roi, sur celui des jésuites et des prélats dits *molinistes*.

toute importance apparente, mais non pas de la gloire et de l'ambition d'influer, qui agissoient du fond d'une solitude de vierges, et remuoient secrètement toute la France par le souvenir de la discipline antique des chrétiens, et l'attrait d'une morale austère. Je demanderai, avec Jean-Jacques Rousseau, qui peut bien se répondre que, s'il eût vécu du temps d'Arnauld, de Pascal, de tous ces hommes d'un caractère si grave et d'un talent si divers, il n'eût pas été le panégyriste de Port-Royal, comme Despréaux, comme Racine, comme une foule de savants magistrats et d'hommes vertueux, comme madame de Sévigné enfin, qui, libre de toute passion, excepté du plus extrême amour maternel, vouloit être femme de bien, en même temps que femme aimable? Elle étoit conduite à imiter tant de gens d'esprit, par les suites mêmes de son éducation, et par celles de ces premières liaisons importantes. Son éducation, dis-je, avoit dû être très-dévote. Petite-fille d'une sainte canonisée, de madame de Chantal, elle avoit environ quinze ans quand celle-ci mourut, et elle avoit pu voir combien elle étoit vénérée, combien le renom de la piété étoit alors une gloire extrême. Or ce renom ayant passé, dans la fantaisie du monde, des disciples de saint François de Sales, qui avoient formé madame de Chantal, à ceux de l'abbé de Saint-Cyran, l'oracle de Port-Royal, et de la famille Arnauld, madame de Sévigné se mit avec le public à admirer passionnément cette famille; et désireuse dès l'enfance de *marcher à la lumière des saints*, elle crut l'avoir trouvée là, et prit de la dévotion des Arnauld tout ce qui pouvoit s'allier avec les qualités de son esprit, très-douces, un peu mondaines et fort aimables. Elle s'étoit attachée surtout à M. de Pompone, et en avoit reçu des conseils utiles à son veuvage et à la tutelle de ses enfants. De là son commerce d'amitié et de confiance avec d'autres magistrats, avec Fouquet le Magnifique, le Mécène des grands artistes et des meilleurs

poètes, qui s'entouroit de tout ce qui brilloit en France par les talents ou par les grâces. Je ne parlerai point de quelques autres liaisons de circonstances, de ces *beaux esprits* qui commencèrent à lui faire une réputation (toutefois à leur mamanière); de ce Ménage, par exemple, qui estropie son nom et l'appelle toujours madame *de Sévigny*[1]. Un certain Saumaise la célébra aussi dans son *Dictionnaire des Précieuses*. C'est ainsi qu'on désignoit encore les femmes les plus spirituelles de ce temps-là. Plusieurs étoient fort estimables, mais madame de Sévigné vaut mieux qu'elles, comme elles valent mieux que celles dont Molière a immortalisé le ridicule dans sa comédie.

Tels sont les premiers rapports qu'elle eut dans le monde avant qu'on la vît fréquenter beaucoup la cour; elle le fit par goût peut-être pour ces grandeurs alors si attirantes et si admirées, et surtout pour l'intérêt de ses enfants. Son plan de vie parut alors fixé invariablement: elle s'étoit fort bien conduite avec un mari fort léger; elle avoit sauvé son veuvage sinon de toute témérité de la médisance, car il faut bien se souvenir de celle de Bussy, du moins de toute censure des gens de bien; elle avoit gouverné sa tutelle avec autant de zèle que de prudence; sa figure conserva long-temps un grand charme, et elle ne fut point de celles dont la beauté se retire quand l'esprit arrive; et quant à son esprit, il me semble qu'il acheva de se développer quand elle fut liée intimement avec ceux qui en avoient autant qu'elle. Je doute beaucoup qu'elle écrivît aussi bien dans sa jeunesse qu'elle le fit dans la

[1] La critique de l'abbé de Vauxcelles contre Ménage n'est pas assez méditée. On prononçoit *Sévigny* et non *Sévigné*, et cette prononciation vulgaire s'est conservée dans les Mémoires de Bussy, in-4°. *Voyez* une lettre de ce dernier, insérée dans la préface de notre édition.

suite, et il y a une grande distance de ses lettres à Pompone, pendant le procès de Fouquet, à celles qui, cinq ou six ans après, échappoient chaque jour de sa plume. Cette plume devint la plus facile, la plus infatigable, la plus soutenue, la plus simple, la plus brillante, la plus variée, la plus semblable à elle-même, dont on ait jamais recueilli les lettres. Mais dans chaque page de ses lettres ne voyez-vous pas tout son caractère? Il est solide, aimable, constant et commode. Il me semble que tout ce qui lui déplaît me déplairoit beaucoup, et qu'elle me fait aimer tout ce qu'elle aime, excepté sa fille, que je consens seulement à estimer, à admirer même comme il est dû à toute femme qui est belle et philosophe, qui s'est faite *la fille de Descartes;* dont l'esprit, *au premier rang entre les premiers,* à ce que dit madame sa mère, *n'estime ni Virgile ni Homère*, à ce que dit son frère, et qui disserte sur l'*indéfectibilité de la matière et les négations non convertibles.* Cette femme-là cesse alors d'être femme, ce qui est un grand tort. Sa mère n'a jamais celui-là, dût M. de Fontenelle la traiter de *caillette*, comme on a dit de lui :

C'est le pédant le plus joli du monde.

Si vous la trouvez parfois un peu janséniste, vous paroît-elle austère? et si vous êtes austère vous-même, et que vous lui reprochiez trop d'agréments et de gaieté, convenez que, du moins, par quelques retours de dévotion cet excès d'agrément est *légèrement sanctifié.* Ce n'est point une fondatrice et une sainte comme sa grand'mère, mais à cet égard même elle soutient un peu trop sa noblesse : elle est dévote en désirs comme mondaine par nature, et le tout mérite indulgence en ce monde où l'on vaut rarement cela!

Sa destinée, dans sa vie, n'eut rien de très-singulier, et elle parut s'y laisser aller sans la forcer, comme il arrive à d'autres, par quelque passion vive, ou par quelque grand tra-

vail. Elle fut distinguée sans paroître la première en rien, sans influer sur aucune opinion, ni sur aucun événement. Elle procura un établissement considérable à sa fille; et son fils, très-aimable, dont tous les goûts, après quelques égarements assez vulgaires, tournèrent en sagesse et en repos, n'obtint qu'un avancement très-ordinaire. L'envie ne fut point trop avertie d'inquiéter cette femme heureuse. On ne savoit pas, et, encore une fois, elle ignoroit elle-même que son nom alloit à la gloire, à une gloire principale et neuve chez les femmes; qu'elle seroit non-seulement auteur, mais auteur célèbre, le modèle vanté et presque unique du genre le plus exquis, le plus nécessaire à l'amitié, qui renouvelle le mieux les affections de chaque jour; que son nom deviendroit un proverbe pour louer toute femme dont les lettres sont lues avec plaisir : *Elle écrit comme madame de Sévigné.* (Ce proverbe, disons-le en passant, s'applique, comme tous les autres, souvent mal-à-propos, mais non pas toujours.) Quoi qu'il en soit, elle s'est trouvée à la fin dans la bibliothéque nécessaire et de choix de chaque homme de goût, de chaque famille où l'on connoît tant soit peu les plaisirs de l'esprit. Cette bibliothéque de choix est dans toute bonne maison ce qu'étoit dans celle des anciens le *sacrarium domûs*, la *chapelle domestique*, où, parmi les images des grands dieux, quelque divinité familière et favorite recevoit un culte plus confiant, plus assidu. Ainsi parmi les œuvres immortelles des grands talents et des plus hauts génies, sont placées, avec prédilection, les lettres de madame de Sévigné; elles n'y font point ombrage aux grands poètes, aux puissants orateurs, aux imposants moralistes. Nicole même, dans les bibliothéques où il est encore, sourit, je crois, de se voir auprès d'elle; mais elle est plus visitée et plus relue que les poètes et les orateurs, et surtout que les moralistes. D'ailleurs, tous ces noms éminents impriment le respect, ceux d'entre eux qu'on

chérit le plus ne sont pas ceux qui nous désespèrent le moins, et envers qui l'émulation semble plus infructueuse. Qui aime-t-on mieux que La Fontaine? personne n'osera tenter d'être aussi bon homme. Mais madame de Sévigné a un mélange de négligence et de soin, quelque chose qui, s'élevant toujours au-dessus de la simplicité, ne sort pas du naturel, toute bonne mère désirera que sa fille atteigne ce point-là; elle lui dira: Écrivez ainsi, et vous serez chère à vos amis. J'ai vu quelquefois que ce vœu des mères n'étoit pas tout-à-fait trompé, que des essais de très-jeunes personnes étoient fort heureux. Les mères et leurs enfants s'en aimoient davantage. Ah! madame de Sévigné leur sera toujours chère, et brillera dans leur bibliothéque.

C'est ce qu'on a remarqué mille fois, et presque toujours fort bien (et je ne connois que feu madame Necker à qui madame de Sévigné n'ait pas communiqué de la grâce en parlant d'elle). Un homme, d'un esprit délicat et juste, en a surtout écrit un fort joli chapitre, après lequel je m'étonne d'avoir encore quelque chose à dire [1], mais son but et le mien sont un peu différents. Il ne veut que lui confirmer l'éloge d'avoir excellé dans le style épistolaire. J'examine de plus pourquoi il lui fut donné d'y exceller. Il prouve un fait très-vrai dont j'essaie de développer les causes; c'est pour cela que j'ai précédemment observé son siècle, sa position, ses amis, certaines opinions qui ont le plus occupé son esprit. Tout cela influe sur les qualités du style; mais c'est surtout le caractère qui les crée, et c'est pour cela que le lecteur aimera peut-être que celui de madame de Sévigné lui soit bien présenté.

[1] C'est M. Suard, dans un morceau qu'il a mis à la tête d'un petit recueil des endroits les plus remarquables de madame de Sévigné. On a employé ce morceau dans la nouvelle *Encyclopédie*, à l'article ÉPISTOLAIRE. (*Voyez* Suard, dans la table.)

J'examinerai d'abord si ce fut une femme passionnée. On fait aujourd'hui beaucoup de bruit de ce mot, et l'on répète quelquefois, bien au long, que les passions *poussent merveilleusement les voiles* de notre esprit. Il est rare, à mon avis, qu'elles le fassent bien aborder, et le plus souvent elles causent son naufrage. Il en est une surtout dont on recherche curieusement et quelquefois assez ridiculement l'influence, surtout dans les écrivains. Boileau, dit-on, ne fut point agité de celle-là, et on remarque, en souriant, qu'il ne fut point sensible. Certes il le fut beaucoup aux beautés poétiques, et c'est pour cela que le sensible Racine le reconnut pour juge. Ainsi le plus sensible des hommes soumit avec succès son talent à l'homme qui l'étoit le moins; et il seroit assez bizarre que *la passion* lui ayant été si nécessaire pour produire ses chefs-d'œuvre, son ami n'en ait eu nul besoin pour lui indiquer la perfection. Boileau prononçoit sur cette passion comme Racine sur l'ambition d'Agrippine, sans la ressentir, et celui-ci dut beaucoup plus à Euripide, à Virgile, à Port-Royal même et à la Bible, qu'à quelques ardeurs passagères que lui inspirèrent des femmes. Quelle passion, je vous prie, dominoit La Fontaine, qui dit si bien de lui-même : *Je suis chose légère ?* Chaque vent, pour foible qu'il fût, l'emmenoit tour à tour, et il chanta presque aussi bien Psyché que Jean-Lapin et le saint homme de Chat. Je ne finirois point de dénombrer tous les vrais talents qui, sans être soutenus dans leur vol par aucune passion personnelle, ont excellé à peindre les passions ainsi que tous les autres effets de la nature. Pourquoi donc de notre temps les a-t-on louées, recommandées, exagérées avec un si violent enthousiasme? Je le dirai avec le calme et avec l'inflexibilité d'un moraliste; c'étoit pour s'y livrer, et souvent pour les feindre : tout amant a voulu être le jeune Werther; toute femme effrénée, Héloïse; et d'autres qui n'étoient rien de cela, que préten-

doient-ils ? Que pensez-vous de ce petit vieillard foible et septuagénaire, de l'abbé Raynal, qui, dans son *Voyage philosophique*, insère des pages *brûlantes*, et se donne les airs du plus déraisonnable jeune homme ? Mais ne nous écartons point de madame de Sévigné.

Je me rappelle un endroit de ses lettres, le seul, je crois, où elle parle des passions. Ce n'est point en forme de raisonnement profond ni subtil, c'est une image vive qu'elle suit. Elle avoit vu couper des vipères pour faire des bouillons à madame de La Fayette. « On coupe la tête et la queue à cette « vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue ; « une heure, deux heures, on la voit toujours remuer : nous « comparâmes cette quantité d'esprits si difficiles à apaiser, « à de vieilles passions.... que ne leur fait-on pas ? On dit des « injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des que- « relles, des plaintes, des rages, et toujours elles remuent, « on ne sauroit en voir la fin ; on croit que, quand on leur « arrache le cœur c'en est fait, et qu'on n'en entendra « plus parler ; point du tout, elles sont encore en vie, elles « remuent encore. » Voilà comme madame de Sévigné sait traiter un sujet philosophique. Je connois de gros livres sur les passions, qui sont tout bouffis de mérite, bien roides de savoir, bien *atournés d'éloquence*, comme dit Montaigne, d'où on ne tireroit pas dix lignes aussi brillantes et aussi sensées. Et voyez comme elle est éloignée de la prétention d'avoir dit une chose rare : « Je ne sais pas si cette *sottise* « vous plaira comme à nous, mais nous étions en train de la « trouver plaisante. »

Il y a dans ce même recueil une ligne de madame de Coulanges, qui est remarquable, et peut-être trop gaie : *Je fais peu de cas des passions, surtout depuis qu'elles ne sont plus à mon usage.* Il falloit, pour qu'elle se permît cette plaisanterie, qu'aucun souvenir du passé ne la troublât, et pour

suivre la comparaison de son amie, *que rien ne remuât* dans son cœur, ni dans sa conscience. Il n'y a qu'une très-honnête femme qui puisse risquer ce mot, parce qu'elle n'a pas à rougir; ou Ninon, par une raison contraire, qui est qu'elle ne rougit pas. Ninon s'étoit déclarée homme, et l'on assure qu'elle étoit un très-honnête homme. Mais ce n'est peut-être pas là ce que de nos jours on a le plus vanté en elle: c'est le libertinage de ses principes qui lui a valu le titre de femme philosophe. A la bonne heure, mais cette philosophe elle même seroit surprise, et peut-être divertie de voir tout le chemin qu'a fait parmi nous la philosophie des passions, tout cet emportement de sublime, et ces âmes agitées, tourmentées, bouleversées par la *sensibilité;* ces vrais volcans d'amour, et surtout les *progrès* que cette folie fait faire au génie et aux mœurs. Ce sont les miracles de notre temps, et le siècle de Louis XIV est pour *la perfectibilité* et *la mélancolie* à cent siècles du nôtre. O Ninon! ô Molière! que vous ririez! O Précieuses, que vous n'étiez rien en comparaison de nos dames sublimes!

Que faisait-on donc alors du cœur humain, de l'analyse de ses passions et de leur influence? On essayoit d'en faire à-peu-près ce qu'on en fait aujourd'hui, des livres, des romans, dont on lisoit ce qu'on pouvoit; et on pouvoit beaucoup en ce genre, et beaucoup de belles étoient ce que madame de Sévigné appelle des *dévoreuses* de livres. On dévoroit *le Grand Alcamène* [1], *Cyrus* et *Cléopâtre*. C'étoient des

[1] M. de Montmerqué croit que l'abbé de Vauxcelles veut sans doute indiquer *Artamène* ou *le Grand Cyrus* de Mlle de Scudéry; et il ajoute qu'il n'existe pas de roman sous le titre du *Grand Alcamène*. Mais dans l'histoire de guerres messéniennes, on trouve Alcamènès, père de Polydore, roi d'Athènes, et les calamités qui suivirent la mort de ce prince, fameux dans Diodore de Si-

douze volumes, des lectures à n'en pas finir. Là étoit déposée, avec toute la gloire de l'héroïsme et des beaux exploits, toute la science de la galanterie, toute l'histoire et *la description du pays de Tendre*. Les confesseurs étoient bien empêchés pour détourner de ces imaginations mondaines, et les bons bourgeois, comme le Chrysale de Molière, se plaignoient que cela faisoit négliger à leurs femmes le soin du ménage. Il faut avouer que c'est là le côté ridicule de ces beaux temps. Mais enfin ces livres pénétroient partout, et jusqu'à Port-Royal, moyennant un éloge que Mlle de Scudéry fit des solitaires. Racine dit qu'*on voulut voir le tome*. Dirai-je que madame de Sévigné lutta contre le torrent ? non : je m'écarterois de la vérité. Elle avoit déjà quarante-cinq ans lorsqu'elle écrivoit à sa fille, qui détestoit les romans : « Je « n'ose vous dire que je suis revenue à Cléopâtre, à ce « La Calprenède, et que par le bonheur que j'ai de n'avoir « point de mémoire, cette lecture me divertit encore ; cela est « épouvantable : mais vous savez que je ne m'accommode « guère de toutes les pruderies qui ne me sont pas naturelles ; « et comme celle de ne plus aimer ces livres-là ne m'est pas « encore arrivée, je me laisse divertir sous prétexte de mon « fils qui m'a mise en train. » Voilà un aveu ingénu, et je ne reproche à madame de Sévigné que de n'avoir pas été guérie du goût de ces longs romans par ceux de son amie madame de La Fayette.

cile et dans Pausanias, et les messéniques étoient à la connoissance de tout le monde quand on lisoit encore *le Grand Cyrus*. La Messénie elle-même prêtoit tant d'attraits à la fiction, qu'elle ne pouvoit être ignorée des poètes et des romanciers, dans le siècle de la galanterie. Il faut encore remarquer que l'abbé de Vauxcelles ne dit pas *Alcamène* ou *le Grand Cyrus ;* mais *le Grand Alcamène, Cyrus* et *Cléopâtre*. Cette division prouveroit plutôt une erreur dans l'orthographe d'*Alcamène*, qui doit s'écrire *Alcamènès*. *G. D. S. G.*

Heureusement elle la lisoit aussi et la goûtoit bien davantage. Elle aimoit à la faire goûter aux autres, et elle trace quelque part un tableau plaisant de la lecture qu'elle en fit faire à Livry, à quelques gens bien graves, à de bons chanoines qui n'avoient que faire aux délicatesses de *la Princesse de Clèves* et M. de Guise; ils en étoient ravis. C'est, je crois, le seul endroit de ses lettres où elle rappelle que son amie est auteur. Madame de La Fayette apparemment n'exigeoit pas qu'on s'en souvînt sans cesse. (Cela ne se passeroit pas de même de nos jours, et on rend des hommages plus fréquens à *une dame qui a peint les passions.*) Elle paroît se souvenir davantage du duc de La Rochefoucauld; elle avoit été frappée de sa manière, de ce talent qu'il a de renfermer dans une courte phrase une pensée brillante et profonde. Elle l'imite quelquefois par une sorte de jeu; et lorsqu'elle croit avoir réussi, elle écrit en riant, au bout de sa phrase MAXIME, en gros caractère. Du reste, en lui empruntant sa concision piquante, elle lui laisse ses idées particulières, ce qu'on peut appeler son système sur l'homme [1], dont on n'aperçoit aucune trace dans tout ce qu'elle écrit.

[1] Je ne m'étendrai point sur ce système. Il se réduit à une seule pensée développée en cent manières, et cette pensée est que l'amour-propre agit continuellement dans notre âme. Il étoit facile d'en abuser, et on l'a fait. Je renvoie là-dessus à ce qu'a très-bien dit M. de La Harpe, en jugeant La Rochefoucauld. Il ne fut que loué dans son temps. Le bon La Fontaine en fit éclater son admiration. Cent ans après, Helvétius en prit son texte pour prêcher l'intérêt personnel. Je n'ajouterai qu'un mot. Cette manière concise n'est pas toujours la vraie précision philosophique; il est plus facile de ranger par numéros des *maximes et pensées* qui n'ont de différent que l'expression et la tournure, que de développer une suite d'idées qui diffèrent et qui se lient. Leur ensemble forme une vue complète de l'objet, et des pensées détachées ne donnent que celles de quelques

Elle écrivoit chaque jour; la lecture n'est que sa seconde ressource, et personne n'a plus profité qu'elle de l'invention des postes, du plaisir d'épancher au loin son cœur en faveur des absents. Que l'arrivée ou le départ des courriers sont des époques présentes à sa tête! qu'elle leur sait de gré de porter ses lettres! qu'elle les remercie plaisamment! comme elle s'impatiente contre eux! C'est sa première occupation; la lecture vient ensuite et la promenade, sans oublier l'audience des fermiers qui apportent de grandes requêtes, avec de petits à-comptes *dans plusieurs petits sacs où il y a bien trente francs*. Elle entend fort bien les affaires; et, à la fin, mieux que son bon oncle qui les entendoit si bien. Elle sait à merveilles ce que c'est qu'économie et dépense, et en donne de bonnes leçons à son fils qui ne les écoutoit guère pendant que *sa jeunesse faisoit du bruit*, et qu'il lui escamotoit étourdiment quelque petite coupe de bois assez bonne. Mais elle le gagna peu à peu, tout en recevant *quelques vilaines confiances*, qu'elle rend ensuite à sa fille; car que peut-elle lui taire? (On a dit qu'elle les répétoit avec décence; je me contenterai de dire avec grâce.) Elle réussit enfin avec ce fils. Après avoir été aimable et brillant, un guidon de gendarmerie, qui n'étoit *point du tout Guidon le Sauvage*, il finit par être raisonnable, exemplaire même, et de plus un homme de goût qui eut raison contre un savant, en disputant sur un passage d'Horace.

On a remarqué qu'elle excelle aux petits récits; celui, par exemple, d'un évêque chasseur. « Nous étions hier dans l'a-
« venue, Saint-Aubin et moi : il lisoit, je l'écoutois, et je
« regardois le petit pays doux que vous connoissez; je vous

dissections. La Rochefoucauld a anatomisé le cœur humain, le grand talent est de le peindre. En suivant son système, on a acquis de la subtilité et perdu de la vérité et de l'éloquence.

« souhaitois l'air que je respirois. Nous avions entendu un « cor dans le fond de cette forêt ; tout d'un coup nous enten- « dons passer comme une personne au travers des arbres; « c'étoit un grand chien courant. *Qu'est-ce que c'est?* dit « Saint-Aubin. *C'est*, lui dis-je, *un des aumôniers de M. de* « *Senlis*. Là-dessus sa rate s'est épanouie d'un rire extrava- « gant; et voilà la plus grande aventure qui puisse nous « arriver en ce pays, etc. »

Et celui de la colique de madame de Brissac : « Elle étoit « au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde. Je voudrois « que vous eussiez vu ce qu'elle faisoit de ses douleurs, et « l'usage qu'elle faisoit de ses yeux, et des cris, et des bras, « et des mains qui traînoient sur sa couverture, et la com- « passion qu'elle vouloit qu'on eût; et les témoins, et moi aussi « chamarrée de tendresse et d'admiration, admirant en effet « cette pièce, et la trouvant si belle, que mon attention a dû « paroître du saisissement, dont je crois qu'on me saura fort « bon gré. »

Et la noce de mademoiselle de Louvois : « J'ai été à cette « noce. Que vous dirai-je ? Magnificence, illumination, toute « la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, « brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris « dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués; « enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans ré- « ponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les « civilités sans savoir à qui on parle, les pieds entortillés « dans les queues; du milieu de tout cela, il sortoit quelques « questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée « de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés dans l'i- « gnorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité* « *des vanités !* » La morale fait plaisir d'arriver au milieu de tout ce fracas, et tout d'un coup un autre souvenir lui vient, moral aussi. « Cette belle petite de Mouchy a la petite vé-

« role; on pourroit encore dire: *O vanités!* etc. » Le passage est fréquent chez elle, de la vivacité qui s'amuse des objets, à la réflexion qui les approfondit utilement. Elle est légère dans le sens où ce mot devient un éloge, et signifie *agréable et facile*. Quel esprit sut jamais voltiger avec plus de grâce, et mieux enlever la fleur d'un sujet? Que dis-je? elle lui enlève toutes ses fleurs, pas une ne lui échappe; elle en fait un faisceau, un buisson, une confusion charmante (on vient de le voir pour cette noce). Quand elle se met à remarquer, elle n'omet rien, elle ne finit pas et elle n'est jamais longue; c'est un rare privilége. Et ailleurs, quelquefois tout de suite, voyez comme cette imagination si vive se pose, se recueille, se pénètre d'un sentiment tendre et douloureux, quitte à endurer le reproche de sa fille sur sa *disposition à pleurer*. Ah! ne sait-elle pas assez égayer et amuser? Si une chose offre un mot plaisant, il se présente d'abord à elle, elle le fait même servir quelquefois à exprimer un sentiment touchant: « Nous arrivâmes à Rennes.... Cette bonne Marbeuf vouloit « m'avaler, et me loger, et me retenir; je ne voulus ni sou- « per, ni coucher chez elle. » Ce mot *avaler* choque-t-il, et n'y voit-on pas l'amitié franche, l'hospitalité empressée qui se jette sur l'arrivant comme sur une proie? Ne la trouvez-vous pas touchée de l'amitié? elle sait en jouir, elle sait l'exercer. Elle veut quelque part *en faire un traité*, mais un traité ne sortira jamais de ces mains-là, à moins qu'on ne veuille en chercher un dans ses lettres: on l'y trouveroit. Elle est attentive, zélée, compatissante, égale; elle porte dans le commerce un esprit de suite, et en même temps plein de variété et de ressources. Elle ne va pas toujours en *bavardinage* (se distraire chez madame de Lavardin), on la voit auprès de ceux qui ont besoin d'elle, du bon abbé de Coulanges dont elle soigne bien la vieillesse, du duc de La Rochefoucauld quand il a la goutte, ou qu'il pleure un fils; de

sa vieille tante qui n'achève point de mourir, du solitaire Saint-Aubin à son faubourg Saint-Jacques où elle va recueillir de l'édification pour la rendre ensuite à Treville, qui lui dit : « C'est ainsi qu'on meurt dans ce quartier-là. » De là elle revient écrire à sa fille, et c'est là surtout qu'elle a toutes les jouissances, toutes les douleurs, toute la prévoyance, tous les souvenirs, toutes les familiarités, toute la noblesse, et les douces rêveries, et les élévations imprévues, les grands traits de pensée et tous les genres d'esprit à propos; elle n'en cherche aucun, ils viennent tous aider sa plume, et la hâter sans que jamais elle se fatigue.

Je suis bien de l'avis de celui qui a écrit : « Il me semble « que ceux-mêmes qui aiment le plus cette femme *extraordi-* « *naire* ne sentent pas encore assez toute la supériorité de « son esprit. » Au sien elle joint souvent celui des autres, et quelquefois l'embellit. On trouve chez elle les plus heureuses applications du Tasse, celle, par exemple, au sujet de la veuve de maître Paul, qui veut épouser le garçon jardinier de Livry. « Son grand benêt d'amant ne l'aime guère, il trouve « Marie, la fille de madame Paul, bien jolie, bien douce : Ma « fille, cela ne vaut rien, je vous le dis franchement; je vous « aurois fait cacher si j'avois voulu être aimée. Ce qui se « passe ici est ce qui fait tous les romans, toutes les comé- « dies, toutes les tragédies, *in rozzi petti, tutte le fiamme,* « *tutte le furie d'amor*. Rappelez-vous ces petits amours du « prologue d'*Aminte*, qui se cachent et qui demeurent dans « les forêts : je crois, pour son honneur, que celui-là visoit à « Marie; mais le plus juste s'abuse, il a tiré sur la jardinière « et le mal est incurable.... J'en suis occupée, et j'emmène « Marie, pour l'empêcher de couper l'herbe sous le pied de « sa mère. Ces pauvres mères! » On ne peut voir un sujet plus commun et un plus joli tableau. *Le plus juste s'abuse,* et *ces pauvres mères*, sont des traits charmants.

Elle se souvient de Plutarque, lorsqu'elle dit de sa vieillesse : « Je ne connois plus les plaisirs ; j'ai beau frapper du « pied, rien ne sort qu'une vie triste et uniforme. » C'est clairement le Pompée de Plutarque, qui croit qu'en frappant du pied, et en quelque région que ce soit de l'Italie, il en fera sortir des légions guerrières et obéissantes.

Je trouve qu'elle rappelle et surpasse de beaucoup ces vers de Malherbe souvent cités :

La mort a des rigueurs à nulle autres pareilles.
Nous avons beau prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Malherbe est sententieux, elle est dramatique ; elle met Louvois aux prises avec la mort ; il la conjure, elle est inexorable, et dépêche le dialogue. « Encore quelque temps, je « voudrois humilier le duc de Savoie, écraser le prince « d'Orange. Mon Dieu, encore un moment!—Non, vous n'au-« rez pas un moment, pas un seul moment ! » Quel non, et comme il retentit ! Madame de Sévigné paroît terrible comme la mort.

Dans un autre endroit, elle est sublime comme le peintre qui voila le visage d'un père, au moment où sa fille va mourir. Elle représente madame de Longueville au moment où l'on vient pour lui apprendre que son fils a été tué. « Com-« ment se porte mon frère ? *Sa pensée n'osa pas aller plus* « *loin.* » C'est bien le cas de répéter : *Ces pauvres mères !* Sa pensée n'ose avancer ; mais on la pousse, et vous l'allez voir dans l'abîme. « Votre frère se porte bien de sa blessure, il y « a eu un combat.—Et mon fils ? On ne lui répond rien. Ah ! « mon fils ! mon cher enfant ! répondez-moi, est-il mort ?.... « — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. « — Ah, mon cher fils ! est-il mort sur-le-champ ? n'a-t-il

« pas eu un seul moment? O mon Dieu! quel sacrifice! Et « là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive « douleur peut faire, et par des convulsions, et par des éva- « nouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouf- « fés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et « par des plaintes tendres et pitoyables, *elle a tout éprouvé.* » (Et madame de Sévigné a tout ressenti.) Elle continue : « Elle « voit certaines gens.... elle n'a aucun repos; sa santé est déjà « très-mauvaise et visiblement altérée. Pour moi, je lui sou- « haite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après « une telle perte. » Voilà un funeste souhait; mais certes la personne qui le forme a une âme bien sensible.

Pour nous reposer nous-mêmes de ce récit déchirant, j'observerai que madame de Sévigné n'a jamais parlé indifféremment des souffrances de personne. Je ne vois que deux maladies dont elle ait plaisanté, la colique de madame de Brissac qui n'étoit pas inquiétante, et son propre rhumatisme qui fut une maladie très-sérieuse et très longue. Mais revenons au parti que son esprit tire de celui des autres, et ne parlons plus que de son goût pour La Fontaine, et de quelque rapport qu'elle a avec lui.

Ne rejetez pas si loin ces livres de La Fontaine, écrivoit-elle à sa fille, qui apparemment les rejetoit fort loin (je l'observe en passant); l'esprit du bonhomme avoit plu à l'hôtel de La Rochefoucauld, on apprenoit de ses fables par cœur, on les citoit dans les lettres, on étoit *ravis* de son talent, et l'on craignoit seulement qu'il n'eût la simplicité d'en sortir, parce que *la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique.* Tel étoit le succès du fabuliste en 1671, date de la lettre que je cite; et l'on ne concevra jamais comment Boileau, qui ne publia son *Art poétique* que trois ans après, n'y parle ni de la fable ni de La Fontaine. Ce silence étoit-il ordonné par le vindicatif Colbert, encore

irrité, après dix ans, de la noble élégie sur Fouquet, ou par les amis des mœurs sévères qui désapprouvoient justement ses contes! Madame de Sévigné écouta La Rochefoucauld, moraliste moins difficile, ou plutôt elle n'écouta que son goût exquis pour le naturel. On s'étonneroit que ces deux esprits n'eussent pas sympathisé, malgré toutes leurs différences. L'un *qui vécut sans nul pensement*, et tout livré à la nature, si bête, comme a fort bien dit Fontenelle, qu'il ne savoit pas combien il avoit d'esprit; l'autre absolument façonnée par les grâces, par l'ambition, la dévotion, les affaires; arrangeant tout cela dans l'emportement du monde, au milieu de toutes ses distractions, ses occupations, son mouvement. Tous deux furent dirigés uniquement par leur génie, et poussés à écrire, l'un dans le langage des Muses, elle dans celui de l'amitié. Ils produisirent chacun leur fruit, comme des arbres : il porta des fables et fut appelé *un fablier;* elle des lettres, et on n'a d'elle que des lettres. Il ne faut point faire de ce parallèle un jeu d'esprit prolongé; mais le goût pourroit observer des ressemblances fréquentes dans le mouvement de deux esprits. Je n'en citerai qu'un exemple. C'est cette espèce d'élégie sur une coupe dans ses bois de Buron, d'où son fils avoit tiré un petit profit, très-reprochable, de quatre mille francs qui fondirent bientôt dans ses mains : car c'étoit *un creuset* que ses mains, *un abîme de je ne sais pas quoi.* Elle est aussi piquée qu'elle le doit être, et elle va se plaindre; mais écoutez sa plainte.

« Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces « dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains « qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux « établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, « ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçoient par « leurs funestes cris le malheur de tous les hommes; tout cela « me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le

« cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes « n'ont point parlé, comme celui où étoit Clorinde. Ce lieu « étoit *un luogo d'incanto* s'il en fut jamais. Je revins donc « toute triste; le souper que me donna le premier président « ne fut point capable de me réjouir. Il faut que je vous « conte ce que c'est que ce premier président. » Et puis la voilà dans un autre récit fort agréable. Il me semble que La Fontaine eût fort bien versifié tout cela, mais qu'il ne l'eût pas mieux inventé. N'avez-vous pas envie de crier: Oh! la méchante mère qui écoute la médisance de tous ces corbeaux et ces chouettes, et qui ne veut pas souper gaiement.

Elle se rendit moins vite au mérite de Racine; et combien ne lui a-t-on pas reproché ce mot, *Racine passera!* M. de Voltaire à ce sujet me paroît beaucoup trop sévère, et j'aime la réponse qu'on lui a faite, qu'*il ne faut pas toujours attribuer au défaut de goût une faute contre le goût.* Celle-là étoit échappée à madame de Sévigné; ne peut-on pas dire qu'elle la répara à Saint-Cyr quand elle y vit *Esther?* Il est vrai qu'elle la vit *avec le roi,* avec madame de Maintenon, qu'elle fut *bien placée*, qu'*on voulut savoir son sentiment*, que l'admiration lui étoit prescrite en quelque sorte par ceux qui le lui demandoient, et que par politique même elle eût pu être infidèle à ses *vieilles admirations* pour les vers *transportants* de Corneille (on voit que je parle son langage). Cependant elle paroît s'exprimer avec sincérité en disant d'*Esther*: « C'est un rapport de la musique, des vers, des chants « et des personnes, si parfait qu'on n'y souhaite rien.... La « mesure de l'approbation qu'on y donne est celle de l'at- « tention et du goût. » Hélas! l'attention est rare; le goût n'est presque jamais que la première impression qu'on reçut dans sa jeunesse; peu de personnes le perfectionnent et l'assurent par un continuel exercice, et encore s'égarent-elles quelquefois. Sa jeunesse avoit été comme enchantée par Cor-

neille : plus âgée que Louis XIV de douze ans, elle avoit d'abord vécu avec ceux qui les premiers applaudirent au *Cid* et aux *Horaces*. La cour, où son esprit s'étoit développé, étoit proprement celle de la reine-mère ; ce fut celle de MADAME qui encouragea Racine ; sa première admiration, ces premiers transports d'un jeune esprit qui croit sentir, et qui sent en effet tout ce qu'a senti un bon écrivain, tout cela avoit été enlevé par le grand poète prédécesseur du poète parfait. D'autres préventions encore se mêloient à celles de sa jeunesse. Elle haïssoit dans Racine l'actrice favorite de ce poète, une des folles passions de M. de Sévigné, son fils. Racine ne lui paroissoit que *le poète de La Champmêlé ;* la Champmêlé étoit *la muse de Racine*, et l'inspiration devoit le quitter avec la jeunesse. Elle le dit ainsi dans quelque lettre. Que de misère se mêle aux jugements des meilleurs esprits ! Qui d'entre eux ne fut quelquefois injuste ! Fontenelle, plus qu'elle encore, méconnut l'excellence de ce même Racine : cinquante ans après elle, il luttoit encore misérablement contre cette gloire qui déplaisoit non à son orgueil poétique ou littéraire, mais à son orgueil de famille, et seulement parce que son oncle, le grand Corneille, lui sembloit détrôné. Et que dirai-je de Voltaire lui-même ? Voltaire, le digne, le continuel, le passionné admirateur de Racine, ne se dément-il pas dans sa vieillesse, n'oublie-t-il pas tout à coup *ses vieilles admirations*, pour insulter le chef-d'œuvre de ce grand homme ? Pourquoi parle-t-il mal d'*Athalie ? Est-ce qu'il manque absolument de goût ?* non certes ; c'est qu'il voit Joad, et que *le dieu des Juifs l'emporte :*

« Ce temple l'importune, et son impiété, etc.

O foiblesse ! O hommes qui croient entraîner tous les autres par leurs jugements ! où sont-ils quelquefois entraînés eux-mêmes ?

Laissons les auteurs, leurs jugements, les discussions littéraires, et donnons un dernier coup d'œil aux qualités de cette femme illustre. Quelqu'un l'a appelée une *femme extraordinaire*. Ce nom n'est guère dû qu'à celles qui se sont distinguées par quelque singularité héroïque au-dessus de leur sexe. Elle avoit reçu du ciel, avec une profusion rare, tous les dons ordinaires qui rendent les femmes l'ornement de la société. Elle ne dut son éclat à aucun grand talent acquis, ni à la poésie, ni à la musique, ni à la peinture, dont on s'aperçoit pourtant qu'elle pourroit parler fort bien. Elle laisse la philosophie à madame sa fille, et seulement par courtoisie pour elle, elle admire Descartes, et écoute quelques conversations de ses zélés panégyristes. La société de La Rochefoucauld ne lui inspire pas l'ambition d'être une *penseuse* profonde. « Je vous envoie ses *Maximes*, de sa part, corrigées « et augmentées. Il y en a de divines, et, à ma honte, *il y en « a que je n'entends pas ; Dieu sait comme vous les entendez.* » On se doute bien que cette personne qui atteint ce qui échappe à sa mère, c'est encore madame de Grignan, et je l'en félicite. Mais je loue sa mère, et on la louera à jamais de son peu de prétentions à ces sublimités : elle a été femme, constamment femme ; n'est-ce pas assez ? n'est-ce pas le vœu de la nature ? n'est-ce pas la borne au delà de laquelle il n'est pas permis aux grâces de pousser leur course légère ? le terrain est trop rude, et il y faut une marche plus ferme. Elles chancellent, elles font des faux pas et des chutes, je ne dirai pas risibles (car il faut se garder de rire), mais affligeantes ; et leur philosophie est souvent la désolation de la philosophie même.

On s'est plaint de ce qu'aux excellentes qualités de madame de Sévigné il se mêloit non des vices, personne ne l'a dit, mais quelques petitesses blâmables, un excès de paroles, et des habitudes tracassières. Des personnes d'un grand nom,

et ce qui me touche davantage, d'un bon esprit, assurent que telle est la réputation de ses dernières années en Provence. Je ne contesterai rien : sa vieillesse eut peut-être des défauts qu'on ne remarque point dans les âges précédents de sa vie. Peut-être aussi dans ce pays plein de discordes, où de hauts amours-propres se choquoient, où il y avoit une noblesse antique et fière, et des autorités récentes qui ne l'étoient pas moins, un intendant, un parlement, une marine, des États, un commandant qui s'élevoit sur tout cela ; ce commandant, qui étoit M. de Grignan, né dans le pays, et qui comme noble y avoit des égaux ; sa femme, à la fois grande dame et bel-esprit, qui humilioit bien du monde ; peut-être, dis-je, que dans un tel pays, madame de Sévigné n'aura pas assez surveillé sa franchise, et que, suivant une vieille habitude remarquée par madame de La Fayette, de montrer *son cœur tel qu'il étoit*, elle y aura *laissé voir quelquefois ce que la prudence l'eût obligée à cacher*. D'ailleurs madame de Grignan n'étoit sûrement pas sans quelques querelles, madame de Sévigné n'aura pas su les éviter et garantir son propre repos : son amour maternel se sera accroché à toutes les épines qui croissoient autour de la fière commandante. Ce n'est qu'une conjecture.

Cette ambition, dont la même madame de La Fayette l'avoit louée (car pour une amie tout est matière d'éloges, surtout dans un portrait), son ambition, dis-je, s'étoit principalement portée sur sa fille ; elle en eut sans doute un peu pour elle-même, et elle jouissoit, presque avec toute la joie d'une tête plus foible, des petites distinctions et de l'air de faveur. Son cousin prétend qu'elle extravagua d'admiration pour Louis XIV, un jour que ce monarque voulut danser un menuet avec elle. Il faut convenir, s'écria-t-elle, que *le roi est un grand prince !* — Cela doit être, reprit le malicieux Bussy, *après ce qu'il vient de faire pour vous*. Un philosophe s'indi-

gnera de voir un si grand transport pour un bonheur si léger. Il ne me déplaît point dans une femme que la jeunesse va quitter, et il me semble qu'il faut se contenter de sourire. Je souris aussi quand elle peint ses courses à Saint-Germain ou à Versailles. Elle en revient quelquefois bien fatiguée, bien mécontente, et je vois seulement qu'on lui a peu parlé. D'autres fois, elle est dans la joie, elle a été partout, elle a suffi à tout; elle est contente d'elle-même, car le roi lui a dit ceci, madame de Maintenon cela; « surtout, ma fille, on m'a parlé de vous. » Niobé ou Cérès ne sont pas plus fières de leur maternité qu'elle ne l'est de la sienne. Et cela me rappelle qu'elle compare quelque part sa fille à Proserpine, et M. de Grignan à Pluton, qui l'a emportée en son royaume brûlant de Provence. Voilà les rêves de son ambition, voilà pourquoi elle se compare aux divinités; on ne peut pas s'effrayer sérieusement de la rencontre d'une ambition pareille. L'ambition, après tout, est une inclination de tous les hommes, et quelqu'un disoit fort bien que *le plus petit d'entre eux, s'il descend bien avant dans son cœur, y trouvera les désirs d'un roi.* Ce mot ingénieux est de notre contemporain l'abbé Poule, qui s'étoit formé dans la société de Pauline, de la Pauline dont madame de Sévigné a immortalisé l'enfance. Elle avoit hérité de son aïeul, l'abbé Poule a hérité d'elle, et son esprit étoit un dernier rejeton de celui de madame de Sévigné.

Ne quittons point encore le sujet de l'ambition. Il y avoit alors beaucoup de ce sentiment dans les âmes, et l'on vouloit que les goûts eussent de nobles apparences. Les siennes sont diverses, suivant qu'elle s'occupe de dominer, ou seulement de briller et de plaire. L'ambition d'une Sévigné n'est point hautaine, fâcheuse et dévorante, comme celle d'un Louvois ou d'une Montespan. Son *moi*, comme elle dit, ne prétend pas *occuper tant de place;* seulement il en désiroit une, et même avec un peu d'inquiétude.

Ce sont ses lettres qui l'accusent, elle s'y peint tout entière, et, suivant une expression heureuse d'un écrivain du temps d'Henri IV, elle ne se montre pas seulement *à mi-corps et comme de la fenêtre.* Si elle n'a pas eu, comme Montaigne, le mérite de se bien observer elle-même, elle a la franchise de ne déguiser jamais son caractère. On verra donc dans ses lettres ce qu'elle pense des priviléges de sa naissance, et que la généalogie des Rabutins, que doit publier Bussy, lui paroît d'avance un livre *admirable.* Elle est beaucoup moins occupée de ses aïeux maternels, quoique cette famille Fremiot ait fourni plus de noms à l'histoire que la maison de Rabutin. Ce qui la touche, c'est de descendre de *Mayeul qui vivoit en* 1057*, un seigneur considérable,* et elle dit avec ingénuité : *C'est une belle source.* Dans ces mêmes lettres on verra qu'elle tient registre de ses petits succès de cour, comme un marchand de ses profits; que quand ce commerce devient ingrat, *elle ne s'empresse point d'aller,* et fait des avances rares et avec tiédeur; qu'elle observe les bonnes fortunes ou *les déconvenues* des autres; que telle dame se présentoit *avec les plus beaux bras du monde* pour donner à laver à la princesse, mais que telle autre lui a ravi cet honneur; que sa cousine, madame de Coulanges, dont le mari étoit *un homme de robe,* jouit d'une considération personnelle; que *son esprit est une dignité dans cette cour;* que « par ses amies elle se trouve « naturellement *dans la privauté :* mais où cela peut-il la « mener ? et quels dégoûts quand on ne peut être des pro- « menades, ni manger! cela gâte tout le reste. Elle sent vive- « ment cette humiliation, elle a été quatre jours à jouir de « ces plaisirs et de ces déplaisirs. » Quand on aura recueilli cent passages semblables, la malignité humaine trouvera à s'y repaître, la vraie morale y fera peu d'attention. Son jugement est sévère sur chaque action considérée à part; il est indulgent quand il faut prononcer sur l'ensemble d'un carac-

tère où le bien domine et où les défauts sont petits. C'est l'axiome des anciens : *Le meilleur caractère est celui que de moindres défauts entravent* [1].

Une seule passion, je l'ai dit, mais il faut le répéter et m'en expliquer avec une pleine liberté, une seule passion influa sur toute la vie de madame de Sévigné, hélas! et décida sa mort. Cette passion est aimable, elle fut extrême, c'est à la fois l'éloge et la critique de cette mère à jamais célèbre entre celles qui ont trop cherché le bonheur dans les jouissances maternelles. On ne peut se fier à rien dans la vie, si ce n'est à la sagesse; et la sagesse se retire quand une passion trop dominante devient incapable de frein. Son amour pour sa fille fut immodéré. Que son âme tendre, que je peins avec affection, et qui m'est si présente que je crois la voir et lui soumettre ces *Réflexions*, que son âme, dis-je, me pardonne une expression austère : Oui, son amour fut immodéré. Avoit-elle donc tort de désirer la perfection de sa fille ? non : il la faut vouloir; une mère est chargée de la procurer. C'est une grande dignité dont la nature l'a investie. Comment la maintiendra-t-elle ? comment conservera-t-elle l'utile autorité des avis et de l'expérience, si, n'écoutant que son aveugle tendresse, elle commence par supposer cette perfection qu'on ne peut atteindre qu'après bien des années et du travail ? Comment offrira-t-elle des conseils quand elle ne voit que des éloges à donner ? Cette erreur est funeste, et ce qui la rend pénible, c'est qu'il y a des moments où l'on s'en aperçoit, comme le délire désespère quand on se doute qu'on délire. On a beau rêver qu'on a fait de sa fille une personne incomparable, ses défauts, quand ils se rendent trop visibles, nous avertissent durement que nous nous sommes abusés. La faute est grande d'adorer ce qu'on ne doit qu'aimer. M. de

[1] *Optimus ille est qui minimis urgetur vitiis.*

Pomponne la lui reprochoit en style de Port-Royal, quand il lui disoit : « Vous êtes une fort jolie païenne; vous avez fait « de votre fille votre idole que vous avez placée dans votre « cœur, et à laquelle vous rapportez tous vos hommages. » Et encore : « Il paroît que madame de Sévigné aime passionné- « ment madame de Grignan. Savez-vous le dessous des « cartes ? Voulez-vous que je vous le dise ? c'est qu'elle l'aime « *passionnément*. » En effet c'étoit le mot. Madame de Sévigné en sourioit, et trouvoit tout naturel d'adorer sa fille. C'est à quoi se porte d'abord l'amour : il est pressé d'adorer. Qu'adore-t-il ? souvent une idole à peine ébauchée; mais il se flatte de l'achever, de l'animer : car quand il entreprend, il croit toujours faire un chef-d'œuvre. Elle sera belle, et tous les dieux lui feront des présents comme à Pandore; ce sera une divinité. Puis le temps s'écoule, l'expérience ne le satisfait pas, il se désole de ses mécomptes, comme un jeune peintre qui s'étoit extasié d'avance devant son tableau, et qui rougit, quand il est fait, de se voir si loin d'atteindre la nature. Ainsi se désoloit-on à l'hôtel de Carnavalet, quand, après avoir préparé cette demeure pour le bonheur et pour l'amitié, après y avoir fait ces arrangements somptueux, commodes, que l'on décrivoit si bien ; après s'être dit : Ma fille arrivera ici, j'y habiterai en paix avec ma fille; il se trouve qu'on n'y a point habité en paix, et qu'on s'est quittées mécontentes. Qu'on en éprouve de regrets, et comme on les témoigne ! comme on est humble ! Je parle de la mère, car elle aime plus, et je dis toujours avec elle : *Ces pauvres mères !* La fille déplore ensuite ce malheur, elle demande pardon, mais on le reçoit. On est réconcilié, on dit les plus belles choses sur l'amitié, sur l'absence. On s'écrit, et avec quelle exactitude ! « Ma fille, mes lettres sont infinies, ne lisez point « tout ce volume.... Ma fille, vous m'en écrivez trop long, « votre santé s'en altère ; faites écrire Montgobert, son style

« me plaît. » Les courriers ne cessent de porter des lettres et de représenter l'absente; mais que cette représentation est imparfaite! il faudra se rejoindre; on se rejoindra: du fond de la Bretagne on ira au fond de la Provence. Qu'arrivera-t-il en Provence? la même chose, à ce qu'on m'a assuré: cette fille si parfaite étoit souvent brouillée avec cette mère qui l'adoroit. Cela est inconcevable; mais rappelez-vous le mot de Pomponne: le dessous des cartes, *c'est que madame de Sévigné l'aime passionnément*. La faute est apparemment mutuelle. En amitié les torts sont de celui qui aime moins, et les imprudences de celui qui aime trop. Or les torts et les imprudences reviennent presque au même; et de là tant d'amitiés ardentes, extraordinaires, merveilleuses, qui ne subsistent que parmi les orages, ou s'y éteignent, et rappellent ce vers, souvent appliquable, d'un ancien:

Je ne puis vivre avec vous ni sans vous [1].

J'ai connu, dans ma jeunesse, des personnes très-sages qui se rappeloient l'impression que fit dans leur temps ce recueil des lettres de la mère à la fille. Elles s'accordoient à dire: Elle l'aime comme d'autres aiment un amant. Il y a dans ces tournures si délicates et si gracieuses quelque chose d'imaginaire et d'excessif qui les dépare, et qui les rend sinon suspectes, du moins fatigantes. Ainsi parloient ces vieillards, et leur avis me paroît motivé; mais je ne penserai jamais comme ceux qui disent: Toutes ces adulations sont de la fausseté, et elle n'aime point sa fille, car elles ne pouvoient vivre ensemble. Elle n'aime point sa fille? Eh! fait-elle jamais autre chose que l'aimer? Pour qui tous ces soins et toutes ces courses? pour qui ces joies et ensuite ces larmes? pour qui traverse-t-elle plusieurs fois la France? de qui s'entretient-

[1] *Nec possum tecum vivere nec sine te.*

elle dans la solitude ? Que va-t-elle le plus souvent chercher à la cour ? qu'on lui parle de sa fille. Et que revient-elle dire à Paris ? qu'on lui en a parlé. Un inconnu qui arrive, mais qui a vu sa fille, est un homme qu'elle accueille, un homme d'un excellent entretien. Si elle quitte ses amis de bonne heure, et rentre chez elle, c'est pour écrire à sa fille. Si elle va les joindre, c'est que cette pensée-là est satisfaite. Et que mande-t-elle principalement à sa fille ? qu'elle s'est occupée d'elle. Cette occupation a été une jouissance qu'elle lui communique, et dont elle veut la rendre heureuse. Voyez-vous comme elle aime tous les Grignans ? c'est sa fille qu'elle aime en eux. Et le bel abbé qui est ensuite le coadjuteur, et le *seigneur corbeau*, et le chevalier souvent goutteux qu'elle se divertit de voir bien en colère, parce qu'ayant la goutte un jour, et Coulanges ne l'ayant pas ce jour-là, celui-ci le brave en frappant impunément du pied. Parle-t-elle assez de tout ce qui porte ce nom ! Mais surtout qu'elle est occupée de ceux à qui sa fille l'a transmis, de sa Pauline, en qui elle se retrouve elle-même, et du jeune marquis de Grignan ! « C'est « aujourd'hui qu'il a dix-sept ans. Il faut ajouter à ce qui « compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite « contusion qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, « par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a re- « çue. M. de Saint-Maur l'a conté au roi.... Madame de La « Fayette dit que ce seroit une chose à acheter si elle étoit à « prix, etc. »

Je m'arrête pour finir de citer. Quand j'ouvre ces volumes, je m'y trouve arrêté sans cesse par quelque passage plein de grâce, ou de gaieté, ou d'amour maternel. Mais quand je pense qu'avec tout cet amour, elle passa des moments fâcheux, et peut-être se les attira quelquefois, alors mon esprit est frappé d'une pensée morale qui m'a quelquefois occupé, et dont je souhaite que la méditation dédommage mes lec-

teurs de la longueur de mes réflexions vagabondes. Voici cette pensée :

L'affectation la plus légitime a besoin de se contenir et de se régler. Si elle remplit trop le cœur, il n'y suffit pas; il ne peut porter une passion tout entière, même l'amour maternel.

ÉLOGE

DE MADAME DE SÉVIGNÉ,

PAR MADAME LA PRÉSIDENTE BRISSON,

QUI A REMPORTÉ LE PRIX A L'ACADÉMIE DE MARSEILLE EN 1777.

Semper honos, nomenque tuum laudesque manebunt.
VIRG. Églog. 5, v. 78.

Après les honneurs qu'ont obtenus parmi nous les talents d'un grand orateur, les vertus d'un magistrat, le génie d'un philosophe, les grandes actions d'un homme d'état, les exploits d'un général d'armée, il est bien doux d'offrir un tribut d'admiration à un genre de mérite plus modeste et plus touchant, et de décerner la gloire à un sexe qui n'aspire souvent qu'aux hommages du cœur. Tel est le charme que j'éprouve en célébrant madame de Sévigné.

Cette femme illustre, dont l'esprit fut presque tout entier dans sa tendresse, en exprimant les affections les plus intimes de son âme dans un commerce épistolaire, sans aspirer à la gloire, sans avoir en vue la postérité, a trouvé dans ses aimables épanchements les titres de son immortalité. Nous voyons les effusions de sa sensibilité reproduites dans sept volumes que nous lisons avec délices, et que nous finissons avec regret. D'où peut naître un attrait si puissant? Quelle magie est capable de rendre toujours agréable et toujours nouveau un commerce épistolaire de cette nature, une cor-

respondance dont le fond principal n'apprend rien au lecteur, et l'attache cependant toujours? Cette magie, c'est la nature même; c'est l'esprit, c'est le cœur dans leur simple négligé; c'est une belle de quinze ans, que l'amour et les grâces ont parée pour son réveil, et qui ne se doute pas de ses charmes.

Oui, tout ce qui vient de madame de Sévigné est naturel et charmant; tout ce qu'on peut désirer de vif, d'enjoué, de juste, de facile, de solide, d'agréable, formoit l'esprit de cette femme célèbre : elle joignoit à ces rares qualités le cœur le plus tendre, le plus sincère, le plus éloquent qui fut jamais. Ce cœur pouvoit devenir l'écueil de sa vie; mais il ne s'ouvrit qu'à l'amitié : elle en porta le sentiment au plus haut degré; ce sentiment sublime et délicieux répandoit sur tout ce qui venoit d'elle le charme qu'elle éprouvoit elle-même.

O vous qui étiez ses contemporains, ses amis; qui jouissiez des douceurs de son commerce; quel doux plaisir ne goûtiez-vous pas dans ces soins affectueux, cette tendre sollicitude, ces démonstrations si touchantes, si naturelles; enfin, dans ces saillies d'imagination, dans ces élans de l'esprit qui peignoient d'un trait vif et inimitable les sentiments de son cœur!

O vous qui étiez sa fille, l'objet chéri de son amour et de ses pensées; vous avec qui elle s'abandonnoit sans réserve, et qui avez fait à sa confiance un larcin si précieux; vous seule pourriez louer dignement cette aimable mère!

Pour moi, j'emprunterai la voix de ses amis, de sa fille, de ceux avec qui elle a vécu, pour la célébrer; je ferai souvent parler madame de Sévigné elle-même, en tirant de ses écrits tous les traits qui doivent la représenter soit dans la société au milieu de ses amis, soit dans la solitude au sein de sa famille, et dans ses relations avec sa fille.

PREMIÈRE PARTIE.

Marie de Rabutin, d'une famille aussi distinguée par son esprit que par sa naissance, cousine du célèbre Bussy-Rabutin, perdit son père à l'âge de dix-huit mois, et fut élevée par une mère et un oncle dont elle étoit tendrement aimée. Elle reçut une éducation supérieure à celle de son siècle : des lectures vagues, une étude superficielle de l'histoire, une légère connoissance des langues formoient le plan d'éducation le plus parfait que l'on suivît en France : ce plan suffisoit néanmoins au petit nombre qui l'adoptoit; le goût de dissipation et de frivolité ne s'opposoit pas aux succès d'une méthode encore si imparfaite; et le tourbillon du monde, qui ravit aujourd'hui le temps, la réflexion, la santé, n'ôtoit point aux femmes les moments qu'elles pouvoient donner à leurs devoirs et à l'étude. On voyoit se former dans les écoles domestiques, des épouses, des mères; et ce genre de mérite n'excluoit pas les femmes de la supériorité qu'elles surent obtenir dans plusieurs genres de littérature.

Marie de Rabutin eut besoin des ressources qu'assure la culture de l'esprit, pour supporter les peines qu'elle éprouva dans son mariage avec le marquis de Sévigné, issu d'un sang illustre de la province de Bretagne. Après avoir gémi de plusieurs infidélités que ne purent empêcher ni les grâces de la figure, ni la sensibilité du cœur, ni les égards dus aux vertus les plus aimables, madame de Sévigné se vit bientôt réduite à verser des larmes sur le tombeau de son époux, qui périt dans un combat singulier avant la fin de son sixième lustre.

Je vois cette épouse infortunée, veuve avec deux enfants, dans sa vingt-cinquième année, se former un plan de vie

dont elle ne s'écarta jamais, et qui fit son bonheur et sa gloire D'excellents principes de religion furent la base de sa conduite; personne ne sut mieux qu'elle y recourir dans tous les événements de sa vie, et en tirer sa consolation dans tous les revers; mais, en confiant à l'Être suprême le succès de ses entreprises, elle n'omettoit rien de ce qui pouvoit les faire réussir. Aidée des conseils de l'abbé de Coulanges, son oncle, elle mit le plus grand ordre dans l'administration de ses biens; elle y apporta cette juste attention qui est également éloignée d'une application inquiète et d'une légèreté dangereuse : elle s'y appliquoit, elle y sacrifioit son plaisir, ou plutôt elle le trouvoit dans l'accomplissement de ses devoirs : elle faisoit de longs séjours dans ses terres, pour revenir à Paris libre d'affaires et de créanciers. Sa sage économie ne l'éloignoit pas de la dépense qu'exigeoit son état : son goût étoit honorable; elle représentoit avec dignité; elle ne condamnoit que la négligence, la prodigalité et les fantaisies ruineuses.

Après avoir établi dans sa maison la règle et l'économie, qui ont tant d'influence sur le bonheur, madame de Sévigné donna ses soins à l'éducation de ses enfants et à leur établissement. Ils reçurent d'elle tous les secours qui pouvoient seconder un naturel heureux; ils entrèrent et parurent avec distinction dans le monde. Le marquis de Sévigné, l'un des hommes les plus aimables et le plus recherchés de la capitale, fut également distingué par son mérite militaire. Mademoiselle de Sévigné parut avec éclat à la cour de Louis XIV, où sa mère la présenta avant d'être mariée : son esprit, sa beauté, ses charmes, furent célébrés par les poètes les plus fameux de la nation. La mère et la fille s'attirèrent des hommages, autant par leurs agréments que par leur vertu. Eh! quel objet plus touchant qu'une mère aimable, jeune encore, qui ne vit, ne respire que pour sa famille; qui voit avec complaisance une fille charmante prête à la remplacer, et qui ne

songe qu'à la faire valoir! Oh! qu'une bonne mère est intéressante, et qu'il est doux d'opposer un pareil tableau à celui qu'on nous a donné dans la comédie de la *Mère jalouse!*

Madame de Sévigné se conduisit, pour l'établissement de ses enfants, d'après les principes qui l'avoient toujours animée, c'est-à-dire par des vues justes, une ambition noble, mais modérée, et des sacrifices proportionnés à sa fortune. Elle acheta pour son fils un emploi considérable; elle maria sa fille au marquis de Grignan, lieutenant général, homme de qualité, d'un âge mûr, et jouissant d'une réputation bien méritée. Ce mariage sembloit devoir fixer madame de Grignan à la cour, et c'étoit bien l'espoir de madame de Sévigné; mais cette fille si tendrement chérie fut fixée en Provence, où son mari fut nommé commandant; et cet éloignement, qui fit la désolation de madame de Sévigné, fut la cause de sa célébrité, puisque nous lui devons cette correspondance où l'on trouve des narrations piquantes, des réflexions fines et judicieuses sur les événements du temps, des détails charmants de sa vie privée, et surtout une inépuisable effusion de tendresse pour ses amis et pour sa fille.

Les lettres de madame de Sévigné sont un tableau simple et vrai dont l'expression se prolonge et dure une partie de la vie des acteurs qui y sont représentés. On croit vivre au milieu des gens célèbres et des amis estimables à qui elle étoit si chère; on partage les tendres soins qu'elle leur rend; on partage son empressement pour M. de La Rochefoucauld, pour madame de La Fayette; on est présent à leurs soirées, à leurs conversations; on s'alarme pour leurs santés; on est pénétré de leur triste séparation : combien on révère une telle amitié! combien on envie les peines qu'elle cause! On voit agir d'Hacqueville; on forme des vœux pour le succès de ses soins; on estime véritablement ce personnage singulier : il peut se rencontrer dans la société quelques-uns de ses traits;

mais où trouve-t-on un ami infatigable qui réunisse une parfaite intelligence avec une bonne volonté universelle ?

Quelles réflexions ne fait-on pas sur M. et madame de Coulanges, ce couple charmant qui joignoit aux grâces de l'esprit les qualités les plus désirables dans les amis ! Ils sont l'objet des empressements de toute la cour, où leur esprit, comme le dit madame de Sévigné, leur tient lieu de dignité. On voit M. de Coulanges parvenir à toute la célébrité d'un homme infiniment aimable : mais il avoit un autre but, il couroit la carrière des places et de la fortune, et ne put jamais rien obtenir.

Madame de Coulanges ressentit vivement, dans un âge avancé, la perte de sa santé et de ses charmes. Les empressements de la société ne l'en dédommagèrent pas ; ils sembloient au contraire augmenter son chagrin. Privée des seuls dédommagements qu'elle auroit désirés, elle éprouva qu'une vie toute frivole amène bien des amertumes, et que si une femme est dans le cas d'en gémir pour elle-même, elle est bien plus forcée encore de la déplorer, quand cette frivolité est suivie du malheur et de l'inutilité de son mari.

Bussy-Rabutin, ce célèbre infortuné, fut aussi au nombre des amis de madame de Sévigné ; mais elle eut toujours plus d'amitié que de confiance, et plus de commisération que d'épanchements pour cet homme singulier, qui se crut courtisan, écrivain, homme d'état, et dont il seroit assez difficile d'apprécier le véritable mérite.

Un autre infortuné, plus célèbre encore, eut la plus grande part à l'amitié de madame de Sévigné, dont l'esprit, entraîné par le cœur, put bien se faire illusion. Le cardinal de Retz quitte le monde sur la fin d'une vie brillante et orageuse : l'éclat de cette retraite donne lieu à différentes interprétations. Madame de Sévigné n'en voit pas d'autres causes que le courage de la vertu. Son admiration pour cet ancien factieux,

qui, emporté par une haine implacable contre Mazarin, étoit devenu rebelle à son souverain légitime; l'attachement, le zèle officieux et désintéressé de sa respectable amie redoublent lorsqu'il va se séparer d'elle. Rien n'est si touchant que ses regrets; elle s'abandonne à toute la tendresse, elle dit même à toute la foiblesse de son cœur. Le cardinal lui témoignoit la plus sincère amitié : il chérissoit sa fille et l'admiroit; il paroissoit s'élever à un point de courage et de vertu qui tenoit de l'héroïsme. Le moyen de résister à tant de mérite, de malheurs et d'amitié!

C'étoit toujours ou des relations anciennes, ou l'estime, ou le goût qui régloient le choix des amis de madame de Sévigné; aucune vue d'ambition n'y entroit. Elle se lioit volontiers avec des malheureux; mais elle vouloit aimer ou estimer ceux avec qui elle avoit à vivre. « Je ne suis pas entêtée de « M. de Lavardin, écrivoit-elle, je le vois tel qu'il est; ses « plaisanteries et ses manières ne me charment pas; enfin, je « souhaiterai plus de charmes à ceux que j'aimerai; mais je « me contenterai qu'ils aient autant de vertu. »

Cette simplicité de mœurs, cette facilité de caractère, seront toujours d'un prix inestimable aux yeux de quiconque sait apprécier les vertus. Mais il est un mérite plus grand encore; celui de sacrifier son goût à ses devoirs, de se familiariser si bien avec les décences de son état, qu'on y trouve son bonheur, et qu'on ne connoisse pas d'autre existence. Voilà le véritable héroïsme moral; et la vie de madame de Sévigné nous en fournit sans cesse des exemples. Chargée de la vieillesse de l'abbé de Coulanges, qui lui avoit légué tous ses biens, et qui avoit ajouté à ses largesses une affection plus touchante que les bienfaits, elle sut faire le bonheur de cet oncle chéri, n'être point malheureuse avec lui, et ne ressentir ni gêne, ni ennui des devoirs auxquels elle s'étoit assujettie.

Une tante à qui elle doit toutes sortes d'égards, tombe malade au moment où elle alloit pour la première fois trouver sa fille en Provence : qu'on juge du chagrin que ce contretemps doit lui causer; elle est nécessaire à sa tante, sa fille peut se passer d'elle : entre deux sacrifices, tous deux chers à son cœur, elle fait celui qui lui coûte davantage, parce que son devoir le lui dicte, et ne part qu'après la mort de sa tante.

Un frère de M. de Grignan, tourmenté par les douleurs aiguës de la goutte, trouve dans madame de Sévigné les consolations les plus tendres et les soins les plus assidus. C'est un homme de mérite, mais son humeur est difficile; ses souffrances l'aigrissent encore : madame de Sévigné, gagnant sa confiance et son amitié, parvient à tempérer son humeur et à adoucir ses maux.

Mais ne croyons pas que le bonheur de bien vivre avec les autres fût pour elle le prix d'une complaisance aveugle, et que la douceur ne puisse se concilier avec la fermeté. Non, pour attirer les cœurs, il n'est pas nécessaire d'être foible. Madame de Sévigné avoit sa façon de penser, ses goûts, sa singularité peut-être; car ce mot ne doit pas toujours être mal interprété : elle ne se mettoit pas à la discrétion de quiconque vouloit la subjuguer. Nous voyons une description du plan de vie qu'elle s'étoit formé, et du ton aisé qu'elle avoit pris avec les importuns. « Il y a trois jours que cette femme est « ici (à sa terre des Rochers); je commence à m'y accoutu- « mer; mais j'espère que, n'étant pas assez habile pour être « charmée de la liberté que je prends de la quitter, d'aller « voir mes ouvriers, d'écrire, de faire tout ce qui me plaît, « elle s'en trouvera offensée. Ainsi je me ménage les délices « d'un adieu charmant, qu'il est impossible d'avoir quand on « perd une bonne compagnie. »

Aussi éloignée de cette perfide indulgence qui approuve

les foiblesses, que de cette politesse timide qui dissimule les ridicules, madame de Sévigné excelloit à corriger l'un et l'autre. Rien n'échappoit, je ne dis pas à sa censure, mais au zèle intrépide de son amitié; les petits travers de ses amis, leurs torts même étoient relevés sans déguisement; sa fille, qu'elle aimoit si éperduement, et dont elle adoroit les grandes qualités, recevoit souvent des leçons ingénieuses. « Que fait « votre paresse pendant tout ce tracas? elle vous attend dans « quelques moments perdus pour vous faire souvenir d'elle, « et vous dire un mot en passant: Songez-vous, dit-elle, que « je suis votre plus ancienne amie, la fidèle compagne de vos « beaux jours; que c'est moi qui vous consolois de tous les « plaisirs; qui même quelquefois vous les faisois haïr? sou- « vent votre mère troubloit nos plaisirs; mais je savais bien « où vous reprendre. Il me semble que vous lui répondez un « petit mot d'amitié; vous lui donnez quelque espérance de « vous posséder à Grignan: mais vous passez vite, et vous « n'avez pas le loisir d'en dire davantage. »

Quel ascendant n'avoit-elle pas sur le marquis de Sévigné, son fils? Au milieu des égarements d'une jeunesse déréglée, il venoit se jeter dans ses bras, et choisissoit pour confidente cette mère dont la conduite et les sentiments condamnoient hautement les siens. Elle connoissoit son cœur mieux que lui-même; elle sut le ramener à la vertu. Si M. de Sévigné ne parvint pas à une fortune brillante, pour laquelle il sembloit né, et dont il s'éloigna par apathie plutôt que par raison, il fit du moins un mariage heureux: il vieillit dans la pratique de tous ses devoirs; et cette espèce de bonheur vaut bien les jouissances de l'ambition.

Faut-il être surpris que madame de Sévigné ait triomphé des foiblesses et des passions de son fils? Elle n'avoit pas besoin d'être mère pour exercer cet empire de la persuasion. Ses lettres, ainsi que ses conversations, étoient remplies du

sel le plus ingénieux. Si sa franchise, toute honnête qu'elle étoit, aliénoit quelques esprits, elle ne cessoit pas d'être franche; mais elle réparoit, par sa douceur, le tort que lui faisoit sa sincérité. Son cœur, inaccessible à la haine et au dépit, s'ouvroit aux impressions de l'indulgence et de l'amitié. « Ne nous chargeons pas d'une haine à soutenir, mandoit-« elle à madame de Grignan; c'est un pesant fardeau : étei-« gnons nos ressentiments, et prévenons ceux des autres. « Admirez madame de La Fayette : elle vient à bout de tout, « rien ne s'oppose à elle; ses enfants ressentent tous les jours « le bonheur que leur procure son esprit conciliant. »

Un cœur si équitable et si prévenant en société, si droit et si tendre pour ses amis, étoit-il propre à nourrir des soupçons contre eux? non : elle savoit les justifier contre les plus fortes aparences; et sa sagacité, d'accord avec son penchant, la rendoit en ce point plus clairvoyante que personne. Quel trait est plus frappant que celui du duc de Chaulnes? et combien ne dut-elle pas s'applaudir d'avoir suspendu son jugement contre ce véritable ami que des apparences trompeuses sembloient rendre coupable, et qui cependant n'avoit pas trahi l'amitié!

La tendresse qui l'unissoit avec ce duc et la duchesse son épouse faisoit les délices de madame de Sévigné pendant son séjour en Bretagne; et le charme qu'elle répandoit partout leur rendoit sa présence infiniment chère. Rien de plus agréable, et en même temps de plus propre à dépeindre la liberté douce qui régnoit entre eux, que le récit qu'elle fait à sa fille, d'une visite de la duchesse : « Jeudi dernier, madame « de Chaulnes entra dans ma chambre avec trois de ses « amies, disant qu'elle ne pouvoit être plus long-temps sans « me voir, et que la Bretagne lui pesoit sur les épaules. Elle « se jeta sur mon lit; on se met autour d'elle; en un moment « la voilà endormie de pure fatigue. Nous causons toujours;

« elle se réveille enfin, trouvant plaisante et adorant l'aimable « liberté des Rochers. Nous allons nous promener ; nous nous « asseyons au fond d'un bois : je lui fais reconter Rome et les « aventures de son mariage ; puis voilà une pluie traîtresse « qui se met à nous noyer ; nous voilà toutes à courir ; on « crie, on glisse, on tombe ; on arrive ; grand feu, on change « de hardes, je fournis à tout : voilà comme fut traitée la « gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement ; « puis cette pauvre femme s'en retourna, plus fâchée sans « doute du rôle ennuyeux qu'elle alloit reprendre, que de « l'affront qu'elle avoit reçu ici. »

On voit que madame de Sévigné se consoloit par les plaisirs de l'esprit, de la solitude de la campagne. « J'ai apporté « ici, écrit-elle à sa fille, quantité de livres choisis ; on ne met « pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le « lire tout entier. J'ai tout une tablette de dévotion. Eh ! « quelle dévotion ! quel point de vue pour honorer notre re- « ligion ! L'autre est toute d'histoires admirables ; l'autre de « poésies, et de nouvelles, et de mémoires. Quand j'entre « dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors : « il seroit digne de vous, ma fille.

« Quand je suis seule ici, je fais mes affaires, je lis, j'écris, « je me promène. Quand j'ai compagnie, je travaille. » Elle avoit dit précédemment : « Hélène ne vient pas avec moi ; « Marie me sert assez mal ; mais ne soyez pas en peine de « moi. Je vais essayer de n'être pas servie si fort à ma mode, « et d'être dans la solitude. J'aimerai à connoître la doci- « lité de mon esprit, et je suivrai les exemples de courage « et de raison que vous me donnez. Ce seroit une belle « chose, que je ne susse vivre qu'avec les gens qui me sont « agréables. Je m'occuperai à payer mes dettes, à manger « mes provisions ; je penserai beaucoup à vous ; je lirai, « j'écrirai, je marcherai, je travaillerai, je recevrai de vos

« lettres. Hélas! la vie ne se passe que trop! On respire « partout. »

Elle fait en mille endroits des récits intéressants de ses promenades champêtres. Livry, les Rochers, bois agréables, solitudes charmantes, quel plaisir elle goûtoit en vous parcourant! Vous lui rappeliez sa fille, ses amis. Elle vous cherchoit par besoin de se les représenter; vous étiez dépositaires de ses regrets, de ses larmes, de ces émotions si chères à son cœur; vous lui rendiez quelquefois son enjouement: ses pensées les plus agréables sont sorties souvent du fond de vos déserts; enfin, vous lui présentiez son âme, son cœur; et cet aspect étoit doux pour elle. Qu'il est aisé d'être heureux avec des mœurs simples, et qu'il est doux de trouver son bonheur dans l'amour de ses devoirs, dans l'étude, dans le travail! Sexe aimable qui passez votre vie dans une dissipation qu'on appelle le plaisir, et qui émoussez votre sensibilité en épuisant tous les amusements frivoles, ignorez-vous qu'il est une joie douce et recueillie qui satisfait toujours l'âme et ne la dégoûte jamais, la joie de s'estimer soi-même? Ah! si jamais vous vous renfermiez dans un cercle de distractions futiles ou d'opinions bizarres, vous perdriez vos plus beaux droits, et votre empire seroit détruit. Aspirez au beau privilége de fixer à la fois les mœurs, les usages, les goûts; mais fuyez, fuyez ces opinions bizarres, cet esprit de système, cette chaleur de parti, qui, en vous plaçant hors de votre sphère, vous transportent dans un tourbillon où vous ne pouvez démêler l'erreur, et où la vérité même a un air farouche qui épouvante les grâces.

En louant madame de Sévigné, il m'est permis, sans doute, de la proposer pour modèle aux femmes qui veulent cultiver leur esprit. Elle aima la littérature, mais elle se borna aux écrits qu'elle pouvoit apprécier. Elle se passionna pour les chefs-d'œuvre de son siècle; mais son admiration ne fut ja-

mais aux ordres d'aucun parti : tous les événements de son temps, le mérite des gens en place, celui des ouvrages nouveaux, enfin tout ce qui attiroit l'attention publique étoit jugé dans ses lettres; mais quelle prudence, quelle défiance de ses lumières dans les jugements qu'elle porte! Eh! qu'aviez-vous à craindre, femme illustre? La postérité a consacré presque tous vos jugements; et ce n'est pas dans des écrits faits à loisir, ni dans des dissertations méditées, que l'on trouve ces traits précieux de goût et de discernement que l'on admire en vous; c'est dans des lettres écrites du premier trait de plume, et qui n'étoient jamais ni étudiées ni relues; dans des narrations où l'esprit, l'imagination, la plume, avoient le plus libre essor, et n'étoient interrompus que par les élans d'un cœur tendre, ou par les regrets amers que lui causoit l'absence de sa fille. Il est bien temps de réunir dans cet éloge ces deux cœurs trop long-temps séparés; et le nom seul de madame de Grignan m'indique de nouveaux rapports et de nouveaux titres de gloire pour madame de Sévigné.

SECONDE PARTIE.

S'IL est un genre d'écrire où le travail et l'art puissent gâter la nature; et s'il en est un dont le style soit plus imparfait à mesure qu'il est plus recherché, c'est le genre épistolaire. Les plus grands auteurs ne fournissent, en ce point, que de foibles modèles : l'habitude d'écrire pour la postérité donne aux choses les plus simples un air étudié qui les dépare : on admire tout ce qui sort de la plume de ces hommes

célèbres; mais on voudroit trouver l'éloquence ailleurs que dans leurs lettres.

Je vois briller dans Voiture l'esprit et la délicatesse; mais je regrette ces naïvetés heureuses qui exciteroient mon admiration sans l'avertir; je ne lui pardonne pas tous les efforts qu'il fait pour écrire avec tant d'harmonie; il auroit bien pu m'intéresser sans tourmenter son style.

Je trouve Fléchier toujours orateur, jusque dans ses lettres les plus familières; et je me dégoûte aussitôt d'un écrivain qui me parle avec tant d'apprêt.

Je vois dans les lettres de Racine de la grâce, de la délicatesse, de l'enjouement.

L'inimitable La Fontaine enrichit encore tous ses dons par une naïveté qui lui est propre; mais il semble néanmoins que ni l'un ni l'autre n'ait trouvé la perfection du style épistolaire. Ils avoient trop l'habitude d'être auteurs dans un genre où il ne faut jamais le paroître.

Il étoit réservé à madame de Sévigné de créer un style ignoré jusqu'à elle, et de nous montrer de nouvelles grâces, plus piquantes que les autres et presque inimitables.

Une autre femme a obtenu de la célébrité dans la même carrière, c'est madame de Maintenon. Tout ce qu'on peut rassembler d'esprit, de justesse, de délicatesse, de connoissance du monde, est répandu dans ses lettres; mais le rang qu'elle occupoit à la cour de Louis XIV la rendoit circonspecte, réservée, méfiante; mais elle écrivoit, comme on l'a observé avant moi, sous la dictée de la postérité; mais l'amertume dont son cœur étoit inondé au milieu de la cour et des honneurs, faisoit fuir l'enjouement et les grâces. Il falloit une liberté douce, une vie tranquille, un esprit calme; il falloit enfin le naturel heureux et la position singulière de madame de Sévigné, pour mettre dans un aussi beau jour cette imagination brillante et enjouée. Il falloit un objet d'affection tel

que madame de Grignan, pour produire ces élans du cœur, ces expressions de tendresse si fortes et si touchantes; cet aimable abandon, enfin, qui fait le charme le plus puissant de ses lettres.

Qu'on juge du peu d'importance qu'elle y attachoit, par cet aimable reproche qu'elle fait à sa fille : « Quand je vous « écris des lettres courtes, vous croyez que je suis malade; « quand je vous en écris de longues, vous craignez que je ne « le devienne; tranquillisez-vous. Quand je commence une « lettre, j'ignore si elle sera longue ou courte; j'écris tout ce « qui plaît, et tant qu'il plaît à mon esprit et à ma plume; il « m'est impossible d'avoir d'autre règle, et je m'en trouve bien.»

C'est à cette aimable indépendance que nous devons tant de traits précieux dans tous les genres; c'est cette plume légère et vagabonde qui a produit des badinages si ingénieux, des traits d'éloquence si sublimes, des maximes de morale si excellentes.

Ici, je rougirois de louer madame de Sévigné par des lieux communs, qui deviennent cependant des hommages mérités. Quand on parle de cette femme célèbre, ce n'est pas au panégyriste à exprimer son admiration par des hyperboles exagérées; il lui suffit de raconter ses jouissances, et d'indiquer tour à tour les divers tableaux qui l'ont frappé.

Quel abandon, quel enjouement dans ce badinage, d'autant plus piquant qu'il paroît d'abord sérieux et presque tragique! « J'avois envie de réduire à moitié les lettres que « j'écris à d'Hacqueville, afin de n'avoir qu'une médiocre « part à l'assassinat que nous commettons tous en l'accablant « de nos affaires; mais il me mande que cela ne suffira pas à « son amitié. Puisque le régime que je lui avois prescrit ne lui « convient pas, je lâche la bride à toutes ses bontés, et lui « rends la liberté de son écritoire; si ce n'est moi qui le tue, « ce sera une autre. »

Eh! qui n'est agréablement touché de ce mélange d'indulgence et d'ironie qu'emploie madame de Sévigné, pour peindre à sa fille le détail de ses journées en Bretagne! Jamais la philosophie n'a su mieux allier la finesse qui saisit les ridicules, avec cette raison saine qui excuse les travers en faveur de la bonhomie. « Je reçus hier toute la Bretagne; je fus ensuite « à la comédie : c'étoit *Andromaque*, qui me fit pleurer plus « de six larmes; c'étoit assez pour une troupe de campagne. « Le soir on soupa, et puis le bal : au reste, ne croyez pas « que votre santé ne soit pas bue; cette obligation n'est pas « grande; mais telle qu'elle est, vous l'avez tous les jours à « toute la Bretagne. Quarante gentilshommes avoient dîné en« semble, et avoient bu ensemble quarante santés; nous dî« nons à part : ceux-ci me parlent de vous; et nous rions un « peu de notre prochain. Il est plaisant ici le prochain, sur« tout quand on a dîné. »

Une lecture qu'elle fait par hasard vient naturellement embellir ses récits; et la morale qu'elle en tire s'applique de même à tout ce qu'elle veut dire. « Je poursuis cette lecture « de Nicole que je trouve délicieuse, elle ne m'a encore donné « aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends; car j'y « trouve tout, et le temps est épouvantable. Cependant la « conformité à la volonté de Dieu pourroit seule me suffire, « si je ne voulois un remède spécifique. »

Son imagination, toujours brillante dans les sujets les plus arides, prend un nouvel éclat lorsque l'objet de ses descriptions est susceptible de la richesse de ses couleurs. Elle a déployé tout son talent pour cette poésie descriptive, en peignant cette même ville, où nous nous disputons aujourd'hui l'honneur de la célébrer elle-même. « Je suis ravie de la beauté « de Marseille; et l'endroit d'où je découvris la mer, les bas« tides, les montagnes, est une chose étonnante. Une foule « de chevaliers vinrent voir M. de Grignan : des noms connus

« des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, une « idée de guerre, de romans, d'embarquement, d'aventures, « de chaines, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité : « moi, qui aime les romans, je suis transportée; il y a cent « mille âmes au moins : de vous dire combien il y en a de « belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter. »

On aime à mettre en opposition avec ce charmant tableau, la peinture qu'elle fait dans le même genre, de cettte noce brillante de mademoiselle de Louvois, où l'on découvre un but moral, si bien indiqué, et cependant à peine aperçu par le commun des lecteurs; je veux dire de l'empressement de la bassesse, qui prodigue les hommages au crédit. « J'ai été à « cette noce de mademoiselle de Louvois; que vous dirai-je? « Magnificence, illuminations, toute la France, habits rebat- « tus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, « embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, « reculements et gens roués, enfin le tourbillon, la dissipa- « tion, les demandes sans réponses, les compliments sans sa- « voir ce qu'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, « les pieds entortillés dans les queues : au milieu de tout cela, « il est sorti quelques questions de votre santé; à quoi ne « m'étant pas pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont « demeurés dans l'ignorance, et vraisemblablement dans l'in- « différence de ce qui en est. O vanité des vanités! »

Cette plume si légère, et cependant si profonde sous cette apparence de légèreté, traçoit, avec la même simplicité, les événements les plus dignes de la haute éloquence. Un homme qui, au jugement de nos ennemis même, honoroit la nature humaine, est enlevé à la France; Turenne meurt la veille d'un combat, et nous devons regretter à jamais que ce héros n'ait pas vécu vingt-quatre heures de plus. La cour est consternée, le peuple verse des larmes sur son tombeau, la nation choisit les plus illustres orateurs pour interprètes de la

douleur publique, et les temples retentissent pendant plusieurs jours des éloges que la patrie et la religion doivent à sa mémoire.

Immortels orateurs du siècle de Louis XIV, je lis avec attendrissement les discours que vous avez consacrés à la gloire de Turenne, j'applaudis à vos succès, et je suis loin de vous refuser l'admiration que vous doivent tous les âges. Mais peut-être n'avez-vous pas assez approfondi le caractère de cet homme, qui fut si grand par sa vertu; peut-être l'apprêt de vos louanges diminue l'intérêt que je goûterois dans un plus simple récit; peut-être l'art dépare trop des éloges que l'effusion du cœur pouvoit seule élever à la hauteur d'un si beau sujet. Qu'il me soit permis, sans oublier vos chefs-d'œuvre, d'avouer que madame de Sévigné vous a pour le moins égalés. Quel orateur écrivit jamais rien de plus éloquent et de plus sublime? « La nouvelle de la mort de M. de Turenne arriva lundi à Versailles; le roi en a été affligé, comme on doit « l'être de la perte du plus grand capitaine, et du plus honnête homme du monde : toute la cour en fut en larmes; on « étoit prêt d'aller se divertir à Fontainebleau; tout a été « rompu. Jamais homme n'a été regretté si sincèrement.... « Tout Paris et tout le peuple étoit dans le trouble et dans « l'émotion; chacun parloit, s'attroupoit pour regretter ce « héros. Dès le moment de cette perte, M. de Louvois pro- « posa au roi de le remplacer en faisant huit généraux au lieu « d'un.... Jamais homme n'a été si près d'être parfait, et plus « on le connoissoit, plus on l'aimoit, et plus on le regrette. « Les soldats poussoient des cris qui s'entendoient de deux « lieues. Ils crioient qu'on les menât au combat; qu'ils vou- « loient venger la mort de leur général, de leur père, de leur « protecteur; qu'avec lui ils ne craignoient rien. Ils crioient « qu'on les laissât faire, et qu'on les menât au combat..... Ne « croyez pas que son souvenir soit jamais fini dans ce pays-

« ci; ce fleuve qui entraîne tout, n'entraînera pas une telle « mémoire. »

J'aime à copier ces traits échappés à madame de Sévigné, dans la plénitude de son affection; c'est la plus belle manière de la louer. Mais si les orateurs doivent envier la simplicité touchante d'un pareil récit, quel poète dramatique ne sera jaloux de cette scène si pathétique décrite par madame de Sévigné pour annoncer à sa fille la mort de M. de Longueville? Tous les secrets de l'art sont devinés par la nature, et le sentiment y déploie sa sublimité. « Mademoiselle de Vertus « étoit retournée à Port-Royal : on est allé la chercher avec « M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle à madame « de Longueville. Mademoiselle de Vertus n'avoit qu'à se « montrer; ce retour précipité marquoit bien quelque chose « de funeste. En effet, dès qu'elle parut : ah! Mademoiselle, « comment se porte mon frère? Sa pensée n'osa aller plus « loin. — Madame, il se porte bien de sa blessure, il y a eu « un combat. — Et mon fils? On ne lui répondit rien. Ah! « Mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, « est-il mort? — Madame, je n'ai point de parole pour vous « répondre. — Ah! mon cher fils! Est-il mort sur-le-champ? « N'a-t-il pas eu un seul moment? Ah! mon Dieu, quel sacri- « fice! Et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et « par des convulsions et par des évanouissements, et par « un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des « larmes amères, et par des élans vers le Ciel, et par des « plaintes tendres et pitoyables; elle a tout éprouvé. » Cette mère qui demande, au premier bruit d'un combat, des nouvelles de son frère, et dont la pensée n'ose aller plus loin; cette mère tendre, qui craint de s'informer aussitôt de son fils, dont la conservation lui est plus précieuse que celle de son propre frère, laisse bien loin, dans ce morceau, Andromaque et Clytemnestre, et toutes ces mères

sensibles, dont le seul nom fait tant d'honneur au cœur humain.

Tous les sentiments de son cœur étoient peints dans ses lettres. Cette âme, où les grandes choses s'imprimoient si fortement, et où l'expression répondoit à l'image; cette âme étoit pleine de fermeté pour soutenir les maux. Quelle tranquillité au milieu des douleurs! Quelle facilité à en parler, à en badiner même! « J'ai commencé aujourd'hui la douche, c'est « une bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans « un petit lieu souterrain; derrière un rideau se met quel- « qu'un qui vous soutient le courage pendant une demi- « heure. C'étoit pour moi un médecin de Gannat, qui a de « l'esprit et qui connoît le monde; il me parloit donc pendant « que j'étois au supplice. Représentez-vous un jet d'eau « bouillante contre quelqu'une des parties du corps; on met « d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous « les esprits; puis on s'attache aux jointures qui ont été affli- « gées; mais quand on vient à la nuque du cou, c'est une sorte « de feu et de supplice qui ne peut se comprendre; c'est là « cependant le nœud de l'affaire; et l'on souffre tout, et l'on « n'est pas brûlé. Enfin, je ferai cette vie pendant sept ou « huit jours; c'est principalement pour finir cet adieu que l'on « m'a envoyée ici, et je trouve qu'il y a de la raison; je vais « renouveler un bail de vie et de santé; vous pourrez encore « m'appeler votre *bellissima madre*. »

Vous appeler belle? Ah, mère incomparable! c'étoit la moindre de vos prérogatives. La bonté, l'indulgence, la douceur, tous les charmes d'une vertu généreuse se découvrent dans vos lettres. « Vous savez que je ne puis souf- « frir que les vieilles gens disent, je suis trop vieux pour me « corriger; je pardonnerois plutôt aux jeunes gens de dire, « je suis trop jeune : la jeunesse est si aimable, qu'il faudroit « l'adorer si l'âme et l'esprit étoient aussi parfaits que le

« corps. Mais quand on n'est plus jeune, c'est alors qu'il faut se « corriger, et regagner par les bonnes qualités ce qu'on perd « du côté des agréables. »

Ses lettres présentent mille pensées détachées, mille maximes dignes de La Rochefoucauld et de La Bruyère. « On aime tant à parler de soi, qu'on ne se lasse pas des « tête-à-têtes pendant des années entières avec un amant, et « voilà pourquoi les dévotes aiment à être avec leur confes- « seur; c'est le plaisir de parler de soi, quand on devroit en « dire du mal. »

Dans un autre endroit: « Vous avez trop d'esprit pour ne pas « voir que les citations sont quelquefois agréables et néces- « saires; je crois qu'il n'y a rien qu'il faille bannir entière- « ment de la conversation; le jugement et les occasions doivent « y faire entrer tour à tour ce qui est le plus à propos. » Personne ne savoit mieux qu'elle orner de traits agréables ce qu'elle disoit ou ce qu'elle écrivoit; un passage de la fable, un vers de comédie viennent se placer à chaque instant sous sa plume; son érudition, qui étoit bien loin de la pédanterie, lui faisoit trouver sans cesse des allusions plaisantes. « Bien des gens, écrit-elle à sa fille en voyant l'opéra de *Proser- « pine*, ont pensé à vous et à moi; je ne vous l'ai pas dit, « parce qu'en me faisant Cérès, et vous Proserpine, tout « aussitôt voilà M. de Grignan devenu Pluton; et j'ai eu peur « qu'il ne me fasse répondre vingt mille fois par son chœur de « musique : *Une mère vaut-elle un époux?* C'est cela que j'ai « voulu éviter, car pour le vers qui est devant celui-là : *Plu- « ton aime mieux que Cérès*, je n'en eusse pas été embar- « rassée. »

Le mérite de madame de Sévigné étoit presque universel. Tout ce qui venoit de cette femme célèbre portoit l'empreinte de son esprit. Une imagination vive, brillante, sage; des connoissances étendues, un discernement juste, un goût ex-

quis; tout ce qu'on peut désirer d'aimable et d'estimable est rassemblé dans ses écrits. On pourroit m'objecter quelques erreurs de goût dans lesquelles cette femme célèbre est tombée. Peut-être donna-t-elle à Corneille une préférence trop marquée sur Racine; elle crut voir dans la postérité la même prédilection, et n'admit pas même entre eux l'égalité fondée sur un mérite d'un genre différent.

Il faut avouer qu'une âme inaccessible à l'amour ne peut sentir qu'en partie les beautés de Racine: cette finesse de galanterie, ce sublime des passions, ce délire du cœur, toute cette magie de sentiment perd infiniment de son prix quand on a le bonheur ou le malheur de n'avoir jamais éprouvé le combat des passions; c'est l'obstination d'un étranger, qui ne peut sentir le génie d'une langue différente de la sienne; et Boileau, le grand Boileau lui-même n'eut-il pas besoin d'excuse dans ses jugements? Il ne connut pas assez le mérite du Tasse, il ne sentit pas les grâces de Quinault: ces erreurs de goût ne peuvent nuire ni au célèbre satirique, ni à l'admiratrice trop passionnée de Corneille. Laissons donc à madame de Sévigné toute sa gloire; ne diminuons rien de nos hommages; admirons son esprit, encore plus son cœur; rien n'est si sublime que sa tendresse; ce sont des expressions mille fois répétées, toujours intéressantes et toujours nouvelles; c'est une éloquence intarissable. Que tout ce qui tient au sentiment fait une douce et vive impression! Que l'on y sent bien les charmes de l'amitié! On y voit cette ingénieuse et active tendresse, qui est la vraie façon d'aimer, parce qu'elle est dépouillée de l'amour de soi-même, et qu'elle ne s'occupe que du bonheur des autres. N'appelons vrais amis que ceux qui rapportant tout à l'objet de leur affection, ne cherchent que son utilité et son bonheur. Ce sentiment constant et animé les éclaire sur le véritable intérêt de ce qu'ils aiment, et leur fait sacrifier souvent leurs goûts les plus chers: ingénieux

à chercher les moyens d'obliger, ardents à les suivre, si la faculté leur manque, ils invitent, ils exhortent, ils sollicitent; et s'ils sont condamnés à l'inaction, quelle impression ne donnent-ils pas à leurs regrets, à leurs souhaits?

Voilà ceux qui font le bonheur de ce qu'ils aiment; et c'est ainsi qu'aimoit madame de Sévigné. « Je trouve, dit-elle, qu'il « y a mille choses à dire, mille conduites à tenir, pour empê- « cher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup. « Je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les « faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines, « si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en « avoir pour tout ce qui tient au cœur; enfin je ferois voir « qu'il y a cent façons de témoigner son amitié sans la dire, « ou de dire par ses actions qu'on n'a pas d'amitié lorsque la « bouche assure le contraire. »

Madame de Grignan parut d'abord ne pas sentir tout le prix d'une pareille tendresse. Son cœur étoit conduit par son esprit. Cette façon d'aimer est infiniment précieuse, quand l'esprit est excellent: mais où trouve-t-on un esprit qui soit toujours tel qu'il doit être? Les inquiétudes, la mauvaise santé, mille autres causes y portent l'altération.

Madame de Sévigné admiroit dans sa fille ce courage, cette étendue, cette justesse d'esprit qui se joignoient à une sensibilité extrême; elle admiroit cette éloquence qui exprimoit et peignoit si bien ses idées, et ce charme dans la figure et dans la taille qui la rendoient un objet ravissant: toutes ces qualités brillantes transportoient madame de Sévigné; elle leur rendoit hommage; et la différence de caractère n'étoit pour la mère qu'un sujet d'exalter sa fille: mais cette différence de caractère produisit d'abord un effet contraire sur l'esprit de madame de Grignan. Déplorons l'injustice des personnes les plus aimables, qui n'apprécient souvent le mérite des autres que par le leur, et qui renferment en eux-mêmes des mécon-

tentements qui seroient promptement effacés s'ils étoient éclaircis. Quelque aimable que fût madame de Grignan, il paroît qu'on eut à lui reprocher quelques caprices, des inattentions, des inégalités qui dominoient l'attrait de son commerce. C'est ce que donne à entendre un passage de madame de Sévigné, où elle peint à sa fille son propre caractère. « Vous êtes bien injuste, ma très-chère, dans le jugement « que vous faites de vous. Vous dites que d'abord on vous « croit assez aimable, et qu'en vous connoissant davantage « on ne vous aime plus. C'est précisément le contraire : d'a- « bord on vous craint; vous avez un air dédaigneux; on « n'espère pas pouvoir être de vos amis : mais quand on « vous connoît, il est impossible qu'on ne s'attache entiè- « rement à vous. Si quelqu'un paroît vous quitter, c'est « parce qu'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être « pas aimé autant qu'on le voudroit. J'ai entendu louer jus- « qu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, « et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu con- « server un tel bonheur; ainsi chacun s'en prend à soi de « ce léger refroidissement : et comme il n'y a point de « plaintes ni de sujets véritables, je crois qu'il n'y auroit « qu'à causer ensemble et s'éclaircir pour se retrouver bons « amis. »

Après de longues absences, le moment où la mère et la fille pouvoient se réunir étoit désiré long-temps; il arrivoit enfin, mais un nuage s'élevoit et troubloit le bonheur de madame de Sévigné. Ce chagrin, qui étoit ressenti vivement par elle, a produit plusieurs lettres où elle fait apercevoir à sa fille ses torts et ses erreurs d'une façon si touchante, que madame de Grignan, pénétrée jusqu'au fond de l'âme, n'eut à l'avenir pour cette charmante mère que les sentiments qu'elle méritoit. Complaisances mutuelles, soins empressés, confiance entière, reconnoissance parfaite; c'est l'intelligence

de deux cœurs qui se sentent besoin l'un de l'autre, et le bonheur d'être unis. « Je reçois vos lettres, marque-t-elle à « sa fille, comme vous avez reçu ma bague. Je fonds en « larmes en les lisant : il me semble que mon cœur veuille se « fendre par la moitié. On croiroit que vous êtes malade, ou « qu'il vous est arrivé quelque accident, et ce n'est rien de « tout cela. Vous m'aimez, ma chère enfant, vous me le dites « d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en « abondance. Vous vous amusez à penser à moi, à en parler; « vous aimez à m'écrire vos sentiments, à me les dire. De « quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une « sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer « comme je fais. Soyez assurée que je pense continuellement « à vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habi- « bituelle; c'est ce qu'il faudroit avoir pour Dieu, si l'on « faisoit son devoir. Rien ne me donne de distraction. Je vois « ce carrosse qui avance toujours, et qui s'éloigne de moi; « j'ai peur qu'il ne me verse. Les pluies qu'il fait depuis trois « jours me mettent au désespoir. Le Rhône me fait une peur « étrange; j'ai toujours une carte devant les yeux : on me dit « tantôt mille horreurs de cette montagne de Tarare; que je « la hais! Je n'ai pas sur le cœur de m'être amusée depuis « votre départ. On ne me trouve guère avancée, de ne pou- « voir encore recevoir de vos lettres sans pleurer. Je ne le « puis, ma fille; mais ne souhaitez pas que je le puisse. « Aimez mes tendresses, aimez mes foiblesses : pour moi, je « les aime mieux que les sentiments de Sénèque et d'Épictète. « Vous m'êtes toutes choses, ma chère enfant, je ne connois « que vous. »

Elle dit dans un autre endroit : « J'ai une santé au-dessus de « toutes les craintes; je vivrai pour vous aimer; et j'abandonne « ma vie à cette unique occupation, c'est-à-dire à toute la « joie et à toute la douleur, à tous les agréments et à toutes

« les mortelles inquiétudes que cette passion peut me don-
« ner. Ah! mon enfant, je voudrois bien vous voir un peu,
« vous embrasser, vous entendre, vous voir passer, si c'est
« trop demander que le reste. Cela fait plaisir d'avoir un
« ami comme d'Hacqueville, à qui rien de bon, rien de solide
» ne manque. Si vous nous aviez défendu de parler de vous
« ensemble, nous serions bien embarrassés; car cette con-
« versation nous est si naturelle, que nous y tombons insen-
« siblement. C'est un penchant si doux, qu'on y revient sans
« peine; et quand, après en avoir bien parlé, nous nous dé-
« tournons un moment, je prends la parole d'un bon ton, et
« je lui dis : Mais disons donc un pauvre mot de ma fille. Il
« me semble que depuis votre départ je suis toute nue; on
« m'a dépouillée de tout ce qui me rendoit aimable : je n'ose
« plus voir le monde; et quoi qu'on ait fait pour m'y mettre,
« j'ai passé ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant
« faire autrement. Peu de gens sont dignes de comprendre ce
« que je sens. »

Joindre un cœur aussi tendre à tant d'autres belles qualités, c'est assurément la manière d'être la plus respectable; mais dira-t-on qu'elle est la plus sûre pour le bonheur? Hélas! non. L'expérience nous montre le contraire; et madame de Sévigné en est la preuve évidente. Elle aimoit si tendrement, elle étoit si sensible, elle s'affectoit si vivement de ce qui touchoit ses amis, que si sa gaieté naturelle n'eût servi de contre-poids aux peines de son cœur, les absences de sa fille, de ses amis; leur éloignement, leur disgrâce; tout auroit précipité au tombeau cette victime de l'amitié.

Les émotions les plus fortes ont des attraits pour un cœur tendre, et l'agitation qu'elles y causent est plus douce que pénible. Mais l'état difficile et cruel, c'est l'inquiétude pour ceux qu'on aime : c'est un danger long et continu pour leur vie, pour leur santé. Ce genre de peine fut le plus fatal à

madame de Sévigné; elle trouva la fin de sa vie dans six mois d'inquiétude pour celle de madame de Grignan.

Il falloit donc que vous fussiez victime de votre amour, ô mère tendre! et que votre fille, en revenant à la vie, eût la douleur de vous pleurer pour toujours! Si votre renommée n'eût dépendu que de vos soins, votre nom seroit peut-être aujourd'hui dans l'oubli. Vous avez vécu sans prétendre, sans penser à la gloire : mais votre fille a mieux connu que vous votre mérite et le goût de la postérité. Elle a trahi votre secret, en nous transmettant vos lettres; et, sans son heureuse indiscrétion, elle auroit joui seule des titres de votre immortalité. Mais tant qu'il y aura des cœurs sensibles, des amis vrais, des lecteurs dignes de sentir la nature, vos lettres seront les délices des cœurs tendres, et le désespoir des meilleurs écrivains.

LETTRE

DE SAINT-PAVIN A MADAME DE SÉVIGNÉ [1].

PARIS vous demande justice ;
Vous l'avez quitté par caprice :
A quoi bon de tant façonner ?
Marquise, il y faut retourner.
L'hiver approche, et la campagne,
Mais surtout celle de Bretagne,
N'est pas un aimable séjour
Pour une dame de la cour.
Qui vous retient ? Est-ce paresse ?
Est-ce chagrin ? Est-ce finesse ?
Ou plutôt quelque métayer
Devenu trop lent à payer ?
De vous revoir l'on meurt d'envie ;
On languit ici, l'on s'ennuie :
Et les Plaisirs déconcertés
Vous y cherchent de tous côtés :
Votre absence les désespère ;
Sans vous ils n'oseroient nous plaire.
Si vous étiez ici, demain
La cour quitteroit Saint-Germain ;
Et les Jeux, les Ris et les Grâces
Qui marchent toujours sur vos traces,
Y rendroient l'Amour désormais
Plus galant qu'il ne fut jamais.
Ce discours, fait à des coquettes,
Leur passeroit pour des fleurettes.

[1] Cette lettre peut être datée au plus tôt de l'année 1664, et au plus tard de 1668.

Pour vous, jugez-en autrement;
Je suis ami sans être amant:
Ceux qui me donnent plus de gloire,
Ont quelquefois peine à le croire.
Lorsque je pris congé de vous,
Notre adieu me fit des jaloux:
Il fut si touchant et si tendre,
Que mes yeux, forcés de se rendre,
Vous parlèrent de bonne foi;
Vous fûtes moins sage que moi,
Et c'étoit gâter notre affaire.
Notre commerce est un mystère,
Qu'il ne faut pas trop expliquer.
  Mais à propos, sans vous choquer,
Peut-on vous demander, marquise,
Si quelque Breton par surprise
N'auroit point touché votre cœur?
Auriez-vous bien changé d'humeur
Jusqu'à vous montrer complaisante
A leur manière peu galante?
Non, vous aimez les beaux-esprits,
Vous n'aurez eu que du mépris
Pour ces buveurs à rouge trogne;
Un perclus vaut bien un ivrogne.
Laissons en repos ces Bretons,
Et revenons à nos moutons.
Le bruit court que *votre étourdie* [1],
Qui depuis long-temps étudie
L'espagnol et l'italien,
Jusques ici n'y comprend rien.
Est-elle toujours mal bâtie,
Sans jugement, sans modestie,
Consolez-vous de tout cela,
Quoique tard l'esprit lui viendra.

[1] Ce vers et ceux qui le suivent sont autant de contre-vérités qui représentent mademoiselle de Sévigné comme réunissant toutes les vertus à toutes les grâces.

Force gens disent qu'à son âge
Vous n'en aviez pas davantage,
Et toutefois jusques ici
Vous avez assez réussi.
Il faut quitter ce badinage;
Votre fille est le seul ouvrage
Que la nature ait achevé;
Dans les autres elle a rêvé.
Aussi la terre est trop petite
Pour y trouver qui la mérite,
Et la belle, qui le sait bien,
Méprise tout et ne veut rien.
C'est assez pour cet ordinaire,
Et trop peut-être pour vous plaire:
S'il est vrai, gardez le secret,
Et donnez ma lettre à Loret.
Je crois qu'en Bretagne on ignore
S'il est mort ou s'il vit encore:
Ménagez bien mon intérêt,
Si par hasard elle vous plaît:
Ma veine encore assez féconde
Vous en promet une seconde
Où d'un style moins réservé,
Ni trop bas, ni trop relevé,
J'espère vous faire connoître
Si je sais faire un coup de maître,
Et le tout pour vous divertir:
Mais aussi songez à partir.
La réponse la plus touchante
ne sauroit payer mon attente:
Tout le plaisir est à se voir,
Les sens se peuvent émouvoir:
Tel est vieux et n'ose paroître,
Qui vous voyant ne croit plus l'être.
Travaillez donc à revenir,
Pour mieux dire, à me rajeunir.

Ce seroit uue chose rare
Qu'on me montrât comme Lazare
Ressuscité par votre main :
Ma foi, la foire Saint-Germain
Me vaudroit bien quelque pistole :
Tout beau, muse, tu deviens folle.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

DE

M. LE DUC DE VILLARS-BRANCAS [1],

AU SUJET DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ, QUI PARUT EN 1726.

Je ferois un volume, s'il falloit vous rendre un compte exact de tout ce que je pense des lettres de madame de Sévigné, et de ce qui m'a passé par la tête en les lisant. Je commence par vous dire, en gros, que j'en suis charmé. Il est bien sûr qu'elle ne les a pas écrites pour devenir publiques. Quand elle l'auroit prévu, je ne sais si elle auroit pris beaucoup de peine à éviter la triste critique de ces pauvres grammairiens; elle étoit bien éloignée, de l'humeur dont vous l'avez connue, d'aspirer à la perfection grammaticale. Je crois qu'elle auroit plutôt fait profession de la mépriser, et elle lui auroit volontiers reproché d'avoir pensé déshonorer les lettres de Voiture. Je suis de son avis; vous n'en avez que trop de preuves dans la barbarie de mon style. Pour moi, je ne trouve rien de plus fade que des lettres étudiées, travaillées, compassées, dans un commerce journalier, entre amis intimes, ou entre une mère et sa fille.

Il faut avoir bien peu de sentiment dans le cœur, ou de

[1] Il étoit né en 1663 et mourut en 1739. Il avoit épousé sa cousine-germaine, fille de Brancas le distrait. *G. D. S. G.*

goût dans l'esprit, pour ne pas trouver dans ces lettres des beautés incomparables, très-indépendantes de l'élocution. J'avouerai que j'ai trouvé la tendresse de cette mère, de la manière dont elle l'exprime, plus intéressante que bien des spectacles d'amours dont les poëtes et les romanciers nous amusent. Et puis, quand on a connu comme nous cet objet si digne d'une passion si prodigieuse et si vraie, elle fait encore plus d'impression. Madame de Sévigné se retient, dans la peur d'ennuyer sa fille; elle met, pour ainsi dire, un frein à l'abandon de ses pensées et de ses expressions, et une digue au débordement de son cœur, pendant que nos poètes se donnent la torture à multiplier leurs exagérations, et le plus souvent sans justesse.

Il y a des portraits inimitables qu'elle fait sans y penser et d'un seul trait de plume. Il est pourtant vrai que cette lecture est plus intéressante pour ceux qui, comme nous, ont connu la plus grande partie des personnes dont elle parle, que pour les autres.

Enfin, tout y est naturel et plein de grâce. Pour les endroits d'imagination, où il y a le plus d'esprit, on voit qu'ils lui échappent sans le moindre dessein d'y en mettre. Tout absorbée dans son attention à cet objet à qui elle parle, dont elle est remplie, et qui la porte à autant de distance d'elle-même, qu'il y en a entre la Bretagne et la Provence, elle n'avoit garde de songer à ce qu'elle écrivoit en ce temps-là par rapport à la vanité de bien écrire.

J'ai encore fait un autre usage plus sérieux de ces lettres, que de m'en divertir simplement. Aucun sermon sur la vanité des choses du monde ne m'a fait tant d'impression : je n'ai jamais eu l'imagination si frappée; il m'a semblé que d'un coup de baguette, comme par magie, elle avoit fait sortir de terre cet ancien monde, que nous avons vu si différent de celui-ci, pour le faire passer en revue devant

moi; elle ressuscitoit si parfaitement tous ceux qu'elle me nommoit, qu'il n'y manquoit pas un trait. Elle m'a fait retrouver d'anciennes douleurs à quoi je ne pensois plus, et elle m'en a fait regretter d'autres dont je ne m'étois pas avisé dans le temps de leurs maux. Enfin, soit que j'aie tort ou que j'aie raison (car vous croyez bien que je ne donne pas mon jugement comme une règle sûre), j'ai fait une grande provision de compassion, pour en distribuer libéralement à tous ceux qui ne seront pas de mon avis sur ces lettres. Je ne sais comment je me suis embarqué dans une si longue dissertation. Je ne sais si vous aurez la patience de la lire jusqu'au bout; mais je suis bien sûr que vous me pardonnerez mon radotage; et comme ce n'est que devant vous tout seul que j'extravague, je n'ai pas eu la force de m'en contraindre, connoissant votre indulgence pour moi.

SUR

LES LETTRES DE MME DE SÉVIGNÉ,

PAR LA HARPE [1].

Le genre épistolaire eut dans le dernier siècle une assez grande importance : il avoit fait la réputation de Balzac et de Voiture, suivis par cette foule d'imitateurs qui marchent toujours à la suite des succès. Si les modèles ne sont plus guère lus, les copistes sont entièrement oubliés. Les gens plus curieux que difficiles vont encore chercher des anecdotes dans les lettres de Guy Patin, dans celles de madame Dunoyer, dans celles de Marana, connues sous le nom d'Espion turc, etc. Tous ces livres, décriés auprès des gens instruits, ne sont guère que des recueils de satires grossières, ou d'historiettes romanesques et de contes populaires; aliments passagers de la malignité d'une génération, rebutés par la suivante. Un seul recueil de lettres a mérité de passer jusqu'à nous, et de vivre dans la postérité, et c'est celui dont l'auteur ne songeoit à faire ni un roman, ni une satire, ni un ouvrage quelconque. Tout le monde me prévient, et nomme madame de Sévigné.

C'est avec justice qu'on lui a dit dans un poème dont le sujet, ébauché dans un temps plus heureux, n'est guère de nature à être achevé dans le nôtre:

> Charmante Sévigné quels honneurs te sont dus ?
> Tu les a mérités, et non pas attendus.

[1] *Cours de Littérature*, tome VII; Paris, 1799.

Tu ne te flattois pas d'avoir pour confidente
Cette postérité pour qui l'on se tourmente;
Dans le cœur de Grignan tu répandois le tien :
Tes lettres font ta gloire et sont notre entretien.
Ce qu'on cherche sans fruit, tu le trouves sans peine.
Que tu m'as fait pleurer le trépas de Turenne!
Qui te surpassera dans l'art de raconter?
Ces portraits d'une cour qu'on se plaît à citer,
Se retracent chez toi bien mieux que dans l'histoire:
Ces héros, dont ailleurs je n'appris que la gloire,
Je les vois, les entends, et converse avec eux, etc.

Si le plus grand éloge d'un livre est d'être beaucoup relu, qui a été plus loué que ces lettres? Elles sont de toutes les heures : à la ville, à la campagne, en voyage, on lit madame de Sévigné. N'est-ce pas un livre précieux, que celui qui vous amuse, vous intéresse et vous instruit presque sans vous demander d'attention? C'est l'entretien d'une femme très-aimable, dans lequel on n'est point obligé de mettre du sien; ce qui est un grand attrait pour les esprits paresseux, et presque tous les hommes le sont, au moins la moitié de la journée.

Je sais bien que les détails historiques d'un siècle et d'une cour qui ont laissé une grande renommée, font une partie de l'intérêt qu'on prend à cette lecture. Mais la cour d'Anne d'Autriche et la Fronde sont aussi des objets piquants pour la curiosité, et madame de Motteville est un peu moins lue que madame de Sévigné. Il y a donc ici un avantage personnel; et qui pourroit l'ignorer ou le méconnoître? C'est le mélange heureux du naturel, de la sensibilité et du goût; c'est une manière de narrer qui lui est propre. Rien n'est égal à la vivacité de ses tournures et au bonheur de ses expressions. Elle est toujours affectée de ce qu'elle dit et de ce

qu'elle raconte : elle peint comme si elle voyoit, et l'on croit voir ce qu'elle peint. Une imagination active et mobile, comme l'est ordinairement celle des femmes, l'attache successivement à tous les objets : dès qu'elle s'en occupe, ils prennent un grand pouvoir sur elle. Voyez dans ses lettres la mort de Turenne : personne ne l'a pleuré de si bonne foi : mais aussi personne ne l'a tant fait pleurer. C'est la plus attendrissante des oraisons funèbres de ce grand homme ; mais ce n'est pas seulement, il faut l'avouer, parce que tout est vrai et senti, c'est qu'on ne se méfie pas d'une lettre comme d'un panégyrique. C'est une terrible tâche que de dire : Écoutez-moi, je vais louer ; écoutez-moi, et vous allez pleurer. Alors précisément on pleure et on admire le moins qu'on peut ; et lorsque l'orateur nous y a forcés, il a fait son métier, et l'on peut mettre sur le compte de son art une partie de la gloire de son héros. Madame de Sévigné probablement n'auroit pas fait le beau discours de Fléchier ; et si elle produit plus d'impression, c'est qu'elle s'entretient familièrement avec nous, qu'elle n'a point de mission à remplir, que son âme parle à la nôtre sans annoncer le dessein de lui parler, et qu'elle nous communique tout ce qu'elle sent.

Ceux qui aiment à réfléchir et à tirer une instruction de leur plaisir même peuvent trouver dans ces lettres un autre avantage ; c'est d'y voir sans nuage l'esprit de son temps, les opinions qui régnoient, ce qu'étoit le nom de Louis XIV, ce qu'étoit la cour, ce qu'étoit la dévotion, ce qu'étoit un prédicateur de Versailles, ce qu'étoit le confesseur du roi, le jésuite La Chaise, chez qui Luxembourg accusé alloit faire une retraite ; cet assemblage de foiblesse, de religion et d'agrément, qui caractérisoit les femmes les plus célèbres ; cette délicatesse d'esprit qui dans les courtisans se mêloit à l'adulation ; ce ton qui étoit encore un peu celui de la chevalerie et de l'héroïsme, et qui n'excluoit pas le talent de l'intrigue.

Il est peu de livres qui donnent plus à penser à ceux qui lisent pour réfléchir, et non pas seulement pour s'amuser.

Une autre remarque à faire sur madame de Sévigné, c'est qu'on peut montrer beaucoup de goût dans son style et fort peu dans ses jugements, parce que notre style est notre esprit, et que nos jugements sont souvent l'esprit des autres, surtout dans ce qu'on appelle le monde. Les gens de lettres sont sujets à mal juger, par un intérêt qui va jusqu'à la passion; les gens du monde, d'abord par une indifférence qui leur fait adopter légèrement l'avis qu'on leur donne, ensuite par un entêtement qui leur fait soutenir le parti qu'ils ont embrassé. Voilà ce qui fait durer plus ou moins les préventions de société, source de tant d'injustices: de là celles de madame de Sévigné envers Racine, dont elle a dit *qu'il passera comme le café*. Elle se défendoit de l'admirer, pour ne pas avoir l'air de revenir sur Corneille. On croiroit pourtant qu'il n'y a rien de plus simple et de plus aisé que d'admirer à la fois deux grands écrivains; mais il n'en est pas ainsi de la plupart des hommes. Il semble qu'ils n'aient tout au plus que ce qu'il faut pour en goûter un, qu'ils soient jaloux dans leur opinion, comme on l'est dans l'amour, et qu'ils ne puissent pas souffrir que l'on compare rien à l'objet de leur choix; et puis ne faut-il pas se dédommager sur l'un de la justice que l'on rend à l'autre, et faire la part de la malignité? On ne loue presque que pour rabaisser; et sans sortir de notre temps, j'ai vu, depuis vingt années, sept ou huit écrivains dont chacun a été à son tour *le seul poète, le seul génie, le seul talent* que nous eussions. Il est vrai que le temps a mis tout le monde d'accord en les faisant tous oublier, et il est bien juste de faire place à d'autres.

On fait à madame de Sévigné un reproche plus grave, mais qui n'est nullement fondé : on a prétendu qu'elle faisoit parade, dans ses lettres, d'un sentiment qui n'étoit point dans

son âme; qu'en un mot elle n'aimoit point sa fille. Cette accusation est non-seulement dénuée de preuve, mais de probabilité; on n'affecte pas de ce ton là, et si madame de Sévigné ne sentoit rien, qui donc l'obligeoit à cette effusion de tendresse? à quoi bon cette pénible hypocrisie? heureusement elle est impossible. On contreferoit plutôt le ton d'un amant que le cœur d'une mère; et madame de Sévigné ne pouvoit puiser que dans le sien cette prodigieuse abondance d'expressions qui ne pouvoit se sauver d'une ennuyeuse monotonie qu'à force de vérité.

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent.

C'est Boileau qui l'a dit; et si ce n'étoit pas lui, ce seroit la raison.

DU STYLE ÉPISTOLAIRE

ET

ET DE Mme DE SÉVIGNÉ,

PAR M. SUARD, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Qu'est-ce qui caractérise essentiellement le style épistolaire? Il est embarrassant de répondre à cette question. Le style épistolaire est celui qui convient à la personne qui écrit et aux choses qu'elle écrit. Le cardinal d'Ossat ne peut pas écrire comme Ninon; et Cicéron n'écrit pas sur le meurtre de César du même ton dont il raconte le souper qu'il a donné en impromptu à César. On pourroit appliquer le même principe au style de l'histoire, de la fable, etc. Le style de Tacite n'a rien de commun avec celui de Tite-Live, ni le style de La Fontaine avec celui de Phèdre.

A quoi servent ces distinctions de genres et de tons qu'on est parvenu à introduire dans la littérature? On veut tout réduire en classes et en genres; on prend pour le terme de la perfection dans chaque genre le point où s'est arrêté l'écrivain qui a été le plus loin, et l'on semble prescrire pour modèle la manière qu'il a prise. Cet esprit critique, qui distingue particulièrement notre nation, a servi, il est vrai, à répandre un goût plus sain et plus agréable, mais a contribué en même temps à gêner l'essor des talents et à rétrécir la carrière des arts. Heureusement le génie ne se laisse pas garrotter par ces petites règles que la pédanterie, la médiocrité, la fureur de juger, ont inventées et s'efforcent de main-

tenir. L'homme de génie est comme Gulliver au milieu des Lilliputiens qui l'enchaînent pendant son sommeil : en se réveillant, il brise sans effort ces liens fragiles que les nains prenoient pour des câbles.

Revenons au style épistolaire. Rien ne se ressemble moins que le style épistolaire de Cicéron et celui de Pline, que le style de madame de Sévigné et celui de M. de Voltaire. Lequel faut-il imiter? Ni l'un ni l'autre, si l'on veut être quelque chose; car on n'a véritablement un style que lorsqu'on a celui de son caractère propre et de la tournure naturelle de son esprit, modifié par le sentiment qu'on éprouve en écrivant.

Les lettres n'ont pour objet que de communiquer ses pensées et ses sentiments à des personnes absentes; elles sont dictées par l'amitié, la confiance, la politesse. C'est une conversation par écrit: aussi le ton des lettres ne doit différer de celui de la conversation ordinaire que par un peu plus de choix dans les objets et de correction dans le style. La rapidité de la parole fait passer une infinité de négligences que l'esprit a le temps de rejeter lorsqu'on écrit, même avec rapidité; et d'ailleurs l'homme qui lit n'est pas aussi indulgent que celui qui écoute.

Le naturel et l'aisance forment donc le caractère essentiel du style épistolaire; la recherche d'esprit, d'élégance ou de correction y est insupportable.

La philosophie, la politique, les arts, les anecdotes et les bons mots, tout peut entrer dans les lettres; mais avec l'air d'abandon, d'aisance et de premier mouvement, qui caractérise la conversation des gens d'esprit.

Quel est celui qui écrit le mieux? Celui qui a plus de mobilité dans l'imagination, plus de prestesse, de gaieté et d'originalité dans l'esprit, plus de facilité et de goût dans la manière de s'exprimer.

Mais pourquoi l'homme le plus spirituel, le plus animé et

le plus gai dans la conversation, est-il souvent froid, sec et commun dans ses lettres? C'est qu'il y a des hommes que la société excite, et d'autres qu'elle déconcerte. Le mouvement de la société est une espèce d'ivresse qui donne à l'esprit des uns plus de ressort et d'activité, qui trouble et engourdit l'esprit des autres. Les premiers restent froids lorsqu'ils sont dans leur cabinet, la plume à la main; ceux-ci y retrouvent l'exercice plus libre de toutes leurs facultés.

On conçoit aisément que les femmes qui ont de l'esprit, et un esprit cultivé, doivent mieux écrire les lettres que les hommes même qui écrivent le mieux. La nature leur a donné une imagination plus mobile, une organisation plus délicate : leur esprit, moins cultivé par la réflexion, a plus de vivacité et de premier mouvement; il est plus *prime-sautier*, comme dit Montaigne : renfermé dans l'intérieur de la société, et moins distraites par les affaires et par l'étude, elles mettent plus d'attention à observer les caractères et les manières; elles prennent plus d'intérêt à tous les petits événements qui occupent ou amusent ce qu'on appelle le monde. Leur sensibilité est plus prompte, plus vive, et se porte sur un plus grand nombre d'objets. Elles ont naturellement plus de facilité à s'exprimer; la réserve même que leur prescrivent l'éducation et les mœurs sert à aiguiser leur esprit, et leur inspire, sur certains objets, des tournures plus fines et plus délicates; enfin, leurs pensées participent moins de la réflexion, leurs opinions tiennent plus à leurs sentiments, et leur esprit est toujours modifié par l'impression du moment: de là cette souplesse et cette variété de tons qu'on remarque si communément dans leurs lettres; cette facilité de passer d'un objet à d'autres très-divers, sans effort et par des transitions inattendues, mais naturelles; ces expressions et ces associations de mots, neuves et piquantes sans être recherchées; ces vues fines et souvent profondes, qui ont

l'air de l'inspiration; enfin ces négligences heureuses, plus aimables que l'exactitude. Les hommes d'esprit, et plus habitués à penser et à écrire, mettent tout naturellement et comme malgré eux, dans leurs idées, une méthode qui y donne trop l'air de la réflexion; et dans leur style, une correction incompatible avec cette grâce négligée et abandonnée qu'on aime dans les lettres des femmes.

D'ordinaire, a dit, je crois, Voltaire, les savants écrivent mal les lettres familières, comme les danseurs font mal la révérence.

Les lettres de Balzac et de Voiture, qui ont eu tant de succès dans le siècle dernier, sont oubliées aujourd'hui, parce que l'amour du bel-esprit est moins vif, le goût plus formé, et l'art d'écrire mieux connu. Il est resté de ce siècle immortel des lettres de deux femmes, qui vivront autant que notre langue : tout le monde a lu les lettres de madame de Maintenon, et l'on ne peut se lasser de relire celles de madame de Sévigné. Mais quelle différence entre ces deux femmes célèbres! Les lettres de la première sont pleines d'esprit et de raison : le style en est élégant et naturel; mais le ton en est sérieux et uniforme. Quelle grâce, au contraire! quelle variété! quelle vivacité dans celles de madame de Sévigné!

Ce qui la distingue particulièrement, c'est cette sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême différents genres d'impressions. Son imagination est une glace pure et brillante, où tous les objets vont se peindre, mais qui les réfléchit avec un éclat qu'ils n'ont pas naturellement. Cette mobilité d'âme est ce qui fait le talent des poètes, surtout des poètes dramatiques, qui sont obligés de revêtir presqu'en même temps des caractères très-divers, et de se pénétrer des sentiments les plus opposés, lorsqu'ils ont à faire parler dans la même scène l'homme passionné et l'homme tranquille, l'homme vertueux

et le scélérat, Néron et Burrhus, Mahomet et Zopire, etc.

On a dit que madame de Sévigné étoit une caillette : cela peut être, si l'on entend simplement par caillette une femme sans cesse occupée de tous les mouvements de la société, de tous les mots qui échappent, de tous les événements qui s'y succèdent; qui saisit tous les ridicules, recueille toutes les médisances; qui conte avec la même vivacité une sottise plaisante et la mort d'un grand homme, le succès d'un sermon et le gain d'une bataille. Mais comment peut-on donner le nom de *caillette* à une femme du meilleur ton, très-instruite, pleine d'esprit, de grâces, de gaieté et d'imagination, admirée et recherchée des hommes les plus distingués du siècle de Louis XIV ?

Le mérite de son style est bien difficile à sentir pour un étranger; il tient au progrès qu'a fait la société en France, où elle a créé un langage qui n'est bien connu que des personnes qui ont vécu quelque temps dans la bonne compagnie. Les finesses de ce langage consistent particulièrement dans un grand nombre de termes, qui, étant un peu détournés de leur sens primitif, expriment des idées accessoires dont les nuances se sentent plutôt qu'elles ne se définissent. Il y a une infinité d'expressions et de tournures qui reviennent sans cesse dans nos conversations, et qui n'ont point d'équivalent dans les autres langues. Les mots *sentiment* et *galanterie*, qui expriment des idées bien distinctes pour un François, ne peuvent se traduire ni en latin, ni en italien, ni en anglois. Il faut qu'un étranger soit fort avancé dans la connoissance de notre langue pour être en état de sentir le charme des lettres de madame de Sévigné, et celui des fables de La Fontaine.

Le comte de La Rivière, parent de madame de Sévigné, et de qui on a un recueil de lettres en deux volumes, dit quelque part : *Quand on a lu une lettre de madame de Sévi-*

gné, on sent quelque peine, parce qu'on en a une de moins à lire. Ce mot vaut mieux que le reste du recueil.

Ce qui ajoute un grand prix aux lettres de madame de Sévigné, c'est une foule de traits qui nous peignent cette cour brillante de Louis XIV. On aime à se trouver, pour ainsi dire, en société avec les plus grands personnages de ce beau règne qui, malgré les censures d'une philosophie sèche et sévère, a toujours un éclat et un air de grandeur qui attache et qui impose. Je ne crois pas que notre siècle ait jamais le même attrait pour nos descendants. *Ce qui me dégoûte de l'histoire*, disoit une femme de beaucoup d'esprit, *c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour*[1]. Ce mot est spirituel, mais ne doit pas être pris à la lettre. L'histoire des intrigues du Vatican ne doit pas nous dégoûter de celle de la république romaine.

M. de Voltaire n'a pas rendu justice à madame de Sévigné, dans sa notice des écrivains du siècle de Louis XIV. « C'est « dommage, dit-il, qu'elle manque absolument de goût, « qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine, qu'elle égale « l'oraison funèbre prononcée par Mascaron au grand chef-« d'œuvre de Fléchier. » Il est vrai qu'elle a écrit qu'*on se dégoûteroit de Racine comme du café*, et en cela elle a fait une double méprise; mais il ne faut pas toujours attribuer à un défaut de goût une faute de goût. Les gens d'esprit se trompent tous les jours dans les jugements qu'ils portent de leurs contemporains : c'est que ce n'est pas le goût seul qui juge; les préventions personnelles, les affections, les rivalités, l'opinion publique, séduisent et égarent les meilleurs esprits. Madame de Sévigné avoit vu naître les chefs-d'œuvre de Corneille : élevée dans l'admiration de ce grand homme, son enthousiasme étoit bien légitime;

[1] On croit que ce mot est de madame du Deffant.

mais, comme tout enthousiasme, il étoit un peu exclusif. Lorsque Racine vint apporter sur le théâtre des mœurs plus foibles, un ton moins élevé, une grandeur moins apparente, elle crut qu'il avoit dégradé le caractère de la tragédie, parce qu'elle comparoit Racine à Corneille, et qu'elle ne pouvoit juger de la perfection d'une tragédie que d'après celles de Corneille: *Pardonnons-lui*, disoit-elle, *de méchants vers en faveur des sublimes et divines beautés qui nous transportent: ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi.* En se trompant ainsi, on voit que son erreur étoit sans prévention et sans humeur. Il faut bien se garder de la mettre au rang des Nevers, des Deshoulières, de cette cabale acharnée qui persécutoit Racine en protégeant Pradon. Voyez avec quelle aimable sensibilité elle parle d'une représentation d'*Esther* à Saint-Cyr: « Je ne « puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce. C'est « un rapport de la musique, des vers, des chants et des per- « sonnes, si parfait qu'on n'y souhaite rien. On est attentif, « et l'on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si « aimable pièce. Tout y est simple, tout y est innocent, tout « y est sublime et touchant. Cette fidélité à l'histoire sainte « donne du respect: tous les chants convenables aux paroles « sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes. La « mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce est celle « du goût et de l'attention. »

Quant à la comparaison de Mascaron avec Fléchier, M. de Voltaire s'est bien trompé.

L'oraison funèbre de Mascaron parut la première, et madame de Sévigné la trouva belle; mais lorsqu'elle vit celle de Fléchier, elle n'hésita pas à lui donner la préférence. Lors même qu'elle se trompe, on trouve dans ses jugements et dans ses opinions toujours de la bonne foi, et jamais de suffisance.

Il me semble que ceux même qui aiment le plus cette femme extraordinaire ne sentent pas encore assez toute la supériorité de son esprit. Je lui trouve tous les genres d'esprit; raisonneuse ou frivole, plaisante ou sublime, elle prend tous les tons avec une facilité inconcevable. Je ne puis pas me refuser au désir de justifier mon admiration par la citation des traits les plus piquants qui se présenteront à ma mémoire ou à mes yeux en parcourant ses lettres au hasard.

C'est surtout dans les récits et les tableaux où la grâce, la souplesse et la vivacité de son esprit brillent avec le plus d'éclat. Il n'y a rien peut-être à comparer à ce conte de l'archevêque de Reims, Le Tellier. « L'archevêque de Reims « revenoit fort vite de Saint-Germain, c'étoit comme un « tourbillon; s'il se croit grand seigneur, ses gens le croient « encore plus que lui. Il passoit au travers de Nanterre, tra, « tra, tra, ils rencontrent un homme à cheval, gare, gare; ce « pauvre homme veut se ranger, son cheval ne le veut pas, « et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par- « dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par- « dessus, et si bien par-dessus, que le carrosse fut versé et « renversé; en même temps l'homme et le cheval, au lieu « de s'amuser à être roués, se relèvent miraculeusement, « remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient, et courent encore, « pendant que les laquais et le cocher de l'archevêque même « se mettent à crier: *arrête, arrête ce coquin; qu'on lui* « *donne cent coups.* »

« L'archevêque, en racontant ceci, disoit: *Si j'avois tenu* « *ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras et coupé les* « *oreilles.* »

Voici un tableau d'un autre genre: « Madame de Brissac « avoit aujourd'hui la colique; elle étoit au lit, belle et « coiffée à coiffer tout le monde; je voudrois que vous eussiez « vu ce qu'elle faisoit de ses douleurs, et l'usage qu'elle fai-

« soit de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui « traînoient sur sa couverture, et la compassion qu'elle vou- « loit qu'on eût. *Chamarrée* de tendresse et d'admiration, « j'admirois cette pièce et la trouvois si belle, que mon at- « tention a dû paroître un saisissement, dont je crois qu'on « me saura fort bon gré; et songez que c'étoit pour l'abbé « Bayard, Saint-Hérem, Montjeu et Planci, que la scène « étoit ouverte. »

Écoutez-la à présent annoncer la mort subite de M. de Louvois; voyez comme son ton s'élève sans se guinder. « Il « n'est donc plus, ce ministre puissant et superbe, dont le « *moi* occupoit tant d'espace, étoit le centre de tant de « choses! Que d'intérêts à démêler, d'intrigues à suivre, de « négociations à terminer!... O mon Dieu! encore quelque « temps : je voudrois humilier le duc de Savoie, écraser le « prince d'Orange : encore un moment.... Non, vous n'aurez « pas un moment, un seul moment. » Ce dernier mouvement n'est-il pas digne de Bossuet? Il me semble qu'on n'est pas plus sublime avec plus de simplicité.

Lorsque le prince de Longueville fut tué au passage du Rhin, on ne savoit comment l'apprendre à la duchesse de Longueville, sa mère, qui l'idolâtroit. Il falloit pourtant lui annoncer qu'il y avoit eu une affaire : Comment se porte mon frère, dit-elle? *Sa pensée n'osa pas aller plus loin*, ajoute madame de Sévigné; ce trait n'est-il pas admirable! Le tableau qu'elle fait ensuite de la douleur de cette mère tendre fait frissonner.

« Cette liberté que prend la mort d'interrompre la fortune, « doit consoler de n'être pas au nombre des heureux; on en « trouve la mort moins amère. » Les lettres de madame de Sévigné sont semées de réflexions semblables, d'une vérité frappante, exprimées d'une manière énergique, fine, originale, et entremêlées souvent de traits plaisants et curieux.

Elle dit quelque part, en parlant d'une vieille femme de sa connoissance qui venoit de mourir. « Quand elle fut près « de mourir l'année passée, je disois, en voyant sa triste con- « valescence et sa décrépitude : mon Dieu ! elle mourra deux « fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je pas vrai ? Un « jour Patris étant revenu d'une grande maladie à quatre- « vingts ans, et ses amis s'en réjouissant avec lui et le con- « jurant de se lever : hélas ! leur dit-il, est-ce la peine de se « rhabiller ? »

« Il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, dit-elle ailleurs, « il saura bien trouver ses petites consolations, c'est sa fan- « taisie d'être content. »

« Les longues maladies usent la douleur, et les longues « espérances usent la joie. »

« On n'a jamais pris long-temps l'ombre pour le corps : il « faut être, si l'on veut paroître. Le monde n'a point de lon- « gues injustices. »

Elle montre partout un grand penchant à la dévotion et une grande tiédeur sur la pratique. « Mon Dieu, qu'il est « heureux (dit-elle du fameux cardinal de Retz) ! que j'en- « vierois quelquefois son épouvantable tranquillité sur tous « les devoirs de la vie ! On se ruine quand on veut s'acquitter. »

Sa dévotion est douce et humaine. « Nous parlons quel- « quefois de l'opinion d'Origène et de la nôtre : nous avons « de la peine à nous faire entrer une éternité de supplices « dans la tête, à moins que la soumission ne vienne au se- « cours. »

Combien de réflexions touchantes sur le temps, la vieillesse, la mort !

« La mort me paroît si terrible, que je hais plus la vie parce « qu'elle y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. »

« Je trouve les conditions de la vie assez dures : il me « semble que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où

« il faut souffrir la vieillesse : je la vois ; m'y voilà, et je vou-
« drois bien au moins ménager de n'aller pas plus loin, de
« ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs,
« des pertes de mémoire, des *défigurements*, qui sont près
« de m'outrager. Mais j'entends une voix qui dit : il faut
« marcher malgré vous ; ou bien, si vous ne le voulez pas, il
« faut mourir ; ce qui est une autre extrémité où la nature
« répugne. »

« Je regardois une pendule, et prenois plaisir à penser :
« voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille
« marche : cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout
« arrive à la fin. »

Il lui échappe quelquefois des expressions hardies qu'on pourroit trouver maniérées en les considérant isolées, mais qui, vues à leur place, paroissent très-naturelles : c'est, il est vrai, le naturel d'une femme dont l'imagination est très-vive et l'esprit très-orné. « Je ne connois plus les plaisirs, dit-elle « quelque part ; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une « vie triste et uniforme. » On voit qu'elle venoit de lire dans Plutarque le mot de Pompée, qui se vantoit qu'en quelque endroit de l'Italie qu'il frappât du pied, il en sortiroit des légions prêtes à obéir à ses ordres.

Pour faire entendre que le crédit d'un ministre diminue, madame de Sévigné dit que *son étoile pâlit*. Cette figure n'est-elle pas heureuse et brillante sans aucune affectation ?

Son style n'est presque jamais simple, mais il est toujours naturel ; et ce naturel se fait surtout sentir par une négligence abandonnée qui plaît, et par une rapidité qui entraîne. On sent partout ce qu'elle dit quelque part : *J'écrirois jusqu'à demain ; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole.*

Veut-elle quelquefois raconter un trait, une plaisanterie d'une gaieté un peu libre pour une femme ? quelle adresse dans la tournure ! quelle mesure dans l'expression ! Elle fait

tout entendre sans rien prononcer. On peut se rappeler un mot de ce genre sur la Brinvilliers.

Ce qui brille par-dessus tout dans les lettres de madame de Sévigné c'est ce fonds inépuisable de tendresse pour sa fille, dont les expressions se varient sous mille formes diverses, toujours sensibles, toujours intéressantes ; mais ce sont les traits les moins propres à être cités, parce que ce ne sont ordinairement que des expressions et des tournures très-simples qui ne peuvent guère se détacher des circonstances ou des idées accessoires qui les environnent. Quelquefois cependant son sentiment s'embellit par la pensée et par l'imagination.

Sa tendresse pour sa fille emprunte souvent des tournures très-ingénieuses sans cesser d'être naturelles. « Savez-vous « ce que je fais de ma lunette? écrit-elle à madame de Gri- « gnan. Je ne cesse de la tourner du côté dont elle éloigne; « les importuns qui m'environnent disparoissent, et je peux « ne penser qu'à vous. »

« Je regrette, dit-elle dans un autre endroit, ce que je « passe de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour « vous retrouver, comme si j'avois bien du temps à perdre. » Elle répète plusieurs fois cette idée : « Je suis bien aise que « le temps coure et m'entraîne avec lui pour me redonner « à vous. » Et dans un autre endroit : « Je suis si désolée de « me retrouver toute seule, que, contre mon ordinaire, je « souhaite que le temps galope, et pour me rapprocher celui « de vous revoir, et pour m'effacer un peu ces impressions « trop vives.... Est-ce donc cette pensée si continuelle qui « vous fait dire qu'il n'y a point d'absence? J'avoue que, par « ce côté, il n'y en a point. Mais comment appelez-vous ce « que l'on sent quand la présence est si chère? Il faut, de « nécessité, que le contraire soit bien amer.

« Mon cœur est en repos quand il est près de vous; c'est « son état naturel, le seul qui peut lui plaire....

« Il me semble, en vous perdant, qu'on m'a dépouillée « de tout ce que j'avois d'aimable.... Je serois honteuse, si, « depuis huit jours, j'avois fait autre chose que pleurer.... Je « ne sais où me sauver de vous, dit-elle ailleurs à sa fille. »

Elle écrit au président de Moulceau : « J'ai été reçue à bras « ouverts de madame de Grignan, avec tant de joie, de ten- « dresse et de reconnoissance, qu'il me sembloit que je n'étois « pas venue encore assez tôt ni d'assez loin. »

Je sens quelque peine à remarquer les défauts d'une femme si aimable et si rare; mais il faut le dire pour l'honneur de la vérité : madame de Sévigné, avec tant d'esprit et un si bon esprit, avoit aussi les sottises de son siècle et de son rang. Elle étoit glorieuse de sa naissance jusqu'à la puérilité. On la voit se pâmer d'admiration sur la généalogie de la maison de Rabutin, que le comte de Bussy se proposoit d'écrire; elle croit que toute l'Europe va s'intéresser à cette belle histoire.

Elle étoit enivrée, comme presque tout son siècle, de la grandeur de Louis XIV. Ce prince lui parla un jour, après la représentation d'*Esther*, à Saint-Cyr : sa vanité se montre et se répand, à cette occasion, avec une joie d'enfant. Le passage est curieux. « Le roi s'adressa à moi et me dit : Ma- « dame, je suis assuré que vous avez été contente. Moi, sans « m'étonner, je répondis : Sire, je suis charmée; ce que je « sens est au-dessus des paroles. Le roi me dit : Racine a bien « de l'esprit. Je lui dis : Sire, il en a beaucoup, mais en vé- « rité ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi; elles « entrent dans le sujet comme si elles n'avoient jamais fait « autre chose. Ah! Pour cela, reprit-il, il est vrai; et puis « Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. Mon- « sieur et madame la princesse me vinrent dire un mot; ma- « dame de Maintenon, un éclair : je répondis à tout, car « j'étois en fortune. ».

C'est dans ces endroits que la femme d'esprit est éclipsée un moment par la caillette. On sait qu'un jour Louis XIV dansa un menuet avec madame de Sévigné. Après le menuet elle se trouva près de son cousin le comte de Bussy, à qui elle dit : *Il faut avouer que nous avons un grand roi. Oui sans doute, ma cousine,* répondit Bussy, *ce qu'il vient de faire est vraiment héroïque !* Il faut avouer que, de toutes les sottises humaines, il n'y en a point de plus sottes que celles de la vanité.

DIALOGUE.

PLINE-LE-JEUNE ET MADAME DE SÉVIGNÉ [1].

PLINE.

Je conviens que vous avez du mérite; mais en vérité il n'est pas supportable de vous voir prétendre à marcher de pair avec moi, et je crois que vous êtes de mauvaise foi en cela; car vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir que j'en ai plus que vous.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je vous étonnerois donc bien si je vous disois que c'est unique-

[1] Extrait des dialogues entre les anciens et les modernes par Mancini de Nivernois. *Voyez* ses OEuvres, tome III, page 202. Paris, Didot jeune, 1786, et la préface en tête de notre édition.

M. de Nivernois a composé ce dialogue pour adresser à madame de Sévigné les reproches que l'on fait à Pline-le-Jeune, sans analiser le genre de vanité et d'orgueil dont tous les deux étoient bien approvisionnés : la différence est cependant marquée par la différence des mœurs. Madame de Sévigné avoit l'esprit nourri des préjugés de son siècle, et la vanité d'une femme qui n'en veut rien rabattre; mais ces taches ne ruinent pas le vrai mérite épistolaire qui règne dans ses lettres. La vanité de Pline prenoit une autre direction; elle s'enfloit avec l'orgueil de vaincre des rivaux, d'égaler et surpasser même les orateurs du siècle d'Auguste; et ce genre d'ambition, qu'il n'abandonne jamais, gâte le style de ses épîtres. « En y montrant beaucoup d'esprit, il « s'occupe trop à le montrer, et ne montre rien de plus. Il cherche trop à « aiguiser toutes ses pensées, à leur donner une tournure piquante et épi- « grammatique; et ce travail continuel, cette profusion de traits saillants, « cette monotonie d'esprit, produisent bientôt la fatigue. (La Harpe, *Cours « de littérature.*) » On ne trouve rien de cet exemple du faux goût dans les épîtres de Sévigné. On ne peut donc attribuer qu'à l'aveuglement de l'esprit de parti l'erreur que M. de Nivernois se plaît à nuancer dans son dialogue de Sévigné et de Pline. *G. D. S. G.*

ment par politesse que je me borne à l'égalité; mais vous n'entendez pas cela. Car, outre l'amour-propre qui vous en empêche, c'est que vous autres anciens vous ne savez guère ce que c'est que la politesse.

PLINE.

Le reproche est nouveau. Mais vous n'avez donc jamais entendu parler de l'urbanité romaine? Vous n'avez jamais lu mes lettres?

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Oh que si, je les ai lues! je les sais presque par cœur.

PLINE.

Ah! voilà de la bonne foi; et puisque vous êtes en train, convenez que cette lecture vous a bien profité.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'en conviendrai volontiers : elle m'a garantie des défauts insupportables dont vos lettres sont pleines; et je m'en suis si bien gardée que j'ai saisi le vrai style épistolaire, dont, à vrai dire, le vôtre est l'antipode.

PLINE.

En vous remerciant. Est-ce là un exemple et une leçon de cette vertu que nous autres anciens nous ne connoissons pas? Le compliment que vous venez de me faire est-il un tour flatteur de votre politesse moderne?

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Non; n'en jugez pas sur cet échantillon. Celle-là est de celle du temps d'Homère, car j'avoue que de votre temps on n'étoit plus si franc. Je n'avois pas songé que chez vous, alors, la politesse avoit pris la place de la sincérité.

PLINE.

Fort bien! Vous m'avez refusé la politesse tant que vous l'avez

prise pour une vertu; mais vous me l'accordez libéralement dès que vous la regardez comme une suite du vice. Je ne m'arrêterai pas à observer les contradictions où vous tombez : ce n'est pas votre philosophie que j'attaque, cela n'en vaudroit pas là peine; mais vous êtes un peu plus digne de moi en qualité de faiseuse de lettres.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Oh! je ne puis vous passer ce terme. Je n'ai point été une faiseuse de lettres; jai écrit des lettres, mais je ne les faisois point. C'est vous qui avez été un vrai faiseur de lettres; et avouez que vous seriez bien attrapé si le manuscrit s'en étoit perdu.

PLINE.

Je l'avouerai sans honte : oui, j'ai toujours eu le désir de me rendre illustre; et que trouvez-vous à redire à cela? L'amour de la gloire est la seule passion qui fasse faire de grandes choses.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

L'amour de la gloire vous a fait faire de grandes lettres. Voilà un bel acte de sa toute-puissance.

PLINE.

Il semblerait, à vous entendre, que je n'ai fait qu'écrire des lettres. Je vous pardonne d'ignorer l'histoire, et je m'en étois déjà bien douté en vous lisant : feuilletez-la, et vous apprendrez que Pline a commandé des armées, gouverné des provinces, rempli les premières charges de l'empire; et que toujours vertueux et sincère, il a été le conseil et l'ami de l'empereur [1].

[1] Pline-le-Jeune étoit neveu et fils adoptif de Pline-l'Ancien. Son mérite et ses vertus ont eu de l'éclat sous les règnes de Domitien, de Néron et de Trajan, et l'ont élevé jusqu'aux premières charges : il devint même consul. C'est pendant son consulat qu'il prononça dans le sénat le panégyrique de Trajan, jugé comme un chef-d'œuvre, sans être exempt des influences pernicieuses qui préparoient la décadence des lettres avec celle de l'empire. *G. D. S. G.*

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je sais tout cela, et à tous ces titres je vous révère. J'admire en vous le magistrat, le citoyen, l'homme d'état, l'homme de cour; mais je ne puis admirer l'écrivain. Ce n'est pas que vous n'ayez beaucoup d'esprit, mais ce n'est pas avec l'esprit que les letttres s'écrivent. Comme vous brûliez de la démangeaison de la réputation, vous vous êtes donné bien de la peine; et voilà comme on ne fait rien qui vaille dans le genre dont nous parlons.

PLINE.

Il pourroit bien y avoir quelque chose de vrai à ce que vous dites. J'ai remarqué, en me relisant ici avec impartialité, que je me suis souvent écarté du naturel, que j'ai mis du tour où il n'en falloit pas, et que j'ai cru quelquefois mettre de l'esprit où je ne mettois que du tour [1]. Vous voyez que si j'ai eu trop de vanité j'en suis bien corrigé, et je me rends justice de bonne grâce; faites de même, et épargnez-moi la peine de vous montrer vos défauts.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Si vous voulez que je vous dise le vrai, je crois que mes lettres n'en ont point.

PLINE.

Ah que vous me faites de plaisir! Vous m'avez déja appris ce que c'est que la politesse, et maintenant vous m'enseignez la modestie! Le monde d'à présent doit être d'un délicieux commerce, si toutes les vertus y sont aussi bien pratiquées que ces deux-là.

[1] On voit par-là que M. de Nivernois n'ignoroit pas que madame de Sévigné a fait la critique des lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles (tome.... 20 novembre 1687). Il savoit aussi que Pline a dit : *Non jam splendescit limâ sed atteritur* (*liber* 5, *Epistol.* 11), et que l'épistolaire de l'antiquité s'écarte de son précepte. Ainsi cette remarque tend à rectifier le jugement de M. de Nivernois et à en faire ressortir une concession qui porte son fruit, en faveur de notre célèbre épistolaire moderne. *G. D. S. G.*

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Pas mal ; pour un ancien la plaisanterie n'est pas mauvaise. Mais laissez-moi dire jusqu'au bout, et ne décidez pas avant d'avoir entendu : ce seroit juger à la moderne. Je dis que mes lettres sont sans défaut, parce qu'elles sont sans affectation, et que c'est à mon gré le seul défaut que puissent avoir des lettres. Mais je ne dis pas qu'elles soient toutes bonnes à lire. Je conviens qu'il y en a beaucoup d'ennuyeuses, et il faut s'en prendre à ceux qui les ont données au public. Moi je n'écrivois point pour la postérité : ceux qui ont fait pour elle un recueil de mes lettres devoient en retrancher celles qui n'avoient rien d'intéressant ; et ce n'est pas ma faute s'ils ne l'ont pas fait.

PLINE.

Le détour est ingénieux, et votre amour-propre n'est pas maladroit. Je vois bien que vous ne prétendez pas défendre ces fadeurs éternelles dont vous assommez votre fille ; mais, en bonne foi, croyez-vous qu'il n'y ait de tort qu'à les avoir publiées, et que vous n'en ayez pas eu de les écrire? Outre que c'est un ridicule rôle pour une mère de prêcher à sa fille l'orgueil et la coquetterie, au lieu de la modestie et de la simplicité. Vous qui aimez tant le naturel, et qui vous y connoissez si bien, n'avez-vous jamais soupçonné qu'il y avoit de l'affectation dans des éloges si fréquemment exagérés? Savez-vous que cela a tout-à-fait l'air de la fausseté, et ne ressemble pas mal au langage d'une femme qui veut endormir sa rivale par des amplifications mielleuses, tandis qu'elle s'occupe à lui enlever son amant[1]?

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je crois qu'il faut finir la conversation. Je n'avois entrepris que

[1] Allusion à la prétendue intrigue de madame de Sévigné et de madame de Grignan avec le chevalier d'Adhémar. (*Note de l'auteur du dialogue.*)

G. D. S. G.

la défense de mon style, et je serois fort embarrassée de prendre celle de mon caractère.

PLINE.

Pourquoi donc prenez-vous de l'humeur? Vous savez bien que, vu le temps dont je suis, je ne saurois être poli. Regardez-moi comme un vieux consul qui radote; mais ne pensez pas m'échapper que je ne vous aie tout dit. Je m'aperçois que vous avez pour le moins autant de vanité que moi, et je dois vous dire que ce défaut est encore plus sensible et plus importun dans vos lettres que dans les miennes. Ma vanité n'a gâté que mon style, la vôtre a influé sur le fond. Une égratignure de votre fils, à je ne sais quel siége, sa compagnie, son régiment, son équipage, le cordon bleu de votre gendre, que sais-je? cent autres misères de cette espèce deviennent à vos yeux des objets capitaux, et demeurent fort petits pour le lecteur, qui ne les voit pas avec le microscope de la vanité. Vous souvenez-vous de cette lettre où votre roi vous paroît si aimable, si spirituel, si grand roi, parce qu'il vous a priée à danser? En vérité, cela peut-il se soutenir? Je ne vous en dirai pas davantage; car je vois que cela vous afflige. Est-ce donc un si grand malheur que d'être vu tel qu'on est? Pour moi, je passe de bon cœur condamnation sur mes défauts. Mon style est recherché, je veux mettre de l'esprit partout, je prends quelquefois de l'antithèse pour de l'esprit, je ne dis pas toujours bien ce que je veux dire, à force de le vouloir dire bien mieux qu'un autre ne le diroit; mais mes lettres respirent partout l'amour de la vertu, de la justice, de la bonne gloire. On peut se gâter le style en les lisant, mais on doit s'y former l'esprit et le cœur.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'ai eu le temps de me remettre pendant votre péroraison, qui m'a fait souvenir d'avoir lu dans une de vos lettres, qu'un jour vous avez parlé au barreau sept heures de suite. Je suis bien sotte d'avoir été embarrassée de m'entendre dire la vérité. Eh bien! je l'avoue, vous m'avez fort bien démêlée, je n'aurois pas dû en rougir; mais

j'ai oublié que j'étois morte; je me suis seulement souvenue que j'étois femme [1].

[1] En finissant cette diatribe dialoguée par une injure adressée au sexe en général, le noble auteur avoit-il honte des leçons cicéroniennes qui font oublier la caillette dans les épîtres de Sévigné? *G. D. S. G.*

FIN DU DOUZIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES.

N. B. Le chiffre romain indique le volume, et les chiffres arabes indiquent les pages.

A.

ABBADIE (célèbre théologien protestant); éloge de son livre, intitulé *Vérité de la Religion chrétienne*, VIII, 225, note; est estimé le plus divin de tous les livres, 337, 340, note, 345.
ABBÉ (le Gros). *Voyez* Pont-Carré.
ACADÉMIE, nom qu'on donnoit aux manéges royaux, I, 57.
ACADÉMIE FRANÇOISE; son dictionnaire; discussion sur ce monument de la langue françoise, VIII, 174. — Mot de M. de Vendôme qui signale l'abus des réceptions de contrebande, X, 348, note. — Dégénérée *sous* l'influence de madame de Maintenon, XI, 109, note.
ACIGNÉ (madame d'), belle-mère du duc de Richelieu, IX, 122.
ADHÉMAR. *Voyez* Grignan.
ADHÉMAR (Guilhem), gentilhomme provençal, expire en baisant la main de sa maîtresse, X, 166, 167.
AGAURRI (M. d'), propriétaire de l'hôtel de Carnavalet; ses bons procédés pour la famille de Sévigné, VI, 166, 167.
AGEN (madame d'). *Voyez* Joli.
AGNÈS (la mère), prieure des Carmélites, fille de Gigault de Bellefonds, sœur de la marquise de Villars, VI, 285.
AGNÈS (jolie petite), pénitente d'un jésuite, VII, 48.
AGREDA (Marie d'), béatifiée par les docteurs de Salamanque, et anathématisée par les docteurs de Paris, VIII, 323, note.
AGUESSEAU (Henri-François d'), avocat-général, et nommé par le Régent chancelier en l'année 1717; épouse mademoiselle d'Ormesson, XI, 79. — Mort de madame la chancelière, XII, 152, note.
AGUESSEAU (M. d'), fils du chancelier; célèbre ses noces au château de Fresne, XII, 162; sa jeune épouse meurt en couches, 199, note.
AIGNAN. *Voyez* Saint-Aignan.
AIGUEBONNE (d'Urré d'); son procès avec la famille Grignan, VIII, 327. — Dénoûment de ce procès, X, 335.
AILLY (Charlotte d'), prieure de Poissy; se prépare à recevoir la reine d'Angleterre, IX, 185, note 1
AILLY (Claire-Charlotte d'), dame du château de Péquigny, IX, 288, note 2.
AIRE (le siége d') V, 48; détails sur son succès; victoire des François, 59, 64.
AIX (M. d'). *Voyez* Cosnac (Daniel de).
ALBANE; allusion tirée des tableaux gracieux de ce peintre célèbre, IX, 377, note.
ALBON (Gilbert-Antoine d'), comte de Chaseul, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, III, 295. — Est à Vichi, V, 382.
ALBRET (César-Phébus), comte de

Miossens, maréchal de France; gagne un procès, rentre dans les biens de sa famille, et en ruine vingt dans le Béarn, I, 400.—Exige le *Monseigneurat* en qualité de maréchal de France, IV, 29; sa dispute avec le maréchal d'Ambres; ils s'écrivent des lettres curieuses; décision du Roi en faveur du comte d'Albret, 60.—Sa mort, V, 110; mort de sa femme, 420.

Albret (le chevalier d'), tue en duel le marquis de Sévigné, I, 36, note 1.

Albret (le marquis d'), tué par l'ordre du marquis de Bussy-Lameth, VI, 19.—Sa veuve se remarie au comte de Marsan, VII, 352.

Alby, (M. d'). *Voyez* Daillon.

Alcamène (le grand); remarque sur ce nom, XII, 398.

Alcine. *Voyez* Soissons (la comtesse de). Sobriquet donné aussi à madame d'Oppède, X, 155.

Alègre, (Marie-Marguerite d'), épouse du marquis de Seignelai, II, 96 et sa note.

Alerac (mademoiselle d'). *Voyez* Grignan (Françoise-Julie).

Alet (la comtesse d'); sa mort, VIII, 232.

Alet (M. d'). *Voyez* Pavillon.

Alexandre VIII. *Voyez* Ottoboni.

Aligre (Étienne), fils d'Étienne d'Aligre, garde des sceaux, est nommé lui-même garde des sceaux en 1672, II, 486.—Chancelier en 1674, III, 301.—Sa mort, V, 452; est maltraité ainsi que sa famille par le comte de Bussy, 459.

Alincourt (M. d'), annonce de son mariage avec mademoiselle de Louvois, XI, 21.

Alleluia, couplet injurieux de Bussy sur les amours du roi et de madame La Vallière, XII, 361.

Alliot, médecin du roi; éloge de son spécifique contre le cancer, VII, 468, note.—Recommande les eaux de Bourbon à madame de Sévigné, VIII, 278 et la note.—Son aventure avec madame de Grignan, X, 172.

Alluye (le marquis d'); sa naissance, sa qualité; est le seul des gens comme il faut, à la messe aux Minimes, III, 4 et la note.—Est décrété de prise de corps dans l'affaire des poisons, VI; est exilé à Amboise, 366.

Amalthée; sobriquet donné à madame de Guénégaud, I, 103.

Amanzé (M. d'), volontaire, est tué au siége de Philisbourg, VIII, 402 et la note.

Amat (Marie), sœur de la marquise de Buzenval, femme de Valavoire-de-Vaux, II, 98.

Ambres (le marquis d'), reçu lieutenant de roi en Guienne, moyennant 200,000 francs, I, 411.—Son démêlé au sujet du *Monseigneur*. *Voyez* Albret (César-Phébus).—Mort de son épouse, X, 446.

Amelot (Charles), président au grand conseil, meurt d'une apoplexie foudroyante, I, 322.

Amelot (Michel), fils du précédent, célèbre diplomate, est envoyé près la diète des cantons suisses, IX, 28, note 1; est heureux dans cette négociation, 250.

Amitié (l'), sympathise avec les mœurs religieuses, III, 434.—Terme bizarre pour exprimer ses diverses nuances, VII, 86; a de l'analogie avec l'amour-propre dans la nouveauté 267.—N'empêchoit pas saint Augustin d'aimer Dieu, X, 307.

Amoniot, médecin de l'abbaye de Chelles; jeune et d'une figure agréable, IV, 422.—Donne des soins à madame de Sévigné, V, 101, 104, 112, 122, 125; menacé de perdre l'abbaye de Chelles, 126; en est renvoyé, 143; va à Rome, 167; soigne madame de Sévigné, 275.

Amour (l'); dissertation, I, 41, 186; II, 412.—Singularité du mot employé par Bussy pour le caractériser, I, 41; son éloge, 45.—Censuré pour se compromettre avec la roture, II, 116; III, 44; IX, 241.—Est toujours le fonds des romans, se niche aussi dans le cœur de la veuve de maître Paul, III, 50.

Ancezune (madame d'), est en Provence, XII, 201.

Andiol. *Voyez* Saint-Andiol.

Ange (le frère), médecin, entreprend

la guérison du maréchal de Bellefonds, attaqué de la goutte, VI, 356; consulté par madame de Grignan, 364; pour M. de La Rochefoucauld, 401.

Angely, fou de Louis XIV, V, 495, note 1; sert à Bussy de comparaison contre Racine, *ibid.*

Angennes (Julie d'), dame d'honneur d'Anne d'Autriche, épouse de Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, I, 22 et la note.

Angers (M. d'). *Voyez* Arnauld (Henri).

Anges (les). *Voyez* mesdames de Marci et de Grancey, deux jolies femmes, filles du maréchal de Grancey.

Anglois (l'), médecin. *Voyez* Talbot.

Angoulême (la duchesse d'), fait l'éloge de madame de Grignan, I, 392.

Anjou (le duc d'); sa mort, II, 140, note.

Anjou (Philippe duc d'), est déclaré héritier de la couronne d'Espagne, XI, 358, note 2; monte sur le trône sous le nom de Philippe V; épouse une princesse de Savoie, 364; logé à Marseille chez M. de Grignan, 376.

Annat (le père), jésuite boute-feu, confesseur de Louis XIV, et un des créateurs du fantôme janséniste, I, 99, note.

Anne d'Autriche, mère de Louis XIV; ses après-soupers sont gais et galants, I, 56; dénonce au Roi le comte Roger Bussy-Rabutin, 160, note. — Échappe un mot dédaigneux contre la grace défigurée dans les disputes de partis, VII, 32, note.

Anne-Marie d'Autriche, reine d'Espagne, règne pendant la minorité de Charles II, II, 354; persiste à défendre les Hollandois, menacés d'une guerre par les François, 398. — Sa mort, XI, 314.

Anquetil; son opinion sur un nom sous-entendu, dans une comparaison de madame de Sévigné, I, 283 et la note.

Anselme (l'abbé), grand orateur de la chaire, XI, 205, note; prononce l'oraison funèbre de Gaspard de Fieubet, 214, note; éloge de ce discours, 231.

Anselme (le père), auteur de l'*Histoire chronologique de la maison de France*, IX, 205, note

Antin (le duc d'), fils de la Montespan; visite madame Fouquet à la campagne, IV, 443 et la note. — Fait bâtir le château de Petit-Bourg, XI, 161 note.—Sa mort, XII, 188.

Antin (le marquis d'), vice-amiral; vient chez madame de Simiane, XII, 44; se rend à Toulon, 59.

Antiperistase; terme de philosophie; son origine et son application, II, 272.

Apoplexie; maladie très commune parmi les individus de la haute classe, VIII, 285.

Archange (le père), capucin, célèbre prédicateur du temps, VIII, 230.

Argussis (M. d'), épouse mademoiselle de Sabran, XII, 191.

Ardène (M. d'), poète amateur; son épouse amie de madame de Simiane, XII, 10 et la note.

Argenterie (fonte de l'), X, 230, note.

Argouges (M. d'), intendant de Bourgogne, reçoit le prince de Condé, à l'ouverture des États, X, 416.

Arianisme (l'); belles réflexions sur cette hérésie, VII, 104.

Arioste (l'); sa stance sublime sur la fraude, IV, 310 et la note.

Arles (M. d'). *Voyez* Grignan, archevêque d'Arles.

Armagnac (Louis de Lorraine, comte d'), grand écuyer de France, I, 275, note. — Désigné souvent sous le nom de M. Legrand, II, 346, note 2.—Son épouse envoie à Coulanges son portrait et ceux de ses filles, la duchesse de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac, XI, 124.

Armagnac (mademoiselle d'); son mariage avec le duc de Cadaval, III, 470.

Armentières (mademoiselle d'); appelée l'*Armentières beauté;* son chagrin à la mort de l'abbé de Foix, II, 77 et 78. — Est aux eaux de Bourbon, VIII, 277.

Armentières (la marquise d'); veuve, XII, 22, note.

Arnauld (Henri), évêque d'Angers, louange madame de Grignan jusqu'à la faire admirer, II, 275.

Arnauld d'Andilly, solitaire de Port-Royal, nommé le bon-homme, II, 46; engage madame de Sévigné à se convertir, la traite de jolie païenne, 47; remet à madame de Sévigné le recueil qu'il a fait des lettres de l'abbé de Saint-Cyran, 180, note; à quatre-vingt-cinq ans, il présente à Louis XIV sa traduction de *Joseph*; ce que dit de lui Balzac, 240, note; avoit été tourmenté pendant les querelles sur les formulaires, 242, note. — Sa mort, VII, 6.

Arnauld (Antoine), frère de M. d'Andilly, auteur du livre *De la fréquente Communion*, qui a fait grand bruit; persécuté et obligé d'abandonner la maison de Port-Royal, I, 113, 124. Son livre ci-dessus commence les guerres d'opinions religieuses, VI, 505. — Sa mort hors de sa patrie, son éloge par Boileau, XI, 195, note.

Arnauld (l'abbé); passage de ses Mémoires sur la fuite du cardinal de Retz, I, 34; notice sur sa personne, 87; III, 36, note 2.

Arnauld (la mère Angélique de St.-Jean), abbesse de Port-Royal, signe le formulaire, I, 98. — Sa mort, VI, 221; son éloge, 222.

Arnauld. *Voyez* Pomponne.

Arnauld (Antoine-Joseph), chevalier de Malte, fils du ministre Pomponne, IX, 336.

Arnauld de Lusancy, solitaire de Port-Royal, sollicité par madame de Sévigné, V, 293, note.

Arpajon (la duchesse d'), supplante la duchesse de Gesvres chez *Mademoiselle*, I, 376. — Est nommée dame d'honneur, VII, 428. — Monte dans la chaise de triomphe trainée par des Suisses, VIII, 97.

Arque (le comte d'), gouverneur de Philisbourg, est pris et meurt, VIII, 395, note 1.

Arquien (Marie-Casimir de la Grange d'), épouse de Jean Sobieski, roi de Pologne, III, 270 et la note 2. — Vient aux eaux de Bourbon, V, 41.

Artagnan (Charles de Bats d'), garde Fouquet pendant son procès, I, 104, 115; veille la nuit pour observer une comète, 139; conduit Fouquet dans sa prison à Pignerol, 147; montre beaucoup de soins, d'égards et d'humanité dans cette circonstance, 152.

Asfeld (le baron d'), se rend à l'électeur de Brandebourg, IX, 375, note. *Voyez* Bonn. — Est blessé à mort, X, 66, note.

Asfeld (l'abbé d'), frère aîné du baron d'Asfeld, X, 66.

Assassinat; guet-apens à l'ouverture d'un bal, VI, 388.

Athys; éloge de cet opéra, IV, 426.

Aubepin (le chevalier de l'); adresse une lettre romantique à madame de Simiane, XII, 205.

Aubigné (M. d'), frère de madame de Maintenon; sa mort, XI, 390, note 1.

Augustin. *Voyez* Saint-Augustin.

Aumale (mademoiselle d'), surnommée *Précieuse*, IV, 259 et la note; 260 et la note. *Voyez* Précieux, Précieuse.

Aumont (la duchesse d'); son intrigue dévoilée par l'indiscrétion de M. de Villequier, son gendre, VII, 486, note 1.

Aunay (madame d'), fille de madame de Morangis, meurt à la fleur de l'âge, XI, 353.

Autry; terre près de Gien, II, 249.

Autun (M. d'). *Voyez* Roquette.

Auvergne (le prince d'). *Voyez* Tour (François-Egon de la) et Bouillon (le chevalier de). Remarque sur la principauté dauphine de cette province et le duché de Montpensier, ainsi que sur les prétentions de la maison de Bouillon à ces successions, XI, 136, note, 137, note.

Auzanet (Barthélemi), célèbre avocat du XVIIe siècle, I, 190.

Avaux (le comte d'), I, 68. — Ambassadeur à La Haye; trompe le roi sur les projets hostiles du prince d'Orange, VIII, 359, note. — Revient de son ambassade près de Jacques II, IX, 46; prévoit les désastres de la famille royale d'Angle-

terre, 182, note : paroît un brillant diplomate dans les affaires du roi Jacques II, 208.

Avaux d'Irval (le comte d'), frère du célèbre négociateur, I, 315; III, 17 et la note.

Avignon (Comtat-Venaissin); Louis XIV s'en empare, VIII, 370; M. de Grignan en a le commandement, 401, 402, 457.—Description de ses antiques églises, IX, 342; Juifs d'Avignon, 342.—Est rendu au pape, X, 53, 69.

Ayen (le comte d'), épouse mademoiselle de Bournonville; mot de madame de Ludres à ce sujet, II, 165.

Ayen (la comtesse d'), au service de la reine, se console d'aller à vêpres, III, 292.

B.

Bade (la princesse de); en exil, vient à Angers; éloge de son cuisinier, VII, 492.—Raconte à madame de Sévigné ses malheurs avec une colère qui ressemble à celle d'Achille, VIII, 48.

Bagnols (M.), intendant de l'armée de Flandre, XI, 196.

Baillet. *Voyez* Bérénice.

Bailleul (M.), président au parlement de Paris; vend sa charge, IV, 197.—Il la remet à son fils, X, 26.

Bailly (M.), avocat-général au grand conseil, IX, 224.

Balaruc; ses fontaines minérales approuvées par les capucins, IX, 297.

Balorre, entre Charolles et Mont-Saint-Vincent, I; pièces préliminaires, c.

Balzac (Jean-Louis), membre de l'académie françoise; son *Socrate chrétien*, III, 188, note 1. — Erreur des gens du monde sur l'enflure de son style, XIII, 376, note; ses lettres sont oubliées, 461.

Bandeau. *Voyez* Veuves.

Bandol (le président de), ami intime de madame de Grignan, I, 393.—Reçoit le poëme de *Tobie*, par Coulanges, IV, 415.—Donne ainsi que son épouse des cercles brillants, XII, 44, 53, 70.

Bandol (M.), gentilhomme du Vivarais, éprouve un malheur en voyageant, XII, 30.

Barbantane (M. de); anecdote sur ce gentilhomme de Provence au siège de Lérida, III, 300, note. — A une querelle sanglante avec le prince d'Enrichemont, IX, 345.

Barberin (François); son poëme moral, X. 89 note 2.

Barbesieux (M. de), succède à M. de Louvois, son père, X, 398, note.—Perd sa femme d'une manière tragique, XI, 27, note 1, 30; Coulanges songe à le remarier avec Pauline de Grignan, 28; donne une fête à Lestang, 52; son mariage en secondes noces avec mademoiselle d'Alègre, 243; célébration de ses noces, 260.

Barbeyrac, docteur de la faculté de Montpellier, est consulté par madame de Grignan, XI, 251, note.

Bardon, protégé de madame de Simiane, XII, 42.

Barentin (le président de), meurt, à sa place au grand conseil, IX, 187, 191.

Barillon (M. de), déclare dans un billet à madame de Grignan l'amitié qu'il lui porte, I, 383.—Est nommé ambassadeur en Angleterre, II, 467, note.—Est mauvais diplomate; perd le roi Jacques II, VIII, 388. —Épouse mademoiselle Doublet, XI, 33.

Bartet, secrétaire du cabinet. *Voyez* Candale (le duc de).

Bassan, célèbre peintre vénitien, éclaircissement sur ce mot souvent répété : *C'est le chien de Bassan*, II, 417 et la note.

Bassompierre (le maréchal de); sa devise, II, 300 et la note 1.—Son séjour avec Bussy à la Bastille, XII, 359 note.

Bassompierre, fils du maréchal, évêque de Saintes; sa mort, V, 8.

BASTIDE; explication de ce mot, XII, 53, 67.
BASTIE (la), valet-de-chambre du roi Jacques II; se noie au pont de Cé, IX, 228.
BATISTE. *Voyez* Lulli.
BAUME (la marquise de la), infidèle amie du comte de Bussy, donne de la publicité à ses *Amours des Gaules*, I, 184, 187.—Se réconcilie avec lui, III, 195.—Oblige le Roi d'envoyer un exempt pour enlever mademoiselle de la Trivolière, et la marier avec son fils, IV, 371.
BAUME (la Sainte-); note sur ce lieu fameux, où on monte au *Saint-Pilon*, par dévotion, II, 469.
BAVIÈRE (Marie-Anne-Christine-Victoire de), dauphine, son mariage avec *Monseigneur;* est peinte par François de Troy, VI, 270; écrit au dauphin son portrait physique et moral, 384; est laide, aimable et spirituelle, 333, 419, 420; mœurs et usages de la cour de Munich, lieu de sa naissance, *ibid.*—Accouche d'un garçon, nommé duc de Bourgogne; VII, 342, 243, note; conserve toujours le cœur allemand, ce qui éloigne d'elle son mari et toute la cour, 487, note, 3.—Sa mort, la cause, son mot au petit duc de Berri, X, 288.
BAVILLE (M. de), intendant de Languedoc; faux bruit sur son mariage avec mademoiselle de Chalucet et son mariage avec mademoiselle Voisin, II, 451, note.—Est l'exécuteur des dragonades après la révocation de l'édit de Nantes, VIII, 136.—Est appelé la terreur de Languedoc, X, 17.
BAYARD (l'abbé), attend, à Vichi, madame de Sévigné, IV, 405; sa belle maison de Langlar appelée le *Druide Adamas* de la contrée, 448.—Sa mort extraordinaire au milieu d'une fête, V, 414.
BAYLE; son jugement sur les lettres de madame de Sévigné et de Bussy, I, pièces préliminaires XXXIX.
BAZINIÈRE (M. de la), père de la présidente de Mesmes, meurt de la gangrène à une jambe, VIII, 426.
BAZINIÈRE (Marie-Anne-Bertrand de la); son mariage annoncé avec l'abbé d'Effiat, qui n'eut point lieu, depuis épouse du duc de Nancré, II, 273 et la note.
BEAUBRUN (Charles), peintre françois; son éloge par Loret dans la Muse historique, I, 178 et la note.
BEAUCAIRE (la foire de), II, 166.
BEAUCÉ (madame de), célèbre madame de Grignan, VII, 159.
BEAUFORT (le duc de), boute-feu pendant la fronde, obtient le commandement pour l'expédition de Candie, I, 90 et la note*.—Parle mal sa langue naturelle, II, 53 et la note; tue M. de Nemours en duel, 140 et la note.
BEAUHARNOIS (J.-J.), époux de la célèbre veuve de Miramion, IX, 133 note.
BEAUJEU (demoiselle), attachée à madame de Coulanges, ressuscitée avec l'émétique, V, 146.
BEAULIEU, valet-de-chambre de madame de Sévigné; sa mort, X, 414.
BEAUMANOIR (J.-B.), évêque de Rennes, est à l'hôtel de Carnavalet, VI, 326 et la note.
BEAUMANOIR (Ph.-Em.), évêque du Mans, I, 371.—N'avoit pas le talent de la prédication; bon mot de la marquise de Sablé en voyant son portrait, II, 267, note.—Sa mort, VI, 327.
BEAUMONT-COIGNÉE (madame de), est à l'extrémité, XI, 343; se rend aux instances de l'abbé Dangeau pour se confesser, 344.
BEAUTÉ (la); surnom d'une des filles de M. Guitaud, VII, 306.
BEAUVAIS (mademoiselle de), reçoit l'ordre de quitter le Palais-Royal, rebute le roi, épouse le comte de Soissons, VI, 287, note.
BEAUVEAU (G.-J.-F.), évêque de Nantes, appelle en duel le marquis de Sévigné, peinture pittoresque de ce prélat, XI, 339.
BEAUVILLIERS (le duc de), se place à la tête d'une pieuse ligue pour faire cesser les fureurs du fanatisme après la révocation de l'édit de Nantes, VIII, 141, note; est nommé ministre d'état, fait résoudre la paix de Riswick, s'oppose à l'acceptation de la succession d'Espagne; son portrait par La Bruyère

est mis en parallèle avec Montausier, 149, note; est fils du duc de Saint-Aignan, 153.—Est nommé gouverneur des enfants de *Monseigneur*, IX, 426, note.
Bec Crespin (le maréchal du); ancienneté de sa famille, VI, 3.
Bedoyère (madame de la), épouse du procureur-général du parlement de Rennes, dite *Petite Personne*, IV, 321.—Les capucins la sauvent miraculeusement de l'agonie, VIII, 47.
Bel Abbé (le). *Voyez* Grignan (Louis-Joseph Adhémar de Monteil).
Belgrade (siége de), VIII, 353.
Bellecourt; place publique de la ville de Lyon, III, 112 et la note; les plaisirs de cette place, 114.
Bellefonds (Gigault de), tante du maréchal, et supérieure des Carmélites, VIII, 452.
Bellefonds (Gigault de), maréchal de France, par un excès de dévotion, paie ses dettes, I, 381.—Veut quitter le service; générosité de Louis XIV, pour l'en empêcher, II, 342 et 343; est en retraite à la Trappe, 453; est exilé. *Voyez* Humières (le maréchal d').—Bat les Espagnols en Catalogne, VII, 418, note. Paroît ridicule à la réception des cordons bleus, IX, 65.—Sa mort, XI, 106.
Bellière (madame Duplessis), compromise dans le procès de *Fouquet;* éclaircissements sur l'erreur des anciennes éditions à ce sujet, I, 130.—Belle-mère du maréchal de Créqui, II, 462 et la note.
Belombre, maison de campagne de madame de Simiane, XII, 145.
Belzunce (M. de), mestre de camp, tué dans l'affaire de Valenciennes, I, 63.
Belzunce (M. de), évêque de Marseille; ses extravagances pendant les troubles de la bulle *Unigenitus*, XII, 56, note.
Benard de Rezé (madame); sa mort, XI, 67.
Bénoit; éclaircissements sur cet artiste, II, 10.
Bénoit de Court, grand jurisconsulte. *Voyez* Cour d'amour, X, 88.
Benserade (poëte françois); conseils libertins qu'il donne à mademoiselle d'Houdancourt, avant son mariage avec M. de Ventadour, de concert avec l'abbé de la Victoire, I, 347, 348 et la note.—Ses *rondeaux* justement critiqués, V, 174, note 3,—Apprécié à sa juste valeur, VIII, 181.
Bentivoglio, auteur de l'histoire des guerres civiles de Flandre, X, 192.
Béranger de Bersac (M.), est recommandé à M. d'Héricourt par madame de Simiane, XII, 179.
Berbisi (le président), parent de madame de Sévigné, très obligeant, XI, 26. (*N. B.* Dans nombre de manuscrits du temps, on lit *Berbisey*. M. C. X. Girault adopte cette orthographe, et nous la réformons pour nous conformer à la prononciation du temps.) *Voyez* cette famille, I, pièces préliminaires, LXXXI.
Berchoux (M.) Voyez *Vatel*.
Bérénice; jugement de cette pièce de Racine, II, 229, note.
Bergier (M.), confesseur du grand Condé; sa lettre à M. de Guitaud sur la convalescence du prince et la mort de mademoiselle de Clermont, VII, 246.
Beringhen (M. de), premier écuyer, répond au roi sur le sort de son fils avec le calme patriotique des mères de Sparte, IV, 34.—Se montre aussi grave qu'un Caton sous l'habit de deuil, V, 12.
Bernard, peintre médiocre du Midi, protégé par madame de Simiane, XII, 81, 82, 83, 90.
Bernard (mademoiselle); ses œuvres littéraires, son portrait, son infortune tournée en ridicule, XI, 100.
Berni (M. de), fils de M. de Lionne, secrétaire d'état, passe par une fenêtre croyant passer par une porte, II, 362 et la note.
Bernières, trésorier de France, produit le livre intitulé le Chrétien intérieur par un solitaire, VIII, 300, 312.
Berrier, juge de Fouquet, I, 142,—Homme du néant, créature de Colbert, V, 155, note 2; reçoit du chancelier Le Tellier l'avis de

n'être ni trop fin ni trop fripon, 454.

Bertillac (madame de), comparée à une *potée de souris*, III, 507.—Femme galante, est jouée d'une manière infâme par le duc de Caderousse; ses intrigues avec le célèbre comédien Baron, VI, 321, note 1.

Besons (M. de), est admis au conseil, VIII, 161.

Béthune (le comte de), ambassadeur en Pologne, puis en Suède où il mourut, II, 52 et la note 2; sa veuve La Grange-d'Arquein, *ibid.*—Son mot plaisant sur Saint-Géran, tué d'un coup de canon, IV, 302 et la note 2.

Béthune (le comte de) dit *Cassepot*, enlève de vive force mademoiselle de Vaubrun; est comparé à un stratagème, IX, 240; il meurt en fuyant de la capitale, 261.

Béthune (la comtesse de), sœur de la reine de Pologne, IV, 212 et la note.—Est à Bruxelles, XI, 363, note 2.

Beuve (M. de Saint-), célèbre docteur de la maison de Sorbonne, III, 317 et la note 1.

Beuvron (le comte de), accusé d'être le complice du chevalier de Lorraine, II, 385 et la note.

Bezemaux (M. de), gouverneur de la Bastille, I, 140.

Bezons (le chevalier de); son mariage, XI, 33.

Biais (mademoiselle de), laide et bête I, 27.—Appelée *ma tante* par Sévigné le fils; son érudition, IV, 255.—Voit quelque chose de la conversion de saint Augustin dans Quinte-Curce, VII, 24.

Bignon (l'abbé), obtient l'abbaye de Saint-Quentin, après la mort de l'abbé de Caumartin, X, 458.

Bigorre (l'abbé), homme d'un bon esprit, VIII, 370; console madame de Sévigné, 371; triomphe dans les cercles politiques, 374.—Envoie le portrait du pape à madame de Sévigné, X, 111; fait un bulletin de nouvelles, 320.

Billebaude; vieux mot expliqué, IV, 445 et la note 1.

Blainville (le marquis de), achète la charge de M. de Rhodes. *Voyez* Rhodes.

Blancard (Gabriel), protégé de madame de Simiane, XII, 116.

Blois (mademoiselle de). *Voyez* Conti (Louis-Armand).

Blois (mademoiselle de). *Voyez* Orléans (Philippe II).

Bochard de Champigny, évêque de Valence, est appelé une lumière de l'Église, à cause de sa fraîcheur et de son embonpoint, IX, 437.

Bochard (Samuel), savant du XVII[e] siècle, collaborateur de Huet, IX, 334.

Bodégat, terre près de Nantes, de la maison de Sévigné, IV, 279.

Boileau Despréaux; ce qu'il dit de la Calprenède, II, 141, note; son arrêt burlesque contre les cartésiens, 217, note; 233, note; signale trois grands seigneurs, fameux gastronomes du temps, 409, note; donne au cardinal de Retz son Lutrin et sa Poétique, 415, 416, note.—Trait lancé contre son expression en parlant du Tasse, V, 301, note.—S'emporte avec la raison et la plus saine morale contre deux jésuites, chez M. de Lamoignon, X, 199.

Boisdauphin (madame de); sa mort, XI, 409.

Boisjourdan (M. de), pris au siége de Trèves, porte sa tête sur l'échafaud, IV, 109 et la note.

Boismortier, chirurgien protégé de madame de Simiane, XII, 24; sollicite la place de chirurgien de la marine, 74, 96, note; soigne madame de Simiane; éloge de sa capacité, 171, 173, 182.

Boisseulh, écuyer du roi, est gravement blessé par un cerf à la chasse, VIII, 392, note.

Boissy (M. de). *Voyez* Caumartin.

Bompas, chartreuse dans le Comtat, vantée pour la bonne chère qu'on y fait, IV, 223.

Bonn, est bombardée par l'électeur de Brandebourg, IX, 375.

Bonnard (Pierre), intendant du duc de Luxembourg, est accusé dans l'affaire des poisons, VI, 328; est condamné aux galères; remarque sur son dévouement, 501, note 2.

Bonnetot (madame de) se fait dévote; elle ôte son œil de verre et ne met plus de rouge, III, 161.
Bonneuil (madame de); la petite-vérole de son fils donne des craintes à madame de Sévigné, II, 313.
Bonneval (M. de) et son épouse, XII, 25, note 2, 61.
Bonneval (madame de) est dans un état désespérant, XII, 117.
Bonnivet (M. de), amiral, XII, 66, 73.
Bonrepos (M. de), est sollicité pour un congé au profit du chevalier de Grignan, V, 380.
Bons mots (les quatre diseurs de) du siècle, VI, 389, note 2.
Bonzi (Pierre de), archevêque de Toulouse, est fait cardinal à Rome, II, 403, note 3.—Est présenté par Louis XIV à la reine d'Angleterre, IX, 87; reçoit du roi des éloges pour la conduite de son neveu à l'armée, 229. *Voyez* Castries (le marquis de).
Bordage (M. de) est tué au siége de Philisbourg. Son régiment passe au duc du Maine, VIII, 394.
Bordes (M. de) est nommé par le roi gouverneur de Philisbourg, VIII, 404 et la note.
Borgia (François de), jésuite espagnol; apprêts pour sa canonisation, II, 352.
Bosset (M. le cardinal) commet une erreur en critiquant madame de Sévigné sur une acclamation familière, qui s'applique à Bossuet, II, 152, note.
Bossu (René) est janséniste mitigé; éloge de son parallèle de la philosophie de Descartes et d'Aristote, V, 124, note 2; son traité de l'art poétique; Corbinelli met cet ouvrage au-dessus du poëme de Boileau, 150, note.
Bossuet (Jacques-Bénigne), évêque de Condom, depuis évêque de Meaux, nommé précepteur du Dauphin, se démet de son évêché; critique à ce sujet, II, 162 et la note; éclaircissement sur son livre intitulé: *Exposition de la doctrine de l'église catholique sur les matières de controverse*, 226 et la note.—Prêche foiblement à la profession de madame de La Vallière, III, 404; —Approuve les horreurs de la révocation de l'édit de Nantes, VIII, 141, note; fait l'oraison funèbre du prince de Condé, 222; éloge de ce discours, 224; est critiqué amèrement par Bussy et le comte de Gramont; réflexion morale sur ces critiques, 226, note; rancune des salons contre son discours, 258, note 1. Le quiétisme fournit à sa jalousie des armes contre Fénélon, 323, note.—Éloge de son *Histoire des variations des églises protestantes*, IX, 318, note.
Bouc, premier président de la Chambre des comptes d'Aix, manque de parole à madame de Sévigné, II, 387.—N'a inventé ni la poudre à canon, ni l'imprimerie, III, 29.
Boucard, régisseur d'une terre de madame de Sévigné, XI, 36.
Bouchain. Siége de cette place; faute des François à ce sujet, IV, 445 et la note 2; 463.
Boucherat (Louis), est envoyé en Bretagne, II, 172.—Est nommé chancelier, VIII, 139.—La chancelière pleure son petit-fils, tué au siége de Namur, XI, 198.
Bouchet, terre de la maréchale Clérambault, V, 255, note.
Bouchet (du), généalogiste du XVIIe siècle, VIII, 214 et la note.
Bouchu (l'abbé) est à Tournus, chez le cardinal de Bouillon, XI, 421.
Boufflers (le comte de); sa parenté; sa mort subite, II, 389 et la note 2; tue un homme après sa mort, 399 et la note 2; fable de La Fontaine sur cette aventure, 420 et la note 2.—Ne veut point se confesser, et envoie tout au diable, III, 39.
Boufflers (le maréchal de), frère du précédent, obtient le gouvernement de la Lorraine et le commandement en chef des places fortes du Nord, VIII, 258, note 1.—Commande un corps à la bataille de Fleurus, X, 313.—Est fait prisonnier au siége de Namur, où il commandoit, XI, 199; est fait duc, 209; se signale au combat d'Ekeren, 393 et la note.
Bouhier (le président) trouve boursoufflées les lettres de madame de Grignan, XII, 337, note.

Bouhours (le père). Passage de son entretien sur sa devise, II, 288 et la note 2.—Ses remarques sur la langue françoise, V, 124, note 1.—Sa critique de la *princesse de Clèves*, VI, 30; désavoue cette même critique; éclaircissement sur ce passage, 42, note 1.—Est supposé traducteur du livre italien contre les quiétistes, VIII, 323.

Bouillon (le duc de) demande au roi la permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer par toute l'Europe, VI, 349.—Est exilé à Évreux avec la duchesse son épouse, VIII, 117.—A le comté d'Auvergne, et le cardinal de Bouillon en a le duché, XI, 136, note.

Bouillon (la duchesse de) encourage les étendards de la révolte, pendant la Fronde, I, 18 et la note.—Demande à la Voisin du poison pour se défaire d'un vieux mari; compromise dans l'affaire des poisons, VI, 336; son ton impertinent au tribunal de l'Arsenal, 341; répond à toutes les questions en riant; sa réponse à La Reynie, un des présidents de la Chambre Ardente, 342; est frappée d'un exil, *ibid.* note; elle est reléguée à Nérac, près des Pyrénées, 366.

Bouillon (le cardinal de). Sa douleur sur la mort de Turenne, IV, 35.—Revient du Conclave, V, 212.—Est compromis dans une conspiration découverte pendant la campagne de Hongrie; il est peu plaint dans sa disgrace, VIII, 109, note; est en exil au château de Parai-le-Monial, 392, note 1.—Se prononce au conclave pour l'élection d'Ottoboni, X, 74.—N'est occupé que de l'éclat de sa maison; est de nouveau en exil à son abbaye de Cluny, XI, 362, note.

Bouillon (Frédéric-Jules de la Tour de), chevalier de Malte, prend le titre de prince d'Auvergne après la mort de Frédéric-Maurice de la Tour, son cousin. *Voyez* Tour (Frédéric-Maurice.)

Bouin, banquier du jeu à la cour, est joué par la Montespan, VI, 55, note.

Boulai (François Bruslard du) enlève madame de Courcelles, et la conduit à Genève, IV, 274, note.

Boulaye (madame de la), veuve du marquis dont elle porte le nom, passe à Chazeu et par la langue du comte de Bussy, V, 428.—Blâme son gendre, M. de Roussillon, de sa discussion avec Bussy, VII, 315, 316.

Bouligneux (M. de); sa mort controuvée, III, 49.

Bouligneux (madame de), tante de madame de Sévigné; sa mort, V, 427.

Bouquet (mademoiselle) est congédiée, XII, 122.

Bourbilly (Guy de Rabutin), baron de Montholon et de Chantal; sa naissance, sa mort, I, pièces préliminaires, LXXXV et suivantes.

Bourbilly, entre Semur et Époisses, I, pièces préliminaires, CI.

Bourbon-Condé (Louis III, duc de), est petit, laid; son mariage avec mademoiselle de Nantes, VIII, 39, 50.

Bourbon-l'Archambauld; remarque sur ses fontaines et sur l'expression de puits bouillants, VIII, 277.

Bourdaloue (le père). Éloge de ses sermons, I, 330, 370.—Fait en chaire les portraits de personnes connues; se vantoit lui-même de ce scandale, II, 324, note.—Prêche à Saint-Jacques-la-Boucherie; remarque sur cette église qui n'existe plus, VI, 65, note.—Fait des dames d'honneur parmi les molinistes; reproche à madame de Maintenon d'avoir choisi un directeur qui n'est pas jésuite, 305, note 2.—Prononce aux jésuites l'oraison funèbre de Henri II, Bourbon Condé, VII, 404, note.—Prononce l'oraison funèbre de Louis II, dit le Grand Condé, aux Grands-Jésuites, VIII, 235.—Note sur le monument érigé dans la famille du prince dans la même église, *ibid.*—Est appelé le *Grand Pan*, remarque sur ce sobriquet, IX, 245, note.—Son mot sur la mort du maréchal de Luxembourg, XI, 116.

Bourdeille (le marquis de), sénéchal de Poitou; sa mort, III, 60.

Bourdelot (l'abbé); sa diatribe contre l'*Espérance*, pièce de la princesse Anne de Gonsague, II, 402

et la note; 408 et la note.—Fait de mauvais vers à la louange de M. le prince et de M. le duc, IV, 233; 267 et les notes.

Bourée (la), danse des paysans auvergnats, IV, 457, 468; remarque sur cette danse, 477 et la note.

Bourgogne (Louis, duc de) épouse Marie-Adélaïde de Savoie, XI, 323, 325.

Bourgogne (la duchesse de). *Voyez* Marie-Adélaïde de Savoie.

Bourlemont (l'abbé) nommé pour l'évêché de Fréjus, VI, 66.—Nommé évêque de Marseille; demeure en chaire, aux Carmélites, faute de mémoire, VII, 206

Bournonville (madame de), fille du duc de Luynes, élève de Port-Royal, XII, 196.

Bouzolles (M. de); son mariage avec mademoiselle de Croissi, XI, 134.

Boyer (l'abbé); sort de sa *Judith* et de ses autres pièces de théâtre, IX, 184, note.

Bracciane (madame de), sous le nom de princesse des Ursins; elle exerce en Espagne un pouvoir absolu, XI, 364.

Brancas (Charles, comte de), le Distrait, contribue au mariage de mademoiselle de Sévigné avec M. de Grignan, I, 258, note.—Écrit une lettre plaisante, illisible à madame de Grignan, II, 38, 50; une de ses distractions, 68; perd ses chevaux, l'un après l'autre, et s'aperçoit le dernier qu'il ne lui en reste plus qu'un, 96; demande sérieusement à madame de Sévigné si elle veut prêter sur gage, 322.—Encore une distraction, III, 48.—Arrive la nuit à pied, à cheval, en charrette, et se pâme au pied du lit de madame de Sévigné, V, 140.—Appeloit hérétiques les *jansénistes*, mot de madame de Sévigné sur cette exagération, VI, 222, note.

Brancas (mademoiselle de) prend le tabouret à la cour, VII, 116, note.

Branjon (M. de); son mariage, XI, 216.

Braverie; éclaircissement sur ce mot, II, 173.

Brayer (M.), médecin est consulté pour le petit de Monaco, II, 258.

Brébeuf, auteur d'une traduction de la Pharsale; son éloge, VII, 127.

Bret (M. le), directeur de la compagnie des Indes, traite madame de Sévigné à Auray, IX, 414.

Bret (madame le), XII, 127.

Bretons (les) se révoltent, pillent à Rennes, III, 459; se regardent comme étrangers à la France, prennent une pendule pour la *Gabelle*, se prosternent en leur disant que c'est le *jubilé*, 460.—On les écrase d'impôts; ils se mutinent et on les pend, IV, 179. *Voyez* Chaulnes (le duc de).

Bretonvilliers (le président de), le luxe de son hôtel est aux frais de l'Église, VII, 43, note.

Bretonvilliers (la présidente de), amie de cœur de Champvallon, archevêque de Paris, VII, 43, note 1.

Brevannes, terre de madame de Coulanges, VIII, 400; et maison de campagne du duc de Chaulnes, 431, note.

Brezé (Marie-Clémence de Maillé). *Voyez* Condé.

Brinon (madame de), créature de madame de Maintenon, devient supérieure de Saint-Cyr, en est renvoyée par lettre de cachet, se retire à l'abbaye de Maubuisson, IX, 13, note; le roi lui fait une pension, 19; elle a fait de mauvaises pièces pour la maison de Saint-Cyr, 97, note.

Brinvilliers (la marquise de) est interrogée à Rocroi, remarque sur son atroce célébrité, sur ses intrigues, ses instigateurs, ses complices et sa malheureuse famille, IV, 398 et la note 4; expédient original dont elle veut faire usage pour se tuer en prison, 415; circonstance fausse sur son procès, 417 et la note; folie de Caumartin sur ses tentatives de suicide, 425.—Propos vagues et populaires contre elle; V, 11 et la note 2; son jugement, son exécution, 26; description de cette tragédie; réflexions sur le sang-froid et la légèreté de madame de Sévigné en la racontant, 28 et la note; suite du même sujet, 32; cruauté du bourreau

avant son exécution; le peuple recueille ses cendres, 33.

Brionne (le comte de), remporte un prix au Carrousel de 1686, VIII, 161, note 2.

Brisacier, fameux intrigant, son aventure; son prétendu duché; est reconnu pour ce qu'il est; est chassé par ordre du roi, V, 141, 142, note; se retire près de Gagny, y est enlevé ainsi que sa mère, 157; est à la Bastille, 162; remarque sur son crime, 166.

Brissac (Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de), sœur de Saint-Simon, auteur des *Mémoires*, apprend la mort de sa mère, I, 281. — Était coquette et légère; critique sur ce dernier mot, II, 164 et la note; oublie son rôle de pleureuse sur la mort de *Madame*, 386. —Le premier président de Bordeaux est amoureux d'elle; n'a plus d'amants propres à faire du bruit, III, 155; est toujours à l'ombre de la princesse de Conti, 293. — Est coiffée et chamarrée de tendresse et d'admiration, IV, 449.

Brisson (la présidente); éloge de madame de Sévigné, XII, 419.

Broglio (le maréchal de) est tué au siége de Charleroi, IX, 2, note 2.

Broglio (M. de) obtient le commandement de Languedoc, IX, 30; commande en Bretagne pendant que Barville court à la chasse des protestants, 185.

Brou (le président de) marie sa fille avec le président de Mesmes, XI, 150.

Broutai (madame de), son mariage avec Fromenteau, depuis duc de Vauguyon, II, 148.

Bruan (Libéral), célèbre architecte, VII, 88. —Est oublié de tous les biographes, VIII, 53, note.

Brulart (M.), premier président de Dijon, approuve la critique de *la princesse de Clèves*, par Bussy, VI, 34.

Bruquenvert, danse très-bien le passe-pied avec mademoiselle Kiri-kinili, II, 208.

Bruyère (Jean de la), son mot sur les femmes, IV, 244 et la note.

Bruys (M. de), huguenot converti, X, 285.

Buffier (le père), écrivain jésuite, auteur d'un ouvrage contre le *quiétisme*, VIII, 323, note.

Bulles (affaire des) et la bulle Unigenitus. *Voyez* Ottoboni et *Unigenitus*.

Bulonde (M. de) abandonne le siége de Coni, faute qui le conduit à la Bastille, X, 389, 390, note.

Bunelaie (M. de la), premier président de la chambre des comptes de Nantes, VII, 3.

Buous (le chevalier de) éprouve un mal étrange, II, 232. —Porte un éventail à madame de Grignan; remarque sur ce présent, IV, 430 et la note.

Buri (madame de), dame d'honneur de la princesse de Conti, est moliniste; entre dans les carrosses du roi, VI, 305, note 1; est un moulin à parole, 306; introduit à la cour mademoiselle Choin; est maltraitée par madame de Sévigné, 318, note 2. —Prend le parti de M. d'Aiguebonne dans son procès contre la famille de Grignan; reproches de la princesse de Conti à ce sujet, IX, 258; sœur de M. d'Aiguebonne, 345, note.

Burnet, évêque de Salisbury; son livre de la réformation d'Angleterre, VII, 460, note.

Buron, terre de M. de Sévigné, appelée le désert, II, 160 et la note; située en Bretagne, près de Nantes, VI, 256. —Le fils de madame de Sévigné fait donner les derniers coups de cognée à ses antiques arbres; sa mère en verse des larmes, VII, 1.

Busche, conducteur de madame de Grignan, I, 359, 361.

Bussy-Lameth (le marquis de) gagne son procès en adultère; sa femme se venge en lui donnant un brevet de c..., VI, 33.

Bussy *dit* La Paille, près Sombernon, I, pièces préliminaires, XCIX.

Bussy-le-Grand, près de Flavigny, I, pièces préliminaires, XCIX.

Bussy-Rabutin (Roger, comte de) épouse en premières noces Gabrielle de Toulongeon, et en se-

condes noces Louise de Rouville, I, pièces préliminaires XCIII; fait deux portraits de madame de Sévigné, sa cousine, CXXI, CXXIII; sert le parti de la cour au camp de Saint-Denis, sous les ordres du prince de Condé; à Montrond, il défend les drapeaux du prince rebelle, 17; engage sa cousine à succomber aux tentations du surintendant Fouquet ou du prince de Conti, 22, 24, note 2, 30; mérite les éloges de Turenne à Landrecy, 42; se montre plus roué que courtisan auprès des femmes, 43, note; se fait royaliste, y gagne le grade de maréchal-de-camp et perd l'amitié du prince de Condé, 54, note; écrit une lettre intéressante sur l'affaire de Valenciennes, 59; dresse un monument expiatoire pour réparer l'injurieux portrait de sa cousine, 69; celle-ci ne lui pardonna jamais foncièrement; dénoncé pour ses hauts faits d'impudence, il est incarcéré à la Bastille, 160, note, 173; s'égaye sur M. de Montglas en homme de mauvaise compagnie, 177; promet à madame de Montglas de brûler ses *Amours des Gaules*, 184; cause de sa rupture avec madame de Sévigné, 199; envoie les titres de sa maison à madame de Sévigné, 202; appelle mademoiselle de Sévigné *la plus jolie fille de France*, éloge souvent répété, 207; se déclare un des champions les plus zélés des institutions gothiques de la féodalité, 216, note; trace des inscriptions au-dessous des portraits de sa cousine qui ornent son salon, 218, 219; en appelle à l'histoire pour obtenir la justice que lui refusent ses contemporains, 226, 227; cite sérieusement comme une bonne autorité l'hôtel de Rambouillet, l'école des sottises, 228, note; refuse d'écrire le premier à M. de Grignan sur son mariage, 230 *et suiv.*; doit au président Frémiot d'être réconcilié avec sa cousine, 243; entreprend d'écrire des mémoires, 328.—En reçoit l'approbation de sa cousine et l'engage à y travailler, II, 75; demande au roi la permission de servir pendant la campagne contre la Hollande, 476.—Raconte une pensée libidineuse de Turenne, III, 66, note 2; censure sans ménagement le fameux passage du Rhin, 67; écrit en style libertin à sa cousine, 250, note; fait une diatribe contre la promotion de huit maréchaux de France, 486. — Trouve quelque chose de patibulaire dans la figure de Turenne, IV, 3, note; se fait lui-même maréchal de France *in petto*, 305 note.—Trouve Racine trop bourgeois pour écrire l'histoire du roi, et se croit seul digne de remplir cette tâche, V, 458, note 2; remercie le roi de la compagnie qu'il donne à son fils, 470, note 2; regrette le premier président de Lamoignon, 473; dénigre Charles VII, et nomme Louis XIV les délices et la terreur du genre humain, 489; compare Boileau et Racine à deux bouffons célèbres, 495, note; nomme madame de La Beaume sa plus cruelle ennemie; pourquoi, 497, note.—Fait peu de cas de l'opinion publique après sa mort, VI, 8 note; annonce un jugement faux sur la *princesse de Clèves*, 12; reproche à madame de Grignan d'écrire avec de l'encre trop blanche, 37, note; fait une définition sur l'honnête homme, l'homme de bien et le galant homme, 71; trait de son impertinence dans le procès de madame de Coligny contre la famille de son mari, 106.—Ses traductions de *Martial* et de *Catulle* dignes des vers de l'abbé de Marolles, VII, 284; appelle le roi *Chose*, 300, 303, 309; adresse une lettre insolente à M. de Roussillon, 319; entraîne sa fille dans un procès scandaleux pour soutenir la nullité de son mariage avec M. de la Rivière, 330, note 1, 410, note; il perd ce procès; réquisitoire de Mre Talon contre lui et l'arrêt qui le condamne, 429, note 2.—Vante ses aïeux et célèbre sa généalogie, VIII, 81 *et suiv.*; note critique à ce sujet, 86; montre son côté ridicule en défendant Benserade, son confrère à l'Académie, 176; fait de justes réflexions sur le droit d'asile à Rome, 247; fait un

grand éloge du duc de Saint-Aignan son ami, 252.—Appelle les nouveaux cordons bleus gens indignes de l'ordre du roi, IX, 139; en impose sur l'ignorance qu'il dit avoir d'Horace, 231, note; déclare à madame de Sévigné qu'il ne la reconnoîtra plus pour sa parente si elle se déclare bourgeoise de Paris, 269. —Fait un sarcasme contre les gens de robe en sa qualité d'homme d'épée, X, 334; se vante d'avoir été reçu par le roi à Versailles, 344; adresse une lettre au roi pour obtenir d'écrire l'histoire de son règne, 345; se venge d'un charivari avec un billet en style de ruelle, adressé à l'intendante de Bourgogne, 416; sa mort, 443, note.—Ses alleluia, XII, 361; anecdote sur son amour propre humilié, 362; son entreprise avortée contre les Lettres Provinciales, 364; singularité du mot ridicule qui commence son discours de réception à l'Académie française, 366.

Bussy (Louise de Rouville, comtesse de), reçoit une lettre de madame de Sévigné, III, 93.—Est en procès avec la duchesse d'Estrées, Manicamp et la chanoinesse de Longueval, VII, 84.

Bussy-Rabutin (Aimé-Nicolas de), fils aîné du comte de Bussy. Est visité au collège de Clermont (depuis Louis-le-Grand) par madame de Sévigné, II, 475.—Elle le fait venir chez elle, III, 63.—Le roi lui donne une compagnie de cavalerie, V, 464.—Est à la cour, VII, 209; son caractère brusque est incompatible pour le commerce de la société, 231. — Rouloit dans le monde la grossière écorce féodale de son père, VIII, 156; obtient une pension, 417. — Se rend à Mont-Royal, X, 237.

Bussy-Rabutin (évêque de Luçon), obtient un prieuré, VIII, 417.—Soutient des thèses sur la grace avec les doctrines jésuitiques, X, 237, note.—Sa mort laisse les traces de son immoralité, XII, 189, note; étoit peu connu dans son diocèse, 190.

Bussy-Rabutin (Diane-Charlotte), religieuse à Sainte-Marie, II, 73. —Est supérieure à Saumur, où elle reçoit la visite de madame de Sévigné, VII, 440.

Buzanval (madame de), assiste à un grand repas chez madame de Sévigné, II, 388, note.—Sa querelle de mauvais ton avec madame de Rambures, III, 207.

C.

Cabrières (le prieur de), guérisseur, marchand de remèdes bons à tous les maux, appelé le *Médecin forcé*, traite la Fontanges, maîtresse du roi, VI, 455, 456.—Réduit M. de Toulongeon à l'extrémité, VIII, 232.

Cadenas; remarque sur ce mot, V, 429, note 1.

Caderousse (madame de), fille de madame Duplessis-Guénégaud; inquiétude que donne son cocher, I, 361.

Cadière (la). *Voyez* son procès avec le jésuite Girard, XII, 61, note.

Caderousse (le marquis de) qui avoit recherché en mariage mademoiselle de Sévigné, ainsi que Mérenville, provençal comme lui, II, 179 et la note.

Café (le). Madame de Grignan l'abandonne; mademoiselle de Méri le chasse honteusement, IV, 433.—Est condamné par le docteur Duchesne, VI, 294.—Est disgracié chez madame de Sévigné, VIII, 454.—Mélangé avec de la crême, il revient pour sa consolation; le docteur Dubois l'approuve, X, 224.

Caillebot (Louis de); succède au marquis de Tilladet dans la charge de maître de la garde-robe, VI, 59, note.

Calibeau (l'abbé), homme d'esprit, ami de madame de Simiane, XII, 104.

Cally (le chevalier de). Son épigramme contre la suppression des rentes constituées sur l'Hôtel-de-ville, I, 123.
Calprenède (Gautier de Costes, seigneur de la). Son roman de Cléopâtre, ennuyeux, critiqué par Boileau, II, 141 et la note.—Son roman de Pharamond est un sot livre, IV, 265.
Calvisson (le marquis de), est tué au siège de Trèves, IV, 17, 18 et la note.
Calvisson (la marquise de), III, 311. —Persiste à ne point rendre visite à madame de Noailles, VI, 346; note qui motive cette inconvenance, *ibid.*; perd son fils, le marquis de Nogaret, à la bataille de Fleurus, X, 314.
Calvo commande le siége de Maestricht, V, 57, note 91, 92, note.—Mort de ce grand homme de guerre, X, 297.
Camp de César, IX, 289, note 1.
Campistron. Son opéra d'*Acis et Galatée*, est joué devant le roi à Trianon, XI, 189, note.
Camus (le cardinal le); en disgrace, n'est point conclaviste, IX, 434, 479.—Est un des quatre cardinaux de la faction de France au conclave de 1691; son hypocrisie dévoilée, X, 377, note.
Camus (Jean le), frère du cardinal, nommé lieutenant civil, VIII, 259.
Camus (Nicolas le), procureur-général de la cour des aides, II, 334.
Camus (mademoiselle le). *Voyez* Nicolaï.
Canaples (Alphonse de Créqui, comte de); fait l'éloge des lettres de M. de Grignan, II, 375. Sert dans l'armée du roi d'Angleterre, faute d'emploi en France, 452; il écrit une lettre à son frère qui motive les injustices qui lui font prendre cette résolution; le roi en éprouve du regret, 457.—Est le restaurateur de sa maison, VIII, 218.
Candale (le duc), rival de Bartes auprès de la marquise de Gourville; la vengeance criminelle qu'il exerce contre ce dernier; avoit hérité du duc d'Épernon, son père, de la manière dont on doit traiter l'espèce roturière, I, 46; sa conduite approuvée par madame de Sévigné, 47.
Capitation. Création de cet impôt, XI, 117.
Capucine; nom d'une chaumière dans le parc des Rochers, II, 147.
Capucines (couvent des); éclaircissement sur sa fondation, X, 397, 398, note.
Capucins (les), dits *Capucins du Louvre*, appelés *Frères Esculapes*, VIII, 33, note; traitent madame de Sévigné; sont persécutés, 36; sont fidèles à leurs trois vœux, 52.
Capucins au service des incendies, I, 337; leur monastère à Paris, 356.
Caraman (madame de); est dans un état désespérant, X, 451.
Carcassonne (M. de); s'effraie de la mort de M. de Lausier, X, 164; paroît aussi militaire que l'archevêque Turpin, 174, note.
Cardinio (monsieur de); remarquable par ses folies, XII, 107.
Carette, empirique ultramontain; signalé par La Bruyère, XI, 42; mauvais succès de ses remèdes, 53; est mystifié d'une manière plaisante dans une partie de plaisir, 55; son impertinence comparée à celle de l'Aretin, 70, note.
Carignan (le prince de) épouse une princesse de Savoie; grande rumeur à ce sujet, VII, 486, note 2.
Carignan (la princesse de) éprouve un refus du roi, pendant l'affaire des poisons relativement à sa belle fille, VI, 323, note 2.—Lance l'exhérédation sur son petit-fils, le comte de Soissons, VII, 352; est disgraciée, 486, note.
Carman. *Voyez* Kerman (madame de).
Carmélites de la rue du Bouloy, traitées par le roi de friponnes, d'intrigantes, V, 442. *Voyez* Orléans (Marie-Louise d').—Se désespèrent de ne point recevoir la dauphine, VI, 475, note 2; font trois vœux infames dignes des filles de sainte Thérèse, 510.—Carmélites du faubourg Saint-Jacques; sépulture de cette maison, VIII, 476, note 2.

Carnavalet (l'hôtel de); remarque sur cette maison, V, 418, note.

Caro (Annibal), poëte italien, sa traduction de l'*Enéide* en vers italiens, III, 105.

Caron (de), *pas un mot. Voyez* Lucien.

Carrousel, VIII, 161, note 2.

Carpentras (M. de). *Voyez* Vintimille.

Cartésien, secte ainsi nommée à cause de Descartes, II, 213.

Casimir V, roi de Pologne, sa mort en France, son tombeau, XII, 353.

Castellane (les barons de). *Voyez* Cour d'amour, X, 88.

Castellane (Gaspard de) est substitué au nom et armes des Adhémar, III, 497, note. — Origine de cette maison, IV, 189.

Castellane (le chevalier de), XII, 40; gendre de madame de Simiane, 44; sollicite la place d'archer de la marine, 118; est dans une triste situation, 119; sa mort, 201.

Castellane (mademoiselle), appelée *Pouponne*, fait tout avec grace, XII, 95, est mariée à un seigneur napolitain, 105.

Castelmaine (la duchesse de) femme, aussi audacieuse que la Montespan, est disgraciée, II, 441 et la not 2.

Castelnau (la marquise de), maîtresse du marquis de Termes; est appelée *Vieille Férule*, V, 438. — Sa fille plaît au jeune marquis de Grignan, IX, 89; — Elle meurt d'un cancer, XI, 320.

Castries (le marquis de) se distingue à la retraite de Nuys, IX, 229.

Castries (madame de) reçoit du roi des compliments sur la conduite de son fils à l'armée, IX, 229, note 2.

Cateau, femme de chambre de madame de Grignan, II, 321.

Catinat (le maréchal de) gagne la bataille de Stafarde et la bataille de la Marsaille, X, 295; sa naissance; sa famille, 334; fait le siége de Nice, 371. — Est victime de Villeroi, XI, 372; se retire à Saint-Gratien, sa terre, 382, note; son éloge, 393.

Catinat (Guillaume de), frère du maréchal et homme de mérite, VIII, 370, note.

Caulet (François-Étienne de), évêque de Pamiers, un des grands opposants à l'ordonnance du roi en faveur de la *régale*, VII, 117, note 2. — Assiste au concile d'Embrun, IX, 199. *Voyez* Soanen (Jean).

Caumartin (l'abbé de), depuis évêque de Blois, en sa qualité de directeur à l'académie française; persiffle M. de Clermont-Tonnere, évêque de Noyon, qui vient par ordre recevoir les honneurs du fauteuil, XI, 108, note.

Caumartin (M. Boissi de). Madame de Sévigné fait chez lui ses adieux au cardinal de Retz; III, 422; madame de Caumartin, la retient à coucher, 423. — Dit un mot plaisant sur la Brinvilliers, IV, 425.

Caumartin, abbé de Saint-Quentin, meurt quatre jours après la mort de sa mère, madame de Saint-Pol, X, 458.

Caumont (le marquis de) demande des monstres citrons, XII, 110.

Cavoie (le marquis de) n'est point sur la liste des cordons bleus, IX, 36; est grand maréchal-des-logis de la maison du roi, 459, note 2.

Cavoie (M. de) obtient la charge de grand maréchal-des-logis, IV, 134 et la note.

Caylus (madame de), sa famille, ses souvenirs; prend un rôle dans Esther, IX, 153, note. — Se déplaît à la cour, XI, 182.

Caylus (le comte de), fils de la précédente, donne d'affreuses nouvelles à madame de Simiane sur les désastres de la politique et de l'ordre judiciaire, XII, 200, note.

Cène (cérémonie de la), réglée par le roi, IV, 383.

Ceron (M.), médecin, traite madame de Grignan, VII, 468.

Cessac (le marquis de) compromis dans l'affaire des poisons, VI, 338.

Cessac (madame de), fille du duc de Luynes, élève de Port-Royal, XII, 196.

Chabert, chirurgien de la marine, XII, 173.

Chaconne, danse surannée; remarque à ce sujet, V, 401, note.

Chaise (le père La), confesseur du

roi, tolère l'intrigue du monarque avec la Fontanges; surnommé pour ce fait *Chaise de commodité*, VI, 86, note.

Chaise de triomphe, singularité de la flatterie pour les trois divinités de la cour. Le peintre Coypel en a fait un dessin, VIII, 96, note 2.

Chalos (M. de). *Voyez* Noailles.

Chamarande (m. de), valet de chambre du roi, seigneur de cinq ou six paroisses, III, 185 et la note.—Est chargé de conduire dans les appartements du roi madame de Maintenon, VII, 217, note.

Chambon (le docteur) soigne madame de Coulanges, XI, 359, note. Est incarcéré à la Bastille; pourquoi, 380, 381, note.

Chambre ardente, établie à l'Arsenal. *Voyez* Poison. Elle s'ajourne, soit pour acquitter, soit pour prendre des informations, V, 28; reprend ses séances, VI, 327, 359.

Chamillart (Michel), conseiller d'état, contrôleur-général, créature de madame de Maintenon; sa fortune, son élévation, son incapacité, XI, 342, note 1.

Chamillart, accusateur public près la chambre de justice dans l'affaire de *Fouquet*. Sa partialité, I, 119 et la note 2.—Son nom est odieux dans la province de Bretagne, IV, 23 et la note.

Chamilly (M. de) n'est point sur la liste des cordons bleus, IX, 36.

Champlatreux (M. Molé de), président à mortier au parlement de Paris, IV, 197 et la note.

Champmeslé (Marie-Desmares-). Erreur des anciens éditeurs sur l'âge de cette célèbre actrice, II, 7 et la note; éclaircissements sur son caractère; ses inclinations, ses talents, 347 et la note 2.

Chandenier (le marquis de). *Voyez* Limoges (le comte).

Chandenier (mademoiselle de) fait des reproches à madame de Simiane.

Chanoine (le). *Voyez* Longueval (madame de).

Chantal (Christophe de Rabutin, baron de). Origine de cette maison, I, pièces préliminaires, LXXXII et la note 2; place ses armes partout et s'en fait un habit, 155 et la note 2.

Chantal (Guy Rabutin, baron de) épouse Françoise de Cossay, I, pièces préliminaires, LXXXVI. Son caractère fâcheux et brusque, *ibid.*

Chantal (Christophe II de Rabutin, baron de). Son courage, sa fidélité près de Henri IV, le faste de sa maison, sa mort dans une partie de chasse, LXXXVII.

Chantal (Jeanne-Françoise de Fremiot, baronne de), aïeule de madame de Sévigné, femme de Christophe II de Rabutin; marie ses enfants, fonde plusieurs monastères; meurt à Moulins, est canonisée en 1767, I, pièces préliminaires, XCII et suivantes.

Chantal (Celse-Bénigne de Rabutin, baron de), père de madame de Sévigné; son caractère, son portrait, sa mort au combat de l'île de Rhé, sa sépulture, son épitaphe, I, pièces préliminaires, XCV et suivantes.

Chantal (Marie de Coulanges), épouse de Celse-Bénigne de Rabutin et mère de madame de Sévigné, I, pièces préliminaires, XCV; sa mort, XCVII.

Chantal, diocèse d'Autun, I, pièces préliminaires, CI.

Chapelain (Jean), de l'académie françoise; fréquente madame de Sévigné depuis son enfance, I, 26 et la note.—Vante l'*Adone* du cavalier Marini; sa préface pour ce poeme, II, 397 et la note, 1.—Sa mort, III, 223 et la note critique.

Chapelets-de-Chartres. Dissertation sur la distribution qu'on en fait depuis le christianisme, IV, 103 et la note.—Mot de madame de Sévigné sur le chapelet, VI, 488 et la note. — Chapelet de Calembouc; ce que c'est, VIII, 37, note 1.

Chapelle des Rochers. On y célèbre la première messe, IV, 252.—Inscription hardie, tracée en lettres d'or sur le grand autel, VII, 145; un tableau de la sainte Vierge et un crucifix en sont l'ornement, 177, note 3.

Chapes (le marquis de). Son mariage

avec la fille du maréchal d'Humières, X, 104, note 3.
Charce (madame de la) donne lieu à une lettre plaisante de madame de Sévigné, IV, 91.
Charleroi (siège de), V, 337, 345; levée du siège, 350, 363, 365.
Charles VII, comparé à Louis XIV, V, 489.
Charles Ier, roi d'Angleterre, décapité devant le palais de Whitehall, IX, 76, note.
Charles II, roi d'Angleterre, commence les hostilités dans la guerre de Hollande, II, 436 et la note 1.—Sa mort, la veille d'une mascarade; son caractère jugé dangereux pour ses sujets, et peu honorable pour lui même, VIII 18, note 1; les Anglois disent de lui *Adieu, roi*, 31.
Charles IV, duc de Lorraine. *Voyez* Lorraine.
Charlemont. Discussion entre les François et les Espagnols, pour les dépendances de cette place; couplet de Coulanges à ce sujet, VI, 358, note.
Charleval (Faucon de Ris, seigneur de). Ses poésies, VII, 470, note.
Charlotte de Bavière (la princesse Élisabeth), dite *Madame*, comtesse palatine du Rhin; éclaircissement sur ses mémoires, II, 188 et la note; seconde femme de *Monsieur*, n'aimoit pas les médecins, 301 et la note.—A un secret attachement pour le roi, qui excite la médisance, VII, 134.
Charmant (le). *Voyez* Villeroi.
Charmel (le comte de), quitte le monde et se retire à l'Oratoire, VIII, 339, note.
Charmes (madame de) est sèche comme du bois, VI, 192.
Charolois (mademoiselle de), son mariage, X, 437.
Charost (le marquis de) reprend M. de Janson qui accuse de paresse M. de Grignan, II, 390, note.—Reçoit à Calais la reine d'Angleterre, IX, 49; son différend avec Lauzun, lors du débarquement de la reine d'Angleterre, 120, note; se justifie des propos de ce dernier, 128; son mot au duc d'Estrées, après le rapt de mademoiselle de Vaubrun, 248.
Charost (madame la duchesse de), fille de Fouquet, tue les gens avec des remèdes domestiques, et rend d'autres services aux vivants, III, 291 et la note 2.
Charost (le marquis de), auteur de la *Clef des portraits*, XII, 130, note 2; 132.
Charpentier (François), membre de l'Académie des Inscriptions, fait un discours foible pour son corps, à la louange du cardinal d'Estrées, V, 225, note.
Charrier, abbé de Quimperlé, son éloge, VIII, 30; rend un bon témoignage de madame de Grignan, 101.—Offre de mener à Grignan madame de Sévigné, IX, 150.
Charron, auteur du livre de la *Sagesse*, X, 196.
Chartres (le duc de), depuis duc d'Orléans et régent du royaume, épouse mademoiselle de Blois, fille naturelle du roi et de la Montespan, X, 427; réflexions critiques sur ce mariage, texte et note, 431.
Chassepol, éloge de son *Histoire des grands-visirs Mahomet-Coprogli et Achmet Coprogli*, IV, 472 et la note 1.
Chastre (madame de la), et **Malicorne** (mademoiselle de), traitées par madame de Sévigné de *petites filles rechignées*, et autres épithètes peu gracieuses, II, 81 et la note.
Chateau-Gontier (madame de), sa mort, VIII, 415.
Chateauneuf (le marquis de), greffier des ordres du roi, IX, 113.
Chateau-Regnault (le maréchal) porte des secours à M. de Gabaret, pour aider le débarquement de Jacques II, IX, 314.
Chateauvilain, qu'on croit avoir été tué en duel, IV, 272 et la note 3.
Chateaux, terres, des familles Rabutin et Frémiot, I, pièces préliminaires, XCIX.
Chatelet (Paul-Hay), de l'Académie françoise, auteur de *Bertrand du Guesclin*, éloge de cette production, II, 88.

CHATELUS (madame de) perd son fils au combat de Chiari, XI, 366.
CHATILLON (le duc de), ci-devant comte de Luxe, épouse mademoiselle de Royan, XI, 275, 279.
CHATILLON. *Voyez* Mecklembourg (la duchesse de).
CHATILLON (le chevalier de) demande huit jours pour faire un impromptu, II, 322.—Est nommé capitaine des gardes de *Monsieur*, III, 295.
CHATRE (le marquis de la) remporte un prix au carrousel en 1686, note 2, VIII, 161.
CHAUDEMER (M. de) quitte sa retraite à Sainte-Geneviève pour se rapprocher de Nicole, X, 456.
CHAULIEU (l'abbé de) fait une pièce de vers contre la princesse de Conti, VI, 420.
CHAULNES (le duc de), gouverneur de Bretagne, fait le tour de sa province, II, 126; son arrivée à Vitré; le luxe de ses tables; description pittoresque à ce sujet, 170.—Est assailli à coups de pierres en Bretagne, III, 424.—Est appelé *gros cochon* par ses administrés, IV, 158; les Bretons pendus, roués, ruinés, offrent 3,000,000, il propose de faire connoître au roi la fidélité de la province de Bretagne, 210; on reçoit le don à la cour; d'une main il montre une amnistie, de l'autre il commande huit mille hommes en sens contraire et l'autorité n'accorde aucune grace, 222, 241.—Fait les honneurs à Jacques II, lors du passage de ce prince en Bretagne, IX, 208; est abhorré du peuple dans son gouvernement, 322, note; part pour Rome après la mort du pape, avec les cardinaux conclavistes et les personnes de la faction de France près du sacré collège, 434, note.—N'épargne point l'or pour corrompre les électeurs, X, 49, note.—Sa mort, XI, 347, note 1.
CHAULNES (la duchesse de), épouse du précédent, est menacée d'être mise en pièces par les Bretons, III, 459.—Est aux eaux de Bourbon, VIII, 293.—Prête mille écus à madame de Sévigné, X, 28, 29; reçoit un bref du pape, son ami, 110.—Sa mort, XI, 347, note 1.
CHAULNES, description de cette terre au duc de ce nom, XI, 163.
CHAUVELIN (le chancelier) est exilé à à Bourges, XII, 200, note 2.
CHAUVRI (Nicolas-Cotiguon, seigneur de), fameux généalogiste des ordres du roi, VIII, 215, note.
CHAVIGNY (M. de), nommé à l'évêché de Rennes et ensuite à celui de Troyes, IV, 339 et la note 2.
CHAVILLE, village sur la route de Paris, V, 112 et la note 2.
CHAZERON (M. de) est reçu chevalier de l'ordre, IX, 36.
CHAZEU près d'Autun, I, pièces préliminaires, c.
CHELLES (abbaye de). Intrigues de cette maison, V, 126.
CHELLES (madame de), sœur de la Fontanges; le luxe de son sacre, VII, 190, 207.
CHÉNIER (M. de), passage de son épître à Voltaire sur le maréchal de Villeroi, XII, 98, note.
CHÉNOISE (M. de), neveu de Saint-Hérem, est retrouvé parmi les prisonniers des Allemands, IV, 53.
CHÉSIÈRES (M. de) vient aux états de Bretagne, II, 172; admire les arbres des Rochers qu'il avoit vu naître, 202.—Est plus Breton que Parisien, III, 41; sa mort, 383.
CHEVERNI (M. de) est nommé ménin de M. le dauphin, VI, 374.—Se retire de la misère, VII, 44; épouse la fille de M. de Saumery, grand-maître des eaux et forêts, 54, note.
CHEVREUSE (M. de) le fils, annonce de son mariage avec mademoiselle de Damas, XI, 21.
CHEVREUSE (Madame de), confidente de la reine Anne d'Autriche, est reléguée à Tours, 18.
CHIFFRES, variétés sur quelques-uns déja cités, III, 304 et la note 2; autre éclaircissement sur le même sujet, 318 et la note 2.
CHOCOLAT; on l'accuse de tous les maux, II, 16; ses effets miraculeux cachent quelque embrasement, 270; phénomène de sa perfidie sur un nouveau-né, 271.
CHOUIN (Mademoiselle), maîtresse du

dauphin, VIII, 188, note. — Sa disgrace fait une grande nouvelle à Versailles, XI, 64, 65, note. *Voyez* Clermont de Chate.
Choiseul (Gilbert de), évêque de Tournai, II, 403.
Choiseul (comte du Plessis); sa mort, III, 71, et la note 2.
Choiseul (la comtesse du Plessis); sa naissance; ses deux mariages, III, 139, note.—Appelée triomphante, fait assaut d'impertinences avec mesdames de Bellefond et de Duras à l'Opéra, VII, 509, note.
Choiseul (M. de) reçoit l'ordre du Roi, IX, 74; commande un corps d'armée entre Strasbourg et Philisbourg, 376. — Obtient le commandement de la Bretagne, XI, 150.
Choisi (l'abbé de) porte un jugement faux et téméraire contre Fouquet, I, 76, note 2.—Fait une vie de Saint-Louis, IX, 72, note. — Éloge de son *Histoire de l'Eglise*, X, 106 et la note 3.
Chose, Louis XIV. *Voyez* Bussy (Roger, comte de).
Chouet (Jean-Robert); différend de Bussy contre ce savant, VII, 302, note.
Christophle et Guy, aïeux des Rabutins, leurs armes; les plaçoient partout: l'un d'eux poussoit le ridicule jusqu'à s'en faire un habit, I, 155.
Cisterne (la princesse de La); son origine, sa famille, XI, 373, note 2.
Citrons monstres, XII, 113.
Clagny, fief donné à madame de Montespan par Louis XIV; son origine; son château comparé au palais d'Armide, III, 500 et la note 1.
Claude, ministre protestant; éloge de son ouvrage de controverse, VII, 224, note.
Claudiopolis (M. de). *Voyez* Grignan, coadjuteur d'Arles.
Clément X; sa mort, V, 55, note 1.
Clerembault (la maréchale de), haïe mortellement de la comtesse de Fiennes, III, 138. — Conduit la reine d'Espagne à son mari, VI, 237; les conseils de madame de Grancey prévalent dans cette circonstance, *ibidem;* est remplacée par la marquise d'Effiat, 238, 239; soutient stoïquement sa disgrâce, 271.
Clerambault (le marquis de), premier écuyer de Madame, épouse la veuve du comte du Plessis Choiseul, III, 139 et la note.
Clergé. Requête au roi contre l'immodestie et le scandale des ministres de l'Église, dans la chapelle du monarque, III, 319.
Clergé (le). Grande scission entre les évêques, au sujet de l'extension de *la Régale;* lettres au pape à ce sujet, VII, 117, note 2.
Clermont (collége de); ce qu'il étoit, VII, 32, note.
Clermont de Chate (le chevalier de); son intrigue avec la princesse de Conti; son inconstance et son intrigue avec la demoiselle Chouin, II, 215 et la note. — Couplet à ce sujet, XI, 132, note; 65, note.
Clermont-Tonnerre (mademoiselle), fille d'honneur de Madame la Dauphine, VI, 346.
Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon; sa vanité; son éloge dicté par lui-même, I, 370, note. — Un trait ridicule de sa morgue, V, 55, note 2. — Son impertinence au peuple de son diocèse et dans un mandement, IX, 479, note. — Sa réception par ordonnance à l'Académie Françoise; note historique et critique à ce sujet, XI, 108; son mot au peuple en célébrant la messe, 350.
Clermont-Tonnerre (le comte de), dépossédé de ses biens au profit de madame de Louvois, XI, 88, note 1.
Clisson (mademoiselle de), mariée au marquis de Roquelaure, II, 258, note 2.
Coetlogon (le marquis de), gouverneur de Rennes, IX, 459, note 2.
Coetlogon (le comte de), procureur et syndic des états de Bretagne, XII, 27.
Coetlogon (mademoiselle de) prend les bains de mer pour une morsure de chien, I, 373.
Coetquen (le marquis de), gou-

verneur de Saint-Malo, II, 193 et la note. — Son ingratitude pour M. d'Harouïs; son infame accusation le fait chasser des états, III, 255, 256.

Coetquen (la marquise de); sa famille, II, 193, note. Maîtresse du chevalier de Lorraine, est aimée de Turenne, lequel lui révèle le secret du voyage de Madame; son indiscrétion est connue du roi, 194, note; appelée *la Brune*, 466. — S'habille si richement, qu'on la prend pour une comédienne, III, 293. — Dérobe à madame d'Elbeuf un portrait de Turenne, IV, 82, note 2.

Coeuvres (madame de). *Voyez Lionne* (madame de).

Coiffures. Grande dissertation sur la mode de se coiffer à la Catherine de Médicis, II, 1 et suivantes. — Trait lancé contre celles des femmes de Vichi et d'Auvergne, IV, 484, note 2; 486. — Remarque sur ce chapitre, V, 306, note; X, 182.

Coignet (M. de) veut marier le jeune marquis de Grignan avec la fille de M. Lamoignon, IX, 53.

Coigneux (M. le), président au parlement de Paris; sa mort, VIII, 139 et la note 2.

Coislin (le duc de) reçoit le cordon bleu, IX, 30.

Coislin (Pierre de Cambout de), évêque d'Orléans; sa conduite humaine pendant les dragonades, IX, 30, note 2.

Coislin (le chevalier de) se dégoûte du service après la mort de Turenne et se livre aux exercices de la plus haute piété, IV, 79 et la note.

Coislin (Mademoiselle de). *Voyez Sully.*

Colbert (J.-B.), secrétaire d'état, ministre des finances, perd Fouquet de concert avec le Tellier, I, 75; désigné sous le chiffre *Petit*, 103, note 1; forme des projets atroces contre le surintendant, 143. — Appelé le *Nord*, III, 277. — Son abord glacial, V, 207, note. — N'emploie son crédit que pour lui et les siens, VII, 83.

Colbert de Croissy, appelé *Figurnborum*, IV, 277, note. — Négocie en Bavière le mariage de *Monseigneur*, VI, 213, note. — Obtient du Roi la nomination du cardinal de Bouillon près le sacré collége, IX, 434, note. — Obtient la survivance de sa charge pour son fils, le marquis de Torcy, X, 7. — Est traité avec mépris par madame de Grignan après sa mort, XI, 321.

Colbert, marquis de Torcy, fils du précédent, est reçu secrétaire d'état, X, 7, note. — Épouse la fille de M. de Pomponne; réflexions de madame de Grignan à ce sujet, XI, 321.

Colbert de Saint-Pouanges (madame) meurt d'une chute en voiture, VII, 37, 38. — M. de Saint-Pouanges remplace Louvois au siége de Philisbourg, VIII, 380, note.

Colbert (l'abbé), membre de l'académie françoise, archevêque de Rouen, VI, 356, note 3. — Il y avoit plus d'évêques à son sacre qu'au concile de Nice, VII, 159.

Colbert (l'hôtel). Remarque sur cette maison, XI, 153.

Coligny (Humbert de), qui vivoit en 1132, VIII, 261.

Coligny (l'amiral), victime du fanatisme monacal; son éloge, VIII, 328, note 1.

Coligny-Saligny (Jean, comte de), sa mort, VIII, 220.

Coligny (Alexandre-Gaspard, prend le nom de), quitte la soutane, s'affuble de l'épée pour soutenir l'honneur de sa famille, VIII, 220, note.

Coligny (la marquise de), fille du comte de Bussy; son mot sur la prise de Fribourg, V, 464; surnommée *Artémise*, 480. — Gagne un procès contre son beau-père, VI, 105. — Songe à épouser en secondes noces M. de La Rivière, VII, 301, note; consomme son mariage et se retire aux Ursulines, 317, note; se rend à Paris avec son père pour y faire secrètement ses couches, 330, note 1. — Se rend en Auvergne pour recueillir la sucession de son beau-père, le comte de Dalet, X, 236, note; prend le titre et le nom de comtesse de Dalet, 291,

298, note; elle donne à son fils le nom de comte de Dalet, 292; Bussy lui fait prendre le nom de Langheac, 311.

COLIGNY (le marquis de), fils de la précédente, sa naissance, V, 65. — Perd le nom d'Andelot et prend celui de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny, VIII, 220. — Perd le comte de Dalet son grand-père, X, 236, note; entre au collége de Louis-le-Grand, 292; prend le nom de Langheac, 311.

COLIGNY (le marquis de) de Langheac, note sur sa famille, IV, 136; écrit à madame de Sévigné sur son mariage avec la fille de Bussy, 140. — Sa mort, V, 14, 38.

COLONIA (Dominique de), auteur du dictionnaire des Jansénistes; note critique, I, pièces préliminaires, LX.

COLONNE (la connétable) quitte son mari; est arrêtée à Aix, déguisée en homme, III, 72, note 1; s'enfuit en Allemagne, 237 et 238. — Est réfugiée en Espagne pour éviter les poursuites du connétable, VI, 366. *Voyez* Sœurs (l'Étoile des quatre).

COMBAT DU TAUREAU, spectacle peu digne d'un peuple chrétien, VI, 382.

COMÉDIE. *Voyez* ce mot suivant l'acception du temps, VII, 11, note 2.

COMÈTE (apparition d'une) en 1664; phénomène regardé alors comme un funeste présage, ce qui ne déplaisoit pas à certains casuites, grands protecteurs de l'ignorance, I, 140 et la note. — Comète de 1680; sentiments de Bernouillès sur ce phénomène, VII, 283, note; le même préjugé se remarque dans Virgile, 286 et la note 2.

COMINES (Philippe de); son opinion sur les travers de la vie humaine, VI, 45, note; 51.

COMMENDON (le cardinal); sa vie, IV, 96 et la note.

COMNÈNE (Anne de); éloge de son histoire des Empereurs d'Orient, V, 352, note.

COMMERCI, seigneurie sur la Meuse, dont le cardinal de Retz étoit propriétaire, II, 457 et la note 1.

COMPAGNIES (les) dans le service militaire; on n'en donne qu'à ceux qui les achètent, V, 264.

CONDÉ (le Grand) prend le parti de la cour au camp de Saint-Denis; est ensuite en révolte ouverte contre sa patrie et son roi au siége de Montrond, I, 17, note; partage le commandement de l'armée espagnole avec don Juan d'Autriche et le marquis de Caracène, au siége de Valenciennes, 61, note. — Fête le roi à Chantilly, II, 41 *et suiv.* — Son mot sur l'ombre de Turenne, IV, 52, 59, 63, note; fait lever le siége d'Hagueneau, 75; réponse de son chirurgien qui le saignoit, 433. — Son goût pour les lettres de Voiture, VI, 5; montre à la noce du prince de Conti une tête frisée qui efface toutes les perruques, 310. — Sa réponse au roi au sujet du *Tartufe*, défendu, et *Scaramouche hermite*, joué, VII, 151, note. — Sa mort, VIII, 196; éloge de la lettre qu'il écrivit au roi la veille de sa mort, 208; sa pompe funèbre à Notre-Dame, 221; ingénieuse pensée du peintre Corneille, rappelée dans cette circonstance, 222, note.

CONDÉ (Claire-Clémence de Maillé-Brezé), épouse du précédent, est blessée à la gorge en séparant Rabutin son page et Duval son valet de pied, I, 302 (*voyez* ce duel chez la princesse, II, 12, note 2); est reléguée à Châteauroux par ordre du prince, I, 309.

CONDÉ (Henri-Jules de Bourbon), fils du grand Condé, nommé *Monsieur le Duc*, préside les États de Bourgogne, I, 408, note. — Prend des licences avec une femme d'Utrecht, qui se défend d'une manière plaisante, III, 156; courtise madame de Marei (*voyez* Marei, madame de); est jaloux à l'excès, 199. — Est amoureux de madame de Nevers; anecdote curieuse à ce sujet, VII, 38, note. — Devient prince de Condé, VIII, 206. — Tient les États de Bourgogne, X, 414.

CONDÉ. Siége de cette place. Il ne coûte que des soldats et pas un homme comme il faut, IV, 411 et la note.

Condé (l'hôtel de). Sa situation dans la capitale, V, 283, note 2. — On y fête le baptême de mademoiselle de Clermont, VI, 355.

Condé. Maison de plaisance des évêques d'Évreux, VII, 170, note 4.

Condom. *Voyez* Bossuet.

Cosne. Forges de cette ville, V, 411, note.

Conestaggio. Auteur d'un ouvrage intitulé *la Réunion du Portugal*, VI, 502, note.

Conflans. Maison de plaisance de l'archevêque de Paris. Sa position, sa description, V, 152, note.

Coni. Siége de cette place, X, 389, note.

Conseil d'État. Empiète sur les parlements dans les appels comme d'abus, XII, 34, note 2.

Conti (Armand, prince de); le même qui joua un rôle dans la Fronde; attaque vivement le cœur de madame de Sévigné; conseil de Bussy à ce sujet, I, 24, notes 1 et 2.

Conti (la princesse de), frappée d'apoplexie, II, 370; sa mort, 373; ses obsèques, l'inscription de son monument funéraire, 375 et la note.

Conti (Louis-Armand, prince de), épouse mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de madame de La Vallière, III, 299 et la note 2. — Détails sur la magnificence de ses noces, VI, 310 et 311. — Sa querelle avec le chevalier de Lorraine, VII, 338, note. — Va en Hongrie avec le prince de la Roche-sur-Yon, VIII 57, note : meurt de la petite vérole en soignant son épouse, 144, note; remarque sur la famille de Conti, *ibid.*

Conti (Marie-Anne, dite mademoiselle de Blois, princesse de), veuve de Louis-Armand, est appelée, par madame de Grignan, la princesse de tout le monde, XI, 329, note; ses aventures méticuleuses occupent les cercles de la cour et de la ville, 407, note.

Conti (le prince de la Roche-sur-Yon). *Voyez* Conti (Louis-Armand).

Conti (Jean-Nicolas), cardinal; se dit descendre en droite ligne de Jules César, VIII, 86, note 2.

Convulsionnaires; secte de fous qui gâtent la cause des antagonistes d'une secte plus dangereuse, XII, 186, note.

Corbeau. *Voyez* Grignan, coadjuteur d'Arles.

Corbinelli, intime ami de madame de Sévigné. — Loue Bussy de la traduction en vers d'une pièce d'Horace, III, 23, note. Ses réflexions sur les poëtes et les flatteurs après la prise de Maëstrick, 166; est compromis dans les intrigues de Vardes, se rend près de lui en Languedoc; enseigne la philosophie de Descartes à madame de Grignan, 172, 173, note; sa dissertation sur quelques maximes, 394, note. — Fait honneur à mesdames de Fontevrault et de la Sablière de bien entendre Horace, V, 315 et suiv., notes; félicite Bussy sur le fragment de ses mémoires qui traite de la campagne de Mardick, 482. — Son opinion sur l'amour-propre, VI, 57, note; gagne un procès qui le ruine, et perd le cardinal de Retz qui lui faisoit une pension, 112, note. — Ne reconnoît que deux classes dans l'ordre social, les gens de qualité et la canaille, VIII, 147, note; voudroit qu'on louât les hommes par les choses, et non par les titres de vanité, 182, note; sa réflexion sur la police des fiefs et l'odieuse maxime du cardinal chancelier de Prat sur le fisc des temps barbares, 300, note; trouve dans les écrits de sainte Thérèse les maximes qui ont fait condamner Molinos, *ibid.*; erreur de son jugement sur les anciens et les modernes, 333, note; se plaint de l'ingratitude de son ami Vardet, 363. — Ses réflexions sur la fuite du roi Jacques II et de sa famille, IX, 78; défend Descartes contre M. Huet, évêque d'Avranches, 454, 455, note. — Est appelé le *Mystique* par madame de Sévigné, X, 241; remarque sur le coup d'encensoir qu'il donne à Bussy, 434, note. — Son épigramme au lieutenant de police d'Argenson,

XII, 374. — Notice sur sa personne, 368.

Cordon bleu. *Voy.* Ordre du Saint-Esprit.

Corneille (Pierre); lit *Pulchérie* chez le duc de la Rochefoucault, II, 349, note; lit une pièce chez le cardinal de Retz, 415.

Corneille (Michel), célèbre peintre françois. *Voy.* Condé (le prince de).

Cornuel (madame). Son mot sur la promotion des huit maréchaux de France après la mort de Turenne, III, 477. — Ses bons mots sur madame de Lionne et sur les jeunes gens masqués, IV, 401 et la note; son mot sur madame de Fiesque, 402 et la note; autre bon mot sur la comtesse de Fiesque, 427.—Son bon mot sur madame de Ventadour; notice sur cette femme singulière, V, 114, note 2; son épitaphe, 115; son mot allusif sur les parvenus, 155, note 2; son mot sur Colbert qui sourcilloit ministériellement sans lui répondre, 207, note. — Son mot sur la promotion des chevaliers de l'ordre, janvier 1689, VIII, 473, 474, note. — Son mot sur la nomination de M. de Seignelai au ministère, X, son mot sur les bulles vainement attendues de Rome, 358, note. — Son mot sur un mari qui accusoit sa femme d'adultère, XII, 323, note 1.

Cosnac (Daniel de), évêque de Valence, depuis archevêque d'Aix, reçoit madame de Sévigné, III, 179; son caractère, ses aventures, note, *ibid.*—Ses prétentions comme archevêque d'Aix, VIII, 411, note 2.

Cossé (M. de) hait le pape, IV, 219.

Coste (mademoiselle de la) est courtisée par le marquis de Sévigné au grand déplaisir de sa mère, VI, 182. — Son mariage célébré à Saint-Brieux, VIII, 442, note 1.

Costume de cour, IX, 137, note.

Coteaux (l'ordre des), II, 409, note.

Coton (le père), confesseur de Henri IV, jugé par madame de Sévigné, X, 184, note 1.

Coulanges (Christophe), abbé de Livry, oncle de madame de Sévigné, et son tuteur; soigne son éducation, I, 1, note; XII, 294, 301.—Fait une litanie de Sévigné, I, 326. — Donne tout son bien à madame de Sévigné, II, 83; bâtit la chapelle des Rochers, 13, note 1. —N'aime que les beaux yeux de sa cassette, III, 180. — Sa mort; détails sur sa vie et ses mœurs, VII, 267.

Coulanges (Marie de), mère de madame de Sévigné. *Voy.* Chantal.

Coulanges (Philippe de), maître des comptes, père de Coulanges le chansonnier, I, 32.

Coulanges (M. de), chansonnier; accompagne le duc de Chaulnes dans son voyage pour le conclave, après la mort d'Innocent XI, IX, 434, note; 409. — Ses mémoires écrits à Rome, X, 49, note 1, 73, note 2; devient le favori du nouveau pape Alexandre VIII, 94; assiste à la première audience du Saint-Père, 111; fait des couplets descriptifs de Rome et de ses antiquités, 146; exagère les dimensions de la boule qui surmonte la coupole de Saint-Pierre, 277, note 1; adresse plusieurs triolets à la duchesse de Nevers à son retour en France, 373, note 1; joue sur le mot italien allusif, au nom d'Innocent III, successeur d'Alexandre VIII, 404, note 2.—Se donne pour connoisseur dans les arts et la curiosité, XI, 61; fait des couplets sur les tomes de l'Amadis, trouvés à Ancy-le-Franc, 90; exagère les dimensions de l'église de l'hôpital de Tonnerre, 96; appelle madame de Louvois sa seconde épouse, 121, note; fait une description d'un repas dégoûtant chez le duc de Chaulnes, 144; fait des triolets sur le bœuf, le veau et le mouton au souper de Saint-Martin, 172; son triolet sur le Ménil-Montant, 176; ses triolets sur les trois nièces du cardinal de Bouillon, 176; remarque sur sa vie paresseuse et cagnarde, 174; est à Navarre, 208; fait une pompeuse description de la table du cardinal de Bouillon, 267, note; fait un cou-

plet sur la profanation de la noblesse de l'évêque de Noyon pendant sa messe, 350; reproche à sa femme de ne savoir point l'ortographe, 398; adresse plusieurs lettres à la marquise d'Uxelles, 418 et suiv.; fait la description de Paray, dit le Monial, des monuments, et environs de Cormatin, et des tableaux de la famille du Blé, 424; son excellent couplet sur l'égalité de la naissance noble et roturière, XII, 323; notice sur sa personne, 326.

COULANGES (Madame de) épouse du chansonnier, alliée à M. le Tellier, II, 329; n'est pas indifférente pour le marquis de Villeroi, 456.—Son mot sur la princesse de Tingry, compromise dans l'affaire du poison, VI, 341.—Se fait dévote, X, 129, note; prend un appartement au Temple, 358; sépare la religion d'avec ses ministres, 397, note 1.—Écrit sur des petits papiers coupés, XI, 140, note; se confie au docteur Helvétius, 158; adresse une lettre à madame de Simiane sur la mort de madame de Sévigné, 315; ne veut pas qu'on adresse de supplique à la cour, où on ne lit pas un billet, 406, aime par caprice; liste de ses amants; son confesseur, XII, 356.

COULANGES (Anne-Marie). *Voyez* Sanzay.

COULANGES-la-VINEUSE, dans le duché de Bourgogne, I, pièces préliminaires, CI.

COULANGES-SUR-YONNE, dans le duché de Bourgogne, I, pièces préliminaires, CI.

COUR (la) comparée à un Protée qui change de face à tous moments, VIII, 269, 273.

COURANCE, château à quatre lieues de Fontainebleau, IV, 434.

COURCELLES (le marquis de); facétie sur sa bonhomie et ses complaisances pour sa femme, I, 340.—Meurt d'une maladie dont sa femme se porte encore bien, VI, 33, note 2.

COURCELLES (la marquise de) femme dépravée, I, 340.—Se fait enlever par Bruslard de Boulay. IV, 274.—Ne peut jamais être veuve, VI, 37.

COUR D'AMOUR, ses statuts, ses faits et gestes, X, 88, note, 166.

COURSE DE CHEVAUX au bois de Boulogne, I, 275.

COURTEBONNE (M. de), gouverneur de Calais, est remplacé par M. de Laubanie, IX, 128.

COURTENVAUX (Madame de) se rend à Tonnerre près de madame de Louvois sa belle-mère, XI, 87.

COURTIN (M.) remplace le marquis de Croissi près du cabinet de Londres, IV, 450, note. — Son fils est mortellement blessé au siége de Philisbourg, VIII, 394.

COUVREUR (Adrienne Le), célèbre actrice du Théâtre François, XII, 194.

COYPEL (Antoine), peintre du roi. *Voyez* Chaise de triomphe.

CRÉANCE (le comte de) procède contre le marquis de Pomenars, pour crime de rapt, II, 161, note 4. *Voyez* Pomenars.

CRENAY (le chevalier de) remet une lettre à madame de Simiane, XII, 60.

CRÉQUI (le maréchal de), disgracié pour avoir refusé d'obéir à Turenne, ainsi que les maréchaux d'Humières et Bellefonds, II, 484. —Est fait prisonnier au siége de Trèves, IV, 17 et la note; défait et complétement vaincu, 54, 58. — Bat les Allemands; ses victoires, V, 433, note; prend Fribourg, 461, note. — Marche contre le duc de Brandebourg, pendant qu'on travaille à la paix du nord, VI, 85, note 2. — Épouse mademoiselle d'Aumont, VII, 362. — Sa colère contre sa mort; ses funérailles, son tombeau, VIII, 212, note.

CRÉQUI (le marquis de), fils du maréchal, est enveloppé dans l'exil du marquis de Polignac, VIII, 218, note. — Revient à la cour, XI, 346.

CRISSÉ (la marquise de), plaideuse de profession, comparée à la comtesse de Pimbêche, VIII, 224, note 2.

CROCHET, cuisinier de M. de Neu-

chèses, évêque de Châlons, I, 12, note 1.
Croisel (la présidente) rend visite à madame de Sévigné, VIII, 464.
Croissy. *Voyez* Colbert de Croissy.
Cromwel. Opinion sur ce célèbre usurpateur, I, 60 et la note; tue le baron de Chantal à la descente de l'île de Rhé, XII, 294.
Crussol (M. de), depuis duc d'Usez, faiseur de bons-mots, III, 332 et la note. — Son mariage avec mademoiselle Vantadour n'a point lieu, IX, 128, note 2.
Crussol (madame de), fille du duc de Montausier, II, 71, 292; nommée dame du palais, 357 et la note.
Cujes (M. de) est à l'armée pour l'élection du roi de Pologne, XII, 101, note.
Cypriani (J.-N.), protégé de madame de Simiane, XII, 143.

D.

Dacier; sa dispute, sur un passage d'Horace, avec le marquis de Sévigné, XII, 242.
Dague (la) *Voyez* Montgobert.
Daillon (Gaspard de), dernier évêque d'Alby; sa mort; laisse une grande fortune au duc de Ludes, V, 54 et la note.
Dalet (le comte de) reçoit en Auvergne la fille de Bussy, IX, 376. — Sa mort, X, 236, note.
Damaie (le père), prieur de Livry, vient aux Rochers, y soutient les opinions de Descartes, VII, 211, 212; fait l'éloge du bon esprit de madame de Grignan, 219, 220.
Dangeau (le marquis) se dispute avec Langlée, II, 333, notes 1 et 2. — Conclut le mariage de la princesse de Modène avec le duc d'Yorck et la conduit en Angleterre, III, 225, note 2. — Possède une grande supériorité au jeu et est un parfait courtisan, V, 43, 44, note. — Est nommé menin du Dauphin, VI, 374. — Épouse la comtesse de Lowenstein, sa vanité; ses ridicules, son portrait, VIII, 162, note.
Dangeau (l'abbé). *Voyez* Beaumont Coignée.
Dantelmy (M.) s'arrête dans une auberge un jour maigre, et y trouve un révérend père capucin qui n'y regarde pas de si près, XII, 154.
Daquin, nommé premier médecin du Dauphin; mot à ce sujet, II, 472, note. — Enrage de jalousie contre Talbot; est persiflé par le comte de Gramont, VIII, 277.
Dauphin (le). *Voyez* Monseigneur.
Dauphine (la). *Voyez* Bavière.
David (l'abbé) se trouve à une réunion de beaux esprits chez mademoiselle Goileau, IX, 160.
Davila; éloge de son histoire des guerres civiles de France, X, 137, note.
Davot (le prêtre), accusé dans l'affaire des poisons, VI, 328, la note.
Déjet. *Voyez* Maintenon.
Desbrosses (M.); la prédestination sur la mort de Turenne, III, note.
Descartes (Réné); dispute insensée qu'excita sa philosophie, II, 213 et la note; éclaircissement sur ce grand philosophe et sur l'injustice que lui ont fait éprouver les optimistes de toutes les sottises du vieux monde, 436 et la note. — Défense d'enseigner sa doctrine, VI, 42. *Voyez* Jésuites.
Descartes (Mademoiselle), nièce du philosophe; son éloge, VI, 175, note 2. — Éloge de ses poésies, IX, 306, note; elle fait un grand éloge de l'esprit de madame de Grignan, 341.
Deschamps (le père), confesseur du prince de Conti, VIII, 197.
Des Chapelles (le comte) II, 249: la devise de son cachet, 286, note 2. — Vante le mérite, la sagesse et la beauté de madame de Grignan, III, 41. — Parodie le Sonnet d'Uranie, IV, 101.

Descôteaux, musicien en réputation, XI, 260, note.
Deshoulières (Madame) cabale contre Racine, X, 393, note 2.
Desmares (prêtre de l'Oratoire), billet indécent qu'il reçoit en montant en chaire, I, 388.
Desmarets (le comte); sa mort controuvée, III, 49, note.
Desmarets (de Saint-Sorlin). Sa comédie des visionnaires, V, 319, note; remarque sur l'auteur et sa pièce, 325, la note.—Écrit contre Port-Royal; remarque sur cette querelle, X, 182, note 2.
Desoeillets (la), célèbre actrice du théâtre françois, n'égale pas la Champmêlé, II, 348. — Vocation de ses filles, IV, 404, note 2.
Défroqué (le). *Voyez* Villebrune.
Devises, pour M. de Sévigné à son retour de Candie, II, 86; pour une allée obscure, 260; pour Adhémar, 286; pour le comte des Chapelles *ibid*; sur une fusée volante, 300. — Écrites sur les arbres des Rochers, IV, 135, 164. — Pour Madame de Sévigné, dont elle se fait elle-même l'application, V, 212;—De Clément pour mademoiselle de Sévigné, VII, 11; pour Louis XIV, 193, note.
Dévots ne pardonnent point, VII, 407, note 6.
Diana, clerc régulier de Palerme, grand sectateur de la morale relâchée, V, 63 et la note 2.
Direction d'intention : opinions probables; maximes tirées de la doctrine des jésuites, VII, 43, et la note 4.
Divines (Mesdemoiselles les). *Voyez* Fontenac, Outrelaise.
Doge (le) de Gênes se rend à la cour de France pour faire sa soumission au Roi, VIII, note historique, *ibid*.
Dol, description de cette ville, IX, 300.
Dorat (l'abbé) est aux eaux de Bourbon avec madame de Sévigné, IV, 444.
Dragonnades, allusions mensongères sur cette mesure de l'autorité après la révocation de l'édit de Nantes, VIII, 141.
Dragons, expression familière entre madame de Sévigné et sa fille, I, 315, note 1.
Dreux (Madame de) est compromise dans l'affaire des poisons, VI, 451; sort de prison: est admonestée; apprend la mort de sa mère, 460; est infidèle à son mari, 489, note.
Dreux (M. de), marquis de Brezé, fils de la précédente, son épouse, mademoiselle de Chatillant, est grosse, XI, 343, note.
Dubellay; éloge de ses poésies, IX, 365, note.
Dubois de l'académie françoise, traducteur de Saint Augustin, V, 174, note 2. — X, 279, 306, note 2.
Dubois, médecin de madame de la Fayette et de madame de Sévigné, IX, 157.
Dubois de la Roche (Madame), grande rieuse, IX, 477, note 2.
Dubois, commis de la poste qui prenoit soin des lettres de madame de Sévigné, II, 211, note.
Duc (M. le). *Voyez* Condé (Henri-Jules de Bourbon).
Duchêne (médecin du Roi), recommande la transpiration comme un remède pour toutes les douleurs, IV, 298. — Consulté par madame de Sévigné, VI, 193; ordonne l'eau de Sainte-Reine, 194, 211, note 2; méprise le café, 364.
Du Clos (Mademoiselle), célèbre actrice du théâtre françois, XII, 194, note 2;
Ducros, auteur de la vie du duc de Montmorency, décapité à Toulouse; éloge de cette production, VII, 439, la note.
Dufresnoi, femme d'un commis du bureau de la guerre, maîtresse de Louvois, place la Marans chez la Reine, II, 285 et la note; est comparée à une nymphe, 366. — Belle, sans esprit, haute sans naissance, insolente et l'oracle de la cour, III, 134; note 1, 148. — Anecdote plaisante donnée au Roi sur son crédit, V, 116, note 1. — Perd son fils unique, XI, 41.
Du-Gué-Bagnols (M.) épouse sa cousine germaine, sœur de madame de Coulanges, II, 391. — Échantillon du style et de l'orthographe de madame Du-Gué-Ba-

gnols, V, 294. — Vanité, ridicules des deux sœurs, VI, 151.
Du-Gué-Bagnols (Madame), épouse du père de madame de Coulanges, reçoit à Lyon madame de Sévigné, III, 110.
Duguet, célèbre oratorien persécuté, XI, 160, la note.
Duhamel du Monceau, savant botaniste du XVIII[e] siècle, XII, 110.
Dumoulin, célèbre médecin, XII, 169.
Duplessis (M.), précepteur du petit marquis de Grignan, X, 244, 270.
Dupré (Mademoiselle), auteur de l'*Ombre de Descartes*, III, 171, et la note.
Dupui-du-Fou (Madame), belle-mère de madame de Grignan; sa mort, XI, 284.
Duquêne (l'amiral) remporte une seconde victoire navale sur Ruyter, IV, 458, note.
Duras (M. de) succède à M. de Charost dans la charge de capitaine des gardes, II, 418. — Est fait maréchal de France., III, 477. — Commande au siége de Philisbourg sous les ordres de *Monseigneur*, VIII, 373, note.
Duras (la duchesse de). *Voyez* Marck.
Duval, valet-de-pied de la princesse de Condé, se bat en duel avec le jeune Rabutin, I, 302, note 2. — II, 12, note; est condamné aux galères, *ibid*, note 2.

E.

Édit de Nantes (la révocation de l'). *Voyez* Jésuites.
Effiat (l'abbé d'). Madame de Sévigné l'appelle son mari; épouse une jeune nymphe de quinze ans; abandonne quarante mille livres de rentes en bénéfices, II, 273; tout cela ne se réalisa pas. (*Voyez* Bazinière). — Éloge de sa maison de Veret, IV, 100; frère de Cinq-Mars, décapité, 145 et la note 1. — Avoit été l'amant de Ninon de Lenclos, X, 59, note.
Effiat (le marquis d'), premier écuyer de *Monsieur*, VI, 239. — La marquise d'Effiat, son épouse, remplace madame de Clerembauld dans la charge de gouvernante des enfants de *Monsieur*, VI, 239, note.
Egon (François), cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, V, 155, note 1.
Elbeuf (le duc d'), neveu de Turenne; dernières paroles que son oncle lui adresse; sa douleur, IV, 13 et la note.
Elbeuf (la duchesse d') est courtisée par le marquis de Vardes, I, 30. — Montre un portrait frappant de Turenne, qui fait répandre des larmes à ses gentilshommes et à son monde, IV, 65. — Son origine, sa famille, IX, note.
Elderen (le baron d'), son élection à l'évêché de Liége déplaît à Louis XIV, VIII, 357, note 1. *Voyez* Furstemberg.
Élection (droit d') se tourne en intrigue par le fait de l'autorité, IX, 470, note. — L'abus que font les ministres de ce droit est appelé *forcenerie* par le marquis de Sévigné, 133.
Émétique; guerre des médecins sur ce remède, V, 339, note 2.
Emmanuel (Charles), duc de Savoie; sa mort inopinée; son épouse, III, 423 et la note.
Enghien (mademoiselle d'); sa mort, III, 400.
Enrichemont. *Voyez* Sully (le duc de).
Enrichemont (M. d'), fils du duc de Sully; son mariage avec mademoiselle d'Épinay, IX, 256, note 2.
Épernon (le duc d'). La lecture de sa vie recommandée, IX, 299.
Épernon (mademoiselle d') se fait religieuse par dépit amoureux, VI, 286.

ÉPICTÈTE (philosophe payen), condamne une maxime de La Rochefoucauld, II, 411 et note.
ÉPINOI (la princesse d'), fille du comte de Lillebonne, accouche d'un fils, XI, 94, note; prend possession du logement de madame de Soubise à Versailles, 131.
ÉPIRY, à trois lieues d'Autun, I; pièces préliminaires, C.
ÉPISTOLAIRE (femmes célèbres dans le style), I; pièces préliminaires, VI.
ÉPOISSES, bourg à une lieue de Semur, I; pièces préliminaires, CIII.
ESCARS (madame d'), menacée d'apoplexie, II, 55. — Accompagne madame de Sévigné à Vichi, IV, 434. — Fait des emplettes pour M. de La Garde, V, 86.
ESPAGNE. *Voyez* Anne-Marie d'Autriche (reine d'); Charles II, roi: Orléans (Marie-Louise), reine; Anjou (Philippe, duc d'), petit-fils de France, roi.
ESPINAC (le commandeur d') se trouve avec Bussy, VIII, 230.
ESPRIT (Jacques), membre de l'Académie françoise, ami de La Rochefoucauld et son conseiller en littérature, III, 162, note.—Commentaires sur son livre de la *Fausseté des vertus humaines*, X, 241, note 1.
EST (Marie d'), reine d'Angleterre, épouse de Jacques II; est en France sous le nom de duchesse d'Yorck, III, 210; visitée à l'arsenal par le roi et une partie du grand monde, *ibid.* — Arrive en France conduite par Lauzun, IX, 48; habite le château de Saint-Germain avec Jacques II et le prince de Galles, 86; visite la dauphine, 102; Louis XIV admire son courage dans le malheur et l'attachement qu'elle conserve pour son époux, 103; Fait ses adieux à Jacques II, 190.
ESTAING (Gilberte d'), comtesse de Dalet, X, 298, note, 299.
ESTHER, tragédie, . *Voyez* Racine.
ESTRADES (le comte d'), maréchal de France, est fait gouverneur du duc de Chartres, depuis régent du royaume, VIII, 8, note 2. — Sa mort; est remplacé par le duc de la Vieuville, IX, 146, note.
ESTRÉES (César d'), évêque de Laon, II, 403, note 4. — Nommé cardinal, III, 50, note. — Donne à madame de Savoie un écran en forme de sapate (*Voyez* ce mot); description de la peinture sur l'écran; son auteur, VI, 259, note. — Fait le voyage de Rome, VII, 220.—Est en opposition avec l'ambassadeur de France au conclave, X, 73; ne s'amuse pas à regarder l'heure qu'il est chez les femmes, 42.
ESTRÉES (François Annibal, duc d'), ambassadeur à Rome, soutient contre le pape le droit de *franchise*, IV, 80. *Voyez* Fauchier.—Sa mort, VIII, 213, note.
ESTRÉES (la maréchale d'), donne des soirées politiques qui inquiètent l'autorité, IX, 409, note.
ESTRÉES (Jean, comte d'), vice-amiral, maréchal de France, veut être appelé *Monseigneur*, VII, 304. — Se rend à Brest, IX, 123; éprouve les injustices du ministère, 359, note; préside les états de Bretagne, 444. — Est sur la liste des amants de Ninon; anecdote à ce sujet, X, 59, note.
ESTRÉES (le marquis d') est pris dans l'affaire de Valenciennes, I, 63.
ESTRÉES (Victor-Marie, comte d'), fils du précédent, consent à être l'ami de M. de Seignelai malgré le ressentiment de son père contre ce dernier, IX, 410. — Se montre fort instruit dans les sciences et les belles-lettres; madame de Sévigné le croit du nombre de ceux que l'esprit et le bon sens empêchent de prospérer, X, 99, note.
ESTRÉES (la duchesse d'), belle-mère du duc; sa mort, VIII, 213, note.
ÉTATS DE BOURGOGNE, présidés par le prince de Condé, X, 414, note 1.
ÉTATS DE BRETAGNE; luxe de la toilette et des tables lors de l'ouverture, X, 85.
EUBONNE (madame d'); son mariage avec M. le Goux de la Berchère, III, 460, note.
EUGÈNE (le prince); sa valeur et ses succès contre la France, XI, 372, note 1.
EURE (la rivière d'); effort de Louvois

pour en faire venir les eaux à Versailles, VII, 494, note.

Évreux. *Voyez* Carcassonne et Grignan.

F.

Fabre (François) sollicite une place d'archer de la marine au parc, XII, 168.

Fagon, célèbre médecin, consulté par madame de Sévigné pour sa fille; nommé surintendant du Jardin des Plantes; son éloge, V, 501, 502, note.

Faluère (M. de La), premier président du Parlement de Rennes, reçoit madame de Sévigné à Vannes, pays des festins, IX, 396.

Faluère (Madame de La) épouse du précédent, est amie de madame de Buri, IX, 345.

Fantôme, du château de Chantilly, VIII, 197.

Fare (le marquis de La) aime la maréchale de Rochefort, III, 153, note 3; son amitié pour madame de la Sablière; ses *Mémoires*, ibid. — Vend sa charge au marquis de Sévigné, V, 225, note. — La paresse, le jeu, la bonne compagnie l'attirent plus que l'amour chez madame de la Sablière, VI, 196; peu constant dans ses amours, fait infidélité à madame de Coulanges, 320, note; est repoussé, par le Roi, lors de la nomination des menins, 416, note.

Fare (M. de La) épouse la sœur de M. d'Héricourt.

Faucher, romain, attaché à la maison d'Estrées, raconte à madame de Sévigné la querelle sur les franchises, admire le portrait de madame de Grignan, IV, 80; discute sur la peinture en connoisseur, en artiste, 81. *N. B.* Je crois qu'il faut lire Foucher (Nicolas), excellent artiste élève de Mignard.

Fauchier, peintre provençal, meurt d'une colique violente en faisant le portrait en Madeleine de madame de Grignan, II, 432, et la note.

Faure, bon danseur, comparaison à son sujet, IV, 428.

Favier, fameux danseur du temps, IX, 386.

Fayette (le marquis de La) épouse mademoiselle de Marillac, IX, 461: — X, 6, note; 138, note 3. — Sa mort à Landau, son testament peu favorable à sa veuve, XI, 66, notes 1 et 2.

Fayette (le comte de La) est aux eaux de Bourbon avec madame de Sévigné, IV, 444. — Sert comme volontaire au siége de Philisbourg, VIII, 375, note 1.

Fayette (Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de La) monte dans la calèche du Roi, le monarque prend plaisir à lui montrer les beautés de Versailles, II, 29; son roman de la princesse de *Clèves*, 426 et la note. — Reçoit du monarque une pension de cinq cents écus, III, 140; fait l'éloge du site de Chantilly, 154 et la note; son mauvais procédé contre Gourville dans le château de Saint-Maur, 158 et la note. — Reçoit du roi l'abbaye de Balon, IV, 255, note 1; n'aimoit pas à écrire de longues lettres, *ibid.* et la note 2; n'aime pas l'oraison funèbre de Turenne par Mascaron: n'aime pas davantage les *Essais de Morale* de Nicole, 313. — Éloge de la *princesse de Clèves*, V, 492, 496. — Jugement sur ses œuvres, VI, 14, note; est inconsolable et se trouble à la mort du duc de La Rochefoucauld, 406. — Elle confirme l'empoisonnement de la reine d'Espagne, IX, 170, note. — Sa mort, note sur la cause, X, 463, note 3.

Fayette (l'abbé de La), assure son bien à son frère qui épouse mademoiselle de Marillac, X, 6, note 2.

Félibien; ce qu'il rapporte de la pompe funèbre du chancelier Séguier.

Félix de Tassy, premier chirurgien

du roi, consulté par madame de Sévigné, pour son fils, V, 310, note. — Fait au roi l'opération de la fistule avec talent, VIII, 206, note. — Coupe l'artère en faisant une saignée, X, 35.
Félix de Tassy, fils du chirurgien est nommé évêque de Digne, IV, 110 et la note 2; 113 et la note 1.
Femmes de Provence; leurs déguisements, leurs vœux dans les cérémonies sacrées, IX, 129, note.
Fénélon (l'abbé de) refuse la qualité de chef des missionnaires pendant les dragonnades; sa réponse au roi, VIII, 141, note. — Est nommé précepteur des enfants de *Monseigneur*, IX, 426, note. — Est nommé à l'évêché de Cambray; éloge de sa conscience en acceptant ce poste, XI, 134; est mis en parallèle avec Le Tellier, 135, note 1; son Télémaque est amèrement critiqué, 379, note.
Féron (Elisabeth Le), veuve et remariée, II, 147 et la note. *Voyez* Chaulnes.—Compromise dans l'affaire des poisons, est bannie, VI, 451.
Ferrand (M.), beau frère de M. de La Faluère, IX, 396.
Ferrand (M.) est à Vichi, VIII, 289.
Ferrand (M.), protégé de madame de Simiane, XII, 53.
Ferret (Madame) de Bretagne est aux eaux de Bourbon, VIII, 277.
Ferté (le marquis de La), maréchal de France, commande le siége de Valenciennes avec la reine, I, 63; il est fait prisonnier, *ibid.*; présente à sa femme le comte de Saint-Paul depuis duc de Longueville, et le comte de Fiesque, 282. — Son mot sur la guerre, III, 68.
Ferté (la maréchale de La) a un enfant du duc de Longueville, III, 71, note. — Est décrétée de prise de corps dans l'affaire des poisons, VI, 335; avoit accompagné la comtesse de Soissons chez la Voisin, 339. — Sa conversion étonne Ninon, X, 260, note 2.
Ferté (la duchesse de La), fille du maréchal Houdancourt, fait un couplet sur son mari, VI, 48; note plaisante sur la princesse de Conti devant la dauphine, 420, note. — Marie sa fille à M. de Mirepoix, IX, 90, note.
Ferté (le père de La), frère du duc de ce nom, et jésuite, obtient de ses supérieurs d'aller en Canada; ses parents s'y opposent, XI, 280, note; 297.
Feuillade (le duc de La), maréchal de France, obtient la charge de colonel des gardes françoises, II, 282 et la note. — Visite le roi au retour de l'armée; charge le roi de faire ses compliments à la reine pour lui, IV, 24; retourne à l'armée pour réunir les troupes du maréchal de Créqui et se joindre à M. le Prince, 26. — Se propose d'élever un monument à Louis XIV; commet une erreur, et depuis érige le monument de la place des Victoires; remarque historique et critique sur cet objet, VI, 99, note. — Son mot contre le marquis de Chandenier, IX, 209, note.—Commande sous le roi au siége de Mons, X, 270, note; sa mort, note sur sa vie; ses inclinations et le monument qu'il fit élever à la place des Victoires; comparaison de cet ancien monument avec le moderne, 409, note.
Feuillant (le père) de l'oratoire. *Voyez* Quincy.
Feuquières (le marquis de) fait la meilleure relation sur la mort de Turenne, IV, 12 et la note. — Est compromis dans l'affaire des poisons, VI, 328, note. — Épouse mademoiselle d'Hocquincourt, XI, 123.
Feydeau, note sur cette famille, XI, 183.
Fiennes (Madame de) protège madame de Roquelaure, I, 56. — Hait mortellement la maréchale de Clérembault, III, 138, 139.—Son mariage avec Deschapelles, son air, son ton décisif, IV, 503, note 1. —Son avidité, son avarice; ambitionne les étrennes des laquais; espère gouverner *Monsieur*, VI, 238, note 1.
Fiennes (Mademoiselle de), fille

d'honneur de la reine, maîtresse du chevalier de Lorraine qui s'échappe de sa passion avec un discours plaisant, II, 447.

Fiesque (le comte de), nommé le *Petit Bon*, I, 282. — Le roi lui fait payer cent mille écus par les Génois, VII, 503, note. — Cabale contre Racine, X, 363, note.

Fiesque (la comtesse de) écrit à madame de Grignan, II, 16, note; ses deux mariages; mort de sa fille, 367. — Femme folâtre et sans souci, IV, 402, note. — Débite une diatribe contre les nouveaux chevaliers de l'ordre, IX, 29; est une constante amie de Lauzun, 101, note 2.

Fieubet (Gaspard de), son mot sur madame de Montrevel, III, 399 et la note 2. — Est nommé commissaire près des États de Bretagne, VIII, 74, note. — Se retire du monde, sa mort, XI, 81, note; son éloge dans le monde, son oraison funèbre, 214, note.

Figuriborum. *Voyez* Colbert de Croissi

Filles Bleues. *Voyez* ce couvent, VI, 266, note 1.

Filles d'Honneur (les) de la reine sont chassées, III, 242, note.

Filles d'Honneur (les) de la Dauphine sont renvoyées, VIII, 318.

Flamarens (M. de) est à Vichi, V, 384; est disgracié, et remplacé par le chevalier de Nantouillet. *Voyez* ce dernier nom.

Flame, maître-d'hôtel de M. de Grignan, IX, 436.

Fléchier (l'abbé), depuis évêque de Lavaur et ensuite de Nîmes, dénigré par M. de Sévigné, IV, 285. — Éloge de son histoire de l'*empereur Théodose*, VI, 85, note; éloge de son oraison funèbre pour le premier président Lamoignon, 89. — Adresse une lettre de condoléance à madame de Grignan sur la mort de son fils, XI, 416, note.

Fleury (l'abbé de) est nommé sous-précepteur des enfants de *Monseigneur*, IX, 426, note.

Foix (l'abbé de), son agonie, II, 72; sa mort 77. *Voyez* Foix (le duc de).

Foix (le duc de), père de l'abbé; d'une chétive santé, II, 77. *Voyez* Senecey.

Foix (la duchesse de) est compromise dans l'affaire des poisons. Le roi lui montre un billet qu'elle avoit écrit à la Voisin, VI, 329, fin d'une note.

Foix (Henri-Charles de) abbé de Rebais, a la petite vérole, I, 282.

Fontaine (Nicolas). *Voyez* Royaumont.

Fontanges (la duchesse de) plaît au roi en dépit de la Montespan; intrigue tolérée par le père La Chaise, VI, 86, note; donne des étrennes avec profusion; son portrait par *Madame*, 293; ne paroît point à la noce du prince de Conti, 315; danse mal au bal de Villers-Coterets, 395; appelée le *char gris*, 408; appelée *fille* par madame de Sévigné, 456. — Est au plus haut degré des faveurs, VII, 28; est tristement à Chelles avec une perte de sang, 109, note 3; sa beauté, son origine, son orgueil, 110, note; se prépare à faire le voyage de l'éternité, 292, note 1; *Madame* assure dans ses lettres qu'elle a été empoisonnée, note *ibidem*; sa mort n'emporte les regrets de personne, son portrait par Mignard, 313; note.

Fontenilles (madame de) perd sa mère, VIII, 371, note 2. — Se retire au monastère de Sainte-Avoie; remarque sur cette maison, IX, 46, note 3.

Fontevrauld (madame de). *Voyez* Rochechouart.

Forbin (Toussaint-Janson de), évêque de Marseille, I, 275. — Écrit à madame de Sévigné et reçoit sa réponse, II, 9. — Prélat brouillon, colère, appelé *la Grêle*, III, 225 et la note 1; ses hostilités contre la famille de Grignan, 224, 225; son système d'espionnage contre M. de Grignan, 241 et la note. — Nommé ambassadeur de France en Pologne; suit Jean Sobieski dans ses campagnes contre les Turcs, IV, 219. — Est nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne, VII, 165, note 2. — Est compris

dans une promotion de cardinaux, X, 273, note.
Forbin (le bailli de) part avec des troupes pour punir et ruiner la Bretagne, III, 472 et la note.
Forbin-d'Oppède, premier président au parlement de Provence, témoigne de l'intérêt à madame de Grignan, I, 277. — Sa mort, II, 277, note.
Forbin de Soliers; sa parenté, ses qualités, II, 396, note 2. — Éclaircissements sur le fief de Soliers, III, 227, note.
Forbin-Maynier, marquis d'Oppède; sa qualité, II, 396 et la note 1.
Forbin-Sainte-Croix (la marquise de), belle, fraîche et gaie, III, 127 et la note.
Forge (M. de La), auteur du *Traité de l'esprit de l'homme* et grand coryphée de la secte cartésienne, III, 167 et la note.
Forléans, dépendance de Bourbilly, I, pièces préliminaires, ci.
Forléans, vieux château près de Sémur, I, pièces préliminaires, c.
Fossé (Thomas du); ses mémoires ont beaucoup d'approbateurs, V, 74, et la note.
Foucault, greffier de la chambre de l'arsenal, s'empare des papiers de Fouquet, et improuve la censure des juges contre cette criminelle soustraction, I, 135, 146, note 1.
Fouesnel (la famille de), voisine des Rochers, fort ennuyeuse et importune, II, 114, 115, note 1.
Fouilloux (demoiselle), compromise dans l'affaire des poisons, VI, 328, la note.
Fouquet (madame), mère du surintendant, donne un emplâtre à la reine, I, 111; est reléguée à Montluçon, 145, note. — Ses remèdes, III, 291, note 2.
Fouquet (Nicolas), marquis de Belle-Isle, courtise de fort près madame de Sévigné, I, 24, note 2; son arrestation, son procès, ses chefs d'accusation, ses juges, son jugement, 73 et *suivantes*. — Sa mort; remarque curieuse sur sa fin, VI, 424, note; suite du même sujet, 428, 429, 431; 432, note.
Fouquet (madame), épouse du surintendant, reçoit madame de Sévigné à Moulins, IV, 440; demande à partager la prison de son mari, 442, 443; est visitée par madame de Sévigné dans sa petite maison à Pomé, 491. — Visite l'évêque d'Autun et en est bien reçue, V, 506; impertinences et ridicules de sa belle-sœur, Fouquet d'Aumont, 507.
Fouquet, abbé de Barbeaux et de Rigny, frère du surintendant, I, 56. — Joue un rôle dans les amours des Gaules, III, 195, note 2. — Se trouve à Bourbon avec madame de Sévigné, IV, 442. — Sa mort, VI, 432, note 1.
Fourché (M. de) vient aux états de Bretagne, II, 172.
Fourci (madame de) est aux eaux de Bourbon, VIII, 277.
Fourmenteau, homme de basse naissance, depuis comte de la Vauguyon, II, 148, note 2.
Francheville (l'abbé de) est homme d'esprit, X, 12.
Franchises de Rome. Origine de cette affaire entre le pape et Louis XIV, IV, 80. — Le pape les supprime, VIII, 242, note. — Il assemble ses amis pour finir cette affaire avec la France et toutes les couronnes, X, 81.
François de Sales (saint), parent de madame de Sévigné, V, 222.
Frangipani (le comte de); son supplice à Neustadt; erreurs de madame de Sévigné; sa foiblesse, II, 91, note 1.
Frédéric Ier, dit *Barberousse*, inféodoit les gens à Grignan, X, 175, note 2.
Fremiot (Jean), célèbre magistrat, I, pièces préliminaires, lxxix, note 1.
Fremiot (Benigne), fils du précédent, président au parlement de Dijon, célèbre par ses vertus et son courage pendant la ligue, I, pièces préliminaires, lxxix.
Fremiot (Claude), neveu de Benigne, président au parlement de Bourgogne, I, pièces préliminaires, lxxx; lègue une partie de son bien à madame de Sévigné, 241.
Fremont (M. de) donne sa fille en

mariage au maréchal de Lorges, VIII, 220, note.
Fresnes (château de); description du salon, et du parti que les arts pourroient en tirer, I, 165 et la note; on y jouoit des pièces de société, 166, 167 et la note 4.
Fromenteau. *Voyez* Vauguyon (la).
Frontenac (madame de) refuse la place de dame d'honneur près de la princesse de Conti, VI, 283, s'indigne avec tout le sexe contre Caderousse, 322. — Donne de l'inquiétude à tous ses amis, XI, 292.
Froulai (Gabriel-Philippe de), évêque d'Avranches; sa mort, IX, 300.
Froulai (M. de), trouvé parmi les morts au siége de Trèves, IV, 53.
Froulai (la comtesse de) demande à genoux la charge de son fils tué à l'armée: le roi ne l'écoute pas, IV, 47.
Furetière (l'abbé), membre de l'Académie Françoise, est rayé de cette compagnie; appelle *jetonniers* ses confrères; son *factum*, son *Dictionnaire universel*, son éloge, sa critique, VIII, 172, 173, 174 et les notes.
Furstemberg (le cardinal); son élection à l'évêché de Liége excite le ressentiment d'Innocent XI contre Louis XIV, VIII, 347, note 2.

G.

Gabaret (M. de) commande la flotte qui conduit Jacques II en Irlande, IX, 314, note.
Gacé (le comte de) remet à madame de Sévigné une lettre de madame de Grignan, II, 18, note.
Gadagne (M. de) n'est pas du nombre des huit maréchaux de France nommés après la mort de Turenne; mot de Louis XIV à ce sujet, III, 482.
Gagnier (Jean), célèbre professeur de langues orientales; ce qu'il dit du tombeau de Mahomet, V, 190, note.
Gaillard (le père) prêche à Fontainebleau; il est arrêté dans son discours par la nouvelle de la prise de Philisbourg, VIII, 408, 410. — Fait l'oraison funèbre de l'archevêque Harlay de Champvallon, et fait de son héros l'accessoire de son discours, XI, 204 et 205, note; 213.
Gaillard (M. de), homme de mérite, frère du précédent, IX, 55, note; célèbre avocat du parlement d'Aix, 221, note 1.
Gaillon, maison de l'archevêque de Rouen; remarque sur ses richesses, ses monuments, VI, 368, note.
Galles (le prince de) est habile comme un *Godenot*, IX, 132, note.
Galpin (la femme), fameuse entremetteuse des jésuites, XII, 72, note 2.
Gamaches (la marquise de) assiste à la mort de la princesse de Conti, II, 374. — A la réputation d'être femme d'esprit, V, 165.
Gannat; correction et remarques historiques et géographiques sur ce lieu, IV, 460, note 1.
Gand; siége de cette place. *Voyez* Humières (le maréchal d').
Gandelus (le marquis de) est blessé au combat contre le prince d'Orange, IX, 253.
Ganges (le marquis de) est à Rennes avec son régiment, IX, 385.
Garanaques (M. de), XII, 28; est reconnu l'auteur des productions de M. Gros, 158.
Garde (le baron de La) pense à se marier ou fait ses emplettes, V, 86, 87; ce mariage est rompu, 183; fait copier le portrait de madame de Grignan, 286. — Fait le projet de vendre la terre de son nom, IX, 379, note 3. — Est ruiné, X, 152, 160, 187.
Garde (La), petite forteresse de la féodalité, IV, 162 et la note 1. *Voyez* Garde (le baron de La).
Gaultier (l'abbé) fait un madrigal à

la louange du prince de Condé qui lui attire les faveurs de l'héritier du prince, VIII, 262.
Gazettes; leur origine. *Voyez* Renaudot.
Geneviève (sainte). *Voyez* Processions.
Genitoi, seigneurie dans la Brie; discussion à ce sujet, III, 4 et la note 2.
Gensolens (M. de) est assassiné au milieu d'un repas, XII, 70.
Génuflexion; remarque historique et critique sur cette attitude devant le roi, VIII, 248, note 2.
Georget, fameux cordonnier, VI, 466, note.
Gérard (M.), protégé de madame de Simiane, XII, 162.
Gerbier (M.), XII, 160.
Gervaise (dom Armand-François) reçoit l'ordre de donner sa démission d'abbé de la Trappe, XI, 196, note
Gevaudan (madame de), belle-sœur de madame de Ganges, X, 15, note.
Gêvres (le duc de) succède au duc de Créqui dans le gouvernement de Paris, VIII, 212, note; 213. — Seconde Béthune *Cassepot* dans le rapt de mademoiselle de Vaubrun, IX, 242; perd le marquis de Gandelus, son fils, 253.
Gêvres (la duchesse de), humiliée chez *Mademoiselle*, à la grande satisfaction de madame de Sévigné, I, 376.
Gif, abbaye de bénédictines; on y professe les maximes du jésuitisme, VII, 455, note 1. — On y enseigne la doctrine de Molina, VIII, 69, notes 1 et 2.
Gigery en Afrique; expédition commandée par le duc de Beaufort; reste sans succès, I, 95, 98 et la note 3.
Giniéis (M.), fanatique du jansénisme, est arrêté et incarcéré, XII, 186; note.
Girard, auteur de la vie du duc d'Épernon, IX, 299, note.
Girard (le père), fameux jésuite dont les crimes ont été étouffés par ordre supérieur, XII, 61, note 4.
Girault (M.); un ami de Ménage et de madame de Sévigné, I, 37.
Glené (M. de) se rend à Belombre, XII, 170.
Gobelin, docteur de Sorbonne, confesseur de Saint-Cyr, IX, 19, note 2. — Confesseur de madame de Coulanges; son mot sur les péchés de cette dame, XII, 356.
Godeau (Antoine), évêque de Grasse et de Vence; éclaircissements sur sa personne; son éloge, II, 413 et la note. — Éloge de son histoire de l'Église, X, 96, note 1.
Goileau (mademoiselle) donne à dîner à madame de Sévigné, IX, 160.
Gondrin (Louis-Henri de), archevêque de Sens, remarquable par l'interdiction dont il frappa les jésuites; a une opinion agréable de M. de Grignan, III, 202 et la note.
Gonzague (Anne de), princesse Palatine; sa pièce *sur l'Espérance*, II, 405 et la note.
Gordes (M. de); sa parenté, sa charge, II, 394 et la note 1; III, 224 et la note 1.
Gordes (Louis-Marie-Armand de Simiane de), évêque de Langres, VIII, 411.
Gourville, attaché au prince de Condé, ami du duc de La Rochefoucauld, est compromis dans le procès de Fouquet, I, 77, 91. — Est pendu en effigie à Paris, et envoyé du roi en Allemagne; est proposé pour successeur au grand Colbert, II, 26, note; est traité de laquais par madame de Sévigné, en parlant à M. de La Rochefoucauld, 60, note. — Le prince de Condé lui cède le château de Saint-Maur, III, 96, note 1. — Sa conversion, VII, 337. — Sa mort, XI, 390; son éloge, 395, 396, note.
Gouville (la marquise de), amie de Bussy, n'a pas une bonne réputation dans le monde, I, 43, note, 44, note 2; donne lieu à une scène scandaleuse et criminelle. *Voyez* Candal et Bartes. — Mot de Segrais sur l'étoile qu'elle se donne, II, 410, notes.
Gramont (le maréchal de) critique une pièce de vers du roi, I, 122. — Est visité par le monarque, II, 243; son exclamation au sermon de Bourdaloue, 457. — Perd son fils dans

l'armée de Turenne, III, 251. — Son mot au roi sur l'affaire de Consarbrick, IV, 34. — Son mot plaisant à la fille de Monaco mourante, V, 505. — Autre mot singulier de ce maréchal, VI, 123.

Gramont (M. de), comte de Guiche, disgracié pour la même cause que Vardes. *Voyez* ce nom; revient en cour, II, 243, notes; a les manières d'un héros de roman, 254; écrit d'une manière *guindée, ceinturée comme son esprit*, 350, note. — Sa mort; est peu regretté, III, 251, 252, 253, note.

Gramont (M. de), neveu du comte de Guiche-Gramont; son mariage avec mademoiselle de Noailles, VIII, 223.

Gramont (le comte de); son mot à Langlée, fameux joueur, II, 333. — Est nommé lieutenant de roi en Béarn, VI, 126, note 1; son mot à Saint-Geran qui fait rire le roi, 264. — Critique le parallèle de Condé et de Turenne, VIII, 226. — Plaisanterie sur la dépense qu'il fait aux Moulineaux, XI, 404.

Gramont (la comtesse de), dame du palais de la reine, se ressent de l'inconstance de Brancas-le-distrait, II, 146, note. — Son portrait par madame de Caylus, V, 440, note. — Se retire du monde; sa correspondance avec Fénélon, XI, 355, 356; jouit de la maison des Moulineaux, 404; son origine, sa famille, *ib.*, note.

Gramont de Lanta, évêque de Saint-Papoul, IX, 437.

Grana (le marquis de), gouverneur des Pays-Bas, fait M. de la Trousse prisonnier, IV, 25. — Fait l'éloge de M. de Sévigné, VI, 22.

Grancey (madame de) et sa sœur, appelées *les Anges*, est maîtresse du chevalier de Lorraine, II, 148; passe pour être la maitresse de *Monsieur*, 189, note. — Est aimée de Turenne et trahit son secret, III, 7, note. — Est nommée la *Manierosa*, V, 147. — Accompagne la reine d'Espagne, VI, 237; sa conduite, ses inclinations, ses intrigues, 238, note 2.

Grande Femme (la). *Voyez* Heudicourt (madame d').

Grandier (Urbain), condamné au feu pour prétendus sortiléges, VII, 34, note.

Grand Maître, *voyez* (Lude, le duc de).

Grand-Pan. *Voyez* Bourdaloue.

Grand-Pré (le comte de) est fait prisonnier dans l'affaire de Valenciennes, I, 63.

Greffeille (M. de); éloge de ses conférences, VII, 202.

Gregorio Letti. Ce qu'il dit de Cels Benigne de Rabutin, père de madame de Sévigné, XII, 294, note 3.

Gribourg (le prêtre), accusé dans l'affaire des poisons, VI, 328.

Griffenfelt (le comte de), grand chancelier du roi de Danemarck et son favori, aime la princesse de la Trémouille, IV, 125, note; est arrêté; on lui fait son procès, 438, note. — Est jugé à mort, et sa peine commuée, V, 35, note 3.

Grignan (les barons de). *Voyez* cour d'amour, X, 88.

Grignan (le château de), sa situation, son élévation, VI, 302, note.

Grignan (François-Adhémar de Monteil de), archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, I, 273. — Se réjouit de la prise d'Orange, III, 271. — Demande l'ordre du Saint-Esprit pour son neveu, IX, 113; sa mort, 263, X, 50, note.

Grignan (Jacques-Adhémar de Monteil de), abbé de Saint-Georges d'Angers, évêque d'Uzès, est ravi des honneurs qu'on rendra à madame de Grignan, I, 364. — Est à son abbaye, fait un grand éloge de madame de Grignan à sa mère, II, 256 et la note.

Grignan (Jean-Baptiste-Adhémar de Monteil de), coadjuteur d'Arles, tient Marie-Blanche sur les fonts de baptême, pour M. d'Arles, I, 273. — Appelé *Seigneur Corbeau*, II, 27; sacré évêque de Claudiopolis, 283, note. — Vient à Paris déguisé sous le nom d'abbé d'Aiguebère, III, 401; pense être étouffé chez madame de Louvois par

toutes les femmes qui se disputent son visage pour l'embrasser, 407. — Prononce une harangue qui enlève tous les courtisans, IV, 26, 31.—Devient président des États, VI, 437; VII, 71. — Ne fait que bâtir et débâtir à Grignan, IX, 157.—Abdique la présidence des États, X, 55.

GRIGNAN (Louis-Joseph-Adhémar de Monteil de) dit le *bel abbé*, soutient une thèse en Sorbonne, II, 443. — Appelé le plus beau de tous les prélats, IV, 90; est abbé de Saint-Hilaire de Carcassonne et agent-général du clergé, *ibid.* — Est nommé évêque d'Évreux, VII, 170; nommé à l'évêché de Carcassonne, 358. — Fait une harangue au roi, VIII, 366. —Bâtit à Grignan et n'achève rien, IX, 149, note, 337; prière plaisante à ce sujet, 372. — Gagne un procès contre les d'Aiguebonne, XI, 335.

GRIGNAN (Marie-Adhémar de Monteil de), sœur de M. de Grignan, religieuse à Aubenas, VII, 26, note 2.

GRIGNAN (Charles-Philippe-Adhémar de Monteil, chevalier de) a la petite-vérole, II, 355. Sa mort, 377, note.

GRIGNAN (Joseph-Adhémar de Monteil, chevalier de). Note sur lui, I, 312, note 5.—Obtient le régiment de Grignan, II, 278.—Se fait distinguer au combat d'Altenheim, III, 500.—Appelé le *chevalier de la gloire*, V, 185. — Est tourmenté de la goutte, VIII, 404. — Est accablé de vapeurs, et prend les eaux de Balaruc, IX, 358, 441. — Remet au marquis de Grignan, son neveu, son régiment, X, 190, note.

GRIGNAN (François-Adhémar de Monteil, comte de) épouse en troisièmes noces mademoiselle de Sévigné, I, pièces préliminaires, CX, reçoit pour dot la baronnie de Bourbilly, évaluée 300,000 livres, CXIII; a la taille belle, mais n'est *pas le plus joli garçon du royaume*, CXIV. — Madame de Richelieu fait un cas particulier de ses lettres, II, 325; le roi en fait l'éloge, 375, 376; donne son portrait à Coulanges, 392. — Sa réception toute romantique et chevaleresque à Marseille, III, 125; fait le siége d'Orange, 236; s'en empare, 246. —Est plus aimable en société que dans son ménage, IV, 6, note; est amateur des beaux-arts, 37, note 2. —Se ruine en folles dépenses et court après la gueuserie des courtisans, VII, 171.—Reçoit une gratification du roi, VIII, 284; est nommé chevalier du Saint-Esprit, 467. — Gagne un procès contre M. d'Aiguebonne, IX, 216 et suivantes. — Son cabinet de tableaux, X, 68: paie ses dettes en monnoie de singe, 274. — Écrit une lettre touchante sur la mort de Madame de Sévigné, XI, 309. M. de Grignan mourut le 30 décembre 1717.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de Sévigné), fille de Henri et de Marie Rabutin. Sa naissance, I, pièces préliminaires, CX; son mariage, CXI; sa dot, CXIII; n'aime pas les fables de La Fontaine, 377.—Fait une fausse couche à Livry, II, 190, 199; accouche d'un garçon nommé Louis de Provence, 297, 298, note. —Étudie la philosophie de Descartes et se déclare cartésienne contre l'opinion de sa mère, III, 172, 173, note. *Voyez* Corbinelli, Descartes, et Sévigné (madame de). —Est souvent appelée la *belle Madelonne*, pourquoi, IV, 6, note; n'aime pas le cardinal de Retz, 47, note 2; refuse de faire les honneurs de sa table à des convives, 300, note.—Est jalouse et ombrageuse, VI, 123, note; n'aime pas le correctif d'une mauvaise nouvelle, 132, note 2. — Écrit politiquement au comte de Bussy sur la généalogie de sa maison, VIII, 114, note.— Appelle Corbinelli le mystique du diable, X, 197; répond adroitement à l'abbé de La Mousse qui anticipoit les flétrissures de la mort sur ses attraits, 267. — Dévoile son impertinence étudiée en mariant son fils avec la fille d'un riche financier, XI, 34, note; ses lettres sur la mort de madame de Sévigné au président Moulceau et à madame de Guitaud, 302 et suivantes; sa lettre à M. de Pom-

ponne sur le même sujet, 317; fait le voyage de Versailles, 327; nomme la veuve du prince de Conti, *la princesse de tout le monde*, 329; perd son fils le marquis de Grignan, 416 et suivantes. — Fait le résumé du système de Fénélon sur l'amour de Dieu, XII, 287; Sa mort, 337.

GRIGNAN (Marie-Blanche-Adhémar de Monteil de); sa naissance, I, 272.—Est en nourrice à Paris, appelée *petites entrailles*, II, 196, et les notes; son portrait, 389.—Est farouche, III, 144, 145.—Entre aux dames de Sainte-Marie d'Aix, IV, 422.—Triste réflexion sur son sort, X, 208.

GRIGNAN (Pauline de). *Voyez* Simiane.

GRIGNAN (Louis de Provence, marquis de); sa naissance, I, pièces préliminaires, CLIV; embrasse la carrière militaire, CXV. — Va au siége de Philisbourg, VIII, 373; est à l'armée en qualité de volontaire, 379, note 2; est admis à la table de *Monseigneur*, 380; paroît à la cour et y est accablé d'éloges, 439.—Est au camp de Kaysers Lautern, X, 140; commande la cavalerie au siége de Nice, sous Catinat, 371. — Épouse mademoiselle de Saint-Amand; remarque sur cette alliance, XI, 33, 34; refuse sa porte à ses parents pour éviter à son épouse l'impertinence du rang, 224, note; sa mort, 416.

GRIGNAN (la marquise de), femme du précédent; sa mort, XII, 183, note.

GRIGNAN (Louise-Catherine de), fille de M. de Grignan et de sa première femme.— Prend l'habit des carmélites, VIII, 171; ne peut en supporter l'austérité, 191; se retire aux Feuillantines, pensionnaire, *ibid.*; fait une donation de son bien à son père, 192.

GRIGNAN (Françoise-Julie), dite mademoiselle d'Alerac, fille du premier mariage de M. de Grignan, VII, 208; est recherchée par le chevalier de Polignac: M. de Montausier, son oncle, en est furieux, 495.—Est très-difficile à marier, VIII, 17; se ruine pour le carrousel, 171; se retire chez M. le duc de Montausier, 287, note.—Est aux Feuillantines, IX, 202; son mariage avec M. de Vibraye donne lieu à des murmures, 292, note.

GRIGNAN (Angélique-Claire d'Angennes de), première femme de M. de Grignan, sœur de la duchesse de Montausier, I, pièces préliminaires, XXIII.

GRIGNAN (Marie-Angélique du Pui-du-Fou de), seconde femme de M. de Grignan.

GRIGNAN, famille distincte des Adhémar de Grignan, II, 256, note.

GRIMALDI, archevêque d'Aix; sa mort, IV, 324, note.—V, 82.

GROS (le poëte) fait une pièce de vers sur Belombre, XII, 77; est reconnu pour être un plagiaire, 158. *Voyez* Garanaques.

GUÉ-BAGNOLS (M. de), père de madame de Coulanges; sa mort, VIII, 161, note.

GUÉ-BAGNOLS (mademoiselle de), mariée à M. de Gué-Bagnols, intendant de Flandre, son cousin, I, 270, 342.

GUÉBRIAC (M. de), ami de madame de Sévigné, appelé *Loup-Garou*, se livre à l'étude de la cour d'amour, X, 88, 202, 217.

GUÉMADEUC (M. de), évêque de Saint-Malo, député du clergé aux états de Bretagne; appelé *Linotte-Mitrée*, IV, 236; tranche sur la consternation de la province entière; au lieu des prières de quarante heures, il ouvre un bal brillant, 253.

GUÉMENÉ (le prince de) épouse en seconde noces mademoiselle de Vauvineuse qu'il aimoit avant son premier mariage, VI, 235, note.

GUÉMENÉ (la marquise de) reçoit ses visites sur son lit de parade; remarque sur cet usage comique et ridicule, VI, 246, note.

GUÉNANI, fille naturelle de M. le duc et madame de Marans, IV, 500 et la note.

GUÉNÉGAUD (l'abbé de) est bègue; fait un compliment de bonne année sans pouvoir trouver la fin, IX, 3.

GUÉNÉGAUD. *Voyez* Plessis (madame du).
GUERCHI (madame de), morte le corps usé d'avoir trop fait d'enfants, II, 393.
GUESCLIN (M. du) épouse une riche héritière avec l'agrément du duc de Chaulnes, IX, 330, note.
GUI (M.), chargé des affaires de M. d'Aiguebonne dans le procès contre la maison de Grignan, IX, 224; a la rage d'être condamné dans tous les tribunaux, 249.
GUICHARDIN, historien du seizième siècle, X, 192, note 1.
GUICHE (le comte de). *Voyez* Gramont.
GUICHENON (Samuel), historien du dix-septième siècle, cité par Bussy pour son ancêtre Maïeul, VIII, 219.
GUILLAUME III, fils du landgrave de Hesse, meurt à Paris, I, 282.
GUILLERAGUES (Pierre-Girardin de); ses qualités, son éloge par Boileau; son mot plaisant sur le siége d'Orange, III, 236, note 1; son bon mot sur Pélisson, 296; directeur de la Gazette, fait un éloge de Turenne bien empâté, après la mort de ce grand capitaine, 496, note 1.
GUILLOIRE, médecin de *Mademoiselle*, renvoyé de son service. *Voyez* Montpensier.
GUINÉE (mademoiselle de); sa mort tragique, XI, 39.
GUINÉE. Ambassade d'un roi de cette contrée; anecdote plaisante sur cette parade diplomatique, I, 387, note.
GUISE (M. de) meurt de la petite-vérole, II, 378.
GUISE (la duchesse de) fait un faux pas à Versailles et accouche à quatre mois, I, 388. — Appelée la *Guisarde beauté*, II, 48. — Se retire à l'abbaye des Clérets, X, 445. — Son origine, sa famille, sa mort, XI, 288, note, sa sépulture, 291.
GUISONI (médecin), VI, 161.
GUITAUD (le comte de), ami de madame de Sévigné; incendie de sa maison, I, 336.—Vient à Époisses, III, 191; embellit cette propriété, 197, note; sa disgrace, 199, note 1; sa mort; I, pièces préliminaires, XIV.
GUITAUD (la comtesse de); correspondance de madame de Sévigné avec elle et son mari, pour la première fois dans notre édition, I; pièces préliminaires, XIII, XIV. — Vit dans le faubourg Saint-Jacques, quartier de retraite pour les gens du monde, XI, 356.
GUITRY (M. de), grand maître de la garde-robe, est noyé au passage du Rhin, III, 62 et la note.
GUY-PATIN (docteur en médecine), donne quelques éclaircissements sur l'aventure de Duval et du jeune Rabutin chez la princesse de Condé, II, 12, note.

H.

HABERT (Philippe); son poëme du Temple de la mort, I, 41, 351, note 2.
HACQUEVILLE (M. d'), intime ami de madame de Sévigné, se trouve à la fête de Chantilly que le prince de Condé donne au roi, II, 36; avoit une écriture indéchiffrable, 124; ne quitte pas le duc de Gramont malade, 243; est d'un caractère officieux, 258 et la note. — Apprend à la maréchale de Gramont la mort de son fils, III, 264; accompagne *Madame* et madame de Monaco dans les rues de Paris *incognito*, 455; dévoile à madame de Sévigné le *dessous des cartes* de l'hôtel de Gramont, 457. — Rétablit le calme dans la maison de Gramont, V, 61; meurt subitement à Paris le 31 juillet 1678.
HAMEAUX (madame des); sa mort; sa dernière volonté est qu'il soit fait mention d'elle dans la Gazette, VI, 413.
HAMÉLINIÈRE (la marquise de l'); son portrait curieux, VII, 65.

HAMILTON (Antoine, comte d'); on lui attribue les *Mémoires du comte de Gramont*, son beau-frère, II, 146, note. — Adresse des couplets à Coulanges, XI, 399.
HAMILTON (madame d'); mort de son mari, V, 14.
HAMON (Jean), docteur en médecine; éloge de ses écrits, de ses vertus; sa mort, sa sépulture à Port-Royal, IX, 361, note.
HANOVRE (le duc d'); histoire tragique de sa famille, XI, 67, note 3.
HANOVRE (la duchesse d') devient veuve sans fortune, VI, 299. — S'intéresse au sort de madame de Brinon, renvoyée de Saint-Cyr, IX, 13, note.
HARCOURT (le comte d') ternit sa gloire en servant de recors pour le cardinal Mazarin, III, 490, note.
HARCOURT (la comtesse d'), tante de M. de Grignan, épouse le duc de Cadaval, I, 299, note 2; célébration de cette noce, 313. — Fatigue et embarrasse madame de Grignan, II, 159.
HARCOURT (la princesse d'), fille du comte de Brancas, I, 163. — N'est pas digne de figurer avec son style à côté de madame de Grignan, II, 337. — Quitte le rouge par pure dévotion, III, 135; est nommée dame du palais, 288. — Elle et son mari, le prince d'Harcourt, conduisent la reine d'Espagne à son mari, VI, 98.
HARLAY DE CHAMPVALLON, archevêque de Paris, défend avec colère le droit de métropole contre le prélat de Reims, II, 352. — Sa jolie figure donne lieu à citer quelques vers de Virgile, III, 400, note. — Est jugé comme un prélat sans mœurs et l'amant de madame de Bretonvilliers, VII, 43, note; le roi se lasse de son immoralité, 79. — Ses liaisons scandaleuses; couplet à ce sujet, XI, 35; sa mort à Conflans, 204, note. *Voyez* Mascaron, Gaillard (le père), Lesdiguières (madame de), et sa vie scandaleuse, 205, note.
HARLAY (Achille de) est nommé premier président du parlement de Paris, où il étoit procureur-général; son portrait, X, 24, note, 2. — Tombe en apoplexie; épigramme sur son mal, XI, 200, note.
HAROUIS (M. d'); sa maison est le Louvre des états de Bretagne, II, 172. — Est allié de la famille Sévigné, III, 256, note. — Son château de la Seilleraie, vaste, est d'une architecture mal exécutée, IV, 112; est trésorier des états de Bretagne, 180. — Ruine son crédit et sa fortune, X, 267. — Meurt d'une attaque d'apoplexie, à la Bastille, après une longue détention; sa sépulture, XI, 326, note.
HAUTEFORT (le marquis d') trouve les remèdes trop chers et meurt sans secours, VII, 250.
HAUTERIVE (madame d'), fille du duc de Villeroi, donne lieu à quelques réflexions morales sur son mariage, I, 284, note.
HÉBERT, valet de chambre de madame de Sévigné, I, 394. — Sort de chez elle; est envoyé à Chantilly par Gourville; est recommandé par M. de La Rochefoucauld et madame de la Fayette, II, 26.
HÉLÈNE, femme de chambre de madame de Sévigné, I, 394.
HELVÉTIUS (Adrien), célèbre médecin, VIII, 354; note sur sa famille, 355.
HENAULT (Jean), poëte françois, fait une pièce de vers contre Colbert, pendant le procès de Fouquet, I, 75.
HENRIETTE D'ANGLETERRE, sœur de Charles II, duchesse d'Orléans, *Madame*; sa mort précipitée; remarque sur cet événement qui donne lieu à des soupçons atroces, I, 261. *Voyez* Vallot. — Son bout de l'an, II, 132, note 1.
HERBIGNY (madame d') s'occupe beaucoup de M. de Grignan, en Provence, III, 281 et la note 1.
HÈRE (le), sorte de jeu: les échecs sont préférables, VI, 277, note 4.
HEREM. *Voyez* Saint-Herem.
HERICOURT (M. d'), intendant de la marine, entretient une correspondance avec madame de Simiane, XII, 17 et suivantes; obtient l'érection de sa terre en marquisat, 145, note; épouse mademoiselle Duché,

fille du premier avocat de la cour des comptes, 193, note.
HERMECHIN, valet de chambre de M. de Sévigné, fils, IV, 317.
HERRERA, écrivain espagnol; éloge de son *Histoire générale des Indes*, IV, 296 et la note 1.
HERVART, ancien contrôleur général; remarque sur l'orthographe de son nom et sur son hôtel, XI, 197, note.
HEUDICOURT (madame d'); ses galanteries avec M. de Béthune; ses propos contre le maréchal d'Albret et madame Scarron, jolie, indiscrète, chanceuse, insupportable et dangereuse, I, 313, note. —Épigramme de la veuve Scarron (madame de Maintenon) contre sa langue et sa conduite, III, 250, note; est appelée *la Grande-Femme*; sa pensée sur la mort de Turenne, 504. — Paroît à la cour laide comme un démon, VII, 118.
HIPPOGRIFFE, cheval ailé, souvent en usage dans Roland le *furieux*, III, 340 et la note.
HIRE (La); remarque sur ce fameux capitaine du règne de Charles VII, V, 488, note 2.
HOCA, jeu de hasard, III, 412.—Défendu à Paris sur peine de la vie, et joué à la cour, IV, 138.
HOLLANDE; série de lettres de 1672 sur la guerre déclarée par la France et l'Angleterre contre cette république, III, 61 et suivantes. — Caricature injurieuse lancée contre elle pendant la guerre, III, 83.
HOLSTEIN (la duchesse de), comtesse de Rabutin, écrit à madame de Sévigné, VII, 347.
HONORÉ, maître d'hôtel du duc de Chaulnes, IX, 436.
HOPINES, confesseur de madame de Sévigné; sa mort; avoit des manières dures, grossières, XI, 5.
HOPITAL (G. F. A. de l'), célèbre mathématicien; sa mort; son éloge, XI, 408, note; sa veuve se console avec Massillon, 409.
HOQUINCOURT (le maréchal d') reçoit du roi des éloges du marquis d'Hoquincourt, son père, VIII, 469; note historique et critique, *ibidem*; sa conversation avec le jesuite Canaye, 470. — Fait perdre la gravité à la réception des cordons bleus par la singularité de son costume; mot du roi à ce sujet, IX, 66.
HOUDANCOURT (mademoiselle d'); son mariage avec M. de Ventadour; conseils perfides que lui donne à ce sujet Benserade et l'abbé de la Victoire, I, 347; son mari comparé à un monstre, 373; plainte de coucher avec M. de Ventadour, 378, note.
HOZIER (Pierre d'), fameux généalogiste, VIII, 214, note.
HUBERT (fête de Saint-); costume des femmes qui s'y rendent, V, 196.
HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, varie dans ses opinions sur Descartes, IX, 334, note.
HUMIÈRES (le maréchal d'); sa querelle avec le comte de Nogent, I, 53.—Est exilé, II, 476. — Est victorieux à Saint-Guillain, V, 467, note; investit la ville de Gand, 490, note. — Est nommé grand-maître de l'artillerie; pourquoi? VIII, 132, note. — Est repoussé à Valcourt, IX, 404; couplets critiques sur le même sujet, 448. — Sa mort à Versailles, XI, 69, note; la maréchale, son épouse, ruinée, se retire aux Carmélites et gouverne le faubourg Saint-Jacques, 182.
HUMIÈRES (d'), abbé de S.-Maixant; sa mort chez M. de Lamoignon, VII, 451.

I.

IDÉES INNÉES; contestation sur ce système des philosophes anciens et modernes, VII, 212, note.
INCONNU, gentilhomme condamné aux galères pour avoir fait tenir à madame Fouquet une lettre de son mari, I, 257, 258 et la note 1; obtient sa grace, 278, note 2.
INHUMATIONS provençales, IX, 17, note.

INNOCENT X condamne les cinq propositions controuvées du livre de Jansenius, II, 180.

INNOCENT, XI, *voyez* Odescalchi.

INNOCENT XII, *voyez* Pignatelli.

INQUISITION, tribunal de tortures inventé par des moines ignorants, barbares, et ambitieux, VIII, 311.

INTENDANTS DE PROVINCES; excitent des guerres de ridicules, XI, 221, note.

Io. *Voyez* Ludres (madame de).

IRVAL (M. d'). *Voyez* Arruse (le comte d').

ISARN; sa mort subite, auteur d'une pièce intitulée *le Louis d'or*, II, 389 et la note.

J.

JACQUEMART ET MARGUERITE (*Voyez* Lambesc).

JACQUES II, roi d'Angleterre, déclare la liberté de conscience, VIII, 377, 387. — Abandonné de ses sujets, IX, 19; trahi par ses propres officiers, 42; confie la reine son épouse à Lauzun, 48; incertitude sur son sort, *ibid.*; est fait prisonnier et renfermé à Whitehall, 68; se sauve de Londres, 72; arrive en France, est reçu par Louis XIV au château de Saint-Germain, 87; son peu de capacité et la mauvaise opinion qu'il fait naître de lui à la cour, 99, note 1; donne l'ordre de la Jarretière à Lauzun, 185; part pour l'Irlande aux frais de la cour de France, 189; arrive en Irlande, y est reçu avec transport, 249. — S'y montre digne de ses disgraces par sa mauvaise conduite, X, 295. On désespère en France de ses succès, XI, 285.

JACQUINE, fille de la basse cour de Rochers, rompt le bras à un valet en se battant, II, 197.

JALEZ (madame de), se sépare de madame de Lesdiguières, au grand étonnement de tout le monde; son caractère, ses ridicules; VII, 383.

JANET (madame). Singulière remarque sur son insensibilité, X, 143.

JANSÉNISTES, accusés d'être sectaires par les jésuites, V, 371. — Sens de ce mot comme l'expliquent ces mêmes jésuites, VI, 455.

JANSÉNIUS, évêque d'Ypres, faussement accusé d'avoir enseigné un nouveau système sur la grace, II, 180, note 3. — Est un fantôme créé par les jésuites, VII, 25.

JANSON (le comte de), tue en duel M. de Chaussingrimont. Se retire en Allemagne: revient en France et se fait trapiste, IV, 272 et la note 1.

JANSON. *Voyez* Forbin (le cardinal)

JARENTE (M. de), est à l'armée pour soutenir l'élection du roi de Pologne, XII, 100. *Voyez* Leczinski.

JARZÉ (le comte de), obtient la permission de se faire assommer au passage du Rhin, et réussit, III, 79, 80, notes.

JARZÉ (le comte de), fils du précédent, est blessé au siège de Philisbourg; faux bruit sur sa mort, VIII, 378, 399.

JEANNIN. *Voyez* Montjeu (le marquis de).

JÉSUITES; auteurs du système de *probabilité*, V, 96; en tirent un grand avantage pour mettre au large la conscience des monarques, 249, 250, note; allusion aux grands énergumènes de la secte, 286, note. — Font défendre aux pères de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes et la circulation du sang, VI, 42, note 2; appelés *ménageurs politiques*, 506. — Argumentent au collège de Clermont contre les passages de saint Augustin touchant la grace, VII, 32; ont une doctrine conforme à celle des Pélagiens sur la grace, 69, 70. — Sont chargés de faire des prosélites, conjointement avec les dragons après la révocation de l'édit de Nantes, VIII, 136; redoutent les oratoriens, 340, note. — Travaillent sans succès pour répondre aux lettres provinciales, X,

150, 151 note; sont confondus par Boileau chez M. de Lamoignon, 199; opinion de Josephe II contre eux; sont chassés de six royaumes, 201. — Sont en possession du collège de Clermont (depuis Louis-le-Grand), et y dressent leurs plans de campagne, XII, 59, note; leur funeste influence sur la politique, les consciences, et l'instruction publique, XII, 241, note.
JEU (le), à la cour on le compte non avec des jetons, mais avec des louis d'or, V, 43.
JOINVILLE (sire de). Sa vie de saint Louis, 72, note 1.
JOLI (Claude), célèbre prédicateur, évêque d'Agen, I, 312, note 3. — II, 372. — Fait un sermon usé à l'ouverture de l'assemblée du clergé, III, 420.
JOSEPHE (l'histoire de), par Arnauld d'Andilly; éloge de cet ouvrage souvent répété, V, 123.
JOSSON; médecin en réputation, VII, 509.
JOUBERT, habile médecin, soigne madame de Guitaud pendant ses couches aux îles Sainte-Marguerite, III, 348 et la note.
JUBILÉ publié en 1682, VII, 331. — Ouverture du jubilé en 1702; erreur du président Hénault à ce sujet, XI, 374, note 1.
JUNCA, lieutenant de roi à la Bastille, est sollicité par madame de Coulanges pour le docteur Chambon; son journal manuscrit, XI, 402, note.
JUSSAC (M. de), gentilhomme du duc du Maine, est tué à la bataille de Fleurus, X, 314.
JUSTEL (M. de), est à Vichi, V, 402.

K.

KERMAN (madame de), appelée la *Murinette beauté*, II, 150, note; parle l'italien comme le françois, 161; trouve Lomaria beau danseur à son gré; il n'est pas de même pour elle, 212. — Elle est aimable et cependant brusque, 224. — Passe pour être la maîtresse du grand-maître, VI, 389, note 1. — Est une liseuse qui sait un peu de tout, IX, 293; tombe dans la disgrace du duc de Chaulnes pour avoir fait accueil au comte de Pontchartrain, 322, note. — Est à Rome avec le duc et la duchesse de Chaulnes, X, 49.
KEROUALE. *Voyez* Portsmonth.
KINGHSHOGHMKLLFEL, sobriquet pour *Griffenfeld*. Voyez Trémouille.

L.

L.... Dissertation sur cette initiale, V, 310, note 2.
LA BORDE (mademoiselle de), coiffe les dames du Palais, II, 4.
LA BOULIE (le chevalier de), ami de madame de Simiane, est aux eaux d'Eygulude, XII, 70; meurt et ressuscite, 136.
LA CHAISE (Jean Filleau de), auteur d'une vie de saint Louis. Sa mort, VIII, 395, note 2. — Son éloge, IX, 72.
LA CHAISE (la comtesse et la marquise de), soupent avec le roi à Trianon, XI, 189 et 190.
LA CHAU, périt dans le Rhône; sa femme en est vivement affligée, X, 271.
LACOMBE ou DELACOMBE, auteur de la concordance des calendriers, XI, 418, note 3.
LACS D'AMOUR, ornement des vieux manuscrits, VII, 115, note.
LA FONTAINE (Jean de), est mis en parallèle avec madame de Sévigné, I; pièces préliminaires, VI; prend la défense de Fouquet et déplore ses malheurs, 79. — Éloge de ses fables chez M. de La Rochefoucauld, II, 49; ses contes jugés et devinés, 415; origine de la fable *du Curé et du Mort*, 420. — Son

épître médiocre de la louange de la courtisane Fontanges, VII, 225, 226.

La Force (le duc de), épouse mademoiselle de Bosmelet, XI, 264, note 276.

La Harpe (Jean-François), n'est pas sans reproches en publiant les lettres de madame de Simiane, I; pièces préliminaires, xv; son opinion sur la maison de Port-Royal-des-Champs, lxxi. — Ses remarques sur Esther représentée à Saint-Cyr, IX, 98, note.

Lainé (M.), artiste du midi, XII, 52.

La Jarie, fermier du Buron, VI, 497.

La Lane (l'abbé de), docteur de Sorbonne; son frère le poëte, V, 130, note 2.

La Luserne (M. de), est fait prisonnier dans l'affaire de Valenciennes, I, 63.

Lamaison, régisseur de la terre de Bourbilly, II, 266.

Lambesc, ville de Provence où se tient l'assemblée des états de la province, II, 233 et la note 3. *Jacquemart et Marguerite*, deux figures qui frappent les heures dans cette ville, 276 et la note.

Lamer (*Voyez* Louvois).

Lamoignon (Guillaume de), marquis de Bâville, nommé premier président au parlement de Paris; sa lettre à M. de Guitaud, I, 71, note 2. — Reconcilie Turenne avec Bussy-Rabutin, III, 485. — Sa mort, V, 571. — Son oraison funèbre, VI, 89.

Lamoignon (Chrétien François), fils du précédent, succède à son père dans le parlement de Paris, X, 132, note 1; fameuse dispute chez lui de quelques savants contre deux jésuites, 177.

La Mothe d'Argencourt (Mademoiselle de), fille d'honneur d'Anne d'Autriche, persécutée par le cardinal Mazarin, I, 348, note 2.

La Mothe Houdancourt (le maréchal de), commande dans Paris pendant les troubles de la fronde, I, 15; appelé *maréchal* de la ligue, *ibid.*

La Mothe Houdancourt (les demoiselles de), signalées par leurs aventures galantes, IV, 278, note 1. *Voyez Aumont, Ferté Ventadour.*

La Mothe Houdancourt (mademoiselle de), nièce du maréchal, son mariage avec le marquis de La Vieuville, chevalier d'honneur de la reine, IV, 278, note 1; querelles à ses noces, 318. — Sa mort, lieu de sa sépulture, IX, 176.

Landen, fameuse bataille, X, 471.

Langeron (M. de), chef d'escadre, repousse les Anglois à Brest, XI, 43, note 1.

Langeron (madame de), son mot sur les visites, IV, 225. — Est l'ame de la parure à l'hôtel de Condé, VI, 310.

Langheac. *Voyez* Coligny.

Langlade, attaché à la maison de madame de Bouillon pendant la fronde; secrétaire du cabinet; tance madame de Marande, note 1, 324, note. — Homme adroit, II, 54. — Sa répugnance politique contre Corbinelli qui étoit à l'index et *expurgatoire*, III, 282, note 2. — Son rôle pendant la guerre de la minorité; est présenté au roi; partage avec Gourville l'amitié de M. de La Rochefoucauld; est auteur des Mémoires du duc de Bouillon, VI, 216, 217, note 1. — Sa mort causée par une sottise, VII, 217, note 1.

Langlée, homme obscur, joueur de profession; sa querelle avec Dangeau, II, 333. — Sa naissance, ses ridicules, sa fortune, son portrait, IX, 106, note; sa femme non moins ridicule est en Provence sans sa famille, *ibidem*. — Donne un grand souper au duc et à la duchesse de Chartres, XI, 160.

Langres (M. de). *Voyez* Simiane de Gordes.

Langres (M. de), accompagne la maréchale de La Ferté chez la Voisin, VI, 339.

Langret (madame de), est soupçonnée pendant l'affaire des poisons, VI, 339.

Langues, célèbre curé de Saint-Sulpice, donne une bonne leçon aux convulsionnaires, XII, 186, note.

Lanion (mademoiselle de), beauté

de Basse-Bretagne, courtisée par le duc de Rohan, donne à bride abattue dans la seigneurie, II, 205.

Laon (M. de), *Voyez* Estrées (César d').

La Palisse, château près de Moulins, IV, 302 et la note 2.

Larmeghin, valet de chambre de madame de Sévigné, VIII, 23.

La Roque-Saint-Chamarant (M. de), est fait prisonnier dans l'affaire de Valenciennes, I, 63.

Larrei (M.), fils de Lenet, *auteur des Mémoires*, IX, 323. — X, 391, note.

La Rue (Charles de), célèbre jésuite, grand prédicateur, contente tous les courtisans à Versailles, XI, 12, note; fait l'oraison funèbre du maréchal de Luxembourg, 161, note.

La Salle (le marquis de), capitaine des gendarmes de la garde, XI, 143.

La Salle (madame de), et madame de Roussillon, sa fille, se trouvent dans une réunion chez le duc de Chaulnes, XI, 143.

Lassay (mademoiselle de), épouse le fils de M. de Coligny de Hongrie, X, 292.

La Tour (madame de), est au régime de son médecin et de son confesseur, XII, 110, 125; est un prodige de bonté, 135, 169.

Laubanie (M. de), *Voyez* Courtebonne.

Laubardemont, juge cruel vendu à Richelieu, VII, 34 et la note.

Launay-Lyais, volontaire breton, ami de Bussy; sa vanité, I, 9.

Lauragais (M. de), réforme les vieux abus du privilège sur le théâtre françois, II, 350, note.

Laurière (le marquis de), obtient sa charge du marquis de Bourdeille au préjudice de Matha, petit-neveu de ce même Bourdeille, pour un temps déterminé, III, 60. *Voyez* Matha.

Lausier (M. de), meurt subitement entre les bras de ses frères au retour de l'armée, X, 162.

Lauzun (Antoine de Nompar de Caumont, marquis de Puigdilhem, duc de), grand étonnement sur son mariage avec mademoiselle de Montpensier, I, 285, et les notes; anecdote sur ce mariage, et la note; le roi s'y oppose, 293, suite du même sujet, 294; brave les ordres du roi et consomme son mariage; son portrait par La Bruyère, 298, et la note; refuse le bâton de maréchal de France, 349. — Est arrêté et conduit à Pignerol, II, 300, et la note 2; se trouve avec Fouquet en prison, 306; Éclaircissements sur sa détention, 308, note 2; on trouve dans ses cassettes des nudités, des portraits sans nombre et un les yeux crevés: c'étoit celui de la princesse Monaco, 319; Brutalisoit ses maîtresses, 338, et la note 2. — accusé d'avoir mis le feu dans sa prison, 435, et la note; soupçonné de faire un trou dans sa prison à Pignerol pour s'évader, IV, 362, et la note. — Adoucissement dans sa captivité; sa conversation avec Fouquet; parti que les historiens en ont tiré, VI, 66, note. — Laisse croître sa barbe en prison et donne lieu à un proverbe, VII, 261, note. — Rentré en faveur; Jacques II lui confie son épouse et le prince de Galles pour les conduire en France, IX, 49; loge à Versailles, 90; son étoile repâlit à la cour, 100; son portrait par Bussy, note; reçoit de Jacques II l'ordre de la jarretière, 180. — Projet de son mariage avec mademoiselle de Lorges, XI, 165.

Lavardin (madame de), appelée *Bavardin*, grande amateur de nouvelles, II, 15. — Ne sympathise pas avec sa belle-fille, VII, 29; est impérieuse et fatigue par trop d'exigeance, 34; est possédée du démon de l'avarice, *ibid.* — Tombe en enfance, X, 372. — meurt, XI, 25.

Lavardin (M. de), I, 372; lieutenant-général de Bretagne; Molac, son confrère, avec la même charge pendant la tenue des états, II, 187; visite les Rochers où il est reçu avec beaucoup d'honneurs, 221. — Son mariage, VII, 22. — Entre à Rome à la tête d'une ar-

mée pour rétablir l'ancien privilège des ambassadeurs sur les franchises de quartier, VIII, 247, note. — Donne lieu à beaucoup de plaintes sur les négociations, IX, 421, note.

La Vienne, coiffeur des gens du monde, notamment de Louis XIV, et depuis un des quatre premier valets-de-chambre du roi, fait toutes les exécutions des cheveux féminins pour coiffer à la Médicis toutes les têtes de la cour, II, 3. note 1.

La Vieuville (Charles-François de), évêque de Rennes, marque les feuilles de son bréviaire avec des tranches de jambon, IX, 437, note 2.

Lavocat (M.), sa maladie dans un âge avancé, X, 408.

Lavocat (mademoiselle), épouse de la Garde, marquis de Vins, III, 256, et la note 2.

Le Brun (célèbre peintre), VII, 289, note.

Leczinski (Stanislas), désastres pour son élection au trône de Pologne, XII, 99, 100, 101, note.

Le Fèvre ou **Le Fébure**, célèbre peintre de portraits, dénigré par madame de Sévigné, II, 392, et la note.

Le Grand. *Voyez* Armagnac.

Leguay (M.) est dans les bonnes graces de M. d'Héricourt, XII, 197, 198.

Leïbnitz (G. G. baron de), célèbre philosophe, dit que la philosophie de Descartes est *l'antichambre de la vérité*, II, 213 et la note.

Le Jay (l'abbé), nommé à l'évêché de Cahors : n'est pas une belle lumière de l'Église, VII, 207.

Le Maigre (madame), jolie femme dévouée à la morale chrétienne et à l'évangile du jour dans ses réunions et dans ses conversations, IX, 454.

Léné (Vincent), lisez **Laisné**; prononce l'oraison funèbre du chancelier Séguier, III, 9, 10, note.

Lenet (Pierre), procureur général au parlement de Dijon, l'ami de Bussy, adresse une lettre en vers à M. et madame de Sévigné dans leur maison des Rochers, I, 5. — Sa mort; ses mémoires loués par Voltaire, II, 168, note 1. — Jugé par Bussy, X, 418.

Lenormant (M.), XII, 168.

Le Nôtre (André), contrôleur des bâtiments du roi, fameux jardinier, architecte, II, 451 et la note.

Léon (le prince de), son baptême à Saint-Gervais, VI, 360, note. *Voyez* Rohan.

Léon (M. de). *Voyez* Montigni.

Le Prieur de Cabrières, réputé grand guérisseur, soigne la Fontanges, VI, 476.

Le Sage, complice de La Voisin dans l'affaire des poisons, VI, 328.

Lescal et **Barlet** sont en jugement, XII, 35.

Lesdiguières (l'hôtel de); sa situation; sa description, XI, 367, note.

Lesdiguières (comte de Sauls, fait duc de), se signale au passage du Rhin; vers de Boileau à sa louange, II, 486. — Sa mort, VII, 308.

Lesdiguières (la duchesse de), son origine; quitte avec délice Machecoule, et pourquoi, IV, 492, note 1. — Description de sa livrée, VII, 382; rejette, dans sa disgrace, M. Trouvé son aumônier, et madame de Jalez sa favorite, 383. — Remarque sur son immoralité et sa vie scandaleuse avec l'archevêque de Paris, XI, 204, note; présente à la mort de ce prélat, elle n'en paroît pas affligée, 205; Son fils unique meurt à Modène, 410.

Lesdiguières, fils de la duchesse, épouse mademoiselle de Duras, fille du maréchal de ce nom, XI, 233.

Lestranges (mademoiselle de), soupçonnée de favoriser le goût du roi pour la Fontanges, VI, 456, note 1. — Est amie intime de madame de Coulanges : sa mort, XI, 106.

Le Tourneux (Nicolas), grand orateur de la chaire; éloge de ses œuvres et de son mérite, VIII, 533, note 2. — IX, 142, note.

Lettres des évêques au pape. *Voyez* Clergé de France.

Leuville (madame), moins riche, mais plus jolie veuve que madame

Senneterre, II, 290, note 4. — Donne de jolis soupers tous les jours, XI, 182.
Lévis (le marquis de), est en procès, XII, 121.
Lévis (le chevalier de), XII, 11.
Lévis (mademoiselle de), épouse La Tour de Bouillon, IX, 128, note 3.
Libre arbitre, réflexions sur ce chapitre, VII, 63.
Ligondès (M. le chevalier de), protégé de madame de Simiane, XII, 32; est à Saint-Marc, 40; son éloge, 45, 46, 47; assiste son père mourant, 91.
Lillebonne (madame de), en parlant de son père, dit *son altesse, mon père*, IV, 77, note 2; elle étoit fille de Charles IV, duc de Lorraine, 118 et la note.
Limoges (Charles-François de Rochechouart, marquis de Chandenier, dit le comte de), perd un procès, III, 107; Bussy veut lui donner sa fille en mariage, 265; son mérite est aussi petit que son nom est grand, 368. — Est frappé d'un exil, V, 464.
Lionne (madame de), femme du ministre secrétaire d'état, flétrie par son immoralité, rayée du nombre des mères, II, 168, note 2. — Appelée *la Souricière*, V, 29, note; sa plaisante réflexion étant couchée avec M. de Fiesques, *ibid.* — Mort de la marquise de Cœuvres, sa fille, VII, 451.
Litière, maudit équipage, III, 32, note 3.
Livry (Louis Sanguin, marquis de), marie son fils avec mademoiselle de Saint-Aignan, V, 467, 468.
Livry (abbaye de). *Voyez* Coulanges (l'abbé de); madame de Sévigné y fait une retraite dans la semaine sainte, I, 394. — Beauté de ses jardins, III, 43. — Dangers de la forêt, VII, 100. — L'abbé Séguier obtient cette abbaye après la mort de l'abbé de Coulanges, VIII, 308. *Voyez* Sanguin (Denis).
Locke; allusion à un passage de son Essai sur l'entendement humain; note historique et critique, VII, 212.
Lomaria (le marquis de), superbe danseur, membre d'une confrérie de Bretons, à Paris; commande un tableau de saint Yves, pour la métropole; éclaircissements sur ces faits, II, 171, et la note; défie et confond tous les courtisans par ses manières gracieuses et sa fortune, 183.
Longueval (madame de), appelée le *Chanoine*, IV, 406; accompagne la duchesse de Brissac à Vichy, *ibid.* — Est en procès avec madame de Bussy, VII, 229. — Meurt d'un étranglement à la gorge, VIII, 396; plaider fut sa passion dominante, 415.
Longueville (la duchesse de), fameuse par ses intrigues pendant la fronde, I, 18, et la note. — Ses faits et gestes, sa conversion, sa mort, son oraison funèbre, VI, 444, 445, note.
Longueville (comte de Saint-Paul, puis duc de), I, 345. — Est tué au passage du Rhin, III, 61, note; laisse une partie de son bien à un fils connu sous le nom d'Orléans, 73, note 3; son mot infame en tirant sur les Hollandois, 75, note; ses funérailles, son tombeau, 97, note; son bâtard est reconnu, 99, note 1.
Longueville (le chevalier de) bâtard du duc, est tué à l'armée; sa naissance et la cause de sa mort, VIII, 425.
Lorges (le maréchal de), prend le commandement après la mort de Turenne, son oncle, et se comble de gloire, III, 492. — Est à cheval sur un coup de canon, IV, 7; est fait maréchal de France, 355; épouse mademoiselle le Fremont, 370, note 2. — Son beau-père, seigneur d'Auneuil, traité de laquais par Bussy, VIII, 220, note 3. — Se retire du service sans cause connue, XI, 246.
Lorient, port de mer, époque où il devint une ville, IX, 414, note.
Lorme (M. de), célèbre médecin, III, 503. — IV, 44; éloge de sa poudre, 335; remarque sur sa personne, 363, note. — Approuve les eaux de Vichi, V, 58.
Lorraine (Charles IV, duc de); traité qui lui rend ses états, II,

394, note 3; ce traité est rompu, 451. — Son mot au jeune d'Elbeuf sur Turenne, IV, 13, note; son mot équivoque sur Créqui, après la déroute de Consarbrick, 77; sa mort, 118; son testament, *ibid.*

Lorraine (Charles V, duc de), rend hommage au roi pour le duché de Bar, XI, 341.

Lorraine (le chevalier de), soupçonné d'un crime atroce est exilé, plaît à *Monsieur*, est rappelé, II, 385; a un enfant avec mademoiselle de Fiennes, 442, 446, note 2. — Le roi se rend juge d'un différend entre lui et M. de Rohan, III, 160. — Quitte *Monsieur* et se rend à son abbaye, IV, 15, note 2; est de retour près de *Monsieur*, 55. — Appelé en duel par le prince de Conti, VII, 338.

Loterie du roi à Versaillles, VII, 291; du cardinal Mazarin, 296. — De la duchesse de Bourgogne, XI, 352.

Loudun (les filles de); procès atroce; barbarie des termes de l'arrêt contre le curé Urbain Grandier, VII, 34.

Louis XIV; sa foiblesse et ses erreurs lors du procès de Fouquet, I, 74 et suivantes; fait la campagne de Lille, 156. — Fait un voyage à Chantilly chez le prince de Condé, luxe des tables, II, 26, 27; se rend à Dunkerque, 55; reçoit très gracieusement le vieux solitaire de Port-Royal, Arnauld d'Andilly, 239; adresse une lettre de sa propre main à sa bonne province de Bretagne, 193; donne audience à l'ambassadeur de Hollande, 331; guerre atroce contre cette république, *ibid.*, 482. — Chasse toutes les filles de la reine, III, 242, note; se sépare de la Montespan et s'en rapproche pour donner naissance au comte de Toulouse et mademoiselle de Blois, 411, 412, note. — Défend aux prélats de rendre visite au nonce, IV, 417; regrette publiquement la perte de Ruyter, 458. — Son goût pour la dauphine lui fait renoncer à toute autre société, VI, 442. — Reprend les armes pour faire exécuter le traité de Nimègue, VII, 401; se fait accompagner par les dames de la cour dans cette campagne, 419, note 1. — Est comparé à Dieu par le minimes de Provence, VIII, 57; augmente les fortifications de Luxembourg, 229, note; résiste au pape sur l'affaire des franchises, 242, note; sa résistance amène la ligue d'Ausbourg, 247, note; est trompé par ses ambassadeurs dans ses apprêts contre le prince d'Orange, 359, note 1; Dispute à toutes les puissances l'empire du pouvoir absolu, 350; frappe le pape dans sa puissance temporelle, 457, note; chanson de Coulanges à ce sujet, 458, note. — La première entrevue du roi et de la reine d'Angleterre, IX, 87; donne des secours à Jacques II et fait embarquer ce prince pour l'Irlande, 190, 194, note; se montre généreux envers le marquis d'Uxelles après avoir été défait à Mayence, 466, note 1. — Rend un édit portant création de rentes viagères sur l'hôtel-de-ville, X, 131, note; ordonne la fonte de l'argenterie et donne l'exemple, 142; son mot à Bossuet en voyant expirer la dauphine, 288, note; traite en conquérant les états du duc de Savoie, 294, note; prend Mons, 370; affecte une grande indifférence sur la mort de Louvois, 400, 401, note. — Fait bombarder Bruxelles pendant qu'il perd Namur, XI, 205, note 2; accepte le testament de Charles II et place le duc d'Anjou sur le trône d'Espagne, 358, note 2; décadence de sa grandeur sous l'influence des fanatiques et des hypocrites de cour, 372, note 1.

Louis (dauphin de France); célébration de son mariage avec Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, VI, 320. — Est infidèle à sa femme et à ses maîtresses; son attachement pour mademoiselle Chonin; sa paresse, son insouciance, VIII, 188, note; commande le siège de Philisbourg, 373, note; il se pique d'être libéral et est adoré, 390; est nommé

par les soldats Louis-le-Hardi, 394, note; sollicite du roi des graces et des récompenses avec des lettres qui excitent l'admiration de la cour, 414; il s'empare de Manheim dans le Palatinat, 437, note. — Entre dans tous les conseils, X, 406, note. — Sa fameuse marche au pont d'Espierres contre le prince d'Orange, XI, 65, note 2.

LOUVIGNY (M. de); sa naissance, II, 293, note 1. — Se plaint de madame de Monaco, III, 266, note; apprend au cardinal de Bouillon la mort de Turenne, 480. — Est amoureux de la duchesse de Toscane, V, 449 et la note.

LOUVIGNY (madame de), ne s'afflige point de la mort du comte de Guiche, III, 252; appelée *la Rosée*, 266; se refroidit pour son mari, 293. — Est surprise écrivant une lettre suspecte, V, 29, note 2; d'Hacqueville rétablit le calme dans le ménage, 61.

LOUVOIS (le marquis de), appelé *la Mer*, III, 277. — Recueille la gloire de tous les succès de l'armée, V, 60. — Est joué par Colbert dans la disgrace de Pomponne, VI, 254, note. — Passe en Provence pour négocier le traité de Casal, VII, 10, note 1; tente de singer les grandes entreprises romaines, sur les acqueducs, pour couronner les travaux de Versailles, et ne parvient qu'à infecter l'atmosphère et à donner la mort aux travailleurs, 494, note. — Trompe la religion du roi en faisant exécuter les dragonnades, VIII, 137, note. — Remarque historique sur ses intrigues pendant l'affaire de Mayence, IX, 472, note. — Sa mort, discussion à ce sujet, sa sépulture, X, 397, note 2; son épitaphe, 400, note; soupçons sur la cause de sa mort, 401, note; l'ouverture de son cadavre confirme le poison, 402.

LOUVOIS (madame de); éloge de ses domaines et notamment de Ancy-le-Franc, XI, 73; son origine, sa famille, 83, note; reçoit une audience du roi chez madame de Maintenon, 181.

LOUVOIS (l'hôtel de); sa description, XI, 121, note.

LOWENSTEIN (la comtesse de), bâtarde de la maison de Bavière, épouse le marquis de Dangeau; la dauphine s'indigne du titre qu'elle prend dans sa signature et en obtient la radiation, VIII, 162, note.

LUCIEN, célèbre écrivain de l'antiquité; mot tiré de ses dialogues: et *de Caron pas un mot:* souvent répété, II, 216, et la note. — Éloge de ses dialogues, V, 258.

LUDE (le comte du), grand-maître de l'artillerie, se croit l'amant de madame de Sévigné, II, 19, note 2. — Est fait duc, III, 478. — S'amuse à mériter le bâton de maréchal de France comme un cadet de Gascogne, V, 24, 25; recueille la succession de l'évêque d'Alby, son oncle, 54, note 2. — Se rompt une côte à la chasse, VII, 456. — Sa mort, VIII, 130, note 2.

LUDE (Rosalie-Éléonore de Bouillé, comtesse du), première femme du précédent, pleure son mari qui part pour l'armée, II, 482, note. — Ne va point à la cour, III, 478,

LUDE (la duchesse du), devient veuve du comte de Guiche, III, 252; assiste au dîner du roi et de la reine en habit de deuil, 324. — Brise son argenterie et l'envoie à la monnoie, X, 161. — Est nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, XI, 329, note 2; gouverne mal la jeune princesse, 344, note 2.

LUDRES (madame de), chanoinesse de Poussay, fille d'honneur de la reine, prend les bains de mer, I, 373; grasseye en parlant, *ibid.* — Intime amie de madame de Coulanges, III, 143; M. de Sévigné est transi d'amour pour elle, 153, note; chassée du service de la reine elle retourne chez *Madame*, 242; M. de Vivonne et le chevalier de Vendôme se disputent ses faveurs, 258. — Le roi prend une fantaisie soutenue pour elle; surnommée *Io*, V, 237, note 2, 242, note; surnommée *Isis*, pourquoi, 255, note; est abandonnée du roi et suit toujours le monarque malgré ses revers, 265; en reçoit des rebuffa-

des, 295; sa réponse à *Madame* qui veut lui crever les yeux, 384; se retire du monde, 448, note 1. — Se lasse de bouder, accepte de l'argent et des pensions, VII, 239.
LULLI (Jean-Baptiste), célèbre musicien, désigné souvent sous le nom de *Baptiste*, III, 246. — Son mot à la messe sur un air d'opéra de sa composition, IX, 388, note.
LUXE (le comte de). *Voyez* Châtillon (le comte de).
LUXEMBOURG (le maréchal de), pressé par M. de Monterey, à l'armée de Flandres, est dégagé, III, 298, 306, 312. — Trait lancé contre lui à l'armée sur la Meuse, V, 181, note. — Son action héroïque contre le prince d'Orange pendant les conférences de Nimègue, VI, 31, note 2, 36; compromis dans l'affaire des poisons, 322 et 323; est décrété de prise de corps : se rend volontairement à la Bastille : visite, avant, le père La Chaise, 329, 384; demande la vie des saints et des jésuites qu'on lui refuse, 338; est accusé d'avoir un pacte avec le diable : sa conduite ferme devant ses juges. *Voyez* la fin de la note, page 328; est victime de Louvois dans l'affaire des poisons, 343, note; reste quatorze mois en prison et en sort sans jugement, 371, note, est soupçonné de jansénisme, 451, note. — Le roi lui fait une éclatante réparation, VII, 311, note. Gagne la bataille de Fleurus contre le prince de Valdée, X, 313; commande sous le roi au siége de Mons; 370, note 2; gagne la bataille de Neer-Winden, 471, note 2. — Sa mort, XI, 116, note 2; est bientôt oublié à la cour, 118; le père de La Rue prononce son oraison funèbre, 161, note 2.
LUXEMBOURG (M. de), petit-fils du maréchal, épouse mademoiselle de Clerembault, XI, 261, 279.
LUXEMBOURG (le palais de), a été donné à *Mademoiselle* après la mort de Marguerite de Lorraine, II, 450, et la note 2.
LUYNES (le duc de), son mariage en secondes noces, VIII, 105, note 4.
LUYNES (madame de), sa mort, VII, 474, note.
LUZERNE (la marquise de la), soupe avec le roi à Trianon, XI, 190.

M.

MACHECOUL : description de ce lieu misérable, IV, 492 et la note 2.
MACHINES, mot souvent répété. *Voyez* Descartes.
MADAME. *Voyez* Henriette d'Angleterre.
MADAME. *Voyez* Charlotte de Bavière.
MADAME. *Voyez* Marguerite de Lorraine.
MADEMOISELLE. *Voyez* Montpensier.
MAESTRICHT; siége de cette place, V, 34; victoire des François sur le prince d'Orange dans cette place, 103, 104.
MAILLANES (Porcelet de), victime de la médisance de l'évêque de Marseille, III, 219 et la note. — Est loué devant le roi, IV, 267.
MAILLÉ (M. de)) fait une prophétie, VI, 298.
MAILLY (la marquise de), surnommée la *Bécasse*, VIII, 460, note 3.
MAIMBOURG (le père), jésuite : son histoire des croisades, IV, 102; son style est de mauvais goût, *ibid;* madame de Sévigné en souffre beaucoup, 186, et la note. — Son histoire de l'Arianisme est admirable, si on en excepte l'auteur et le style, VII, 104.
MAINE (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), est nommé colonel-général des suisses, III, 328, note. — Son esprit étonne, V, 47, 67. — Obtient la charge de général des galères après la mort de Vivonne, VIII, 358, note. — Son mariage avec mademoiselle de Charolois, X, 433, *ibid.* — Devient grand maître de l'artillerie, XI, 101, note.
MAINTENON (la marquise de), veuve de Scarron, maîtresse de Louis XIV, II, 338, et la note 1, 342. —

Élève secrètement le duc du Maine, III, 134, et la note; éclaircissement sur les visites secrètes d'un inconnu chez elle, 147, et la note; appelée *le dégel*, 277, note 2; conduit le duc du Maine, dont elle étoit gouvernante, chez un charlatan, et ramène le prince plus boiteux qu'il n'était venu, 501 et la note. — Sa faveur croît chaque jour, VIII, 28; son empire est affermi: les ministres sont à ses pieds, 61; ménage un rapprochement du roi avec la reine, 182, note; à ce haut degré d'élévation on la nomme madame de *Maintenant*, 217. — Demande à Racine un poëme moral et historique pour la maison de Saint-Cyr, IX, 98, note; son mot en faisant jouer la comédie aux pensionnaires, 133, note 2. — Obtient du pape des bulles pour l'union de la manse abbatiale de Saint-Denis à la maison de Saint-Cyr, X, 158, note; obtient un bref du pape, 282. — Son portrait peint par Mignard, anecdote curieuse à ce sujet, XI, 93, note 1; fait perdre à Catinat le commandement dans la guerre offensive et défensive du Portugal avec la France et l'Espagne, 366, note.

MAIRAN (J.-J. d'Ortous), savant astronome géomètre, XII, 48, note.

MAISONS (M. de); son mariage projeté avec mademoiselle le Camus, IX, 431; ce mariage n'a point lieu. *Voyez* Nicolaï.

MAJASTRES (M.), est en procès contre le marquis de Lévis, XII, 121, 156.

MALAVAL (François), fameux écrivain mystique du dix-septième siècle, IX, 454, note.

MALBRANCHE (Nicolas), auteur de la *Recherche de la vérité*: remarque sur ce célèbre écrivain, V, 129, note. — Son éloge, VII, 42.

MALHERBE (François de); édition de ses œuvres par Ménage; dissertation sur l'exemplaire donné à madame de Sévigné par ce dernier, I, 48, note.

MALICORNE, beau château à six lieues du Mans, II, 81.

MALLEVILLE (de), son sonnet de la *Belle matineuse*, IV, 502 et la note.

MANCINI (le palais), à Rome, acheté par Louis XIV pour former l'académie de France, X, 374, note.

MANDAT (Alexandre), allié de Corbinelli: mariage de son fils, VI, 392.

MANICAMP DE LONGUEVAL, reçoit une plaisante lettre de M. du Boulai sur sa fantaisie pour madame de Courcelles, IV, 274, et la note 2.

MANIEROSA. *Voyez* Sully (la duchesse de).

MANS (M. de). *Voyez* Beaumanoir.

MANSART, célèbre architecte, correction de son nom propre, VII, 411, le *N. B.* — Est attendu aux eaux de Bourbon, VIII, 289.

MARAIS (Marin), auteur de plusieurs opéras, XI, 260, note.

MARANS (la comtesse de), sœur de mademoiselle de Montalais, tient des propos sur madame de Grignan, I, 306, note, 315, note; appelée *Melusine*; éloge des deux sœurs par l'abbé Arnauld, 306, note; est entreprise par La Rochefoucauld et Langlade, 324, 344; singulier dialogue entre elle et madame de Sévigné, 384. — Réponse piquante que lui fait madame de La Fayette, II, 8; éprouve une scène humiliante chez cette dame, 34; appelle M. de La Rochefoucauld *son fils*, 491, note. — Affecte une grande douleur sur la mort du duc de Longueville, III, 72, note 2; Prend le masque dévôt, 137.

MARBEUF (madame de), est chargée de marier le marquis de Sévigné, VI, 153. — Est appelée *Cuverdan*, VII, 483, note. — Est toute dévouée à M. de Pontchartrain, IX, 302.

MARC D'ARGENT, sa valeur dans le dix-huitième siècle, XII, 297, et la note.

MARCEL (saint). *Voyez* Procession.

MARCHIN (le comte de), accompagne le duc d'Anjou, Philippe V, roi d'Espagne, dans son voyage de Naples: son éloge, XI, 376, 377.

MARCK (Louise-Madeleine de La), épouse J. H. de Durfort, duc de

— Toujours errante, se fixe enfin en Angleterre, IV, 216 et la note. — Sa mort, IX, 413, note 2.
MECKLENBOURG (la duchesse de), veuve du duc de Châtillon, sœur du maréchal de Luxembourg, célèbre par ses intrigues, sa galanterie, et son avarice; rend visite au maréchal son frère, à la Bastille, pendant l'affaire des poisons, VI, 329, note 1. — Sa mort; sa succession, XI, 125.
MÉDECINS; leur ignorance, II, 370, et la note.
MEDIA-NOCHE; repas, sa définition, II, 43.
MEILLERAIE (le maréchal de La), conduit à Nantes le cardinal de Retz, et favorise son évasion, I, 35, note. — Est lieutenant-général de la Haute et Basse-Bretagne, X, 71; sa mort, 78.
MÉLAI (M. Rouillé de), intendant de Provence; éloge de sa justice, III, 281, 282.
MELI (M. de), perd un bras à la chasse, VIII, 410.
MENINS; courtisans chargés d'accompagner le Dauphin, VI, 372, 373, note 2, 374.
MÉNAGE (Gilles); son influence sur l'éducation de madame de Sévigné; sa prétention sur le cœur de son élève : nommé le *Varron françois*, I, 1, 2, note; confident et factotum du cardinal Mazarin pendant la fronde; son édition de Malherbe; en donne un exemplaire à madame de Sévigné, 48, note; lui envoie une cinquième édition de ses poésies, remarques à ce sujet, 179, note. — Sa dispute avec Bouhours, V, 123, 124, note.
MENARS (M. de), président à mortier, marie sa fille au frère de madame de Mornay, XI, 396.
MENARS (Jean-Jacques Charron de), son mariage avec mademoiselle de la Grange-Neuville, fille du surintendant de la maison de la reine, II, 40.
MÉNEUF, président au parlement de Rennes : mot ridicule de son fils, IV, 209; a une affaire avec madame de Sévigné et se montre de mauvaise foi, 250, suite 279.
MERCI (couvent des pères de la), II, 250, note.
MÉRÉ (le chevalier de), a un *chien de style;* produit dans le monde madame de Maintenon sous le nom de la jeune *Indienne:* veut ensuite l'épouser, VI, 214, note 1.
MÉRI (mademoiselle de), sœur de M. de La Trousse, reçoit madame de Sévigné à son retour du midi, III, 204; ses discussions sans fin avec l'abbé de Coulanges, 452. — Est d'une santé inquiétante, IV, 465. — Accuse madame de Sévigné de sécheresse, VII, 94.
MÉRINVILLE. (*Voyez* Caderousse).
MÉRINVILLE (François-Desmoutiers, comte de); sa mort, II, 352.
MESMES (Jean-Antoine), président à Mortier, I, 369.
MESMES (la présidente de); sa mort, VIII, 371, 415.
MESMES (Judith-Amasie), sœur de madame de Fontenilles, religieuse ursuline au couvent de Sainte-Avoie, IX, 46, note 3.
MESSE (la) de midi pour les gens du monde. *Voyez* Minimes.
MESSINE; conduite des François après en avoir fait la conquête; fureur des Messinois contre eux, IV, 190, 380.
MEUDON; remarque sur cette maison royale, XI, 129, 173, 181, 188.
MIENNE (Louis de Vieuxbourg, marquis de), est tué au siége de Namur, XI, 199, note.
MIGNARD (Pierre), peint le portrait de Turenne sur sa pie, IV, 420 et la note. — Peint le portrait de madame de Maintenon, XI, 93, note 1.
MILON (M. de), est à l'armée pour l'élection du roi de Pologne, 101.
MINIMES de la place Royale; note de mœurs sur la messe de midi pour les gens du monde, II, 462, note 2.
MINIMES (les) de Provence poussent la bassesse et l'impiété jusqu'à faire hommage au roi d'une thèse où Dieu ne paroît que sa copie, VIII, 57.
MINISTRES; passage sur la puissance qu'ils exerçent; remarque sur les

catégories ministérielles d'Antonio Pérez, VI, 103, 104, note.
MIQUELETS; ce qu'on entend par ces peuplades, IX, 233, note.
MIRABEAU (le chevalier de), donne à madame de Sévigné des preuves de la tendresse de madame de Grignan pour elle, IV, 387, note.
MIRABEL (le marquis de), ministre d'Espagne; ses intrigues avec la reine Anne d'Autriche, I, 18 et la note.
MIRACLES (les) à propos sont des tours de passe-passe, VII, 81.
MIRAMION (madame de), assiste à une représentation d'Esther, IX, 133. — Appelée mère de l'église: sa mort, XI, 294, note.
MIREPOIX (le marquis de), a une discussion d'intérêts avec la famille de Grignan au sujet de la succession de Marie-Angélique du Puy-du-Fou, IV, 42, 43, notes; cause de cette discussion, 359, note.
MIROIR; ornement du siècle; progrès de l'art à ce sujet, VIII, 54, note.
MITHON (M.), 92.
MODÈNE (Marie d'Est, princesse de). *Voyez* Est (Marie d').
MOEURS; comparaison des mœurs du dix-septième siècle avec celles du dix-neuvième, I, 177.
MOLAC (M. de), gouverneur des ville et château de Nantes, VI, 507, note. — Épouse la sœur de la Fontanges; sa dot, VII, 22. — X, 282.
MOLAC (madame de), se répète souvent, VI, 490.
MOLIÈRE, se prépare à lire sa pièce des *Femmes savantes* chez le cardinal de Retz, II, 415, note 2.
MOLINISTES; dissertation très importante sur ce mot rétabli dans le texte, IV, 362 et la note 2.
MOLINOS, prêtre espagnol, grand chef de la secte des *quiétistes*, VIII, 323, note. — Ses maximes, et son sort, IX, 151, note.
MONACO (le prince de), consent à prendre rang comme duc de Valentinois en recevant l'ordre du Saint-Esprit, IX, 54, note 4.
MONACO (la princesse de), aimée avec fureur de Lauzun, II, 319, note; son portrait trouvé dans les cassettes de son amant; est complaisante pour le roi, *ibid.* — Principale favorite de Madame, Henriette d'Angleterre, III, 48, note 1; appelée *le torrent*, 266. — Favorite de Madame, elle n'en est pas plus intéressante, V, 257; sa mort, 505, 509. — Son cadavre défiguré est un motif d'humiliation relevé par Bourdaloue, VI, 6, 7.
MONBERON (M. de), est reçu chevalier de l'ordre, IX, 36.
MONCEAUX (M. de), fait l'épitaphe de Turenne, IV, 181.
MONDONVILLE (madame de), fondatrice des *Filles de l'Enfance*, X, 265, note; victime des jésuites, 266, note.
MONNOIES (altération des), X, 230, note.
MONSEIGNEUR. *Voyez* Louis, dauphin de France.
MONSIAU, artiste françois; mention de son brillant tableau représentant le cercle de Ninon de Lenclos, I, 165, note.
MONSIEUR. *Voyez* Orléans Philippe.
MONTAGU (Jeanne de), apporte dans la maison de Rabutin les terres de Bourbilly et de Sully, VI, 27; elle étoit princesse de Bourgogne, *ibid.*
MONTAIGNE (Michel); son éloge et sa critique, IV, 312. — VI, 153, note.
MONTAIGU (M. de), ambassadeur d'Angleterre, courtise de près madame de Northumberland, III, 137.
MONTALAIS (mademoiselle de), sœur de madame de Mârans, fille d'honneur de *Madame;* ses intrigues, III, 97, note; son aventure avec une belle Angloise, 408.
MONTANÈGRE (M. de), commandant en Languedoc, VII, 10, note 2.
MONTATAIRE (Marie-Thérèse de Rabutin, dame de); sa famille, son mariage, V, 5, note 2. — Suit un procès contre la duchesse d'Estrées, VII, 84. — Suit l'affaire de Manicamp, X, 291, note; y bâtit; est filleule de madame de Sévigné, 423.
MONTAUBAN (M. de), ami de Bussy, VIII, 261.

MONTAUSIER (le duc de), est fait gouverneur du dauphin, I, 210. — Sa réponse au dauphin critiquée par les courtisans; son attitude à la cour et sa vertu censurent les hypocrites, les flatteurs, et les fripons, qui assiégent le trône, II, 430, et la note 2. — Son mot devant le dauphin qui tiroit en blanc, III, 497. — Ose reprocher à la reine d'avoir manqué la messe et perdu vingt mille écus au jeu, IV, 218. — Donne une leçon de reconnoissance au dauphin, VI, 372. — Écrit une lettre de félicitation à Monseigneur, à son retour de l'armée, VIII, 466. — Sa mort; sa sépulture, X, 260, note 1.

MONTAUSIER (Julie d'Angennes, duchesse de). Sa mort, II, 292. — Sa *guirlande* décernée par les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, VII, 191.

MONTBAZON (M. de); son mot en voyant grandir ses enfants, IV, 117 et la note.

MONTBRUN (madame de), donne lieu à une peinture vive et plaisante par madame de Grignan, X, 114.

MONTCHEVREUIL (le chevalier de), son dévouement pour le duc de Longueville, III, 74, note.

MONTCHEVREUIL (madame de), gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine : sotte, hypocrite, VII, 451, note 1. — dénonce au roi les filles de madame la Dauphine, VIII, 317; perd un fils au siége de Manheim, 438, note.

MONT-D'OR; ses bains *horriblement chauds;* remarque sur cette expression et sur la qualité des eaux minérales de ces bains, V, 254, note.

MONTÉCUCULLI, contre Turenne au siége de Limbourg, III, 249 et la note. — Sa générosité sur la perte de Turenne et pour l'armée françoise après la perte de ce grand capitaine, IV, 8 et la note; mot qu'on lui fait tenir sans fondement, 408 et la note.

MONTÉGUT (M. de), capitaine dans le régiment de Grignan, fait l'éloge du petit marquis de Grignan, VIII, 429, note 1.

MONTÉLIMART (la ville de), ou *Monte-Adhémar,* doit son existence à la maison de Grignan, I, pièces préliminaires CXI. — IV, 38, note.

MONTESPAN (M. de), paroît à l'audience pour soutenir *Bussy-Lameth,* dans son procès en adultère, VI, 33.

MONTESPAN (madame de), maîtresse de Louis XIV; ses fausses démonstrations lors de la retraite de madame de La Vallière, I, 322, 331, note; 334, note. — Appelée l'*Incomparable,* III, 4; appelée *Quanto Quantova*, 216; fait embellir son palais de Clagny, 417; est comparée à Didon qui fait bâtir Carthage, 420; est honorée de l'amitié de la reine, dîne avec cette princesse aux Carmélites de la rue du Bouloy; éclaircissement sur ce monastère et son esprit, 421, note. — Visite avec la reine madame de La Vallière aux Carmélites : est peu satisfaite de son dialogue avec cette dernière, IV, 412; est aux eaux de Bourbon; écoute les justes regrets de la famille Fouquet, 442, 443. — Description de son costume, V, 44; comparée par sa domination et son empire sur le roi à Diane de Poitiers, 236, note; veut étrangler madame de Ludres dans les fureurs de sa jalousie, 242, note; trouve dans ses accès de rage, cette belle, laide et galeuse, 240; nommée *Junon tonnante* et triomphante, 255, note 1. — Perd au jeu dans une nuit 400,000 mille pistoles, les regagne et au-delà, VI, 55, note 2; commence à perdre son empire à la cour, 72, note historique: peste et rage contre le mariage de mademoiselle de Blois, 270, note 1; ses intrigues pour conserver son rang à la cour, 323, note 2. — Excite la jalousie de la Dauphine contre madame de Maintenon, VII, 100, note 3; on attribue à sa méchanceté la mort d'un enfant que la Fontanges eut avec Louis XIV, 109, note 1. — Son mot après sa conversion, IX, 133, note 2. — Donne un lit magnifique au duc du Maine, XI, 102; est en retraite au

couvent des filles de Saint-Joseph, 145, note 2; achète Petit-Bourg, 160; remarque sur cette propriété, 161, note.

MONTFURON (la marquise de), femme aimable, III, 124 et la note.

MONTGAILLARD (M. de), est tué par Pont-Gaud à la suite d'une querelle, IV, 108, et la note.

MONTGERON (mademoiselle de), appelée la *Tourte*, XI, 235.

MONTGLAS (madame de), maîtresse de Bussy, l'engage à brûler sa diatribe contre madame de Sévigné, I, 184, note 1. — Bussy lui demande le remboursement d'une dette, VII, 52, note; marie sa fille à un provincial nommé Thomassin; propos de vanité et de sottise à ce sujet, 322. — Sa mort, XI, 146.

MONTGOBERT, demoiselle de compagnie de madame de Grignan et son amie, I, 382 et la note. — II, 5. — Est une sainte suivant Arnauld, IV, 131; surnommée la *Dague*, 348 et la note.

MONTIGNI (l'abbé de), évêque de Léon; description de sa mort, II, 237 et la note; avoit beaucoup de talent pour la poésie, 245 et la note.

MONTJEU (Jeannin de Castille, marquis de), homme ridicule dans les amours des Gaules, se raccommode avec Bussy, III, 195, note 2. — Est versé par son cocher, V, 428, note. — Sa mort, IX, 8, note 2.

MONTJEU; montagne à une lieue d'Autun; l'éloge de ce lieu remonte a une haute antiquité, III, 108, et la note.

MONTLAUR (le comte de), cousin-germain de M. de Grignan: sa mort, IV, 46.

MONTLOUET (M. de), tombe de cheval en lisant une lettre de sa maîtresse: sa mort, II, 131, note 2; sa femme pleure, sans jeter une larme, 138. — Elle a la petite-vérole, III, 463.

MONTLUÇON, ville du Bourbonnois, erreur sur sa situation, I, 149.

MONTMOR (madame de), traitée par le docteur de Lorme; ce qu'étoit son mari, III, 503 et la note. — Son mari est un des premiers négociateurs du mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand, XI, 105.

MONTMORENCY (Henri II, duc de), maréchal de France, décapité à Toulouse; son tombeau, IV, 440, note 2.

MONTMORENCY (la vallée de); projet de lui donner le nom d'Enghien, renouvelé de nos jours par les courtisans; critique de madame de Sévigné à ce sujet ignorée jusqu'à présent, IX, 7, 8, notes.

MONTMORON (Charles de Sévigné, comte de), conseiller au parlement de Rennes, habile dans les devises, II, 299, note. — Se réfugie aux Rochers à l'exil du parlement de Rennes, IV, 162. — Combat et repousse les idées innées, VII, 211, 212; meurt d'une apoplexie foudroyante, 461, note.

MONTMOUTH (M. de), fils naturel de Charles II; conspire contre Jacques II; est décapité, VIII, 98, 99, note.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans-), *Mademoiselle;* son mariage avec Lauzun; jugement sur sa personne; ses intrigues et ses œuvres, I, 285 et la note 1; éloigne de son service et de sa présence tous ceux qui lui parlent mal de Lauzun, 389, note. — Est outrée des services qu'il rend à la famille royale d'Angleterre, IX, 53, note.

MONTREUIL (Mathieu), poëte françois, I, 58. — Soupe avec madame de Sévigné à Valence, près de M. de Coosnac dont il étoit le secrétaire, III, 180. — Mention de sa lettre sur le voyage de la cour aux frontières d'Espagne, X, 90.

MONTREVEL (M. de), épouse mademoiselle Lannoy qui va drue à son ménage, III, 399 et la note 1.

MONTREVEL (madame de), obtient pour son mari le régiment royal, IV, 78.

MONTREVEL (l'abbé de), voyage avec Coulanges dans les propriétés du cardinal de Bouillon, XI, 428.

MONTROND, château fort dans le Berry, démantelé après avoir été réduit par les troupes royales en 1652, I, 16, note.

MORAN (M.), intendant du Bourbonnois, fête en célèbre courtisan la Montespan à son départ de Moulins, IV, 479.

MORANGIÉS (madame de); sa maladie, XI, 67.

MORANT (M. de), est nommé intendant en Provence, VII, 245.

MOREL (le père), oratorien; son éloge, VI, 149. — Est directeur de Saint-Aubin, VIII, 439, note 2.

MORÉRI; remarque historique et critique sur le fameux dictionnaire qui porte ce nom, VIII, 214 et la note.

MORÉT (M. de). *Voyez* l'affaire de Valenciennes, I, 63.

MOREUIL (madame de), dame d'honneur de madame la Duchesse, VIII, 76.

MORNAY (le comte de), est tué à l'attaque de Manheim, VIII, 438.

MORNAY (madame de), se retire à l'abbaye de Clerets, X, 445. — Se rapproche de madame de Maintenon et ne la quitte plus, XI, 316.

MORSTEIN (le comte de), est tué au siége de Namur, XI, 199, note.

MOTHE (l'abbé de la), persécuteur de la maison de Port-Royal avec l'archevêque Péréfixe, IX, 230, note.

MOTTEVILLE (madame de), auteur des *Mémoires d'Anne d'Autriche;* sa mort, X, 175, note 1.

MOUCI (madame de), amie de madame de Lavardin, VI, 231. — Est toute extraordinaire, VII, 22; ne cherche d'autre avantage que d'être la plus romanesque personne du monde, 76. — Son origine; sa famille, IX, 189, 192. — Est dévote et guindée comme un automate, X, 42, note 1.

MOULCEAU (le président), est commissaire dans une affaire qui intéresse la famille de Grignan; devient l'ami de madame de Sévigné, VII, 425.

MOUSSE (l'abbé de la), parent de madame de Sévigné; chapitre le jeune Sévigné sur sa conduite et ses débauches, II, 45; fait aimer la philosophie de Descartes à madame de Grignan, 233, et la note; sa confusion en interrogeant des enfants au catéchisme, 248. — Son mot humiliant à madame de Grignan sur sa beauté, X, 264.

MOYEUX; espèce de pommes que l'on confit, IV, 251.

MUNSTER (traité de); hostilités pour en soutenir la gloire, IV, 402.

MURINAIS (Anne du Pui), II, 150. *Voyez* Kerman (madame de).

MUSEL (M. de), ami du chevalier de Castellane, XII, 119.

MUY (le maréchal de), dresse une tombe à madame de Sévigné, XII, 317.

MYSTIQUES (les), comparés aux faux-monnoyeurs, X, 239; négligent les premiers devoirs pour se loger chez Sainte-Thérèse, 243.

N.

NAMUR; siége de cette place; désastre de l'armée françoise, XI, 199 et la note; à la suite on ne voit que des larmes, des veuves, et des mères affligées, 202.

NANCRÉ. *Voyez* Bazinière.

NANGIS (la marquise de), fille du maréchal de Rochefort, V, 104. — Est aux eaux de Bourbon, VIII, 277.

NANTES (madame de). *Voyez* Beauveau.

NANTES (mademoiselle de), fille du roi et de la Montespan, est boiteuse et très aimable; son mariage. *Voyez* Bourbon Condé.

NANTEUIL (Robert), célèbre dessinateur et graveur, *fait un cabinet;* remarque sur ce mot, V, 116 et la note.

NANTOUILLET (le chevalier de), récite ses infortunes au passage du Rhin, III, 90, et la note 2. — Remplace M. de Flamarens dans la

charge de maître d'hôtel de Monsieur, VIII, 8, note. — Est un des plus ardents cabaleurs contre Racine, X, 363.
NAVAILLES (M. de), est fait maréchal de France, III, 477. — Perd son fils au retour de l'armée, VI, 56.
NAVARRE; remarque sur la situation et les bâtiments de cette belle propriété, XI, 201, note.
NÉCROMANTIE (la), il en est question dans l'affaire des poisons, VI, 327, note 2.
NÉRAC, ville de France près des Pyrénées, ancienne capitale du duc d'Albret, VI, 366.
NESLE (le marquis de), reçoit une gratification de *Monseigneur* au siége de Philipsbourg, et meurt à Spire de ses blessures, VIII, 390.
NESLE (Jeanne de Monchi, femme de Louis-Charles de Mailli, marquis de), ses vilaines dents, son haleine forte, I, 30. — S'afflige à l'excès de la mort de son mari à la suite du siége de Philipsbourg, VIII, 460.
NESMOND (le président de), un des juges de Fouquet; son repentir; sa mort, I, 125, note.
NESMOND (madame de), fille de madame de Miramion, VI, 185, note.
NEUCHÈSES (M. de), évêque de Châlons, oncle de M. et de madame de Sévigné, I, 12, la note; 183, note.
NEUFVILLE, château de la maison de Villeroi, III, 122.
NEVERS (Philippe-Julien Mazarini, duc de), épouse mademoiselle de Thianges, nièce de la Montespan, ce qui lui vaut une grande fortune, I, 281. — Est dupe de sa femme et du prince, son amant, VII, 38 et la note. — Est chef de la cabale contre Racine, X, 363; fait une pièce de vers contre le pape, 368, note; est appelé le fils d'Apollon et des Muses par madame de Sévigné, 392.
NEVERS (la duchesse de); sa coiffure *brétaudée*, I, 381, 382. — Est belle comme le jour, V, 35. — Erreur sur la convoitise du roi pour elle, et ses amours avec M. le Duc, VII, 38, note.
NEVERS (hôtel de), qui a pris depuis le nom d'hôtel de Conti; l'hôtel de la monnoie a été construit depuis sur son emplacement, I, 121 et la note 1.
NEVERS (château de); remarque sur ce monument et ses maîtres, IV, 437 et la note 2.
NICE; siége de cette place, X, 371.
NICOLAÏ, rétabli dans sa charge de premier président de la chambre des comptes, II, 334 et la note. — Fausse nouvelle sur son mariage avec mademoiselle de Rosambo, VII, 482, note; épouse la fille du lieutenant civil Le Camus, *ibidem*.
NICOLAÏ (M. de), épouse mademoiselle Le Camus, IX, 455.
NICOLE (Pierre); éloge de son traité: *Des moyens de conserver la paix avec les hommes*; II, 246, note 2, 252. — Éloge, nombre de fois répété, de ses *Essais de morale*, IV, 260, etc. — Écrit une lettre au pape contre le relâchement de certains casuistes, V, 249, note. — La vérité, la bonne foi, le mérite modeste persécutés; il fuit dans les Ardennes, VII, 6, note 2; éloge de ses *Préjugés légitimes contre les calvinistes*, 215. — Éloge de ses imaginaires, X, 239. — Détériore sa santé en écrivant contre les quiétistes, XI, 239, note; sa mort, *ibid*.
NIEL (M. de), tombe dans la chambre du roi; Félix en le saignant lui coupe l'artère, X, 35, note 2.
NIMÉGUE (Traité de), V, 491, 508, note.
NINON DE LENCLOS, gouverne le baron de Sévigné, I, 374; pervertit les jeunes gens, 404. — Donne congé au baron et lui redemande ses lettres, II, 6; le compare à *une citrouille fricassée dans la neige*, 8; le trouve *au-dessous de la définition*, 55. — Rassemble dans son cercle les savants, les gens de lettres, les grands de la cour, XI, 141, note.
NIQUÉE (la gloire de), princesse du roman de l'Amadis des Gaules; citation souvent répétée, V, 46.

NOAILLES (le duc de), capitaine des gardes, commande en Languedoc avec la fureur obligée des dragonnades, VII, 357, note; la domesticité de ses aïeux prouvée par la maison de Bouillon, 409. — Se fait peindre par le célèbre Rigaud, XI, 176.

NOAILLES (Louise Boyer, duchesse de), est abîmée de douleur au pied du lit de son fils qui se meurt, X, 99, note 1.

NOAILLES (M. de), le fils, épouse mademoiselle d'Aubigné, XI, 233.

NOAILLES (l'abbé de), refuse l'évêché de Mende; depuis évêque de Châlons, et dans la suite archevêque de Paris et cardinal, V, 252.

NOBLET (madame de), son mot en jouant à la bassette avec *Monsieur*, III, 446.

NOEL; usage de souhaiter les bonnes fêtes à cette époque de l'année, IV, 275 et la note.

NOGARET (le marquis de), réprimandé par M. de Louvois, IX, 144. — Est tué à la bataille de Fleurus, X, 318 et 319, notes.

NOGENT (Nicolas Bautru, comte de), bouffon à la cour d'Anne d'Autriche, V, 495, note.

NOGENT (Armand Bautru, comte de), fils du précédent; sa querelle avec d'Humières, I, 52. — Se noie au passage du Rhin, III, 62, note; douleur de sa femme, 69.

NOINTEL (M. de); doute sur ce nom, VII, 3, note 2.

NOIRMOUTIER (mademoiselle de). *Voyez* Royan.

NORD (le). *Voyez* Colbert.

NORTHUMBERLAND (madame de), est aimée de Montaigu; son portrait, III, 151.

NOSTRADAMUS (Jean). *Voyez* Cour d'amour, X, 88.

NOTRE-DAME DES ANGES; chapelle miraculeuse de Livry, II, 470, note.

NOUVEAU, surintendant des postes; sa question ridicule; est peint par de La Bruyère, IV, 452 et la note.

NOYON (M. de). *Voyez* Clermont-Tonnerre.

NUGUET (M.); son factum contre l'évêque d'Autun, VIII, 235, 240.

O.

O (M. d'), gentilhomme du comte de Toulouse, XII, 19, 25; son épouse, amie de madame de Simiane, *ibid.*

OBSERVATOIRE. singulière remarque consignée dans ses archives sur les jours d'hiver en 1689, X, 157.

ODESCALCHI (Benoît); son exaltation sous le nom d'Innocent XI; son inflexibilité; son ignorance, V, 187, note. — N'improuve point les confesseurs de Port-Royal, VI, 495, note 2. — Supprime les franchises, VIII, 242; refuse les bulles du cardinal Furstemberg; favorise et sanctifie la ligue d'Ausbourg, 360; preuves de son entêtement, 363. — Sa mort, IX, 433, note.

OILLE, espèce de potage qui vient d'Espagne, III, 183.

OLIVIER (Claude-Matthieu), écrivain du roi sur les galères; ses œuvres, XII, 157, note.

OLONNE (Louis de La Trimouille, comte d'), est amplement coiffé par sa femme; plaisante raillerie à ce sujet, I, 340. — Marie son frère à mademoiselle de Noirmoutier, IV, 165.

OLONNE (la comtesse d'); son origine; sa famille; sa dépravation, I, 340, note 2.

OLONNE (François de La Trimouille, marquis de Royan, comte d'), épouse mademoiselle de Noirmoutier, IV, 165; il est frère du précédent.

OMELAS (madame d'); Vardes lui fait une donation contestée, VIII, 365.

OPPÈDE (l'abbé d'), XII, 93.

OPPÈDE. *Voyez* Forbin.

Oraison (mademoiselle d'), plait à la famille de Grignan, IX, 117; sa famille est alliée à cette dernière, 125, note; sa devise, 188, note.

Orange (le prince d'), est obligé de lever le siége de Charleroi, III, 133, note. — Est aux prises avec Jacques II, VIII, 387; déjoue toutes les ruses et fausses démarches de Jacques et de la cour de France, 388, note; les politiques et gobes-mouches de salons, en France, annoncent sa défaite, 421, note. — Il laisse échapper le roi Jacques pour se trouver sans crime maître de l'Angleterre, IX, 76, 86. — Fausse nouvelle de sa défaite; joie désappointée dans Paris à ce sujet, X, 331, note 1. *Voyez* Stuart (Marie), son épouse.

Oratoire; origine de cette maison; devient un lieu de retraite très en vogue, VIII, 339.

Ordres du saint-esprit; son institution, VIII, 171, la note; grande promotion; nom des heureux et des mécontents, 469 et suivantes, note. — Chansons, épigrammes sur cette promotion, IX, 36, 64.

Origène; vie de ce célèbre écrivain du troisième siècle, IV, 105 et la note.

Orléans (Philippe I, duc d'), *Monsieur*, frère de Louis XIV, songe à se remarier, II, 188, note; parle avec obligeance de madame de Grignan à madame de Sévigné, 335. — Rend visite à la duchesse de Chaulnes, XI, 119; meurt subitement à Saint-Cloud, 360.

Orléans (Philippe II, duc de Chartres, et duc d'), après la mort de *Monsieur;* depuis régent de France; invite M. de Grignan au bal du Palais-Royal, IX, 113. — Épouse la seconde mademoiselle de Blois, X, 427.

Orléans (Marie-Louise d'), dite *Mademoiselle*, prend un breuvage administré par les carmélites de la rue du Bouloi, V, 442, note. — Apprêts de son mariage avec Charles II, roi d'Espagne; sa réponse au roi de France, VI, 98, note, 103; pleure et devient fontaine, 128, note 1; ne peut se séparer de Louis XIV, 138; son mariage à Burgos, 198, note 2; détails sur sa célébration, 237. — Meurt empoisonnée, IX, 171, note.

Orléans (Anne-Marie d'), seconde fille de Monsieur; épouse le duc de Savoie, VI, 258, note 3.

Orléans (Jean-Philippe d'), fils naturel du régent, grand-prieur de France, XII, 31, note.

Ormesson (Lefèvre d'), l'un des rapporteurs dans le procès de Fouquet; paroles remarquables de Louis XIV au fils de ce magistrat impartial, I, 112, note. — Mariage de son fils avec la veuve d'un conseiller au parlement, IV, 252, note 1.

Ormesson (M. d'), chanoine de Sainte-Geneviève; sa mort, XI, 67, note 1.

Ornano (Anne d'), femme de François de Lorraine, comte d'Harcourt, I, 352, note 1; tante de M. de Grignan, peu aimée de loin et fort incommode de près, 192 et la note.

Or potable, employé en médecine; remarque sur ce remède ridicule, V, 400, note; 435.

Orves (le chevalier d'), XII, 40; 132.

Osnabruck (madame de), rend visite à *Madame*, sa parente, VI, 138.

Ottoboni (le cardinal), est élu pape; jour de son exaltation sous le nom d'Alexandre VIII, X, 49; intrigues de la faction de France dévoilées pour son élection, 54; consent à la réunion de la mense abbatiale de Saint-Denis à la maison de Saint-Cyr, 158; peinture de son caractère et de ses ruses, 184, note; est plus libéral d'indulgences que de bulles, 309; promet beaucoup à la France et n'accorde rien, 358, note; proteste contre tout ce qui s'est passé dans le clergé de France; sa mort; mot de Pasquin sur son testament, 368, la note.

Ottoboni (le cardinal), neveu du pape de ce nom, poëte, met en

pièce l'écriture sainte, X, 360, note.
OUROUER (la comtesse d'); sa famille, IX, 218, note.
OUTRELAISE (mademoiselle), appelée la *Divine*, III, 507 et la note.
OZANNES (Christophe), paysan métamorphosé en médecin, XI, 258, note.

P.

P. équivoque sur cette initiale; éclaircissement sur le sens qu'on peut lui donner, I, 287, 289; à la page 291 on en trouve le secret dévoilé.
PAIEN (le père); son aventure dans la forêt de Livry, VII, 94; cause sa mort, 100.
PALLUAU (M.), conseiller de grand-chambre, se rend à Rocroi pour interroger La Brinvilliers, IV, 398.
PAMIERS (M. de). *Voyez* Caulet.
PAPIER; son origine, VIII, 355, note.
PAPOUL (M.). *Voyez* Gramont de Lanta.
PARABÈRE (le comte de), traité de *sot cordon bleu*, IV, 28 et la note 3.
PARIS. (M. de). *Voyez* Harlai de Champ-Vallon.
PARIS (la ville de), inondée par les grosses eaux, I, 298, 299. — Nuits de Paris, XI, 122, note. — Trouble au sujet du mandement de l'archevêque de cette ville, XII, 72, note 2.
PARIS (François), fameux diacre qui a bouleversé toutes les têtes après sa mort, et inspire de la pitié pendant sa vie, XII, 186, note.
PARLEMENT de Paris cesse ses fonctions pendant les persécutions de la bulle *unigenitus*, XII, 34, note.
PASCAL (Blaise), mène une vie languissante, II, 189, note. — Madame de Sévigné trouve divin le sérieux et la parfaite raillerie de ses *Provinciales*, V, 299. — Ces mêmes lettres sont brûlées par la main du bourreau en Provence, VII, 129, note. — Réfutation du merveilleux donné à l'enfance de Pascal au sujet d'Euclide, IX, 286, note. — Apologie de ses Provinciales en harmonie avec le jugement de la postérité, X, 150.
PASSEMENTIER (histoire tragique d'un pauvre) du faubourg Saint-Marceau, III, 472.
PATRIX, poëte françois; son mot en relevant de maladie; ses vers célèbres sur la vanité de l'homme même après la mort, V, 431, note 1.
PAUL (le comte de Saint-). *Voyez* Longueville.
PAUL (Maître), jardinier de Livry; sa mort, II, 51. — Sa veuve s'avise d'être amoureuse, III, 43; son benet d'amant ne l'aime guère, 50.
PAULIN, évêque de Nole; son éloge, X, 306, note 1; 307.
PAULINE. *Voyez* Simiane (madame de).
PAVILLON (Nicolas), évêque d'Alet, zélé défenseur des écrits de Jansénius, I, 99. — Sa mort, son éloge, VI, 417, note.
PAVILLON (Étienne), membre de l'académie françoise; son mot et ses vers contre la fille de Jacques II et femme du prince d'Orange, VIII, 423, note. — Sa pièce sur le gentilhomme de l'arrière-ban, IX, 271.
PAVIN. *Voyez* Saint-Pavin.
PECOUR, célèbre maître des ballets à l'opéra, IX, 306.
PEGQUIGNY (madame de), vient à Vichy, appelée *Sibylle Cumée*, IV, 471, note; exerce sans contrainte la vertu de libéralité, 482. — Son château de Pecquigny, IX, 288, note 2.
PELLETIER (l'abbé), donne un délicat repas de carême à madame de Sévigné, IX, 244. — Est attaqué d'une maladie grave, X, 451. — Meurt d'apoplexie, XI, 326.
PELLETIER (M. le), contrôleur-général, reçoit du roi une gratification, VIII, 282.

PELISSARI (madame de). *Voyez* Pavillon (Étienne).

PELISSON (Paul Fontanier), compromis dans l'affaire de Fouquet, prend la défense du surintendant; son plaidoyer comparé à ceux de Cicéron, I, 76, note 1. — Sa laideur comparée à celle de M. de Grignan, III, 322, note. — Administre les économats de Cluni, de Saint-Denis, et de Saint-Germain-des-Prés, VI, 153, note.

PENAUTIER, trésorier des états de Languedoc, receveur-général du clergé de France; compromis dans le procès de La Brinvilliers, IV, 495 et la note 2. — Est dans le cachot de Ravaillac, V, 3; est accusé d'avoir empoisonné Matarel, 23, note; couplets sur ses intrigues; il se sauve du procès par la protection du cardinal de Bonzi; est appelé l'*étoile du cardinal*, 41, 42; mot de Gramont sur la bonne table de ce traitant, 50, note; arrestation de son commis, 59. — Rétabli dans ses charges; sa table n'en est que meilleure; Coulanges soupe chez lui pour observer le jeûne, XI, 283.

PÉNITENTS (les), sont affublés d'un costume bizarre et ridicule, II, 459, note. — IX, 354, note.

PENNES (madame des), aimable et fort aimée de mademoiselle de Scudéri, II, 66, note 1.

PENTHIÈVRE (le duc), fils du comte de Toulouse et son successeur dans la charge de grand amiral de France, XII, 167, note 2.

PEQUET, médecin et ami de Fouquet, I, 272; soigne madame de Sévigné, 378. — Sa découverte sur le sang, III, 103, note.

PERDRIX D'AUVERGNE, renommées dans le temps, IX, 144.

PÉRÉFIXE (Ardouin de Beaumont), archevêque de Paris, est entraîné dans la faction contre Port-Royal, I, 106, note.

PEREZ (Antonio). *Voyez* Ministres.

PERRAULT (Charles), critique de son *Siècle de Louis XIV*, et de son *Parallèle des anciens et des modernes*, VIII, 333, note; mot du prince de Conti à Boileau dans la dispute académique excitée par les erreurs de Perrault, *ibidem*.

PERRIN (Denis Marius, chevalier de), ami de madame de Simiane; éditeur des Lettres de madame de Sévigné, I; pièces préliminaires, II.

PERSÉCUTION (la), mise en pratique par l'autorité, contre le mérite, la vertu et la piété sincère, VII, 6, 12. — XII, 34.

PERTUIS, est inconsolable après la mort de Turenne et veut se défaire du gouvernement de Courtrai, IV, 72.

PERVENCHE, plante fort en usage alors dans la médecine, VII, 466, note.

PESEUT (madame de), fait une partie à Vaugirard avec mesdames de Louvois et de Créqui, XI, 55.

PESNE (M.), architecte de Belombre, XII, 184.

PETERS (le jésuite), égare Jacques II, lui fait perdre son royaume, et gagne le chapeau de cardinal, VIII, 388, note.

PETIT, sobriquet donné à Colbert, I, 103.

PETITE PERSONNE. *Voyez* Bedoyère.

PETOFFES; remarque sur ce mot, IX, 84, note.

PETRUCCI (le cardinal), zélé partisan du quiétisme et des doctrines de Molinos, VIII, 312, note.

PEYRONNIE (François de la), premier chirurgien du roi, XII, 172, note.

PEZENAS (le père), jésuite ambitieux; ses œuvres, XII, 180, note 2.

PHILIBERT, musicien, joueur de flûte, XI, 260, note.

PHILIPPE II (roi d'Espagne), fait étrangler son fils don Carlos, VIII, 254, note 1.

PHILIPPE V, roi d'Espagne. *Voyez* Anjou (le duc d').

PHILISBOURG, prise de cette place, V, 137, VIII, 378, 387, 404, note.

PIANES (le marquis de), donne le *Monseigneur* au maréchal d'Estrées, VII, 312.

PICARD, domestique de madame de

Sévigné, ne veut pas *faner*, II, 154.

Pierrot, sobriquet donné au chancelier Séguier à cause de son prénom, II, 58 et la note.

Pigeon, nom que donnoit le marquis de Sévigné, à sa sœur, madame de Grignan, VI, 148.

Pignatelli (le cardinal), est élu pape au conclave de 1691, X, 394, note.

Pile (l'abbé Roger de), sa conversation savante avec Corbinelli, VI, note.

Pilois, jardinier des Rochers, II, 86.

Planci (le marquis de), voit madame de Sévigné aux eaux de Bourbon, IV, 44 et la note.

Plelo (le comte de), ambassadeur de France en Suède est tué au combat engagé pour l'élection du roi de Pologne, XII, 101, note.

Plessis-Guénegaud (madame du), compromise dans l'affaire de Fouquet, I, 100, note; reçoit madame de Sévigné à son château de Fresnes, 164, note; appelée l'*incomparable Amalthée*, 167, note. — Sa mort, V, 338, note; son éloge; indifférence de sa fille sur cette perte, 353, note.

Plessis (mademoiselle du) d'Argentré, fait une nouvelle amie à Vitré, qu'elle dit être un bel esprit, et reçoit deux lettres de la princesse de Tarente, II, 86 et la note; laisse périr ses affaires à Vitré, par attachement pour madame de Sévigné, 95; appelée mademoiselle de *Kerlouche*, 104; son hyperbole sur un repas, 142; joue toutes sortes de roles qui sentent la sottise, 148; avoit un vilain visage, 159. — Est insupportable dans la société, IV, 116. — Perd sa mère, VI, 474. — Affecte de l'affliction et vole la cassette pendant que sa mère expire, VII, 66; insupportable de vanité, se perfectionne dans l'impertinence, 258.

Plessis-Praslin (le maréchal du), regrette de ne pouvoir suivre le roi dans les camps, II, 453 et la note.

Plessis (Alexandre de Choiseul, comte du), fils du précédent, est emporté d'un coup de canon, III, 71, note 2.

Plessis (du). *Voyez* Choiseul.

Plessis (M. du); Le Breton fait l'éloge de madame de Grignan, VIII, 76, note.

Pluie (la). *Voyez* Pomponne.

Plutarque; un chapitre de son traité de morale sur le discernement de l'ami d'avec le flatteur, IV, 312.

Poirrier (M. de), XII, 57, 63.

Poison, remarque sur ce crime du dix-septième siècle; déclaration du roi, contre les empoisonnements, les devins, les sorciers; installation de la chambre ardente à l'arsenal; remarque historique et critique sur cette horrible catastrophe du temps, VI, 327, note 2. — VII, 51, note.

Poissy (M. de), épouse mademoiselle de Varangeville, XI, 150; 330, note.

Poissy (madame de), accouche d'un garçon, XI, 32; est fille de M. de Lamoignon; sa mort, 81, note 1.

Poitiers (mademoiselle de), donne un sobriquet à madame d'Heudicourt, ci-devant belle femme, VIII, 96, note 1.

Polignac (la vicomtesse de), Décrétée de prise de corps dans l'affaire des poisons, VI, 349. — Sa famille, X, 319, note 2.

Polignac (l'abbé de), devient un abbé de cour; note historique, VIII, 4. — Revient de Rome porteur des promesses d'Ottoboni, et point de bulles, X, 358, la note; adresse des vers élégiaques au duc et à la duchesse de Nevers qui retournoient en France, 373, 374, note. — Est en exil et pourquoi, XI, 361, note.

Polignac (le marquis de), recherche en mariage mademoiselle d'Alerac, VII, 495. — Le ressentiment du roi contre sa mère compromise dans l'affaire des poisons retarde son mariage avec mademoiselle de Rambures, VIII, 161, note 3; le roi consent à son mariage et l'approuve avec une restriction fâcheuse pour mademoi-

selle de Rambures, 169, note.
Polignac (la marquise de). *Voyez* Rambures.
Pologne. *Voyez* Sobieski et Stanislas.
Pologne. *Voyez* Arquien.
Pologne; révolution dans ce royaume après la mort d'Auguste II, XII, 8, note 2.
Pomenars (le marquis de), gentilhomme Breton, est en procès pour fausse monnoie et pour un enlèvement; est condamné, et se trouve présent à son exécution en effigie; son mot à ses juges, II, 92, note; va souper et coucher chez le juge qui l'avoit condamné; s'en retire en pamant de rire, 285. — Souffre avec courage l'opération de la pierre; se confesse à Bourdaloue, VI, 298, note; est si familier avec tous les crimes qu'on s'étonne de son ignorance sur celui du poison pendant la session de la chambre ardente, 331.
Pommereuil (M. de), nommé inspecteur de l'armée contre les Bretons, IV, 241. — Reçoit à Rennes madame de Sévigné, IX, 381; est commissaire du roi en Bretagne, 425. — Préside les états de Bretagne et demande à l'ouverture trois millions, X, 60.
Pommereuil (M. de), fils du précédent, est intendant à Alençon, IX, 456.
Pompiers; service des incendies jusqu'à l'institution des pompiers, I, 337 et la note.
Pomponne (Arnauld de), est compromis dans le procès de Fouquet, I, 78; correspondance de madame de Sévigné avec lui durant cette procédure, 86, et suivantes; rentre en grace; est salué ambassadeur de Suède, 78, 164; reçoit une lettre de madame de Sévigné à Stockholm, *ibid.* — Est nommé ministre et secrétaire d'état, II, 225, note; vers à sa louange, 368, note. — Appelé *la Pluie*, III, 267, 269. — Est disgracié; joie de Colbert à ce sujet, VI, 203, 204; grande consternation dans sa famille et parmi les honnêtes gens, 205, 206; note; 233; motif de sa disgrace, 253; est à Lagny, 279. — Obtient une abbaye pour son fils, VII, 462. — Va à Saint-Cyr; est bien accueilli du roi; assiste à une représentation d'Esther, X, 147. — Perd son fils, XI, 240; rentre dans le ministère, 321.
Pomponne (le chevalier de), cité pour avoir préparé le succès de la bataille de Fleurus, X, 317. — Sa mort, XI, note 1, 240.
Pomponne (Catherine-Félicité de), son mariage, IX, 298, note.
Poncet (Mathias), soupçonné d'avoir fait mourir de chagrin madame du Plessis-Guénégaud, V, 339, note.
Pont-Carré (Pierre Camus de), appelé le *gros abbé*, II, 102, note; fait dire de lui pis que pendre, 161. — Son mot sur les discours de bavardage, IV, 249, note 1. — Devient gazetier, a un style de gazette, VI, 181.
Pontchartrain (le comte de), président du parlement de Bretagne, depuis chancelier; ses démêlés avec le duc de Chaulnes, IX, 322, note. — Succède à M. Le Pelletier dans la charge de contrôleur-général, X, 35, note 1. — Laisse à son épouse le soin de faire les honneurs de la fête donnée à la duchesse de Bourgogne, XI, 348, note.
Pont (du Gard), IX, 289, note 2.
Pontis (M. de), gentilhomme provençal, mort à Port-Royal; remarque sur cet homme de mérite dont l'existence est niée par Voltaire, V, 74 et la note.
Pont-Royal, originairement en bois, est emporté par les eaux, et reconstruit en pierre, VII, 411, note 1.
Pope (Alexandre), célèbre poëte anglois; ses *Essais sur l'homme*, XII, 130, note; 131.
Porte (M. de La), reçoit une lettre de madame de Simiane; remarque sur sa famille, XII, 66, note.
Portraits; on en faisoit en vers et en prose, à la cour, à la ville, et en chaire, III, 354 et la note.
Port-Royal; retraite des sages, des savants, et des justes, dans le dix-septième siècle; est tourmenté jus-

qu'à la persécution par les jésuites, I, 106, note; traité de *nid d'hérésie* par ses implacables adversaires, 107, note. — Éloge de sa méthode pour l'étude du latin, V, 316. — Dispersé avec acharnement après la mort de la duchesse de Longueville, VII, 6. — Prudence et humilité de ses célèbres écrivains, XII, 398.

PORTSMOUTH (la duchesse de), née Kérouale, devient maîtresse du roi d'Angleterre; sa fortune, son élévation, II, 441, note. — IV, 95, note. *Voyez* Nel-Gwin.

PORTUGAL (la reine de), trace dans une lettre à Corbinelli, d'agréables souvenirs pour madame de Grignan, VII, 201.

PORTUGAL (l'ambassadeur de), fait son entrée dans Paris; description de son cortège; des curieux de la cour et de la foule du peuple, XI, 277.

POSTE (la), tirade sur la violation du cachet, II, 358, 360.

POUDRE DE SYMPATIE administrée en médecine; remarque sur ce ridicule de l'ignorance, V, 367, note.

POULLE (l'abbé), célèbre prédicateur, écrit à madame de Simiane, XII, 153, note.

POULTIER (M.), est sollicité par madame de Simiane pour des livres saisis à la douane, XII, 177, 178.

POUPONNE. *Voyez* Castellane.

POUSSIN (le), célèbre peintre françois, II, 397 et la note 1.

POUSSY (l'abbé), aumônier de la chapelle de Bourbilly, VI, 18, note. — Désoblige madame de Sévigné avec des prétentions exagérées, X, 475.

PRACONTAL (M. de), lieutenant-général des armées, XI, 271; sa femme, cousine des Coulanges, quitte Paris pour Montélimart, *ibid.*

PRADEL (M. de), est fait prisonnier dans l'affaire de Valenciennes, I, 63.

PRAT (M.), son voyage auprès de la princesse *Truelle*, X, 275, note.

PRÉCIEUX, PRÉCIEUSES; dissertation sur ces mots, II, 156, note. — III, 309, note.

PRÉSÉANCE (droit de), démêlé entre les ambassadeurs d'Espagne, de France, et d'Angleterre, I, 88, note.

PRIEUR DE CABRIÈRES (le), comparé au Médecin malgré lui, VI, note. — Traite la Fontanges, VIII, 116.

PROBABILITÉ, ou le probabilisme des jésuites, source inépuisable de corruption, V, 249, note 2.

PROCESSIONS; ridicules à Aix le jour de la Fête-Dieu, II, 109, note; aussi ridicule la nuit du vendredi saint, 459, note. — Description de la procession de Sainte-Geneviève dans les calamités publiques, III, 454; influence de la châsse de cette sainte, 458; remarque sur cet usage du temps, 493, note. — Figures profanes à la procession d'Aix, IX, 337, note 2. — Erreur du président Hénault sur la procession de Sainte-Geneviève de 1694, XI, 25. — Les processions d'Arles et de Marseille comparées à des sérails ambulants, XII, 128, note.

PROVENCE (coutume de), XII, 136.

PROVENÇAUX; sont peu sûrs et se font valoir, IX, 64; se plaisent à animer, à brouiller, à se rendre nécessaires, 84.

PUCELLE (l'abbé), magistrat intègre, est arrêté et incarcéré pendant les troubles de la bulle *unigenitus*, XII, 35, note.

PUI-DU-FOU (la marquise de); sa famille, IX, 54, note 2.

PUIS. discussion sur ce sobriquet, I, 118 et la note.

PUISIEUX (la marquise de), son mot sur la naissance de Marie-Blanche, I, 271, note; s'épanouit la rate chez *Mademoiselle* aux dépens de la duchesse de Gèvres, 376. — Se charge de terminer l'affaire du marquis de Mirepoix avec la famille de Grignan, IV, 48. — Sa mort, V, 427, note 1; avoit un mauvais caractère, 430.

PURNON, maître d'hôtel de *Madame* (Henriette d'Angleterre), soupçonné du crime de poison; vend sa charge à M. de Volonne, III, 245.

PUSSORT; dévoile sa partialité contre Fouquet, I, 134; il opine à mort, 139.

PUYMORIN (M. de), le débonnaire; son mot sur Racine, III, 11 et la note.

Q.

QUANTO, QUANTOVA. *Voyez* Montespan.

QUERIGNISIGNIDI (M. de), épouse une jolie fille voisine du Conquêt, IX, 397, note.

QUESNEL (le père), publie une lettre pour la justification d'Antoine Arnauld, XI, 195, note 1.

QUESTION (la), abus de cette torture dans les procès criminels, VI, 378, note.

QUIÉTISME, définition de ce mot, IX, 151, note. — XI, 374, note 2.

QUIMPERLE (l'abbé de). *Voyez* Charrier.

QUINAULT; éloge de son opéra d'Athys, dont Lulli recueilloit la gloire et aussi celle du poëte, IV, 318 et la note. — Éloge de son *Triomphe de l'amour*. VII, 235.

QUINCY (l'abbé de), refuse l'évêché de Poitiers, est remplacé par le père Feuillant de l'Oratoire, VIII, 160.

QUINTIN (madame de); aventure de madame de Bertillac et du duc de Caderousse dans sa maison, VI, 321, note 1.

QUINTIN MESSIS; allusion à ce célèbre peintre, élève de l'amour, IX, 51, note.

R.

RABELAIS (François), passage tiré de son Panurge : *ô trop heureux ceux qui plantent des choux!* II, 281, note.

RABUTIN (les). *Voyez* la série de Chantal.

RABUTIN (Hugues de), grand prieur de l'ordre de Malte, I, 13; appelé le *Pirate*, 36. — Anecdote curieuse sur sa mort, VII, 328, note.

RABUTIN (Louis de), page dans la maison de Condé; son aventure chez la princesse; s'enfuit en Allemagne; fait fortune; épouse la duchesse de Holstein, I, 302 et la note. — Devient feld-maréchal des armées de l'empereur; ses succès; son éloge, VIII, 356, note.

RABUTIN (Marie-Thérèse). *Voyez* Montataire.

RABUTIN, paroisse de Changy près Charolles, I, pièces préliminaires, XCIX.

RACINE (Jean), sévèrement critiqué par madame de Sévigné, II, 229, note, 426; 427, note, — Est nommé historiographe du roi; en société avec Boileau; sa réponse de courtisan; trop bourgeois pour remplir sa tâche, V, 454, 458. — Sa pièce d'Esther représentée à Saint-Cyr, IX, 78, note; remarque sur cette tragédie et le théâtre de Saint-Cyr, 126; 127, note. — Prend le parti du théâtre contre les savants de Port-Royal, et se rend à l'avis de Boileau pour terminer cette dispute, X, 182, note.

RAGNY (le comte de), épouse une fille de la maison de Damas, X, 429.

RAHUEL, concierge du château des Rochers, IV, 299.

RAIMOND (mademoiselle de), cantatrice merveilleuse, se retire aux dames de la Visitation, I, 362, note.

RAMBOUILLET (hôtel de), critique de cette réunion des gens du monde qui entretenoit le mauvais goût et la dépravation des mœurs, I, 228.

RAMBURE (le marquis de), sa mort; affliction de sa femme, II, 72. — Est galante et ridicule; a une que-

relle avec madame de Buzanval, III, 207, note.
RAMBURES (Marie Armande de), fille d'honneur de la Dauphine, VI, 347. — Épouse le marquis de Polignac, VIII, 169. *Voyez* Polignac.
RANCÉ (l'abbé de), fondateur de l'abbaye de la Trappe; sa réforme trop austère justement critiquée par madame de Sévigné, II, 21, note 3. — Cède à dom Zozim l'abbaye de la Trappe, XI, 193, note.
RANCHER (M.); se meurt, XII, 169.
RANCHET (mademoiselle de); son mariage; sa noce, XII, 44.
RAPHAEL D'URBIN; passage sur ce grand peintre, IV, 499 et la note.
RAPIN (le père), est inconsolable de la mort du président de Lamoignon, V, 471; 473. — Éloge de son traité de la manière d'écrire l'histoire, VI, 88. — Sa mort, VIII, 316; détails sur sa maladie, sur ses œuvres, et son éloge du prince de Condé, 316, note.
RARAI (madame de), sa mort, VII, 142.
REBENAC (le comte de); son amour romanesque pour la reine d'Espagne; son opinion sur la funeste mort de cette princesse, IX, 175, note. — Sa mort, XI, 41.
REBOULET, ex-jésuite; ses écrits contre madame de Mondonville sont condamnés au feu, X, 266.
REINE (la), épouse de Louis XIV. *Voyez* Marie-Thérèse d'Autriche.
REINIÉ (madame), marchande de Paris, créancière de M. de Grignan, X, 56, note; 87; sa plainte d'habitude, 245.
REMIREMONT (la). *Voyez* Montataire (madame de).
RENAUDOT (Théophraste), inventeur et premier auteur des gazettes, II, 268 et la note.
RENEL (Louis Clermont d'Amboise, marquis de), occupe la charge qu'avoit le comte de Bussy, III, 356, note.
RENNES (la ville de), est menacée de perdre son parlement, IV, 131; il est transféré à Vannes, 162; on pend vingt-cinq hommes, 174; bannissement d'une rue entière, 179; à force de pendre on s'en lasse, 184; joueur de violon roué, *ibid.*; autre roué vif pour le dixième, 204, note; la potence succède à la roue comme un rafraîchissement, 219. — Retour du parlement, IX, 459.
RENNES (M. de). *Voyez* La Vieuville.
RENNES (M. de). *Voyez* Beaumanoir.
RENTY (M. de), n'est point sur la liste des chevaliers de l'ordre, IX, 36.
RENTY (M. de), lieutenant général pour le roi, après la mort de Montauban, VIII, 261.
RETZ (le cardinal de), coadjuteur de son oncle, allié à la famille Sévigné; fameux frondeur; régiment formé à ses frais, XII, 299, note 1. — Est arrêté et conduit à Nantes; s'évade de sa prison; anecdote à ce sujet, I, 34, note; écrit de Rome à M. de Guitaud, 163, 166; reçoit six mille livres de rente sans en avoir l'obligation au clergé, 349. — Nommé abbé de Saint-Denis; va y faire la cérémonie de Pâques, II, 450. — Son portrait par La Rochefoucauld, III, 426, note; donne ses bijoux à ses créanciers, 431; dévouement de ses domestiques dans sa retraite, 435. — Fait des merveilles aux conférences de Saint-Germain pour les affaires du clergé, IV, 7; dit que la maison de Langheac est sans médisance, sans chimère, 263. — Se retire à Commercy pour payer ses dettes; surnommé le héros du bréviaire, V, 73; travaille à ses mémoires, 424; ce que dit Joly à ce sujet, *ibidem.*, note; est parrain de Pauline de Grignan, 441; de retour à Paris, loge à l'hôtel de Lesdiguières, 498; 507; 508, note 2. — Veut se démettre du cardinalat, le pape s'y refuse, VI, 7; lui impose Saint-Denis pour retraite, 8, note; sa mort, 109, 113; Détails sur ses derniers moments adressés à M. de Gitaud, 110; son portrait par le président Hénault, 112, note; sa famille lui fait ériger un tombeau, 113, note; doute peu fondé sur la cause de sa mort, 489, note.

Revel (le comte de); éloge de ses conversations historiques, IX, 395, note; son origine; sa famille, 429, note; est aimé des femmes; remarque à ce sujet, 450, note. — Livre ses maîtresses à M. de La Trimouille et au comte d'Estrées, X, 61.
Reversis (le jeu du), traité d'ingrat par madame de Simiane, qu'elle aime toujours malgré ses rigueurs, XII, 11.
Réville (mademoiselle de), nièce de Corbinelli; aventure qui cause sa mort, VIII, 336, note.
Reynie (M. de la); confusion de ce juge pendant l'affaire des poisons, VI, 359, note. — Est le premier lieutenant de police, VII, 194, note.
Rezé (M. de), reçoit un congé de madame de Grignan, XI, 391.
Rhin (le passage du), n'est pas si téméraire qu'on le pense, III, 67; il n'égale pas le passage du Granique, 68; le fleuve étoit mal défendu, 89.
Rhodes (le marquis de), vend sa charge de grand-maître des cérémonies; il est remplacé par le marquis de Blainville, VIII, 9, note.
Ricard (le président), est invité dans une grande réunion, XII, 54; 71; 85.
Riccia (le prince de La), est arrêté pendant la conspiration de Naples et conduit à Vincennes, XI, 372, note 2.
Richelieu (maison de); son origine, VII, 352.
Richelieu (le duc de); bon mot sur un siége de sa façon, VI, 215; est chevalier d'honneur de madame la Dauphine, et sa femme dame d'honneur, 258. — Épouse en troisièmes noces la veuve du marquis de Noailles, XI, 373, note 1.
Richelieu (la duchesse de), gagne un procès contre madame d'Aiguillon, II, 55; devient dame d'honneur de la reine après la mort de madame de Montausier, 294; les fatigues de la cour rabaissent son caquet, 336. — Assiste au dîner de la reine, III, 293; rapproche la reine de madame de Montespan, 442; reçoit du roi des lettres tendres et obligeantes, 446. — Devient dame d'honneur de la Dauphine, VI, 282, note; paroît distraite, 440. — Son origine; sa mort, VII, 419, note 2; son oraison funèbre, 456.
Richelieu (le marquis de); son aventure avec mademoiselle de Mazarin, VII, 352.
Ricouart (madame de), est contente d'être veuve, IX, 90.
Rigaud (Hyacinthe), fait le portrait du duc de Noailles, XI, 176.
Riotte; recherche grammaticale sur ce mot, I, 243.
Ripert, homme d'affaire de M. de Grignan, III, 469 et la note.
Rivière (M. de La). *Voyez* Coligny (la marquise de).
Roanes (M. de), XII, 66.
Robinet, appelé souvent *Robinette*, sage-femme célèbre à Paris, 303.
Roche (Henry de La), célèbre prédicateur de la religion réformée, VIII, 273, note.
Roche (le père La), tonne dans ses sermons contre les fausses vertus, VIII, 270; 273, note.
Rochebardon (madame de), citée par madame de La Fayette, X, 412.
Roche-Baron (Antoine de), I, pièces préliminaires LXXXV; généalogie de cette maison, *ibidem*.
Rochebonne (madame de), sœur de M. de Grignan, traitée de *bonne roche*, II, 190. — Ressemble à son frère, III, 109, note 1. — Occupe le plus triste château de France, IV, 193. — Reçoit madame de Grignan; sa surdité, VI, 125, note. — Allusion à ses nombreux enfants, IX, 307. — Perd son fils dans un combat maritime, XI, 353.
Rochebonne (M. de), chamarié du chapitre de Lyon, II, 190 et la note. — III, 109, note.
Rochebonne (le chevalier de), meurt dans un combat contre un vaisseau turc, XI, 253.
Rochechouart (madame de), abbesse de Fontevrauld, est bénite pour sa vocation, I, 314; et une des personnes de sa famille qu'on appeloit *l'esprit des Mortemart*,

ibid., note 1. — Est religieuse sans vocation; son monastère; jugement de madame de Caylus; trouve son père en apoplexie, III, 417, note; dîne aux Carmélites avec la reine, 421. — Se fait peindre par Mignard, IV, 85; reçoit un présent du roi, 216.

Rochecourbière, grotte sur le cours des promenades de Grignan, VI, 495, note 1.

Rochefort (le comte de), est fait maréchal de France, III, 477; singulier compliment que lui fait le comte de Gramont, 478. — Sa mort, IV, 466 et 467.

Rochefort (la maréchale de), II, 396. — Son portrait; son dédain pour la passion du marquis de La Fare, III, 153; nommée dame du palais, 288. — Sa douleur de la mort de son mari; est aimée de Louvois qui la console, IV, 467, note 1. — Se cache dans un couvent pendant la noce de sa fille, V, 117. — Raille amèrement madame de Soubise, VI, 265.

Rochefoucauld (le duc de La), auteur des maximes; ses liaisons avec le grand Condé et les grands factieux de la fronde, I, 20, note 2; écrit plusieurs lettres à M. de Guitaud, 67, 90, 94, 158, 167, 170: invoque la mort au milieu de ses douleurs, 391. — Aimoit les romans, II, 137, note. — S'attriste sur la mort du duc de Longueville qu'on soupçonne être son fils, III, 71, note; son fils, le chevalier, est tué au passage du Rhin, 74; appelle la Marans sa mère, 141, note; examen d'une de ses maximes, 162, note. — Son mot sur l'abbé Têtu au sujet des stances chrétiennes, V, 320, note. — Sa décision sur une maxime qui résume *la bonne grace et le bon air*, VI, 62, son mot sur ceux qui ne savent que répondre, 155, 181; sa mort; détails sur ses derniers moments, 401, 402, 403, 404, 421.

Rochefoucauld (M. de La), dit le prince de Marsillac, fils du précédent, n'eut jamais le mérite de son père; plaît à Louis XIV et à madame de Maintenon, II, 201, note; refuse au roi le gouvernement de Berri, pourquoi; il l'accepte, pourquoi, 317. — Prend le nom de La Rochefoucauld; de concert avec Louvois, ménage un rapatriage au roi avec la Montespan, VII, 61, note 1. — Tombe sur la mâchoire à la chasse; allusion de cette chûte à l'*Alleluia* de Bussy, VIII, 318; renverse sa marmite et chasse de chez lui les gastronomes, 451, 464. — Sa résolution est imitée par beaucoup d'autres au grand regret des amateurs de l'art de la gueule, IX, 19.

Rochefoucauld (M. de La), duc de La Roche-Guyon, petit-fils de l'auteur des *Maximes*, épouse mademoiselle de Louvois, VI, 217; la jeune mariée a besoin de *polisseurs* et de *polisseuses* pour achever son éducation, 229, note 1.

Rochefoucauld (l'hôtel de La), est incendié, X, 155, 161; remarque sur ses bâtiments, 255, note.

Rochegude (M. de), XII, 38.

Roche-Guyon, note sur ce fief, IV, 47.

Roche-Guyon (madame de La). *Voyez* Rochefoucauld, petit-fils de l'auteur des *Maximes*.

Rochers (les), terre de M. de Sévigné, en Bretagne: l'heureuse solitude dont on jouit dans ses bois, la fraîcheur de la verdure, son mail, II, 146; IV, 117, 164, 203; VII, 36, 58, 141, 199, 234, 236. — Son labyrinthe, IX, 318. — Son écho, X, 58.

Roche-sur-Yon pour Roche-Guyon; éclaircissement sur cette méprise, VII, 341, note.

Rochon (M.), chargé des affaires de M. de Grignan contre Rochebonne, IX, 224, note 2.

Rodon, médecin provençal, VIII, 278.

Rohan (la duchesse de), met en fuite les Bas-Bretons révoltés dans son duché, IV, 22.

Rohan (le duc de), courtise mademoiselle Lanion, II, 205; est à l'extrémité d'avoir bu deux verres d'eau-de-vie, 364, note 2; revient de la mort, 366. — Préside les états

de Bretagne, IV, 210; quitte le service par boutade, 381. — Épouse mademoiselle de Vardes, VI, 3, 11; baptême du prince de Léon, son fils, 360. — Lui et sa femme manquent de politesse, VII, 333; paroissent bien maigres à leur retour de la province, 336.

Rohan (le chevalier de), décapité pour crime d'état, III, 363 et la note. — Son mot libre à madame d'Heudicourt, IV, 143 et la note 2.

Rohan (l'abbé de), se trouve a une réunion de beaux esprits chez mademoiselle Goileau, IX, 160. — Devient chef de la maison de Soubise, et archevêque de Strasbourg, X, 90, note 2.

Rohan Chabot (madame de), réflexion morale sur son mariage, I, 284. — Ancienne maîtresse du chevalier de Lorraine, V, 35, note 2.

Rohault (Jacques), célèbre philosophe cartésien; son bon génie, ses œuvres, IX, 327, note.

Rolland (le président). *Voyez* Cour d'amour, X, 88, note.

Rond (le), cabinet d'une ancienne cour du palais des comtes de Provence, IV, 331 et la note.

Rongère (le marquis de La), chevalier d'honneur de *Madame*, IX, 81.

Roquelaure (la duchesse de), meurt victime de son amour pour M. de Vardes, I, 56, note 3.

Roquelaure (le duc de), annonce de son mariage avec mademoiselle de Lavalle, VII, 384.

Roquelaure (de Laval, duchesse de), fille d'honneur de la Dauphine, VI, 347, note. — Encense la faveur de Chamillart, XI, 343.

Roquesante, un des commissaires de Fouquet; lui est favorable; son intégrité reconnue par Louis XIV, II, 433, note 2.

Roquette (M. de), évêque d'Autun, donne des bénédictions, III, 198. — Traité de *pauvre homme*, V, 379. — Fait l'oraison funèbre de la duchesse de Longueville; achète et prêche les sermons d'autrui, VI, 444, note. — Est traité de tartufe par l'abbé de Choisi, IX, 270, note 1.

Rosambo (mademoiselle de). *Voyez* Nicolaï.

Rosée. *Voyez* Louvigny (M. de).

Rossignol (le président), rend visite à madame de Sévigné, VIII, 464.

Roucy (le vieux comte de); son origine; sa mort, VI, 296, note.

Roucy (le jeune comte de), épouse la fille du duc d'Arpajon, IX, 127, note.

Rouge: sur la dose de ce fard des coquettes du grand air roule tout le christianisme, III, 291.

Rouillé (M. de), intendant de Provence, VII, 12, note 2. — Entre dans la régie des postes, X, 398, note.

Roujouse, maître de poste de Lyon; son éloge, V, 409.

Roure (la comtesse de), compromise dans l'affaire des poisons, VI, 328.

Rousseau (M.), voit madame de La Rivière monter au ciel toute lumineuse, IX, 472.

Rousset (M. de), demande à madame de Simiane des monstres citrons, XII, 110.

Roussillon (le comte de); sa querelle avec Bussy au sujet du procès en séparation de madame de Coligny, VII, 316; sa lettre à Bussy, 319. — Perd son fils, IX, 235. — Est le frère aîné du chevalier Clermont-Châte, XI, 143, note.

Rouville (François, comte de), homme singulier qui se permettoit de dire tout ce que dévoile la vérité, II, 290, et la note 1.

Rouville (le comte de), vieux courtisan en crédit à la cour, VI, 417.

Rouvroi (mademoiselle de), fille d'honneur de la reine, prend les bains de mer, I, 373. — Est déjà trop vieille pour danser au bal de mademoiselle de Blois, III, 317, note 2; accordée à M de Saint-Vallier, 414, note.

Royan (le marquis de), épouse mademoiselle de Noirmoutier, IV, 206, note.

Royaumont (de Sacy, sieur de), auteur des *Figures de la Bible;* éloge de cet ouvrage, V, 100, note.

Roye (le comte de), commande la

cavalerie du roi Jacques II; note sur sa famille, et son émigration de France, VIII, 377.
RUBEMPRÉ (M. de). *Voyez* l'affaire de Valenciennes, I, 63.
RUELLES, dissertation sur ce mot, IV, 102 et la note.
RUTH (M. de Saint-), avoit épousé secrètement la maréchale de *Meilleraie*, II, 53 et la note 3.
RUVIGNY (M. de), compromis dans l'affaire des poisons, VI, 328.
RUYTER (l'amiral); son éloge, IV, 150 et la note.

S.

S. initiale qui désigne un individu obligé de se défaire de sa charge, par l'ordre du roi, pour cause de friponnerie au jeu, I, 380.
SABLÉ (la marquise de), veuve du surintendant Servien; son mot sur Beaumanoir, II, 167.
SABLIÈRE (Antoine Rambouillet de La); ses poésies, VI, 364, note.
SABLIÈRE (madame de La), est éprise du marquis de La Fare, V, 84, note; savoit le latin et entendoit bien Horace, 316; sa persévérance pour son cher philadelphe le marquis de La Fare, 331, note; sa maison est le sanctuaire du bon goût, *ibid.* — Rompt et brise les tristes restes de son amour pour La Fare, VI, 196. — Reconnoît la perfidie de son amant et se retire aux incurables, VII, 106.
SABRAN (la comtesse de), ancienne maîtresse de Philippe d'Orléans, régent, XII, 191 et la note.
SACRE des rois de France; usage du miracle qui s'y pratiquoit, VII, 297, note.
SACY (Louis de), un des quarante de l'académie françoise; éloge de son *Traité de l'amitié*, XI, 387, note.
SACY (Louis-Isaac le Maistre), solitaire de Port-Royal, collaborateur de Royaumont, V, 100, note.
SAILLAN (le père), oratorien, nommé pour l'évêché de Tréguier, VI, 65.
SAINT-AIGNAN (François de Beauvilliers, duc de), surnommé le *Paladin;* désespère d'obtenir du roi quelque adoucissement au sort de Bussy, III, 375, note; 380. — Surnommé le chevalier errant, V, 468, note. — Manque d'épouser la petite Saumery. *Voyez* Cheverni; et se rabat sur la demoiselle de Lucé, VII, 55; note sur les portraits de cette famille, *ibid.* — Sa mort; son éloge ironique par madame de Sévigné, VIII, 248, note 1; ses enfants, *ibidem.*
SAINT-AIGNAN (le duc), troisième fils du Paladin, loué comme courtisan, diplomate, poëte, académicien, VIII, 249, note.
SAINT-AIGNAN (madame de); sa naissance; sa mort; chagrin de son mari, VI, 319, note 3.
SAINT-AMAND (M. de), fermier-général, marie sa fille au marquis de Grignan; sa dot, XI, 104; son emportement contre l'impertinence de ses nouveaux alliés, 218, note; n'obtient d'eux que des injures de vanité, 219, note.
SAINT-ANDIOL (le marquis de), allié à la famille de Grignan, V, 222. — Sa mort, VIII, 75, note.
SAINT-ANDIOL (l'abbé), cousin-germain de madame de Simiane, XII, 118.
SAINT-ANDRÉ (le chevalier de), beau danseur du temps, IX, 386, note 1. — Son origine; sa famille, X, 393, note.
SAINT-AUBIN (Charles de Coulanges, seigneur de); son aventure avec madame de Sévigné dans la forêt de Livry, VI, 152. — Tombe malade; se retire au faubourg Saint-Jacques, VIII, 436; il est soigné par le docteur Duchesne, 440; reçoit l'extrême-onction et meurt dans les bras du père Morel, 444 et 445; ouverture de son testament, 446; sa sépulture, 476.
SAINT-AUGUSTIN, en grande vénéra-

tion dans l'esprit de madame de Sévigné, VII, 25; les jésuites en font un janséniste, et n'épargne pas saint Paul, *ibid.*; son livre *de la Prédestination des saints* et *du don de la persévérance* finit tous, 69. — A une grande capacité d'aimer Dieu, et trouve encore du reste pour ses amis, X, 306 et 307.

SAINT-CHAUMONT (madame de), confidente de *Madame*, Henriette d'Angleterre, est exilée, VI, 197, note 3; reçoit des caresses de la reine d'Espagne, *ibid.*

SAINT-CYR; note sur cette maison, IX, 153. *Voyez* Walpole (Horace).

SAINT-CYRAN (l'abbé de), zélé partisan de saint Augustin, ami de *Jansénius*, accusé et persécuté par les ennemis de l'évêque d'Ypres et du monastère de Port-Royal, II, 180 et la note 3.

SAINT-DONAT (M.), visite mademoiselle de Sanzei dont on désespère, XI, 33.

SAINT-GEORGES (Guillet de), auteur de la vie de Mahomet, II, X, 106, note 1.

SAINT-GÉRAN (le comte de), est blessé au siége de Besançon, III, 342, note. — *A besoin d'être tué, pour être aimé solidement*, IV, 302. — Est mystifié par le comte de Gramont jusqu'à faire éclater de rire le roi, VI, 264. — Sa mort; ses funérailles; son portrait, XI, 289, 290, note.

SAINT-GÉRAN (madame de), amie et confidente de madame de Maintenon, VI, 319. — Son origine; accouche d'une fille, IX, 47, note. — Se console de la perte de son mari en jouant au lansquenet, XI, 290, note; reçoit la visite de madame de Maintenon, 296.

SAINT-GERMAIN (faubourg), et le Marais; note historique sur ces deux quartiers de Paris, X, 359.

SAINT-GERMAIN BEAUPRÉ (le marquis de), et son épouse, XI, 143.

SAINT-GERMAIN (M. de), ami de Saint-Pavin, comparé à Ninon pour pervertir les jeunes gens; I, 404, note 3.

SAINT-HÉREM MONTMORIN (M. de), fait le premier les honneurs à madame de Sévigné aux eaux de Vichy, IV, 444; son origine; sa famille; son château, 447, note. — Ruine de cette maison, XI, 287.

SAINT-HÉREM MONTMORIN (madame de); sa maigreur fait craindre à madame de Sévigné que madame de Grignan lui ressemble un jour, II, 314.

SAINT-HILAIRE; son bras est emporté du coup qui tue Turenne; sa douleur, sa grandeur d'ame sur cette perte irréparable, IV, 10.

SAINT-JACQUES (faubourg), quartier de retraite, et pourquoi, X, 242, note.

SAINT-LUC (le maréchal de), mettoit *monseigneur* à tous les maréchaux de France, IV, 46 et la note 2.

SAINT-MARS (M. de), est chargé de la garde de Fouquet à Pignerol, I, 147.

SAINT-MARTIN (la marquise de), est un torrent de paroles et d'éloquence, II, 478 et 479. — Fait le panégyrique de madame de Sévigné, III, 19.

SAINT-MAURICE, revient d'Angleterre faire part de la mort du duc de Savoie, IV, 94 et la note. Voyoit madame de Mazarin en Angleterre, 216 et la note.

SAINT-OMER (M. de). *Voyez* Suze.

SAINT-PAVIN (abbé de Livry), athée dans le cœur, dévot de profession; son épigramme sur les vendredis, II, 274 et la note 2. — Gaspard de Fieubet fait son épitaphe, III, 399, note.

SAINT-POL (madame); sa mort, X, 458.

SAINT-POUANGES (madame de); sa funeste aventure en chemin, VII, 37, 38, note.

SAINT-ROMAIN (M. de), homme d'un bon esprit, VIII, 370, note 1. — Sa mort peu édifiante, XI, 38.

SAINT-RUTH (M. de), épouse secrètement la maréchale de la Meilleraie, II, 53. — Part en Guienne sous le commandement du maréchal de Lorges, IX, 94.

SAINT-SIMON (madame de); sa mort, VI, 165, note.

SAINT-THOU (M. de), est tué par un

avant-poste, IV, 81; il avoit prévu sa mort dans un songe, 86.

Saint-Valleri (madame de), jolie femme attaquée de la petite-vérole, III, 438; la communique à madame de Montlouet, sa mère, 463; son joli nez en est gâté, 505.

Saint-Vallier; ses intrigues au sujet de son mariage avec mademoiselle de Rouvroi, III, 414, note, 450.

Sainte-Baume, antique pélerinage de Provence; description de sa grotte; madame de Grignan la visite, II, 469; le marquis de Vence fait une affreuse peinture du chemin qui y conduit, 470.

Sainte-Croix (le capitaine), amant de la Brinvilliers, lui enseigne à la Bastille les secrets du poison, IV, 399, la note.

Sainte-Hélène, l'un des rapporteurs dans l'affaire de Fouquet, opine à mort, I, 137; 138.

Sainte-Marthe (M. de), promet d'envoyer à madame de Grignan deux productions du poëte Marigny, III, 188, et la note.

Sainte-Mesmes (le comte de), premier écuyer de la grande duchesse de Toscane, III, 463; Élisabeth Gobelin, son épouse, dame d'honneur de la même, *ibid.* IV, 145.

Saintes (M. de). *Voyez* Bassompierre.

Saler, éclaircissement sur ce mot, III, 504 et la note.

Salins (Garnier-de-), beau-frère du comte de Brancas, le distrait; événement dans sa maison, II, 39, note 1.

Salins (M. de), chasse un portier à la suite d'une aventure, II, 39.

Sanderus (Nicolas); son livre *De schismate Anglicano* goûté par les gens du monde, V, 123.

Sanguin (M.), achète la charge de premier maître d'hôtel du roi, IV, 395, notes 1 et 2. — Marie sa fille sans dot, V, 468. — Sa franchise; son mot spirituel au roi sur la Dauphine, VI, 398. — Sa mort, VII, 200. — Sa femme meurt en mirant sa vieille carcasse, IX, 117.

Sanguin (Denis), évêque de Senlis, grand chasseur; bon mot de madame de Sévigné à son sujet, VI, 152, note. — Est nommé abbé de Livry, X, 99, note 2.

Sanlecque (le poëte), oublié jusqu'à présent dans le tripot polémique contre Racine, X, 363, note; son sonnet contre Boileau, 363, 364.

Santenas (M. de), Piémontois, au service de France; se fait moine à la Trappe, X, 398.

Sanzei (le comte de), II, 68. — Disparoît dans l'affaire de Consarbrick, IV, 32, note, 34, 69; retour de ses gens; on le croit tué, 75; s'est précipité dans un escadron, 78; il reviendra le jour d'Énoch, d'Élie, etc., *ibid.*

Sanzei (Marie de Coulanges, comtesse de), a la rougeole, III, 295. — S'afflige sur le sort de son mari, IV, 69; n'ose prendre son deuil, 81; se détermine à le prendre, 107.

Sanzei (le comte de), neveu de Coulanges, fait la cour aux demoiselles Castelnau, IX, 89; est officier de dragons, 122. — Devient capitaine, X, 365. — Est enfermé dans Namur, XI, 194; il en sort tout couvert de gloire, 211; est fait colonel, 287; est nommé aide-de-camp du duc de Bourgogne, 384; est fait brigadier, 413.

Sanzei (l'abbé de) et le chevalier font carême-prenant avec leur mère, XI, 135, note 2.

Sanzei (le chevalier de), surpris par une tempête, périt à la vue du port de Bayonne, XI, 375, note.

Sanzei (mademoiselle), fille d'honneur de la princesse de Conti, malade dangereusement; est en convalescence, XI, 40.

Sapate, nom d'une espèce de fête espagnole, VI, 258, note 2.

Sapho. (*Voyez* Scudéri).

Sarrasin (Jean-François), poëte françois souvent cité, II, 52, note; III, 298.

Sault (les comtes de). *Voyez* cour d'amour, X, 88.

Saupiquets; recherche grammaticale sur ce mot, I, 244.

Sauvebeuf (M. de), appelle *Chose* M. le prince en lui rendant compte

de sa négociation en Espagne, II, 347, note.

Savoie (Madame royale de), régente, envoie un présent à madame de La Fayette, V, 56, note. — En reçoit un du cardinal d'Estrées, VI, 258. — Écrit à madame de La Fayette sur la mort de M. de La Rochefoucauld, VII, 23, note.

Savoie (Victor-Amédée François, duc de), rompt son mariage avec l'infante de Portugal, VI, 258, note 1; épouse Anne-Marie d'Orléans, 282. — Trahit la France et l'Allemagne; Louis XIV le traite en conquérant, X, 294.

Savoie (la paix de), signée à Turin, XI, 323, note 3.

Scarron (Françoise d'Aubigné), veuve de Paul Scarron, fameux poëte burlesque. *Voyez* Maintenon.

Sceaux, maison de plaisance près de Paris; changement de ses maîtres; sa ruine, X, 357, note.

Schomberg (Marie d'Hautefort, veuve du maréchal de), fut aimée de Louis XIII; question indiscrète du dauphin à ce sujet, III, 294 et la note 2.

Schomberg (M. de), est un aimable mari et un héros, II, 52, note; fait preuve de sa valeur dans les Provinces-Unies, *ibid.* — Est fait maréchal de France, III, 477. — Fait lever le siége de Maestricht, V, 102, 103. — Abandonne la France après la révocation de l'édit de Nantes; suit le parti du prince d'Orange, VIII, 414; fait payer cher à Louis XIV son ingratitude, 424, note. — Est tué à la bataille de la Boyne, X, 63, 331, note.

Scudéri (mademoiselle), surnommée *Sapho*, est amie de Fouquet; prend sa défense, I, 76, 130. — Est surnommée l'*Illustre*, IV, 258. — Envoie deux tomes de ses *Conversations* à madame de Sévigné, VII, 228; reçoit une pension de dix mille francs par le canal de madame de Maintenon, 373. — Fait l'éloge des dragonnades, VIII, 140, note. — Sa mort, X, 266, note 1.

Séchelles (madame de), jolie femme courtisée par Carette l'empirique, XI, 55.

Segoing, auteur *du Mercure armorial*, VIII, 215, dans la note.

Segrais (Jean Renaud de), membre de l'académie françoise, gentilhomme de *Mademoiselle*, reçoit l'ordre de quitter son service. (*Voyez* Montpensier); se retire à Caen son pays natal; y épouse une riche héritière, V, 136, note. — A été le faiseur de madame de La Fayette, VI, 14, note.

Séguier (le chancelier); sa partialité dans le procès de Fouquet, I, 77; son hypocrisie démasquée, 110, 114 et la note; sa confusion en plein tribunal; ce qu'il fut pendant les troubles de la fronde, 132 et la note; n'alloit jamais au conseil sans prendre un lavement, 375. — Appelé Pierrot, II, 58, note; se meurt, 364; est assisté par Mascaron; sa piété au moment suprême, 371. — Son service funèbre à l'Oratoire; détails historiques sur cette cérémonie, III, 7, note; 8, 9, 10 et la note.

Séguier (l'abbé), est nommé abbé de Livry, VIII, 308, note. *Voyez* Livry.

Seignelai (le marquis de); sa naissance; son mariage, II, 96. — Se rend en poste à Marseille pour une affaire de marine, V, 165; mort de sa femme, 49. — Donne au roi une fête magnifique à son château de Sceaux, VIII, 95, note. — Se rend à Brest chargé d'une commission secrète en faveur de Jacques II, IX, 359, note; son secret est dévoilé, 380. — Est nommé ministre d'état; mot de madame Cornuel à ce sujet, X, 24, note 1; son goût pour les arts; sa collection; sa mort, sa sépulture, 340, note.

Seine (la rivière de), crue extraordinaire de ses eaux, X, 255, note 1.

Senac (mademoiselle de), visite madame de Sévigné à son départ pour les Rochers, VII, 245.

Senault (Jean-François); ses ouvrages traités de galimatias; a passé

par le jugement de Voltaire; un mot sur son *Traité des Passions* et celui de Descartes, VII, 30, note.

Senecey (la marquise de), première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, mère du duc de Foix, II, 77, note 2.

Senlis. *Voyez* Sanguin (Denis).

Senneterre (le vieux), homme du meilleur sens du monde, son mot sur les gens d'honneur, I, 24.

Senneterre (de Châteauneuf, marquis de), est assassiné à Prières, II, 273, note 1.

Senneterre (madame de), de la famille de Longueval, II, 78, note 2; comparée à madame de Leuville dans son veuvage, 290. — Rend visite à madame de Sévigné, III, 111, note 1; plaisanterie sur son grand deuil, 135. — Appelée *la Mitte*, V, 83. — Tortille autour des courtisans et n'obtient rien, VI, 306.

Sens (M. de). *Voyez* Gondrin.

Sentrailles (gentilhomme de la chambre de M. le duc), dénigré par Bussy et méprisé du roi, VIII, 319, note.

Seppeville (le marquis de), fait une *débauche* avec madame de Grignan, VII, 114.

Seron, médecin, est soupçonné d'avoir empoisonné Louvois, X, 402, dans la note.

Serre (Michel), excellent peintre catalan oublié, XII, 80, note 2.

Serroni (Hyacinthe), premier archevêque de Mende, V, 70 et la note.

Servien (Abel), surintendant des finances, membre de l'académie françoise; son éloge, I, 68, note 2.

Sévigné (Louis de), fondateur de la confrérie de la noblesse de Bretagne au quinzième siècle, I, pièces préliminaires, cvi.

Sévigné (Guillaume de), chevalier banneret en 1440, I, pièces préliminaires, cvi.

Sévigné (Charles de), comte de Montmoron, II, 299, note.

Sévigné (Renaud, chevalier de), fameux frondeur, favorise l'évasion du cardinal de Retz, I, 34, note; se convertit, se retire à Port-Royal et y meurt, II, 414, note. — Sa mort, son inhumation, IV, 375, note; il avoit épousé la mère de madame de La Fayette, ce qui met à l'aise cette dernière, 376.

Sévigné (Henri, marquis de), son mariage avec Marie de Rabutin Chantal, I, pièces préliminaires, lxxv; amant de Ninon, cvi; est tué en duel, *ibid.*

Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de), sa naissance, I, pièces préliminaires lxxv; note 2; son éducation, I, 1, note; adresse à Bussy des reproches sur son injurieux portrait dans les Amours des Gaules, 204; justifie la noblesse de la maison de Sévigné, 214 *et suivantes*; demande à Bussy sa procuration pour le mariage de sa fille, 224; reçoit la généalogie des Rabutin, 288; fait de la beauté de sa fille une dignité, 350; a les paupières bigarrées, 351; critique deux livres de La Fontaine, 377; ne manque jamais les sermons des grands orateurs, 399. — Ses opinions sur l'ingratitude, II, 14; reproche à Brancas sa grossièreté sur l'amitié, 18; plaisante le comte du Lude qui lui fait la cour, 19; critique le chocolat, *ibid.*; 270; compare la Trappe aux Petites-Maisons, 21; fait l'éloge du jeu de mail, *ibid.*; fait l'éloge de d'Hacqueville, 255; trace avec amertume les débauches de son fils, 28, 31; écoute ses vilaines confessions, 32; promet les punitions de l'enfer à la Marans, 33; reçoit un baiser du dauphin pour sa fille, 35; reprend du goût pour les fables de La Fontaine, 49, 61; Approuve les chants de Pétrarque sur la fontaine de Vaucluse, 117; commence la lecture du traité de morale de Nicole; s'amuse des chapitres de Rabelais, 125; plaisante le système de Descartes, 129, note; trouve que le duc de Brancas n'est pas vraisemblable, 134; revient sur l'excellence des essais de morale, 136; sa jolie lettre sur

la prairie, 153, note; recommande Vardes à sa fille, 164; fait l'éloge du menuet, 171, 172, note; luxe et prodigalité à l'ouverture des états de Bretagne, 173, 184; appelle Marie Blanche ses *petites entrailles*, 196, note; approuve la critique de Bérénice par l'abbé Montfaucon, 229, note; fait l'éloge du recueil des lettres de Saint-Cyran, 239; explique plusieurs devises, 286; visite *Mademoiselle* au sujet de son mariage avec Lauzun, 296; appelée *mère-beauté* par Coulanges, 315; dit qu'il n'y a que les ministres et les maîtresses puissants à la cour, 356; son mot sur l'espérance, 405, note; promet à M. de Grignan les contes de La Fontaine, 411; critique Ariane, tragédie de Thomas Corneille, 446, note. — Écrit sur le passage du Rhin, III, 72 *et suivantes*; part pour la Provence, 101; arrive à Lyon, 109; vient à Marseille, 124; raconte la gaucherie d'un laquais sur deux de ses lettres, 150, note; écrit sur la prise de Maëstricht, 165; passe rapidement devant les tableaux de l'archevêque de Vienne et de la ville de Lyon, 186, note; arrive à Paris, 203; fait un joli badinage sur le masque dévôt, 292, note; raconte un vol fait dans la chapelle de Saint-Germain, 312, note; appelle la maison de Port-Royal une Thébaïde, 326; écrit sur le siége de Besançon, 341, 342; ne loue pas la victoire de Seneffe, 353, note; fait la peinture d'un tripot à la maison rouge, 408; décrit les troubles de la Bretagne, 459; s'amuse sur la méprise du jubilé des Bretons, 460; se trouve à l'opéra avec l'abbé Arnauld, 468, note; son mot remarquable sur la mort de Turenne, 489, note; consulte le docteur de Lorme pour sa santé, 507. — Fait mention du portrait de madame de Grignan par Mignard, IV, 35; trouve que les courtisans emploient trop de basses flatteries, 59; se rend à Silleraye, terre de M. d'Harouis, 107; sa légèreté en parlant des Bretons qu'on pend, 113, note; refuse à madame de Fontevrault le portrait de sa fille, 127; revient sur les victimes de l'arbitraire en Bretagne, 166, 167, 179; trouve ennuyeux le livre du père Maimbourg, 186, note; rend hommage au talent de Mignard, 191, note; sécheresse de son style sur dix Bretons roués vifs, 204, note; est appelée relique vivante par les dames de Sainte-Marie, 453, note; ne voit pas de chrétien qui surpasse le grand visir Coprogli, 472, notes 1 et 2; trait de son égoïsme sur la mort de Ruyter, 489, note. — Ses paroles offensantes sur l'exécution de la Brinvilliers, V, 26, 28, note; détails du voyage de cette femme à l'échafaud, 33; son mot comparatif de Turenne et du cardinal de Retz, 73, note 1; déplore l'ignorance des médecins de son siècle, 139; refuse une copie du portrait de sa fille, 159, montre un grand dévouement pour les œuvres et les doctrines de saint Augustin, 191; fait copier le portrait de sa fille pour M. de La Garde, 286, 287, lance un trait contre les *opinions probables*, doctrines jésuitiques, 371, note 1; sa voiture verse, 377; trouve à Vichi trois jésuites qu'elle voudroit voir étrangler, 390; fait l'éloge de la coutellerie de Cosne, 411, note; loue l'hôtel de Carnavalet, 418; demande à Bussy ses *Mémoires* sur la campagne de Mardick, 474; 475, note; annonce le traité de Nimègue, 480; approuve la critique de Bussy contre Racine et Boileau nommés historiens du roi, 490, note; veut qu'on partage son amitié pour le cardinal de Retz, 500, note. — Censure toutes les guerres de Louis XIV, VI, 1; trouve les jésuites plus puissants que jamais, 42; lance un trait contre leur pernicieux projet dans l'enseignement public, *ibid.*; ses démêlés avec sa fille pendant le séjour de cette dernière à Paris, 74; 121, note; fait une plaisante réponse à Saint-Aubin sur un chien courant, 152, note; reproche à M.

de Grignan son égoïsme, 191; badine sur le mot *hérétique* en parlant des *jansénistes*, 222, note 1; manifeste une grande passion pour le jeu des échecs, 284; se livre à des propos ironiques contre le maréchal de Luxembourg pendant l'affaire des poisons, 338, 343, réitère son goût pour les échecs, 550, note; trouve l'affaire des poisons un grand scandale pour rien, 453; se plaint d'un prédicateur de la passion, qui prononce les mots *faquin*, *coquin*, 461; éclaircissement sur ce mot qui échappe de sa plume; *je deviens architecte*, mal interprété dans les éditions de ses lettres, 462, note; son mot allusif sur un paysan accusé d'être le père d'un enfant, 472, note; son mot sur le chapelet, 488, note; ne voit de chrétiens que ceux qu'on nomme jansénistes, 496; son opinion sur le livre de la fréquente communion, note 2, 505, 506. — Trouve saint Augustin et saint Paul bien jansénistes, VII, 25, note; ne dit point comme la reine-mère dans l'excès de son zèle contre les jansénistes, 32; revient sur les *opinions probables* et *la direction d'intention*, horribles maximes du jésuitisme, 43, note; se déclare libérale, 45; appelle amis de M. de Luxembourg, les devins, les sorcières, qui ont figuré dans l'affaire des poisons, 51, note; réitère son amour et son admiration pour saint Augustin, 69, 70; se plaint amèrement de son fils, 86; se range du côté des défenseurs de la tolérance religieuse, 103, note; censure les cabales de la Provence contre les jansénistes, 129; trace une inscription remarquable sur la chapelle de son château, 145, note, 177; censure les prélats qui n'observent point la résidence, 148, note; vient à Rennes avec la princesse de Tarente, 152; pense qu'il y a des femmes qu'il faudroit assommer à frais communs, 180; témoigne le desir de lire Térence, 223, note; ne conçoit pas comment on peut être avec un jésuite sans disputer, 242, sa hardiesse en parlant de la comète qui effrayoit encore, 283, note; se joint à Bussy dans le procès scandaleux contre M. de La Rivière, 327; fait valoir ses droits près de M. de Guitaud sur l'érection d'une paroisse, 366; fait une belle description de Versailles et de ses monuments, 369; vante la poudre de sympathie, 508, 509. — Souffre d'un mal à la jambe, VIII, 10; remercie Bussy de sa généalogie, 84; fait mention de l'édit qui révoque celui de Nantes, 136, note; est transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince par le P. Bourdaloue, 235; est aux eaux de Bourbon, 276; trouve qu'en lisant Abbadie on peut se sauver dans la religion réformée comme dans la religion catholique, 340. — Ses puérilités sur la blessure de son petit-fils à l'armée, IX, 2, 5; critique l'éducation du couvent, 116; recommande la lecture d'Abbadie à sa fille, 117, note 1; trouve que Racine aime Dieu comme ses maîtresses après la représentation d'Esther, 147; est honorée d'un mot du roi en assistant à cette pièce, 168, note; sa vanité dans cette circonstance, *ibid.*, note; critique les farces religieuses de la Provence, 205; belle citation d'un passage des psaumes sur la réception du roi d'Angleterre en France, 215; jette les hauts cris contre l'obligation de donner un homme pour l'arrière-ban, 265, note; décrit, la maison du duc de Chaulnes, 282; traite de mascarade la confrérie des pénitents et leur costume, 343, note 1; son mot sur l'hypocrisie du cardinal Le Camus, 480, note. — Se trouve dans la gêne et reçoit des offres obligeantes de madame de La Fayette, X, 28; plaisante le duc de Chaulnes qui, dit-elle, sait bien faire un pape, 54; s'amuse sur la Reinié, créancière de M. de Grignan, 56, note; fait la critique des lettres trop étudiées, 105, note 2; appelle mal de famille la surdité de madame de Rochebonne, 131; fait la remarque qu'Ottoboni, après son élection, ne dit pas un mot du

Saint-Esprit, 139; fait l'éloge des *Lettres provinciales*, 150, note; reçoit avec reconnoissance une relation sur la cour d'amour, 167, note; compare les douze mois de l'année a un sac de mille francs, 193, note; range dans ses premières lectures Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld, 248; fait un faux jugement sur Ninon, 261, note 2; aime les sermons, ce qui ne l'empêche pas d'aimer les évangiles expliqués par Le Tourneux, 263; adresse des réflexions morales à Coulanges sur la mort de Louvois, et les intrigues du conclave, 403, 404. — Déclame contre la mémoire d'Hopines, son directeur de conscience, XI, 5; se plaint de l'étrange manière de l'abbé Tribolet pour obtenir l'aumône des pauvres; 19; est à Grignan chez sa fille et son gendre, 35; écrit à Coulanges ses ressouvenirs sur Tonnerre et Ancy-le-Franc, 73; fait de tristes réflexions sur l'avarice de madame de Mecklenbourg, 125, note; fait part du mariage de Pauline de Grignan à M. de Pomponne, 240; sa dernière lettre, 292; sa mort, 298, note; sa sépulture, sa tombe, I, pièces préliminaires, LXXVI. *Voyez* Muy (le maréchal de) et Treneuil (le poète), — ses alternatives de réunion et de séparation avec madame de Grignan dans une suite chronologique, XII, 314; notice sur sa vie, *ibid.*, 291; construction grammaticale vicieuse sur son mot *je la suis*, critiqué par Ménage, 326, note.

SÉVIGNÉ (Charles, marquis de), sa naissance, son portrait, sa carrière dans le monde, influence des grands talents du siècle sur son éducation, I, pièces préliminaires, CVIII, CIX; part pour l'île de Candie, 207; se place sous les lois de Ninon, 374; paie les soupers fins chez la Champmeslé, 405. — Lit avec goût et déclame comme Molière, II, 105; se rend à l'armée, 329. — Est guidon des gendarmes-dauphins, III, 107; accompagne madame de Coulanges à la cour, 143; n'est pas du bois dont on fait les fortes passions; mot de La Rochefoucauld à ce sujet, 153; part pour Charleroi, 285; est blessé au combat de Senef, 353. — Son jugement sur Nicole, sur Montaigne, et sur Plutarque, IV, 311, 512, écrit sous la dictée de sa mère, 323. — Le baron (c'est le titre qu'il prenoit du vivant de sa mère), se distingue au siége d'Aire, V, 64; achète la sous-lieutenance des gendarmes-dauphins, 225; est surpris dans un tête à tête par un mari jaloux, 269; suite de cette aventure, 270, 305. — Luxembourg rend un bon témoignage de sa bravoure au combat de Saint-Denis, VI, 23; est député de la noblesse vers M. de Chaulnes, 133; ses amours avec les demoiselles La Coste et Tonquedec, 191; dit qu'il se compose de deux *lui*, un qui adore, et l'autre qui étrangle, 191; veut vendre sa charge, 394; conduit sa mère jusqu'à Orléans, 476. — Abime le Buron, dévore sa fortune, VII, 1 et 2; est bien avec la duchesse de V..... qu'il n'aime pas, 95; partage son goût entre les demoiselles La Coste et Tonquedec, 169; est malade aux Rochers, 243; se marie, 399, 400, note. — Soigne sa mère qui l'appelle le *pieux Enée*, VIII, 11; est mécontent de la généalogie de Rabutin, 85. — Commande en Bretagne le corps de la noblesse pour l'arrière-ban, IX, 213; ne peut obtenir la députation aux états, pourquoi, 475, 477. — Est en grande liaison avec le maréchal d'Estrées en Bretagne, X, 81; appelle *forcenerie* les intrigues du ministère dans l'exercice du droit d'élection, 133; demande le portrait de Pauline de Grignan, 253. — Ses deux aventures avec l'évêque de Nantes, XI, 335 et suivantes. — Sa dissertation sur un passage d'Horace, XII, 249; motif qui l'a éloigné des faveurs de la cour, 341. — Quitte le monde; se retire dans sa terre des Rochers; se livre aux lettres, I, pièces préliminaires, CIX. — Notice sur sa vie, XII, 338.

Sévigné (Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, marquise de), son mariage, VII, 400, note; est accablée de vapeurs, 450; son éloge *négatif*, 457; n'a pas l'esprit *fichu*, 467. — Son mot sur madame de Grignan, VIII, 65. — Joue aux Rochers une scène de mascarade, X, 249. — N'est pas assez belle pour se coiffer à *la babiche*, XI, 345; se retire du monde, 385; est établie au faubourg Saint-Jacques, 394. *Voyez* ce faubourg.

Sévigné (le chevalier de), filleul de madame de Sévigné recommandé à madame de Grignan; est à Messine où il fait pitié, V, 380.

Sévigné, terre aux portes de Rennes, IV, 174.

Sévigné (tour de), hôtel de madame de Sévigné à Vitré, II, 183; réparée aux dépens des états; 203.

Sforce (Louise-Adélaïde de Damas Thianges, duchesse de), son portrait par madame de Caylus, IV, 437, note 1. — Son mariage, V, 440.

Sicile, affaire des Espagnols et des François dans Messine, IV, 380 et la note.

Silleraye, en Bretagne, terre de M. d'Harouïs; ses bâtiments d'une mauvaise exécution, IV, 112.

Simiane (Madeleine Hai-du-Chatelet, marquise de), belle-mère dans la suite de Pauline de Grignan, est d'une compagnie fort agréable, II, 115. — Veut se séparer de son mari trop galant avec les femmes, IV, 430 et 431.

Simiane (Louis, marquis de), son origine, sa famille, son mariage avec Pauline de Grignan, I, pièces préliminaires, CXVII; sa mort, CXVIII.

Simiane (Pauline de Grignan, madame de), petite-fille de madame de Sévigné; sa naissance, I, pièces préliminaires, CXVI; étoit appelée madame de Mazargues; son mariage, CXVII; est nommée dame d'accompagnement de la duchesse d'Orléans; son portrait, CXVIII; sa dot, *ibidem*. — XI, 219. — Sa correspondance, XII, notice, 1; conserve les opinions de madame de Sévigné en matière de religion, 3; fait en deux mots l'histoire extravagante des prélats du midi pendant les troubles de la bulle *unigenitus;* se plaint d'une saisie à la douane de ses livres, 176; craint le tonnerre; est accablée de goutte et de rhumatisme, 123, 126, 150, 203; déplore la vie, la mort, et les ressouvenirs que laisse l'évêque de Luçon, 190; brûle une pièce de Voltaire, 191; sa mort, 201; ses opuscules, 203.

Simiane de Gordes (M. de), évêque de Langres; sa mort, XI, 239, note.

Sineti (M. de), XII, 41, 45.

Sixte (Quint), sa vie, VII, 104.

Soanen (Jean), célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Senez; ses aventures, sa mort, IX, 199, note 1.

Sobieski (Jean), grand maréchal, depuis roi de Pologne; sa victoire célèbre contre les Turcs, sur le Niester, III, 270 et les notes 2 et 3; demande à Louis XIV s'il veut nommer un roi de Pologne ou sa protection pour l'aider à monter sur le trône; époque de son élection, 288, 289, note. — Sa victoire sur les Turcs, V, 208, 209. — Éprouve l'ingratitude des Allemands et de l'empereur après son action héroïque, VII, 396 et la note, 397.

Soeurs (l'étoile des quatre), VI, 366. *Voyez Bouillon*, *Soissons*, *Colonne*, *Mazarin* (mesdames).

Soissons (le comte de), est étonné qu'on lui découvre qu'il fait de la prose; remarque à ce sujet, VII, 31, note; déclare son mariage avec mademoiselle de La Cropte de Beauvais, 350, note 3.

Soissons (la comtesse de), appelée *Alcine;* ses amours avec le marquis de Villeroi, III, 122, 123 et la note 2; appelée *vieille Médée* par madame de Sévigné, et la plus indigne des femmes par madame de Coulanges, 144 et la note 2. — Est compromise dans l'affaire des poisons; s'enfuit à Liége, VI, 322; le roi protège son absence;

elle vend sa charge à la Montespan, 323, note 2; détails sur son départ pour la Flandre, 330; sa proposition de revenir à Paris est rejetée, 349 et la note; est huée par le peuple à Bruxelles, 380. — Est soupçonnée d'avoir empoisonné la reine d'Espagne, IX, 171, note.

SOISSONS (le comte de), fils des précédents, épouse secrètement mademoiselle de Beauvais, VI, 287, note. — Son mariage est déclaré, VII, 350, note; madame de Carignan, sa grand-mère, le déshérite, 351 et 352.

SOISSONS (le chevalier de), se bat en duel contre le baron Banier, en Angleterre, VII, 487, note 1.

SOLERI (M.), ne veut retourner à Grignan que lorsqu'il aura vu et manié le petit marquis de Grignan, VIII, 457.

SOLICOFFRE (M.), est jugé, XII, 123.

SOLON; son mot sur la louange, IV, 247.

SOLRE (le comte de), déroule dans le cabinet de Chauvri ses volumineux parchemins; scène très comique à ce sujet, IX, 82, note 2, 83.

SOLRE (la comtesse de), exige un style de cothurne dans les lettres qu'on lui adresse, IX, 82, note 1.

SOUBISE (le prince de), refuse l'ordre du Saint-Esprit, et demande au roi qu'il soit fait mention de son refus sur les registres, VIII, 469. — Meurt de ses blessures au camp de Lessine en Flandre, X, 84, note.

SOUBISE (la princesse de), aimée de Louis XIV, en secret; est grosse, s'en plaint à sa mère, II, 68, note. — Un trait de ses intrigues avec le roi, V, 125, note; excite la jalousie de la Montespan; masque son intrigue avec beaucoup d'art, 144, note; est en Flandres; les curieux en causent, 166. — Doit sa fortune, son élévation à ses galanteries avec le roi; réponse ingénue de son mari à ce sujet, VI, 265, note; perd sa charge de dame d'honneur de la reine; est repoussée brusquement de la cour, 275 et la note; déguise sa disgrace avec une maladie feinte, 281; son dépit, 303, note; revient à la cour, 420. — Perd son fils Louis, prince de Rohan, X, 84 et la note.

SOURCHES (M. de), n'est point sur la liste des chevaliers de l'ordre, IX, 36.

SOURDIS (le chevalier de), est reçu chevalier de l'ordre, VIII, 470, note. — Est battu à la retraite de Nuys, IX, 229.

SOURDIS (madame de), est à Vichi, V, 402.

SOUVRÉ (M. de), revient à Paris, XI, 92.

SOYECOURT (grand-veneur), sa question à Vivonne et la réponse brusque de ce dernier, III, 263, note 2. — Son mot plaisant, VI, 221. — Anecdote sur son mot souvent répété, VII, 25.

SOYECOURT (madame de), perd ses deux fils à la bataille de Fleurus, X, 318.

STANISLAS. *Voyez* Leczinski.

STRASBOURG (M. de). *Voyez* Egon.

STUART (Marie), fille de Jacques II, partage avec le prince d'Orange, son mari, la ruine du roi son père; elle est comparée à Tullie, VIII, 423, note. — Sa mort, XI, 123, note 1.

STUART (Anne), autre fille de Jacques II, est aussi une *Tullie*, IX, 20.

SUARD, défend madame de Sévigné contre Voltaire, XII, 463.

SUCY, village près de Paris; maison de campagne de M. de Coulanges, V, 31, note.

SUFFREN (mademoiselle de), sœur du bailli de ce nom, XII, 61, note 3.

SULLY (le duc de), prince d'Enrichemont, épouse mademoiselle de Coislin, IX, 57, note 2, 149. — Sa mort, XI, 41.

SULLY (la duchesse de), appelée la *Manierosa*, regrette de n'être point dame du palais, III, 293. — Danse dans le ballet du Triomphe de l'amour devant madame la Dauphine, VII, 236. — Sa famille, son origine, sa mort, XI, 370, note.

SULLY entre Autun et Couches, I, pièces préliminaires, c.
SUZE (M. de), archevêque d'Auch, depuis archevêque de Saint-Omer, VI, 307, note.
SUZE (le comte de), ancien gouverneur de Provence, VI, 306, note.
SUZE (l'abbé de), aumônier du roi, XII, 36.
SYLVA, comte de Portalegro; éloge de son livre de la *Réunion du Portugal*, VI, 502, note.
SYMPATHIE, préjugé d'orgueil et de foiblesse de Bussy et de madame de Sévigné sur cette correspondance chimérique, VII, 417.
SYMPATHIE. (*Voyez* poudre de).

T.

TAISSIER (M.), XII, 132.
TALBOT (médecin anglois), ressuscite l'abbé de Coulanges, VI, 112, 151; grand éloge de son remède, 140; le roi achète son secret; on lui doit l'usage du quinquina, 187, note. — Son remède fait des merveilles sur M. de Lesdiguières et M. d'Évreux, VII, 234; répond, sur sa tête, de guérir en quatre jours *Monseigneur*, 277.
TALLARD (Camille d'Hostun, duc de), son jugement sur la tragédie de *Bajazet*, II, 343, note, et 344.
TAMBONNEAU (le fils), quitte la robe, s'affuble d'une sangle, et se fait marin; bon mot de madame Cornuel à ce sujet, II, 428, note.
TARENTE (la princesse de), aime beaucoup sa fille de La Trimouille, IV, 124, note; possède une essence contre les vapeurs, 128; a un style romanesque en racontant, 157; donne un chien épagneul à madame de Sévigné, 201; elle a le cœur comme de cire, 243; est affligée des gens de guerre et hait madame de Monaco, 302; traitée d'altesse, 379; vient auprès de *Madame*, 388; prend les eaux de Bourbon, 449. — Est parente de la Dauphine; il faut être son neveu ou sa nièce pour être quelque chose, VI, 511. — Son écriture est une broderie, VII, 115, note; raconte les torts de sa fille, 123; est une espèce de médecin, et a fait des cures en Allemagne, 126; sa morale brodée, 127, 152; est reçue à Rennes, 152; porte tous les deuils de l'Europe, 234; fait l'éloge du thé, 462; le landgrave son neveu en prenoit quarante tasses tous les matins, *ibid.* — Elle est le meilleur médecin du monde, les capucins admirent sa boutique, VIII, 20.
TARENTE (le prince de), fils de la précédente. *Voyez* Trémouille.
TASSONI, auteur de la *Secchia rapita*; son traducteur, IV, 190, note.
TAVANNE (M. de), épouse mademoiselle d'Aguesseau, VII, 362; couplet à ce sujet, 363.
TELLIER (M. Le), seul avec le roi fait l'examen de la cassette de Fouquet, I, 70; ennemi et rival du surintendant, 75. — Achète la terre de Barbezieux, V, 72; est nommé chancelier, 452; réprimande de Berrier, *ibid.*; traité d'ingrat par Bussy, 459. — Sa lâcheté, son fanatisme, sa mort, son tombeau, VIII, 134, 135.
TELLIER (Charles-Maurice Le), archevêque de Rheims, prélat furieux à qui le sabre convenoit mieux que la crosse, III, 336, 337 et la note. — Sa brutalité monacale sur la mort de Turenne, IV, 16 et la note 1. — Achète l'hôtel d'Herval, XI, 196, 197, note.
TELLIER (madame Charlotte Le), épouse le petit-fils de M. de La Rochefoucauld, auteur des Maximes, VI, 208, note; magnificence de la noce, 223.
TEMPLE (le), des protestants détruit à Montpellier, VII, 357.
TEMPS (le), on le voit courir avec horreur, III, 298. — Comparé à un fleuve qui entraîne tout, IV, 20.
TENCIN (le cardinal), préside le concile d'Embrun; remarque sur cette

assemblée et son président, IX, 199, note 1.
TERMES (le marquis de), est à Vichi, V, 384, note; son éloge par Boileau; sa maîtresse la marquise de Castelnau, 438, note. — Soupçonné d'être auteur d'une diatribe contre quelques grands de la cour; se trouve engagé dans un guet-à-pens dirigé contre lui, VII, 503, note. — Compromis dans l'affaire des poisons, X, 299, note. — Sa mort, XI, 412.
TESSÉ (le comte de), l'ame damnée de Louvois est reçu chevalier de l'ordre, IX, 37; est surpris par l'ennemi, 267.
TÊTU (Jacques), abbé de Belval, prédicateur du roi, membre de l'académie françoise, singulier personnage, I, 366 et la note. — Louis XIV ne le trouve pas assez homme de bien pour conduire les autres, II, 69 et la note. — Sa maigreur donne lieu a une épitaphe de mauvaise compagnie, III, 194 et la note. — Entreprend de raccommoder madame de Coulanges et madame de Gramont qui s'étoient reprochées des vérités, VI, 215. — Est accablé de vapeurs, IX, 52; il ne vit que d'opium, 86. — Il se retire à Saint-Victor, X, 448. — Sa mort; ce qu'on doit penser de son esprit, de sa réputation, XI, 413, note.
THÉ (le), son éloge par la princesse de Tarente, VII, 462 et la note 1.
THÉATRE FRANÇOIS; Le Kain et la Clairon réforment les ridicules du costume, II, 350, note.
THÉOBON (mademoiselle de), fille d'honneur de la reine, prend les bains de mer, I, 373. — Perd un frère au passage du Rhin, III, 98.
THÉRÈSE (sainte), est placée dans le ciel par un mysticisme qui fit mettre la Guyon à Vincennes, VIII, 323, note.
THÉSÉE, château près de Lyon, V, 252. — VIII, 381, note.
THIANGES (M. de), est fait prisonnier dans l'affaire de Valenciennes, I, 63; obtient la charge de grand-maréchal du palais; réflexions morales sur ce sujet, 288, note.
THIANGES (la marquise de), se fait dévote; son mot plaisant en recevant du vin de liqueur, à table, III, 290, 291 et la note 1. — Est fertile en contes et en gaieté dans les repas, VIII, 116.
THIANGES (mademoiselle de), épouse le duc de Nevers, I, 281. (*Voyez* Nevers).
THIRIOT, son édition de madame de Sévigné, I, pièces préliminaires, XL.
THOMAS, de l'académie françoise; son jugement sur madame de Sévigné, I, pièces préliminaires, LXVI.
THOMASSIN, seigneur de Saint-Paul. *Voyez* Montglas (madame de).
THOTES, entre Semur et Rouvrai, I, pièces préliminaires, C.
TILLADET (le marquis de), succède à M. de Vardes, VI, 9, note; 11, 59.
TILLADET (le chevalier de), sa querelle avec le duc de Ventadour, VI, 163.
TILLIÈRES (le comte de), son mariage avec mademoiselle du Gué de Bagnole, XI, 134, note; 330, note 1.
TINGRY (la princesse de), est compromise dans l'affaire des poisons, VI, 323; est ajournée par la chambre ardente, 330; revient à Saint-Germain avec le duc de Luxembourg, 343, 344; en étoit aimée, 371.
TITIEN, célèbre artiste de l'école de Venise; fausse allusion de son coloris avec le style de madame de Grignan, IX, 121.
TITON (J. B. M.), conseiller de grand'chambre est arrêté et incarcéré pendant les troubles de la bulle *unigenitus*, XII, 34, note.
TITON DU TILLET, fait l'épitaphe de madame Cornuel, V, 115.
TOIRAS (le maréchal de), sa mort, VII, 335, note.
TOIRAS (le marquis de), son éloge, VII, 335. — Son fils se distingue dans les guerres contre le prince d'Orange, IX, 253.
TOIRAS (mademoiselle de), est aimée de Vardes, II, 112, note 2; 446.
TONNERRE, effet singulier de ce phénomène assommant, VI, 114.

TONQUEDEC (René de Quengo, seigneur de), député par la noblesse de Bretagne, II, 122, note 1.
TONQUEDEC (mademoiselle Sylvie de), captive le marquis de Sévigné, VII, 168.
TONTINE, système de finance; son auteur, X, 230, note.
TORCY. (*Voyez* Colbert, marquis de).
TORRENT. (*Voyez* Monaco).
TOSCANE (la grande duchesse de), vient en France, III, 420, 438; comparée aux dépravés Colonne et Mazarin, 441; espère captiver le roi, 442, note. — Est à l'abbaye de Montmartre, IV, 34. — Est très agréablement avec le roi et loge à Versailles, V, 53; soupçonnée d'une intrigue avec M. de Louvigny, 449, note.
TOT (le comte de), converse avec madame de Coulanges sur madame de Sévigné, III, 142; s'afflige de quitter la France, 151.
TOULONGEON (Antoine, comte de), seigneur d'Alone, épouse la fille de madame de Chantal (Françoise de Rabutin), meurt en Béarn; le comte de Gramont obtient sa lieutenance, I, pièces préliminaires, XCIII. — V, 126. — Sa veuve que madame de Sévigné n'aimoit guère, III, 102. — Meurt, VII, 505, note; son avarice, 506; une fille de cette alliance épouse le comte Roger Rabutin. *Voyez* Bussy (le comte de), cousin de madame de Sévigné.
TOULONGEON (M. de), se rend aux états de Bourgogne pour faire ériger sa terre d'Alonne en comté, VIII, 90; devient une des plus jolies propriétés de Bourgogne, 208; le prieur de Cabrières lui fait remonter la goutte dans la tête, 237.
TOULONGEON (madame de), jolie et aimable cousine de madame de Sévigné, III, 109. — Sa mort, VI, 126, note.
TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de), fils naturel et légitimé, XII, 18, note; 20; amiral de France, 151.
TOUR (François Égon de La), dit le prince d'Auvergne, est amoureux de la lecture; passe au service de l'empereur, IX, 11, note.
TOUR (Frédéric-Maurice de La), comte d'Auvergne, sa querelle avec le comte de Tallart, VI, 48, note 1.
TOUR (le père La), directeur de la maréchale d'Humières au grand étonnement des jansénistes, XI, 182, note 2.
TOURNAY (M. de), annonce la conversion de Gourville, VII, 337.
TOURNELLE (le père La), sa mort; son mot avant de mourir, VIII, 265.
TOURPES (mademoiselle), son extrême parure pour le bal du palais-royal, XI, 255.
TOURREIL (Jacques de), célèbre traducteur françois, confie son édition des harangues de Démosthènes à l'abbé Massieu, I, pièces préliminaires, XXXV, note.
TOURVILLE (veuve de César de Cottentin, comte de), sa mort, I, 364.
TOURVILLE (Anne Hilarion de Cottentin et de), maréchal de France, vice-amiral, commande une flotte en faveur de Jacques II, IX, 359. — Bat une flotte angloise et hollandoise, X, 325, note.
TRÉMOUILLE (M. de La), prince de Tarente, n'est qu'un benêt qui n'a point d'ame, IV, 279. — Son mariage avec Madeleine de Créqui, VIII; 217; est nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, 469, note 1. — Mot plaisant d'une jolie femme sur sa laideur, X, 112.
TRÉMOUILLE (la princesse de La), fille de la princesse de Tarente; son prétendu mariage avec Griffenfeldt, favori parvenu, IV, 124 et la note historique et morale, 125 et 126; depuis comtesse d'Oldembourg, 268 et la note. — Son mariage, VI, 469 et les notes.
TRENEUIL (le poëte), son erreur sur la violation du tombeau de madame de Sévigné, XII, 317.
TRESSAN (l'abbé de). *Voyez* Vergne.
TRÉVILLE (le comte de), sa retraite, II, 324 et la note. — Sa vie militaire; son mérite, son mot contre

Bossuet, VIII, 440, note; est intimement uni aux solitaires de Port-Royal, 477, note. — Est immortalisé dans les poésies de Boileau, XI, 159, note; explique le quiétisme à madame de Coulanges en présence du savant Duguet, 159, note; lit *son Précis des pères* très secrètement; son rang et son influence à Port-Royal, 190, 191, note.

Tribolet (l'abbé), exige trop de la bienfaisance de madame de Sévigné, XI, 19; est le conseil de madame de Guitaud, 37.

Trichateau (le marquis de), se trouve à Bourbilly avec madame de Sévigné, V, 363, note; recueille chez lui un curé exilé, 403; éloge de la vertu de ce curé, 404; menacé par le roi avec opiniâtreté, 417, note 2. — Chancelier de monsieur, VII, 409.

Troche (madame de La), amie de madame de Sévigné, appelée *Trochanire*, II, 2 et la note; écrit à madame de Grignan, 3; est jalouse, s'inquiète, et revient, 465. — Refagote sa fortune et se fixe à Paris, IV, 240; appelée la femelle de d'Hacqueville, 408. — Perd M. de Varennes son oncle, VII, 133. — Devient veuve, IX, 191. — Obtient une pension du roi, X, 413.

Troche (M. de La), fils de la précédente, loué devant le roi comme un des plus hardis au passage du Rhin, III, 92. — Tué au combat de Leuze, X, 412.

Troubadour. *Voyez* Cour d'amour, X, 88, note.

Trousse (madame de La), tante de madame de Sévigné; ramène chez elle Blanche de Grignan appelée *petites entrailles*, II, 201, 202; éprouve de continuelles douleurs, 262. — Est à l'extrémité, reçoit le viatique, III, 76; sa mort, détails sur ses derniers moments, 84.

Trousse (mademoiselle de La), fille de la précédente, perd sa mère, III, 85. — Meurt subitement aux Feuillantines, VIII, 150. — Ses funérailles au même lieu, X, 170, note.

Trousse (le marquis de La), cousin-germain de madame de Sévigné, I, 61; n'est pas heureux à l'affaire de Valenciennes, 63. — Est prisonnier de son ami Grancey, IV, 32; revient en liberté sur sa parole, 100. — Projette le mariage de sa fille avec le comte de Bouligneux, VII, 140 et la note; est nommé gouverneur d'Ypres, 479. — Commande un camp sur la Saone, VIII, 97, note 2; prend Avignon par ordre du roi, 370, note 5. — S'embarrasse dans sa perruque à la réception des cordons bleus, IX, 65; commande en Poitou sous les ordres du maréchal de Lorges, 227; se rend aux eaux de Bourbon pour sa santé, 327. — Sa mort, ses funérailles, X, 170, note.

Trousse (la marquise de La), amène sa belle-sœur après la mort de la précédente, III, 85. — Est jalouse de madame de Coulanges, V, 169.

Trouvé (M.), aumônier de madame de Lesdiguières, en disgrace; éloge de ses sermons de la semaine-sainte, VII, 377, 380; son livre sur la confession et la communion est improuvé par la cabale Longueville, 378; persiste, d'une manière opiniâtre, à vouloir corriger le monde, 390.

Troy (François de), peintre de portraits, célèbre dans son temps, peu estimé à présent, VI, 270, note 2.

Troyes (M. de). *Voyez* Chavigné.

Truites; éloge de celles de l'île dans le comtat Venaissin, X, 270.

Tuets (le chevalier de), commande à Landau, X, 111.

Turenne (le maréchal de), sa prévoyance, sa fermeté au siége de Valenciennes; jugement sur cette action, I, 60, note; s'intéresse à Fouquet, son mot à ce sujet sur Colbert et Le Tellier, 75; gagne la bataille des Dunes contre le prince de Condé et don Juan d'Autriche, erreur du président Hénault sur cette journée, 191, et la note. — Injurié par les maréchaux Créqui, Bellefonds, et d'Humières, II, 485. — Est tué d'un coup de

canon, douleur publique, grand trouble à Versailles, à Fontainebleau, III, 473 et suivantes; son mot au cardinal de Retz en partant pour l'armée, 483, note. — Sa foiblesse pour les honneurs de la principauté, IV, 9, note; son trait de générosité pour un régiment anglois, II, note 2; est déposé dans la sépulture des rois de France; éclaircissement à ce sujet, 32, 33, note; sa conversion étoit sincère, et sa mort un baptême, 58; ses derniers moments racontés par son monde au retour de l'armée, 65; sa pompe funèbre à Saint-Denis, 73; son service dans la métropole, 92. — Sa gloire effarouche encore les courtisans dans l'oraison funèbre du prince de Condé, VIII, 266, note; son cœur est inhumé aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

TURENNE (de La Tour de Bouillon, prince de), sa réponse à Bussy sur le rang d'ancienneté, IX, 137. — Meurt de ses blessures à Steinkerque, X, 147, note.

TURGIS (madame de), fille de madame de Canteleu, meurt de la petite-vérole, XI, 341.

TURGOT (M.), se trouve à un souper chez La Martillière, riche particulier, IX, 160.

U.

UNIGENITUS (la bulle), bouleverse l'église, la robe, et l'état, XII, 34, note.

URSÉ (Honoré d'), remarque sur la célébrité qu'il donne au lignon, IV, 478 et la note.

USEZ (le duc d'), épouse mademoiselle de Monaco, XI, 245.

USSE (madame d'), adresse une pièce en vers à madame de Simiane, XII, 203.

UTRECHT, les femmes y sont horribles, III, 156.

UXELLES (le maréchal d'), est blessé au siége de Philisbourg; est un des caractères originaux de son temps, VIII, 399, note. — Défend Mayence contre Charles de Lorraine, et est forcé de capituler, IX, 375, 435, note 2; reçoit des huées au théâtre à son retour de l'armée, 466, note.

UXELLES (la marquise d') se montre très affligée en apprenant la mort du duc de Longueville, III, 71. — Entretient un commerce de lettres sur la politique avec le baron de La Garde, VIII, 400. — Est une ancienne maîtresse de Louvois, XI, 418, note 2; son origine, sa famille, tombeau qu'elle fit ériger au maréchal, son mari, 420, note 2.

UZÈS (M. d'). *Voyez* Grignan (Jacques Adhémar).

V.

VAILLANT, grand sectateur du fantôme Jansênien, finit ses jours au château fort de Vincennes, XII, 186, note.

VAISSÈTE (don). *Voyez* Cour d'amour, X, 88, 167, note.

VALAN (M. de), médecin et ami de madame de La Fayette qui regrette fort sa perte, VIII, 97.

VALANÇAI (madame de), perd son fils et tout le monde s'en réjouit, VI, 388.

VALANÇAI (le chevalier de), périt dans un combat sur mer, XI, 353, note.

VALANCAI (les demoiselles de), se trouvent avec madame de Sévigné, à Moulins, devant le tombeau du duc de Montmorency, IV, 440, note.

VALAVOIRE (madame de), calembourg sur son nom, II, 346 et la note 1. — Elle, son époux et leur équipage ressemblent à une compagnie de Bohêmes, V, 376.

VALBELLE (l'abbé de), aumônier du roi, évêque d'Aleth, s'amuse d'une requête au roi contre le clergé, III, 319 et la note. — Traité de petit freluquet, VII, 17, note 1.
VALCROISSANT (M. de), rend un bon compte du petit marquis de Grignan après la campagne de *Monseigneur*, VIII, 456.
VALENCE (M. de). *Voyez* Brochard de Champigny.
VALENCE (madame de), vagabonde d'abbaye en abbaye et se fait sainte, X, 445 et 446.
VALENCE (M. de). *Voyez* Cosnac (Daniel de).
VALENTIN-VILLEMONT, est délicat dans l'amitié, XII, 122.
VALINCOURT (M. de), successeur de Racine à l'académie françoise, XII, 17, note.
VALLIÈRE (madame de La), se retire au couvent de Sainte-Marie de Chaillot, I, 322; revient à la cour, 334, note. — Ne songe plus à la retraite, III, 263; est rencontrée chez madame de Louvois par madame de Sévigné, 303; désignée sous le chiffre *la Rosée*, 304, note 2; entre aux Carmélites, prend le cilice, et fait profession, 340; son mot contre le roi et la Montespan, 403, note. — Perd son frère, V, 170, note. — La cour se rend aux Carmélites pour la complimenter sur le mariage de mademoiselle de Blois, VI, 277; madame de Sévigné lui rend une visite, 286. — Pensée allégorique sur sa modestie, VII, 190, note 2.
VALLONS DE SAINT-BERNARD, lieu de retraite; note historique sur cette situation de Paris, VI, 464.
VALLOT, premier médecin du roi; nouvelle controuvée sur sa mort, I, 345, 346. — Note sur l'opinion qu'on avoit de lui, II, 472. — Sa pièce autographe sur la mort de *Madame* (Henriette d'Angleterre), publiée pour la première fois, V, 3.
VALOIS (le duc de), fils d'Orléans, IV, 370 et la note.
VALOIS (Marguerite de), citation allusive à l'exil de la duchesse de Bouillon, VI, 366, note.
VARAGES (M.), ami et protégé de madame de Simiane, XII, 83; est compris dans une promotion, 94.
VARANGÉVILLE (M. de), est ambassadeur à Venise, XI, 414, note.
VARDES (le marquis de), amant de madame d'Elbeuf, forme le projet d'être celui de madame Roquelaure; I, 32; cause de son exil, 249, note. — XII, 370, note. — Est passionné pour mademoiselle de Toiras, II, 112; sa philosophie, 164; son inconstance montre la fin de sa passion, 443; donne lieu à une scène jouée par madame de Coulanges et M. de Barillon, 446. — N'obtient pas la permission de venir à Paris, pourquoi, III, 172. — Redoute les épigrammes de madame de Grignan, IV, 366. — Passe à Vichi, y voit madame de Sévigné, V, 388; plait au marquis de Termes, 389; troque leurs attelages, 408; Marie sa fille au duc de Rohan, V, 509. — Appelé l'ami chagrin, VII, 339; met Corbinelli à la tête de ses affaires, 360; rentre en grace à la cour, 386, note. — Sa mort, VIII, 354. — Son origine, XII, 371.
VARENNES (M. de), III, 16. — Oncle de madame de La Troche, sa mort, VII, 133.
VARENNES (Marie Godde de), veuve du marquis de La Troche, I, 307; son fils, maréchal de camp, tué au combat de Leuze, *ibid.*
VARILLAS, historiographe de Gaston de France, X, 192.
VASSÉ (M. de), est à Paris *incognito*, III, 415.
VASSÉ (le chevalier de), est tué dans une querelle. *Voyez* Barbantane.
VATEL, ancien maître d'hôtel de Fouquet, et ensuite du prince de Condé, se tue de désespoir de ce que la marée n'arrive pas, II, 40; détails de cet évènement semi-comique et tragique, 41, 42; M. Berchoux en tire un heureux épisode pour son joli poëme de la gastronomie, 43 et la note.
VATINIENNE (haine), VIII, 364, note.
VAUBAN (le maréchal de), dirige le

siége de Philisbourg, VIII, 373, note; est nommé commissaire général des fortifications, 379, note 1.

VAUBECOURT (madame de), gagne un procès, IX, 29.

VAUBRUN (le maréchal de), est tué au combat d'Altenheim, III, 491.

VAUBRUN (la marquise de), sa douleur à la mort du maréchal son mari; monument qu'elle érige à sa mémoire, III, 496, note 2. — Prend ses repas devant le cœur de son mari exposé chez elle dans une chapelle ardente, IV, 83, note. — Veut faire couper la tête à Béthune *Cassepot* pour le rapt de sa fille, IX, 241.

VAUBRUN (mademoiselle). *Voyez* Vaubrun (la marquise de).

VAUDEMONT (le prince de), prend le parti des Hollandois; fait une belle retraite devant le duc du Maine et Villeroi, XI, 202, 203, note.

VAUDEMONT (la princesse de), mentionnée pour un traité avec le duc de Lorraine, II, 394, note 3; ce traité est rompu, 451. — Aime beaucoup madame de Grignan, VI, 317. — Se trouve à Rome avec son mari et aux frais de la cour d'Espagne; remarque à ce sujet, X, 379, et la note.

VAUGUYON (le comte de La), son origine, II, 148. — Sa promotion à l'ordre du Saint-Esprit critiquée, IX, 36, note; Bussy le nomme *Fromentau dit La Vauguyon, ibid.*

VAUVINEUX (mademoiselle de), son mariage avec le prince de Guémené; le roi signe le contrat, VI, 234. *Voyez* Guémené (la princesse de).

VAUX (le comte de), fils aîné de Fouquet; son éloge, V, 1; se distingue au siége d'Aire, 59; belle pensée de madame de Sévigné sur ses revers, 178.

VAUX, château à une lieue de Melun, V, 1.

VAUX D'OLIÖULES (les), ce qu'on entend par ce mot, VI, 465, note.

VAUXELLES (l'abbé de), réflexions sur les lettres de madame de Sévigné, XII, 377.

VENCE (le marquis de), remarque sur un portrait de sa famille, V, 287, note.

VENCE (la marquise de), fille de madame de Simiane, XII, 120, note; se fait dévote, 170; le marquis de Vence fait d'assez jolis vers, 153.

VENCE (M. de). *Voyez* Godeau.

VENDÔME (le duc de); demande au roi d'aller dans son gouvernement et reçoit en réponse une leçon, IV, 388. — V, 291, note. — Est compromis dans l'affaire des poisons, VI, 328. — Est nommé gouverneur de Provence, VII, 165. — Refuse d'être reçu à l'académie françoise, pourquoi, X, 348, note. — Commande en Catalogne, XI, 176.

VENDÔME (Philippe de), dit le chevalier, rival de Vivonne près de madame de Ludres; lui propose un duel, III, 258, 259, note. — Abandonne l'armée la veille de la bataille pour se rendre près de sa maîtresse, IV, 11 et la note 3. — Son duel avec une chauve-souris, VI, 38.

VENEJAN, vieux château sur la route du Pont-Saint-Esprit, V, 72, note 1.

VENTADOUR (le duc de), son mariage avec mademoiselle d'Houdancourt, I, 347, note. — Sa querelle avec le duc d'Aumont; sa folie, sa conduite crapuleuse; les vengeances scandaleuses de sa femme, VI, 168, 169, note.

VENTADOUR (la duchesse de), nommée dame d'honneur de *Madame;* fait les délices du Palais-Royal, VII, 428, 429.

VERDERONNE (M. de), achète la charge du marquis de Sévigné, V, 229.

VERDUN (M.), porte à M. d'Héricourt la première édition des lettres de madame de Sévigné, XII, 102, note.

VERGNE (l'abbé Tressan de La), illustre par ses vertus et sa naissance, IV, 249 et la note; n'est pas *janséniste,* 402. — Est noyé dans le Gardon, VIII, 441, note.

VERMANDOIS (Louis de Bourbon, comte de), fils légitimé du roi et

de madame de La Vallière, se trouve chez madame Colbert, III, 203.
Verneuil (le duc de), tient le premier rang à la pompe funèbre du chancelier Séguier, III, 10 et la note.
Verneuil (Charlotte Séguier, duchesse de), son affliction à la mort du chancelier Séguier, son père, II, 372, note 1. — Se plaît à parler de son élévation qui croît tous les jours, VI, 416. — Se retire au couvent, IX, 295, note.
Vernillon, gentilhomme du prince de Condé, voit un fantôme au retour de la chasse, pressentiment de la mort du prince, vision qui s'accrédite, VIII, 197.
Verrue (la comtesse de), nommée dame de volupté; sa collection de tableaux; sa mort; son épitaphe, XII, 188, et la note.
Verrue (le comte de), tué à la bataille d'Hochstet, XII, 188.
Versailles, appelés *favoris sans mérite;* note historique et critique, VI, 45, 46.
Verthamont, fameux cocher, chansonnier du Pont-Neuf, XI, 202, note.
Vertot (l'abbé de), éloge de sa conjuration de Portugal, X, 106 et la note 2.
Vertus (mademoiselle de), appelée sainte de Port-Royal; annonce la mort du duc de Longueville, III, 70; ses souffrances, sa résignation, 326, note.
Verville (M. de), son carrosse verse par les chemins près du Rhône, III, 181.
Vervin (M. de). *Voyez* l'affaire de Valenciennes, I, 63.
Vesins (madame de), visite à Angers madame de Sévigné au moment de son départ pour les Rochers, VII, 244, 245.
Veuves (costume des), IV, 78, note.
Véxin (Louis César, comte de), fils légitimé de Louis XIV et de la Montespan, reçoit du roi la charge de colonel-général des Suisses, III, 326 et la note 3; le roi la lui retire et, en récompense, le nomme abbé de Saint-Germain-des-Prés, 328. *Voyez* Maine (le duc du).
Vial (l'abbé), aumônier des galères, XII, 176, 177.
Viani (l'abbé), contribue à l'envoi d'une relation de la Cour d'amour à madame de Sévigné, X, 166, 167.
Vibraye (M. de), époux d'une fille du premier lit de M. de Grignan, IV et la note 2.
Vibraye (madame de), dame d'honneur de la reine est repoussée, VI, 291; est janséniste et supprimée pour cette cause, 305; conserve son train de dévote, 331.
Vichi, sa situation topographique, IV, 447 et la note; description de la *douche*, 461; effet singulier de ses eaux, 469; ses *bourrées*, 577.
Victoire (l'abbé de La), il se nommoit Lenet, I, 347.
Vieuville (la marquise de La). *Voyez* Lamothe Houdancourt (mademoiselle).
Vieuxbourg. *Voyez* Mienne (le marquis de).
Vignori (M. de), gouverneur de Trèves, est tué au siége de cette place, IV, 17 et la note.
Vigoureux (la), femme d'un tailleur, accusée dans l'affaire des poisons, VI, 328 dans la note.
Villarceaux (M. de), fait au roi une proposition méprisable et en reçoit l'humiliation du monarque et de ses parents, II, 319.
Villarceaux (M. de), fils du précédent, est tué à la bataille de Fleurus, X, 319; circonstance de sa mort, 327.
Villarceaux (l'abbé de), fut un grand pécheur, X, 285.
Villarcerf (M. de), le fils, épouse mademoiselle Brinon-Senneterre, XI, 275.
Villars (Henri de), archevêque de Vienne, III, 186.
Villars (la marquise de), est en commerce de lettres avec madame de Sévigné, II, 140, note; fait l'éloge de madame de Grignan et se prépare à faire le voyage d'Espagne, 438. — Veut aller à Turin, IV, 160. — Écrit de Madrid à madame de Coulanges. — Son joli mot

sur les châteaux en Espagne, VI, 197; fait de jolies et plaisantes relations, 332.

VILLARS (le marquis de), revient de l'ambassade d'Espagne, III, 308; est attaqué par les gens de l'ambassadeur d'Espagne, 327. — Envoyé en Savoie, IV, 410, note. — Fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, IX, 36; son aventure à cette promotion, 65. note; appelé Orondaté, 81.

VILLARS (le maréchal de), fils du précédent, est chargé de négociations en Allemagne, VIII, 335, note; à son retour il devient commissaire général de la cavalerie, 346. — S'empare de plusieurs places fortes, et opère sa jonction avec l'électeur de Bavière, XI, 383, note; est jaloux de sa femme jusqu'à troubler son repos, *ibid.*, note.

VILLARS (le marquis de), fils du maréchal, gouverneur de Provence, XII, 92, note.

VILLARS, surnommé *Gobbin;* remarque sur ce nom et le surnom, V, 428, note.

VILLARS-BRANCAS (le duc de), lettre en forme d'éloge, sur le talent épistolaire de madame de Sévigné, XII, 450, note.

VILLEBRUNE, ex-capucin et médecin, appelé le *Défroqué*, IX, 458, note 1; accompagne le duc de Chaulnes à Rome, *ibid.*

VILLEQUIER (le marquis de), compromet la duchesse d'Aumont sa belle-mère, VII, 485, 486. — Obtient un logement à Versailles par l'intermédiaire de M. de Barbésieux son parent, XI, 346.

VILLEROI (le marquis, depuis maréchal de), est exilé à Lyon, son gouvernement, pourquoi, II, 379, 380, note; 384; se désole de ne point aller à la guerre, 456; appelé le *Charmant*, III, 149, 284. — Se désespère de la fuite de madame de Soissons, pourquoi, VI, 331, note 1. — Danse bien, VII, 131. — Se casse les bras à la chasse, VIII, 318. — S'étonne d'avoir dîné avec François de Sales et de le voir canoniser, X, 164. — Prête serment pour sa charge de capitaine des gardes, XI, 131; bombarde Bruxelles sans défense; son éloge par les chansonniers du temps, 205, note 2; est tout chamarré d'épigrammes pour ses hauts faits d'armes, 210 et la note; est repoussé avec perte au combat de Chiari, 366, note; battu, repoussé, fait prisonnier de guerre devant Eugène et Marlborough; il en retire plus de faveurs à la cour, pourquoi, 372, note 1. — Sa mort; opinion de Saint-Simon et de Chénier sur cet heureux du siècle, XII, 98, note.

VILLEROI (la duchesse de), sa douleur à la mort cruelle de madame de Barbésieux, XI, 27, note 2.

VILLEROI (le chevalier de), périt dans un combat sur mer, XI, 353.

VINEUIL (M. de), son mot hardi et plaisant au roi au retour de son exil, IV, 137 et la note. — Se propose d'écrire la vie de Turenne, V, 212.

VINS (le marquis de), accompagne le bailli de Forbin pour ruiner la Bretagne, III, 479, note. — Est beau-frère de M. de Pomponne, IV, 208, note. — Est au siége de Philisbourg, VIII, 385. — Éloge de son aïeul dans le parti de la ligue, X, 42, note 2.

VINS (la marquise de), amie de madame de Grignan, IV, 296, note. — Perd tout à la disgrace de M. de Pomponne, VI, 212. — Madame de Grignan lui apprend le commerce de l'amitié, VII, 128; gagne un procès contre madame de Lesdiguières, 178.

VINTIMILLE, archevêque de Paris, met le comble aux persécutions organisées par le fanatisme, XII, 34, note.

VIPÈRES, remède indiqué par madame de Sévigné pour sa fille, VIII, 78.

VIRGILE; sa Camille citée à propos d'un passage de La Fontaine à la louange de la princesse de Conti, VI, 269.

VIRIEU (mademoiselle de), épouse le marquis de Janson, XI, 245, 246.

VISÉ, auteur du Mercure galant, XI, 260, note.
VIVE LE ROI; remarque sur cette acclamation populaire que Bussy conseille à sa cousine en pleine cour, IX, 168 dans la note.
VIVONNE (le maréchal de), général des galères, écrit à mademoiselle Scudéri en faveur d'un condamné, I, 258. — Appelé *gros crevé* à cause de son extrême embonpoint, II, 120. — Est blessé au passage du Rhin, III, 64; se tire d'un duel avec une plaisanterie, 258, 259, note; sa réponse à M. de Soyecourt, 263; est fait maréchal de France, 477. — Sa conduite à Messine, IV, 190, note. — Remarque sur son élévation, sa fortune, ses vices, et sa mort, VIII, 357, 358, note.
VOISIN (M.), beau-frère de M. de Lamoignon; sa mort, sa fortune, VIII, 135, note.
VOISIN (la), célèbre empoisonneuse; son procès, VI, 322; sa condamnation, son impudence, son supplice, 376, 377; révélation de son confesseur, 395.
VOITURE, l'oracle de Rambouillet, I, 331, note 2. — Avoit beaucoup de partisans parmi les princes du sang et des grands de la cour, VI, 10. — Son épître au prince de Condé, VIII, 209.
VOLONNE (Morel de), achète la charge de Purnon, maître d'hôtel de *Madame*, III, 245. — Fameux initié dans l'agiotage des poisons, VI, 332, note.
VOLTAIRE, son jugement sur Bussy, XII, 365; ne rend pas justice à madame de Sévigné, 463. *Voyez* Suard.

W.

WALPOLE (Horace), fait une description fautive sur la maison de Saint-Cyr et sa fondatrice, IX, 153 et 154, note.
WARIGNIES (Françoise-Madeleine-Claude). *Voyez* Saint-Géran.
WERNER (Joseph), célèbre peintre en miniature, auteur de l'écran donné à la princesse de Savoie, VI, 259, note.
WEIMAR (le duc de), grand capitaine du dix-huitième siècle cité par le roi devant les courtisans, IV, 28, note 2; son mot sur une bataille perdue, 59, note.
WIESNOVIESKI (Michel Koributh), roi de Pologne; sa mort, III, 270 et la note 1.
WRANGEL (le connétable), éclaircissement sur ce nom dans un passage d'une lettre de Bussy; réflexions sur les guerres de vanité, IV, 4 et la note 2.

Y.

YPRES, siége de cette place, V, 491 et la note.

Z.

ZUMBO (Gaston), statuaire; remarque sur une de ses productions indiquée d'une manière obscure, IV, 119, 120 et la note.

FIN DE LA TABLE.

TABLE

DES DIVERSES PIÈCES LITTÉRAIRES

INSÉRÉES DANS LES TOMES I ET XII.

TOME I.

PIÈCES PRÉLIMINAIRES.

Avertissement de l'éditeur. page j

Revue générale des Notices biographiques, préfaces et avertissements des différentes éditions des lettres de madame de Sévigné. xix

Essai sur l'influence, le goût, le jugement, et les opinions de madame de Sévigné, par l'éditeur. lxj

Notice historique sur les ancêtres, le lieu de naissance, les possessions, et les descendants de madame de Sévigné, par Claude-Xavier Girault. lxxvij

Galerie des portraits de madame de Sévigné. cxxj

TOME XII.

Notice sur madame de Simiane par Grouvelle, avec des annotations par l'éditeur. 1

Opuscules de madame de Simiane, de ses parents, et de ses amis. 203

Le cœur de Loulou, fragment épistolaire et romantique de madame de Simiane. 216

Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace, par M. de Sévigné. 249

Lettre de Dumarsais à M. Durand sur le même sujet. 276

Résumé du système de Fénélon sur l'amour de Dieu par

madame de Grignan, précédé d'un avertissement. page 286
Choix d'éloges et de notices sur madame de Sévigné et sur sa famille par Grouvelle.
Madame de Sévigné. 291
Madame de Grignan. 329
M. de Sévigné. 338
Madame de La Fayette. 343
M. et madame de Coulanges. 349
M. de Bussy-Rabutin. 358
M. de Corbinelli. 368
Réflexions sur les lettres de madame de Sévigné par l'abbé de Vauxelles. 376
Éloge de madame de Sévigné par la présidente Brisson. 419
Lettre de Saint-Pavin à madame de Sévigné. 446
Lettre du duc de Villars-Brancas sur la première édition des Lettres de madame de Sévigné. 450
Sur les Lettres de madame de Sévigné par La Harpe. 453
Du style épistolaire de madame de Sévigné par M. Suard. 458
Pline le jeune et madame de Sévigné; dialogue par M. de Nivernois, avec des annotations par l'éditeur. 472

ERRATA.

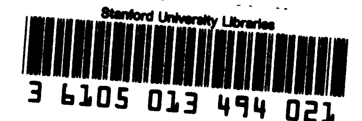
Tome II. Page 139, 17 juillet 1651, *lisez* 15 juillet 1671.

III. 142, 24 février 1673, *lisez* 1672.

418, 14 juin 1673, *lisez* 1672.

VI. 74, Paris, 1678, *lisez* 1679.

XI. 93, note 1, lig. 4, madame de Feuguières, *lisez* Feuquières.


Stanford University Libraries
3 6105 013 494 021



